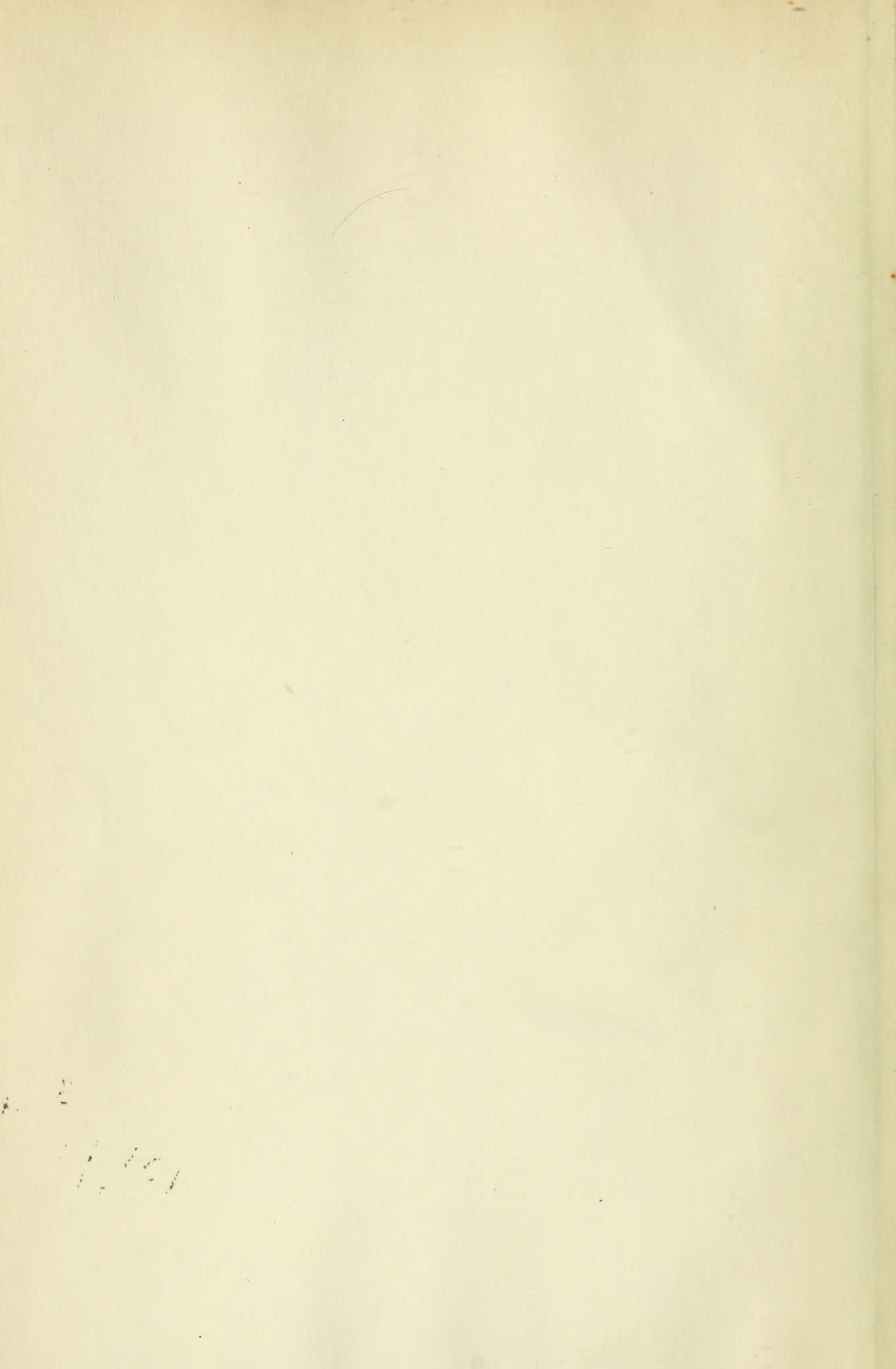

3 1761 08148222 6



Vol. 5—No 1 JANVIER et FEVRIER 1911

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

1911

SOMMAIRE

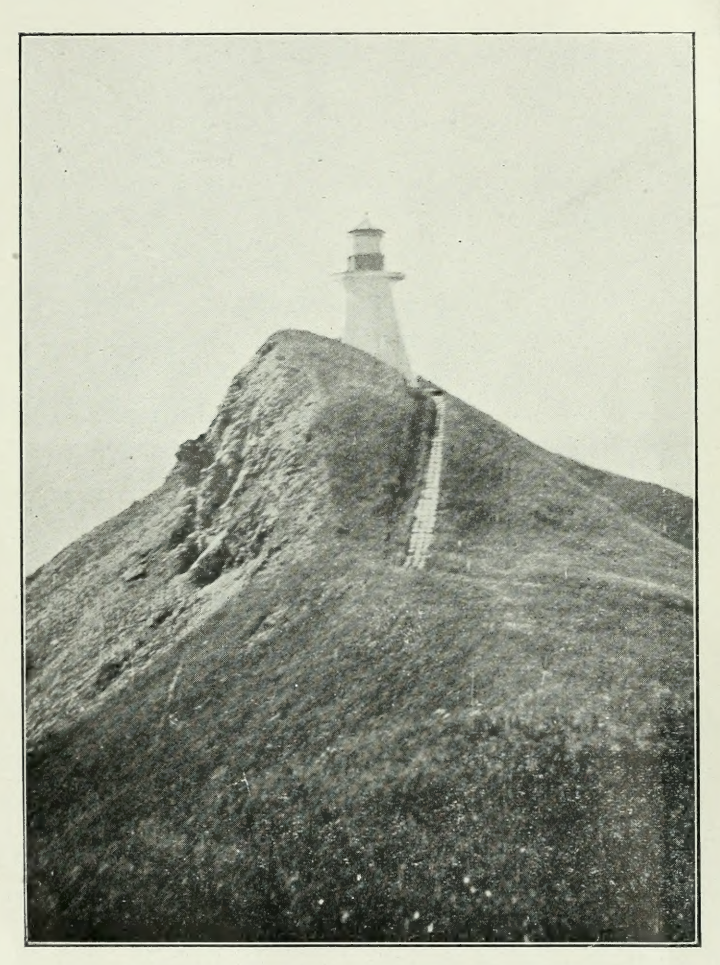
BUREAU POUR L'ANNÉE 1911.

La contribution est, comme à l'ordinaire, de $2.00 pour les membres actifs et de $1.00 pour les membres honoraires.

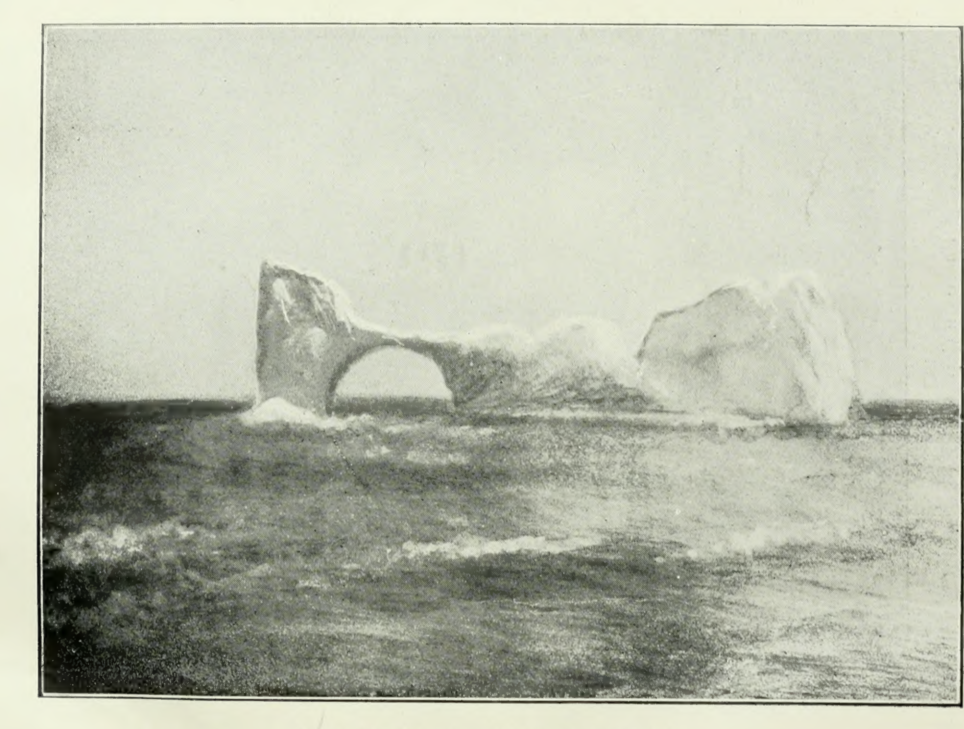
Ceux qui, n'étant pas encore membres de la Société, désireraient néanmoins prendre connaissance de notre Bulletin, peuvent obtenir un numéro spécimen en s'adressant au Trésorier.

Phare de la pointe Saint-Pancrace, côté nord du Saint-Laurent

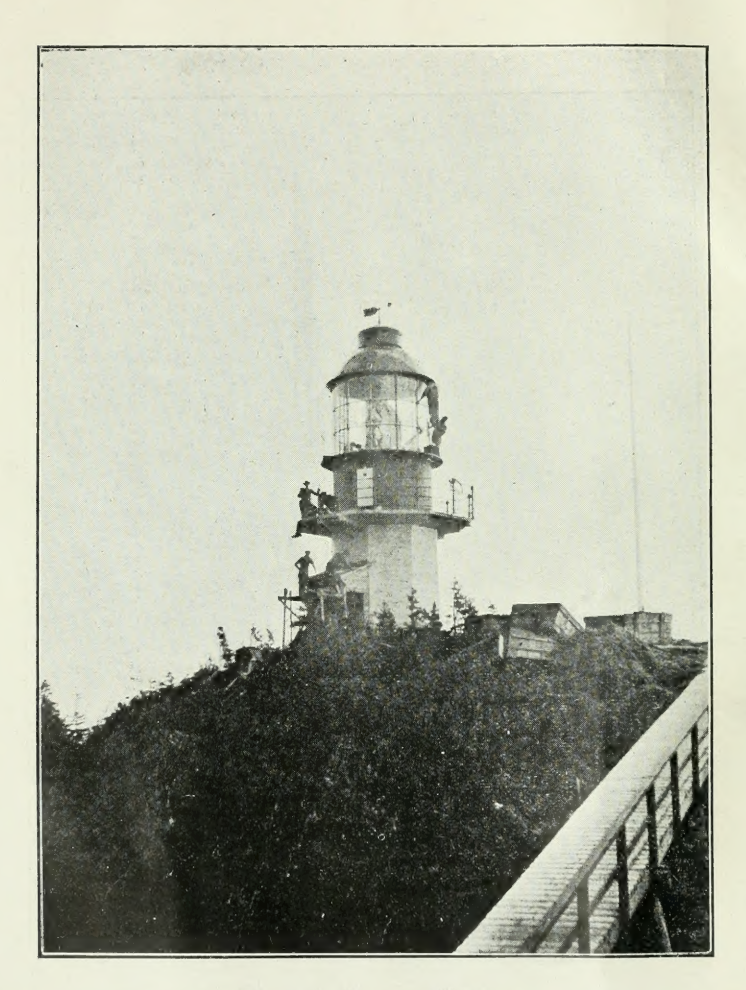
Phare de Belle-Isle, à l'extrémité nord



Phare de l'île d'Entrée, (Iles de la Madeleine).



Banquise dans le détroit de Belle-Isle



Phare du Cap-aux-Chiens

Vol. 5—No1 JANVIER et FEVRIER 1911

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

1911

Liste générale des membres de la Société

PATRONS :

Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada, Lord Grey, Chevalier Grand'Croix de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-George.

L'honorable Sir Alphonse-P. Pelletier, lieutenant gouverneur de la province de Québec.

L'honorable Sir Lomer Gouin, procureur général et premier ministre de la province de Québec.

Membres actifs pour l'année 1911 :

Allard, l'honorable Jules, ministre des Terres et Forêts, Québec.

Amos, Arthur, ingénieur hydraulique, ministère des Terres et Fôrets.

André, Rév. Frère, professeur au petit noviciat, Mont de la Salle, Maisonneuve.

Anderson, lt-colonel Wm. ingénieur en chef du département de la Marine et des Pêcheries, Ottawa.

Angers, l'honorable A.-R., C. R., ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Amyot, G.-E., industriel, ancien président de la Chambre de Commerce de Québec, Montcalmville.

Auger, Amédée-J., marchand de bois, avenue Sainte-Geneviève.

Baril, Mgr H., Vicaire général et Principal de l'Ecole normale des Trois-Rivières.

Beaubien, l'honorable Louis, ancien ministre, 112, rue Saint-Jacques, Montréal.

Beauregard, Ludger, évaluateur sur le Transcontinental, Québec.

Beauvais, V.-E., agent de commerce, Montréal.

Bédard, Avila, ingénieur forestier, au ministère des Terres et Forêts, Québec.

Bédard, O.-W., négociant et ancien échevin de la cité de Québec.

Beaupré, V.-Elzéar, président de l'Association de la Jeunesse catholique de Montréal, 502, rue Saint-Hubert, Montréal.

Beaupré, docteur Wilfrid, médecin oculiste, rue Saint-Louis, Québec.

Bégin, J.-I., propriétaire de l'hôtel Clarendon, Québec.

Bélanger, P.-E., notaire public, rue d'Aiguillon, Québec.

Belleau, I.-N., avocat et Conseil du Roi, Lévis.

Bellerive, Georges, avocat et représentant de l'Association " La Canadienne " de Paris.

Bender, Albert-J., avocat, C. R. et maire de la ville de Montmagny.

Bender, Prosper-E., médecin et homme de lettres, rue Grande-Allée, Québec.

Berlinguet, F.-X., architecte et ancien président de la Société de Géographie de Québec.

Bernard, S. G. Mgr A.-X., évêque de Saint-Hyacinthe.

Bernier, capitaine J.-E., commandant du steamer *Arctic.*

Bernier, Napoléon, avocat et gérant général de la Compagnie d'Assurance de Rimouski, Rimouski.

Bisaillon, F.-J., avocat et Bâtonnier du Barreau de Montréal.

Blais, S. G. Mgr A.-A., évêque de Saint-Germain de Rimouski.

Blanchet, M. l'abbé O., curé de la Riviere-à-Pierre, comté de Portneuf.

Boily, M.-J.-Edouard, notaire et président de la Société de Construction Permanente de Québec.

Bouillon, A., médecin à Matane, comté de Matane.

Bouffard, M. l'abbé J.-H., curé de Saint-Malo.

Bourbonnais, A.-O., ingénieur civil, Saint-Anselme, comté de Dorchester.

Brisebois, Napoléon, 377, rue St-Christophe, Montréal.

Brochu, docteur D., professeur à l'université Laval et surintendant de l'Asile de Beauport.

Brodeur, l'honorable L.-P., ministre de la Marine et des Pêcheries, Ottawa.

Bureau, Joseph, explorateur officiel, Saint-Raymond, comté de Portneuf.

Carignan, L.-G., comptable, Lachine,

Cannon, L.-A., avocat et échevin de la cité de Québec.

Caron, Hector, Surintendant de la chasse et pêche, Québec.

Caron, M. l'abbé Ivanhoe, missionnaire colonisateur pour le Témiscamingue, 82, rue Saint-Antoine, Montréal.

Caron, l'honorable J.-Ed., ministre de l'Agriculture dans le cabinet de Quebec.

Casgrain, l'honorable Th.-Chase, ancien procureur-général de la province de Québec, Montréal.

Chalifour, Onésime, manufacturier et marchand de bois, à Saint-Roch de Québec.

Charlebois, J.-A., notaire et professeur de Droit à l'Université Laval.

Chateauvert, Victor, négociant, de la maison J.-B. Renaud & Cie, de Québec, et ancien député.

Choquette, l'honorable P.-Aug., avocat et membre du Sénat canadien, Québec.

Chouinard, H.-J.-J.-B., greffier de la cité de Québec.

Cimon, M. l'abbe Henri, curé de Saint-Alphonse, de Chicoutimi.

Clavet, Charles-Octave, capitaine de vaisseau, Saint-Michel de Bellechasse.

Cloutier, J.-E.. courtier, Chicoutimi.

Club Saint-Denis, Montréal.
Collège de Lévis, Notre-Dame de Lévis.
Collège Sainte-Anne de la Pocatière.
Collège de Saint-Laurent, Montréal.
Collège de Sainte-Thérèse de Blainville, Terrebonnne.
Congrégation des RR. PP. Oblats, Saint-Sauveur de Québec.
Congrégation des RR. PP. Oblats, 213, rue Visitation, Montréal.
Côté, P.-J., négociant à Québec.
Côté, Thomas, secrétaire de la Commission des Eaux Limitrophes du Canada.
Corbeil, M. l'abbé Eug., curé de la Tuque et missionnaire colonisateur.
Croteau, J.-M., arpenteur-géomêtre, 50, rue de Salaberry, Québec.

Darveau, Chs, avocat et Conseil du Roi, Notre-Dame de Lévis.
Davie, Geo.-D., constructeur et réparateur de navires, Lévis.
De Bray, A.-J., directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, Montréal.
Decary, Albert, ingénieur du district de Québec.
De Celles, A.-D., bibliothécaire du Parlement fédéral, Ottawa.
De Léry, Gustave-P.-C., notaire, rue Saint-Louis, Québec.
De la Bruère, l'honorable B., surintendant de l'Instruction publique dans la province de Québec.
De Lamarre, M. l'abbé Elzéar, aumônier du couvent de Saint-Antoine-de-Padoue, Chicoutimi.
De Léry, William Chaussegros, avocat, Beauceville, comté de Beauce.
Déry, Son Honneur Elzéar, recorder de la cité de Québec.
Desjardins, C.-A.-R., industriel et ancien député, Saint-André de Kamouraska.
Déziel, M. l'abbé L.-A., curé de Beauport, comté de Québec.
Dionne, C.-E.-L., avocat et Conseil du Roi, président de la Compagnie d'Assurance de Rimouski.
Dionne, Dr N.-E., homme de lettres, bibliothécaire de la Législature de Québec.
Dion, R. P. G.-A., supérieur du Collège de Notre-Dame des Neiges et Provincial de la Congrégation de Sainte-Croix, Montréal.
Doucet, A.-E., ingénieur du chemin de fer Transcontinental. Québec.
Drouin, Louis, gérant de la Banque Nationale, Saint-Roch de Québec.
Drouin, Napoléon, (Son Honneur), maire de la cité de Québec.
Dubois, M. l'abbé N., Principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, Montréal.
Dubuc, J.-E.-A., président de la Compagnie des Eaux et de l'Electricité de Chicoutimi.
Ducharme, J., Professeur à l'Ecole Champlain, Montréal, 1305, rue Logan.
Duchêne, M. l'abbé E., Principal de l'Ecole normale de Chicoutimi.
Dufault, S., sous-ministre de la Colonisation, des Mines et Pêcheries.

Dumais, L.-Vincent, avocat et régistrateur à Fraserville, comté de Témiscouata.

Dupont, René, Agent d'immigration et de rapatriement, Québec.

Dupuis, A.-B., négociant et fabricant, Québec.

Duquet, Cyrille, ancien échevin et directeur de l'Ecole des Arts et Métiers.

Emard, J.-U., avocat et Conseil du Roi, 112, rue Saint-Jacques, Montréal.

Ephrem, Frère, (Rév.). Pensionnat du Mont Saint-Louis, Montréal.

Fafard, F.-X., arpenteur-géomêtre et ingénieur civil, Québec.

Faguy, Mgr F.-X., curé de Québec.

Forget, l'honorable L.-J., membre du Sénat canadien, Montréal.

Forget, Rodolphe, député de Charlevoix aux Communes du Canada.

Forsyth, lieut-co . J. Bell, percepteur des Douanes à Québec.

Fréchette, Chevalier Ovide, consul général des E.-U. de la Colombie, du Portugal et du Chili.

Gagnon, Oscar, inspecteur de la Compagnie d'Assurance *Canada Life*, Québec.

Gagnon, Philéas, archiviste officiel à Québec.

Gareau, J.-R., agent forestier, La Tuque.

Garneau, l'honorable sir Georges, président de la Commission des Champs de Bataille nationaux.

Garneau, M. l'abbé Adolphe, professeur de Géographie au Séminaire de Québec.

Garneau, l'honorable Némèse, conseiller législatif et président de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi.

Garneau, A.-S., avocat et Conseil du Roi, Percé, comté de Gaspé.

Garneau, J.-Pierre, libraire à Québec.

Gastonguay, J.-N., Ingénieur civil et professeur à l'Université Laval.

Gauvin, C.-E., ingénieur civil et secrétaire de la Commission des Champs de Bataille nationaux.

Gauvreau, Alex., notaire et échevin de la cité de Québec.

Gigault, A., sous-ministre de l'Agriculture à Québec.

Gignac, M. l'abbé J., D. T., professeur à l'université Laval, Québec.

Girard, J.-E., ingénieur civil et surintendant des arpentages au ministère des Terres.

Gosselin, M. l'abbé Amédée, supérieur du Séminaire de Québec et recteur de l'Université Laval, à Québec.

Gosselin, M. l'abbé David, curé de Charlesbourg, comté de Québec.

Gosselin, F.-X., protonotaire, et directeur de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi.

Grenier Gustave, greffier du Conseil Exécutif à Québec.

Guilbault, Antoine, agent de manufactures, à Québec.

Holt, John H., chef de la maison Holt & Renfrew, marchands de fourrures, à Québec.

Hone, Jules, agent du service des voyageurs et paquebots et du chemin de fer du Pacifique canadien.

Huard, M. l'abbé V.-A., directeur du *Naturaliste* canadien et conservateur du musée de l'Instruction publique.

Huot, Charles, artiste peintre, Québec.

Jetté, sir Louis-Amable, juge en chef de la Cour d'Appel et ancien lieutenant-gouverneur.

King, Dr., astronome en chef, département de l'Intérieur, Ottawa.

Kirouac, Napoléon-G., négociant en gros, Montcalmville.

Laberge, Philéas, nôtaire et gérant de la Banque Provinciale, Cedar Hall, Matane.

Lachance, Arthur, Conseil du Roi et député de Québec-Centre aux Communes du Canada.

Lachance, J.-T., gérant de la compagnie d'assurance *Manufacturers Life*, Montcalmville.

Lacombe, R. P., missionnaire de l'Ouest canadien, Pincher Creek, Alberta.

Laflamme, J.-Alphonse, de la maison Laflamme & Proulx, imprimeurs, Québec.

Laflèche, M. l'abbé J.-I.-H., chanoine, curé de Sainte-Anne-de-la Pérade, comté de Champlain.

Laliberté, J.-Baptiste, négociant en fourrures et président de la Commission du Havre de Québec.

Lamothe, J.-C., LL. D., avocat et Conseil du Roi, Montréal.

Landry, l'honorable A.-C.-P.-R., membre du Sénat canadien.

Langelier, l'honorable Charles, juge des Sessions de la Paix, à Québec.

Langelier, l'honorable sir François, juge en chef de la Cour Supérieure à Québec.

Langevin, S. G. Mgr Adélard, archevêque de Saint-Boniface, Manitoba.

Langlois, C.-A., négociant en gros, de la maison Langlois & Paradis, de Québec, 52, rue d'Artigny.

Lantier, Dr A.-A., chirurgien dentiste et échevin de la cité de Québec.

Larue, J.-Antoine, médecin, Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf.

Larue, Achille, avocat ef député greffier de la Cour de Circuit à Québec.

Larue, Roger, négociant et membre de la commission du Havre, Québec.

Laurent, Arthur, entrepreneur, 113, rue Fleurie, Québec.

Lavergne, Armand, avocat et député de Montmagny à l'Assemblée législative de Québec.

Lavoie, Charles-O., surintendant du service des ventes, au ministère des Terres et Forêts, Québec.

Lavoie, Edouard, fonctionnaire au ministère de la Colonisation, des Mines et Pêcheries.

Leclerc, Eugène, agent d'assurances et député de Québec-Centre à l'Assemblée législative de Québec.

Leduc, René, directeur du journal *La Libre Parole*, Québec.

Lemay, René, architecte et ancien échevin de la cité de Québec.

Lemieux, Joseph, négociant en gros, de la maison N. Lemieux & Cie, Québec.

Lemieux, l'honorable F.-X., juge de la Cour Supérieure à Québec.

Lemieux, l'honorable Rodolphe, ministre des Postes du Canada, Ottawa.

Lemoine, Gaspard, négociant en gros, de la maison J.-B. Renaud & Cie, de Québec.

Léofred. A., ingénieur civil, à Québec.

Leonard, B., peinte-décorateur et ancien échevin de la cité de Québec.

Lespérance, D.-O., agent de change, de la maison MacDonald, Lespérance & Cie, Québec.

Letellier, J.-B.-E., négociant en gros et ancien échevin de la cité de Québec.

Létourneau, Louis, manufacturier et député de Québec-Est à l'Assemblée législative de Qucbec.

LeVasseur, Nazaire, publiciste et inspecteur de gaz et d'électricité à Québec.

LeVasseur, Théophile, publiciste et secrétaire de la Chambre de Commerce à Québec.

Livernois, J.-E., négociant en produits pharmaceutiques à Québec.

Lortie, M. l'abbé S.-A., docteur en Théologie et professeur à l'Université Laval, Québec.

MacPherson, Wm D., président de la banque Molson, Québec.

Magnan, C.-J., directeur de l'*Enseignement primaire* et inspecteur général des écoles catholiques.

Magnan, Hormisdas, rédacteur à l'*Action sociale.*

Marcil, l'honorable M., président de la Chambre des Communes du Canada, Ottawa.

Marcotte, Edouard, éditeur de l'*Almanach des Adresses,* Québec.

Marcoux, L.-C., gérant de la Caisse d'Economie de N.-Dame de Québec.

Marier, J.-E., ingénieur du Transcontinental, N.-D du Lac, Témiscouata.

Marquis, F. Canac, industriel, 125, rue Saint-Valier, Saint-Malo.

Menier, Henri, 8, rue Alfred de Vigny, Paris, France.

Martigny, Camille de, avocat et chef ranger de l'Ordre des Forestiers Catholiques, Saint-Jérôme, Terrebonne.

Miller, J.-A., secrétaire français du département de l'Instruction publique.

Monk, F.-D., député de Jacques-Cartier aux Communes du Canada.

Montreuil, J.-O., employé de l'Administration.

Morin, Joseph, notaire et auditeur général de la province de Québec.

Morin, Victor, notaire et échevin de Montréal, 97, rue Saint-Jacques, Montréal.

Morissette, J.-B., représentant de compagnies d'assurances et ancien échevin de la cité de Québec.

Noël, l'honorable Camilien, juge, Edmonton, Alberta.

Noreau, Charles, de la maison J.-B. Thibaudeau & Cie, Québec.

O'Sullivan, Henry, inspecteur et topographe provincial, Jeune Lorette.

Ouellet, J.-P., architecte et trésorier de la Corporation des Architectes de la province.

Owen, P.-G., secrétaire de la " Limits Holders' Association " de Québec, rue Saint-Augustin, Québec.

Pagé, J.-D., médecin en chef du port de Québec.

Painchaud, A.-J., négociant, de la maison P. Garneau & fils, 53, Grande-Allée, Québec.

Paquet, Joseph, vice-président de la Compagnie Z. Paquet, Saint-Roch de Québec.

Paquet, Joseph-Arthur, chef de la comptabilité au ministère de l'Agriculture, Québec.

Paradis, C.-A., négociant en gros à Québec.

Paradis, Ferdinand, marchand de bois, Lac-au-Saumon, Matane.

Paradis, P.-J., secrétaire de la Commission des Chemins à Barrières, Québec.

Parent, P.-E., ingénieur civil, de l'agence de la Marine et des Pêcheries.

Parmelee, Geo.-W., secrétaire anglais du département de l'Instruction publique, Québec.

Pelletier, l'honorable Cyrias, juge de la Cour Supérieure à Québec.

Pelletier, M. l'abbé François, directeur du Petit Séminaire de Québec.

Pelletier, l'honorable Dr P., président de l'Assemblée législative de Québec.

Perrault, J.-N., directeur général de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.

Perrault, O.-S., président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, 900 rue Saint Antoine.

Perrier, M. l'abbé Ph., visiteur des Ecoles catholiques de Montréal, 595, rue Saint-Denis.

Petit, Honoré, député de Chicoutimi à l'Assemblée législative de Québec.

Picard, Arthur, ancien échevin de la cité de Québec.

Piché, G.-C., directeur du service forestier au département des Terres.

Pinault, Dr N.-J., avenue Sainte Geneviève.

Pouliot, l'honorable Camille, juge de la Cour Supérieure à Arthabaska.

Power, William, ancien député aux Communes du Canada, Québec.

Price, William, député de Québec-Ouest aux Communes du Canada.

Pruneau, A.-O., marchand libraire, à Québec.

Rinfret, Gustave, chef des dessinateurs au ministère des Terres.

Riopel, L.-G., avocat et Conseil du Roi, avenue Sainte-Geneviève, Québec.

Rivard, Adjutor, avocat et Conseil du Roi, secrétaire de la Société du Parler français, Québec.

Robitaille, Alfred, industriel, " The Robitaille Eureka Distillery ", Beauport.

Rolland, l'honorable J.-D., membre du Conseil législatif et président de la Banque d'Hochelaga.

Ross, John-J., vice.président de la " Quebec Steamship Co.", Québec.

Rouillard, Eugène, publiciste et membre de la Commission de Géographie du Canada.

Rouleau, Mgr Thomas, principal de l'Ecole normale Laval, Québec.

Roumilhac, E., agent consulaire de France à Québec.

Rousseau, Dr Arthur, professeur à l'Université Laval.

Routhier, l'honorable A.-B., juge de la Cour d'Amirauté.

Roy, Adjutor, notaire public. Notre-Dame de Lévis.

Roy, M. l'abbé Camille, professeur de littérature à l'Université Laval, Québec.

Roy, H.-Octave, notaire, rue Saint-Pierre, Québec.

Roy, Mgr Paul-E., évêque auxiliaire d'Eleuthéropolis.

Roy, Ferdinand, docteur en droit et professeur de Droit à l'Université Laval.

Roy, Jos.-Edmond, archiviste adjoint à Ottawa, président de la Chambre des Notaires de la province de Québec. Ottawa.

Roy, Ernest, avocat et député de Dorchester aux Communes du Canada.

Roy, Thomas, lieutenant-colonel et ancien commandant du 9me bataillon, Québec.

Samson, J.-H., gardien-archiviste et dessinateur au ministère de la Colonisation, Mines et Pêcheries.

Savard, Joseph, négociant et président du Club de Chasse à Courre de Québec.

Scott, Ben. A., lieutenant-colonel et gérant de la Compagnie Oyamel, Québec.

Scott, M. l'abbé H.-A., curé de Sainte-Foy, comté de Québec.

Scott, J.-G., ancien gérant général du chemin de fer de Québec et Lac-Saint-Jean.

Sicotte, L.-W., greffier de la Cour d'Appel à Montréal et président de la Société d'Archéologie, à Montréal.

Simard, C.-O., négociant à Québec et président de la Cour Montcalm des Forestiers catholiques.

Sharples, l'honrable John, membre du Conseil législatif, Québec.

Shehyn, l'honorable Joseph, membre du Sénat du Canada, Québec.

Sirois, Louis-Philippe, professeur de Droit à l'Université Laval et vice-président de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec.

Stephens, Geo.-W., président de la Commission du Port de Montréal.

Sylvestre, S., sous-ministre des Travaux Publics, à Québec.

Stafford, Lawrence, avocat, Québec.

Taché, J.-C., ingénieur civil, de Chicoutimi.

Talbot, Aimé, greffier de la Paix et Commissaire des licences.

Tanguay, George, négociant en gres et ancien député.

Tanguay, George-Emile, architecte à Québec.

Taschereau, l'honorable L.-Alexandre, ministre du Travail et des Travaux Publics, Québec.

Tessier, Cyrille, notaire et président de la Caisse d'Economis de Notre-Dame de Québec.

Tremblay, Nérée, professeur à l'Ecole normale Laval de Québec.

Thibontot, Arthur, assistant-conservateur du musée de l'Instruction publique, Québec.

Trappistes, RR. PP., Oka, comté des Deux-Montagnes.

Turcotte, A.-J., négociant et ancien député aux Communes.

Turcotte, Elzéar, négociant en gros, à Saint-Roch de Québec.

Turgeon, Zotique, industriel, à Saint-Roch de Québec.

Université Laval (L'), de Québec.

Vandry, G.-A., président de la Chambre de Commerce de Québec et membre de la Commission du Havre de Québec.

Verret, Hector, ancien auditeur de la province de Québec.

Vien, lieutenant-colonel G.-S., inspecteur d'écoles, Lauzon.

Villeneuve, T., directeur de la Bibliothèque civique, Monument National, Montréal.

White, James, secrétaire de la Commission de Conservation des Ressources naturelles, Ottawa.

Wurtele, Ernest C., vice-consul du Danemark à Québec.

Membres honoraires ou correspondants :

M. Robert Bell, directeur de la Commission Géologique du Canada.

M. L. Aubert. président de la Société française d'études canadiennes, à Paris.

M. le Docteur G. Bardet, ancien directeur du journal *La Vulgarisation Scientifique*, de Paris.

M. le Capitaine H. Lanrezac, à Colomb Bécher, Province d'Oran, Afrique.

M. Alcée Fortier, professeur à l'Université de Tulane, Nouvelle-Orléans.

M. A. Bodard, Port-Daniel, Bonaventure.

M. Albert Mengeot, vice-président de la Société de Géographie de Bordeaux.

M. Benjamin Sulte, homme de lettres, Ottawa.

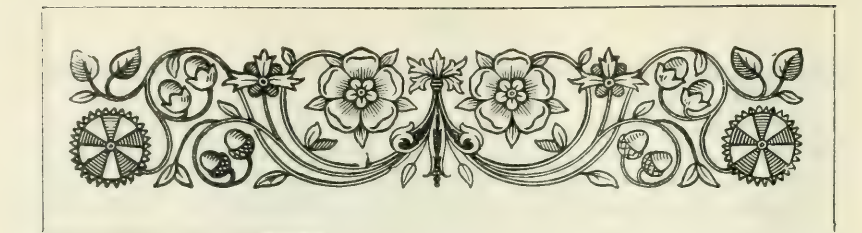
M. Henry, professeur à l'Ecole Forestière, 5, rue Lapois, à Nancy, France.

R. P. Z. Lacasse, O. M. I., Duluth, Minn.

M. Léopold Leau. Docteur ès Sciences, Paris, France

M. Maurice Hodent, publiciste, secrétaire général de la *Canadienne*, Paris.

R. P. A.-G. Morice, Lac-aux-Canards, Saskatchewan.



L'ENSEIGNEMENT

DE LA

Géographie commerciale et industrielle

À

L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL (1)



E sommaire du cours de géographie commerciale et industrielle enseigné à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal se lit comme suit : [2]

Trois heures de leçon par semaine.

Introduction :—But et importance du cours :—Coup d'œil général sur la terre :—Climatologie, géologie, orographie, hydrographie, océanographie, etc.—Leur influence économique.—Les grands courants commerciaux.—Les voies de communications mondiales.

Plan général adopté pour l'étude de tous les pays qui font l'objet des cours de chaque année. (*)

(*) Remarques : 1°—L'étude de chaque pays, bien que complète, sera faite en vue de mettre en lumière, les possibilités de relations commerciales avec le Canada ; 2°—Les productions naturelles, ports, centres industriels, etc., seront, autant que possible, mis sous les yeux des élèves, soit à l'aide d'échantillons provenant du musée, soit à l'aide de projections.

[1] Cet article comprend en substance la première leçon de Géographie donnée à l'Ecole des H. E. C.

[2] V. prospectus de l'Ecole, p. 51.

1.—Situation géographique.—Superficie, nature du sol et configuration.—Géologie.—Climatologie.

2.—Aperçu sur la situation politique et sociale.—Population.—Enseignement.— Situation financière.—Dette publique.—Institutions de crédit.—Bourses.—Banques.—Monnaies.—Poids et mesures.

3.—*Voies de communication :* routes, rivières, fleuves et canaux.—Ports fluviaux et maritimes.—Lignes de navigation.—Marine marchande.—Chemins de fer.—Télégraphes et câbles.—Vue du plan d'ensemble.

4.—*Productions naturelles :* *a.*—Végétales. *b.*—Animales. *c.*—Minérales.

5.—*Industries :* dérivées *a.*—Du règne végétal. *b.*—Du règne animal. *c.*—Du règne minéral. *d.*—Mixtes.—Les centres industriels.—Les débouchés.

6.—*Commerce :*—intérieur, d'importation, d'exportation, de transit.—Statistique des principaux produits échangés.—Valeur du commerce avec les principaux pays.—Considérations particulières au point de vue canadien.

7.—Aperçu sur la politique commerciale. —Régime douanier.—Tarifs.

8.—Considérations diverses et conclusions.

Les connaissances géographiques exigées pour l'admission à l'école, c'est-à-dire la base de cet enseignement, sont la géographie physique des cinq parties du monde.

L'enseignement de la géographie commerciale et industrielle a pour but de donner des notions exactes sur la situation économique mondiale, d'indiquer les lieux de provenance et les débouchés des produits, de faire connaître les besoins et les ressources commerciales et industrielles du Canada comme aussi des pays avec lesquels il est susceptible de faire des échanges. On comprend toute l'importance que peut avoir un tel enseignement pour des hommes d'affaires et combien la mise à profit des connaissances que laisse supposer cette définition peut être considérable, quand les intéressés savent, par un travail personnel, tirer des conclusions pratiques.

Connaître la géographie commerciale et industrielle, c'est connaître les centres de production des principaux pays, la source des matières premières qu'ils exploitent, les débouchés qu'ils possèdent pour leurs produits manufacturés ; c'est mettre en relief les conditions particulières auxquelles ces pays doivent leur supériorité dans telle ou telle branche des affaires, en d'autres termes, c'est voir comment les conditions géographiques influent sur le prix de revient du produit. A cette fin, il s'agira non seulement d'étudier la matière première et sa provenance, mais aussi les facilités de communication, les frais de transport, la rémunération du capital engagé, la politique douanière, les conditions de la main d'œuvre, les facilités plus ou moins grandes d'écoulement du produit et bien d'autres choses qui ont une répercussion sur le prix du produit et font qu'une industrie, exploitée sur

l'un ou sur l'autre des continents, donne des résultats différents, quant aux frais d'exploitation, quant au prix de revient. Et cette question du prix de revient est d'une importance primordiale ; son taux plus ou moins élevé peut être considéré comme le manomètre du mouvement commercial d'une branche des affaires, car c'est ce taux qui règle la possibilité ou non de la concurrence, soit sur le marché indigène, soit sur les marchés étrangers. On pourrait donc dire qu'il faut développer le sens de la concurrence mondiale dans l'esprit de l'élève.

On le comprend aisément, un cours de géographie ainsi conçu doit être autre chose que l'établissement du bilan de la situation économique d'un pays. Un tel cours ne peut être, comme on le pense trop souvent, une simple indication du mouvement commercial de pays à pays, des fluctuations du commerce intérieur, extérieur ou de transit.

L'étude de la géographie ne doit pas être rien qu'un effort de mémoire, mais celle-ci doit cependant jouer un certain rôle. Ainsi, il peut être utile de faire connaître les noms des principales firmes dans chaque industrie sans qu'il soit pour cela question de transformer l'élève en un annuaire vivant. Il en est de même des données de la statistique qu'il ne faut pas exclure d'une façon absolue. Les chiffres doivent fixer les idées, servir de bases à des études comparatives entre les pays producteurs et commerçants, et par une série de déductions, ils doivent faire ressortir les progrès à réaliser et amener ainsi à des conclusions profitables au milieu dans lequel le cours est donné.

Mais pour que l'enseignement soit réellement profitable il faut établir les lois par une étude analytique ; il faut rechercher les causes et rapprocher les effets de ces causes par le raisonnement ; il faut encore que l'élève comprenne l'influence du milieu qui s'exerce dans chaque pays du monde selon les conditions géographiques. Pour atteindre ce but on procédera par déductions et de plus, l'esprit de l'élève étant mis en éveil, par ses recherches et ses observations personnelles, il suppléera aux lacunes forcées, conséquences du temps restreint dont on dispose, et on pourrait même ajouter que dans une certaine mesure il rectifiera des renseignements erronés, la publication de documents nouveaux montrant les modifications que le temps et les événements ont apportées. A cette fin, des procédés d'investigation, des méthodes de documentation lui seront indiquées de façon à ce

qu'il puisse se livrer à sa propre initiative à des études conformes à ses goûts et à ses aptitudes, et se spécialiser ainsi sur des questions non étudiées au cours d'une manière assez approfondie.

Comme introduction au cours, il convient de jeter un coup d'œil général sur la terre, d'esquisser une sorte de synthèse de la géographie. Cet examen préalable de la structure et de la conformation terrestre est d'une grande utilité. Il montre comment les conditions géographiques des divers points du globe influent sur les conditions économiques. Il montre comment les conditions naturelles et sociales président à la production. à la distribution et à l'échange des produits. Il montre encore les causes du mouvement mondial des marchandises et les régions propices à la création d'affaires.

Cette introduction doit forcément et malheureusement être restreinte vu les exigences de l'horaire. Les trois heures par semaine consacrées, dans chacune des années d'études, à l'enseignement de la géographie, ne permettent pas de donner une extension bien grande, un développement, que peut-être l'on pourrait souhaiter, à toutes ces branches, à toutes ces ramifications de la science géographique. A vrai dire, la plupart de ces ramifications constituent autant de cours distincts, dans les universités qui décernent le grade spécial de *Docteur en Sciences géographiques.* On comprend que ce n'est que d'une façon succincte que ces sciences peuvent être envisagées au point de vue mondial, le professeur se réservant d'examiner d'une façon plus approfondie, lors de l'étude successive de chacun des pays, celles d'entre elles présentant un intérêt plus immédiat pour la région étudiée. Il est difficile de faire plus, dans une école qui n'est pas créée exclusivement pour l'étude des sciences géographiques.

Cette introduction comprendra d'abord, la *climatologie.* Les conditions climatériques jouent un rôle de la plus haute importance dans la vie économique d'un pays. Elles exercent une influence non seulement sur le genre de vie, le vêtement, la nourriture, les productions naturelles, mais sur l'aspect même du pays. L'orographie, l'hydrographie, l'océanographie et l'ethnographie même varient du tout au tout selon les climats. C'est ainsi que l'on constate, que, sous des climats différents, les montagnes comme les plaines se présentent à la vue, sous différentes formes, bien qu'étant de constitution géologique identique. L'influence de la climatologie se fait sentir sur le régime des fleuves et des lacs tout comme sur le régime et la distribution géographique des pluies. Et c'est ici que quelques notions de *météorologie* pourraient utilement trouver place.

C'est ensuite la *géologie*. Sans doute, il ne s'agit ici que d'une esquisse générale et non d'une étude approfondie de la nature des matériaux qui constituent le globe terrestre. Il convient uniquement de montrer les grandes lignes de la structure de la terre et surtout comment la connaissance du sol et du sous-sol et l'exploitation des richesses qu'ils récèlent contribuent au développement industriel et agricole d'un pays.

C'est encore l'*océanographie*. Cette science, naguère inconnue, a pris dans ces dernières années, l'importance et le développement qu'elle méritait en raison de son utilité. Elle peut rendre des services pratiques inappréciables, mais il faut pour cela qu'elle franchisse la porte des laboratoires et quitte le domaine de la science pure où elle est encore en partie cantonnée et qu'elle soit l'objet d'une grande vulgarisation. N'est-ce pas cette science qui donne des notions utiles et précieuses sur les courants maritimes, sur leur température, sur les fluctuations des marées, sur la façon de naviguer ? N'est-ce pas elle qui met en lumière les conditions de la vie sous-marine vécue en des profondeurs obscures, et cela tant pour la flore que pour la faune ? Quel puissant intérêt pour les pêcheries, donc pour les braves populations qui vivent de l'industrie de la pêche et qui bénéficieront des mesures dictées et prises à la suite de ces études, quel puissant intérêt, disions-nous, de connaître les mœurs et les migrations des poissons ! A d'autres égards, combien peut être utile la connaissance du relief et de la compositiou du sol marin ! La pose des câbles mettant en communication les divers continents doit en bénéficier par l'indication des trajets qu'il convient d'adopter comme aussi de ceux qu'il convient d'éviter, ce qui pourrait peut-être amener les relations intercontinentales rapides, plus économiques, donc plus fréquentes.

Bref, les dernières recherches océanographiques ont mis en évidence l'utilité de cette science, à tel point qu'elle fait actuellement partie des connaissances professionnelles que doit posséder tout homme de mer qui est appelé à exercer un commandement ; on pourrait même dire, que tout homme cultivé doit la connaître dans ses parties générales, et que celui qui se propose d'exploiter une des industries maritimes, doit la connaître dans ses détails. Les choses de la mer doivent attirer l'attention, car il n'est pas possible qu'un pays comme le Canada, baigné par deux océans, ayant des mers intérieures, ayant une voie de pénétration unique au monde comme le Saint-Laurent, s'en désintéresse ! L'océanographie apprend à connaître et à aimer la

mer, appelée avec raison une grande nourricière. Et ce n'est pas seulement par l'exploitation de la mer elle-même qu'elle est précieuse pour l'humanité, mais par le rôle qu'elle joue dans la géographie des voies et moyens de communication. La marine en effet, engendre le commerce et l'industrie, et ceux-ci amènent dans un pays la prospérité, la richesse et l'élèvent au premier rang parmi les nations ; c'est ce qui fait dire au chancelier de Bülow que « les peuples qui ne grandissent pas sur mer seront rélégués à l'arrière-plan de la scène du monde, comme des figurants. » (1)

L'*hydrographie* présente à certains égards les mêmes avantages que l'océanographie. De plus, le régime des fleuves est intéressant par l'appoint qu'ils apportent aux voies de communication.

L'*orographie* a des attaches étroites avec l'hydrographie puisqu'elle détermine les versants. Tous deux n'auront souvent qu'un intérêt purement régional, aussi l'étude particulière en est-elle faite lors de l'examen de chaque région.

Pour l'*ethnographie* enfin, on peut en partie faire la même remarque, tout en faisant ressortir l'importance de la répartition géographique des grandes races sur le globe.

Cette introduction terminée on abordera l'étude des pays désignés pour chaque année en suivant le plan général indiqué plus haut.

Il importe de signaler ici l'emploi d'un matériel approprié, permettant de donner un enseignement intuitif au plus haut degré. C'est d'abord un auditoire spécial, *la Salle des Sciences géographiques*, contenant tous les instruments aidant à l'étude de la géographie : modèle de méridien, horizon de Buth, appareil pour la démonstration de la précession des équinoxes, cadran solaire, boussoles, etc ; à signaler aussi, une collection de mappemondes diverses et un planisphère grand format, peint sur le tableau noir, sur lequel le professeur peut tracer des indications complémentaires au cours de ses leçons. Mais, ce qui doit révolutionner l'enseignement de la géographie, comme bien d'autres Sciences d'ailleurs, c'est l'emploi du mégadiascope ou grand appareil de projections placé dans l'amphithéâtre. Cet appareil, le plus perfectionné du genre, projette sur un écran de 12 pieds de côté, des vues soit animées, soit par transparence, soit par réflexion.

---

(1) Observons que le titulaire de la chaire de Géographie à l'Ecole des Hautes Etudes est M. Laureys, ancien professeur de Géographie commerciale et industrielle à bord du voilier *L'Avenir*, navire-école sur lequel il avait rang d'officier de marine.

Ces dernières paraissent en relief et reproduisent les couleurs des objets posés dans l'appareil, car il ne s'agit nullement ici de projeter des clichés qui peuvent néanmoins être utilisés dans les projections par transparence.

On aura saisi immédiatement les avantages de ce dispositif ingénieux. On peut projeter des photographies, des plans, des gravures, des diagrammes, des cartogrammes, des produits qui peuvent être contenus dans des récipients, des livres ouverts, des atlas, etc. C'est la suppression presque complète des cartes murales, du moins dans l'enseignement supérieur, car cet appareil s'imposera à toutes les institutions de cette catégorie. L'étude complète d'un pays exigerait un grand nombre de cartes murales, certainement plus d'une centaine, et à vrai dire, beaucoup n'ont jamais été éditées, parce qu'elles n'ont qu'une importance relative ne justifiant pas leur exécution, qui serait assez coûteuse, vu le tirage réduit. De plus, pour en avoir une collection complète il faudrait un matériel considérable, d'un classement difficile et coûtant fort cher. Désormais ces inconvénients, pour ne pas dire cette impossibilité, ont disparu. Il suffit de poser un atlas dans l'appareil et d'en tourner les pages pour voir les cartes projetées.

Par ces procédés, l'élève se familiarise avec l'aspect physique, orographique, hydrographique, etc., des pays ; il apprend à connaître leur faune, leur flore, tandis que d'autre part, le musée commercial et industriel fournit à son examen les matières premières des trois règnes de la nature et la cinématographie lui montre les industries et les métiers, mettant sous ses yeux l'activité des centres producteurs, des ports, etc. Petit à petit, le matériel de l'Ecole s'enrichira de vues, de photographies, de produits, de collections iconographiques, de films et de clichés soit acquis, soit pris et imprimés par l'Ecole elle-même qui est outillée à cette fin.

Un enseignement ainsi illustré est moins aride, moins austère ; il est plus profitable, il fixe mieux les idées, est plus vivant et laisse une impression profonde et durable dans l'esprit des auditeurs.

De plus qu'intuitif, il sera raisonné ; car après l'exposé du cours, l'élève tirera de lui-même les conclusions, il verra naturellement, sans qu'il soit nécessaire de le lui signaler, comment les industries découlent des productions naturelles qui dépendent, elles, du climat, de l'altitude, de la configuration et de la composition du sol, et autres causes qui ont contribué au développement de l'activité commerciale et industrielle, chez les nations qui se trouvent à la tête du trafic

mondial et avec lesquelles le Canada est entré en compétition déjà compétition qui deviendra de plus en plus vive. En d'autres termes, l'élève comprendra les causes, en grande partie géographiques, de la localisation des industries dans les diverses régions d'un pays, les motifs de supériorité de certaines de ces industries comme les raisons de la situation pénible d'autres et, par un rapprochement, il saisira le degré d'importance de la concurrence faite, ou qui pourrait être faite, à nos industries nationales, il se rendra compte des grands courants commerciaux et verra les industries qui pourraient naître et subsister en notre pays. Ainsi compris, l'enseignement de la géographie commerciale et industrielle doit fatalement amener une meilleure adaptation des intelligences, des forces vives de la nation aux nécessités contemporaines.

Les pages qui précèdent montrent que l'étude de la géographie commerciale et industrielle a une importance primordiale ; aussi, cette étude tiendra-t-elle une large place dans l'enseignement donné à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. En effet, indépendamment du côté utilitaire elle a une valeur éducative très appréciable ; elle aiguillonne la curiosité de l'élève, fait naître l'esprit d'observation et de recherche, lui apprend à interpréter les documents à leur juste valeur, développe en lui le sens patriotique, en lui apprenant à mieux connaître son pays par la compréhension nette qu'il acquerra de sa situation économique, de l'avenir qui lui est réservé au point de vue de son commerce, de ses industries extractives, manufacturières, agricoles, ou encore de ses affaires financières ou maritimes. De là, à faire de lui un ardent pionnier des intérêts matériels canadiens, il n'y a qu'un pas, et ce pas sera vite franchi parce que son intérêt personnel se confondra avec l'intérêt national.

C'est ce but-là qu'il faut viser et atteindre.

Il ne faut pas se le dissimuler, la réalisation d'un tel programme n'est pas chose aisée ; ce serait une absurdité que de vouloir atteindre du premier coup ce résultat qui est un idéal. Mais l'impulsion est donnée et chaque jour un nouvel effort viendra se joindre aux efforts des jours précédents dans le but de se rapprocher toujours de cet idéal.

Et c'est déjà beaucoup.

A.-J. de Bray.



Les dunes de Lachute



E collégien ne garde de ses études de la carte d'Afrique que le souvenir d'une plaine immense de sable, où passent de temps à autre par des roulis que le vent efface, et que les oasis seules font ici et là retrouver, de longues files de chameaux. Bien longtemps après que, dans sa mémoire le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Egyte ont effacé leurs frontières, se sont fondus en une immense contrée de couleurs et de lumière glissant peu à peu dans les flots bleus de la Méditerranée, bien longtemps après que la Montagne-Table de Capetown s'enfonçant, s'enfonçant toujours, a fini par totalement disparaître, le collégien d'autrefois se souvient encore des déserts du Sahara, en retient une image nette et précise, sans doute parce que son imagination a été frappée des scènes de désolation et de misère que cette image ne manque pas d'évoquer, quand on a lu le journal de voyage des Nachtigal, des Flatters, des Revoil, des Duveyrier.

Quand on porte la livrée d'écolier on ne se figure pas que dans la province de Québec il existe des déserts moins considérables, moins poétiques [parce que les chameaux montés par des arabes ou des Touaregs n'y défilent pas] moins poétiques, dis-je, que ceux d'Afrique, plus tristes cependant parce que l'industrie humaine les a elle-même créés dans un pays où ils ne devaient jamais exister et où ils avancent comme une armée rangée en bataille à la conquête des champs de labour et des grasses prairies.

Je ne voudrais pas aujourd'hui faire le dénombrement de tous les déserts qui font dans la vaste province de Québec tache fauve ; je

n'en aurais d'ailleurs pas la place dans ce court article, et personne peut-être n'en aurait cure. Un exemple, un nom suffira, d'autant plus, que tous nos déserts se ressemblent et dans leur formation et dans leur activité, que faire l'histoire de l'un c'est parler de l'autre, que décrire celui-ci c'est peindre celui-là.

A Lachute donc, entre la rivière du Nord et le chemin de fer Canadien Nord s'étend sur une aire de 1000 acres une plaine de sables mouvants où ici et là, surtout le long du chemin du roi, quelques petits arbres font tache verte. Ces sables proviennent de la désagrégation de roches siliceuses (nous sommes dans les Laurentides, le pays de silices) qui ont été réduites comme sous de puissantes meules par les agents atmosphériques à l'état d'éléments très fins et très légers. Autrefois la forêt retenait en place par ses multiples racines toutes ces fines particules du sol. La forêt a disparu, et les sables retenus par aucune végétation subissent l'action du vent. Ils se rident comme une mer, forment vagues, glissent et s'avancent. Les vagues se forment au contact des obstacles que les sables rencontrent dans leur marche ; elles n'augmentent pas, semble-t-il, de volume après leur formation, le vent dépouillant sans cesse leurs crêtes pour étendre, agrandir le désert. Cette mer de sable avance très rapidement ; des expériences ont démontré qu'elle gagnait par année sur les champs voisins environ 70 pieds de terrain. On a une assez juste idée de la rapidité avec laquelle cette conquête se fait, quand on sait que le sable n'a commencé, au dire des vieux fermiers, à poudrer qu'il y a 40 ans et qu'il s'étale aujourd'hui, comme nous l'avons dit plus haut, sur une aire de 1000 acres. En certain endroit les sables se sont avancés jusqu'à la rivière du Nord au fond de laquelle ils glissent.

A en juger par les parcelles qui ont été épargnées, les terrains que les sables ont recouverts, étaient au point de vue agricole de toute première qualité. La forêt, lorsqu'elle existait, protégeait la culture, en disparaissant elle a amené la ruine de celle-ci. Quelques-unes des fermes qui sont sises en cette région sont aujourd'hui abandonnées ; les sables mouvants ont chassé à la fois les moissons et les moissonneurs. *Et divites dimisit inanes.* Quelques colons ont même pu vérifier l'exactitude des commentaires de la Bible sur l'instabilité des demeures édifiées sur le sable.

Il est certaines régions où la forêt est une nécessité, là où elle préside à la source des cours d'eau et là où elle retient en place les fines particules de sable. Vouloir qu'en ces endroits la forêt soit tom-

bée pour alimenter le commerce du bois, c'est agir contre nature, c'est s'exposer à des retours terribles de celle-ci, qui comme l'on sait, ne pardonne jamais à ceux qui méprisent ou méconnaissent ses lois. Les colons de Lachute, comme ceux de Berthier, comme ceux du Lac St-Jean ont fini par réaliser, après de dures leçons l'importance que l'on devait attacher à la conservation des massifs forestiers. Devant la marche progressive des sables ils ne sont pas restés inactifs, ils ont tâché de les arrêter, de les fixer par tous les moyens que la nature leur aurait enseignés, s'ils avaient su voir, et que leur suggéraient les expériences des Trappistes d'Oka. On n'ignore pas en effet qu'à Oka les Trappistes ont réussi par des plantations, commencées en 1886, à donner de la stabilité aux sables mouvants, à enrayer leur progrès, et à ainsi sauver de la destruction un village florissant. S'inspirant de ces leçons, les colons de Lachute se sont donc mis à l'œuvre, il y a quelque 15 ans, et ont effectué le long de la route qui mène de Lachute à St-Jérôme, des plantations de pin blanc, de pin maritime, de mélèze, d'épinette blanche, de sapin, de tremble, d'aulne gris et de saules. Les résineux sont certainement les essences dont on doit favoriser la propagation en de tels terrains, parce que ce sont eux qui fournissent à l'époque des coupes les produits les plus recherchés, et dont la vente est, dans une certaine mesure, rémunératrice du travail et des dépenses qu'a coûtés le reboisement.

On ne peut songer à voir réussir dans des sables mouvants les essences que l'on plante, si l'on n'a soin de fixer tout d'abord ceux-là, de les empêcher de poudrer, par des plantes ammophiles, comme le gourbet. Si l'on ne prend cette précaution, le vent aura bientôt fait d'amonceler les sables en bourrelets sur les plants de reboisement, qui en mourront. A Oka, l'abbé Lefebvre qui a dirigé et mené à bonne fin le reboisement des dunes, avait au préalable semé quelque cent poches d'agrains, et étendu de la paille d'avoine, d'orge et de sarrasin, pour retenir les sables en place. A Lachute, depuis quelques années, on a avec profusion, avant d'installer les essences forestières de valeur, semé le gourbet qui se propage avec une étonnante rapidité et prend vigoureusement possession de ces terrains arides.

Le reboisement des dunes de Lachute n'a pas eu tout le succès que l'on en espérait, parce que l'on a commis l'erreur de laisser à nu certains monticules très menaçants d'où le vent chassait sans cesse les sables en poudrerie. Sans effet appréciable sur la marche générale

des sables, il n'a servi, semble-t-il qu'à préserver temporairement certaines parcelles de propriété. Ces demi-succès tiennent surtout, croyons-nous, à ce qu'il n'y a pas eu de plan bien défini dans la lutte entreprise contre les dunes, et à ce que certains colons se sont totalement désintéressés de cette œuvre de reforestration, dont ils auraient été du reste les premiers à profiter.

L'initiative privée ne peut être escomptée dans des entreprises de cette sorte, il y a toujours quelque part des tergiversations, des indécisions ; il y a même quelquefois devant l'œuvre de la nature un laisser-faire vraiment désolant. A Oka, les sables seraient encore à se répandre en destruction si des Trappistes ne s'étaient pas trouvés pour lutter contre eux et les arrêter. Le dévouement jamais démenti, le travail patient et soutenu des trappistes ne s'est pas logé à Lachute ; les colons les plus intéressés à voir les dunes s'arrêter, ne se sont pas, pour les combattre, assez resserrés en communauté, aussi les dunes ici et là instables auront-elles bientôt recouvert les parcelles qu'elles ont encore laissées intactes, si le reboisement n'est poussé avec vigueur et ne se généralise. Sur des terrains morcelés entre plusieurs propriétaires, l'Etat seul peut mener à bonne fin l'œuvre utile de la reforestration, comme le prouve assez l'exemple des Landes de Gascogne.

Le gouvernement de cette province a l'intention de rétablir la forêt sur ces terrains sans valeur et toujours menaçants, d'où jamais les colons n'auraient dû la chasser ; et c'est pour accomplir cette œuvre éminemment utile, et faire qu'elle soit un succès, qu'il a installé une pépinière à Berthierville et créé un service forestier.

Les collégiens canadiens pourront encore se rappeler les déserts de l'Afrique, ils oublieront, ils seront forcés d'oublier, s'ils les ont jamais connus, ceux de la province de Québec.

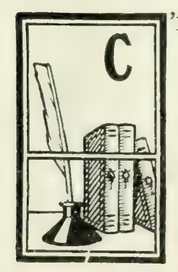
AVILA BÉDARD,
Ingénieur-forestier.





LA REGION LABELLE

Dans la vallée de l'Outaouais.—Sur la route du chemin de fer du Pacifique.—Les nouvelles colonies en 1910.



C'est une vérité confirmée par l'expérience que la colonisation suit invariablement le chemin de fer. Les colons se portent de préférence là où ils peuvent compter sur des communications rapides et faciles, et les colonies embryonnaires n'arrivent elles-mêmes à se développer qu'à la condition d'être desservies par une voie ferrée qui leur ouvre des débouchés pour l'écoulement de leurs produits.

Le chemin de fer du Pacifique Canadien en pénétrant dans la région laurentienne située au nord-ouest de la ville de Montréal, en s'enfonçant dans cette immense vallée de l'Outaouais—qui comprend plus de 40,000 milles carrés—a précipité le mouvement colonisateur et déterminé de ce côté un courant qui n'a guère connu depuis de ralentissement (1).

(1) Le Pacifique Canadien a ouvert, en 1909, un nouveau tronçon de ligne qui met Montréal en communication directe avec la vallée supérieure de la Lièvre. Cet embranchement part du Nominingue en suivant la *Swaga*, affluent extrême de la rivière Rouge, puis traverse ensuite du bassin de cette rivière dans celui de la rivière Kiamika. Le pays parcouru par cet embranchement est, d'après le chef du service forestier, M. G. Piché, assez accidenté, le sol médiocre. peu profond. Le terminus actuel est le *Rapide-de l'Orignal*, appelé aussi Mont-Laurier, situé sur les bords de la Lièvre. On projète de prolonger cet embranchement jusqu'à Maniwaki.

A la place des forêts vierges et dans les trente à quarante cantons arpentés qui s'étendent du nord au sud, et de l'est à l'ouest de la rivière des Outaouais, ont surgi des villages et des paroisses aujourd'hui parfaitement organisés, en même temps que de nouvelles colonies se fondent et s'ouvrent tous les jours.

Ce sont ces villages, ces paroisses, ces établissements nouveaux que nous nous proposons de faire défiler devant les yeux de nos lecteurs, persuadé que nous sommes, que c'est encore le plus sûr moyen de bien faire saisir l'importance du mouvement colonisateur dans cette partie du pays.

Disons tout d'abord qu'avant l'année 1879, tout l'espace compris entre Sainte-Agathe-des-Monts et le grand lac Nominingue n'était qu'une épaisse forêt. Seuls, quelques rares chasseurs ou amateurs de pêche osaient s'aventurer dans ces régions nouvelles. On va voir quels merveilleux changements se sont opérés dans les trente dernières années. Nous prenons, comme point de départ, la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, dans le comté de Terrebonne, à 60 milles de Montréal.

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

La fondation de cette paroisse remonte à 1861. Elle est agréablement sise sur les bords du lac des Sables et très fréquentée par les touristes et les citadins durant la belle saison. Ce lac des Sables formé de quatre grandes baies aux rives pittoresques mesure quinze milles de tour. Un nombre considérable de chalets sont installés sur ses bords. Sainte-Agathe n'a jamais été un centre de colonisation ; son sol est plutôt ingrat. Elle doit son développement à son site d'abord, et puis à ses industries. Les religieuses dites “ Filles de la Sagesse ” y dirigent une importante maison d'éducation. La population actuelle est de 3,600 âmes.

Depuis quelques années, les hygiénistes ont fait une grande réputation à ce village qu'encadrent de superbes montagnes. On a reconnu que l'air vivifiant de son climat, de même que les émanations parfumées de ses grands bosquets, offraient de grandes chances de salut aux poitrinaires. Il n'en a pas fallu davantage pour attirer ici chaque année des centaines de malades qui se trouvent fort bien d'un séjour de quelques semaines ou de quelques mois sous les grands arbres de la forêt et dans une atmosphère d'une pureté indicible.

SAINT-FAUSTIN

Placé, comme Sainte-Agathe, sur la route du chemin de fer du Pacifique, à 78 milles de Montréal. Cette paroisse qui remonte à 1886, fait partie du canton Wolfe. La population est d'environ 1500 âmes. Il y a église, magasins, hôtelleries, scieries, etc. On y fait l'exploitation du bois dur.

Tout près de Saint-Faustin se rencontre le lac Supérieur où s'est installée une colonie de canadiens rapatriés de la Californie et des Etats-Unis de l'Ouest.

SAINT-JOVITE

C'est la plus ancienne paroisse de la vallée de la rivière Rouge ; elle date de 1880 (1). Située dans le canton de Salaberry, à 86 milles de Montréal et entourée qu'elle est de lacs poissonneux, St-Jovite a fini par constituer un centre d'attraction pour les sportmen. C'est aussi une bonne paroisse agricole pourvue de beurreries, d'une douzaine de scieries, d'hôtels, de magasins, etc. Elle finira peut-être par devenir un centre industriel alors que l'on utilisera la houille blanche fournie par la rivière Rouge.

Sa population est de 1550 âmes.

MONTAGNE TREMBLANTE

Immédiatement après St-Jovite et à sept milles de cette paroisse se rencontre la *Montagne Tremblante*, au pied de laquelle se sont installés un certain nombre de colons, en même temps que les citadins y construisaient des résidences d'été.

La Montagne Tremblante a imposé son nom au lac qui repose à ses pieds et dans lequel elle semble se mirer avec amour.

Cette montagne d'une hauteur de 1600 pieds constitue avec son lac l'un des endroits les plus pittoresques et les plus ravissants de toutes les Laurentides.

Depuis quatre ou cinq ans l'industrie de l'alcool méthylique et celle de la carbonisation du bois y ont fait leur apparition et se développent rapidement. C'est maintenant un véritable village.

La rivière Rouge qui court de l'est à l'ouest prend sa principale source dans une série de lacs situés entre les comtés de Joliette et de Montcalm. Sa branche principale traverse les cantons Mousseau, Marchand, Joly, Clyde, Salaberry, Arundel, Harrington et Grenville, pour se jeter dans l'Ottawa, entre le village de Grenville et la Pointe-du-Chêne. Elle est flottable dans presque toute sa longueur.

LABELLE

Ce nom évoque le souvenir du grand apôtre de la colonisation de la région du Nord : le curé Labelle. Il fut donné tout d'abord au grand lac enclavé dans les cantons Joly, Minerve et Labelle, puis passa au village que l'on désignait antérieurement sous l'appellation de *Chute-aux-Iroquois.*

Il y a vingt ans, tout l'immense territoire baigné par le lac Labelle, magnifique nappe d'eau encadrée d'agrestes montagnes au front garni de forêts touffues, donnait à peine asile à deux colons. Il y en a aujourd'hui 1400, et le village placé en plein sur la route du Pacifique, à 101 milles de Montréal, tend à progresser chaque jour.

Un bateau à vapeur dessert les vingt-cinq milles de tour du lac Labelle, ce qui est un grand appoint pour les colons et les touristes qui affluent ici, à la recherche du gibier de terre comme du gibier des lacs.

LA CONCEPTION

Cette colonie se trouve placée sur la rivière Rouge, à cinq milles seulement du chemin de fer du Pacifique.

Elle forme partie du canton Clyde dont le sol est formé de terre argileuse et de bonne qualité.

Fondée en 1891, la Conception renferme aujourd'hui une population de près de 600 âmes.

SAINT-RÉMI

Au sud-ouest du canton Clyde, et dans le canton Amherst, se rencontrent deux colonies, *Notre-Dame-des-Anges*, près du lac Rond, et un peu plus bas Saint-Rémi, sur les bords du lac Rat Musqué, à 43 milles du Nominingue. Saint-Rémi date de 1886 et contient une population de 575 habitants.

LA MINERVE

A 12 milles de Labelle, dans le canton du même nom.

La fondation de la mission remonte à 1885, et celle de la paroisse—Ste-Marie—à 1904.

Le sol de ce canton est rocheux et montagneux, mais il s'y trouve de la bonne terre en maints endroits.

Les débuts de la colonie n'ont pas laissé que d'être lents et rudes, l'énergie et la persévérance des colons ont fini néanmoins par triompher de tous les obstacles.

Sainte-Marie de la Minerve renferme aujourd'hui une population de 500 âmes et est pourvue d'une chapelle, de deux écoles, d'un hôtel, d'un bureau de poste, de magasins et de scieries.

Tout comme Labelle, la Minerve est émaillée de lacs et de rivières. C'est dans ce canton que se rencontre le lac Chapleau, une attrayante petite nappe d'eau, qui est devenue la propriété d'un club de sportmen.

On a donné à ce canton le nom de Minerve pour rappeler le souvenir du journal *La Minerve*, fondé en 1827, par Ludger Duvernay, de concert avec l'hon. A. N. Morin.

MACAZA

C'est une colonie naissante qui forme partie des cantons Marchand, Lynch et Nantel.

Elle est sise sur la rivière du même nom, à 6 milles de Labelle, par chemin de fer. Elle ne compte encore qu'une soixantaine de familles, localisées entre le lac Chaud et le lac Macaza.

Le sol est généralement bon et propice à l'élevage des bestiaux.

Le lac Macaza, qui avoisine la colonie et qui est bordé d'excellentes terres, a vu se grouper sur ses rives, en ces dernières années, une trentaine de familles israélites qui ont bâti une synagogue et une école.

Macaza est le nom d'un vieux sauvage qui campait sur les bords d'un lac dans cette région. Le vocable canonique de la mission est *Notre-Dame-du-Divin-Pasteur.*

L'ANNONCIATION

Colonie du canton Marchand, à l'est de la rivière Rouge, à 12 milles de Nominingue et à 115 milles de Montréal.

C'est une paroisse dont les cadres sont à peu près remplis. Fondée en 1895, elle renferme déjà une population de 1629 âmes. Il y a une église, un couvent, plusieurs écoles, 5 hôtels, 5 magasins, 2 forges, 4 scieries, une manufacture de portes et châssis, etc.

Cette nouvelle paroisse est desservie par les chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception.

L'ASCENSION

Sur la rivière Rouge, à quinze milles de l'Annonciation, dans les cantons Mousseau et Lynch.

Cette colonie, dont la création remonte à l'année 1895, a pris une certaine extension en ces dernières années. On y remarque une

église et un curé résidant, une école, un hôtel, un moulin à farine, un magasin, trois scieries, une beurrerie, avec une population de 650 habitants.

TURGEON

La colonie du canton Turgeon a reçu le nom canonique de *Sainte-Véronique.* Elle est située à onze milles du Nominingue, sur les bords du lac Tibériade.

Elle a neuf ans d'existence et renferme une population d'environ 500 âmes. Il y a un curé résidant, une église, une école, deux magasins, un bureau de poste, une beurrerie, deux scieries.

Le nom de ce canton a été donné en l'honneur du R. P. A. D. Turgeon, Jésuite, qui fut chargé par le Souverain-Pontife de le représenter dans la question du règlement des biens des Jésuites avec le gouvernement de Québec.

NOMININGUE

C'est le centre de la région Labelle, à 126 milles de Montréal.

La colonisation dans le canton Loranger—dont le Nomininque fait partie—a débuté dans les environs du grand lac Nominingue, une majestueuse nappe d'eau de trente-cinq milles de tour, remplie de poissons et fréquentée par du gibier de toute espèce.

En 1884, il n'y avait encore cependant que trente-deux familles. Huit ans plus tard, un colon, du nom de Corbin, construisait la première habitation sur les bords du petit lac Nominingue. Aujourd'hui, la colonie qui s'est renforcée de onze cents à 1200 personnes est devenue la paroisse *Saint-Ignace-de-Nominingue*, avec église, couvent, hôpital, dix magasins, cinq hôtelleries, beurreries, fromageries, forges, tanneries, etc. Bref, une organisation des plus complètes. Ajoutons qu'il s'y fait un commerce de bois considérable.

Le sol du Nominingue est de terre jaune très fertile. Les explorateurs assurent que plus des deux tiers du canton sont susceptibles d'être colonisés. Le foin y croît en abondance ; même le blé, l'avoine, l'orge, toutes les céréales.

Le canton Loranger renferme une quinzaine de lacs aussi pittoresques, aussi sauvages, aussi poissonneux que le grand lac Nominingue, quoique de moindres dimensions.

D'autre part, l'ouverture, par le gouvernement de Québec, d'une nouvelle artère de colonisation— le chemin Gouin—faisant communiquer le Nominingue avec la Ferme-Neuve; dans le canton Wurtele,

après avoir traversé les cantons Boyer, Rochon et Moreau, a imprimé un nouvel essor à la colonisation dans cette région.

Nominingue est un mot algonquin dont la signification est demeurée encore douteuse. Le R. P. Lemoine, linguiste distingué, opine à croire que ce mot peut signifier le pays ou le lac où *l'on se oint.*

ROCHON

C'est le nom d'un canton nouvellement ouvert à 20 milles du Nominingue par chemin de fer et par voiture. Il doit son nom à feu M. le juge Rochon qui fut autrefois député de la vallée d'Outaouais, à l'Assemblée Législative et qui s'occupa quelque peu de la colonisation de ce territoire.

La rivière Kiamika arrose la partie extrême de ce canton et le chemin Gouin en traverse les sixième et septième rangs qui sont aujourd'hui en grande partie occupés.

Les explorateurs sont d'opinion que les meilleurs lots se rencontrent particulièrement à l'est du canton, près du grand lac Kiamika et de la ligne du canton Turgeon.

La population actuelle de la nouvelle colonie est de 75 âmes.

CANTON BOYER

Colonie—aussi appelée Christinville—desservie par le chemin de fer du Pacifique. Elle n'est située qu'à une douzaine de milles du Nominingue, et est traversée par le chemin Gouin (1).

Le nom de ce canton rappelle le souvenir de l'honorable Arthur Boyer, député de Jacques-Cartier qui fut membre du cabinet en 1890-91.

MONTIGNY [2]

Le canton Montigny est à 12 milles du Nominingue en suivant le chemin Chapleau.

Ce canton est remarquable par la variété de ses bois, la qualité de son terrain, et il dépasse tous les autres par la multitude de ses lacs.

---

(1) Le chemin de colonisation appelé *chemin Gouin* couvre une longueur totale de trente-sept milles. Cette nouvelle route part du septième rang du canton Loranger et vient aboutir à la FermeNeuve, dans le canton Wurtele, traversant en entier les cantons Boyer, Rochon, Moreau, et effleurant les cantons Loranger et Montigny.

[2] Nom donné au canton en l'honneur de M. Testard de Montigny, ancien Recorder de la ville de Montréal et chevalier de l'ordre militaire de Pie IX.

On peut dire, sans exagérer, que c'est là l'Eldorado du pêcheur et du chasseur. Les nappes d'eau se touchent presque, et il y en a de toutes les formes et de toutes les dimensions. La plupart d'entre elles portent des noms historiques, empruntés soit à l'histoire du pays, soit à l'histoire de France. C'est ainsi que nous trouvons-là, se voisinant, les lacs *Gamelin*, *Montigny*, le lac *Charette*, en souvenir du général de ce nom qui commanda les zouaves, les lacs *Saint-Antoine-de-Padoue*, *Saint-François d'Assise*, le lac *Lamoricière*, le lac *Pimodan*, les lacs *Pie IX*, *Léon XIII*, le lac des *Zouaves*, le lac *Allet.* les lacs *Moreno*, *Louis Veuillot*, *Lacordaire*, *Ravignan*, *Olivant*, d'*Youville* et vingt-cinq autres. Tous ces noms sonnent agréablement aux oreilles. On se croirait transporté dans un petit coin de France, mais de la France catholique.

On fonde sur ce canton de grandes espérances pour l'avenir. Une quarantaine de familles y ont déjà planté leurs tentes, mais ce n'est qu'un prélude.

SAINT-GERARD-DE-MONTARVILLE

Les commencements de cette colonie remontent à l'année 1886.

Le village est bâti sur la rivière Kiamika, qui se jette dans la rivière du Lièvre, à 22 milles du Nominingue.

On s'y rend en suivant le chemin Chapleau, à travers un territoire incomparable de pêche et de chasse occupé en grande partie par des clubs de sportmen.

Saint-Gérard, qui n'est qu'à six milles du chemin de fer, fait partie des cantons Kiamika, Bouthillier et Dudley.

Il n'est peut-être pas superflu de rappeler que le canton Kiamika, dans lequel se trouve enclavé Saint-Gérard, est l'un des plus fertiles qui existent dans la province. Du reste, presque tout le bassin supérieur de la rivière du Lièvre est une admirable contrée agricole, offrant les plus ravissants aspects, avec ses vastes parcs naturels, foisonnant de forêts épaisses, formées des plus belles essences de nos bois (1).

---

(1) Le bassin de la Lièvre est arrosé par la rivière du Lièvre qui traverse le comtés de Maskinongé, de Berthier, de Joliette, de Montcalm, le centre du comté d'Ottawa, et qui, après un parcours de 210 milles, mêle ses flots à ceux de la rivière Ottawa, à la station Buckingham, sur la voie du Pacifique Canadien, à 18 milles au-dessous d'Ottawa.

Des ponts jetés sur les rivières Kiamika et du Lièvre relient les différentes sections de la paroisse de Saint-Gérard. Celle-ci possède une église, 4 magasins, 3 hôtelleries, 4 écoles, 2 fromageries, 5 scieries, etc. Sa population est de 700 habitants.

A quatre milles au nord de Saint-Gérard, se rencontre la *Ferme Rouge* qui fut créée par le fameux Joe Montferrand qui était chef de chantiers.

NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN

Cette colonie, forte de 400 âmes, s'est formée à même le canton Wabassee et partie des cantons Dudley et Bouthillier.

Elle se trouve située en arrière de Saint-Gérard, en descendant la rivière du Lièvre.

Au début, cette colonie s'appelait *Lacaux;* on lui a substitué le nom de Notre-Dame-de-Pontmain, en souvenir du pèlerinage du même nom en France.

NOTRE-DAME-DU-LAUS

Colonie de 700 personnes située sur la rivière du Lièvre, dans le canton Wells, à 50 milles de Buckingham.

Les explorateurs constatent que le chevreuil abonde dans cette région.

Notre-Dame-de-Laus est un pèlerinage célèbre en France. Il est situé dans la commune de Saint-Etienne d'Avançon, département des Hautes Alpes. L'église de Notre-Dame-du Laus fut élevée en 1667, à la suite d'une apparition de la sainte Vierge à une jeune bergère, Benvite Rencurel.

LE LAC-AUX-ECORCES

Ce lac assez vaste est situé dans le canton Campbell, à une douzaine de milles de Saint-Gérard, dans le voisinage de la rivière Kiamika.

Une colonie de 500 personnes s'est groupée autour du lac et l'on a formé la paroisse de Saint-François-Régis. Le chemin de fer du Pacifique côtoie les bords du lac qui est tenu pour un endroit fameux pour la pêche et la chasse. Le président de la compagnie du Pacifique, Sir Thomas Shaughnessey, possède une île dans ce lac.

La naissance de cette colonie ne remonte pas au-delà de l'année 1898. Elle a aujourd'hui une chapelle, un prêtre résidant, 2 écoles, 2 hôtelleries, un bureau de poste, 2 scieries, un moulin à farine, etc.

LAC-DES-ILES

A huit milles de Saint-Gérard, à l'ouest de la rivière du Lièvre et à une dizaine de milles du chemin de fer.

Ce lac est enclavé partiellement dans les cantons LeBouthillier et Robertson. La région qui l'entoure se compose d'un sol uni de bonne qualité. Depuis 1896, une colonie, Saint-Aimé du Lac-des-Iles, s'est installée sur les bords de cette nappe d'eau qui est réputée très poissonneuse. On y a bâti une chapelle, un bureau de poste, une scierie, etc.

La paroisse de Saint-Aimé, nous apprend le chef du service forestier de Québec, M. G. Piché, qui vient de parcourir toute cette région, n'est érigée que depuis six ans. On y compte 50 familles, formant une population totale de 295 habitants. Ces gens, nous dit M. Piché, vivent d'un peu de culture, de chasse et de pêche, et de l'exploitation forestière. Le pays est vallonneux et ne paraît pas très riche.

Quant au lac lui-même, il est très beau, très grand et très poissonneux. Si le chemin de fer passe à proximité, il deviendra avant peu un centre très recherché pour la villégiature.

Le lac des Iles qui a 50 milles de tour doit son nom au fait qu'il renferme 42 îles.

RAPIDE-DE-L'ORIGNAL

C'est le nom d'un établissement situé sur la rivière du Lièvre, à 14 milles de Saint-Gérard, dans le canton Robertson. Ce nom a été changé plus tard en celui de *Mont-Laurier* (1). La station, porte le nom *Duhamel*, en souvenir de l'ancien archevêque d'Ottawa.

Les premiers colons se fixèrent ici vers 1887. Ils se placèrent des deux côtés de la Lièvre, c'est-à-dire les uns dans le canton Campbell, les autres dans le canton Robertson.

Etant donné la richesse du sol de ces deux cantons avec en plus l'arrivée depuis un an du chemin de fer du Pacifique qui plaça son terminus en cet endroit, la nouvelle colonie ne devait point tarder à entrer dans la voie du progrès. En 1875, la population se montait à 450 habitants ; elle est aujourd'hui de 1,450.

---

(1) D'où vient ce nom si singulier de *Rapide de l'Orignal?* Au témoignage des vieux sauvages de l'Outaouais, un orignal, vivement poursuivi par les chasseurs, s'était jeté à la nage dans la rivière du Lièvre et avait sauté sain et sauf le rapide formé par cette rivière. C'est l'explication que l'on donne de l'origine de ce nom, et elle paraît vraisemblable.

C'est une paroisse des plus florissantes. On y remarque une église, trois écoles, 5 magasins, 3 hôtels, une fromagerie, une fabrique de portes et châssis.

FERME-NEUVE

A 11 milles du Rapide-de-l'Orignal, et à 48 milles du Nominingue, toujours en remontant la rivière du Lièvre.

Cette paroisse forme une superficie totale de 138 milles. Sa fondation ne remonte qu'à une huitaine d'années, mais elle a fait dans cet intervalle des progrès remarquables puisque la population y est déjà de 1,285 âmes. Elle doit son immense progrès à l'excellente qualité du sol des cantons dont elle fait partie, savoir : Gravel, Moreau et Wurtele, et à l'ouverture du chemin Gouin, qui la met à 87 milles de Nominingue. Il se fait dans ses environs des chantiers considérables. Cette colonie possède une église, 3 écoles, 6 magasins, 3 hôtels, 3 forges, 4 scieries et un moulin à farine. C'est enfin une paroisse parfaitement organisée avec un curé résidant et un médecin. C'est à Ferme-Neuve que se trouve l'école fondée par les journalistes de Montréal.

Ferme-Neuve est à 11 milles du terminus du chemin de fer du Pacifique Canadien. Il est question de construire un barrage sur la rivière du Lièvre pour faciliter la navigation à vapeur jusqu'au Rapide-de-l'Orignal. Il reste encore plusieurs bons lots et des pouvoirs hydrauliques qui ne demandent qu'à être exploités.

EUG. ROUILLARD.





Le Congrès forestier

SIR Wilfrid Laurier, le premier ministre du Canada, avait convoqué pour les 18, 19, 20 de janvier 1911, la réunion à Québec de tous les membres de l'Association Forestière Canadienne. Ce congrès qui a reçu l'appui enthousiaste de Sir Lomer Gouin et de l'honorable Jules Allard, a été un des plus importants et des plus intéressants qui aient été tenus au Canada depuis la fondation de l'Association Forestière Canadienne. On y a étudié en effet, et discuté toutes les questions qui se rattachaient à l'aménagement et à la conservation des ressources naturelles du pays tout entier. Cependant, et cela va de soi, on s'est occupé tout spécialement, à ce congrès, de la province de Québec, dont la richesse naturelle est faite surtout de ses pouvoirs hydrauliques et de ses forêts. Un pays, qui ne peut espérer, comme les provinces de l'Ouest, son développement de l'agriculture [on sait que dans la Province de Québec les terres agricoles couvrent relativement peu de superficie] doit se tourner vers l'industrie. L'industrie aujourd'hui, et personne ne l'ignore, a besoin pour réussir de l'électricité.

Les pouvoirs hydrauliques de cette province, susceptibles, s'ils étaient tous exploités, de générer une somme presque fabuleuse d'énergies électriques, capables d'activer une infinité d'usines, n'auront de valeur, ne resteront ce qu'ils sont, que si les forêts, qu'on trouve à leurs sources, sont préservées de la destruction.

On sait d'autre part, que les forêts de la province fournissent la matière première à un grand nombre d'ateliers, d'usines et de fabriques, et qu'elles doivent être exploitées méthodiquement et protégées contre les feux et les dilapidations, si on veut, qu'elles ne se déprécient pas, et n'amènent pas la ruine des industries qui en dépendent.

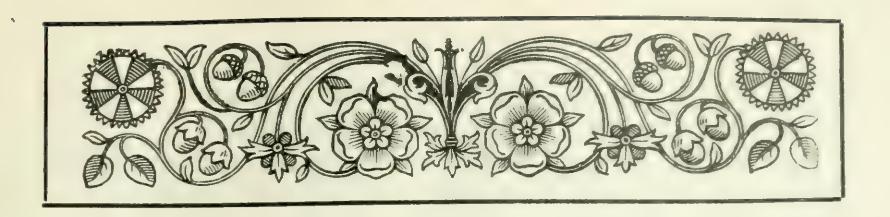
Donc les forêts et les cours d'eau, concourant tous deux au progrès matériel du pays, [l'existence de l'une est intimement liée à la présence de l'autre] doivent être jalousement conservés.

On verra dans un article intitulé " *Les dunes de Lachute,* " et publié dans ce numéro, dans quelle mesure l'agriculture bénéficie de la présence de la forêt.

Le congrès forestier, en s'occupant, comme il l'a fait, de rechercher les moyens de préserver le plus clair des ressources naturelles de la province de Québec, n'a pas manqué d'intéresser tous ceux, industriels et agriculteurs, qui veulent la prospérité de leur pays.

AVILA BÉDARD,
Ingénieur-forestier.





Le Bas Saint-Maurice

LE 7 octobre 1535, Cartier, revenant de Montréal, passa par " le travers d'une rivière qui vient de vers le nord, sortant au fleuve, à l'entrée de laquelle il y a quatre petites îles pleines d'arbres ; nous nommâmes icelle rivière la rivière de Fouez... et commanda le capitaine apprêter les barques pour aller avec marée dedans icelle, pour voir la nature d'icelle, ce qui fut fait, et nagèrent celui jour amont la dite rivière, et parce qu'elle fut trouvée de nulle expérience ni profonde, retournèrent et appareillâmes pour aller plus aval ", c'est-à-dire retourner à Québec.

Cartier distingue entre fleuve et rivière, ce qui était rare de son temps. Il y a six îles ; les deux plus petites ne comptaient pas. La rivière se divise entre ces îles et forme trois canaux—de là Trois-Rivières. Le nom de Fouez paraît signifier Foix, ce qui rappelle une puissante famille alors liée avec la Bretagne, pays de Cartier. La marée ne s'élève pas au-dessus de dix-huit pouces dans les îles ; elle se fait sentir jusqu'au rapide des Forges qui est à plus de huit milles ; c'est là que la morue naine, venant de la mer, s'arrête pour frayer. C'est là aussi que Cartier renonça à poursuivre son exploration.

En 1603, Champlain mentionne six îles. Il ajoute : « Nous entrâmes environ une lieue dans la rivière et ne pûmes passer plus outre à cause du grand courant d'eau. Avec un esquif nous fûmes pour voir plus avant, mais nous ne fûmes pas plus d'une lieue que nous rencontrâmes un saut d'eau fort étroit, comme de douze pas, ce qui fut occasion que nous ne pûmes passer outre. »

Remontant la rivière, on rencontra la pointe Poulin, où Champlain eut recours au canot d'écorce, car il y a un grand courant d'eau.

Le Petit Ilet est à une lieue plus loin. C'est évidemment le saut de douze pas.

Le rapide Forges est à trois lieues du Saint-Laurent si l'on suit la rivière ; par terre, il y a un peu plus de deux lieues.

Les côtes, les chaînes de roc, les battures, sur tout ce parcours, présentent l'aspect d'un bouleversement qui n'est peut-être pas celui de 1663, et que l'on pouvait voir du temps de Cartier.

La pointe à la Roche, un mille plus haut que le rapide des Forges, ou mieux, bientôt après la tête de ce rapide, est un autre endroit à noter.

L'Ilet est environ une lieue plus loin que les usines des Forges. Là, comme en maint endroit, depuis les bouches du Saint-Maurice jusqu'à la chute de Sha8nigane, le sol a été secoué, brisé, déplacé par des forces intérieures. A l'Ilet, une longue pointe de roche s'avance jusqu'au milieu de la rivière et ressemble à un éboulis qui aurait obstrué le chenal nord-est, refoulant l'eau sur le bord opposé. Partout de gros cailloux dépassent le niveau de la rivière. Le courant est très fort.

Le ruisseau des Aulnes, rive gauche du Saint-Maurice, débouche en ces lieux. Les forges dites de l'Ilet, sont établies sur son cours.

Depuis l'Ilet jusqu'aux Grès, soit quatre milles plus loin, et en dépassant les Grès, les terrains sont complètement tourmentés et les côtes en dos d'âne, par exemple à la pointe au Baptême (deux milles au-dessus de l'Ilet) où l'on voit qu'une main puissante a défait l'œuvre primitive de la nature.

Un mille plus haut que les Grès est la Gabelle, ancien saut et poste de traite de la Vérandrye (1715),rapide séparé en deux par un gros rocher qui forme le Fer-à-Cheval, côté est, et la chute des Iroquois, côté ouest, ou encore, depuis soixante ans, la chute des Américains, parce que, de naïfs Yankees ayant entrepris de franchir ce gouffre, qui a bien dix-huit pieds de haut, n'en sont pas revenus. Au bas, la rivière n'a pas plus de soixante à quatre-vingts pieds de large.

Un peu en amont de la Gabelle, la rivière Cachée sort de la rive gauche du Saint-Maurice.

Cela nous mène à six lieues du Saint-Maurice et c'est autant qu'il en faut pour les besoins du présent article. Sha8nigane et les Grès doivent être traités à part.

Champlain avait dit que trois des îles de l'embouchure du Saint-Maurice pouvaient avoir environ cinq ou six cents pas de long. Lescarbot, qui le copie, met quinze à seize cents pas. La Potherie arrive

avec quinze à seize cent arpents. Le Beau répète l'exagération dernière—de quinze cents pas, nous arrivons à dix-neuf lieues. La plus longue de ces îles mesure deux mille quatre cents pas.

Le dictionnaire de Trévoux est assez inexact à son tour : " Trois-Rivières, grande rivière de la Nouvelle-France, en Amérique, *Trifluvius.* Elle se forme par le concours de trois rivières qui ont leurs sources dans les confins de l'Estotilande. et qui se déchargent dans le Saint-Laurent." Et ailleurs : " L'Estotilande est un grand pays de l'Amérique Septentrionale, qui est encore appelé la terre de Labrador, ou de Cortéreal, ou la Nouvelle-Bretagne."

Ces trois rivières imaginaires, sortant de la région du nord pour se combiner en un seul cours d'eau qui tombe dans le Saint-Laurent, sont en réalité trente ou quarante rivières qui aboutissent au fleuve par une seule voie. Le Saint-Maurice ressemble à un arbre sans racines qui serait couché, ayant sa base au Saint-Laurent et ses branches (les tributaires) étendues à droite et à gauche. Le tout couvre un vaste territoire qui n'est ni le Labrador, ni la terre de Cortéreal, ni la Nouvelle-Bretagne, mais peut-être bien l'Estotilande—ce qui règlerait la question de savoir où était située la mystérieuse contrée de ce nom.

Le nom de rivière de Fouez ou de Foix n'a duré que très peu. Vers 1600 ou 1601, il y a apparence que Pontgravé la nommait rivière des Trois-Rivières. Champlain adopta ce nom en 1603. Je trouve une première fois le nom de Saint-Maurice en 1723, et je pense que c'était en l'honneur de Maurice Prelin, établi sur le site où l'on construisit les Forges, plus tard.

C'est dans les Chenaux qui séparent les îles que l'on prenait chaque hiver, de 40,000 à 50,000 minots de morue naine, ou petit-poisson des Trois-Rivières, ou *Tommy Cod.* Hélas ! depuis dix ans, les fabriques établies à Sha8nigane et à la Grande-Mère ont gâté les eaux de la rivière et la manne annuelle s'est éloignée.

BENJAMIN SULTE.

15 décembre 1910.





L'industrie de l'amiante

L'AMIANTE qui vient du mot *amiantos* (incorruptible) est un minérai filamenteux qui résiste puissamment à l'action du feu. C'est en termes scientifiques, un silicate de chaux et de magnésie.

Les usages commerciaux de ce minérai sont multiples, à cause de son incombustibilité et de son poids relativement léger. On l'emploie, en mécanique, pour la garniture des pistons, pour les points exposés à la fois au frottement et à une température élevée ; on en fabrique du coton dont on se sert pour les joints des moteurs à gaz, des rideaux de scène incombustibles, pour les théâtres, des vêtements de pompiers, des cordes, des isolateurs, du papier, des filtres pour les produits chimiques, des réfrigérateurs, etc.

L'amiante sert aussi comme matériel de construction ; on en couvre le toit de certains édifices, on en fait du bardeau qui coûte moins cher que le bardeau de cèdre ordinaire, et a sur celui-ci l'avantage d'être incombustible, des enduits pour les murs, des peintures spéciales.

Dans la province de Québec, les gisements d'amiante actuellement exploités fournissent 85% de la production mondiale, et notre production pour l'année 1909 a atteint 63,965 tonnes d'une valeur de $2,296,584.

L'amiante du Canada appartient à la variété chrysotile. Elle se rencontre dans certains massifs de serpentine, de faibles dimensions en général, qui appartiennent à une zone serpentineuse discontinue s'étendant au nord-est depuis la rive ouest du lac Memphremagog jusque dans le voisinage de la rivière Chaudière sur une longueur de 150 milles environ. En réalité, la plus grande partie des mines d'amiante est située dans les cantons de l'Est, à 65 milles au sud de la ville de Québec, dans le voisinage du Lac Noir et de Thetford. Un deuxième centre se trouve à East Broughton, à 25 milles du premier dans la direction nord-est ; puis un troisième centre à Danville, à 45 milles au sud-ouest.

Les mines sont exploitées par ciels ouverts ; l'un d'eux au Lac Noir a 700 pieds de longueur, 200 pieds de largeur, et en certains points 165 pieds de profondeur.

Les veines d'amiante, d'après M. J. A. Young, sont invariablement encaissées dans des épontes de serpentine pure qui se transforme graduellement en une péridotite moins altérée. On a remarqué que le rapport entre la largeur des veines d'amiante et celle des deux bandes réunies de pure serpentine qui l'accompagnent est assez constant.

Des observations précédentes, on est arrivé à la conclusion que la transformation en serpentine des murs des veines d'amiante a précédé la formation de l'amiante et de plus, que ces veines d'amiante représentent une dissolution et un dépôt secondaire de part et d'autre des lignes de fracture. L'examen microscopique montre que les fibres d'amiante croissent à angles droits à partir des flancs de la fracture.

L'exploitation de l'amiante dans les cantons de l'Est date de 1876. En 1878, on n'en retirait eucore que cinquante tonnes. La production a depuis constamment augmenté.

Notre principal concurrent était autrefois l'Italie qui fournissait à bien dire la presque totalité de l'amiante usée dans le monde entier. Depuis, l'Italie a vu cette industrie dimiuuer graduellement, par suite du fait que l'amiante italienne relève de la variété amphibolique, beaucoup moins prisée que la chrysolite soyeuse.

D'après M. T. C. Denis, ingénieur de mines pour la province de Québec, la teneur en amiante de la roche extraite des mines en exploitation est très variable, selon la proportion de veines qui la parcourent. Elle s'élève jusqu'à douze ou quinze pour cent comme maximum ; mais dans la moyenne des opérations minières s'étendant sur une période d'un an, la proportion ne dépasse généralement pas 4 ou ou 5 pour cent.

L'exploitation des gisements amiantifères et la préparation de l'amiante comporte deux opérations bien distinctes : 1° L'abatage ou extraction de la roche, qui comprend les opérations minières proprement dites, et 2° le traitement de cette roche dans des ateliers spéciaux pour séparer l'amiante de la roche qui le contient.

Le principe général adopté dans l'exploitation des gîtes amiantifères est l'extraction à ciel ouvert, par carrières ou plutôt par excavations, qui prennent des dimensions de plus en plus considérables à mesure que les travaux avancent: Les contours des chantiers varient beaucoup, mais dans les exploitations importantes les travaux d'abatage procèdent systématiquement. Autant que possible, les excava-

tions sont rectangulaires et on extrait la roche par bancs, comme dans les carrières de pierre ordinaires.

Des capitaux considérables sont engagés dans l'industrie de l'amiante dans la province de Québec. On les porte à plus de $35,000,000.

En 1909, on comptait déjà quinze ateliers de préparation en activité et quatre en voie de construction, chacun d'eux représentant en moyenne un coût de $200,000 ou plus.

Jusquà l'an dernier, la presque totalité de l'amiante produit au Canada était exportée. Une proportion notable nous revenait sous forme de divers articles manufacturés. Mais depuis près d'un an, il y a une fabrique de cette matière à Montréal, ce qui évite de grever ces produits fabriqués de droits de douane, et diminue le nombre des bénéfices à prélever entre le fabricant et le consommateur et dote notre pays d'une nouvelle industrie.

Les compagnies exploitant l'amiante du Canada sont jusqu'à ce jour les suivantes :

Amalgamated Asbestos Corporation, 263, rue Saint-Jacques, Montréal, avec un capital de 25 millions. Ce syndicat a absorbée cinq compagnies.

Asbestos and Asbestic Co., Asbestos, P. Q.

Bell Asbestos Mines, Thetford, P, Q.

Berlin Asbestos Company, Robertson Station, P. Q.

Black Lake Consolidated Asbestos Co., Black Lake, P. Q., avec un capital de 5 millions.

Broughton Asbestos Co., East Broughton, P. Q.

Eastern Townships Asbestos Co., East Broughton, P. Q.

Frontenac Asbestos Mining Co., East Broughton, P. Q.

Jacobs Asbestos Mining Co., Thetford, P. Q.

Johnson's Company, Thetford Mines, P. Q.

Ling Asbestos Co., East Broughton, P. Q.

Robertson Asbestos Co., Thetford Mines, P. Q.

La caractéristique la plus remarquable de l'industrie de l'amiante durant l'année finissant au 30 juin 1910 a été la fusion de certaines compagnies exploitantes en sociétés puissantes à haute capitalisation.

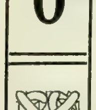
Cela a eu pour effet de provoquer sur le marché une crise qui, espérons-le, ne sera que passagère. Si l'on ajoute à cela que les débouchés pour l'amiante ne se sont pas développés dans la même proportion que la production, l'on s'expliquera encore mieux cette baisse inattendue dans le prix de l'amiante.

Quoiqu'il en soit, ces conditions, comme le fait remarquer le surintendant des mines de Québec, ne sont que temporaires, car les usages de l'amiante s'étendent continuellement, et avant longtemps il s'établira un équilibre entre la production et les débouchés.

V. S.



Une expédition dans l'Abitibi



ON sait que le gouvernement de Québec avait érigé quarante-neuf cantons dans le district de l'Abitibi. Le *Bulletin* en a donné la nomenclature en janvier 1908. On vient d'ajouter à ce territoire vingt deux nouveaux cantons auxquels les noms suivants d'officiers français ayant servi sous Montcalm ont été donnés : Louvicourt, Vassal, Despinassy, Bartouille, Duverny, La Morandière, Rochebeaucourt, Ducros, Landrienne, Barraute, Carpentier, Montgay, La Corne Fiedmont, Courville, Senneterre, Varsan, Senneville, Pascalis, Dubuisson, Montreuil, Bourlamarque.

L'on procède maintenant à l'arpentage et à une exploration plus minutieuse de tous ces cantons que l'on entend ouvrir à la colonisation et à l'initiative industrielle.

C'est au service forestier du ministère des terres et forêts, qu'a été conférée la tâche de déterminer ce que valait cette nouvelle région tant au point de vue du sol qu'au point de vue de sa richesse forestière.

Dans ce but, une expédition a été dirigée l'hiver dernier du côté de l'Abitibi, et son chef, M. F. Laliberté, agent forestier, a rapporté de cette campagne fructueuse des renseignements du plus haut intérêt [1]. Le travail de M. Laliberté ne porte encore que sur huit cantons, mais il est compris qu'on le poursuivra d'année en année. Ajoutons, en dernier lieu, que les notes publiées par le chef de l'expédition ne s'appliquent pas à des cantons tout entier, mais seulement à une zone moyenne d'un mille de largeur de chaque côté de la voie du Transcontinental présentement en construction.

Le premier canton visité a été celui de *La Sarre.*

CANTON LA SARRE

Ce canton est en général très plan du côté est de la rivière Poisson-Blanc, le terrain est bas jusqu'au lot No 25. A cet endroit, le chemin de fer traverse la rivière du Sud. Le terrain est plus élevé en laissant ce cours d'eau : çà et là on rencontre des petites collines couvertes de pin gris qui sont les seuls accidents orographiques du pays.

(1) Du 15 février au 12 avril 1910.

Les rivières de ce canton sont la Poisson-Blanc, du Sud et aussi le ruisseau Blanc *(White Creek)*. La rivière Poisson-Blanc a une largeur de près de 300 pieds en moyenne. Elle est navigable pour les petits vapeurs et yachts à la gazoline. La compagnie Foley, Welch & Stewart tient une ligne de navigation entre Matheson et Whitefish, en passant par la rivière Poisson-Blanc, le lac Abitibi et la rivière MacDougall.

La rivière du Sud n'a pas plus de 25 pieds de largeur, elle se décharge dans la rivière Poisson-Blanc à quelques arpents de la voie du Grand Tronc Pacifique.

Le ruisseau Blanc est un petit cours d'eau coulant entre les lots 55 et 60.

Le sol du canton La Sarre est argileux. Les arbres renversés et les coupes des déblais du chemin de fer nous montrent en effet une terre blanche très compacte.

En certains endroits, l'usage de la dynamite est nécessaire pour vaincre la résistance du sol. Celui-ci semble fertile, si on en juge par la hauteur des arbres, là où l'écoulement des eaux se fait bien.

La forêt se distribue comme ceci en allant à l'Est : épinettes noires de petite taille, jusqu'au lot No 50, buttes couvertes de pin gris entre les lots 50 et 55, puis épinettes de haute taille formant des peuplements plus denses dans le voisinage du canton Royal-Roussillon.

Sur les bords de la Poisson-Blanc, il y a du tremble, dans la proportion de 25%. On trouve aussi le tremble en d'autres endroits, mais en plus petite quantité.

M. J. C. McManus et la compagnie Macdonnell & O'Brien possèdent des concessions forestières dans ce canton. Les opérations consistent actuellement à y couper des pilotis pour les ponts et viaducs. On coupe ces bois en longueurs variant entre 25 et 75 pieds.

L'exploitation forestière est faite assez soigneusement, car on tient à retirer de chaque arbre la plus grande quantité de bois possible.

Les concessionnaires de limites ont leurs mesureurs : M. Griffin, pour McManus et M. Hill, pour McDonnell & O'Brien.

La construction de la voie du Transcontinental dans le canton LaSarre est en pleine activité. MM. Foley, Welch & Stewart ont cette entreprise depuis la frontière interprovinciale jusqu'à la rivière Harricana.

Cette compagnie possède un poste à *Whitefish*, où il y une cinquantaine d'hommes employés continuellement, puis quatre autres

distribués à différents endroits de cette partie du réseau, qu'on appelle " camps de compagnie ". Outre ces camps de compagnie, il y a aussi ceux des sous-entrepreneurs de MM. Foley, Welch & Stewart. Il faut encore joindre à ceux-ci les baraques des russes, finlandais et autres qui s'engagent à travailler une section du chemin de fer. On appelle ces dernières constructions des " *Stations* " et l'expression " faire sa station " veut ici dire " remplir son contrat ".

Il y a donc les camps de compagnie, ceux des sous-entrepreneurs et les " *Stations.* " Les camps des compagnies et des sous-entrepreneurs représentent ordinairement un groupe de dix à quinze constructions. On emploie pour les bâtir le tremble, le tamarac sec et de l'épinette. Les stations sont de petits camps qui ressemblent plutôt à des écuries qu'à des habitations. Les slaves ne semblent pas souffrir de ces cabanes, alors que les canadiens et les anglais ne pourraient y vivre,

L'entreprise du chemin de fer est toute défrichée dans ce canton et on travaille simultanément au terrassement. On dit qu'avant deux ans, les rails seront posés dans cette partie du pays. L'érection des ponts retardera probablement le posage de l'acier.

Lorsque je suis passé à Whitefish, au commencement d'avril, on avait planté 250 pilotis dans la rivière, et on se disposait à en planter beaucoup d'autres plus à l'Est.

Le canton La Sarre tire son importance de la rivière Poisson-Blanc qui a fourni un excellent poste à l'endroit où le chemin de fer la traverse. Cette rivière navigable ouvre un bon débouché pour les établissements du lac Abitibi et des rives de la Poisson-Blanc.

Whitefish est certainement le meilleur endroit du canton où il faudrait diriger la colonisation et le commerce. Le sol parait excellent. La forêt, sans être de qualité supérieure, peut suffire aux besoins des colons. Mais le grand obstacle sera le climat qui est très froid. L'hiver y est très dur, j'ai vu plusieurs journées de 45o, même dans le mois de mars. On dit que les gelées sont précoces en automne et qu'il est difficile de prétendre à une bonne récolte de céréales.

Une maison de commerce juive possède un magasin à *Whitefish* et je crois que cette maison ouvrira des magasins dans tous les postes importants qui s'ouvriront sur la ligne.

CANTON ROYAL-ROUSSILLON

Terrain plan le long du chemin de fer, très bas sur les bords S. E. et S. O. du lac Makamik et aussi sur les bords de la rivière Molesworth.

Le lac Makamik est situé au Nord de la voie ferrée. Il peut avoir cinq milles de longueur sur deux milles de largeur. Ce lac reçoit les eaux des rivières Molesworth et Kakemeonan, qui drainent les terrains situés au sud du chemin de fer.

Le sol du canton Royal-Roussillon est bon, en apparence. Les renversis montrent un sol argileux avec un sous-sol sablonneux.

Dans le rang 3 entre les lots 10 à 25 se trouvent les arbres les plus élancés du canton. On y trouve des épinettes de 70 à 80 pieds de hauteur avec un diamètre de 11 à 16 pouces.

La moyenne de la hauteur des arbres est de 60 pieds. Sur les bords de la rivière Molesworth, les arbres sont très petits. Le terrain y est bas et s'égoutte mal. A quelques arpents de la Molesworth, on trouve en grande quantité du tremble de belle taille. Les côtés N. O. et Nord du lac Makamik sont boisés médiocrement de bouleaux et trembles.

A mon premier voyage dans ce canton, il ne s'y faisait aucune exploitation forestière. A mon retour, au commencement d'avril, j'ai constaté que l'on y avait coupé près de trois cents pilotis pour les fondations du pont jeté sur la rivière Molesworth.

Les travaux sur la voie du Transcontinental sont ici poussés avec ardeur. Il y a deux campements d'entrepreneur ; l'un le camp Anderson, est sur le lot No 10, l'autre, celui de Freeman, est à quelques arpents de la rivière Molesworth. Dans chacun de ces camps, il y a en moyenne cinquante hommes.

Le bois de commerce est bien rare dans ce canton. Le sol semble bon pour la culture dans les endroits où le drainage se fait bien.

Les meilleurs terrains en apparence sont sur les lots de 10 à 25 et 30 à 40. Le reste est en savane.

Il y a un poste d'ingénieurs près de la Molesworth, dont le chef est un canadien-français de la Baie des Chaleurs, M. Lavoie.

CANTONS LANGUEDOC ET PRIVAT

Le chemin de fer coupe le canton Languedoc dans son extrémité S. O. pour passer immédiatement dans le canton Privat à l'endroit où il traverse la rivière Kakameonan.

Le terrain y est plan et savaneux, excepté dans le rang 1 de Languedoc, le rang X de Privat et aussi en arrivant au lac Robertson. La rivière Kakameonan est une rivière ayant 30 à 50 pieds de largeur. Les berges de cette rivière sont élevées de 30 à 40 pieds au-dessus de la coulière, de sorte qu'il sera facile de drainer ces terrains, ils semblent très bons pour la culture.

Le lac Robertson, situé à une faible distance du canton Launay, est divisé en deux parties à peu près circulaires, reliées entre elles par un petit bras ayant de 15 à 20 pieds de largeur. Le sol parait excellent dans les environs de la rivière Kakemeonan. La forêt à ces endroits est très dense : Le pin gris est surtout abondant, mais il est de petite taille. Le tremble forme environ 20% à 25% du peuplement, son diamètre moyen varie entre 14 et 16 pouces.

Le canton Privat est très savaneux dès que nous nous éloignons de la rivière Kakemeonan. L'épinette de savane seule recouvre le terrain jusqu'au côté Ouest du lac Robertson : à cet endroit, la forêt change d'aspect : les bois francs, bouleaux et trembles, se mêlent aux grosses épinettes et aux pins gris de haute taille, ce qui augure bien de la qualité de ce terrain. Le sol me semble le meilleur vu jusqu'ici.

Le côté est du lac Robertson est bien boisé aussi ; j'y ai mesuré des épinettes blanches de 26 à 30 pouces et des pins gris de 18 pouces de diamètre.

La première fois que je suis passé à Kakameonan, le 9 mars, il n'y avait alors aucune coupe en opération ; mais le deux avril, on y avait coupé 300 pilotis pour les fondations du pont de la rivière Kakameonan. Les opérations forestières dans ce canton se font principalement dans les environs du lac Robertson et de la Rivière-au-Daim ; on a coupé près d'un millier de pièces autour du lac Robertson, sur le côté Nord de la ligne.

La voie du Transcontinental est travaillée activement sur ce parcours. On construit aux abords du lac Robertson un immense viaduc qui nécessitera l'emploi d'un millier de pilotis.

Ces deux cantons donneront de bons établissements agricoles, surtout à Kakameonan et dans les environs du lac Robertson. Ces endroits bien égouttés et bien boisés offriront aux colons des avantages suffisants pour défricher et cultiver leurs lots profitablement.

CANTON LAUNAY

Les terrains de ce canton sont bas et savaneux jusqu'au lot 45 pour devenir ensuite quelque peu accidentés en approchant du ruisseau Renard *(Fox Creek)*.

La forêt se compose d'épinettes de savane jusqu'à ce cours d'eau ; au-delà, elle est mélangée avec des pins gris ayant un diamètre moyen de 10 à 15 pouces.

L'exploitation forestière, comme aux autres endroits, consiste uniquement à enlever des pilotis pour les ponts et viaducs. La coupe se fait principalement du côté ouest du Ruisseau Renard.

La partie du canton Launay que traverse le chemin de fer ne me semble pas offrir beaucoup d'avantages pour la colonisation ; peut-être du côté Ouest du Ruisseau Renard pourra-t-on trouver une étendue assez considérable qui puisse donner un meilleur sol.

LE CANTON TRECESSON

Le relief du terrain dans le canton Trécesson est plus divers que dans les autres cantons que nous venons de traverser: on y trouve des savanes et quelques coteaux dans l'Ouest, puis une large plaine qui environne le lac Davy ; à l'Est de ce lac, des collines rocheuses séparées par de petits ravins se suivent sur près de deux milles, ensuite le terrain redevient plan jusqu'à la frontière du canton Dalquier.

Avant d'arriver au lac Davy, on ne rencontre aucun cours d'eau. Le lac Davy, presque carré de forme a un mille de côté. Ce petit lac est situé au centre du canton ; la rivière Davy forme sa décharge. Sur la ligne Sud à l'extrémité Est, se trouve le lac des Esprits, de forme à peu près circulaire, avec un diamètre de 2 milles. A la ligne Ouest de Trécesson, la forêt est boisée de belles épinettes blanches et de pin gris, ce dernier forme 20% du peuplement. Le terrain semble excellent pour les fins agricoles. Au Sud de la voie ferrée, le sol semble très pauvre ; le pin gris y abonde, mais est de petite taille, tout indique un terrain sablonneux. Par contre, au Nord du chemin de fer et sur les côtés Ouest et Nord du lac Davy, la forêt est très dense, on y voit beaucoup d'épinettes noires et blanches qui ont un diamètre moyen de 15 pouces à la souche. Le côté Est du lac est boisé en bouleaux et trembles d'assez bonne venue.

Laissant le lac Davy, la forêt est brûlée jusqu'au lac des Esprits ; à cet endroit, le brûlé suit le côté Nord du lac. Le côté N. O. est bien boisé généralement, quoiqu'on trouve, sur les bords, de petites savanes où poussent des épinettes de savane.

Il n'y a aucune exploitation forestière dans le canton Trécesson.

La glace sur les lacs avait, en mars, 12 à 15 pouces d'épaisseur. Ceci n'est pas la règle ordinaire, puisqu'on dit qu'ordinairement elle a de 20 à 24 pouces et même plus d'épaisseur.

Du côté Nord du Transcontinental, dans la ligne entre Trécesson et Delquier, j'ai trouvé des roches renfermant de 5 °/₀ à 10 °/₀ de mica,

CANTONS DALQUIER ET FIGUERY

Le Transcontinental ne passe pas dans Dalquier, j'ai cependant parcouru la partie S. O. de ce canton et le terrain avoisinant la rivière

Harricana dans le premier rang. Le terrain est plan dans ce canton, on ne rencontre aucune rivière, ni aucun lac avant d'arriver à l'Harricana. Cette rivière qui passe au centre de Figuery, est la plus belle de la région; sa largeur varie entre 3 et 5 arpents; elle est profonde et navigable pour les petits vapeurs. Il y aura probablement l'été prochain une ligne de navigation entre New Liskeard, Ont. et Harricana. Près de la " cache " du Transcontinental, il se trouve une chûte de 9 à 10 pieds de hauteur; à un demi mille plus loin, se trouve une autre chûte aussi forte que la première.

La glace qui recouvre la rivière Harricana a été très mauvaise cette année, si bien qu'à la fin de mars, la rivière était déjà libre, presque partout.

A deux milles en amont d'Harricana, le terrain est accidenté et rocheux. C'est dans cette direction que les prospecteurs dirigent leurs expéditions.

Le sol dans les environs de la rivière Harricana semble excellent, excepté en remontant la rivière du côté droit, où le terrain est savaneux.

La forêt est complètement brûlée dans le voisinage de l'Harricana, il ne reste plus que des arbres secs. C'est le même feu qui ravagea toute la région depuis le lac Davy, il y a cinq ans. Du côté ouest de la rivière il y a du tremble en grande quantité. Du côté est, on voit des souches d'épinette de 16 à 24 pouces.

Les travaux sur le Transcontinental sont commencés récemment, mais poussés avec activité. Il y a ici une résidence d'ingénieurs, un hôpital et plusieurs camps où logent les ouvriers, etc.

La poste *Harricana* est sans contredit le plus beau des cantons Figuery et Dalquier et même de toute la région. Les communications avec le Témiscamingue pourront se développer dans l'avenir et ouvrir un autre débouché par cette voie, car autrement, il faudrait passer par Cochrane, Ontario, ce qui serait très dispendieux. J'ai ouï dire que les Révérends Pères O. M. I., de Ville-Marie se rendraient à Harricana cette année, avec une vingtaine de familles de colons.

CANTON LA REINE

Il me reste encore à parler du canton la Reine situé dans l'Ouest, près de la frontière d'Ontario. J'ai visité ce canton en dernier, à mon retour de l'Est.

Le terrain y est plan jusqu'à la ligne centrale, où l'on trouve des côteaux assez élevés qui ont nécessité de grandes coupes pour le chemin de fer.

La rivière Okikodosic est la seule qui arrose ce canton. Cette rivière ressemble à la Poisson-Blanc, elle a à peu près même largeur et même profondeur.

Le sol est savaneux pour la moitié du canton, et en certains endroits, médiocre comme terrain à culture. La forêt est boisée de belles épinettes ayant 12 à 16 pouces comme diamètre.

Les limites à bois sont affermées à MM. MacDonnell & O'Brien. Le contrat pour les pilotis et dormants a été donné à MM. Benoit et Bédard, qui ont leurs camps à cinq milles de la frontière.

La construction du chemin de fer est presque partout terminée ; on attend seulement la construction des ponts pour poser les rails.

Le canton La Reine n'a rien de bien attrayant au point de vue de la colonisation. La forêt est bonne dans l'Ouest, mais elle est très limitée. Les abords de la rivière Okikodosic sont les meilleures parties du canton et encore sont-elles de qualité inférieure....

Félix Laliberté.





LE BRESIL

Conférence de M. P. de Boucherville

IL y a quelques semaines, dans les derniers jours de décembre 1910, les chambres de commerce de Québec et de Montréal invitaient l'un de nos compatriotes, M. Pierre de Boucherville, de passage en ce pays, à nous entretenir des ressources économiques de la grande république brésilienne.

Ayant fait du Brésil son pays d'adoption depuis quarante-quatre ans, M. de Boucherville se trouvait tout naturellement désigné pour aborder un pareil sujet en pleine connaissance de cause et donner des indications qui auront probablement pour effet de stimuler nos relations commerciales avec ce vaste pays.

Il faut bien reconnaître que jusqu'ici nos rapports avec le Brésil ont été quelque peu négligés. Tout ce que nous achetons de cette contrée de l'Amérique méridionale se borne à une importation de $400,000 et encore cette importation consiste-t-elle uniquement en café. De notre côté, nous lui vendons un peu plus de $600,000, et c'est notre poisson qui forme la base principale de notre exportation.

Evidemment, il y a quelque chose de mieux à faire. Deux pays riches comme le Canada et le Brésil, disposant de produits variés et non similaires, peuvent aspirer à accroître leurs échanges. Il suffirait, pour atteindre ce résultat désirable, que les hommes d'affaires des deux pays s'abouchassent ensemble, qu'ils apprissent à mieux se pénétrer de la nature et de la valeur de leurs productions respectives, et qu'ils se missent au courant des conditions de leurs marchés respectifs.

On a fait valoir l'idée d'un commissariat canadien qui serait installé à Rio-Janeiro ou à Saint-Paul, lequel commissariat renseignerait nos hommes d'affaires canadiens sur les productions brésiliennes, sur les conditions de transport, sur les placements les plus avantageux à effectuer, etc. Cette idée mériterait certainement de passer dans le domaine pratique. L'installation d'un commissariat nous a rendu beaucoup de services pour nos échanges dans d'autres pays. Pourquoi n'obtiendrions-nous pas le même succès avec le Brésil?

Nous laissons maintenant la parole à M. de Boucherville qui a esquissé à grands traits les richesses méconnues du grand et beau pays où il a passé une partie de son existence. Ajoutons que nous ne donnons ici qu'un résumé succint de sa conférence.

Les Etats-Unis du Brésil couvrent une superficie totale de 8,361,-000 kilomètres carrés, c'est-à-dire la moitié environ de l'Amérique du Sud. Ils touchent à tous les Etats qui composent cette partie du monde, le Chili excepté.

La situation du Brésil est plus favorable que celle du Chili, de la Bolivie, du Pérou et de l'Equateur. Compris entre 5 degrés de latitude nord et 45 degrés de latitude sud, le Brésil s'étend vers l'ouest presque jusqu'au pied des Andes ; vers l'est, il a un développement de 7,500 kilomètres sur l'océan Atlantique ; il regarde donc vers l'Europe.

Le climat varie beaucoup du nord au sud. La grande plaine du nord et du nord-ouest, traversée par l'Equateur, est très chaude et très humide ; la moyenne de la température est de 28 degrés ; d'abondantes averses y tombent presque toute l'année ; la saison dite des " sécheresses ", est seulement une saison moins pluvieuse.

Les fleuves sont nombreux et puissants. Ils se divisent en deux groupes, ceux de la plaine, larges, lents, très navigables, et ceux du plateau, accidentés et mouilleux.

Le groupe des rivières de la plaine comprend le fleuve des *Amazones* et ses affluents. Né dans le plateau péruvien sous le nom de *Maranon*, le fleuve des Amazones mesure 6,000 kilomètres jusqu'à son embouchure dans la baie de Santa Rosa ; dans les derniers 4,000 kilomètres, il n'a qu'une pente totale de 155 mètres. Chemin faisant, il reçoit dix grandes rivières plus larges que les plus grands courants d'Europe.

Le fleuve des Amazones est donc toujours énorme ; on évalue son étiage à 18,000 mètres cubes, son débit moyen à 80,000, son débit extrême à 250,000.

Les ressources végétales du Brésil sont partout abondantes. Toutefois elles présentent d'importantes différences d'un point à l'autre de cet immense territoire aux climats divers.

La plaine du nord, chaude, baignée par des pluies continuelles, est recouverte de forêts continues, amas enchevêtré de végétaux débordant de sève et cimenté de lianes. Les principales essences d'arbres et de plantes sont l'acajou, le palissandre, la noix de Para, la salsepareille, le caoutchouc, le cacao, la vanille. Les cultures y sont encore peu développées.

Le plateau n'a que des demi-forêts, aux arbres déjà plus clairsemés. C'est la zone de *campos* ou savanes herbeuses, halliers, brousses coupées de cultures diverses : riz, coton, canne à sucre, tabac, café,

céréales. Un mot ici pour ces dernières productions qui constituent la richesse principale du pays: (1)

Café—Le caféier fut introduit au Brésil vers 1723, mais ce n'est qu'à partir de 1825 que la culture du café commença à prendre un grand développement et donna de résultats rémunérateurs.

Depuis cette date, l'importation a toujours été en augmentant.

L'espèce de café généralement cultivé est le *Coffea arabica.* Quand aux variétés, on y cultive le caféier connu sous le nom vulgaire de *Creoulo* (du pays) qui provient des premiers plants introduits au Brésil, le *Bourbon*, le *Java*, le *Botucutu*, (Etat de Sao-Paulo) et le *Managogype.*

Le caféier est un bel arbuste dont la hauteur, au Brésil, varie de 2m. 50 à 5 mètres, selon la variété, le climat, et les soins de culture. Son tronc est droit et lisse; ses feuilles sont opposées, de couleur vert sombre, et brillantes; ses fleurs, petites, blanches et aromatiques; son fruit, d'abord vert, devient rouge à la maturité.

Le principal marché du Brésil pour le café est présentement les Etats-Unis. Nos voisins lui ont acheté en 1908 plus de six millions de sacs de 60 kilogrammes. Viennent ensuite la France, l'Allemagne et la Belgique. (2)

Canne à sucre.—C'est à cette culture que le Brésil doit les premiers éléments de sa prospérité et de sa civilisation. Elle fut importée par les Portugais de l'Inde ou de Chine vers 1527.

La canne à sucre trouve au Brésil les éléments les plus extraordinaires pour être cultivée avec succès et donner un rendement supérieur à celui de n'importe quelle autre région du monde. Aussi pendant longtemps, la production brésilienne a dépassé celle de tous les marchés du monde, enrichissant le Portugal par le développement que cela a donné au commerce et à l'agriculture.

Le Brésil est lui-même un des pays où la consommation du sucre est la plus élevée. Cette consommation dépasse 300,000 tonnes par an. (3)

Le cotonnier.—Le cotonnier est cultivé depuis longtemps au Brésil,

---

(1) On peut consulter avec profit sur les richesses naturelles du Brésil le récent ouvrage publié par le Service d'Expansion Economique du Brésil et intitulé: le *Brésil*, ses *richesses naturelles*, ses *industries*.

(2) La consommation mondiale du café est estimée à environ 16 millions de sacs de 60 kilogrammes.

(3) De tous les Etats Brésiliens, celui de Pernambuco est le plus ancien et le plus important producteur du sucre.

mais ce n'est vraiment qu'à partir de 1860 que cette culture y a pris une grande extension. On peut en juger par les chiffres suivants :

Dans la période de 1810 à 1865, le Brésil a exporté 42 millions de kilos de coton ; en 1870, cette exportation s'est élevée à 45 millions, et en 1874 à 78 millions de kilos. Aujourd'hui, le Brésil occupe le sixième rang dans la production mondiale du coton : ses filatures en consomment plus de 40,000 kilos par an.

Dès le commencement du XIVe siècle, les cotons brésiliens étaient classés comme de première qualité. Sur le marché de Manchester, le fameux *Sea-Island* était, pour la longueur des fibres, considéré inférieur aux cotons du nord du Brésil. Aujourd'hui toutefois, par suite du perfectionnement des machines et des méthodes intelligentes de culture aux Etats-Unis, la *Sea-Island* a conquis le premier rang.

Quant à la production, le Brésil, à conditions égales de terrain, l'emporte sur les Etats-Unis et sur les autres grands pays producteurs de coton.

Le Cacaoyer.—Au Brésil, il croit spontanément dans les Etats de Para et d'Amazonas, mais il y a été acclimaté avec le plus grand succès en d'autres régions, surtout dans la partie sud de l'Etat de Bahia.

La production du Brésil en cacao a très considérablement augmenté dans les dernières années. En 1908, l'exportation se montait à 31,067,000 kilos. C'est peut-être le pays de l'Amérique du Sud qui produit le plus de cacao.

Le tabac.—Vers le milieu du XVIe siècle, les colons Portugais commencèrent à cultiver le tabac dans les environs de la ville de Bahia, fondée en 1549. Cette culture ne tarda pas à s'étendre aux régions voisines.

Au milieu du XVIIe siècle, le tabac représentait dans l'industrie agricole du Brésil, un rôle aussi important que le sucre.

Les espèces de tabac les plus communément cultivées au Brésil, sont : le *Maryland*, le *Virginie*, le *Havane*, le *Bornéo*, le *Sumatra*, le *Java* et le *Turco*, qui, sous l'influence des conditions de milieu, y ont produit différentes sous-variétés.

De 1901 à 1907, le Brésil a exporté 199,745,754 kilos de tabac.

Les cigares de l'Etat de Bahia sont de très bonne qualité et fort estimés. Il en est de même des cigarettes.

Richesses minérales.—Elles sont nombreuses dans la zone du plateau. L'or existe dans le Matto-Grosso ; au sud, la houille forme des dépôts puissants ; le fer est si abondant en certains endroits qu'on

le fait servir au pavage des routes. L'une des provinces les mieux pourvues est celle de Minas Geraes, ou " mines générales " au nord-ouest de Rio Janeiro; on y trouve entre autres de remarquables gisements de diamants.

Population.—Le Brésil renferme 27 millions d'âmes. Et sa population augmente annuellement de 300,000 à 400,000 habitants; les deux tiers de cet accroissement provenant de l'immigration. Au premier rang des étrangers qui émigrent au Brésil, il faut placer les Italiens (1,400,000), derrière eux viennent les Portugais (900,000) et les Allemands (400,000).

La population brésilienne se compose de Blancs, d'Indiens, de Nègres et de Métis divers. Les Indiens se trouvent principalement dans L'Amazone ; les Nègres, jadis esclaves, sont émancipés depuis 1888. Presque tous les Brésiliens sont catholiques ; presque tous parlent portugais.

* * *

Dans sa conférence, M. de Boucherville a surtout insisté sur les trois principaux facteurs de la prospérité du Brésil.

Ces trois facteurs sont les voies de communication, la salubrité et l'immigration.

D'abord la salubrité. Le Congrès fédéral a prêté toute son attention à cette question qu'il tient pour capitale, car ce qui a pendant longtemps retardé le développement de l'immigration au Brésil, c'est la salubrité. Rio de Janeiro a été longtemps réputée pour être un terrible foyer de fièvre jaune, c'était avec crainte qu'on débarquait à Rio de Janeiro. Il y avait certainement des raisons de craindre, car pendant nombre d'années, on avait enregistré à Rio 4,000 décès de fièvre jaune, et sur ce nombre, les $\frac{4}{5}$ étaient des étrangers non acclimatés et le plus souvent nouvellement débarqués. Le gouvernement, il y a sept ans, a entrepris cette tâche, qui semblait surhumaine, de supprimer la fièvre jaune ; convaincu par les résultats obtenus par les Américains à la Havane, persuadé par l'énergique insistance des savants médecins brésiliens, il a pris, sans hésiter, toutes les mesures nécessaires pour déraciner le terrible fléau. On a dû décréter des lois très sévères pour obliger les médecins à déclarer les cas de fièvre jaune et pour imposer aux malades l'isolement ; le gouvernement a installé un service d'hygiène extrêmement compliqué et dispendieux, mais parfaitement organisé, qui occupait à peu près 5,000 personnes et qui était chargé de visiter les demeures, de les

désinfecter, de surveiller les habitants des quartiers exposés à être contaminés et surtout de détruire les moustiques, qui sont, comme l'on sait, le véhicule de la fièvre jaune, comme les rats le sont de la peste bubonique. Il y avait à Rio, 1,200 décès de la fièvre jaune par an ; à compter de l'année suivante, il n'y en a eu que 40 et depuis, la moyenne annuellement a été presque nulle. Aujourd'hui, la fièvre jaune est à peu près anéantie. Rio de Janeiro, aux yeux des étrangers, n'était pas seulement une ville infestée de fièvre jaune, mais une vieille ville portugaise, mal percée, mal construite, d'aspect parfois désagréable, malgré le cadre le plus beau du monde, qui l'entoure ; le gouvernement, ému de cette situation, résolut de changer l'aspect de la ville et de l'assainir en l'embellissant. Les grands travaux projetés ont été exécutés en moins de quatre ans et la ville s'est trouvée transformée avec une rapidité prodigieuse. On a élargi toutes les rues principales, et une avenue centrale longue de 2 kilomètres et de 33 mètres de largeur, a été ouverte à travers les vieux quartiers. Les avenues sont déjà toutes bordées de beaux édifices, de constructions modernes et elles ont été percées et construites en trois ans. Voilà ce qu'on a fait tout dernièrement à Rio-de-Janeiro.

La capitale du Brésil a une population de 600,000 habitants, San-Paulo compte 300,000 habitants. Ces deux villes sont incontestablement les plus belles de l'Amérique. Enfin, c'est vraiment pour le Brésil, une heureuse et rare fortune, que de séduire qui le voit, que d'obtenir le suffrage unanime de ceux qui le connaissent. Au premier abord, au premier contact, chacun est pris, subjugué par l'admirable spectacle offert à ses yeux et par l'affectueuse bienveillance qui l'accueille. Et plus on va, plus on regarde et plus on étudie, plus s'accroissent, en même temps, la sympathie et l'admiration. Le Brésil a le don de conquérir et de s'attacher pour toujours l'homme qui étudie la richesse comme celui qui cherche la beauté, etc., etc.

M. de Boucherville a clos sa conférence par une analyse succinte des principaux ports du Brésil.

Sur le parcours du vaste territoire brésilien, 9,920 kilomètres d'extension, on y rencontre un grand nombre de ports formés par la nature, lesquels depuis 1808, sont ouverts à toutes les nations du monde. Cependant, tous n'ont pas la même importance et prospérité. Je ne vous citerai que les ports de première catégorie. Ce sont Rio de Janeiro, Santos, Recife, Bahia, Belem, Mananos, Rio Grande, Porto Alegre.

1° *Rio de Janeiro* qui offre un aspect d'une majestueuse somptuosité. C'est incontestablement le premier port, non seulement du Brésil, mais aussi de toute l'Amérique du Sud, et un des premiers du globe par sa beauté et par la sûreté de ses baies et par son mouvement commercial, qui est étonnant.

Pour avoir une idée de son commerce d'importation et d'exportation, il suffit de rappeler qu'au premier trimestre de 1909, la rente de sa douane a été presque de 18,000,000,000 contos de reis, c'est-à-dire $9,000,000. Il exporte le café, l'eau de vie, le sucre, le coton, le riz, le thé noir et vert, les peaux salées, les bois précieux, les sables monazitiques, les plantes médécinales.

Santos. —Premier port du Brésil après celui de Rio-de-Janeiro. L'exportation et l'importation de San-Paulo, d'une partie de Minos Gerais, Goyaz et Matto Grosso y aboutissent. Il possède de magnifiques quais pour le chargement et le déchargement des passagers et des marchandises. C'est une ville essentiellement commerciale.

Recife, capitale de l'Etat de Pernambuco, exporte principalement le coton, le sucre.

Bahia, capitale de l'Etat du même nom. Port excellent et de 1er ordre, troisième ville du Brésil en richesse, commerce, industrie et population. Son exportation consiste principalement en tabac, qui rivalise avec le meilleur de la Havane, les bois de construction, etc., tels que les cèdres, le jacaranda, vinhatique, le pas Brano, les plantes médicinales, les cocos, le cacao, le sucre, le coton.

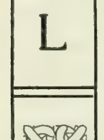
Belem ou *Para*, capitale de l'Etat du Para.—Port de premier ordre, d'un grand mouvement commercial, et en relation directe avec les principaux ports de l'Europe et des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, au moyen de lignes de vapeur de long cours. Ses principaux produits d'exportation sont: le caoutchouc du Para, connu de tous les consommateurs, lequel est de la meilleure qualité pour les bicyclettes et automobiles. Importe d'Europe et des Etats-Unis les articles manufacturés, le charbon, les machines, le papier, etc.

Mananos, capitale de l'Etat de l'Amazone.—Ce port a atteint un énorme mouvement commercial et a été fréquenté, dans le cours de 1909 par 1,400 vaisseaux marchands. L'Etat de l'Amazone exporte une grande abondance de caoutchouc, cacao, vanille, les noix, etc. Il importe les tissus de toute espèce, les machines, etc.

Rio Grande ou *Natal*, capitale de l'Etat de Rio Grande du Sud.—Son importation est de beaucoup inférieure à son exportation. Son

importation consiste en tissus de différentes qualités, machines et instruments agricoles,. etc. Exporte les bois employés dans les diverses industries, parmi lesquels l'on distingue le jacanda, le cèdre, le peroba, l'angica, le louro, le vinhatico et surtout l'arbuste dont on cueille le thé appelé " matté ».

La richesse forestière de la province de Québec



LORS du dernier congrès forestier tenu à Québec, l'un des orateurs, l'honorable M. Jules Allard, ministre des terres et forêts, a esquissé un tableau fort instructif des richesses forestières de la province de Québec.

De toutes les provinces du Canada, c'est, a dit le ministre, la province de Québec qui possède le territoire forestier le plus étendu.

L'aire totale de cette province embrasse 346,875 milles carrés ou 222,000,000 d'acres.

Ces 222 millions d'acres se répartissent comme suit :

Terrains concédés en fiefs et seigneuries : 10,678,931 acres.

Terrains de la Couronne octroyés par lettres-patentes ou autrement : 11,354,723 acres.

De ces concessions locatives 10,000,000 d'acres sont en culture et environ 6,000,000 d'acres en forêts. Le reste est déboisé, inculte ou en pâturage.

Les coupes de bois affermées aux marchands de bois représentent une étendue de 45,034,880 acres, soit 70,058 milles carrés. Douze millions d'acres avaient été affermées avant la Confédération des provinces (1867) et 32,600,000 acres l'ont été depuis.

L'étendue des terrains actuellement disponibles est de 154,951,466 acres.

Depuis 1872, l'affermage des concessions forestières s'est toujours fait à l'enchère publique. Le montant payé lors de l'adjudication représentait la prime ou bonus offert en sus de la rente foncière et des droits de coupe.

Cet affermage est fait pour une année seulement, mais le locataire a le privilège, dans les quatre mois qui suivent son expiration, de le renouveler pour une autre année.

Le Couronne demeure propriétaire du fonds, et même du bois qui n'a pas été abattu par le locataire.

A part l'étendue ainsi aliénée il reste à la Province 45,000.00 d'acres sous licence de coupe de bois, d'où provient une bonne partie de notre revenu. Tous les autres terrains sont disponibles et renferment près de 155,000,000 d'acres nous appartenant en entier.

Si l'on déduit 50 p. c. de cette superficie pour suppléer à la partie qui en est déboisée, étant couverte par les lacs, les rivières et les brûlés, l'aire de notre domaine forestier comprend encore 77,000,000 d'acres sur laquelle nous pouvons compter pour l'avenir.

Le Lieutenant-Gouverneur en Conseil a le droit, en tout temps, d'adopter les règlements qu'il juge à propos concernant l'exploitation forestière des terrains sous licence et de fixer ou modifier le taux de la rente foncière et des redevances ou droits de coupe à être payés par le locataire. Afin d'assurer au capital investi dans cette exploitation la stabilité qu'il a droit d'espérer, nous nous sommes, depuis la Confédération, engagés à ne pas augmenter, durant une période déterminée qui a varié de dix à vingt ans et qui est actuellement de dix ans, le taux de la rente foncière et des droits de coupe. Mais le Lieutenant-Gouverneur en Conseil peut toujours, en aucun temps, adopter tous les règlements régissant l'exploitation de nos forêts sous licence. Si je ne me trompe, le gouvernement de la Province d'Ontario a, l'an dernier, lui aussi, adopté un règlement par lequel il s'engage à ne pas augmenter, pour dix ans, le taux de la rente foncière et des droits de coupe.

Enfin, le gouvernement se réserve le droit de vendre, en aucun temps, pour fins agricoles, les lots demandés pour cette fin et qui, sont propres à l'agriculture. Nous comprenons toute l'importance de la conservation et de la protection de nos forêts, qui sont en même temps le facteur le plus important de nos nombreuses puissances hydrauliques. D'un autre côté, nous n'ignorons pas l'absolue nécessité de l'industrie agricole.

Trop longtemps on a cru que la forêt était l'ennemi de l'agricultnre. L'agriculteur a besoin de la forêt qui lui procurera les matériaux qui lui sont nécessaires pour l'exploitation de sa ferme. Elle lui sera un puissant auxiliaire pour la conservation de l'humidité dont son champ aura besoin. Il faut, comme le disait M. Pinchot, lors de la réunion de votre association à Ottawa, en 1905, que chaque parcelle de terrain soit employée au meilleur usage qu'on peut en

faire. D'où la nécessité de la classification des terrains appartenant à la Couronne. Nous avons adopté cette politique et nous entendons bien la poursuivre avec rigueur. L'été dernier, par exemple, nous avons fait explorer une partie du territoire de l'Abitibi et, lorsque le Transcontinental sera en opération, nous serons en mesure d'offrir aux défricheurs près d'un million d'acres de bons terrains agricoles, dans cette région située au Nord du Témiscamingue.

La production annuelle des forêts de la couronne est d'environ un billion de pieds ; elle pourrait être plus que du double, tout en assurant la perpétuité de leur exploitation. Nous voulons augmenter, au bénéfice de notre population, les profits que cette exploitation peut donner. C'est pourquoi nous exigeons que tout le bois coupé sur les terres de la couronne soit manufacturé dans le Canada. Par ce moyen, nous assurons le développement de nos nombreux et puissants pouvoirs d'eau et nous procurerons à notre population un travail abondant que, par le passé, elle est allée trop souvent chercher à l'étranger.

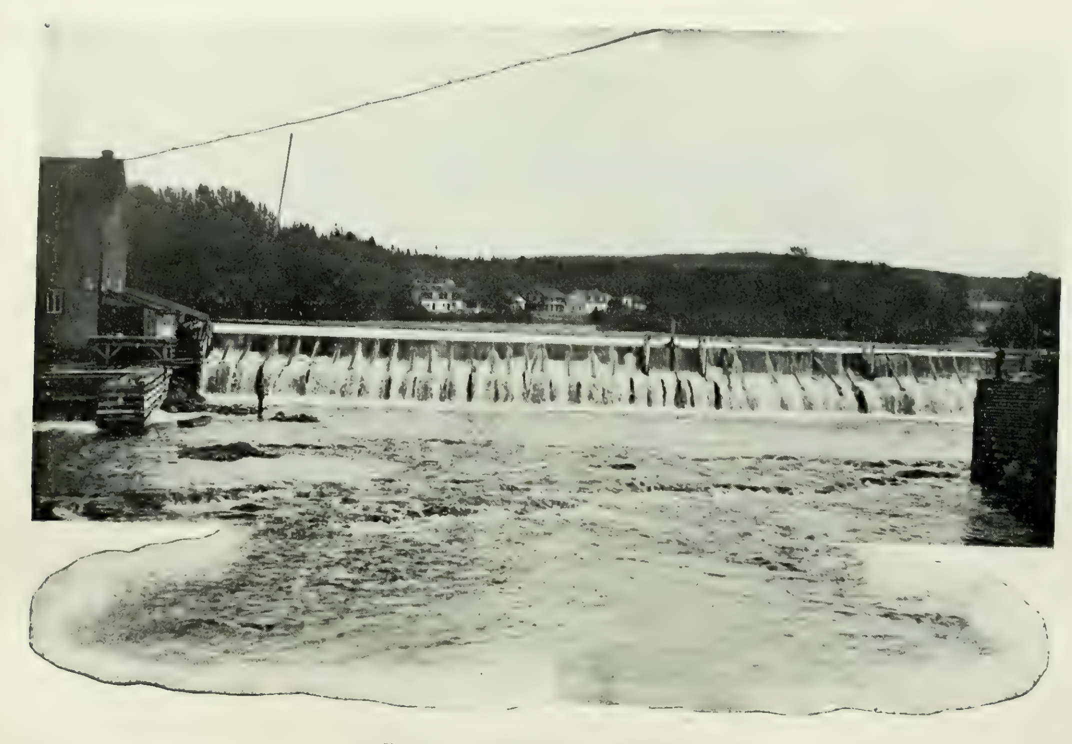
Enfin, nous avons, depuis quelques années, poursuivi des travaux d'explorations hydrographiques et nous constatons avec plaisir que notre province, sous le rapport des puissances hydrauliques qu'elle possède, de même que sous le rapport des autres richesses naturelles, n'a rien à envier aux autres.

Le chemin de fer de Matane et Gaspé

LE 28 et le 29 décembre 1910, on faisait solennellement l'inauguration du chemin de fer de Matane et Gaspé. Il y avait une excursion de Québec, fanfares, bénédiction épiscopale par Mgr l'évêque de Rimouski, banquet, discours, etc., enfin tout le programme ordinaire de ces sortes de fêtes.

Cependant, la démonstration empruntait au caractère topographique du pays une importance exceptionnelle, et pour le pays lui-même, et pour les provinces maritimes du Saint-Laurent, et pour la province de Québec.

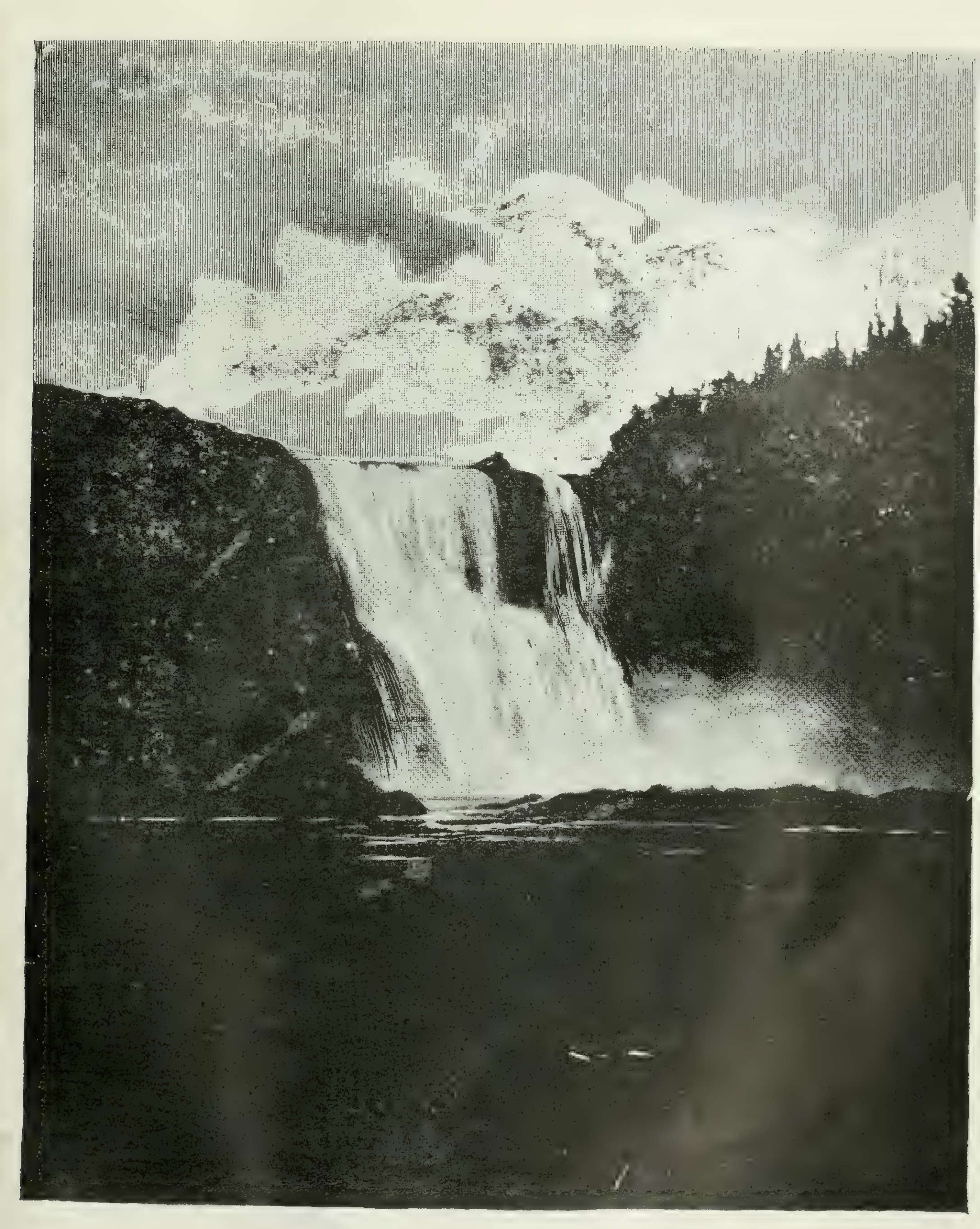
Il y a bien longtemps, très longtemps que l'on cause du chemin de fer de Matane et Gaspé, pour atteindre les fortes paroisses du littoral du Saint-Laurent, les ressources remarquables de la région au point de vue de l'agriculture, de la pêche et des mines.



Pouvoir hydraulique à Matane



Le port de Gaspé



Les chutes de Grand Métis



Village de Gaspé—La rue principale

Que de fortunes colossales réalisées dans les pêcheries par des maisons de Jersey et Guernsey, d'après un système très dur, appauvrissant même les pêcheurs de la côte, tout comme dans le commerce de bois, les anciens colons du Saguenay et du lac Saint-Jean.

Quoiqu'il en ait pu être de part et d'autre, l'ère des voies ferrées est venue mettre fin à un déplorable état de choses, et le chemin de fer de Matane va ouvrir, avec ses embranchements et prolongements, tout un pays précieux dans l'économie publique du Canada.

Il y a dans le pays de Matane, celui de Sandy Bay, etc., des richesses à profusion non seulement en pêcheries, mais aussi en bois, en terrains d'alluvion, en grands ports maritimes.

Il y a quelques années, à une exposition universelle, à Londres, un de mes bons vieux amis, L. Z. Joncas, ancien député de la région, me rapportait que non seulement le poisson, mais même le blé de la péninsule de Gaspé, avaient remporté des premiers prix, outre les mentions honorables.

Les grands ports, sauf celui de Rimouski, que le chemin de fer de Matane et Gaspé, va atteindre sont ceux de Mont-Louis et de la Grande Grève, tous deux libres, hiver comme été, et ceux de Matane, Sainte-Anne-des-Monts, de la Grande Vallée et de Gaspé qui sont ouverts presque toute l'année.

Par le chemin de fer de Matane et Gaspé et le port de Gaspé, voici les distances raccourcies jusqu'en Europe que l'on obtient :

	Milles
De Montréal à Gaspé...........................	589
De Gaspé à Liverpool...........................	2,374
	2,963
De Montréal à Halifax...........................	758
D'Halifax à Liverpool...........................	2,580
	3,338
De Montréal à Liverpool (viâ Belle-Ile)......	2,830
De Gaspé à Liverpool (")......	2,233
En faveur de Gaspé...........................	597
De Québec à Liverpool, (viâ Cap Race)......	2,801
De Gaspé à Liverpool, (")......	2,374
En faveur de Gaspé...........................	427

De Québec à Liverpool (viâ Belle-Isle)......	2,660
De Gaspé à Liverpool, (")......	2,233
En faveur de Gaspé....................	427
De St-Jean, N. B., à Liverpool................	2,850
De Gaspé à Liverpool	2,374
En faveur de Gaspé....................	476

Par voie ferrée, la distance en milles de Québec, Montréal et autres points à l'ouest donne 169 milles en faveur de Gaspé sur Halifax. Ajoutons à cela la différence de 206 milles par navigation en faveur de Gaspé, nous arrivons à une économie totale dans la distance de 375 milles pour Gaspé.

Mettons que l'on utilise le port de Grande Grève au lieu de celui de Gaspé, on peut obtenir un nouveau raccourci de vingt milles.

Le port de Gaspé est l'un des meilleurs qui existe de par le monde, Il mesure vingt milles de longueur sur cinq milles de largeur.

La moyenne de la traversée de l'Océan entre Liverpool et New-York pour les grands steamers est de sept jours ; entre Liverpool et Montréal, toutes choses égales d'ailleurs, elle est de sept jours ; entre Liverpool et Québec, elle est de cinq jours et seize heures, et de cinq jours et quatorze heures entre Liverpool et Halifax. Cependant entre Liverpool et Gaspé, la distance serait franchie en cinq jours et neuf heures.

Résumons ces données.

De New-York à Liverpool.......	3130 milles,	7 jours,	00
De Montréal à Liverpool........	2972 "	7 "	00
De Québec à Liverpool..........	2660 "	7 "	16
D'Halifax à Liverpool	2580 "	5 "	14
De Gaspé à Liverpool,..........	2283 "	5 "	9

L'économie de deux jours à chaque voyage de retour représente aussi une certaine somme, lorsque l'on sait que des vaisseaux de dix mille tonnes ont des dépenses de $2,500 par jour.

Mais, tout de même, ne faut-il pas tenir compte des dépenses et du temps, à partir du point d'atterrissement jusqu'aux points d'arri-

(1) Entre Montréal et Liverpool, la distance par la voie fluviale est de 589 milles : entre Québec et Liverpool, cette distance est de 411 milles, en mettant la course des steamers à 15 milles pour le Saint-Laurent, et à 18 milles pour l'Atlantique.

vée par voies ferrées, dans l'intérieur, notamment à Québec, Montréal, etc.

Si les services sont bien organisés, si les voies sont tenues libres, il est indubitable que, même en été, voyageurs et marchandises, atteindront très rapidement l'intérieur du pays, et qu'en une journée et demie à Québec, en deux jours, disons trois jours au maximum, les uns et les autres pourraient atteindre la limite de leur feuille de route.

***

Le chemin de fer qui vient d'être inauguré traverse une distance de 41 milles sud-est nord-est, à partir de la station de Sainte-Flavie ou Mont-Joli, sur le parcours du chemin de fer Intercolonial, dont le nom devrait être plutôt Interprovincial.

Depuis Matane à Sainte-Anne-de-sMonts, on compte cinquante-sept milles, et le chemin passe à environ un quart de mille et jusqu'à un mille de distance du littoral.

Depuis Sainte-Anne-des-Monts usqu'à Gaspé, on mesure cent vingt-neuf milles.

	Milles
En somme, total, de l'Ouest à l'Est :	
De Montréal à Lévis ou Québec	162. 8
De Lévis ou Québec à Ste-Flavie	197. 8
Du Sud-Ouest au Nord-Est :	
De Ste-Flavie à Matane	41.
De Matane à Ste-Anne-des-Monts	57.
De Ste-Anne-des-Monts à Gaspé	129.
Totaux	
De Montréal à Québec ou Lévis	162. 8
De Québec ou Lévis à Ste-Flavie	197. 8
Total	360. 6
De Ste-Flavie à Gaspé, viâ Matane	227.

Comme lignes de raccordement immédiates avec le chemin de fer de Matane et Gaspé, citons celles de Rimouski et de la Pointe-aux-Pères, toujours sur le littoral, représentant 59 milles d'étendue. Inutile de parler de celles de l'Intercolonial, du Témiscouata, du Transcontinental, du Québec Central, etc.

Mais, fait inconcevable et naturellement inexplicable, alors que les intrépides pionniers du pays leur donnaient toutes les indications nécessaires, c'est que nos gouvernants et les entreprises industrielles ont absolument ignoré les ressources multiples du Canada, à partir de l'Atlantique, en passant par le Labrador, la péninsule de Gaspé, Tadoussac, etc., alors qu'elles auraient dû être les premières à attirer leur attention.

N. LeVasseur.

Feu le Frère Alexis (1835-1910)

Il a été publié, en Belgique, un cours de Géographie qui s'est vu attribuer en divers concours ou expositions : 15 médailles d'or, 15 diplômes d'honneur, et 18 autres récompenses. On admettrait facilement qu'un jury ait pu se tromper en quelques cas, ou que, parfois, ici et là, l'on ait pu, induement, influencer l'un de ces jurys d'exposition. Mais qu'à une affaire quelconque : livre, système d'enseignement, méthode de flûte ou tout ce que vous voudrez, soient décernées 48 récompenses diverses, en divers temps et en divers lieux : cela dépasse les limites usuelles, et devient prodigieux, et atteste donc une supériorité devant laquelle il faut s'incliner. Eh bien, en cette Revue consacrée aux intérêts de la Géographie, rendons un suprême hommage à l'illustre géographe qui vient de disparaître, et dont l'œuvre a révolutionné l'enseignement de la science à laquelle nous nous dévouons ici, et a reçu 48 témoignages publics et officiels, qui sont d'une incontestable valeur.

Cette œuvre, c'est un cours de Géographie, écrit tantôt en français, parfois en flamand, et se composant de livres, de cahiers, d'atlas, de reliefs, de cartes murales. Le géographe, c'est le fameux frère Alexis, M.-G., des Frères des Ecoles Chrétiennes, et qui vient de mourir, à l'âge de 75 ans.

Nous allons, avec la brièveté convenable, donner ici un aperçu de sa vie et surtout de son œuvre importante. Le bulletin de notre Société serait inexcusable de ne pas s'occuper, en la mesure qui lui est possible, d'un homme et d'une œuvre de pareille valeur. Tous les détails qu'on va lire, nous les prenons dans quelques journaux et revues catholiques de France et de Belgique.

Jean-Baptiste Gochet, tel était le nom séculier du Frère Alexis— naquit le 1er janvier 1835 à Jamines-lez-Namur (Belgique), d'une famille profondément chrétienne à laquelle les populations de la Basse-Sambre ont voué un culte reconnaissant de respectueuse affection. Il avait terminé les cours professionnels du pensionnat Saint-Berthuin de Malonnes, et mené pendant plusieurs années la vie d'agriculteur et de brasseur, quand il s'entendit appelé par Dieu à la vie religieuse. Aussitôt après son noviciat, ses supérieurs l'envoyèrent en qualité de professeur à l'établissement de Carlsbourg (Luxemburg belge).

Il y professa longtemps, à l'Ecole normale d'instituteurs et dans les cours professionnels, les sciences naturelles, l'agronomie et la géographie.

Et c'est de là qu'il livra à la publicité les premiers travaux qui devaient révolutionner l'enseignement de la géographie et auréoler le nom de l'humble Frère d'un glorieux éclat.

Dans la tranquillité propice de ce coin retiré des Ardennes, le Fr. Alexis, entrevoyant le but à atteindre, continua par un travail opiniâtre les études effleurées au cours des années de collège.

Ses goûts le portaient vers les sciences géographiques; c'est vers elles qu'il aiguilla son activité. Il consacra à leur étude approfondie ses puissantes facultés de chercheur méthodique, d'analyste patient, d'expérimenteur avisé et savant.

Il avait conscience de la fausseté des méthodes routinières qui présidaient alors presque partout à l'étude de la géographie.

Cette science, que les programmes scolaires reléguaient au second plan, ne paraissait devoir être qu'une sèche nomenclature des mots une avide compilation de connaissances sans base ni lien ; son étude se ravalait dans les classes, à une gymnastique empirique de la mémoire qui devait, coûte que coûte, se gorger de mots, se gonfler, d'expressions stéréotypées sur d'invariables clichés.

Le Fr. Alexis eut la perception nette d'une réforme profonde à accomplir et la courageuse ambition d'en entreprendre la réalisation.

Il s'inspira des ouvrages de Humboldt, d'Omalius d'Halloy, d'André Dumont. Dans sa laborieuse retraite de Carslbourg, il suivit avec passion les remarquables travaux des géologues de l'époque et s'appliqua, avec une clairvoyance pleine d'érudition, à l'observation du relief et de la nature du sol, et de leurs conséquences sur la richesse et l'habitabilité des contrées.

En 1871, au premier Congrès géographique d'Anvers, il exposa la méthode qu'il avait conçue et expliqua l'économie nouvelle des

cartes murales hypsométriques de la Belgique et de l'Europe, qu'il avait exécutées.

Sa méthode, décrite dans sa *Méthodologie de géographie*, est simple, logique et complète. Il y envisage la géographie comme matière à cours concentriques, et il en base l'étude sur une intuition raisonnée.

Voici donc que surgissent les cartes murales de l'humble religieux et sa méthode toute neuve pour l'enseignement si ardu de la géographie... Les professeurs se répètent leurs impressions de bonheur, l'écho porte au loin le nom de l'auteur ensoutané et le *Journal des Instituteurs*, de Paris, imprime :

" *Quel est le hardi novateur* qui a entrepris de faire cette révolution dans l'enseignement primaire ? C'est le Frère Alexis. Il y a plusieurs années qu'il a commencé ses beaux et modestes travaux ; au Congrès d'Anvers en 1871, il était, parmi les exposants de langue française, le *seul représentant des idées nouvelles.* Aujourd'hui, son système est à la mode ".

Le rapport officiel sur l'Exposition de Philadelphie, en 1876, dit aussi :

" Le Frère Alexis est le *premier* qui ait entrepris dans ses cartes de Belgique et d'Europe, d'appliquer les courbes de niveau aux cartes scolaires murales ".

Dès lors, les murs des écoles se garnissent des savantes collections de cartes de l'auteur religieux ; désormais, l'enseignement de la géographie est sur un bon pied. Mais le Frère Alexis continue d'explorer, il conçoit un plan de cartes hypsométriques qui émerveille tellement le savant géologue d'Omalius d'Halloy, qu'il dit au Sénat : " le frère Alexis est l'auteur de deux cartes hypsométriques et agricoles de la Belgique et d'Europe, qui sont *ce que je connais de meilleur* comme publications scolaires de ce genre ".

Tous les degrés de l'enseignement sont armés pour l'instruction de la géographie : cette plume qui écrit le manuel des garçonnets est la même qui subjugue par l'érudition dans les gros volumes que feuillettent les universitaires.

Le frère Alexis avait des aptitudes spéciales pour cette étude : un esprit méthodique, un soin méticuleux des recherches. Rien n'échappait à son attention toujours en éveil, et il ne se mettait à l'œuvre que sur une documentation solide, contrôlée, complète.

Aussi, ses ouvrages font-ils autorité.

Et quelle activité, quelle fécondité chez cet auteur !

La simple énumération de ses ouvrages remplit sept grandes pages dans le catalogue des livres classiques des Frères des Ecoles chrétiennes :

Cours de Géographie, pour tous les degrés de l'enseignement : atlas les plus variés ; cartes murales plus détaillées : cahiers cartographiques ; méthodologie géographique ; bilans géographiques annuels, mettant au point tous les changements survenus dans la carte du monde et dans les diverses nations ; ses récentes publications très remarquées sur le Congo belge, etc., etc.

Son œuvre fut prodigieuse, immense. Il y a là de quoi remplir la vie de plusieurs écrivains tenaces et laborieux.

Le secret de cette production résidait à la fois dans un travail inlassable, dans l'amour de l'étude, dans le désir de coopérer à l'instruction de la jeunesse qu'il aimait, à laquelle il avait voué toute sa vie.

Cependant, la géographie, dont le domaine est pour ainsi dire illimité, n'accaparait pas tous les instants du R. F. Alexis. Il sut encore trouver le temps d'écrire un cours de Botanique avec synopsis de la Flore belge, des cours d'agriculture et de sciences naturelles, fruits de ses années de professorat à la grande maison de Carlsbourg.

Pour la continuation et le développement de ses travaux, le R. R. Alexis quitta la Belgique et se rendit à Paris. Là, sa renommée s'affirma et s'agrandit encore. Il y connut la joie du travailleur arrivant au but de ses efforts et répandant à pleines mains les fruits de son généreux et intelligent labeur.

Aussi fut-ce pour ce sincère ami de Paris et de la France, un jour de grande tristesse, d'épreuve douloureuse, que celui où le gouvernement sectaire mit la main sur la Maison de la rue Oudinot et en chassa les braves religieux.

Le R. F. Alexis, voyant arriver l'heure fatale de la spoliation et de l'expulsion, avait eu la sage précaution de mettre en lieu sûr ses bagages scientifiques : Il y en avait 30 grandes caisses ! Grâce à sa prudence, les liquidateurs n'eurent pas la fortune de dilapider le trésor de toute une vie de travail consciencieux et désintéressé.

C'était à Paris que le Frère Alexis avait complété sa série de cartes murales, rédigé de nombreux ouvrages classiques de géographie (livres, atlas, cahiers cartographiques, ouvrages pour le maître) et publié divers livres de lectures géographiques, tels que : *La Terre illustrée*, *le Congo belge*, *la Traite des nègres*, *la France illustrée*, *Stanley l'Africain*, *Alexis Writhoff*, *la Belgique illustrée*, *Rome et l'Italie*, etc.

Les limites étroites d'un article ne permettent pas non seulement d'analyser, mais de citer seulement les multiples ouvrages du Fr. Alexis ; un catalogue spécial pour la Belgique en mentionne plus de 130 ; et d'autres nombreux aussi, sont spéciaux à la France, à l'Italie, à l'Espagne, au Canada, à la République Argentine, etc.

Outre les distinctions obtenues dans les expositions—une cinquantaine—et le prix Charles Grad, qui lui a été décerné par la Société de Géographie de France, le Fr. Alexis avait conquis diverses distinctions. Il était porteur des décorations suivantes: officier de l'Ordre de Léopold, chevalier de l'Ordre de la Conception de Villaviciosa (Portugal), décoration de l'Ordre royal militaire de la Sociedad Geografica de Madrid, en 1910, comme récompense suprême, Notre Saint-Père le Pape accordait au savant et saint religieux la médaille d'or du Mérite.

Depuis que le Fr. Alexis a imprimé à l'étude de la géographie une orientation raisonnable, divers auteurs ont lancé dans la publicité des methodes qu'ils disaient nouvelles.

Mais ces novateurs furent, pour le savant religieux, moins des émules que... des plagiaires.

Jusqu'ici, nul élève n'a dépassé, n'a même égalé le maître, car les systèmes passent avec leurs auteurs, tandis que les publications signées des trois lettres bien connues A.-M. G. (Alexis-Marie Gochet) gardent toujours la même immense popularité. Pour ne citer qu'un chiffre : le tirage *annuel* de l'*Atlas général* de 200 cartes par A.-M. G. dépasse 5,000 exemplaires! Ce détail, que contait naguère le Fr. Alexis lui-même, est assez éloquent pour qu'il soit besoin de le commenter.

Depuis vingt-cinq ans, le Fr. Alexis envoyait à ses élèves de partout et aux journaux un *bilan géographique* annuel dans lequel il condensait, avec concision et clarté, le résumé et la portée des événements remarquables de l'année écoulée. En ces dernières années, ce *Bilan* était daté de Namur, car depuis que le gouvernement français accula les Frères des Ecoles Chrétiennes à l'exil, c'est à Namur que l'érudit géographe avait fixé sa résidence. Depuis un mois, la maladie l'affaiblissait, il avait du être transporté à l'infirmerie des Frères à Grand-Bigard. C'est là que le 10 novembre, il mourut pieusement.

V.-A. HUARD, p^tre^

La carte du monde au millionième

NOUS avons déjà annoncé le fait qu'en novembre 1909, le comité international de la carte du monde, composé de vingt-deux délégués, s'était réuni à Londres sous la présidence du colonel Grant, directeur général du service cartographique du Royaume-Uni.

Le compte-rendu des travaux de ce comité vient d'être publié et ses décisions sont conformes aux vœux émis par le IX Congrès International de Géographie.

La carte du monde au millionième représentera la surface entière du globe; elle comprendra 2,700 feuilles, mesurant chacune 42 centimètres carrés, et figurant une superficie de 4° en latitude sur 6° en longitude. Les zones parallèles, dans les deux hémisphères, seront désignées par les lettres A. et V.; quant aux fuseaux, ils seront numérotés de l'Ouest à l'Est, de 1 à 60, à partir de l'anti-méridien de Greenwich, qui passe par le détroit de Behring.

Le Comité a été d'avis de confier l'exécution de la carte de l'Europe à un seul et même établissement cartographique : la Russie occupant la majeure partie du continent européen, sera sans doute chargée de ce travail d'ensemble, qui sera basé, du reste, sur les cartes des différents états-majors. Les Etats-Unis, le Canada et l'Australie dresseront les cartes de leurs territoires respectifs ; l'Allemagne achèverait celles de la Chine, la France ferait le restant de l'Asie, enfin, le gouvernement anglais assurerait l'exécution uniforme de la carte d'Afrique.

Avant le premier tour du monde

Nos ancêtres vivaient d'une pensée unique :
" Nous sommes l'univers et le reste n'est rien."
Dans cet étroit milieu régnait la république
Des beaux esprits, des " gens de bien."

Sans comprendre jamais la forme de la terre,
Ni les pays lointains que baigne l'océan,
On regardait les cieux comme un toit solitaire.
L'espace n'était que néant.

“ Sur quoi repose donc l'océan formidable
Et ce bloc imposant affermi sous nos pas?
En haut, c'est l'inconnu, le mystère insondable,
Et comment pénétrer en bas ? ”

L'infini s'annonçait dans cet air invisible
Bornant notre habitat, qui formait le grand point.
L'empyrée entrevu nous trouvait insensible
Et les astres ne comptaient point.

Si, parfois, les chercheurs méditaient sur la lune,
Ses phases, ses retours, sa luminosité,
C'était pour reporter à la terre commune
Le centre de l'immensité.

Le soleil flamboyant promenait sur les hommes
La clarté qui descend ou monte à l'horizon,
Mais il brillait ainsi pour les lieux où nous sommes,
Rien de plus, d'après la raison.

Chacun se complaisait à tourner sur lui-même,
Imaginant des dieux, qui tous nous ressemblaient.
Toujours, en théorie, on tranchait le problème
Des questions qui nous troublaient.

Concentrée, en un mot, dans sa courte science.
L'humanité vivait du jour au lendemain,
Immobile en son lieu, n'ayant point conscience
Des ressorts de l'esprit humain.

Or, nous sommes partie, et non pas un ensemble
Du vaste plan sorti des mains du Créateur,
C'est pourquoi tout se tient, s'unit et se rassemble
A la gloire de son auteur.

Roulant avec furie à travers les étoiles,
La Terre, cependant, est fixe sous nos yeux.
Passagers d'un vaisseau qui vogue à toutes voiles,
Nous ne voyons que les flots bleus.

Pour nos regards trompés, cette surface est plane,
“ Dieu nous permettra-t-il d'en contempler les bords ?
“ Connaîtra-t-on, enfin, dans le monde profane,
“ S'il existe ou non des dehors ?

A ce vœu, tant de fois redit d'un siècle à l'autre,
S'opposait l'étendue effrayante des mers.
Franchir cette barrière et périr en apôtre...
Peut-être aborder aux enfers !

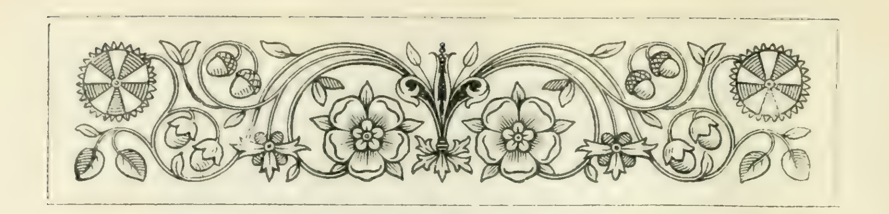
Lorsque l'on aperçut les côtes d'Amérique
Colomb n'y comprit rien. La carte s'embrouilla.
La borne reculait et, comme l'empirique,
Il fallait aller au delà.

Ce mécompte laissait dans l'ignorance entière
Les cerveaux fatigués de projets décevants—
Bientôt, le tour du monde inonda de lumière
Le petit cercle des savants.

Colomb avait erré sur la mer des Antilles.
Balboa découvrit l'océan ignoré.
Magellan, plus heureux, en s'écartant des îles,
Trouva le chemin désiré.

Magellan ! c'est un nom entouré d'auréoles.
Au cours de son voyage on sait qu'il disparut,
Mais le brave Luna nous transmit ses paroles :
" Nous vivons sur un globe et je l'ai parcouru."

BENJAMIN SULTE.



Chronique Géographique

L'or du Klondike.—C'est en 1878 que les premiers prospecteurs pénétrèrent au Yukon ; mais ce n'est qu'en 1896 que la nouvelle se répandit qu'on venait de mettre au jour des gisements extraordinairement riches le long de la rivière Klondike et de ses affluents.

Alors commença, en 1897 et en 1898, une course effrénée vers les nouveaux champs d'or. Il vint des mineurs de toutes les parties du globe, et en quelques jours, une ville s'éleva, la ville de Dawson.

On ne s'était pas trompé sur la richesse des nouveaux gisements aurifères.

Déjà, en 1900, le Yukon expédiait $22,275,000 d'or. Il faut reconnaître que la production aurifère ne se maintint pas à cette échelle ; ç'eût été trop beau. En 1907, elle tombait à $3,150,000, et depuis cette date la production annuelle ne dépasse guère ce montant.

Quoiqu'il en soit, il est avéré aujourd'hui qu'en moins de dix ans, l'on a retiré de la région du Klondike plus de deux cents millions de piastres.

M. J. A. Young, de la Commission Géologique du Canada, qui a fait une étude spéciale de nos mines canadiennes, estime que la production totale de l'or fournie par le district de Klondike jusqu'à 1908 inclusivement, peut s'élever à $225,000,000,

Le même expert porte à soixante millions de piastres l'or de placer qu'il est encore possible d'extraire des champs du Klondike.

Le Pacifique Canadien.—Les journaux canadiens ont rappelé que le 7 novembre 1910, il y avait vingt-cinq ans révolus que la construction du chemin de fer du Pacifique-Canadien avait été parachevée.

On sait quel essor inouï a imprimé au pays la construction de cette immense route de trois mille milles unissant par une double bande

d'acier les provinces du Canada d'un océan à l'autre. Sans cette entreprise colossale, l'Ouest canadien qui est devenu l'une des plus belles régions de blé du monde, restait à jamais fermé.

Par la même occasion, les recettes de la compagnie ont suivi une marche progressive. Alors qu'elles n'étaient, en 1885, que de $8,368,493, voici qu'elles s'élèvent en 1909—pour la voie ferrée seulement—à $90,899,490.

Dans la même année du début, c'est-à-dire en 1885, la longueur des voies ferrées de la compagnie ne dépassait point 4,337 milles. Elle est aujourd'hui de 15,225 milles et comporte deux voies transcontinentales.

La compagnie possède encore 66 navires océaniques et autres, 1336 locomotives, 294 wagons dortoirs et palais, et près de 50,000 wagons à marchandises.

La ville de Montréal a grandement profité de la fortune de cette compagnie. A part les gares superbes et les usines nombreuses du Pacifique Canadien, la statistique nous apprend que plus de 12,500 personnes sont à l'emploi de cette puissante organisation qui vivent à Montréal ou dans la banlieue.

Plusieurs des fondateurs de la compagnie du Pacifique Canadien sont encore vivants. Citons Lord Strathcona, qui a aujourd'hui 90 ans, Lord Mount Stephen, Sir William Van Horne, Sir Thomas Shaughnessay, M. J. C. Ogden.

La Société Hakluyt.—Cette société bien connue dans le monde savant fut fondée à Londres, en Angleterre, en 1846.

Elle s'applique tout particulièrement à publier les relations, les récits de voyage et les expéditions restés inédits jusqu'à ce jour.

La société a déjà jeté dans la circulation 122 ouvrages se rapportant aux expéditions des premiers découvreurs des deux Amériques.

La Société Hakluyt comprend 425 membres qui paient une contribution annuelle de cinq dollars laquelle est affectée exclusivement à la publication de livres ou de relation de voyages.

On considère que les ouvrages déjà publiés par cette association sont du plus haut intérêt pour les amateurs d'histoire, de géographie, de navigation et d'ethnologie.

Le canton Robitaille.—Ce canton, situé dans le comté de Témiscouata, au nord-est du lac Témiscouata, porte le nom d'un ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable Théodore Robitaille.

Il est divisé en huit rangs avec une superficie totale de 11,000 acres.

Un explorateur du gouvernement de Québec, M. Godefroi Bédard, qui l'a parcouru en entier au mois d'octobre 1910, le tient pour l'un des meilleurs cantons de tout le comté de Témiscouata. La terre y est de première qualité, le sol est dépourvu de roches, les lacs et les rivières des plus poissonneux et avec cela un merveilleux pays de chasse. Il est peu d'endroits, d'après M. Bédard, où se voient autant d'orignaux et où la perdrix—cet oiseau si cher aux gourmets—est aussi abondante. Les rares chasseurs qui passent par là peuvent s'en donner à cœur-joie.

Faute de communications, ce canton est longtemps demeuré fermé à la colonisation. Cependant, il y a dix-huit ans, un brave colon du nom de Joseph Viel, s'aventura seul dans ce canton qui n'était alors qu'une épaisse forêt et s'y fixa. Ses débuts furent nécessairement pénibles, mais sa patience et son énergie finirent par triompher de tous les obstacles.

M. Viel possède aujourd'hui deux cents acres en culture et sa récolte de 1910 lui a rapporté cent tonnes de foin, 2,500 minots de pommes de terre, 800 minots de grain, etc. M. Viel est maintenant un riche cultivateur, son domaine étant estimé à près de $50,000.

Le succès de M. Viel a déterminé d'autres colons à se diriger vers le canton Robitaille. On y compte présentement 25 familles et on en comptera davantage le jour où ces pauvres colons pourront compter sur la présence d'un missionnaire.

De son côté, le ministère de la Colonisation, prévoyant le développement de cette nouvelle colonie, est venu à sa rescousse en faisant construire une excellente route d'une longueur de dix-huit milles qui part du lac Témiscouata et qui conduit jusqu'à la résidence de M. Viel.

Il y a aussi une excellente voie par eau qu'utilisent les nouveaux colons : c'est la rivière Touladi qui a une longueur de plus de quatre milles et qui se décharge dans le lac Témiscouata. Comme cette rivière est navigable et qu'elle est maintenant pourvue d'un bon bateau, grâce à l'esprit d'initiative de M. Viel, les colons qui arrivent par le grand lac Témiscouata s'en servent journalièrement pour le transport de leurs produits ou de leurs bagages.

Il y a deux routes qui mènent au canton Robitaille : l'une par Trois-Pistoles—c'est la plus longue—et l'autre par Cabano. De ce dernier endroit, on prend le lac Témiscouata et après un trajet d'un

mille et quart, on tombe dans la rivière Touladi où un bateau vous transporte sur les terrains occupés par la nouvelle colonie.

Comme il se fait de grands chantiers de bois dans le canton Robitaille, les colons trouvent là un marché facile pour la vente de leurs produits. Durant la dernière saison, ces mêmes colons ont vendu leur foin au prix de $16.00 la tonne et leurs pommes de terre à raison de 50 sous le minot.

L'explorateur Bédard rapporte que ce même canton n'est plus fortement boisé comme il semble l'avoir été autrefois. Le feu a fait des ravages très étendus dans la partie ouest, et ce qui reste se compose en majeure partie de bouleau. Toutefois, le long de la rivière Touladi on voit encore de magnifiques ormes et toute une forêt de beaux frênes.

Une colonie dans l'Ouest.—Des Français ont fondé, il y a six ans, dans l'Alberta Centrale, une colonie qu'ils ont appelé le *Trochu*, du nom de l'un de leurs pionniers.

Quoique situé à 40 milles du chemin de fer, cette colonie s'est développée assez rapidement.

Au début de la colonisation, la région de Trochu fut uniquement un pays d'élevage. Depuis, la région évolue rapidement vers un développement agricole intense. Le sol très fécond donne d'abondantes moissons.

Le village de Trochu a actuellement une population agglomérée d'environ 300 habitants dont le tiers est de nationalité française.

Le nouveau Transcontinental est à la veille de traverser ce village.

Saint-Vital de Beaumont.—C'est une paroisse de l'Ouest canadien située à 18 milles au sud d'Edmonton, dans l'Alberta.

Elle fut fondée en 1893 et baptisée du nom de baptême de Mgr Grandin.

La plupart de ses pionniers viennent de l'Etat de Washington et du Minnesota, et sa population présente s'élève à 400 canadiens-français.

Son développement n'a pas été aussi rapide que celui d'autres régions de l'Ouest. Toutefois l'essor est donné, et cette paroisse pourrait bien avant peu prendre de l'extension.

Sur la rivière Nelson.—Le gouvernement canadien a fait faire une exploration pour déterminer la possibilité d'une voie navigable sur la rivière Nelson, entre le lac Winnipeg et la baie d'Hudson.

Les rapports des ingénieurs démontrent que ce projet est possible, mais que ce serait une entreprise d'une très grande envergure. Le

canal de la rivière Nelson aurait 430 milles de longueur avec une pente de niveau de 700 pieds.

La région de Chibougamau.—C'était l'impression générale dans le public canadien que cette région placée à 200 milles du lac Saint-Jean renfermait des ressources minérales d'une grande importance et qu'il suffirait d'un chemin de fer pour les mettre en valeur.

Force nous est aujourd'hui de revenir de cette illusion longtemps entretenue. Il ressort en effet d'un rapport d'experts publié par le gouvernement de Québec que les gisements minéraux découverts dans cette région, comme l'or, le cuivre, l'amiante, le nickel, le fer, ne s'offrent pas en quantité suffisante pour être exploités profitablement.

Comme conséquence de cette déclaration, il est plus que probable que le gouvernement va renoncer définitivement à la construction d'un chemin qui devait partir de Roberval pour gagner le lac Chibougamau.

Les mêmes experts chargés de l'examen de la région de Chibougamau ont également rapporté que ce district était absolument impropre à l'agriculture. On a constaté seulement qu'il se trouvait beaucoup de bois d'épinette propre à faire de la pulpe autour du lac Chibougamau.

Les récoltes au Canada.—Durant l'année 1910, la superficie totale cultivée au Canada a été de 32,711,062 acres contre un peu plus de 30,000,000 pour l'année 1909.

D'autre part, la valeur des récoltes est estimée à $307,185,500 acres, 40,000,000 de moins qu'en 1909. Cette diminution est le résultat de la chaleur et de la sécheresse qui ont sévi dans le Manitoba et la Saskatchewan.

Voici la valeur des récoltes par provinces pour les deux dernières années :

	1909	1910
Ile du Prince-Edouard	$ 9,212,900	$ 9,888,100
Nouvelle-Ecosse.	22,319,300	21,203,000
Nouveau-Brunswick	18,150,900	18,959,000
Québec........................	90,071,000	97,107,000
Ontario	200,398,000	204,002,000
Manitoba........................	71,420,500	55,206,000
Saskatchewan	97,677,500	84,138,400
Alberta	20,741,000	16,582,000

Cartes régionales. — Le ministère de la Colonisation, Mines et Pêcheries de la province a publié dans le cours de l'année 1910 plusieurs cartes régionales intéressantes ; l'une embrassant tous les can-

tons du comté de Témiscouata, la deuxième se rapportant à tout le territoire compris entre le lac Témiscamingue et le district d'Abitibi, la troisième est une carte partielle du comté du Lac Saint-Jean, mentionnant particulièrement les cantons Racine, Dalmas, Taillon, Parent, Dolbeau et Pelletier, la quatrième, une carte régionale du comté d'Ottawa.

De son côté, le ministère des Terres et Forêts prépare une carte complète du district d'Abitibi, laquelle indiquera les cantons nouveaux qui seront traversés par le chemin de fer Transcontinental. Cette dernière carte a été dessinée par M. Gustave Rinfret, du ministère des Terres et Forêts.

L'expédition de l'Arctic.—Les dernières nouvelles reçues du capitaine J. E. Bernier, commandant de l'*Artic* et membre de la société de géographie de Québec, datent du 12 août 1910.

Le commandant de l'*Artic* était, à ce moment là, dans la baie de Pond, terre de Baffin. De là, il devait s'engager dans le détroit de Lancaster.

Le commandant Bernier est parti de Québec—on se le rappelle—le 7 juillet 1910, ayant à son bord un personnel de 36 personnes, neuf officiers et 27 matelots.

D'après une déclaration assez récente faite par le gouvernement canadien, le capitaine Bernier est autorisé à se frayer un chemin de l'Est à l'Ouest du continent américain par les mers du nord jusqu'à Victoria ou Vancouver.

Il devra croiser dans le détroit de Davis, la baie de Baffin, les détroits de Lancaster, de Barrow, de Melville, de McClure et la mer Beaufort, et se diriger à l'ouest de l'île Herschel. De là, longer à la côte d'Alaska jusqu'au détroit de Behring, et jusqu'à Victoria, C.-A.

Congrès géographique.—Le Congrès national des Sociétés françaises de Géographie s'ouvrira à Roubaix le 29 juillet 1911. Il coïncidera avec l'exposition internationale qui aura lieu en cette ville, à la même époque.

—La ville de Rouen a décidé de célébrer, en 1911, le millénaire de la fondation du duché de Normandie. A cette occasion, de grandes fêtes seront organisées. Le Congrès a créé une section d'histoire et de Géographie de la Normandie.

Dans l'Amérique centrale.—La revue *France-Amérique* décompose ainsi la population des cinq Etats de l'Amérique centrale :

Le Guatémala, ...	1,842,000	habitants.
Le Salvador	1,115,000	"
Le Nicaragua...........	600,000	"
Le Honduras........ ..	575,100	"
Le Costa-Rica..........	351,779	"

La superficie totale de ces états est de 529,720 kilomètres, et le total de leur exportation pour 1909 s'est élevé à plus de $22,000,000.

Pour le Guatémala, les exportations consistent principalement en café.

75 pour cent des exportations du Honduras consistent en bananes.

Le Nicaragua exporte 45 pour cent de café et une égale proportion de bananes,

Le Costa-Rica exporte environ 45 pour cent en bananes, 45 pour cent en café, le reste en cacao, caoutchouc, bois, etc.

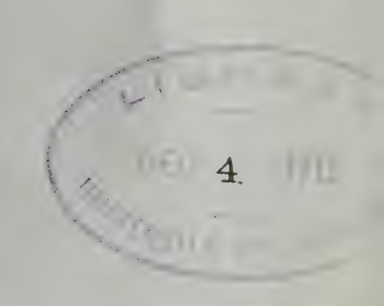
Les Etats-Unis sont le principal marché des cinq Etats de l'Amérique centrale. Viennent ensuite l'Allemagne, l'Angleterre et la France.



Vol. 5—No 2 MARS et AVRIL 1911

Bulletin de la Société de Géographie de Québec





QUEBEC

1911

SOMMAIRE

BUREAU POUR L'ANNÉE 1911

La contribution est, comme à l'ordinaire, de $2.00 pour les membres actifs et de $1.00 pour les membres honoraires.

Ceux qui, n'étant pas encore membres de la Société, désireraient néanmains prendre connaissance de notre Bulletin, peuvent obtenir un numéro spécimen en s'adressant au Trésorier.

Les nouveaux membres qui paient immédiatement leur cotisation ont droit à l'envoi du numéro de luxe publié par la Société durant les fêtes du IIIe centenaire.

L'envoi du *Bulletin* aux Sociétés correspondantes tient lieu d'accusé réception.

Vol. 5—No 2 MARS et AVRIL 1911

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



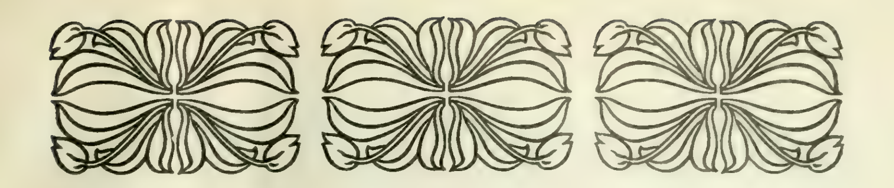
QUEBEC

1911

La ville Banff (1000 habitants)

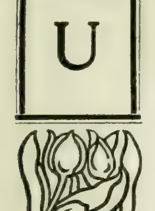


Les bisons à Banff, dans le parc des Montagnes Rocheuses



DE L'ORTHOGRAPHE DES NOMS DE LIEU

—



Un grand journal notait récemment la tendance de certaines compagnies de chemins de fer et de navigation à altérer la forme d'une foule de noms géographiques dans la province de Québec et ailleurs.

Quelques-unes d'entre elles poussent même la licence jusqu'à s'en prendre à nos plus antiques noms de lieu fidèlement transmis de bouche en bouche par les générations successives.

Comme exemple de cette déplorable manie nous citerons le nom de la ville de Trois-Rivières qui, en passant par les brochures et les horaires de ces compagnies, s'est transformé en *Three Rivers.*

Three Rivers! Pourquoi cette substitution ou cette traduction que rien ne semble justifier?

Trois-Rivières est une ville de plus de deux cent cinquante ans d'existence, et ce nom fut donné, par les traitants français qui précédèrent Champlain, à la rivière que Cartier avait nommée tout d'abord rivière de Fouez ou de Foix, et que nous appelons le Saint-Maurice.

La *Relation* de 1635 dit d'autre part:

« Les Français ont nommé ce lieu *Trois-Rivières,* parce qu'il sort des terres un assez beau fleuve, qui se vient dégorger dans la grande rivière du Saint-Laurent, par trois principales embouchures, causées par plusieurs petites îles qui se rencontrent à l'entrée de ce fleuve, nommé des sauvages *Métabcroutin.* »

Une tradition trifluvienne, écrivait naguère M. Sulte, veut que le nom de Trois-Rivières ait été donné au fort situé près de l'embouchure du Saint-Maurice, en raison de son accès commode pour y rencontrer les sauvages qui faisaient la traite en descendant par les rivières Metaberoutin, Bécancour et Saint-François.

Cette manie de traduction ne se borne pas malheureusement à l'antique cité trifluvienne. Nous voyons encore apparaître, de temps à autre, sur les affiches et dans certains opuscules publiés à titre de renseignements pour le grand public, les noms de *Island of Orleans, Chambly Basin, Gaspé Basin, Hare Island, Pilgrims,* etc.

L'Ile d'Orléans, qui fut l'un des berceaux de la colonisation canadienne-française, est assez connue, il semble, pour se passer d'une traduction.

Ce qu'on appelle *Hare Island* est notre *Ile aux Lièvres,* à 96 milles en bas de Québec. Comme c'est Jacques Cartier qui la dénomma lui-même, lors de son voyage de l'année 1536, on a fort mauvaise grâce à vouloir l'affubler d'une toilette qui lui sied moins bien que celle qu'elle porte si allègrement depuis plus de trois cents ans.

Les Sept-Iles.—Ce vieux poste de la côte nord du fleuve Saint-Laurent a des origines nettement françaises, tout comme l'*Ile aux Lièvres.*

La première carte qui en fasse mention est celle d'Allefonse, pilote de Roberval, en 1541. Le vieux routier écrivait déjà : la *terre des Sept-Isles.*

En 1597, Wytfliet appelle aussi ce poste : *Sept-Isles.*

Leur exemple est suivi par la plupart des historiens et cartographes du dix-septième siècle.

Lescarbot, en 1612, l'intendant Duchesneau, en 1678, Jean-Baptiste L. Franquelin, en 1688, Hubert Jaillot, en 1696, ne reconnaissent pas d'autre dénomination.

Au dix-huitième siècle, N. de Fer, géographe de Mgr le Dauphin, en 1705, Guillaume de l'Isle, en 1703, Charlevoix et N. Bélin, en 1744, et jusqu'à Thomas Jeffreys, en 1776, écrivent invariablement les *Sept-Iles.*

Le premier qui s'écarte des sentiers battus et rompt avec un passé qui avait pourtant les meilleurs titres au respect, est l'arpen-

teur anglais Samuel Holland. D'un vieux nom géographique qui aurait dû rester intangible, il fait en 1803, *Seven Island*. Holland avait peut-être pour lui l'excuse de ne pas entendre suffisamment la langue française, mais on sait ce que vaut pareille excuse en matière géographique.

Onze ans plus tard, l'arpenteur Bouchette, auteur de plusieurs ouvrages topographiques très estimés, mais fort mal inspiré en cette circonstance, s'engage dans la même voie que son prédécesseur qui fût son maître, et tend à son tour à acclimater chez nous *The Seven Islands*.

De nos jours, Holland et Bouchette trouvent encore, de temps à autre, des imitateurs, et cependant malgré leurs efforts combinés, l'appellation primitive, *Sept-Iles,* a survécu.

Ce n'est que juste, dira-t-on, mais encore faut-il que nous luttions pied à pied pour empêcher qu'on ne fasse dans le domaine géographique des substitutions qui sont un outrage à la mémoire des premiers découvreurs de ce pays.

Les Caouïs.—Je vais étonner bien des gens si je leur dis que c'est là la véritable épellation qui convient à deux îlots rocheux placés en plein fleuve Saint-Laurent, au nord de la rivière Pentecôte.

Les Caouïs sont connus de tous nos marins. Ils eurent même autrefois une grande vogue comme postes de pêche. On y prenait de la morue en abondance, et le loup-marin ne dédaignait pas lui-même d'y prendre ses ébats.

Seulement, lorsque nous jetons les yeux sur les cartes, même celles publiées dans la province de Québec, l'on n'est pas lent à s'apercevoir que le nom primitif de *Caouïs* a subi une singulière métamorphose. Des lettres ont été supprimées et remplacées par d'autres, puis finalement l'on a traité ce nom géographique sauvage comme s'il s'agissait d'un produit britannique. Les *Caouïs* sont devenus, sous leur nouveau travestissement, les *Cawee*.

Il n'y avait pourtant rien à innover ici. Il suffisait de tenir compte des graphies anciennes. Les *Caouïs* figurent sur la plupart de nos vieilles cartes.

Iles de Caouy.—Carte de Jean-Baptiste Louis Franquelin, année 1678.
Les Caouïs.—Carte du domaine du Roi, par le R. P. Laure, en 1733.
Les Caouy.—Par l'historien Charlevoix.

Cap des Rosiers.—Ce cap est situé dans le golfe Saint-Laurent, à neuf milles de Gaspé. Il a eu le privilège de passer son nom à un canton qui est aujourd'hui en partie établi : le canton de Cap-Rosier.

Notre seul regret c'est que ce nom ait été déformé ou plutôt mutilé par nos propres cartographes, sans respect pour la tradition orale.

Ce qu'on imprime aujourd'hui sur nos cartes sous la dénomination de *Cap-Rosier,* s'est appelé pendant plus de 200 ans, *Cap des Rosiers.*

Ouvrons un instant les vieilles cartes et nous allons être amplement éclairés sur ce point :

A tout seigneur tout honneur ! Commençons par Champlain.

Cap des Rosiers.—Carte de Champlain, 1632.
Cap des Rosiers.—Carte du P. Emmanuel Jumeau, récollet, 1685.
Cap des Roziers.—Carte des Nicolas Denys, 1662. (Description de l'Amérique Septentrionale.)
Cap des Roziers.—Slaw's Atlas, 1662.
Cap des Rosiers.—N. Sanson, 1656.
Cap des Rosiers.—J. B. L. Franquelin 1688.
Cap des Rosiers.—Guillaume de L'Isle — en 1703.
Cap des Rosiers.—Dr Mitchell, traduit par le Rouge, ingénieur.

Un seul cartographe a jugé opportun de s'écarter de la tradition ; c'est N. Bélin, qui, en 1744, imprima tout court *Cap Rosier,* sur la carte qu'il prépara pour l'historien Charlevoix.

Les cartographes canadiens se sont-ils inspirés de ce dernier, et n'ont-ils que consulté sa carte ? On le croirait à première vue, tant l'exception est frappante. Et pourtant la plus haute autorité à consulter en cette matière n'était-elle pas la carte de Champlain et celle de ses successeurs immédiats ?

Cette autorité, au reste, a prévalu, puisqu'en dépit de Bélin et de quelques cartographes canadiens, tous les habitants de la Gaspésie tiennent encore pour le *Cap des Rosiers* et n'appellent pas autrement cet endroit.

Quant à l'origine de cette appellation géographique, nous sommes placés entre deux versions différentes. Le premier, M. l'abbé Ferland, auteur d'une *Histoire du Canada,* a prétendu que

le Cap des Rosiers a dû être ainsi nommé parce qu'autrefois il était couvert de rosiers sauvages.

D'autre part, Mgr Bossé, qui connaît à fond cette partie du pays, est d'avis qu'en général les anses et les caps de la Gaspésie ont pris les noms de ceux qui y ont fait naufrage ou de ceux qui sont demeurés dans les environs.

« Il y a, dit-il, vers Rimouski, dans Saint-Thomas et ailleurs, des familles du nom de *Desrosiers.* Je serais porté à croire qu'un navigateur ou pêcheur de ce nom, ou s'est échoué, ou est demeuré dans les environs du cap qui a depuis porté son nom. Il faudrait alors écrire comme on prononce toujours en français : *Cap Desrosiers.* »

Le fait que ce nom géographique figure sur la carte de Champlain, c'est-à-dire bien avant que des colons ou des pêcheurs se soient portés sur les côtes de Gaspésie, laisse plutôt croire que la version de M. Ferland est celle qui touche de plus près à la vérité.

Ile aux Œufs.—C'est la fameuse île située sur la côte nord du Saint-Laurent, et sur laquelle vint se briser, le 22 août 1711, la flotte de l'amiral Walker.

Elle n'a jamais été connue ni désignée sous une autre dénomination par les cartographes et les historiens du dix-septième et du dix-huitième siècles. Franquelin, en 1678, le Père Laure, en 1731, et Charlevoix, en 1744, font une mention spéciale de l'*Ile-aux-Œufs.*

Sa célébrité n'a pu néanmoins la sauver—comme bien d'autres—d'une traduction. Elle n'apparaît plus sur certaines cartes canadiennes et jusque dans le guide postal, publié à Ottawa, que sous l'appellation anglaise de *Egg Island.*

Quand donc finiront ces tentatives d'altération ou de traduction de nos vieux noms géographiques ?

Est-ce que ces noms consacrés par l'histoire et par les siècles ne forment pas partie intégrante de notre patrimoine national, tout comme ces vieux monuments historiques dont nous réparons pieusement les ruines ?

Alors pourquoi leur porter atteinte ?

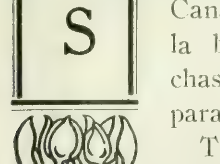
EUG. ROUILLARD.



DANS L'EXTREME NORD

LA RÉGION DU CARIBOU

—



SAIT-ON que nous possédons à l'extrême nord du Canada—c'est-à-dire entre la rivière McKenzie et la baie d'Hudson — une région merveilleuse de chasse, une région qui a mérité d'être appelée le paradis des chasseurs?

Tous les voyageurs, de même que les missionnaires, qui vivent dans les parages arctiques, sont d'accord à dire que les caribous pullulent en nombre incalculable dans cette région à peu près glacée.

Thompson Seton l'évalue à trente millions et prétend qu'il pourrait être le double.

Chaque année, les Indiens, les Esquimaux et les baleiniers du nord en tuent peut-être une quarantaine de mille, nombre si petit qu'il ne saurait avoir aucune influence sur l'ensemble du troupeau. Les loups en dévorent bien eux aussi, quelques-uns chaque année, mais l'augmentation naturelle d'une telle population doit être si considérable que les ravages causés par les hommes ou les loups n'y paraissent pas.

On peut difficilement se faire une idée du nombre des caribous réunis dans cette région. Un témoin occulaire raconte s'être tenu sur une colline de chaque côté de laquelle passaient les troupeaux se rendant dans leurs parages d'hiver. D'un côté comme de l'autre, la vue embrassait une dizaine de milles, et tout ce terrain était couvert de caribous. Jusqu'où y en avait-il ainsi? Il l'ignorait.

Il compta en moyenne 100 caribous par acre, défilant à une allure de trois milles à l'heure. Tout le monde visible ne semblait plus qu'une masse mouvante de caribous.

Nous avons une version analogue du R. P. Tourquetil, qui vient d'arriver à Prince-Albert, dans la Saskatchewan.

Ce missionnaire raconte que se trouvant, dans un voyage à 300 milles au nord, il aperçut, lui aussi, des milliers de caribous qui mirent près d'un mois pour passer à un point déterminé. Le missionnaire ajoute qu'il était presque impossible de dormir la nuit à cause du bruit que faisaient ces animaux sur les champs rocailleux qu'ils parcourent chaque année.

En vérité voilà qui surpasse les armées de buffles qu'on vit autrefois dans les plaines de l'Ouest.

Des raisons économiques ont justifié l'extermination des buffles. Les plaines de l'ouest ne pouvaient produire le blé tout en fournissant la pâture à leurs troupeaux errants. Aucune raison de cette nature n'excuserait la destruction des caribous du nord. Les terres arides où ils paissent et se multiplient couvrent plus d'un million de milles carrés. On n'y voit point d'arbre, mais le gazon abondant rappelle celui des prairies de la Nouvelle-Angleterre. Quoiqu'il en soit, ces plaines arctiques ne nourriront jamais une population de laboureurs et les hommes ne bâtiront jamais de villes sur les bords de ses rivières et de ses lacs. Ils ne pourraient supporter les froids de ses hivers et les moustiques qui y abondent en été.

Le caribou, lui, continuera à vivre dans ces régions lointaines. Le gouvernement canadien a d'ailleurs assumé la tâche de les protéger, et avec l'aide de la Police à cheval, il y réussira certainement. Cette réserve magnifique de gibier est un actif qui sera conservé aux générations futures, et procurera toujours un plaisir mérité aux sportsmen qui braveront la solitude de ces régions lointaines.

S.





DATES IMPORTANTES

pour l'histoire de la

DECOUVERTE GEOGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE DU CANADA

—

1496.—Le Vénitien Sébastien Cabot découvre le Labrador; mais ce n'est qu'en 1501 que le Portugais Cortereal y aborde et le nomme *Tierra do Laborador* (terre de labour), par antiphrase. De ce mot on a fait *Labrador*.

1524.—François Ier, roi de France, envoie dans l'Amérique septentrionale le navigateur Florentin J. Verazzani, né vers le fin du XVe siècle. Ce marin en découvre les côtes depuis le 30e degré de latitude N. jusqu'à la Terre-Neuve, dont il prend possession au nom de la France, en 1525. Il en est repoussé par des Indiens Abénakis, des tribus Kanibas et Penobscot. Verazzani avoue que des pêcheurs de morue bretons l'avaient devancé.

1534.—Jacques Cartier, navigateur français, né à Saint-Malo en 1494 et mort en 1554, découvre le groupe des îles de la Madeleine, la côte occidentale du golfe et le cours du fleuve *Katarokwi* (Rochers qui trempent dans l'eau), auxquels il donne le nom de Saint-Laurent. Il le remonte jusqu'au village d'*Hochélaga,* situé près du Mont Réal ou Royal, et donne à tout le pays appelé en iroquois Kanada, le nom de Nouvelle-France. Il visite aussi la baie des Chaleurs.

1542 à 1549.—François de Laroque de Roberval de Norimbegue, né à Poitiers, fonde en Canada la première colonie française et bâtit le fort de Charlebourg, non loin du lieu où fut plus

tard construit Québec. On le considère comme le premier gouverneur français du Canada.

Vers 1497, le Vénitien S. Cabot découvre l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse. En 1524, Verazzani la visite et lui donne le nom d'Acadie, d'après les Indiens. De 1604 à 1607, Pierre Dugast de Mons. d'Angoulême, y fonde, avec M. de Poutrincourt, une colonie dans la baie Française, aujourd'hui Fundy-Bay, et y bâtit la ville de Port-Royal, aujourd'hui Annapolis.

1603.—Samuel de Champlain, né au Brouage en 1570, est envoyé par Henri IV au Canada, afin de le reconnaitre et y fonder un établissement stable. En 1608, il fonde Québec à l'endroit du Saint-Laurent nommé *Tiatontarili,* près du village Huron de *Stadakondé.* En 1620, il en est nommé gouverneur. Attaqué injustement par les Anglais, en 1627, il est forcé de capituler. En 1629, le Canada est restitué à la Frnce. Champlain en reprend le gouvernement jusqu'à sa mort, arrivée en 1635. Avant de partir pour le Canada, il était armateur à Dieppe.

1605.—Le navigateur anglais Weymouth découvre l'embouchure de la rivière des Penobscot.

1607-1608.—M. de Poutrincourt est gouverneur du Canada.

1608.—Samuel de Champlain découvre le lac Tikondéroga, entre les futurs Etats de New-York et de Vermont, et lui donne son nom. Ce bassin se déverse dans le fleuve Saint-Laurent par la rivière Richelieu, Sorel ou de Chambly. Charles de Bourbon, comte de Soissons, est gouverneur du Canada, et Champlain, lieutenant colonial.

1609. — Première bataille livrée par les Français unis aux Algonquins, aux Abénakis et aux Hurons contre la nation iroquoise.

1610.—Le navigateur anglais Henry Hudson, au service de la Hollande, découvre la baie Manhattan, sur l'Atlantique, et en 1612, l'immense baie qui porte son nom, au N. du Labrador, que les Indiens nommaient mer de l'Ouest, par opposition à l'Atlantique.

1610.—Des Coureurs des Bois français découvrent le lac des Hurons et s'établissent sur la rivière Sainte-Claire, qui le fait communiquer avec le lac Erié ou des Lynx.

1613.—Le prince de Condé, gouverneur du Canada, fonde à

Rouen la Société pour la traite des fourrures, pour un laps de onze ans.

1614.—Les Hollandais bâtissent la Nouvelle-Amsterdam, dans la baie de Manhattan ; et les Anglais colonisent la Nouvelle-Angleterre.

1615.—Samuel de Champlain, accompagné du récollet parisien Le Caron, découvre les rivières *Ottawa* ou des Oreillards et *Mattawan*, le lac *Nipyssing*, la rivière des Français et explore les lacs Ontario et Huron.

1620.—Maréchal duc de Montmorency, gouverneur du Canada.

1625. — Henri de Lévis, duc de Ventadour, gouverneur du Canada.

1627-1628.—Fondation par le roi Louis XIII de la Compagnie française du Castor, avec charte lui octroyant les « Pays d'en Haut » de la Nouvelle-France, sous le protectorat de Richelieu. Samuel de Champlain, gouverneur du Canada.

1636.—Chevalier de Montmagny, gouverneur.

1641.—Les Jésuites Allouez et Nicolas découvrent le lac Supérieur.

1642.—Paul de Maisonneuve, gentilhomme champenois, fonde la ville de Sainte-Marie, au lieu dit *Hochélaga,* sous le Mont-Réal, dont le nom a prévalu.

1646.—Le jésuite Jogues découvre le lac *Horicon*, auquel il donne le nom de lac du Saint-Sacrement. Les Anglais lui ont donné celui de lac Georges. Ce lac communique avec le lac Champlain.

1648.—D'Ailleboust, gouverneur.

1651.—Jean, duc de Lauzun, gouverneur.

1656.—M. de Bourdon pénètre dans la baie d'Hudson par le fleuve Bourbon ; il en prend possession au nom de la France, en compagnie de Dablon, Vallière et Duguet. Plus tard, les Anglais donnent au fleuve Bourbon le nom de Nelson. Son nom Indien était Katchawan (ou du Courant), depuis le lac Winnipeg qu'il traverse, et *Kissis-Kadjiwan* (le grand Courant), depuis les Montagnes Rocheuses jusqu'au Winnipeg.

Les guides de ces Français sont des Assiniboines ou Sioux des Montagnes.

1658.—Vicomte d'Argenson, gouverneur.

1661.—Baron d'Avaugour, gouverneur.

1663.—De Mésy, gouverneur.

1663-1665.—Alexandre de Trouville, marquis de Tracy, gouverneur.

1665. — Daniel de Remi de Courcelles, gouverneur. Talon, intendant colonial.

1666.—Le sieur Médard Chouart, de Grosselier ou des Groseillers [1], voyageur français, acompagné de l'Anglais Raddison, explore le lac Supérieur, découvre la rivière *Kaministikwèya*, ou Creuse, le lac de la Reine, que les Anglais nomment Rainy-lake ou de la Pluie, le lac des Bois ou des Cristineaux (les Cris), la rivière et le lac des Assinipoils (des Ashiniboines, R. et lac Winnipeg), et revisitent le fleuve Bourbon, qu'ils descendent jusqu'à la baie d'Hudson, précédés par le Coureur des Bois français Perré ou Péret, lequel découvre la rivière Albany [2].

Chouart et Radisson proposent au gouverneur du Canada, M. de Courcelles, de conduire des navires de guerre par mer, dans la baie d'Hudson, et de là, par la rivière Bourbon, dans le cœur du « Pays d'en Haut ». Repoussés, ils offrent leurs services à l'Angleterre, qui les accepte et leur frète un navire qui leur permet d'explorer la baie d'Hudson et la baie James.

1667. — Ils y construisirent le fort Rupert, à l'embouchure d'une rivière qui sort du grand lac *Mistassini*. Aussitôt Charles II Stuart fonde la Compagnie anglaise de la baie d'Hudson, pour la traite des fourrures, à laquelle il octroie tous les pays arrosés par les tributaires de la baie d'Hudson.

1669.—Robert Le Cavelier de La Salle, armateur à Rouen,

---

1. Médard Chouart, sieur des Groseillers, était originaire de Charly-Saint-Cyr, en Brie. Il n'avait que 16 ans lorsqu'il vint au Canada, vers 1637. Il épousa Hélène Martin, fille du pilote Abraham, et filleule de Champlain. Après dix ans de séjour chez les Pères Jésuites, il se livra au trafic des fourrures avec les sauvages.

2. D'après M. le Dr N.-E. Dionne (V *Galerie historique*), Pierre Esprit Radisson était français. Il arriva à Québec en 1651 et se lia avec Chouart pour faire le commerce des fourrures. Il se fixa à Trois-Rivières. Ce qui a probablement fait croire à M. l'abbé Petitot que Radisson était anglais c'est qu'il épousa une anglaise et qu'il servit assez souvent les intérêts de la Grande-Bretagne, au détriment de son pays. Radisson a laissé à la postérité le récit de ses voyages. (Note de la R.)

entreprend la découverte du Missisipi et l'abandonne bientôt. Les sulpiciens français Gallinée et Dollier découvrent le lac Erié ou des Cerises, d'autres disent des Lynx. Le récollet Parisien Louis Hennepin visite la colonie du Détroit du lac Saint-Clair, future ville de Détroit.

1670.—La Compagnie anglaise des Aventuriers de la baie d'Hudson entre en possession des côtes de la baie de ce nom, et l'Anglais Bailey fonde le fort Nelson, à l'embouchure de la rivière Bourbon ou Katchawan.

1672-1673.—Louis Jolliet et le Jésuite Marquette découvrent la Baie des Puants (*Winibagous*), à l'O. du lac *Michigan* (Grande Eau), les rivières des *Renards* et *Wisconsin*, le fleuve *Missisipi* (Grande Rivière), qu'ils nomment fleuve Colbert, l'embouchure des rivières Missouri, *Moïngona*, aujourd'hui rivière des Moines, Ohio ou Wabach, des Illinois et Arkansas. Mais au retour, Jolliet perd tous ses documents dans un rapide. Le comte de Frontenac est gouverneur, avec Talon comme intendant colonial.

1678.—Daniel Greysolon du Luth et son frère de la Tourette établissent un fort de troc pour les pelleteries au lac Supérieur, à l'extrémité de la baie du Tonnerre, et commercent avec les Cristineaux du N. ou Cris des Bois.

1679.—Du Luth découvre la baie Fond-du-Lac (Supérieur), la rivière Saint-Louis, le lac des Sables, et la source du *Missisipi* jusqu'aux chutes Saint-Antoine.

Le récollet Louis Hennepin remonte le *Missisipi* depuis la rivière des Illinois jusqu'aux chutes Saint-Antoine et découvre l'embouchure de la rivière *Minnesota* ou Saint-Pierre.

1682.—Robert le Cavelier de La Salle et le récollet Mambré descendent le *Missisipi* depuis la rivière des Arkansas jusqu'au golfe du Mexique ; ils nomment ce vaste pays *Louisiane*, en l'honneur de Louis XIV. Ils construisent le fort Saint-Louis au confluent du Missouri, qui est devenu la ville du même nom.

1682-1685.—Le Febvre de la Barre est gouverneur, et De Meules, intendant colonial.

1683.—M. de Lamotte Cadillac fonde la ville du Détroit Sainte-Claire.

La France prend possession du fleuve Bourbon ou *Katchawan*,

par le sieur Péret. Cependant Chouart de Grosselier y commande le fort anglais Nelson.

1685.—Colonel marquis de Denonville, gouverneur.

1686-87.—Fondation par des Anglais, des forts Albany, Moose (Orignal) et Severn, dans la baie d'Hudson. Querelles avec la France à cette occasion. Des Français découvrent la rivière Sainte-Thérèse, à l'extrémité du lac Winnipeg. Les Anglais la dénomment Hayes-River.

Le capitaine Le Moyne d'Iberville, acompagné du Chevalier de Troyes, découvre les lacs *Témiskaming* et *Abitibi* et la rivière de ce nom; les deux explorateurs atteignent la baie James, dont ils prennent possession après avoir détruit les forts anglais Rupert, Monsipi et Kikitchwan. Ils ne laissent debout que le fort Albany.

1687-1688.—M. de Noyon refait le voyage de Chouart de Grosselier, par le lac des Bois, la rivière et le lac Winnipeg. Mais il se rend pas à la baie d'Hudson.

1689. — Comte de Frontenac, gouverneur pour la deuxième fois, jusqu'en 1698.

1694.—Le Moyne d'Iberville bat les Anglais dans la baie d'Hudson, capture et coule bas trois vaisseaux qu'ils y possédaient, prend et détruit le fort Nelson, et reconstruit pour la seconde fois le fort Bourbon.

1697, 20 septembre.—Le traité de paix de Ryswick laisse la France en possession de toutes les terres de la baie d'Hudson et du Labrador, à l'exception du fort Albany.

1699.—Le capitaine chevalier de Caillères, gouverneur.

1701.—Le Sueur remonte le *Missisipi* et la *Minnesota* et fonde le fort Lhuillier, au confluent de la rivière Bleue.

1703.—Marquis de Vaudreuil, gouverneur. De Laporte, intendant colonial.

1712.—Les coureurs des Bois français voyagent librement et commercent sans péril dans le N. O., avec les Sioux, les Assiniboines et les Cristineaux ou Cris.

1713.—Le traité d'Utrecht entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande, cède à l'Angleterre toute la baie d'Hudson avec son territoire, réservant à la France les terres situées au N. et au N. O. du Canada et de la Louisiane.

1717.—Fondation de la Compagnie du *Missisipi* ou de l'Occident, avec le banquier Ecossais Lay pour directeur.

1718.—Les Anglais bâtissent dans la baie d'Hudson le fort *Prince of Wales*, aujourd'hui fort Churchill, à l'embouchure du fleuve Castor, Missinipi, rivière aux Anglais, rivière Danoise ou Churchill.

1721.—Le Jésuite de Charlevoix descend le *Missisipi* jusqu'au golfe du Mexique.

1722.—La Compagnie du *Missisipi* se réunit à la Compagnie des Indes Orientales. Pachot fonde le fort Missisipi-la-Galette, aujourd'hui Prescott, et d'autres Français, un autre fort sur la sur la rivière *Ouchichig*, aujourd'hui la rivière Winnipeg.

1723.—MM. de Bourgemont et de Saint-Ange explorent le cours du Missouri, celui du Kansas, de l'Arkansas et du Colorado.

1725.—Baron de Longueil, gouverneur du Canada.

1727.—Fondation de la Compagnie des Sioux. Boucher de La Perrière, de cette Compagnie, établit un fort et une mission de jésuites au Sault Saint-Antoine, et un autre, le fort Prairie-du-Chien, au confluent de la rivière Wisconsin avec le Missisipi.

1731-1732.—Pierre Gauthier de Varennes de la Vérandrye et le jésuite Messager sont envoyés par M. de Maurepas, ministre de Louis XV, pour relier le Canada à la Louisiane par de nouvelles découvertes. La Vérandrye construit le fort Saint-Pierre au lac La Reine, aujourd'hui Rainy-Lake (lac de la Pluie) et le fort Saint-Charles au lac du Pays des Bois ou des Cristineaux.

1731-1746.—Marquis de Beauharnais, gouverneur. Chevalier de La Corne, intendant colonial.

1734-1736.—Le chevalier de la Vérandrye, fils aîné de Gauthier de Varennes, construit le fort Maurepas, aujourd'hui fort Alexander, à l'embouchure de la rivière Winnipeg; le fort de Pierre, sur la rivière Rouge, au lieu où il est encore, et le fort Rouge, aujourd'hui fort Garry, au confluent de la rivière Assiniboine.

1736.—M. de la Jemmeraie, gendre de M. de Varennes, meurt de faim au fort Maurepas; le plus jeune fils de M. de Varennes est masacré sur une île du lac des Bois, par les Sioux, avec le jésuite Arnault et vingt autres Français.

1738.—Varennes de la Vérandrye remonte la rivière Assini-

boine, jusqu'au portage de la prairie où il construit le fort La Reyne; il nomme la rivière du nom de Saint-Charles.

17391741.—Le chevalier de la Vérandrye découvre les lacs *Manito-wapan* ou du Détroit du Diable, Dauphin et *Vinipigons*. il appelle le premier lac *Manitoba*, et le troisième, Grand lac Bourbon. Il construit le fort Dauphin près du lac de ce nom; un second fort à l'embouchure de la rivière des Cerfs-rouges et du petit lac Bourbon, et le fort Bourbon à la sortie de l'émissaire du même lac.

Les deux frères Mallet avec six autres Français découvrent et explorent la rivière des Pâhni-mahas, qu'ils nomment rivière Plate; ils parcourent les prairies jusqu'à Santa-Fé du Nouveau-Mexique et reviennent par l'Arkansas.

1742.—Deux des fils de Varennes de la Vérandrye remontent le Missouri et passent l'été dans les Prairies, au pied des Montagnes Rocheuses, en compagnie des Indiens de la rivière des Arcs.

De leur côté, les Anglais remontent le fleuve Albany et construisent le fort Henley, à 150 milles de la baie d'Hudson dans les teres.

1744-1748.—Le chevalier de la Vérandrye découvre la rivière *Paskoya* où il fonde le village et la mission du Pas, en l'honneur du marquis de L'isle du Pas, son grand-père maternel. Il découvre la *Kisis-Kadjiwân* (le Grand Rapide), la Saskatchewan du Nord des Anglais, ou rivière du Pas des Métis français. Il la remonte jusqu'à l'affluent de la *Makoyani-Sipi* ou rivière des Gros Ventres, la Saskatchewan du Sud des Anglais, la Fourche des Gros Ventres des Métis. Il construit au lieu appelé *Nippéwin*, le fort La Corne, en l'honneur du chevalier de La Corne, intendant colonial du Canada. Il y eut aussi en ce lieu une mission de Jésuites.

1746-1749.—Amiral de la Jonquière, gouverneur.

1749-1752.—Comte de la Galissonière, gouverneur.

1751.—Le capitaine Le Gardeur de Saint-Pierre et le lieutenant baron de Niverville remontent, ou font remonter, la *Kisis-kadjiwân* jusqu'aux Montagnes Rocheuses; ils y construisent le fort La Jonquière, devenu sous le régime anglais Acton-House; ce fort fut plus tard abandonné.

1752.—Onze Français sont massacrés sur une butte sise à trois lieues de l'E. du fort Pitt (actuel) par les Indiens Brochets. Le chevalier de La Corne prend le gouvernement de toutes les expéditions et de toutes les affaires des contrées récemment découvertes par les Varennes de la Vérandrye, qui sont remerciés et éliminés. Forts Auguste et Georges, construits sur la Kisiskadjiwân ; forts la Grenouille, la Biche, du lac Froid, édifiés sur des lacs poissonneux du N.—Marquis Duquesne de Manneville, gouverneur.

1755.—Marquis de Rigaud de Vaudreuil de Cavaignac, dernier gouverneur du Canda.

1759.—La colonie du Détroit Sainte-Claire est prise par les Anglais.

1763.—Désastreux traité de Paris, qui abandonne le Canada à l'Angleterre, la Louisiane à l'Espagne, les explorations et les missions françaises à l'abandon et à l'anéantissement.

1767-1768.—L'Anglais Th. Currie hiverne au bord du petit lac Bourbon.

1769-1772.—Samuel Hearne se rend par terre du fleuve Churchill à la rivière du Cuivre (*Coppermine river*), après avoir découvert et exploré le NE. du lac des Montagnes (*Athabaska*, aujourd'hui), et le SE. du Grand Lac des Esclaves, ainsi que plusieurs autres lacs de l'intérieur.

1744.—Le même voyageur de la Cie d'Hudson construit le fort Cumberland, sur l'île et le lac des Pins.—Le capitaine James Cook découvre une partie de l'Alaska, mais ne s'en occupe pas.

1777-1778.—Le Canadien Joseph Frobisher remonte les rivières aux Esturgeons et Churchill (ou aux Anglais, ou Castor, ou *Missi-nipi*), jusqu'au lac de l'Isle à la Crosse, où il construit le fort des Cyprès. L'année suivante, il franchit le Portage la Roche, découvre les rivières d'Eau-Claire et Athabasca, qu'il descend jusqu'au Grand Lac du même nom, où il construit un fort de troc.

1780.—Peter Pond descend du lac Athabasca au Grand Lac des Esclaves et traite avec les Indiens Tchippewayans, Couteaux-Jaunes, Esclaves et Flancs de Chien, sur la Grande-Ile, à l'O. du lac.

1783.—Fondation de la Compagnie franco-écossaise du Nord-Ouest, rivale de celle de la baie d'Hudson et continuatrice des anciennes Compagnies françaises du Canada, pour la traite des

pelleteries. Elle établit son siège au fort William, sur la *Kamnistikwèga* ou rivière Creuse, au lac Supérieur NO.

1783-1812.—La Compagnie du Nord-Ouest établit successivement les forts de troc du lac Qui appelle, Pembina, Douglas, Gibraltar, etc.

1786.—Le capitaine de vaisseau J.-Fr. Galoup de la Pérouse complète la découverte des côtes de l'Alaska, mais sans y attacher plus d'importance que Cook.

1789-1790.—Sir Alexander Mackenzie, de la Compagnie du Nord-Ouest, descend le grand fleuve géant (*Naotcha Kotchô*), depuis le Grand Lac des Esclaves jusqu'à l'Océan Glacial arctique et lui donne son nom.

L'année suivante, il remonte la grande rivière des Castors (*Tsa Dessé*[1] jusqu'aux Montagnes Rocheuses, lui impose le nom de rivière de la Paix, puis descend le fleuve Fraser jusqu'au Pacifique.

1792.—Un second Mackenzie découvre le Grand Lac des Ours et y établit un fort de troc sur les rivages septentrionaux de la Baie Keith.

1793.—Enfin les Anglais de la baie d'Hudson atteignent la Rivière Rouge par le lac Winipeg et construisent un fort au confluent de la rivière Souris.

1799.—Les Russes, qui se sont établis dans l'Alaska, y fondent une Compagnie pour le troc des fourrures avec les Indiens Dindjié et les Esquimaux.

1801-1803.—La Louisiane, rendue à la France en échange de la Toscane, est vendue, deux ans après, par Napoléon Ier, aux Etats-Unis, pour 80 millions de francs !

1811.—Thomas lord Selkirk, laird écossais, achète de la Compagnie anglaise de la baie d'Hudson 116,000 milles carrés de terres arables et fertiles à la Rivière Rouge du lac Winnipeg, et y fonde la Compagnie franco-écossaise d'*Assiniboya* ou *Red-River Settlement,* malgré les protestations de la Compagnie du Nord-Ouest ; 5 familles vont s'y établir.

Les Anglais de la Compagnie d'Hudson attaquent et prennent

1. *Des* veut dire rivière et *dessé* en est le génitif.

les forts Pembina et Garry, appelés alors Gibraltar. Les forts Qui appelle et Douglas résistent.

1815.—Lord Selkirk enrôle à Montréal, pour sa colonie, 140 soldats suisses des régiments de Meuron et de Wattenwyl, licenciés après la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis.

1816.—Les amiraux russes Kotzebüe, Lütke, Krusenstern et Von Wrangell prennent possession de la presqu'île Ounalaska et des terres appelées alors Amérique russe et depuis Alaska.

1820.—Sir John Franklin pénètre par terre jusqu'au fleuve du Cuivre (*Coppermine River*) et relève les côtes de la mer Glaciale arctique jusqu'à la pointe *Turnagain* ou du Retour, à l'E du Mackenzie. Il s'en retourne à Assiniboya par le lac Vert, Carlton-House et les Prairies de l'Ouest.

1821.—A l'instigation de Franklin, les deux Compagnies de fourrures dites de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest font la paix et fusionnent pour ne plus former qu'une seule société commerciale.

Des Suisses arrivent à la Rivière Rouge et s'y établissent le long de la rivière la Seine, avec les Meuron et les Métis-Canadiens de Pembina. La famille Chastelain ou Châtelain (Chetlain, sous la forme anglaise), établie au lac Saint-Albert (Alberta), en descend.

Les Ecossais fondent les paroisses de Kildonan, Saint-John, Saint-Pol et Saint-Andrew.

1825.—Un soldat du régiment de Meuron, nommé Sans Chagrin, fonde la ville de Saint-Paul (de la Minnesota), sur le Missisippi. Les Suisses, au nombre de 243 hommes, et les Meuron, quittent la colonie d'Assiniboya et vont fonder le village de *Mendotta*, chez les Sioux de la rivière Minnesota ou Saint-Pierre, en face du fort Snelling. J'ai évangélisé ce village plusieurs jours, lors de mon passage en 1876.

1825-1826.—Sir John Franklin fait un second voyage par terre à la mer Glaciale et relève les côtes depuis l'embouchure de la *Coppermine*, à l'E., jusqu'au Récif du Retour, à l'Ouest. Il établit un fort au Grand Lac des Ours.

1827.—Le colonel By fonde la ville de Bytown, ou *Ottawa*, aux chutes des Chaudières, sur la rivière Ottawa, en Canada.

1833-1835.—Sir Georges Back et le Dr King explorent la partie

orientale du Grand Lac des Esclaves, y construisent le fort Reliance, découvrent les lacs Artillery, Clinton-Colden et Aylmer, le fleuve des Gros Poissons ou Back qu'ils descendent jusqu'à l'île de Montréal, dans un sinus de la mer Glaciale.

1835.—La Compagnie de la baie d'Hudson rachète aux fils de lord Selkirk leurs droits et titres sur la colonie d'Assiniboya, pour la somme de 84,000 £ (fr. 2,100,000).

1836.—Dease et Thomas Simpson, de la Compagnie de la baie d'Hudson, relèvent les côtes de la mer Glaciale depuis la pointe de *Turnagain* jusqu'à l'embouchure de la rivière Back ou des Gros Poissons.

Fondation du fort Good-Hope sur la rive gauche du Mackenzie, au lieu appelé le Renard (*Yékfwé*).

1839.—Le fort Good-Hope, emporté par la crue du fleuve, est reporté en amont du Mackenzie, sur la rive droite, à la sortie des Remparts, par M. Dease.

1840.—M. Bell fonde le fort Youkon, sur le fleuve de ce nom, dans l'Alaska.

1847.--Expédition du Dr John Raë, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Repulse-Bay, pour la découverte des survivants de la dernière expédition de sir John Franklin.

1848.—Expédition du Dr sir John Richardson, R. N., dans le même but. Il découvre la rivière Mac-Farlane, qu'il prend pour la rivière Anderson ou *Sio-tchro Ondjig.*

M. Campbell fonde les forts Selkirk et Lewis, à l'O. des Rocheuses.

1849.—Des Métis français d'Assiniboya sont emprisonnés par la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour s'être permis le commerce des fourrures.

Le commodore anglais Pullen et le lieutenant de vaisseau Hooper relèvent les côtes de la mer Glaciale depuis le détroit de Behring jusqu'au Récif du Retour, de Franklin. Ils reviennent par le Mackenzie après avoir confondu la rivière Peel avec ce fleuve. Hooper hiverne au Grand Lac des Ours, chez le pêcheur Nichol Taylor.

1857. — Expédition du professeur H.-V. Hind, surveyor-general, dans le N. O.

1859. — M. Roderick Mac-Farlane, de la Compagnie de la

Baie d'Hudson, découvre les Grands Lacs Colville et Simpson et fonde le fort Anderson, sur le fleuve de ce nom, à quatre jours de la mer Glaciale. Il y réside jusqu'en 1866, époque où ce poste de troc est abandonné.

1862.—M. Ariott, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, se rend du Mackenzie au fort Anderson ou des Esquimaux, par la rivière *Rallugu-Schig* (rivière Travaillant.).

1864.—Je visite, le premier, les déserts des Flancs de Chien, entre le Grand Lac des Esclaves et celui des Ours, mais ne puis aller au delà du lac des Pyrites ou Sainte-Croix. Série de grands lacs, par moi découverts : lac Mazenod, de la Pêche, des Rennes blancs, Fabre, Rey et de l'Eau-Glacée. Descente à Good-Hope. En 1866, MM. Kidg et le Rd. Bompass refont le même chemin en sens inverse, depuis le fort Norman du Grand Lac des Ours.

1865.—Je visite, premier missionnaire et premier Français, le fort Anderson, et descends chez les Esquimaux de la baie Liverpool, sans avoir pu cependant atteindre la mer.

1868-1878.—Je remonte la rivière des Peaux de Lièvre jusqu'à sa source, proche du Grand Lac des Ours, traverse les déserts qui séparent le Mackenzie de ce grand lac, parcours la baie Simpson, et me rends par la rivière de l'Arc suspendu, que je découvre, à la baie Keith, où j'établis la mission Sainte-Thérèse et où je passe huit hivers. Voyage chez les Esquimaux des bouches du Mackenzie en 1868, 18 69, 1870, 1877.

1867.—La Russie vend l'Alaska aux Etats-Unis pour 37 millions de francs.

1870.—D'après les indications d'un Indien, je découvre une route, à l'E du Mackenzie, pour me rendre du fort Good-Hope, ma résidence officielle, au fort Simpson, à travers de grands lacs : lacs Gaudet, Kearney, Pie IX, etc. Voyage dans l'Alaska.

1871-1873.—Je découvre un grand nombre de lacs et de cours d'eau entre Good-Hope, Anderson et le Grand Lac des Ours : lacs Maunoir, Petitot, Toselli, etc.

1878.—Je remonte jusque vers sa source la rivière *Kkrayira* ou des Saules ; puis celle des Castors à l'O. du Mackenzie, et découvre les Grands Lacs Charencey, Vatimesnil, la montagne

Somalli et de nouveau un lac Petitot. Remonté depuis Good-Hope au lac Labiche.

1879-1882.—Je parcours les prairies de la Saskatchewan et de l'Alberta, entre le lac Vert, celui du Diable, et le lac Froid.

1882.—Je me rends du lac Froid à Montréal par l'Alberta, le Montana, l'Utah, le Grand Lac Salé, le Wyoming, la Nébraska, l'Ohio, l'Illinois, le Michigan et l'Ontario. Je ne puis entrer dans tous les détails des voyages considérables que j'ai exécutés pendant 21 années de séjour dans le Dominion.

1884.—Une expédition, envoyée par le Geological Survey du Canada, reconnaît le lac *Mistassini*, au Labrador, ainsi que le cours inférieur de la Rupert River.

1887.—Raudal Holmes remonte le Hamilton River jusqu'au lac *Winokopau*.

1888.—La Big River est remontée jusqu'à plus de 300 km. de son embouchure ; la Great Whale River est reconnue sur tout son parcours.

1893.—Low et Eaton remontent la branche supérieure de l'East Main River, atteignant les lacs *Nichicun* et *Kaniapiscau;* ils reconnaissent en entier l'affluent de ce dernier lac, la *Koksoak,* traversant ainsi le Labrador du S. au N.

1894.—Tantôt en canots, tantôt en traîneaux, Low et Eaton reconnaissent les grandes chutes du fleuve de Hamilton, le lac *Sand Girt*, et une quantité d'autres reliés entre eux par un lacis de rivières navigables, tels le lac *Petitsickapau* et *Michikamau*.

Cette même année, J. Burr Tyrrel complète, dans les *Barren Lands,* les explorations qu'il avait entreprises en 1892 et 1893. Il reconnait, au N. du lac Raindeer, l'Ice River, le lac *Kaska* et son effluent, la rivière Kazan, qui forme le lac *En-na-deï*, les lacs *Yath-Kyed*, *Ferguson*, *Gull* et *Spilt*. Le Kazan se déverse dans le *Baker Lake* ou *Chesterfield Inlet*.

1895-1896.—Robert Bell fait le levé du bassin hydrographique de la rivière *Noddowaï* (Nottaway).

1895-1899.—Le Père Morice découvre les sources de la Nétchakhoh et reconnaît un grand nombre de lacs de la Colombie britannique.

1898.—Le Dr de Simone traverse toute la Colombie britanni-

que par le haut Fraser, les affluents supérieurs de la rivière de la Paix, la Stikine et la rivière aux Liards.

1898.—Low et Bell reconnaissent les côtes S. de la terre de Baffin, ainsi que la côte N. du Labrador.

1899-1900.—Norman Collie détermine les sources de la Saskatchewan, ainsi que l'altitude de quelques-uns des plus hauts sommets des Montagnes Rocheuses.

Low et Young couvrent de leurs itinéraires la partie septentrionale du Labrador, entre les baies d'Hudson et d'Ungava et au S. la Great Whale River.

1901.—Reginald A. Daly et E.-B. Delabarre publient les résultats d'une exploration géologique de la côte NE. du Labrador, de l'entrée du détroit de Belle-Isle à la baie Nachvak.

1901.—Nouveau voyage de J. Burr Tyrrell, entre le Grand Lac des Esclaves et la baie d'Hudson; il découvre la rivière *Thelon*, qui débouche dans le Chesterfield Inlet.

1901.—Différentes explorations ont pour objet le Canada: commission de délimitation entre les Etats-Unis et le Canada, qui étudie le bassin du Fraser, West Kootenay, exploration de la côte O. de la baie James et de ses tributaires (baie d'Hudson), dirigée par Dowling, levés de W. Wilson et Fr. Johnson dans les régions limitrophes des provinces de Québec et d'Ontario. Voyage de découverte du colonel Glazier au NE. du Labrador.

1899-1902.—D.-T. Hanbury fait la reconnaissance de la contrée comprise entre les lacs Clinton-Golden et Artillery et le Chesterfield Inlet. Il détermine une série de lacs, tel le lac Baker, et constate la presque complète insularité de la péninsule de Kent.

1903-1904.—Low accomplit une exploration de l'archipel polaire. Il relève plus de 1600 km. de côtes imparfaitement connues. Il annexe au Canada la Terre d'Ellesmere et le North Devon.

1904.—Thomson et Buat reconnaissent l'intérieur de la presqu'île de la côte septentrionale de Terre-Neuve.

1904.—M. Edward-A. Preble, du Biological Survey des Etats-Unis, se rend du Grand Lac des Ours à celui des Esclaves par la route des lacs découverts en 1864.

1903-1906.—Le capitaine norvégien Amundsen réussit à accomplir, sur son navire le *Gjoa*, la traversée du passage du Nord-Ouest.

1905.—Camsell reconnaît le pays compris entre les bassins du Yukon et du Mackenzie, parcouru par Petitot en 1870.

1906.—Léonidas Hubbard traverse le Labrador du SE. au N; il remonte la *Nascaupee*, tributaire du Grand Lac Melville, puis descend la rivière George jusqu'à la baie Ungava.

1905-1907.—Harrison détermine les parages de la baie de Mackenzie.

L'abbé EMILE PETITOT [1].

1. M. l'abbé Emile Petitot a été pendant plus de vingt ans missionnaire dans l'extrême nord du MacKenzie. Nous lui devons un livre des plus intéressants et des mieux documentés sur la région du lac du Grand Ours. M. Petitot est présentement curé de Mareuil-les-Meaux, en France.





LA POPULATION DES ETATS - UNIS

—

Rien de ce qui se passe chez nos voisins ne saurait nous être indifférent.

Nous vivons en effet trop de leur vie, nos intérêts sont trop identiques pour avoir le droit de nous désintéresser de ce qui les touche de près ou de loin.

Il est vrai qu'il ne s'agit pour l'heure que d'une question de dénombrement de population, mais si l'on met en ligne de compte que cette population vit à nos portes, qu'elle essaime un peu partout dans l'Amérique du Nord, qu'elle est en train de devenir l'une des nations les plus puissantes du monde, la question change de face et prend une importance à laquelle il serait puéril de ne point prêter attention.

*
* *

C'est au mois d'avril 1910, que s'est terminé le dénombrement de la population des Etats-Unis. Il a été établi que celle-ci était de 93,402,151 habitants.

L'on comprenait dans ce chiffre la population de l'Alaska, des îles Hawaïi et de Porto Rico, car la population proprement dite des Etats-Unis ne dépasse pas 91,972,266 habitants.

Si l'on compare ces chiffres avec ceux de 1900 — la population était alors de 75,994,575—voici donc, en dix ans, une augmentation de plus de quinze millions d'âmes.

M. Henry Gannett qui a publié dans le *National Geographic*

Magazine, de Washington, une étude très élaborée sur ce sujet, observe que la natalité n'est presque pour rien dans cette augmentation colossale. L'accroissement naturel de la population est même en baisse, et il n'y a vraiment que l'immigration étrangère qui a pu assurer à la république voisine un surplus aussi considérable de population.

Le nouveau dénombrement place les Etats-Unis au quatrième rang dans l'univers, au point de vue de la force numérique. Les seuls pays qui les dépassent sont la Chine, les Indes et la Russie [1].

C'est en 1790 que fut dressé le premier recensement officiel dans la république voisine. Le tableau suivant va vous faire juger du chemin parcouru :

Anuées	Populatiou	Augmentation et percentage	Densité
1790	3,929,214	. . .	4.9
1800	5,308,483	35.1	6.6
1810	7,239,881	36.4	3.7
1820	9,658,453	33.1	4.8
1830	12,866,020	33.5	6.4
1840	17,069,453	32.7	8.4
1850	23,101,876	35.9	7.9
1860	31,443,321	35.6	10.8
1870	38,558,371	22.6	13.3
1880	50,155,783	30.1	17.3
1890	62,622,250	24.9	21.2
1900	75,994,575	20.7	25.6
1910	91,972,266	21.0	30.7

On se rend compte, en compulsant ce tableau, que le taux de l'accroissement qui s'est élevé à plus de 35 pour cent dans la seconde décade, s'est abaissé quelque peu dans la première moitié de notre siècle. M. Gannett trouve une explication à ce fait, Entre 1840 et 1850, l'immigration étrangère battait son plein. La famine en Irlande, et les troubles politiques, en Allemagne, firent déverser alors sur les rives américaines des centaines de mille persònnes.

Il s'est produit depuis, un certain ralentissement, mais il n'en

reste pas moins acquis que dans les 120 dernières années, la marche ascendante a été toujours constante, et qu'il n'est pas un autre pays au monde qui puisse offrir un pareil exemple d'une progression aussi marquée.

Ce que s'explique moins M. Gannett, c'est que le Canada et l'Australie qui, au dernier siècle, se trouvaient à peu près dans les mêmes conditions que les Etats-Unis, n'aient pas exercé la même attraction sur l'immigration étrangère. « Nous comprenons bien, ajoute-t-il, que la moitié de la population de l'Irlande soit venue s'échouer aux Etats-Unis, mais comment expliquer qu'un million et quart de citoyens anglais aient déserté leurs foyers pour venir habiter notre pays? Ils semble qu'ils auraient du avoir des préférences pour le Canada ou l'Australie. Ce qui rend le problème encore plus difficile à résoudre, c'est que nous trouvons chez nous un égal nombre de Canadiens, dont près des deux tiers sont d'extraction anglaise. »



M. Gannett étudie ensuite l'accroissement de la population par Etats.

L'Etat de New-York prime tous les autres. Pendant 90 ans, il est demeuré le centre le plus populeux. Sa population actuelle est de plus de 9,000,000 d'habitants.

Viennent ensuite les Etats de Pensylvanie, de l'Illinois et de l'Ohio.

La Californie qui n'occupait que le vingt et unième rang a sauté tout-à-coup au douzième.

De tous les Etats bordés par l'Atlantique, ce sont ceux du Rhode Island, du Connecticut, de New-York, de New-Jersey, c'est-à-dire des grands centres manufacturiers, où l'accroissement a été le plus rapide. Ils sont suivis de près par la Virginie occidentale, la Floride et le Massachusetts.

Dans les Etats du centre, il n'y a vraiment que le Dakota nord et sud, l'Oklahoma et le Texas qui aient bénéficié d'une augmentation notable.

L'Illinois doit en grand partie son accroissement à la ville de

Chicago dont le développement en ces dernières années a été presque prodigieux.

Quant aux Etats de la Nouvelle-Angleterre et à ceux de l'Atlantique nord, toute leur augmentation en fait de population, leur vient des villes. L'élément agricole est demeuré stationnaire.

Il y a enfin les Etats placés le long de la côte du Pacifique. Ceux-ci ont pris un essor considérable. Ainsi, dans la Californie, l'augmentation a été de 60.1 pour cent; l'Orégon, 62.7, et Washington, 120.4.



Arrivons maintenant aux villes américaines.

En 1900, l'on comptait 38 villes possédant une population de plus de 100,000 habitants.

En 1910, l'on en trouve cinquante,.

Nous les énumérons ci-après:

Villes de 100,000 habitants et plus.

Villes	Population	Augmentation p. c.
New York, N. Y.	4,766,883	39
Chicago, Ill.	2,185,283	29
Philadelphie, Pen.	1,549,008	20
St. Louis, Mo.	687,029	19
Boston, Mass.	670,585	20
Cleveland, Ohio	560,663	47
Baltimore, Md.	558,485	10
Pittsburg, Pa.	533,905	18
Detroit, Mich.	465,766	63
Buffalo, N. Y.	423,715	20
San Francisco, Cal.	416,912	22
Milwaukee, Wis.	373,857	31
Cincinnati, Ohio	364,463	12
Newark, N. J.	347,469	41
Nouvelle Orléans, Louis.	339,075	18
Washington, D. C.	331,069	19
Los Angeles, Cal.	319,198	212
Minneapolis, Minn.	301,408	49
Jersey City, N. J.	267,770	30
Kansas City, Mo.	248,381	52
Seattle, Wash.	237,194	194
Indianapolis, Ind.	233,650	38
Providence, R. I.	224,326	28
Louiseville, Ky.	223,928	9
Rochester, N. Y.	218,149	34
St. Paul, Minn.	214,744	32

Villes	Population	Augmentation p. c.
Denver, Colo.	213,381	59
Portland, Oreg.	207,214	129
Columbus, Ohio.	181,548	45
Toledo, Ohio.	168,497	28
Atlanta, Ga.	154,839	72
Oakland, Cal.	150,174	124
Worcester, Mass.	145,986	23
Syracuse, N. Y.	137,249	27
New Haven, Conn.	133,605	24
Birmingham, Ala.	132,685	245
Memphis, Tenn.	131,105	28
Scranton, Pa.	129,867	27
Richmond, Va.	127,628	50
Paterson, N. J.	125,600	19
Omaha, Neb.	124,096	21
Fall River, Mass.	119,295	14
Dayton, Ohio.	116,577	37
Grand Rapids, Mich.	112,571	29
Nashville, Tenn.	110,364	37
Lowell, Mass.	106,294	12
Cambridge, Mass.	104,839	14
Spokane, Wash.	104,402	183
Bridgeport, Conn.	102,054	44
Albany, N. Y.	100,253	7

C'est New-York qui tient la tête.

Notre compatriote Gabriel Franchère qui fit un voyage en cette ville en 1810, rapporte dans sa *Relation* que New-York était déjà à ce moment une très grande ville, qu'elle accusait une population de 90,000 âmes.

Que nous sommes loin de ces chiffres aujourd'hui!

En 1900, New-York avait déjà augmenté sa population des deux cinquièmes, et en 1910 elle accuse encore un surplus d'un million et tiers d'habitants.

C'est aujourd'hui la plus grande ville du monde après Londres, qui compte une population de plus de sept millions. Paris qui vient en troisième lieu, occupe beaucoup moins d'espace que la grande ville américaine, et Tokio, la quatrième cité, au point de vue numérique, est moitié moins grande comme étendue. A elle seule, New-York occupe plus d'espace que les villes réunies de Vienne et de Berlin.

Chicago n'a pas marché du même pas que New-York. Tout de même la dernière décade laisse voir un surplus de 400,000 âmes.

Cleveland est monté au sixième rang. Elle doit son avancement rapide à l'industrie du fer.

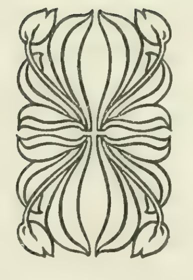
Philadelphie est la troisième ville en nombre. La dernière décade lui a valu un accroissement d'un cinquième dans le chiffre de sa population.

La ville de Détroit—depuis que l'industrie de la fabrication des automobiles a pris racine chez elle—a fait un bond prodigieux. Elle est partie du treizième rang pour s'élever au neuvième.

Le développement de San Francisco semble être encore plus merveilleux. Détruite de fond en comble par un tremblement de terre, il y a quatre ans à peine, cette ville, rebâtie à neuf, non-seulement ne s'est pas contentée de retenir la population qui vivait chez elle il y a dix ans, mais accuse encore une augmentation de près d'un cinquième.

On pourrait dire à peu près le même chose de toutes les villes qui bordent la belle baie de San Francisco ; elles ont grandi dans des proportions qui provoquent l'étonnement de tout le monde.

R.





LE TEMISCOUATA

—

TÉMISCOUATA est l'un des plus grands comtés de la province de Québec vers lequel l'attention publique, retenue ailleurs, s'est portée tardivement. Il lui a manqué, il semble, un peu de cette réclame active et continue qui a fait la fortune d'autres régions de colonisation qui ne lui étaient pas supérieures.

On y revient aujourd'hui parce que des explorations successives ont manifestement démontré que le mouvement colonisateur pouvait trouver là un champ d'action des plus féconds.

Témiscouata a le privilège d'être sillonné par deux voies ferrées, le chemin de fer Intercolonial et le chemin de fer de Témiscouata qui le met en communication avec le Nouveau-Brunswick. Avant peu d'années, il sera desservi par une troisième voie ferrée, le Trancontinental canadien, qui pénètrera à la fois dans cinq des meilleurs cantons : Pohénegamook, Escourt, Packington, Robinson, et Botsford.

Au dénombrement de 1901, la population de ce comté était déjà portée à 29,185 âmes. Le prochain recensement devra lui donner près de 36,000 âmes, car plusieurs colonies nouvelles ont pris un assez rapide essor dans ces dernières années.

J'ai déjà noté, dans une brochure parue en 1898, les merveilleuses ressources industrielles et agricoles de cette région de la rive sud du fleuve Saint-Laurent.

Outre les seigneuries qui sont à peu près entièrement colonisées, ce comté dispose encore de seize cantons, d'inégale valeur, il est

vrai, mais en majorité aptes à former d'excellents établissements agricoles. La preuve nous en est fournie dans le fait que depuis ving à vingt-cinq ans, une dizaine de paroisses se sont formées à même ces cantons.

Pour activer davantage le mouvêment colonisateur et l'engager en quelque sorte à prendre plus profondément racine de ce côté, le ministère des Terres et Forêts de Québec a fait procéder en ces derniers temps à un nouvel arpentage de quatre cantons sur lesquels l'on n'avait que des données imparfaites: les cantons *Escourt, Robinson, Botsford et Packington.*

Ces arpentages ont été effectués par M. David W. Mill qui a recueilli en même temps des renseignements très précieux qui nous mettent en mesure de juger de la valeur des territoires qu'il a visités.

E. R.

Cantons

Estcourt.—Ce canton érigé en août 1866, est situé à l'ouest de Cabano et séparé de l'Etat du Maine par le lac Pohénegamook et la rivière Saint-François.

Il fut ainsi dénommé en l'honneur du lieutenant-colonel J. B. Buckwall Estcourt, commissaire anglais, qui fut chargé en 1846 de tracer la ligne de séparation entre la province de Québec et les Etats-Unis.

M. l'arpenteur Mill affirme qu'au point de vue de la colonisation, ce canton est absolument sans rival. Il couvre l'une des plus belles étendues de terre arable que l'on puisse désirer.

Les essences forestières comprennent le cèdre, le sapin, l'épinette et le bouleau, avec des massifs d'érables et de hêtres dans les endroits les plus élevés. Ce n'est plus cependant une forêt luxuriante, car on y fait la coupe du bois depuis de nombreuses années, et en réalité il reste peu de bois marchand. Il s'en trouve toutefois suffisamment pour l'utilité du colon.

La rivière Bleue et ses différents tributaires traversent ce canton dans une direction sud-est. La vallée formée par ces cours d'eau est généralement large, et les berges de la rivière sont peu élevées, sauf dans le voisinage de la ligne centrale.

Il n'existe encore que deux chemins de colonisation, mais en

revanche l'on rencontre tout un réseau de chemins de chantiers conduisant dans presque toutes les parties du canton.

Ce qui est un appoint considérable pour ce canton, c'est qu'il est à la veille d'être traversé, dans sa partie sud-est, par le nouveau Transcontinental.

Une colonie de canadiens venus des Etats-Unis s'est installée depuis 1908 dans les six premiers rangs de ce canton, sous les auspices du " Crédit foncier " de Providence. Cette institution a même dépensé une somme de plus de $70,000 pour venir en aide à ces colons et le gouvernement de Québec, de son côté, a voté $11,000 pour leur ouvrir des routes.

Les débuts de cette colonie ont été assez pénibles. Les nouveaux colons, étant pour la plupart, des ouvriers d'usine, il leur a fallu quelque temps pour se plier à des travaux de défrichement qui ne laissent pas que d'être durs pour ceux qui n'y sont pas habitués. Quelques-uns d'entre eux se sont même découragés et ont regagné leurs foyers américains. Une trentaine de colons ont cependant su résister, et il est à espérer qu'ils finiront par recueillir le fruit de leurs efforts.

Robinson.—Ce canton tire son nom de l'un des premiers présidents de la compagnie « *British American Land,* » propriétaire d'une grande étendue de terrains dans cette région.

Robinson se trouve complètement placé au sud du comté, entre le chemin de fer Témiscouata et le nouveau Transcontinental.

M. Mill, arpenteur, a examiné les cinq premiers rangs et toute la partie des six autres rangs qui se trouvent au sud-est de la ligne centrale.

Dans toute cette étendue, le terrain est très propre à la culture. Le sol est riche et généralement sans roches. Les quatre premiers rangs sont surtout dignes d'une mention spéciale ; c'est de la terre arable de première qualité.

Dans les rangs supérieurs, le terrain devient plus accidenté ; on y rencontre même des ravins au fond desquels circulent les différents cours d'eau qui arrosent cette région.

Il y avait autrefois dans ce canton une splendide forêt de cèdre, de sapin et d'épinette. Tout est à peu près tombé sous la hache des bûcheurs. Les seuls bois dignes d'être signalés se rencontrent le long des rivières, avec du bois tendre dans les vallées.

Il n'y a qu'un seul chemin de colonisation praticable pour les colons; c'est celui qui conduit du lac Baker au lac Jerry. Nul colon ne s'est encore établi le long de cette route. Les deux seuls colons rencontrés par l'arpenteur étaient fixés dans le cinquième rang, et avaient déjà fait de grandes améliorations et obtenu de bonnes récoltes.

Botsford.—Placé sur la frontière du Maine et du Nouveau-Brunswick, à l'extrémité sud du comté de Témiscouata. Il fut érigé le 4 juillet 1866. Son nom lui vient de l'un des commissaires, le colonel Botsford, chargés de la délimitation de la ligne frontière entre le Canada et le Nouveau-Brunswick.

On trouverait difficilement ailleurs de plus belles étendues de terre arable. Les lots qui confinent au lac Long, belle nappe d'eau d'une longueur d'environ douze milles, sont surtout remarquables. Ils sont bien boisés et d'un accès facile par le chemin de colonisation qui conduit de Saint-Eusèbe de Cabano à la rivière Bleue. Ajoutons que le nouveau chemin de fer Transcontinental va se trouver à longer une partie du lac, ce qui assure le développement rapide de ce canton dont les ressources jusqu'ici étaient à peine soupçonnées.

Ce lac Long mérite au reste plus qu'une mention ordinaire. D'abord, il est navigable dans toute sa longueur et extrèmement poissonneux. Seulement les pêcheurs, du train dont ils y vont, finiront par l'épuiser. On se sert en effet du filet pour pêcher, et déjà des quantités énormes de poissons ont été retirées sans aucune utilité pour les uns ni pour les autres.

Il en est de même pour la chasse dans cette région. On tue sans discernement tout le gibier qui se présente, on lance des chiens à la poursuite des chevreuils et des orignaux, et dans bon nombre de cas on abandonne sur le terrain les dépouilles des animaux que l'on a immolés inconsidérement. En toute justice pour les colons de l'endroit, nous devons dire que cette chasse abusive n'est pas leur fait. Ce sont pour la plupart des sportmen du Nouveau-Brunswick qui s'en viennent ainsi, au mépris des lois, commettre des déprédations sans nombre sur notre territoire.

Les principales essences forestières de ce canton sont l'érable, l'épinette, le cèdre et le sapin.

Packington.—Ce canton placé au nord de Botsford tire son nom d'un village du comté de Leicester, en Angleterre. Il fut érigé le 3 janvier 1870.

Les quatre premiers rangs se prêtent bien à la culture. C'est un terrain légèrement ondulé, dépourvu de coteaux et de montagnes, un peu pierreux par endroits et renfermant de belles essences comme l'érable, le hêtre et le bouleau, le cèdre, le sapin et l'épinette.

Comme dans les cantons voisins, les marchands de bois ont pratiqué de larges entailles dans la forêt.

Ce canton confine au lac Long dont nous avons déjà parlé et qui est côtoyé par le nouveau chemin de fer Transcontinental.

Les lots qui bordent le lac sont en pente douce vers ses bords et il n'y a aucun coteau remarquable.

On peut atteindre Packington en partant de Notre-Dame-du-lac-Témiscouata ou de Ste-Rose-du-Dégelé. La distance n'est que de six à sept milles par le chemin de colonisation.

D. W. Mill.



Pépinière de Berthierville, sarclage.

Pépinière de Berthierville, défonçage du sol par les élèves.

Départ des étudiants pour l'inventaire et étude des savannes environnantes.

Pépinière de Berthierville.—Répiquage des plants d'épicéas.

Pépinière de Berthierville.—Les étudiants à l'œuvre.

Un coin de la pépinière de Berthierville (juin 1910).
On voit les abris temporaires dont on recouvre les planches.

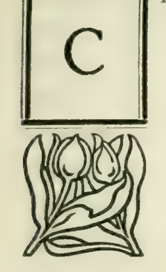
Pépinière de Berthierville, distribution de l'engrais chimique.

Pépinière de Berthierville, bêchage du sol.



LA PEPINIERE DE BERTHIERVILLE

—



C'EST une création qui remonte à quelques années seulement, et qui est due à l'initiative du gouvernement de Québec.

La ferme de Berthierville est divisée en deux parties qui se distinguent l'une de l'autre par l'espèce de travaux qu'on y fait, l'une affectée aux travaux purement forestiers, et couvrant une aire de 30 arpents, l'autre réservée aux travaux agricoles et couvrant une superficie de 40 arpents.

La partie de la ferme affectée aux pratiques forestières comprend outre la pépinière et l'Arboretum, un massif forestier de 23 arpents. Cette petite forêt, située à l'extrémité nord de la ferme, est peuplée principalement de bois feuillus.

Quant à la pépinière, elle est destinée à fournir les plants nécessaires au reboisement des 25,000 acres de sable mouvant que des coupes imprévoyantes ont dénudés, et qui sont situées dans la région de Berthier aux approches de la voie du Pacifique canadien.

Dans un coupon de la pépinière, on a semé des graines d'essences variées achetées en Europe, aux Etats-Unis et au Canada. Les essences qu'on a ainsi propagées et qui sont aujourd'hui représentées par quelques 350,000 sujets sont les suivantes :

Pin blanc . . . . Sapin de Douglas.
Pin noir d'Autriche . . . . . . Pin taureau.
Pin Sylvestre . . . . Pin rouge.

Méleze d'Europe	Epinette blanche.
Epicea	Epinette noire.
Epinette de Sitka	Epinette *piquante*.
Sapins divers	Mélezes japonais.
Erables	Orme.
Noyer	Acacia et Murier.

Les cinq premières essences de la liste précédente seront employées au reboisement des sables de la région de Berthier. Quant aux autres essences, elles sont cultivées pour être plus tard distribuées aux fermiers désireux de faire, sur leurs terres, des plantations. Il y a quelques essences exotiques que l'on essaie, parce qu'elles sont précieuses, d'acclimater en cette province.

La partie de la ferme affectée à l'arboretum couvre une superficie de 4 arpents, morcelée en 48 carrés de 50 pieds de côté. On veut ici expérimenter sur certaines essences canadiennes provenant de semis ou extraites, à l'état de sauvageons, de la forêt, afin de savoir quelle est la rapidité de croissance de ces différentes essences suivant leur provenance et quelle est leur vitalité. Les essences qui vont faire les frais de ces expériences sont : le pin blanc, l'orme, le frêne vert, l'érable à sucre, la plaine rouge, la plaine blanche, le liard et le noyer.

A côté des travaux essentiellement forestiers, on a fait des travaux agricoles qui sont destinés à montrer comment l'on peut, avec des méthodes toutes modernes, qu'en certains endroits on se refuse à appliquer parce qu'on en méconnait les effets, comment l'on peut, dis-je, doubler la fertilité de la terre. Les cultures sont ici variées, et bien conduites, donnent chaque année de magnifiques résultats.

AVILA BÉDARD.





LE VAISSEAU ROYAL L'" ORIGNAL "

—

LORSQU'EN 1878, l'épave de l'*Orignal* fut sortie de la rade de Québec, il n'y avait ici à Québec que des traditions confuses sur l'histoire de ce navire.

Monsieur Fred. C. Wurtele, bibliothécaire de la Société Littéraire et Historique, de Québec, obtint alors du Ministère des Archives de la Marine à Paris, les renseignements historiques suivants sur le sujet.

Depuis 1724, les intendants de la Nouvelle-France recommandaient au Ministre de la Marine, d'encourager au Canada, la construction de navires, établie dans le pays depuis 1666.

En 1731, les plans d'un vaisseau de transport de 500 tonneaux, furent envoyés par l'intendant Hocquart. Le *Beauharnais*, le *Canada*, le *Caribou* et le *Castor* y sont mentionnés; ce dernier fut lancé en 1745, et, dès que le chantier du Roi fut libre, le *Saint-Laurent,* frégate de 22 canons, fut mise en chantier.

L'*Orignal* prit sa place dans l'automne de 1748, et fut lancé le 2 septembre 1750.

Les correspondances officielles de l'époque démontrent que de faux calculs avaient été faits pour le lancement. Le navire fut endommagé, emporté par le courant et jeté sur un rocher, les ancres et autres engins pour le retenir, n'ayant pas fonctionné; dès qu'il fut sur le rocher, tout ce qui pouvait être retiré du navire, fut enlevé.

Il y eut aussi des tentatives de le renflouer en fermant les

ouvertures. C'est alors qu'une forte marée l'emporta à la dérive et qu'il sombra dans quatre-vingt dix pieds d'eau, à 1200 pieds du quai Allan. Sa position était en travers du fleuve, la proue sur Québec.

Comme les ancres des vaisseaux en navigation s'accrochaient souvent sur les épaves de l'*Orignal*, les autorités du port firent enlever celui-ci en 1878. On y employa la dynamite.

Les pièces soulevées indiquèrent une largeur de 40 sur 175 pieds de longueur; plusieurs des pièces de traverses mesuraient de 15 à 16 pouces de largeur et de hauteur sur 40 pieds de longueur; la plus grande section d'un flanc du navire, sortie de l'eau, mesurait 22 pieds sur 70 pieds. Le chêne surtout avait été employé à sa construction. Beaucoup de fer, venant des forges de Saint-Maurice, avait été utilisé. Plusieurs curieuses pièces du navire ont été conservées.

Les experts en construction navale furent d'avi s dans le temps que le navire déplaçait au moins 800 tonneaux, et aussi que l'*Orignal* avait été construit comme navire de transport.

On recueillit 25 ancres, parmi lesquelles de très lourdes, et des chaines en plus ou moins grandes quantités.

On découpa les meilleures pièces de bois de son bordage qui se trouvait profondément ensablé, et, à cette époque-là, on s'en servit pour la fabrication de différents objets: cannes, coupes, meubles, etc.

Le signataire de cet article en a obtenu deux cannes qu'il fit monter convenablement.

Il ne reste plus maintenant que très peu de chose de ce bois.

Tout de même, ce que l'on peut en avoir constitue une intéressante relique historique.

N. LeVasseur





LES ATTIKAMEGUES ET LES TETES-DE-BOULE

—



En 1637, une trentaine de mois après la fondation des Trois-Rivières, un petit nombre d'Attikamègues se hasardait à visiter l'endroit. Ils étaient probablement conduits par des Montagnais, ou même des Français qui avaient eu le temps de pénétrer dans le Saint-Maurice, à la recherche des pelleteries. Sans aller loin, les traiteurs pouvaient rencontrer des Sauvages du pays, disons « au premier saut », qui n'était pas le premier sur la route mais le premier « grand » saut. Il se nomme à présent les Grès, à cause de la nature des pierres de ce lieu—une sorte de pauvre grès.

Le rendez-vous de la traite était fixé en ce lieu à partir de 1640, pour donner une date approximative.

Les petites peuplades du Saint-Maurice étaient timides, ombrageuses, craintives, effrayées de la moindre chicane, incapables d'attaquer personne, n'opposant aucune résistance à l'agresseur et se laissant égorger comme des brebis. C'étaient les gens les moins industrieux du monde. Ils allaient ordinairement par bandes de vingt à quarante personnes, campaient où ils trouvaient à manger, et mouraient de faim lorsqu'ils ne trouvaient rien. De la sorte, la race ne se multipliait pas.

Leur langage, dérivé de l'algonquin, n'était qu'un patois. Ils se nommaient Attikamègues, ce qui signifie poisson blanc. Ils vivaient de lièvres et du délicieux poisson blanc de leur pays. A l'automne, ils se cousaient dans des peaux de lièvres, depuis la cheville du pied jusqu'à la tête, et ce vêtement durait tant que la

pourriture ne le faisait pas tomber par morceaux. On renouvelait la toilette à même le magasin des lièvres qui était toujours abondamment pourvu de peaux et de poils.

« Ces peuples sont simples, bons, candides, pacifiques ; ils ont les mêmes superstitions que les autres Sauvages. . . Il semble que l'innocence, bannie de la plupart des empires et des royaumes de l'univers, s'est retirée dans les grands bois où ils habitent. »

Les Relations des Jésuites disent aussi que les Attikamègues quitttent leurs femmes et leurs enfants à deux journées des Trois-Rivières, et s'en viennent reconnaître à la dérobée si nos habitations n'ont point changé de maîtres. . . Les femmes qui, pour l'ordinaire, ont de belles voix, prennent plaisir de les sanctifier par le chant de quelques cantiques forts dévôts. Elles s'assemblent deux fois le jour, employant deux heures, notamment le matin, en ce saint exercice. . . Ces gens ne paraissent aux Trois-Rivières que comme des éclairs. . . Les Sauvages les nomment du mot *Attikamegs,* qui signifie un certain poisson blanc. Je n'en ai point vu en France de semblable ; il est d'un fort bon goût. . . Ils demeurent dans les terres, au nord des Trois-Rivières, et ont commerce avec d'autres nations encore plus éloignées. . . Ils auraient déjà pris place aux Trois-Rivières n'était la crainte de leurs ennemis communs les Iroquois. . . Les Attikamègues, qui sont peuples montagnets du côté du nord, pendant le temps qu'ils ont séjourné (1642) auprès de Québec, ont été souvent visiter les religieuses. . . L'automne de 1642, treize canots, faisant environ soixante personnes, descendirent en traite aux Trois-Rivières. C'étaient des ménages entiers, contre l'ordinaire de ces peuples qui n'envoyent que les plus robustes en ces voyages, à raison de l'extrême difficulté des chemins. . . Ils descendirent à Sillery sur le commencement de novembre. . . la moitié ont été baptisés ; tous les autres sont catéchumènes. . . Lur premier capitaine se nomme Paul Tam8rat. . . Ils ne font la guerre qu'aux animaux. . . Ils sont descendus cette année 1648 aux Trois-Rivières, en trois bandes, dont la dernière était de quarante canots, et y rencontrèrent environ quatre cents Sauvages qui leur firent une salve gentille de quantité d'arquebusades. Ces bons néophytes leur ayant répondu par une riposte bien adroite, entrèrent tous dans la chapelle. . . Les Sauvages qui fréquentent Québec etTrois-Rivières vont en

marchandises aux Attikamègues, et ceux-ci à trois ou quatre petites nations qui sont au nord de leur pays. . . Les Attikamègues ont commerce avec les Hurons. Leur rendez-vous se fait certain mois de l'année, en un lieu dont ils ont convenu, et là les Hurons leur apportent du blé et de la farine de leur pays, des rets et autres petites marchandises, qu'ils échangent contre des peaux de cerfs, d'élans, de castors et d'autres animaux. Ceux-ci communiquent avec les Français, les abordent une ou deux fois l'année, par le fleuve appelé les Trois-Rivières, ou même encore par le Sagné qui se dégorge à Tadoussac, mais ce chemin leur est fort difficile. . . Les Attikamègues se sont trouvés, cette année 1647, plus de trente canots au rendez-vous des Hurons (sur la Gatineau?) Nous leur avions donné des lettres pour les faire porter par cinquante Hurons qui se trouvaient en cette assemblée, à nos Pères qui sont en leur pays, et nos Pères de ces contrées-là en avaient aussi données à leurs Hurons pour nous les faire rendre par les Attikamègues. Ces bonnes gens ont été fidèles. »

Dans la vaste contrée qui va de la baie d'Hudson au Saint-Laurent et de la rivière Ottawa au lac Saint-Jean, il ne se rencontrait pas de tribu guerrière. La paix y régnait en permanence. Mais les Algonquins de l'Ottawa, sans cesse aux prises avec les Iroquois des environs d'Albany, attiraient sur eux les représailles de ces derniers et comme les Algonquins fréquentaient les bords du fleuve, depuis l'île de Montréal jusqu'aux Trois-Rivières, leurs ennemis traditionels les poursuivaient partout dans ces lieux, de sorte que l'intérieur du pays jouissait seul des avantages de la tranquillité, ce qui explique pourquoi les Attikamègues se trouvaient éloignés du fleuve, malgré leur désir d'aller y passer la belle saison.

Dès 1641, les Iroquois, à la recherche des campements algonquins, s'étaient aventurés jusqu'au Saint-Maurice, par l'une des deux rivières Machiche. Ce voisinage alarmait les Attikamègues qui s'étaient en conséquence, reculés vers le haut de la rivière Matawan.

L'état de guerre entre les Iroquois et les Hurons du Haut-Canada durait aussi depuis longtemps. Cette situation prit un caractère nouveau en 1646, et devint systématique de la part des Iroquois; leur plan était digne d'une nation civilisée et il s'exé-

cuta avec une précision parfaite. En quatre années, le Haut-Canada fut conquis; de plus, toutes les bourgades algonquines du Nipissing et de l'Ottawa disparurent.

Au mois de juin 1649, on apprit aux Trois-Rivières que les Iroquois venaient de capturer quatorze Algonquins dans la rivière « au dessus du deuxième saut », ce qui, je pense, indique Shawinigane.

L'hiver de 1650-51, ces terribles maraudeurs tombèrent sur les Attikamègues qu'ils surprirent sans défense et firent trente prisonniers. La colonie française était sans troupes. La population blanche du Canada, qui n'atteignait pas mille âmes, ne pouvait fournir que deux cents miliciens dispersés dans trois postes: Montréal, Trois-Rivières, Québec. Une invasion de mille Iroquois pouvait tout emporter. Heureusement, leur genre de guerre n'admettait pas les expéditions lointaines en aussi grandes masses. Les Canadiens ne pouvaient, d'autre part, compter sur l'appui des Algonquins terrifiés et qui, de tout temps, n'avaient connu que la « petite guerre » par bandes de vingt à quarante hommes, sans compter que leur étourderie et leur manque absolu de discipline les rendaient plus incommodes qu'utiles.

Vers le printemps de 1651, un certain nombre d'Attikamègues étant allés à la traite aux Trois-Rivières, firent des instances réitérées pour amener dans leur pays le Père Jacques Buteux, attendu que, par crainte des Iroquois, leur nation allait dorénavant se tenir dans la profondeur des bois, loin du Saint-Laurent. C'était la création d'une église volante, disent les Pères.

« Le 27 mars 1651, note le *Journal desJésuites,* le Père Buteux, avec Daniel Carteron, le sieur Normanville et un compagnais, partent des Trois-Rivières pour les Attikamègues. »

Daniel Carteron, au service des Jésuites, avait vu les horreurs du Haut-Canada. Avec lui était un autre engagé des Jésuites, sans nom mentionné, puis Thomas Godefroy dit Normanville, interprête fameux. Le compagnais (escorte) était composé d'hommes arrivés, pour la première journée seulement. Il y avait environ quarante Sauvages, tant grands que petits.

Nous avons le récit de ce voyage et des travaux du missionnaire dans la région où campaient les Attikamègues. L'année

suivante il renouvela l'entreprise, et périt de la main des Iroquois. La terreur était répandue partout.

Le 17 novembre 1657, on apprit, à Québec, l'arrivée aux Trois-Rivières de plus de soixante canots chargés de pelleteries. « Ils venaient de la nation des Poissons-Blancs et d'autres peuples encore plus éloignés, dont quelques-uns n'avaient jamais vu ni Français, ni Européens. Ils étaient environ trois ou quatre personnes en chaque canot, tous gens bien faits et de belle taille. »

L'été de 1659, des Iroquois campés aux Grès, guettaient les Français et les Sauvages occupés à la traite des fourrures. Le pays était toujours sans troupes de France et le découragement régnait partout.

La brillante défense du Long-Saut, sur l'Ottawa, non loin de Montréal, par Dollard et ses compagnons, au mois de mai 1660, sauva Montréal et probablement toute la compagnie, d'une destruction entière car, cette fois, plus de sept cents Iroquois se trouvaient sous les armes et ce nombre eut été doublé en cas d'une première réussite, mais ces adroits et persistants ravageurs retournèrent à leur système de petite guerre, découragés des grandes entreprises par l'affaire du Long-Saut.

Leurs bandes se montraient partout. En 1661 eut lieu le grand massacre des Attikamègues. Cette fois on se battit, il y eut déploiement d'héroïsme de la part de ces pauvres sauvages toujours si timides, qu'un homme ordinaire les faisait fuir par dizaines à la fois. Les femmes égalèrent la vaillance de leurs maris et de leurs frères. Presque tous périrent plutôt que de se rendre. Un fils de Jean Godefroy, des Trois-Rivières, qui faisait la traite des pelleteries, contribua sans doute à leur inspirer du courage en ce moment critique, car les quelques personnes échappées de ce désastre racontèrent que le jeune homme commandait et qu'il fut l'un des derniers debout. Lorsqu'il reçut la mort, il se voyait entouré de cadavres et paraissait comme enfoui au milieu d'eux.

L'hiver, dans les forêts, rôdaient des bandes de massacreurs. On en voyait sur la glace du lac Saint-Pierre et sur le fleuve, jusqu'à Québec. Durant l'été, leurs canots s'avançaient de toutes parts, semant la terreur dans les habitations isolées. En 1664, ils bloquaient les Trois-Rivières, comme ils avaient fait en 1648,

1652, 1653. Enfin l'été de 1665, cette place était de nouveau menacée, lorsque des soldats français débarquèrent à Québec.

Après 1665, il n'y eut plus d'Iroquois ni de guerre dans cette région, mais très peu d'Attikamègues se montrèrent aux Trois-Rivières. Il est vrai que les trafiquants les relançaient en toute saison, jusqu'au milieu des lacs sans nombre et des marécages qui forment les sources du Saint-Maurice et de l'Ottawa.

Avec la tranquillité, le commerce reparut. De 1663 à 1673 il arriva nombre de colons, et la milice s'organisa sur un pied efficace, si bien que, malgré le départ des troupes françaises, la sécurité de la colonie paraissait assurée.

Jusqu'à 1680, on rencontra encore, au régistre de la paroisse des Trois-Rivières, les noms de quelques Attikamègues, mais aussi, et en plus grand nombre, ceux des gens de cinq ou six petites tribus du nord qui se mêlaient avec eux pour visiter le poste. Il n'est fait mention ni de mission volante, ni de missionnaire pour le pays du Saint-Maurice.

Vers 1690 on entendit parler pour la première fois, des Têtes-de-Boule, nation craintive, réfugiée « dans les hauts », comme les Maskegons ou peuple des marais. Je suppose que Tête-de-Boule et Attikamègue c'est tout un.

Ils sont exactement ce qu'étaient les Poissons-Blancs ou Attikamègues, qui habitaient les mêmes territoires jusqu'à 1680, car, après cette dernière date, on ne rencontre plus les noms d'Attikamègues ni de Poissons-Blancs, mais aussitôt apparaît celui de Tête-de-Boule. Ce doit être un changement de nom inventé par les Canadiens, ou par quelque personnage haut placé dans la colonie.

On cite, en 1692, des bandes de Tête-de-boule qui venaient du nord, par la rivière du Lièvre, vendre des pelleteries à Montréal. Les Iroquois les guettaient dans les bois, aux abords du Long-Saut sur l'Ottawa.

Les guerres étaient recommencées. Cependant le territoire du Saint-Maurice ne fut jamais inquiété jusqu'à 1700, où la paix générale mit un terme aux misères des Canadiens. Sur le fleuve, on vit maintes fois les flottilles iroquoises attaquer les voyageurs, mais elles ne dépassèrent jamais Saint-François-du-Lac.

Vers 1750, la Pointe-du-Lac s'étant établie, le seigneur Gode-

froy de Tonnancour y attirait les Têtes-de-Boule. Plus tard, en 1775, on voit ces Sauvages faisant la traite aux forges Saint-Maurice.

Leurs têtes ne sont ni trop rondes, ni trop grosses. On a dit qu'ils sont ainsi nommés parce que leurs mères prennent toutes les peines du monde pour façonner la tête des enfants et lui donner une forme arrondie, ce qui, ajoute-t-on, est considérée comme une grande beauté.

Si j'avais à refaire le nom de cette peuplade, je dirais: les Lièvres, attendu que leurs manières font penser à ce « foudre de guerre » qui a peur de son ombre.

Ceci amène naturellement la mention d'un fait curieux dont j ai parlé dans les *Recherches Historiques* (1897, p. 41) parce que certaines personnes y attachaient de la valeur. Il s'agit d'une lettre écrite, en 1806, à l'ambassadeur de France à Washington, par un farceur qui n'a pas révélé son nom. La pièce est tellement bourrée d'inexactitudes et de fantaisies que le dessein de son auteur est visiblement de se moquer du destinataire, mais celui-ci la lut avec complaisance et en envoya copie à Napoléon. D'après cette fumisterie d'écolier, la population du Bas-Canada demandait des armes et devait s'insurger à la première apparition d'un uniforme français. Les vaillantes tribus du Saint-Maurice n'attendaient qu'un signal pour égorger les garnisons anglaises— et le reste à l'avenant. Pauvres Têtes-de-Boule calomniées! Jamais peut-être ils n'avaient été moins nombreux, plus misérables et remplis d'horreur pour la guerre. La lettre en question a fait le toupr de la presse, il y a quinze ans et on l'a prise au sérieux, tant il est vrai que peu de gens savent lire.

Revenons aux Têtes-de-Boule dans la réalité. Les missionnaires se mirent à l'œuvre pour les évangéliser, vers 1837. Le premier d'entre eux se nommait Jacques Harper, ordonné prêtre le 8 février 1835. Il se noya, le 27 juin 1839, au dessus de la Tuque, à l'endroit appelé les Grandes Pointes.

En 1844, messieurs les abbés Auguste-Médard Bourassa et Joseph-Pierre-Anselme Moreau reprenaient la mission. Les Têtes-de-Boule se montrèrent dociles à l'enseignement religieux. J'ai vu partir, en 1847, l'un de ces missionnaires, dans un canot de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le rivage était couvert de gens venus des quatre coins de la ville.

Déjà, le voisinage des « chantiers » ou coupes de bois avait un peu familiarisé quelques individus, mais toute la bande, qui ne dépassait pas deux cents âmes, restait absolument dans l'état où elle avait toujours été.

Nous allons voir un rapport que Joseph-Michel Boucher de Niverville écrivait en 1845 comme agent du gouvernement auprès des Sauvages : « La tribu errante des Têtes-de-Boule, sur le Saint Maurice, est de quatre-vingt-six (familles?) et vit entièrement de pêche et de chasse. Elle est la moins civilisée de toutes les tribus du Bas-Canada. Elle n'a pas de résidence fixe, mais ne quitte jamais la partie supérieure du Saint-Maurice, sauf pour se rendre à la distribution des présents annuels que lui accorde le gouvernement. Il paraît qu'une partie de ces sauvages étaient païens, il n'y a pas encore longtemps, mais, comme les autres, ils sont maintenant admis dans le sein de l'Eglise catholique-romaine. »

Les Têtes-de-Boule étaient vraiment sauvages mais pas dangereux, les pauvres êtres! On ne saurait concevoir des hommes aussi effarouchés, à la moindre chose nouvelle qu'ils apercevaient. On dit : peureux comme un lièvre, cependant j'ai vu des animaux de cette espèce braver mon approche, tandis que jamais Tête-de-Boule n'aurait tenu devant la moindre menace, il y a soixante ans.

Je les ai vus dès mon enfance. Ceux qui venaient en ville ne marchaient qu'entourés de leurs amis, les Canadiens des bois. Devant un cheval, une poule, une vache, ils ouvraient de grands yeux et poussaient du fond de leur poitrine des Ho! Ho! qui dénotaient à la fois l'admiration et la terreur, car vache, poule et cheval leur rappelaient caribou, perdrix, orignal avec des caractères étranges pour eux.

La vitrine d'un bijoutier les faisait tomber en extase, comme des enfants. Curieux et sans fierté aucune, au contraire des autres Sauvages, ils demandaient sans cesse : « Pourquoi ça? » toujours à la manière des enfants. Les étaux des bouchers les jetaient en pamoison : jamais ils n'avaient vu autant de richesses accumulées, car pour eux la mangeaille constituait le bonheur suprême.

Tout ce que l'homme primitif arrivant dans un village civilisé

pouvait concevoir de surprises, ils l'éprouvaient et, par leurs gestes, leurs acclamations, ils se montraient absolument éblouis de tant de merveilles. Le stoïcisme bien connu des « hommes de la nature » était à peine visible chez ceux-ci. Dépourvus d'audace, de courage, et conscients de leur infériorité, ils ne se redressaient point, mais plutôt s'abaissaient volontiers d'une façon enfantine.

Pour mieux voir les maisons, ils se promenaient au milieu de la rue. Une voiture leur semblait un appareil miraculeux, comparée à la tobagane. Au son des cloches ils levaient les bras aussi haut que possible et se regardaient les uns les autres avec un sourire terrifié. Quant au sourire franc je ne l'ai vu sur leurs figures en aucune occasion. Les Sauvages et les animaux ne connaissent pas le rire.

Ils se montraient avides de visiter les maisons, sans vouloir, par exemple, y manger ou dormir. On les tenait sous des tentes. Ce qui est singulier, c'est qu'ils déposaient leur petit bagage dans la demeure des blancs, sans doute pour le mettre en sûreté. Sous ce rapport, j'ai observé que, tout étant en commun parmi eux, chacun s'emparait des articles qui lui plaisaient, sans demander permission. Une tasse, un couteau, une horloge étaient de bonne prise. Un livre leur brûlait les doigts : ils le craignaient parce que c'est un esprit qui parle. A l'église on les voyait recueillis, disant fort bien un bout de prière.

Qu'ils étaient donc joyeux, comme ils dansaient en se voyant parés de rubans rouges, jaunes, verts, bleus ou blancs que, par plaisir, l'on attachait à leurs coiffures! vous savez, ces rubans étroits qui se mettaient de diverses manières, en boucles surtout, dans les « passes » des chapeaux de femmes, vers 1850, et qu'on a ensuite suspendus en banderolles, sur le dos, avec le nom attirant de « suivez-moi, jeune homme ». C'était le temps où l'on portait un chapeau d'un autre modèle, sans passe : le *kiss me quick*.

La cérémonie des présents annuels était toute une affaire. Elle datait de la période française. Les officiers distributeurs se mettaient en uniforme militaire, pour mieux représenter le souverain au nom de qui les couvertures de laine, les chaudières, les fusils, etc., étaient apportés à ces anciens maîtres du pays, comme on

disait alors. Il fallait de la pompe dans un acte aussi solennel. Le sauvage se regardait en ce moment comme l'égal de la race qui l'avait dépossédé de ses terres. Il acceptait l'hommage des cadeaux dans cet esprit et se conduisait en conséquence—du moins en autant que cela était possible chez une Tête-de-Boule. La plupart devaient se figurer que la reine Victoria les connaissait tous un par un, puisqu'elle avait mis leurs noms sur les présents —et l'on ne manquait pas d'attirer leur attention sur ce fait patent.

Sauf qu'ils étaient tous chrétiens, on n'aurait pas cru, il y a trente ans à peine, que les Têtes-de-Boule pouvaient s'approcher de la civilisation, tant ils étaient restés à l'état de nature. D'ailleurs, leur nombre diminuait, et la misère, les maladies allaient, croyait-on, les emporter bientôt. Sans les lièvres qui les nourrissaient et les habillaient, ils n'auraient pu vivre—mais le gouvernement provincial est allé à leur secours; il les a aidés avec intelligence; de fait il leur a donné de l'intelligence, car ils se sont pliés à la vie civilisée dans une mesure suffisante pour en goûter les avantages, et les voilà qui se tirent d'affaire comme de bons petits hommes! Ils ont bien encore la pêche et la chasse pour occupation, et ils les auront tant que le milieu leur sera favorable, mais plus de tente volante, ils habitent un village, cultivent la terre, ont quelques industries. Entre temps, ils servent de guides aux amateurs de courses dans les bois.

Sous ces heureux auspices, la tribu cesse de décliner—elle augmente! Ils sont trois cents âmes en 1910. Ils vont survivre! Ils sont sauvés, grâce à un peu de soin de notre part.

Benjamin Sulte.





L'INGENIEUR DUBERGER ET LE PLAN DE QUEBEC

—





On a eu l'heureuse idée, lors de l'érection des nouveaux cantons de la région de Chibougamau dans le district de l'Abitibi, de donner le nom de *Duberger* à l'un d'entre eux.

Cet hommage vient à son heure et nous y souscrivons volontiers. Peu de compatriotes ont aussi bien mérité que Duberger qu'on éternisât son souvenir. Travailleur infatigable doublé d'un artiste, il a fourni à son pays une carrière des plus utiles et des plus honorables.

C'est à Détroit, vers l'année 1770, que naquit Jean-Baptiste Duberger d'un père d'origine française. Ses parents l'envoyèrent au séminaire de Québec où, ses études terminées, il prit du service sous le gouvernement anglais en qualité d'arpenteur et d'ingénieur civil.

On conserve encore à Woolwich, en Angleterre, les plans qu'il dressa des fortifications de Québec et qui accusaient déjà un savoir-faire plus qu'ordinaire.

Devenu un peu plus tard officier des Ingénieurs royaux à Québec, il eut à préparer pour les autorités militaires les plans des tours Martello.

Toutefois, ce qui devait surtout illustrer son nom, c'est le fameux plan en relief de la ville de Québec auquel il travailla de 1795 à 1809 et qui est présentement déposé au bureau des Archives à Ottawa où il provoque l'admiration de tous les visiteurs.

Ce plan auquel Duberger consacra quatorze années d'un labeur

acharné et qui vient d'être restauré par les soins de M. l'abbé O'Leary, archiviste, est un chef d'œuvre d'exactitude et de précision. C'est la représentation vivante de notre cité aux premiers jours du dix-neuvième siècle. Tous les coins et recoins de l'antique cité de Champlain s'y détachent avec une netteté remarquable. Aucun détail n'est négligé. C'est à ce point que tout modernisé que soit Québec, il reste encore possible de reconnaître la plupart de nos rues et que l'on peut aisément indiquer du doigt les édifices publics, églises, couvents, collèges, hôpitaux, qui faisaient autrefois et qui font encore aujourd'hui l'honneur de notre ville.

Cette pièce magistrale a sa place toute marquée dans un musée national, et si nous entretenons un regret, c'est que les québecois n'aient pas songé à s'agiter davantage pour ramener chez eux une œuvre de ce mérite qui les intéressait plus directement que tous autres.

Ce plan en relief de la cité de de Québec a au reste une histoire qui mérite d'être racontée.

Lorsque M. Duberger y eut mis une dernière main, il se décida à le présenter au roi d'Angleterre, Georges III. Seulement, absorbé qu'il était par ses travaux, Duberger ne pouvait songer à effectuer la traversée océanique qui aurait exigé deux à trois mois d'absence. Il s'en ouvrit à l'un de ses amis, le capitaine By, le futur fondateur de Bytown. Celui-ci s'offrit à faire lui-même la présentation, s'engageant à livrer au roi le nom de l'auteur et promettant en plus de remettre à M. Duberger toute récompense que le souverain jugerait à propos de lui accorder [1].

Le capitaine By fit donc placer dans des caisses particulières le célèbre plan en relief de Québec et partit pour l'Angleterre.

Peu après son arrivée à Londres, le capitaine anglais obtenait une audience du souverain et lui présentait la maitresse pièce de notre compatriote. On s'occupa aussitôt de trouver une salle propice pour y installer le plan en question, et celui-ci fut finalement déposé dans une vaste pièce de la Tour de Londres.

---

1. Nous tenons tous ces détails de M. Alexandre Têtu, de Fraserville, l'un des alliés, par sa mère, de la famille Duberger.

George III se montra ravi de ce travail qu'il reconnut être d'une grande utilité pratique pour les autorités militaires du pays, et, à titre de récompense, versa généreusement la somme de trois mille livres que le capitaine By empocha, sans jamais donner de nouvelles à celui qui, confiant en sa loyauté, l'avait délégué en Angleterre.

Vingt ans plus tard, le capitaine By revint au Canada, daigna s'informer de M. Duberger et apprit que celui-ci était passé dans un monde meilleur après avoir vécu dans un état voisin de la pauvreté, et sans avoir jamais pu savoir ce qui était advenu de l'œuvre à l'exécution de laquelle il avait consacré une bonne partie de sa vie.

Le capitaine By n'était pas cependant très rassuré sur la conduite qu'il avait tenue en cette affaire. Il crut pouvoir faire oublier le passé en offrant à l'un des fils de M. Duberger une position secondaire à Bytown, mais celui-ci déclina dignement l'offre qui lui était faite, ne voulant pas être l'obligé d'un homme qui avait indignement abusé de la confiance de son père.

On sait le reste. Le plan en relief de J.-B. Duberger est demeuré un siècle en la possession des autorités militaires de Londres et ce n'est que depuis deux ans, à la suite de nombreuses démarches de la part des archivistes d'Ottawa, que cette pièce justement remarquée nous est revenue.

EUG. ROUILLARD.





L'ILE DE SABLE

—

Cette île placée dans l'Atlantique, à plus de 80 milles nautiques des côtes de la Nouvelle-Ecosse, évoque pour nous bien des souvenirs.

C'est en effet dans cette île — surnommée le cimetière de l'Océan — que le marquis de la Roche, muni de titres de concession de la part de Henri IV, effectua sa première tentative de colonisation. Il y déposa, en 1578, une quarantaine de ses gens qu'il espérait reprendre après avoir trouvé un lieu favorable à la culture.

Ce premier essai de colonisation fut des plus malheureux. La plupart des colons périrent de faim, et ceux qui restaient, une douzaine environ, étaient revenus, après sept ans de séjour, à l'état sauvage.

L'ile de Sable est une des terres immergées de l'Atlantique qui ont été le plus bouleversées par les courants et les tempêtes.

Les plus anciennes cartes la représentaient comme ayant 74 kilomètres de long sur 4160 mètres de large; elle a diminué près de la moitié pendant deux siècles, et de nos jours, elle n'a plus que 40,700 mètres sur 1,850 mètres. Un lac, qui se trouve dans l'intérieur, n'a cessé de se déplacer avec les monticules de sable et l'île elle-même, et tantôt il s'est trouvé complètement séparé de la mer et tantôt communiquant avec elle par un chenal.

Mais si l'ilot diminue en grandeur, dit M. Elisée Reclus, dans sa *Nouvelle Géographie universelle*, le dangereux banc de sable sur lequel il est placé, ne paraît pas avoir été érodé par la mer;

lors des gros temps, les vagues brisent jusqu'à 12 kilomètres de la plage, même jusqu'à vingt kilomètres, par des profondeurs de 60 pieds. Ces brisants sont d'un aspect terible, et l'approche en est d'autant plus dangereuse que les courants changent d'allure dans ces parages et que d'épaisses brumes y règnent : des semaines se passent sans qu'un seul bateau puisse aborder, et seulement par l'anse relativement abritée du nord.

On estime que depuis 1802 date de l'établissement d'une station de sauvetage, plus de 170 naufrages ont eu lieu sur les bancs des alentours, mais un plus grand nombre d'autres accidents n'ont pu être constatés que par des épaves sans noms.

Voici au reste la statistique des naufrages sur l'île de Sable telle que donnée par la *Nova Scotia Pilot* :

Dans la période se terminant en 1810 il y a eu 11 naufrages.

1820.......	9	"
1830.......	18	"
1840.......	25	"
1850.....	20	"
1860.......	23	"
1870.......	18	"
1880.......	19	"
1890.......	10	"
1900.......	13	"
1906.......	4	"

Il n'est que juste d'ajouter que grâce à l'admirable organisation de la station de sauvetage par le gouvernement canadien, la plupart des naufragés jetés sur la plage échappent à la mort et peuvent recevoir des secours immédiats.

Une patrouille a été organisée qui fait le service jour et nuit, et l'on entretient, par la même occasion, plusieurs bateaux de sauvetage.

Le gouvernement canadien s'est aussi préoccupé des ressources agricoles de la station, mais le rapport officiel constate qu'en 1909 la sécherese inusitée de la saison a quelque peu nui à la récolte.

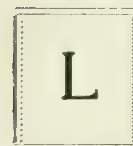
Le personnel de l'île de Sable se compose présentement du surintendant Boutillier, des gardiens de phares et de leurs fa-

milles, des patrons et des équipages de chaloupes de sauvetage et des télégraphistes, en tout 41 personnes.

Le troupeau que l'on entretient sur l'île se compose de 70 bovidés, 30 poneys apprivoisés, huit chevaux et cinq porcs. 40 poneys sauvages ont été vendus en 1909, et il en reste encore 200 sur l'île.

Le surintendant de la station de sauvetage note enfin qu'en 1909, l'on n'a pas eu connaissance de naufrages dans le voisinage de l'île.

DANS L'OUEST CANADIEN





L'HONORABLE juge L. A. Prud'homme qui est à la fois un érudit et un infatigable chercheur, a publié dans la revue *Les Cloches de Saint-Boniface,* une liste comparative des noms portés par certains lacs, rivières, portages et forts de l'Ouest canadien.

Cette nomenclature qui met en lumière les altérations successives subies par certains noms géographiques, constitue à notre avis, une précieuse clef pour lire avec intelligence et profit les ouvrages ou mémoires historiques anciens concernant l'Ouest canadien.

NOM ACTUEL. — NOMS ANCIENS.

1. *Albany,* rivière.—Kichichouane ou Kitchitchouan par les sauvages. Les Français la nommèrent Sainte-Anne.

2. *Athabasca, lac.*—Aya-baska par les sauvages, à cause des grandes herbes qui en couvraient les bords. Les voyageurs en ont fait Rabasca. Les Anglais l'appelèrent aussi Lake of the Hills que les C.—F. ont traduit par le lac des Buttes.

3. *Assiniboine,* rivière.—Saint-Charles, par la Vérendrye, en l'honneur du gouverneur de Beauharnois.

4. *Carlton, fort.*—Fort à la Montée par les voyageurs.

5. *Churchill,* rivière.—Missinipi par les sauvages. Rivière Danoise, parce que les Danois avaient autrefois hiverné à son embou-

chure. Rivière des Anglais parce que Joseph Frobisher fut le premier à y faire la traite en 1772.

6. *Cedar,* lake.—Lac Bourbon, par La Vérendrye [1].

7. *Des Bois,* lac.—Lac Ministik par les Cris, ce qui signifie lac des Iles. Les Ojibways l'appelaient Pikwedina Sagaignan, c'est-à-dire lac des Buttes. Les Français le nommèrent lac de Christineaux, parce que cette tribu l'habitait.

8. *Edmonton,* ville.—Fort des Prairies. Fort Augustus construit par M. Hughes, employé de la Cie du N.-O. en 1798. Les voyageurs en firent le fort L'Auguste.

9. *Hayes,* rivière.—Nommée Sainte-Thérèse par les Français. Le Père Marest, S. J., prétend qu'elle fut ainsi désignée parce que celui qui le premier la visita, lui donna le nom de son épouse. D'autres, et ils sont en plus grand nombre, disent que ce nom lui vient du fait que les Français s'emparèrent du fort Bourbon le 15 octobre 1694, fête de cette grande Sainte.

10. *Kaministiquia,* rivière.—Kaministigoya.—Rivière des Assiniboels parce qu'elle conduisait vers cette tribu. Poste des Trois-Rivières ainsi nommé en 1662 par Des Groseilliers et Radisson.

11. *Keewatin,* village.—Appelé « Portage de la Savanne » par La Jemmeraye en 1733. C'est près de là que se trouvait l'ancien portage des canots, « Le Portage du Rat » des voyageurs de la Cie du N.-O.

12. *La Corne,* fort.—Nipawi par les sauvages, c'est-à-dire « Debout. » Ce fort était près des fourches de la Saskatchewan.

13. *La Pluie,* lac.—Tekamamiouen par les sauvages. D'aucuns prétendent qu'un coureur des bois, du nom de René, le fit connaître aux Français et qu'il devint Riny pour les Anglais. Cette légende est peu probable.

14.—*Liards,* rivière aux.—*Thé-tla-desse,* c'est-à-dire la rivière entre les rochers, par les sauvages. La fourche de la grande rivière et la rivière de la Montagne, par les traiteurs [1].

Liards..—Mgr. Faraud dit de son côté que ce cours d'eau —*rivière aux Liards*—a été ainsi nommé des « liards » ou peupliers qui en ombragent les bords. Cette rivière se jette dans le grand lac des Esclaves.

1. C'est en 1728 que La Vérandrye découvrit ce lac et lui donna le nom de lac Bourbon. (N. de la R.)

15. *Manitoba,* lac.—Lac des Prairies, par La Vérendrye.

16. *Nelson,* rivière.—Bourbon par Des Groseilliers en 1682. Les voyageurs des compagnies de traite la nommaient Rivière-aux-Brochets.

17. *Orignal,* rivière.—Monsoni, et Monsoupiou, par les sauvages. Elle portait autrefois le nom de Péré, en l'honneur du célèbre voyageur Jean Péré qui, en 1684 la descendit jusqu'à la mer, pour aller porter à Des Groseilliers des lettres du gouverneur La Barre.

18. *Pas,* mission.—En 1748, le chevalier de La Vérendrye fit construire un fort au bas de la Saskatchewan et lui donna le nom de Bourbon. Ce fort fut bientôt abandonné et un autre élevé au lac Cumberland. Il donna à cette partie de la Saskatchewan, qui est à l'est du lac Cumberland, le nom de « Du Pas » en l'honneur de sa mère, fille du Seigneur de l'Ile du Pas.

19. *Pigeon,* rivière.—Aussi nommée « Aux Tourtes » parce qu'elles y abondaient. Des Groseilliers lui donna son nom en 1662. Les sauvages l'appelaient jadis Nantokouagan ou Nantaouagan.

20. *Pitt,* fort.—Fort du Milieu, par les voyageurs, parce qu'il était à peu près à mi-chemin entre le fort Carlton et le fort des Prairies.

21. *Rouge,* rivière.—La Sablonnière,—Carte de Harrisse, cartographie 215 [2].

22. *Rupert,* rivière.—Nemiskau par les sauvages. Le lac Nemiskau n'est qu'un élargissement de la rivière Rupert et autrefois la rivière et le lac portaient le nom de Nemiskau. Les Anglais l'appelèrent « Rivière des Français ». Le fort Rupert, le premier construit par les Anglais, dans la baie James, fut connu d'abord sous le nom de *Saint-Charles.*

23. *Sasktchewan,* rivière.—Appelée *Poskagac* par les sauvages.

---

2. *Rivière Rouge.*—D'après Mgr Faraud, (18 *ans de missions chez les sauvages*) les sauvages appelaient cette rivière *Miskouagami Ouissiping* (eau ensanglantée) à cause d'un combat qui fut livré sur les bords du lac Rouge entre les Sioux et les Sauteux ; le sang des combattants coula dans les eaux, et ils appelèrent *eau ensanglantée* le lac et la rivière qui y prend une de ses sources ; ce que les Français ont traduit par lac Rouge et Rivière Rouge.

24. *Severn,* rivière.—*Kaouchoué*, par les sauvages, savane par les voyageurs. Les Français lui avaient d'abord donné le nom de « Saintes Huiles » parce qu'une boîte de saintes Huiles tomba à l'eau, à l'entrée de cette rivière, probablement des mains du P. Delmas, S. J.

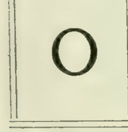
25. *Souris,* rivière.—Appelée Saint-Pierre, par la Vérendrye.

26. *Winnipeg,* rivière.—Appelée des *Assiniboels,* parce que ces sauvages en habitaient la rive sud, lors de la découverte du pays, et nommée Maurepas ensuite par La Vérendrye [1].

27. *Winnepegosis,* lac.—*Ouinipi-gouchich* d'après Joseph La France en 1743.

L. A. PRUDHOMME.

L'INDUSTRIE DE LA PECHE DU HOMARD





On a prétendu que ce crustacé—qui forme l'objet d'une industrie très lucrative au Canada, se faisait de plus en plus rare, et était menacé de s'éteindre à brève échéance.

Le dernier rapport du surintendant des pêcheries au Canada, M. R. N. Venning, nous fait voir au contraire que ces alarmes sont vaines. Non-seulement les pêcheries de homard ne sont pas ruinées, mais rien n'indique que leur ruine soit imminente [1]. M. Venning reconnaît seulement que cette industrie est quelque peu stationnaire et que des efforts énergiques devraient être faits pour la développer davantage.

Pour le moment, la pêche du homard ne laisse pas d'être encore florissante, et nous en avons la preuve par la dernière statistique officielle qui ait été publiée, celle de 1908 :

---

1. Les sauvages appellent ce lac *Ouinipig* à cause de son eau qui contient une petite mousse verte qui la rend très désagréable à boire ; elle est loin d'avoir la limpidité des autres lacs. (*Mgr Faraud,* 1866).

1. Rapport publié en 1910.

Nouvelle-Ecosse............	$2,154,496
Nouveau-Brunswick..........	,902,575
Ile du Prince-Edouard........	933,243
Québec....................	209,967

soit un rendement total, pour la pêche du homard, de $4,200,279.

Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter que la pêche du homard occupe le second rang en importance au Canada ; elle vient immédiatement après celle du saumon.

Cette industrie a pris surtout un grand développement dans les provinces maritimes qui expédient non-seulement des boîtes de conserves de homard, mais qui ont encore mis sur le marché, en 1908, 98,373 quintaux de homards vivants évalués à $926,832.

Nos homarderies sont au nombre de 700, dont 90 installées dans la province de Québec. Dans le moment, soixante et onze d'entre elles sont dirigées par des compagnies américaines [1].

Tout indique, d'après le surintendant des pêcheries du Canada, qu'il va se produire prochainement une révolution dans le commerce des homards vivants ou des homards dans la carapace.

Ce que veut l'épicurien, dit-il, c'est que le homard soit vivant immédiatement avant qu'on le lui serve ; en d'autres termes, c'est le homard « frais » qu'on prise le plus.

Le système de conservation et de transport à froid des produits alimentaires périssables, qui a été et est encore d'un si grand avantage pour le producteur et le consommateur, a pris un merveilleux développement et est susceptible d'un plus grand développement encore. Ce système peut être appliqué au poisson et aux autres produits aquatiques tout comme aux produits agricoles et laitiers.

L'absence de moyens de transport à froid et la négligence et

---

1. Pour ce qui regarde la province de Québec, on compte 48 homarderies aux Iles de la Madeleine, 13 dans le comté de Gaspé, 11 dans le comté de Bonaventure et 18 sur la côte nord du Saint-Laurent.

Les principales maisons américaines qui possèdent des permis pour le paquetage du homard au Canada sont : la *Portland Packing Co.*, Maine, 16 fabriques de conserves ; la *Burnham Morell Co.*, Portland, Maine, 30 fabriques ; *H.-C. Baxter & Frère*, Brunswick, Maine, 8 fabriques ; *H.-L. Farham*, Port land, Maine, 5 fabriques ; *D.-W. Hœgg & Co.*, Portland, Maine, 6 fabriques ; la *Snow Flake Canning Co.*, Brunswick, Maine, 1 fabrique.

l'insouciance des expéditeurs ont empêché jusqu'ici le commerce du homard de se développer, l'article arrivant au consommateur dans une condition laissant beaucoup à désirer et très peu appétissante, tout en se vendant à un haut prix.

Or, l'innovation qu'amènera probablement l'amélioration dans les moyens de transport dont il vient d'être parlé sera le remplacement du homard «vivant» par le homard «cuit dans la carapace», qui supplantera certainement l'autre avant longtemps si l'on sait flatter le goût du public en lui offrant un produit sain et d'apparence attrayante.

Tout indique que le temps viendra bientôt, s'il n'est pas déjà venu, où le préjugé contre la conservation à froid du poisson et des autres denrées disparaîtra comme ont disparu beaucoup d'autres préjugés.

Il ne semble pas qu'il ne soit difficile de faire un choix entre les deux articles. Il est possible que, dans les cas où la distance à parcourir est peu considérable, des homards vivants atteignent leur destination en parfaite condition et qu'ils forment un excellent aliment s'ils sont cuits immédiatement. Ce résultat, cependant, ne peut être atteint que lorsque toutes les conditions sont très favorables depuis le moment où le homard est pris jusqu'au moment où il est servi sur la table. Dans tous les autres cas, il est évident que plusieurs jours doivent s'écouler avant que le homard arrive à sa destination, le nombre de jours dépendant de la distance à franchir et des moyens de transport. Il a déjà été exporté des homards vivants à Chicago et à Denver, Colorado. Il s'agit de faire en sorte que les homards montrent quelques signes de vie lorsqu'ils arrivent à l'endroit où on les expédie. Lorsqu'on parvient à cela, l'on est satisfait. Lorsque de longues distances doivent être parcourues, il est physiquement impossible que les homards atteignent leur destination en parfaite condition, et même il est probable que les fabricants de conserves refuseraient de les accepter pour les paquer. Il est évident que ces homards doivent souffrir d'inanition, qu'ils doivent être malades et mourants, que leur chair doit être ratatinée.

Au contraire, le homard « cuit dans la carapace » est cuit immédiatement près avoir été débarqué sur le rivage, alors qu'il se trouve dans la meilleure condition possible et qu'il n'a pas encore été exposé à se détériorer. S'il est alors bien lavé afin d'enlever l'écume et les autres impuretés qui se produisent au cours de la cuisson, bien séché, enveloppé avec soin dans du papier huilé,

empaqueté dans des caisses à compartiments, expédié dans un wagon et tenu à une température basse et uniforme pendant tout le trajet, il ne peut pas y avoir de doute que ce serait l'article qui se vendrait le mieux, qui serait le plus prisé par le consommateur.

En 1903-1904, l'auteur du présent rapport fit, avec d'autres, une enquête au sujet de la pêche dans certaines parties de la baie de Fundy et des îles de la Madeleine,, où l'éloignement des marchés rendait impossible le commerce des homards vivants, et il conseilla à tous les pêcheurs qu'il rencontra de suivre la méthode ci-dessus expliquée, et c'est ce qu'il a continué à faire depuis chaque fois que l'occasion s'en est présentée.

Par conséquent, avec le développement des moyens de transport à froid, il n'y a pas de doute que le commerce des homards cuits dans la carapace, prendra une grande expansion et rapportera de beaux bénéfices à ceux qui s'y livreront, et il est impossible de prédire dans le moment l'effet que cela aura sur l'industrie du paquage du homard, vu les haut prix auxquels ce produit se vendra, et la forte demande dont il sera l'objet en Europe.

A l'heure présente, notre crustacé continue à être en grande demande sur presque tous les marchés du monde.

Nos principaux clients sont l'Angleterre qui nous a achetés, en 1909, 14,824,781 boîtes en conserves de homard, d'une valeur de $2,098,713, les Etats-Unis qui nous ont pris pour une valeur de $463,432 de homards frais avec en plus $844,019 de boîtes de conserves, la France, 3,195,679 boîtes de homard en conserve d'une valeur de $990,029, la Belgique pour une valeur de $72,445.


S.



LE VENEZUELA

—

Le mot de *Vénézuéla* signifie petite Venise, et il fut donné par les Espagnols qui, en 1499, débarquèrent aux bords du lac Maracaïbo.

Dans le domaine géographique, le Vénézuéla est peut-être celui du continent sud-américain, le pays qui soit le moins connu. Et cependant, il couvre une superficie équivalente à celle du Royaume-Uni, de la France, de la Belgique, de la Hollande, du Danemark, de la Suisse et du Portugal réunis. Son immense ligne côtière, d'un développement de 1600 kilomètres, offre trente ports, une cinquantaine de baies et de criques, ainsi que cinq golfes. Soixante et onze îles importantes et un grand nombre d'îlots vénézuéliens s'échelonnent le long du littoral : il y a là d'importantes pêcheries de perles.

La contrée est traversée par la chaîne des Andes, qui forme un massif très étendu atteignant, dans la Sierra Nevada, l'altitude de 5000 mètres et qui se projette, au nord, vers le lac Maracaïbo, au sud, vers les plaines de Barimas ; la chaîne côtière qui s'élève, au pic de Naiquata, à 3000 mètres de hauteur, encercle les riches vallées d'Aranga et de Caracas ; enfin, la chaîne de Parima, qui court de l'est à l'ouest, à la frontière méridionale, forme une succession de hauts plateaux et de pics, dont le plus élevé est le Maraguaca, mesurant 2800 mètres d'altitude.

Le puissant Orénoque baigne toute la région centrale du Vénézuéla ; non loin de sa source, il envoie un embranchement vers le Rio Negro, tributaire de l'Amazone. La puissante ramure d'affluents de l'Orénoque draine tout le pays.

Le climat varie dans une très large mesure. Les villes de Maracaibo, Puerto, Cabello, La Guayra et Ciudad Bolivar comptent parmi celles où la chaleur est la plus ardente ; par contre, Merida, Trujilla et San Carlos, dans la région andine, ont un climat froid et les sommets de la Cordillère qui les avoisinent, sont couverts de neige et de glace perpétuelles.

Au point de vue des productions naturelles, on distingue trois

zone : la zone agricole, comprenant la région andine et la région côtière, soit la majeure partie des terres cultivées. On y trouve, outre les hauts plateaux dénués de toute végétation, des vallées de grande altitude, fournissant des récoltes fabuleuses de blé et de pommes de terre, enfin, les vallées inférieures produisent en abondance la canne à sucre, l'indigo, le café, le coton et le cacao. La zone pastorale s'étend au nord de la rivière Meta et depuis le pied de la Cordillère jusqu'au delta de l'Orénoque : c'est la savane, les Llanos, immenses plaines, généralement nues, parfois couvertes de broussailles et offrant de ci de là des oasis. Pendant la saison des pluies, les rivières descendant des hauts plateaux débordent et inondent les plaines ; celles-ci se couvrent alors de pâturages permettant à l'industrie pastorale de se développer dans les fermes et villages clairsemés de cet immense district. Enfin, la zone forestière s'étend au-delà des plaines jusqu'aux frontières du Brésil et à celles de la Colombie ; ces immenses forêts, où l'Européen n'a guère pénétré, sont peuplées d'Indiens et abritent de nombreuses espèces d'animaux, ainsi qu'une faune ailée extrêmement abondante et variée.

Le Vénézuéla, pays jusqu'à présent exclusivement agricole, exporte : café, cacao, caoutchouc, peaux, coton, tabac, sucre, rhum et indigo. Le bétail sur pied est embarqué dans les ports de Maracaibo, Puerto Cabello et Ciudad Bolivar ; dans un avenir peu éloigné, l'élevage sera indubitablement la principale source de richesse du pays. Les autres industries sont à l'état rudimentaire : la guerre civile qui sévit, pour ainsi dire, à l'état endémique et le manque d'artisans entrave le développement industriel.

Caracas est actuellement une ville de 100,000 habitants. A l'altitude de 1,000 mètres, elle jouit d'une éternel printemps. Détruite en 1812 par un tremblement de terre, elle fut rebâtie sur un plan plus régulier ; malheureusemnt, les guerres civiles qui l'ont tant de fois ensanglantée n'ont pas permis de réaliser entièrement les travaux projetés.

La cathédrale, fondée il y a quatre siècles, est le seul édifice de la capitale qui ait résisté aux effets du tremblement de terre de 1812 ; il en est d'ailleurs, ainsi de toutes les anciennes constructions espagnoles au Vénézuéla : les cataclysmes les ont laissées

debout, tandis que les nouveaux édifices, garantis à l'épreuve des mouvements du sol, se sont affaissés.

Les autres monuments sont le palais fédéral, le Capitole, la maison présidentielle.

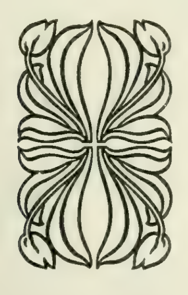
Caracas est le siège d'une université; il y aussi un institut Pasteur.

Ciudad Bolivar paraît appelée à un brillant avenir: par sa situation sur l'Orénoque, en communication avec l'Amazone, cette ville se trouve à la tête d'un immense réseau navigable, s'étendant jusqu'au cœur du continent sud-américain.

Rappelons en dernier lieu que le sous-sol vénézuélien renferme d'immenses richesses minérales; l'or est exploité depuis 1850 dans la province de Guayara; les mines de cuivre d'Acoa, jadis la propriété du général Bolivar, furent vendues par ce dernier à une société anglaise pour couvrir les frais de la guerre de l'Indépendance. Dans les provinces de Carabobo et de Mérida, se trouvent des dépôts importants de mines de charbon et de sel. Enfin la Cordillère fournit du granit et du marbre.

J. DE BOLIVAR.

N. de la R.—Le Canada a très peu de relations commerciales avec ce pays. C'est à peine si, en 1909, nous lui avons vendu une douzaine de mille piastres.



CHRONIQUE GEOGRAPHIQUE

Le chenal du Saint-Laurent.—Il résulte d'une série de réponses faites par le gouvernement fédéral, à la présente session des chambres, que la profondeur de l'eau dans le chenal canadien est comme suit :

Au cap à la Roche : 33 pieds et 3 pouces à marée haute.

8 pieds et 4 pouces à marée basse.

A la barre de St-Augustin.—7 pieds à marée basse.

39 pieds à marée haute.

Au banc de Beaujeu, près de l'île aux Grues, la profondeur de l'eau ne dépassait pas à marée basse, 21 pieds. Avec les travaux qui ont été faits, cette profondeur est aujourd'hui de 30 pieds pour les marées basses et de 48 pieds pour les hautes marées.

Nos Représentants commerciaux.—Le gouvernement du Canada entretient une vingtaine de représentants commerciaux dans les pays suivants :

En Australie.........	M. D. H. Ross, Melbourne
Antilles Anglaises	C. H. S. Flood, Barbade
Chine	J. B. Jackson, Shangaï
Cuba................	E. S. Kirkpatrick, Havane
France...............	A. F. A. Poindron, Paris
Allemagne............	W. J. Fischer, Berlin
Hollande.............	W. T. R. Preston, Amsterdam
Japon................	G. A. Harris, Yokohama
Mexique.............	A. W. Donly, Mexico
Terreneuve...........	J. E. Roy, St-Jean
Nouvelle-Zélande......	W. A. Beddoe, Auckland
Afrique du Sud......	J. A. Chesley, Le Cap
	H. R. Poussette, Durban
Royaume-Uni.........	P. B. MacNamara, Manchester
	W. A. MacKinnon, Birmingham
	E. D. Arnaud, Bristol
	F. A. C. Bickerdie, Belfort
	J. M. Mussen, Leeds
	J. T. Lithgow, Glasgow

Ces représentants commerciaux reçoivent un traitement qui varie entre $2,500 et $3,350.

Nous entretenons en outre cinq agents commerciaux à Kingston,

Jamaïque, à Trinidad, à Nassau, dans les îles Bahamas, à Carthagène, dans la Colombie, et à Christiania, en Norvège.

Institut colonial franco-canadien.—Il s'agit d'un institut agricole fondé il y a quelques années par les Pères du Saint-Esprit, dans la région d'Outaouais.

Cet établisement est situé à une heure d'Ottawa, sur la rive gauche de la Gatineau, et faisait partie autrefois de la propriété de M. Philémon Wright.

Cette propriété d'une étendue de 1,631 acres (environ 650 hectares), se prête à tous les essais : la moyenne partie, 50 hectares, est en forêt; 80 hectares sont affectés à la culture—au jardinage, aux pépinières; le reste est en pacages.

En fondant cette institution à St-Alexandre de la Gatineau (Ironside), les Pères du Saint-Esprit, dont la maison-mère, se trouve en France, ont eu pour objet de donner l'hospitalité aux jeunes gens, et plus particulièrement aux jeunes Français qui émigrent au Canada et de les préparer à devenir cultivateurs au pays en les mettant au courant des meilleures méthodes de culture qui peuvent les mener au succès.

Il est entendu qu'à mesure que l'Institut se développera, l'enseignement comprendra des cours théoriques et pratiques d'agriculture, de jardinage, de syviculture, de pisciculture, etc., avec les éléments usuels d'histoire naturelle, de physique et de chimie agricole, d'hygiène des animaux, d'art vétérinaire, etc.

Les lacs du district de Chibougamau.—La commission d'études chargée par le gouvernement de Québec de faire une étude de la géologie et des ressources minérales de la région de Chibougamau a signalé tout particulièrement le nombre de lacs, grands et petits, qui émaillent sa surface.

Ces lacs sont étranges par la confusion de leurs lignes riveraines et quelques-uns d'entre eux, comme les lacs Simon et David, ainsi que la partie centrale des lacs Doré et Chibougamau, contiennent un grand nombre d'îles dont îles dimensions varient, depuis les simples rochers jusqu'à celles qui ont plusieurs milles carrés d'étendue et une forme complexe.

Voici quels sont les principaux lacs avec leur superficie :

Lac Chibougamau	87.35	milles	carrés
Lac Wakonichi	31.54	"	"
Lac aux Dorés	16.89	"	"
Lac Assinitchibastat	5.32	"	"

Lac David	4.76	"	"
Lac Simon	4.60	"	"
Lac Bourbeau	2.73	"	"
Lac Gwillim	2.48	"	"
Lac Caché	1.41	"	"

L'île Madère.—Elle se trouve à 545 kilomètres nord-ouest du cap Juby (côte d'Afrique), et à 125 kilomètres de Lisbonne.

Son étendue est de 815 kilomètres carrés.

Elle fut découverte en 1418 par l'infant Don Henri, du Portugal, qqi fit mettre le feu dans les épaisses forêts, après quoi il y introduisait la canne à sucre et la vigne.

Cette île est presque complètement couverte de montagnes escarpées, où abondent les aspects pittoresques et dont les pentes disparaissent sous une magnifiques végétation. Le point culminant, le Pico Resivo (5,540 pieds), est un volcan éteint.

Le climat, malgré des pluies assez fréquentes, est entièrement doux et sain, et fait de Madère une station d'hiver recommandée aoux poumons délicats.

La population de l'île est de 150,000 habitants. Sa capitale, Funchal, n'en contient que 20,000.

Le sol, fertile et bien irrigué, produit principalement de la canne à sucre et du raisin dont on fait le vin universellement connu.

Au Spitzberg.—Il y a des gisements importants de charbon au Spitzberg, et ce qui est assez singulier c'est qu'outre une compagnie suédoise et anglaise, il y a aussi une compagnie américaine qui en a commencé l'exploitation.

A certains endroits, la couche de charbon a 2.75 mètres d'épaisseur, et l'on cite un bassin houiller d'où l'on pourrait retirer 500 millions de tonnes de charbon.

Il est reconnu toutefois que ce charbon ne vaut pas celui de la Pensylvanie.

Les missions du Japon.—Un missionnaire du Japon, de passage dans notre pays, nous entretenait, il y a quelques mois, de ce grand empire qui compte aujourd'hui 50 millions d'habitants.

La ville la plus remarquable du Japon est *Tokio*, la capitale, qui n'est séparée de Yokohama que par une heure de chemin de fer.

Tokio renferme une population de deux millions d'habitants. Sa superficie, plus étendue que celle de Paris, est maintenant traversée dans tous les sens par l'électricité, et l'on peut y retrouver le mou-

vement, la beauté et la richesse des grandes capitales de l'Europe et de l'Amérique.

Interrogé sur le développement du catholicisme au Japon, notre missionnaire répondit que les Missions Catholiques au Japon étaient presque exclusivement tenues par la Société des Missions Etrangères de Paris, qui a réussi à s'établir dans l'Empire du *Mikado,* après les cruelles persécutions contre les Chrétiens et à y maintenir tout au moins ce que leurs prédécesseurs apostoliques avaient pu faire de bien.

Dans ces dernières années, les RR. PP. Jésuites, les Dames du Sacré-Cœur et quelques autres instituts sont parvenus à entrer dans le Japon.

Le nombre de catholiques ne dépasse pas 70,000 dans tout l'empire. Et ils sont en quelque sorte concentrés—environ 45,000—à *Nangasaki et aux environs.* Ce sont en grande partie des descendants des premiers chrétiens du temps de S. François Xavier et de tant d'autres saints missionnaires.

Dans les Montagnes Rocheuses.—Le *Courrier de l'Ouest* d'Edmonton nous entretient d'un long voyage de prospection de M. Chenier dans les Montagnes Rocheuses.

M. Chenier qui a poussé ses recherches jusqu'à 50 miles audelà de la Cache de la Tête Jaune, déclare que le versant ouest des Montagwnes Rocheuses abonde en minerais de toutes sortes, fer, cuivre, argent, etc., et que cette région est appelée à un développement industriel considérable lorsque la voie ferrée du Grand Tronc sera mise en exploration. Par contre le versant est des montagnes est absolument dénué de minerai.

Les bibliothèques de la province.—Le surintendant de l'Instruction publique, l'hon. M. de la Bruère, a publié dans son dernier rapport une statistique fort intéressante du nombre de volumes que contiennent nos principales maisons d'enseignement, nos sociétés littéraires ainsi que les bibliothèques municipales.

Cette statistique débute par la bibliothèque de la Législature de Québec qui fut détruite par l'incendie de 1883. Elle a été depuis reconstituée et renferme 95,000 volumes.

Les bibliothèques les plus considérables sont les suivantes:

L'université McGill	156,000	volumes
Le Presbyterian college, Montréal..............	17,000	"
L'Institut Fraser de Montréal	54,000	"

L'Université de Lennoxville	10,000	"
La Société historique de Québec	30,000	"
Le Collège des Jésuites, Montréal (Ste-Marie) ..	115,000	"
Le Cabinet de lecture, Montréal	90,000	"
L'école normale Jacques-Cartier (garçons).....	24,000	"
Le Collège de Montréal	30,000	"
L'Université Laval, Montréal	30,000	"
L'Université Laval de Québec	140,000	"
Le Grand Séminaire, Québec	12,000	"
L'Institut canadien de Québec	15,000	"
Ecole normale Laval, Québec	6,500	"
Macdonald Training school	6,431	"
Montreal High School	1,200	"

Les chiffres recueillis par M. le Surintendant portent que toutes nos bibliothèques publiques réunies pouvaient contenir, en 1909, un total de 1,548,889 volumes. M. le Surintendant ajoute cependant que ces données ne sont pas absolument complètes.

Le bœuf polaire.—D'après M. Fabien Vanasse, historiographe des croisières de l'*Arctic*, la grande île de Melville située au nord du Canada Continental, nourrit dans ses pâturages, un immense troupeau d'environ 15,000 à 18,000 bœufs polaires.

On sait que la fourrure du bœuf polaire est très recherchée pour les voitures; elle est même plus soyeuse et plus chaude que celle de l'ancien bison. La peau de cet animal se vend de dix à quarante piastres à Montréal.

Conférence sur le Canada.—Dans les derniers jours de janvier, M. le comte Affre de Saint-Rome, aumônier secret de cape et d'épée de S. S. Pie X, a donné à Joigny, en France, une conférence sur le Canada français.

Un ordre du jour de reconnaissance très légitime et bien due, dit la *Libre-Parole* de Paris, lui fut voté d'acclamation par l'auditoire debout aux frères du Nouveau-Monde.

Les ponts de péage.—Cette institution prévaut encore chez nous, de même que les chemins à barrières.

D'après une statistique fournie par une commission spéciale dont l'un des membres de notre Société, M. Ph. Paradis, forme partie, il existerait actuellement dans les limites de la Province, 20 chemins à barrières, formant une longueur totale de 236¼ milles, dont 212 macadamisés ou empierrés, 14¼milles gravelés, et 10 milles de

chemins terrassés ; et 42 ponts de péage proprements dits, outre les ponts des commissions des chemins à barrières des rives nord et sud à Québec.

La commission a proposé au gouvernement de Québec de faire passer une loi générale consacrant le principe de l'abolition des péages et d'opérer graduellement leur rachat au moyen d'une indemnité dont le montant serait déterminé par la Commission des Utilités Publiques.

Une expédition dans le Nord canadien.—Un explorateur new-yorkais, Harry Radford, a entrepris de traverser les étendues désertes de l'extrême nord canadien.

M. Radford est parti du Fort Smith le premier avril 1911 et s'est rendu tout d'abord à Chesterfield Inlet, sur la côte occidentale de la baie d'Hudson, où une expédition de ravitaillement envoyée par la société de géographie de New-York, doit l'attendre dès l'ouverture de la navigation.

Radford s'était adressé au gouvernement canadien pour obtenir cette expédition de ravitaillement, s'offrant à faire lui-même les déboursés nécessaires, mais le gouvernement se refusa à envoyer cette expédition, prétextant que le détroit de Chesterfield n'était pas navigable. Radford s'adressa alors à des amis de New-York qui lui promirent de former cette expédition indispensable à son projet d'exploration. Radford et ses deux compagnons consommeront toutes leurs provisions dans leur voyage du Fort Smith à Chesterfield, et si l'expédition de secours ne pouvait joindre l'explorateur à temps, celui-ci serait placé dans une situation des plus critiques. Il se trouverait, en effet, à l'entrée de l'Inlet, dénué de tout, dans un pays sans ressource, à des milliers de milles du plus rudimentaire poste de civilisation ; le martyrologe de l'exploration géographique de l'extrême nord canadien ne tarderait pas à compter un nom de plus.

De ce point Radford se dirigera vers l'océan Arctique. Il se trouvera alors en pleine zone inconnue. Radford croit qu'il rencontrera dans ces steppes ignorées, de tribus indiennes, n'ayant encore jamais vu de blancs.

Les résultats géographiques de ce voyage, sont considérés par la Société de Géographie de New-York, comme devant être les plus importants du vingtième siècle.

La tresse des Chinois.—Le parlement chinois a voté, le 15 décembre 1910, un mémoire demandant au Trône que tous les fonctionnaires, étudiants, soldats et marins reçoivent l'ordre de se couper la tresse.

Il est vrai que subséquemment un édit rejeta cette requête, mais comme l'édit n'interdit pas de supprimer la tresse volontairement, il n'arrêtera pas la transformation de la coiffure. Déjà des régiments entiers ont coupé leur natte et de nombreux fonctionnaires ont fait de même. Le mouvement n'ira qu'en s'accentuant.

Notre historien national.—F. X. Garneau, notre historien national, va avoir son monument.

On en a même commandé l'exécution à un artiste parisien, M. Chevré.

Ce monument sera élevé aux frais de notre concitoyen, M. G. E. Amyot, qui est aussi l'un des membres de notre Société de Géographie.

Nous ne pouvons que féliciter M. Amyot de sa généreuse et patriotique initiative. Il acquiert des droits à notre reconnaissance en honorant de la façon dont il le fait, l'une de nos plus pures gloires nationales.

BIBLIOGRAPHIE

Société St-Augustin-Desclée, de Brouwer & Cie, Bruges (Belgique)

A signaler parmi les nouvelles publications le *grand almanac du monde catholique* de 1911, splendide volume in-4⁰ de 192 pages de texte, avec encadrements spéciaux, gravures hors texte et planches chromo.

Les premières pages sont consacrées à la statistique de la hiérarchie catholique, avec le portrait de S.S. Pie IX, puis des articles sur le regretté directeur des galeries vaticanes, Louis Leitz, sur la *musique sacrée,* sur les *Arabes en Espagne* par l'abbé Onedat, un historique de la bataille de Waterloo, accompagné d'une planche représentant la *charge des cuirassiers français,* véritable tableau à encadrer et à conserver; *les silhouettes Tournaisiennes,* par le R. P. Bourré, S. J., avec 7 gravures et 2 planches ; un article fort intéressant sur les *singularités chinoises* par L. Goudelier, avec 6 gravures; bref, tout est matière à instruction et à distraction dans cet *Almanach,* le plus riche et le plus somptueux qui soit publié en Europe.

Prix 2 fr. 50.

Les "grandes Abbayes d'Occident" par D. Lucien David, O. S. B., grand in-4⁰ de XII-476 pp., illustré de 182 gravures.

Edition ordinaire : fc. 5.50. Edition de Luxe : fc. 7.50.

Vol. 5—No 3. MAI et JUIN 1911

Bulletin de la Société de Géographie de Québec





QUEBEC

—

1911

SOMMAIRE

BUREAU POUR L'ANNÉE 1911

La contribution est, comme à l'ordinaire, de $2.00 pour les membres actifs et de $1.00 pour les membres honoraires.

Ceux qui, n'étant pas encore membres de la Société, désireraient néanmoins prendre connaissance de notre Bulletin, peuvent obtenir un numéro spécimen en s'adressant au Trésorier.

Les nouveaux membres qui paient immédiatement leur cotisation ont droit à l'envoi du numéro de luxe publié par la Société durant les fêtes du IIIe centenaire.

L'envoi du *Bulletin* aux Sociétés correspondantes tient lieu d'accusé réception.

Vol. 5—No 3. MAI et JUIN 1911

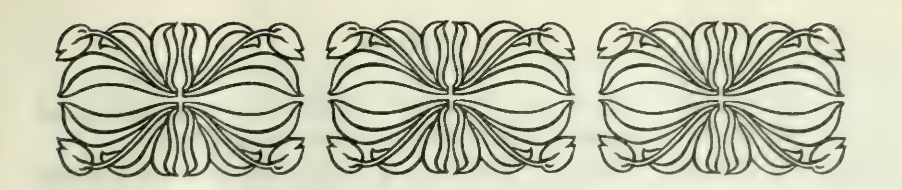
Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

—

1911



SOCIETE DE GEOGRAPHIE DE QUEBEC

—

Depuis la publication de notre liste de membres en janvier 1911, la Société de Géographie de Québec a eu la bonne fortune de recevoir de nouvelles et importantes adhésions. Nous donnons ci-après les noms :

S. G. Monseigneur J. Alfred Archambeault, évêque de Joliette.

L'honorable sénateur N. A. Belcourt, d'Ottawa.

L'honorable sénateur Ph. Roy, d'Edmonton.

M. Philippe Angers, notaire.

M. l'abbé Ed. Brunel, curé de St-Célestin, comté de Nicolet.

M. Théo. Denis, surintendant des Mines pour la province de Québec.

M. Léger Brousseau, imprimeur à Québec.

M. Arthur Drolet, négociant, rue St-Valier, Québec.

M. Arthur T. Genest, ingénieur civil, d'Ottawa.

M. H. Laureys, professeur de géographie commerciale et industrielle à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, Montréal.

M. David W. Mill, inspecteur des arpentages au ministère des Terres.

M. Joseph Picard, gérant de la Rock City Tobacco, de Québec.

M. Paul Patry, agent forestier, Tadoussac.

M. l'abbé A. P. Sabourin, supérieur du collège de Valleyfield.

M. J. C. Sutherland, inspecteur général des écoles protestantes de la Province.

M. R. W. Brock, Directeur de la Commission géologique du Canada.

M. l'abbé C. E. Brunault, Principal de l'Ecole Normale de Nicolet.
M. M. A. Montminy, artiste-photographe, de Québec.
M. Théo. J. Sourdille, Publiciste et membre de la Société Astronomique de France, Paris.

Quelques-uns de ces nouveaux adhérents ont eu la délicate attention d'accompagner leur demande de lettres très flatteuses pour notre société, ce dont nous les remercions cordialement. Au nombre de ces lettres, nous détachons celle du digne évêque de Joliette qui apprécie en ces termes notre œuvre.

Joliette, 1er avril 1911.

M. Eugène Rouillard,
Secrétaire de la Société de Géographie
de Québec.

Mon cher Monsieur,

Veuillez m'inscrire comme membre actif de votre société et m'en adresser régulièrement le Bulletin. La Société de géographie de Québec a déjà rendu au pays de très grands services et par le zèle qu'elle a déployé, depuis trente-cinq ans bientôt, dans le but de répandre le goût des études géographiques, et par la revue intéressante qu'elle publie.

Je forme des vœux pour que l'œuvre aille toujours en progressant. Notre pays est si peu connu, non-seulement à l'étranger, mais même des nôtres,—et cependant il mérite d'être étudié à tant de points de vue utiles, captivants même.

Votre belle société et son bulletin aideront de plus en plus à obtenir cet heureux résultat, j'en forme le vœu bien sincère et comme évêque et comme patriote.

Votre tout dévoué en N. S.

† Joseph Alfred,
Evêque de Joliette.

St-Jérôme—Le village

Une ferme à St-Méthode



Récolte à St-Prime

Paysage sur la rivière Batiscan

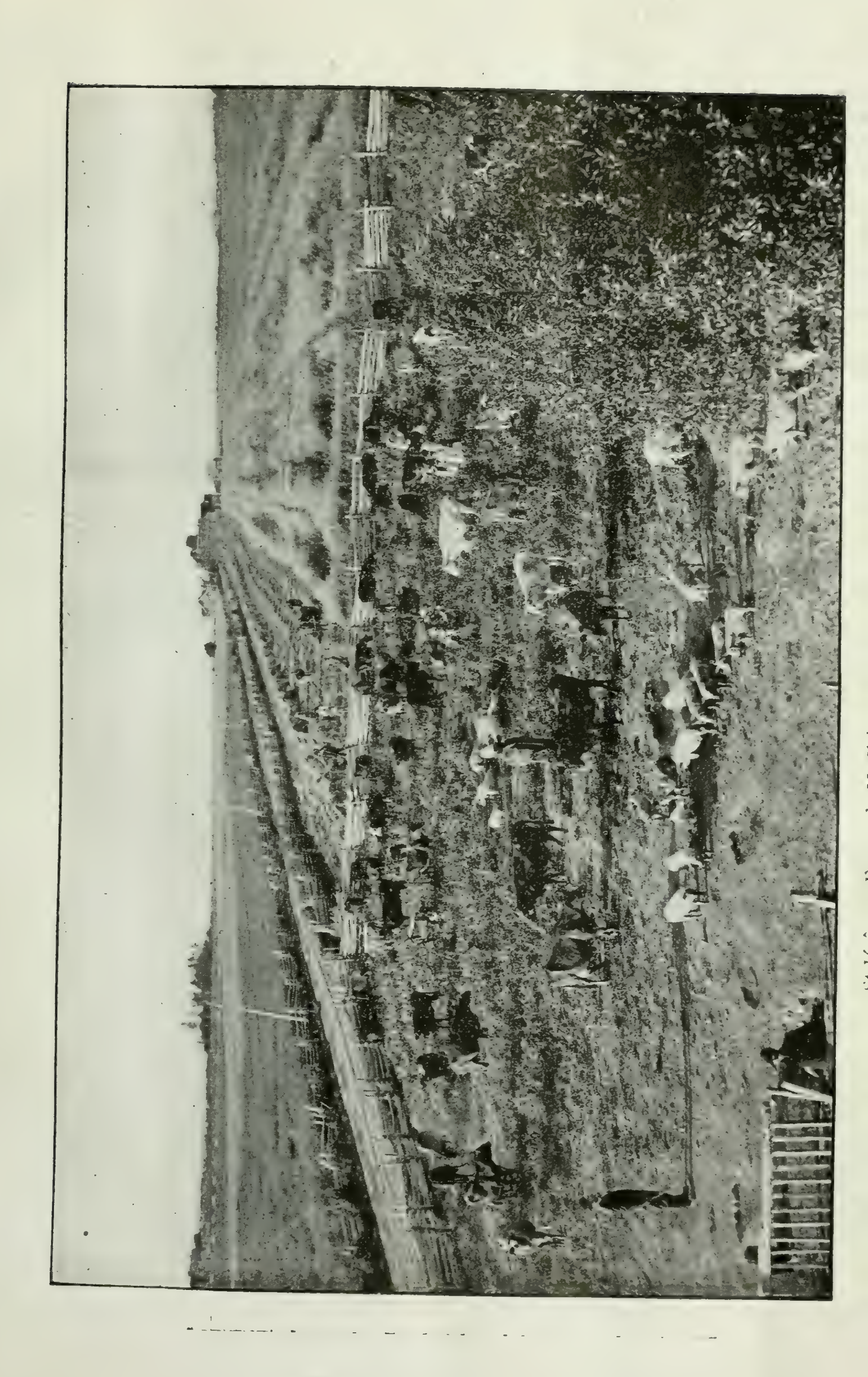


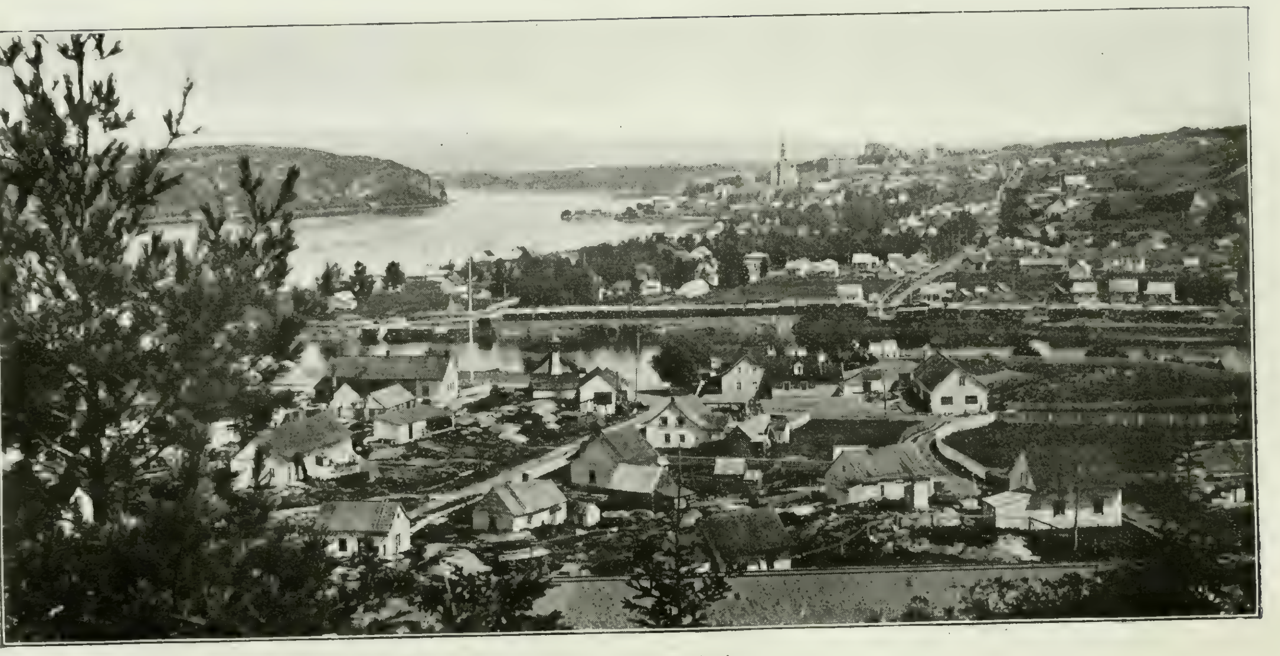
Normandin — La rue principale

La ville de Roberval



Ferme Scott, à Mistassini





Ville de Chicoutimi



CHICOUTIMI ET LAC ST-JEAN

LE PASSE ET LE PRESENT



UEL chemin parcouru depuis un demi-siècle !

En 1850, toute cette région qui se trouve englobée dans le comté du Lac-Saint-Jean et dont le prodigieux développement est un sujet d'étonnement pour tout le monde, n'était encore qu'une vaste et morne solitude dont le silence était à peine rompu par le passage de chasseurs en quête de gibier.

A l'heure présente cette même région est couverte de défricheurs, sillonnée de routes carrossables et habitée par une population de plus de 25,000 habitants.

Les premières colonies eurent nécessairement à souffrir au début, de leur isolement et de l'absence de débouchés. Grâce à la fertilité remarquable du sol, on récoltait, il est vrai, abondamment, mais vint un jour où le marché local, excessivement restreint et très éloigné, devint insuffisant pour l'écoulement des produits.

Une crise, on l'a déjà dit, se serait inévitablement produite alors, si des hommes à l'esprit large et patriotique n'eussent conçu l'idée d'un chemin de fer reliant toute cette nouvelle région agricole à la capitale de la province.

Cette entreprise ne laissait point cependant d'être entourée de difficultés de toutes sortes.

La ténacité et la persévérance de la compagnie du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean finirent par surmonter tous les obstacles, et ce fut un long cri d'enthousiasme et de joie, lorsqu'enfin, après bien des tâtonnements, le premier coup de sifflet de la locomotive se fit entendre sur les hauteurs de Chambord, en 1888 [1].

La construction de cette voie ferrée qui fut poussée jusqu'à Roberval sur une distance de 192 milles, et ensuite jusqu'à Chicoutimi, imprima du même coup un extraordinaire élan à la colonisation et à l'exploitation forestière.

Vingt paroisses surgirent en quelques années du sein de la forêt, pendant que l'industrie s'implantait solidement sur les bords des nombreuses rivières qui sillonnent cet immense territoire.

La région de Chicoutimi bénéficia de l'inauguration de la voie ferrée dans une aussi large mesure que sa rivale du lac Saint-Jean. De nouvelles paroisses s'organisèrent là aussi, les industries naissantes reçurent une puissante impulsion, le commerce local s'agrandit dans des proportions inattendues ; bref, ce fut un réveil général qui se manifesta jusqu'aux extrêmes limites du comté [2].

CE QU'EST LE LAC SAINT-JEAN

Le chemin de fer qui nous mène au lac Saint-Jean — cette belle nappe d'eau qui est elle-même le réservoir de plusieurs grandes rivières — suit un cours de 192 milles.

---

1. Ce n'est que justice de rappeler ici que parmi ceux qui ont concouru le plus efficacement au développement de cette région, il convient de citer en premier lieu la *Société de colonisation et de rapatriement du lac Saint-Jean*, dont M. René Dupont était le secrétaire et la cheville ouvrière. Cette société a déployé un zèle inouï et fait, durant de nombreuses années, un travail de propagande qui a porté ses fruits.

A mentionner aussi le nom de notre estimé concitoyen, M. J. G. Scott, ancien gérant du chemin de fer Québec au lac Saint-Jean, dont toutes les sympathies étaient acquises à cette œuvre de colonisation et qui s'y est dévoué avec une constance et une générosité qui lui méritent la reconnaissance de tous nos compatriotes. Deux autres concitoyens ont pris aussi une part active au développement de cette région : ce sont MM. Elisée Beaudet et W. Baby, récemment décédé.

2. D'après le recensement officiel de 1901, Chicoutimi et le lac Saint-Jean ont une population réunie de 48,981 âmes. Il est probable que le prochain recensement de 1911 portera cette population à près de 60,000 âmes.

Ce n'est cependant, à proprement parler, qu'à partir du « Lac des Commissaires », à trois milles dans l'intérieur, que commence la série des terres colonisables. Jusque là, la voie ferrée ne longe qu'une contrée montagneuse et rocailleuse, bordée, à la vérité, de centaines de lacs qui font les délices des amateurs de pêche, mais à peu près impropre à toute culture.

Le décor change tout-à-fait du moment que l'on est rendu au terminus du chemin de fer et que l'on pénètre dans l'intérieur de la vallée. A Saint-Prime, à Saint-Félicien, à Normandin, à Saint-Méthode, à Albanel, à Mistassini, à Hébertville, dans les cantons de Dalmas et de Delisle — pour ne citer que quelques noms, — les terres peuvent être comparées au point de vue de la fécondité à celles de la vallée du Saint-Laurent, et l'on sait que ce n'est pas peu dire. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant si elles furent prises d'assaut, dès le début par les colons les plus clairvoyants et que l'on ait greffé sur ces terres qui sont demeurées productives, des colonies dont nous allons retracer dans l'instant le développement assez marqué.

Disons tout d'abord que la partie agricole du bassin du lac Saint-Jean occupe le tour du lac sur une zone de terre très fertile, enrichie par des dépôts lacustres [1].

Cette zone, dont les pentes sont assez douces, peut avoir une largeur de deux à quinze milles. Elle couvre environ deux millions d'acres, dont 600,000 sont occupés et colonisés.

Au-delà de cette zone apparaissent les montagnes Laurentides dont les versants s'élèvent graduellement et qui finissent par atteindre une altitude de 1500 à 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Quant à la forêt du lac Saint-Jean et de la région de Chicou-

---

1. Le lac Saint-Jean mesure vingt-huit milles de longueur et vingt milles dans sa plus grande largeur.

Sa superficie est estimée à 263,856 acres.

Cette mer intérieure est le réservoir de plusieurs grandes rivières qui arrosent à leur tour des terrains d'une fertilité extraordinaire.

Elle n'a que deux issues, la Grande et la Petite Décharge dont la réunion, quelques milles plus loin, forme la rivière Saguenay.

Très peu profonde sur ses bords, il faut aller à deux ou trois milles du rivage pour trouver dans le lac une profondeur variant entre deux et neuf brasses.

timi, exploitée depuis bientôt cinquante ans, la principale essence que l'on y rencontre est l'épinette.

Avant le grand incendie de l'année 1875, le pin blanc et le pin rouge y étaient également abondants. Par contre, le pin gris ou cyprès se rencontre assez fréquemment, surtout dans les territoires récemment brûlés.

Le cèdre est rare et sans grande valeur commerciale.

En résumé, l'épinette, le sapin, le pin gris, le bouleau et le tremble sont à peu près les seules essences commerciales de cette région. C'est une forêt identique à celle de la Norvège ou de la Suède.

M. J. Piché, chef du service forestier de la province de Québec, estime à dix millions d'acres en superficie la forêt commerciale de la région du Lac Saint-Jean et de Chicoutimi. Sur ce total, environ quatre millions d'acres sont affermés à des industriels.

LES VOIES DE COMMUNICATIONS

Depuis quelques années, les moyens de transport pour atteindre les parties même les plus reculées du lac Saint-Jean se sont multipliées.

D'abord, le chemin de fer du Lac-Saint-Jean qui dessert toute le région comprise entre Québec et Roberval, a un parcours de 192 milles. De plus, les convois de ce chemin de fer circulent quotidiennement en hiver comme en été entre Québec, Roberval et Chicoutimi. Les convois qui se rendent de Québec à Chambord et de ce dernier endroit à Chicoutimi, par l'embranchement du chemin de fer, traversent sur leur parcours de belles et florissantes paroisses comme Saint-Jérôme, Saint-Gédéon, Saint-Bruno, Hébertville, Jonquière.

Aujourd'hui on peut faire en entier le tour du lac Saint-Jean, par voie de terre. Il y a des ponts sur toutes les rivières, même les plus grandes, l'Ashuapmouchouan, la Mistassini, la Mistassibi, la Grande-Décharge. Le service par eau entre les différents ports du lac Saint-Jean se fait par quatre ou cinq bateaux

La région du lac Saint-Jean — on vient de le voir — est déjà dotée d'une grande voie ferrée répandant la vie un peu partout, et mettant en communication les colonies principales avec les

grands marchés des villes. Ce n'est là cependant encore qu'un prélude. Le temps n'est pas éloigné en effet où le développement de la région aura pris un tel essor qu'un chemin de fer de ceinture reliant toutes les colonies entre elles et celles-ci avec Roberval, s'imposera. Déjà l'opinion s'en préoccupe sérieusement et à bon droit. Il s'est même formé en ces derniers temps un syndicat pour mettre à exécution ce projet.

D'autre part, le beau comté de Chicoutimi a été doté, lui aussi, d'une nouvelle voie ferrée — le chemin de fer de la Baie des Ha ! Ha ! — qui va relier à la capitale de l'ancien royaume du Saguenay trois des paroisses les plus florissantes et conduire à un port de mer à eau profonde tous les produits de la région. Cette nouvelle voie, en aboutissant à un port dans lequel pourront entrer librement les bateaux-vapeur du vieux monde, constitue un débouché des plus importants pour le chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean.

PAROISSES ET NOUVELLES COLONIES

Au lac des Commissaires

La première colonie que l'on rencontre sur le chemin de fer du lac Saint-Jean en se rendant à Roberval, est celle du Lac des Commissaires, une belle nappe d'eau de vingt et un milles de long.

Cette colonie date de dix ans et son berceau n'a cessé d'être entouré de soins et de prévenances de la part de la Société de Colonisation de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, qui l'avait prise sous son patronage.

Nous regrettons de dire que cette colonie n'a pas répondu aux espérances de ses vaillants promoteurs. Elle tend plutôt à péri-

cliter par suite de la pauvreté du sol en général, et des gelées qui y sont assez fréquentes.

Une trentaine de colons sont présentement groupés près du lac des Commissaires ; on ne peut guère espérer aller au-delà de ce chiffre, car la portion des lots cultivables est très restreinte.

Les premiers pionniers de cette colonie furent MM. Delphis Marsan, Joseph Cantin, Michel Cantin, Marcel Gobeil, et M. Louis Montreuil, tous de Saint-Sauveur,

La société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur a doté cette colonie d'une chapelle qui est desservie tous les mois par les missionnaires.

Saint=Thomas=d'Aquin

C'était naguère une modeste mission formée de sept concessions prises dans les cantons Dablon et Dequen.

Elle fut visitée pour la première fois, il y a un peu plus de vingt ans, et ses pionniers répondaient aux noms de Paschal Dumais et Ovide Bouchard. Ce n'était point des Crésus que ces deux colons qui s'engageaient ainsi en plein bois avec l'idée bien arrêtée de défricher un petit lopin de terre que le gouvernement venait de leur concéder. Dumais, pour sa part, n'avait pas un sou vaillant dans son gousset. Son dénûment était tel qu'il ne put même se procurer un poële pour passer le premier hiver. Le brave homme remplaça cet instrument de première nécessité sous notre climat, par un chaudron de cuisine dans lequel il empilait du bois. Cela ne valait pas sans doute les bons calorifères dont toutes nos maisons de ville sont pourvues, mais heureusement les défricheurs de la forêt n'ont pas l'épiderme aussi sensible que les citadins, et Dumais, en fin de compte, se trouva fort bien de son fourneau improvisé, qui avait au moins le mérite de ne rien coûter.

On conçoit qu'un colon qui entreprend la lutte pour l'existence dans de telles conditions et qui déploie de pareilles qualités d'endurance, doit nécessairement forcer le succès à lui sourire, C'est ce qui est arrivé pour Dumais. Son opiniâtreté au travail et sa force de résistance lui ont valu d'être devenu, en quelques années, le possesseur de l'un des plus prospères établissements agricoles de Dablon.

Saint-Thomas-d'Aquin, érigé en paroisse en janvier 1901, a eu pour premier desservant M. l'abbé J. Roy, puis M. l'abbé Bilodeau jusqu'en 1910. La population est de 670 âmes. Il y a d'excellentes terres dans cette paroisse et de bons cultivateurs. Les jeunes gens trouvent facilement à gagner leur existence, car il y a des chantiers tous les hivers. Ce qui est à regretter même, c'est que l'on délaisse un peu trop la terre pour ces chantiers. L'expérience a prouvé que le colon ou le cultivateur attaché à sa terre et y consacrant tout son temps pour l'améliorer, est bien plus avancé en fin de compte que celui qui s'enfonce dans les bois et passe son temps au service d'un patron.

Saint-Thomas d'Aquin que l'on appelle encore Lac Bouchette — pour rappeler sans doute l'existence de ce lac en cet endroit — se trouve dans le voisinage immédiat du chemin de fer. C'est une paroisse pourvue d'une église assez spacieuse et de bonnes écoles.

Saint-François-de-Sales

De Saint-Thomas d'Aquin, une route de colonisation bien entretenue nous mène en une heure et demie à Saint-François qui a surgi au milieu de la forêt presqu'en même temps que la première.

Il convient de dire ici que le passage du chemin de fer n'a pas été étranger à la prospérité grandissante de cette colonie. Les premiers colons qui arrivèrent à Saint-François furent MM. Charles Gagnon, Léon et Louis Turgeon, Pierre Desjardins, Octave Soucy et Abraham Bilodeau.

Le terrain étant de bonne qualité et les premières récoltes ayant dépassé toutes les prévisions, le premier noyau de colons se vit adjoindre en peu de temps de nombreuses recrues. C'est à ce point que dans l'intervalle de quatre à cinq années, l'on prit presque d'assaut les trois premiers rangs du canton Dequen et qu'on les défricha sur une grande étendue.

Toute la place est cependant loin d'être prise. Le canton Dequen compte en effet une quinzaine de rangs, et le gouvernement y tient encore à la disposition des colons plus de trois cents lots.

Les colons de Saint-François-de-Sales, à raison de la proxi-

mité de la voie ferrée et de l'exploitation forestière qui se fait sur une large échelle dans le voisinage des lacs, trouvent toujours à écouler leurs produits.

Le dernier recensement donne une population de plus de 700 âmes à Saint-François de Sales, ce qui est un chiffre fort respectable pour un village dont la naissance remonte à peine à une quinzaine d'années. Et le dernier mot du progrès n'est pas dit ici, car depuis quelques années, les terres dans le canton Dequen, comme dans celui de Dablon, trouvent facilement des acquéreurs.

En 1903, Saint-François-de-Sales a été érigé en paroisse avec un curé résident.

Saint=Louis=de=Metabetchouan

On lui donne aussi le nom de Chambord.

Ce village situé à 180 milles de Québec doit en grande partie sa prospérité au chemin de fer du lac Saint-Jean qui le traverse et qui y a installé l'une de ses principales gares.

Il règne une grande activité dans ce village qui comprend non-seulement des fermiers, mais des industriels, un nombre considérable de négociants, des hôtelleries pour voyageurs, des bureaux télégraphiques et téléphoniques, etc.

Notons plus particulièrement au passage une grande scierie à vapeur, propriété de MM. Perron et Desbiens, qui fabrique chaque année 50,000 à 60,000 billots, puis deux beurreries et fromageries.

Saint-Louis a eu des débuts modestes. Il ne donnait encore asile en 1865 qu'à trois colons. En 1871, 58 familles y tenaient feu et lieu, et en cette même année, l'autorité ecclésiastique lui donna un curé résidant. L'arrivée du « cheval de feu » en 1888 fut le signal d'une ère de développement. Le village non-seulement s'agrandit mais se transforma de la façon la plus heureuse. C'est aujourd'hui un centre d'affaires des plus animés, et contenant une population de plus de 1600 âmes.

Saint=André=de=l'Epouvante

A l'extrémité sud du canton de Métabetchouan et à quelques milles de Chambord a surgi une colonie qui comprend aujourd'hui une soixantaine de familles.

Les colons paraissent avoir été attirés vers cet endroit par la perspective de la création d'un grand établissement industriel, la pulperie de Métabetchouan.

Le premier colon qui s'est dirigé de ce côté est M. Théodule Vandal. Il a été suivi, d'année en année, par d'autres colons qui ont fait certains défrichements.

La colonie de Saint-André s'étend vers le canton Saint-Hilaire et a pris possession des deux rangs. On s'accorde à reconnaître qu'il se trouve çà et là quelques lots passables, mais d'une manière générale, le sol est pauvre et le terrain très accidenté.

Roberval

Ce nom rappelle l'une des grandes figures de notre histoire : celle de Jean François de la Roque, Seigneur de Roberval, qui tenta l'un des premiers, de fonder un établissement dans ce pays vers 1540.

Ce pionnier des premiers temps de la colonie méritait bien assurément que l'on perpétuât son souvenir. Au reste, son nom a porté bonheur, car le village de Roberval, tout le monde le pressent, est appelé, à raison de sa situation exceptionnelle, à de brillantes destinées.

Sise sur les bords du lac Saint-Jean — l'une des plus grandes nappes d'eau de la province — Roberval, dont la fondation remonte à l'année 1855, a pris toutes les allures remuantes d'une ville en progrès. Les industries s'y sont multipliées, le commerce est devenu des plus animés, on y compte plusieurs bons hôtels, une voie ferrée qui la met en communication avec la ville de Québec et avec la région du Saguenay, un grand couvent érigé depuis 1881 par les dames Ursulines, deux banques, une école ménagère qui donne les plus excellents résultats, un palais de Justice, un aqueduc, un journal. Bref, rien ne lui manque, pas même le téléphone ni l'électricité.

Le téléphone qui date de quelques années, est ici un appoint des plus importants. Il relie Roberval avec tous les autres centres de population de la région et communique avec Chicoutimi. Quant à l'électricité, la première application qu'on en a faite a été d'éclairer le village, et certes ce n'est pas là l'un des

spectacles les moins alléchants pour l'étranger que de contempler à cent quatre-vingt-douze milles de Québec un village à peine sorti des langes de l'enfance brillamment illuminé comme peuvent l'être nos grandes villes.

A tous ces avantages Roberval joint celui d'être le centre naturel de distribution de toutes les nouvelles colonies du Nord. D'ici partent, en voitures ou en bateaux, tous les colons en quête d'un établissement sur les terres de la Couronne, et, pour les accommoder, le gouvernement de Québec a installé ici une agence des terres, tenue par M. Geo. Audet, où l'on peut se procurer tous les renseignements nécessaires sur les terres publiques à vendre dans la partie ouest de la région.

C'est aussi le rendez-vous des chasseurs et des amateurs de pêche qui savent que la contrée est giboyeuse et que tous les lacs regorgent de poisson. Les amateurs pêchent aussi dans le lac Saint-Jean et dans quelques rivières qui s'y déchargent le fameux saumon d'eau douce qu'on appelle Ouananiche.

Roberval, avons-nous dit, compte cinquante années d'existence. Il n'est peut-être pas sans intérêt d'ajouter que le premier colon fut un alsacien répondant au nom de Thomas Jam (ou Gemme). A sa suite et parmi les plus anciens pionniers de Roberval, il convient de citer les noms de MM. Célestin et Chrysostome Boivin et Prime Thibault [1].

Ce n'est qu'en 1870 que Roberval fut érigée canoniquement et civilement en paroisse sous le vocable de Notre-Dame-des-Anges. L'église actuelle y fut commencée en 1872, mais elle ne répond déjà plus aux besoins de la population qui a grandi, et l'heure ne saurait tarder où elle devra être remplacée par un temple plus spacieux et plus élégant.

Parmi les industries qui ont contribué dans une assez large mssure à la prospérité de Roberval, nous devons citer l'immense scierie de M. B. A. Scott où l'on fabrique en moyenne chaque année, 150,000 billots. Il y a aussi trois autres scieries, deux moulins à farine, quatre manufactures de fromage et quinze à vingt magasins.

---

1. Depuis le 12 mai 1905, Roberval est érigé en ville et sa population est de 3,600 personnes.

En face de Roberval, le regard embrasse un groupe d'îles très intéressantes : l'île aux Couleuvres, la Grosse Isle qui mesure bien un mille de longueur et qui était naguère la propriété de l'un des arpenteurs géomètres les plus renommés du pays, M. Horace Dumais.

Pointe=Bleue

Ceux qui visitent Roberval ne manquent jamais de pousser une visite à la Pointe-Bleue où se trouve la réserve des Sauvages.

On compte sur cette réserve, prise à même le canton Ouiatchouan, quatre-vingt-quinze familles. Les montagnais établis sur cette réserve font un peu de culture, mais la chasse est restée et restera encore longtemps leur grande préoccupation. On peut même dire qu'elle constitue leur principal moyen d'existence. Les Montagnais font le trafic des fourrures avec la compagnie de la baie d'Hudson et même avec certaines maisons de Québec.

Sainte=Edwidge

Cette petite colonie qui comprend déjà 320 habitants est située à six milles de l'ouest de Roberval.

Elle s'est formée à même les rangs cinq, six et sept du canton Roberval et des rangs analogues du canton Ouiatchouan.

La rivière Ouiatchouaniche passe dans ces deux derniers cantons et fournit d'excellents pouvoirs hydrauliques.

De grands feux ont passé dans cette localité et détruit le bois qui s'y trouvait. Mais ces mêmes incendies ont fait en même temps un ouvrage des plus utiles : ils ont préparé le terrain pour la culture sur plus de cent lots.

Sainte-Edwidge a progressé notablement depuis quelques années. On y trouve une jolie chapelle située sur la rivière Ouiatchouaniche.

La plupart des habitants vivent ici à l'aise. Fait à remarquer, c'est qu'un certain nombre de colons venus des vieilles paroisses où leurs parents étaient des cultivateurs modèles, ont implanté dans la nouvelle colonie d'excellentes méthodes de culture qui n'ont pas été étrangères à son rapide développement.

Saint-Prime.

C'est une des paroisses les plus avancées de la vallée.

Elle compte un demi siècle d'existence, et plus de 1800 habitants.

Le vocable de Saint-Prime lui a été donné par Mgr. Racine, premier évêque de Chicoutimi, pour perpétuer le souvenir de feu l'Abbé Prime Girard, qui, le premier, donna la mission aux nouveaux colons vers 1868.

Les premiers colons venaient pour la plupart des comtés de Charlevoix et des paroisses de Château-Richer, de Saint-Michel-de-Bellechasse, de Notre-Dame-de-Beauport. Ils se nommaient Alexandre Proulx, Louis Belley, Jérémie Bouchard, Gilbert Coudé, Hubert Villeneuve, Honoré Lamontagne, Ignace Taillon, Jean Chamberland, Hilaire Bélanger, Stanislas Maurice-François Lapierre, Edouard Marcoux, etc.

Vers 1868 ou 1869, la paroisse de Sainte-Foy fournit à son tour un autre contingent de colons qui envahit le 6ème. rang : c'étaient M.M. Olivier Dufresne, François Côté, Anthime Fréchette, Louis Routhier, Edouard Routhier.

Grâce au terrain qui était d'une fertilité remarquable, ces nouveaux colons se firent en peu de temps de bons établissements.

Un incendie destructeur qui éclata en 1870 faillit compromettre ces heureux débuts, mais on reprit bientôt courage et les colons réparèrent en peu de temps leurs ruines.

La modeste chapelle des premiers jours, devenue elle-même trop exigue, fut remplacée en 1880 par le temple actuel qui est bâti sur un monticule assez élevé et dominant tout le village.

C'est en 1871 que le premier curé résidant, M. Elzéar Auclair, arriva à Sainte-Prime. Ce prêtre dévoué desservait la paroisse jusqu'en 1880 et eut pour successeur M. l'Abbé Belley, aujourd'hui vicaire général du diocèse, M. Girard et M. Lauriot, le curé actuel.

La paroisse de Saint-Prime, écrivait M. Armand Tessier, dans le journal "Le Rapatriement " —la première gazette qui ait vu le jour dans cette partie du pays — est essentiellement agricole, les terres sont cultivées avec soin et tous les cultivateurs jouissent d'une existence enviable.

Contrairement à ce qui se voit trop souvent ailleurs, on se fait ici comme un point d'honneur d'avoir de bonnes maisons, construites avec goût, et des bâtiments pour la ferme entretenus avec une rare propreté. Aussi l'aspect général du village est-il réellement attrayant et laisse dans l'esprit du voyageur une impression des plus agréables.

Saint-Prime, placé à trois lieues seulement de Roberval, trouve ici un écoulement facile pour une partie de ses produits.

L'industrie est représentée par deux grandes scieries manufacturant du bardeau, deux fromageries, etc.

On remarque un pouvoir hydraulique assez considérable sur la rivière à la Chasse, qui semble n'attendre que la création d'une industrie quelconque, pour donner la mesure de sa force réelle.

Saint=Félicien

Saint-Félicien, dans le canton de Demeules, a le même âge que son voisin, Saint-Prime. C'est une paroisse d'une cinquantaine d'années d'existence. Elle est située sur la rivière Ashuapmouchouan, à quinze milles de Roberval, avec lequel elle commuique par une des plus belles routes de terre.

Le gouvernement fédéral ayant construit en 1895-96 un quai pour accommoder le commerce local, la route par eau est souvent préférée à la route par terre.

On ne peut rêver un site plus séduisant pour un village. La superbe rivière Chamouchouan, dont le parcours est émaillé d'îlots, vient battre ses falaises, et du haut de celles-ci le regard embrasse, dans une seule vision, d'immenses étendues de terre que de hardis colons ont déjà commencé à attaquer.

Saint-Félicien a progressé rapidement. Il atteint aujourd'hui une population de 2,000 âmes, et renferme une belle église catholique, cinq à six magasins, quatre moulins à farine et à scie et plusieurs bonnes hôtelleries.

Cette paroisse est aussi le siège d'une agence des terres tenue par M. A. Poliquin, M. D.

Notre=Dame=de=la=Dorée

Ce sont des colons du lac Saint-Jean qui ont jeté, il y a une

quinzaine d'années, les assises de cette petite colonie dans le canton Dufferin, sur les bords de la Rivière Dorée.

Les terres y sont excellentes et l'on y compte une foule de fermiers arrivés à la plus grande aisance.

M. Antoine Duchesne, de Fall-River, établi à la Dorée depuis huit ans, avec un petit capital de $200.00 ne vendrait pas aujourd'hui son bien pour $1,500.00.

M. Louis Paré n'avait pas de capital à disposer lorsqu'il vint s'installer ici, il y a une douzaine d'années. Sa propriété vaut actuellement $2.000.00.

M. Paul Bélanger n'était pas plus fortuné lorsqu'il se fixa à la Dorée, il y a dix-sept ans. Il est devenu aujourd'hui l'un des grands fermiers de l'endroit. Sa ferme est cotée entre $7,000.00 à $8,000.00.

M. Joseph Coulombe était encore un colon pauvre il y a quelques années. Un labeur soutenu lui a permis d'améliorer son établissement agricole qu'il ne céderait pas maintenant pour $2.000.00.

Et combien d'autres dont on pourrait citer les noms qui ont forcé le succès à leur sourire.

Au reste cette colonie a bien marché. Elle compte 562 habitants et on l'on y a bâti une fort jolie chapelle. Les routes sont bien entretenues et permettent de communiquer avec les grands village de Saint-Félicien, Saint-Prime et Roberval.

Saint-Cyrille-de-Normandin.

A douze lieues dans l'intérieur, entre les rivières Ashuapmouchouan et Ticouapé.

C'est à M. Elisée Beaudet, citoyen de Québec et ancien représentant du comté de Chicoutimi, que reviennent l'honneur et le mérite d'avoir dirigé le courant colonisateur vers ce riche coin de la vallée. M. Beaudet formait à Qnébec, en 1879, une société de colonisation composée de cinquante membres, qui se fit concéder par le gouvernement de Québec vingt mille acres de terres dans le canton Normandin. Les membres de cette association prirent pour leur compte un certain nombre de lots, et de suite l'on dirigea sur les lots concédés un certain nombre de fa-

milles qui se mirent résolument à l'œuvre. Comme dans toute entreprise nouvelle de ce genre, les commencements furent rudes, d'autant plus rudes que les routes de communication faisaient totalement défaut. Témoins de la poussée qui se faisait de ce côté, les gouvernements vinrent au secours des colons, percèrent des chemins, et bientôt la colonie naissante vit accourir autour d'elle des groupes considérables de défricheurs qui sont devenus aujourd'hui les propriétaires de belles et productives fermes.

Il faut dire aussi que Normandin est l'un des plus beaux cantons de la région et que ses terres valent en qualité celles des plus riches campagnes de la vallée du Saint-Laurent.

Rien d'étonnant donc si ce village crée de suite une bonne impression. Il suffit d'y descendre une seule fois pour se convaincre que l'aisance règne à peu près partout et que les colons s'y sentent heureux. Dans la lisière qu'il y a de défriché chaque côté du chemin, on ne voit que de belles prairies qui produisent le mil et le trèfle en grande quantité. Une entreprise qui a puissamment contribué au développement de Normandin a été la construction du pont Taillon sur la rivière Ashuapmouchouau. Ce pont traverse une rivière de neuf arpents de largeur. Autrefois cette rivière était un véritable barrage qui enrayait le progrès de la colonisation dans le haut du lac Saint-Jean. Aujourd'hui, les colons laissent les chars à Roberval ou les bateaux à Saint-Félicien et se rendent à Normandin et Albanel, une distance de quinze milles, par de très beaux chemins, sans descendre de voiture.

On se plaît à dire, et c'est l'exacte vérité, qu'il n'y a pas de pauvres à Normandin. Tous les colons sont à l'aise et récoltent plus que pour vivre.

Normandin — il est à peu près superflu de le dire — est au nombre des belles et prospères paroisses du lac. Elle est dotée d'une belle église, reçoit la malle trois fois la semaine et est reliée par communications téléphoniques à Chicoutimi et à tous les établissements de la vallée [1].

---

1 Population : 1585 âmes.

Sainte-Lucie-d'Albanel

C'est la paroisse voisine de Normandin et c'est un peu le même terroir.

Il n'y a que six milles et demi de distance entre les deux paroisses, et il n'y en aura bientôt que cinq milles, alors que la route centrale sera terminée.

Sainte-Lucie a son église et son curé résidant avec une population de 763 âmes.

Le canton Albanel dans lequel se trouve enclavée Sainte-Lucie n'offre pas une aussi forte quantité de bonne terre que Normandin ; il est tout de même susceptible de développement. Mentionnons tout particulièrement une cinquantaine de bons lots le long de la rivière Mistassini qui ne sont encore ni défrichés ni concédés.

Péribonka [1]

De l'autre côté du lac, et presqu'à l'embouchure de la grande rivière Péribonka, s'élève une paroisse de formation récente et pleine de promesses pour l'avenir. On la désigne sous le nom de Saint-Edouard-de-Péribonka.

Le premier colon fut M. Edouard Niqnette, qui, à force de travail et d'énergie, a réussi à se créer une des plus belles fermes de la région. M. Niquette a installé aussi un moulin à scie et entretient un petit bateau qui fait la navette entre les deux Péribonka et Roberval.

St-Edouard, qui se trouve enclavé dans le beau canton Dalmas, a pris un rapide développement depuis quelques années. On y voit aujourd'hui une église, un presbytère avec un curé résidant et un grand édifice affecté à l'usage des colons.

En juin 1903, cette colonie a vu s'implanter dans son voisinage un groupe de vingt-deux Frères agriculteurs, les Frères de Saint-François-Régis, venus directement de France où ils faisaient de l'agriculture. Ils se sont fixés sur les bords de la Petite Péribonka, occupent un certain nombre de lots dans

---

1. *Péribonka* est un mot de l'idiome montagnais. D'après le R. P. Lemoine, linguiste distingué, *Péribonka* signifierait " la rivière qui creuse dans le sable ou encore qui fait son chemin à travers le sable."

les cantons Racine et Dolbeau. Les mêmes religieux ont ouvert depuis quelques années un orphelinat agricole qui ne manquera point de rendre de grands services à cette partie du pays [1].

La paroisse de Saint-Edouard compte actuellement 840 âmes, repartie comme suit: Péribonka, 363; Saint-Amédée, 350; parties de Saint-Henri, 72; Communauté des Frères de Saint-François-Régis, 46. Ce chiffre ne tardera pas à grossir, si l'on pousse un peu plus avant l'ouverture des chemins, car le terrain dans le canton Dalmas est généralement bon, et puis les récoltes des dernières années ont donné un résultat des plus satisfaisants.

La valeur de la propriété foncière à Saint-Edouard est déjà de $250,000.

A peu de distance de Saint-Edouard, et à quelques milles de la petite rivière Péribonka, se rencontre une autre colonie qui doit sa naissance et son développement à la compagnie de pulpe de Péribonka qui y a installé de vastes usines. Elle porte le nom de *Saint-Amédée.* La compagnie de pulpe de Péribonka utilise les chutes de l'endroit.

Il n'est peut-être pas superflu d'appuyer ici sur la richesse et la fécondité des terrains arrosés par les deux rivières Péribonka. Nous avons sur ce point le témoignage des explorateurs du département des terres et celui de plusieurs autres experts. En 1902, un prêtre canadien des Etats-Unis, M. l'abbé Marsan, qui a visité minutieusement ce coin du lac Saint-Jean disait que le sol d'alluvion de Péribonka lui rappelait la fertilité de l'Egypte. Il est certain, en effet, que le sol, sur une grande étendue, est ici de qualité supérieure et qu'il peut produire, pendant un grand nombre d'années, de bonnes récoltes, à la condition toutefois de ne pas repéter indéfiniment une culture épuisante, sans varier l'espèce de grain semée, et sans rendre au sol sous forme d'engrais ce qu'on lui enlève sous forme de récoltes. L'expérience,

---

1. La communauté des Frères de Saint-François Régis comprend actuellement un personnel de 47 personnes, dont vingt Frères ou novices.

Le nombre d'acres en culture sur leur nouvelle ferme — car ils étaient dans les premières années attachés à l'établissement de M. Broët — est de quatre-vingts. A ce chiffre, il convient d'ajouter 60 acres de terres défrichées et prêtes à être mises sous peu en culture.

du reste, a prouvé que les terres les plus riches finissent par s'appauvrir si l'on ne se plie pas à ces lois si sages de la rotation dans l'ensemencement des terres.

Honfleur

Village encore embryonnaire, mais appelé sans aucun doute à un bel avenir, à raison de sa situation exceptionnelle et de l'excellence de son sol.

Toute cette colonie naissante est baignée par la rivière Péribonka, l'une des plus majestueuses rivières de la région.

On sait à quelle occasion son nom de Honfleur lui fut donné. C'est au retour d'un voyage de l'Hon. Turgeon, à Honfleur en France, en 1898. Honfleur est la patrie de Champlain.

Honfleur est à 33 milles de Roberval, distance entièrement navigable, et à neuf milles de l'embouchure de la Grande Péribonka, dans le canton Dalmas.

Si le voisinage des grandes cascades compte pour quelque chose dans l'avenir d'une colonie, assurément Honfleur est l'une des privilégiées. On trouve là en effet, autour des terres de Honfleur, une grande chute dont l'énergie est évaluée à 29,000 chevaux. Un peu plus loin, en remontant la rivière Péribonka, l'on rencontre, toujours dans les limites de Honfleur, une autre chûte énorme de 30,000 chevaux. La rivière s'élargit encore audelà des chûtes et est semée d'îles nombreuses.

Les 115 lots de Honflenr ont été arpentés et les explorateurs sont unanimes à vanter la fertillité du sol dans cette région.

Saint-Henri-de-Taillon

C'est une paroisse formée à même le beau canton Taillon.

Elle se trouve située sur les rives du lac Saint-Jean, du côté est, un peu plus haut que la Grande Décharge. Une jolie petite rivière, la rivière à la Pipe, traverse ce village.

La voie naturelle pour atteindre Saint-Henri ou la Pipe est la route de Hébertville par chemin de fer, et *via* Saint-Bruno et Saint-Joseph-d'Alma, par terre.

Cette colonie naissante compte environ quatre-vingts familles, mais il y a place pour trois cents [1].

Les terres y sont d'un défrichement facile.

Le plus ancien colon de la Pipe est M. Joseph Larouche. Ce pionnier raconte lui-même qu'il a toujours fait d'excellentes affaires. Il possède une terre de trois cents acres en superficie dont plus de cent sont en culture. Et il a réussi, par son travail, à élever et à placer une nombreuse famille.

Saint-Henri est pourvu d'une chapelle, d'une école et d'un moulin à scie.

De son côté, le gouvernement fédéral, pour accommoder les colons et faciliter le trafic, a bâti à la Pipe un quai qui a coûté plus de quatre mille piastres.

Les chemins de colonisation dans le canton Taillon sont encore insuffisants. Il y a bien une route dans la direction de Saint-Henri, mais il en faudrait une autre qui longeât la rivière Péribonka. Nonsbstant cette lacune, les colons prennent chaque jour des lots sur la Péribonka, dans le canton Taillon. On y voit même un bon nombre d'établissements prospères comme ceux de M. Normand, jeune français, ceux de M. J. L. Dion, André Donaldson, Jos. Donaldson, J. Norbert, Louis Béland, J. L. Marcoux, Jos. Rousseau, Charles, George et Alphonse Lindsay, etc.

Les messieurs Lindsay sont pour ainsi dire les pionniers de la colonisation aux chutes Péribonka. Leurs terres sont à la tête de la navigation de la rivière. C'est même de la terre de M. Lindsay que part le chemin de la Pipe. C'est aussi en face de cette terre que se trouve le bac qui relie les cantons Taillon et Dalmas.

Saint-Cœur-de-Marie

Cette paroisse est située au nord de la Grande Décharge, dans le canton de Delisle. On lui donne aussi le nom de *Mistook.*

Cette paroisse est déjà fort avancée. On y remarque une église, une école, deux moulins à scie et une fromagerie. La population est de 500 personnes.

---

1. Population en 1910 : 566 âmes.

Les terres sont presque toutes de première qualité et les récoltes généralement abondantes.

Le réseau téléphonique met cette paroisse en communication avec toutes les anciennes paroisses du lac.

Le canton Delisle dans lequel se trouve enclavée la paroisse de Saint-Cœur-de-Marie ou *Mistook* est voisin du canton Taillon.

Un peu à l'est de Mistook se rencontre la mission de Saint-Nazaire (population : 401 âmes) qui se rend jusqu'au canton Bourget dans la paroisse de Saint-Charles.

Les terres à Saint-Cœur-de-Marie, comme dans tout le canton Delisle, sont d'un défrichement facile. On y trouve un nombre considérable de belles fermes et plusieurs cultivateurs jouissent d'une grande aisance.

Saint-Joseph-d'Alma

L'Ile d'Alma qui est aujourd'hui à peu près entièrement colonisée se trouve située entre les deux décharges de la rivière Saguenay, à l'est du lac Saint-Jean.

C'est une paroisse de 1475 habitants, exceptionnellement fertile, reliée à tout le réseau téléphonique du lac Saint-Jean.

Deux ponts jetés sur le Saguenay la mettent en communication avec les cantons Delisle et Signaï. Il y a une église et un curé résidant.

Le terrain, dans toute l'ile, est d'une richesse exceptionnelle. On pourrait dire à la rigueur, qu'il ne s'y trouve pas de mauvais lots.

A raison des bonnes routes qui la mettent en communication avec les cantons voisins, les produits de la ferme trouvent toujours un écoulement facile.

Hébertville

L'un des centres les plus importants de la région du Lac-Saint-Jean.

Ce grand village est pittoresquement situé au fond de la vallée de la rivière des Aulnais. Il se trouve sur la route du chemin de fer, à trente cinq milles en decà de la ville de Chicoutimi.

Le premier essai de colonisation de Hébertville remonte à

1847. Le curé de Saint-Ambroise, M. l'Abbé Boucher, conduisit cette année là une poignée de colons dans les environs de la Belle Rivière. Trois ans plus tard, il n'y avait encore qu'une soixantaine d'arpents défrichés. Cette œuvre, à peine ébauchée, fut reprise en 1849, par un homme dont la postérité gardera le souvenir, M. l'Abbé Hébert, curé de St-Paschal, comté de Kamouraska, qui se fit concéder le canton Labarre et qui s'y rendit au mois d'août de la même année avec une quarantaine d'hommes. Les travaux commencèrent de suite. M. Hébert revint au printemps suivant avec le matériel nécessaire à un grand chantier et entreprit de construire des routes.

Il est à peu près superflu de dire que les commencements de cette colonie furent rudes. Songeons en effet que les colons se trouvaient tout à coup transplantés dans un pays absolument nouveau pour eux, à plus de deux cents milles de Québec et sans aucune voie de communication. Il fallait avoir toute l'intrépidité du curé Hébert et son rare esprit de persuasion pour induire ainsi de braves gens qui étaient nés et avaient vécu dans les riantes campagnes qu'arrose le Saint-Laurent, à s'enfoncer ainsi dans la plus profonde solitude, et cela avec des ressources plus que modestes, et avec l'espoir assez problématique de fonder une colonie viable.

Et lorsque l'on songe à ce qu'est devenue depuis Hébertville, la plus grande et peut-être la plus riche paroisse de la région, l'on ne peut qu'être pénétré d'admiration et de respect pour la mémoire de ce digne prêtre qui eut de pareilles visions de l'avenir. Le proverbe dit que « celui qui fait pousser un brin d'herbe là où il n'y en avait pas, peut être considéré comme un bienfaiteur public ». Que ne doit-on pas dire alors du curé Hébert qui, dans les circonstances les plus difficiles, a converti une épaisse solitude en une belle et grande paroisse, et a imprimé, le premier, une puissante impulsion au mouvement colonisation dans cette région ?

Hébertville est à la fois un centre agricole et industriel. Plusieurs scieries y sont en activité et l'on y compte aussi de grandes fabriques de fromage et de beurre.

Dans ces dernières années, Hébertville s'est presque dédoublée. Une nouvelle paroisse, Saint-Wilbrod, s'est formée dans les environs de la gare et a marché d'un pas rapide. On y remarque

de grands magasins, de vastes entrepôts, de très bonnes hôtelleries et une excellente chapelle, avec un chapelain résident. Notons aussi que tout le village de Saint-Wilbrod est éclairé à l'électricité et que l'on peut communiquer par téléphone avec toutes les autres paroisses [1].

Saint-Bruno [2]

Un peu au nord d'Hébertville, se rencontre la paroisse de Saint-Bruno.

C'est un démembrement d'Hébertville, et l'une des paroisses les plus riches de toute la vallée.

Nulle part ailleurs, l'on ne peut voir de plus belles fermes et un sol mieux cultivé. Aussi, la propriété foncière a-t-elle pris une grande valeur. Il y a ici des fermes qui sont cotées à $5,000, $10,000 et $15,000.

Saint-Bruno a été formé à même le canton Labarre qui est, comme l'on sait, l'un des plus remarquables de toute la région du Lac-Saint-Jean.

Saint-Jérome

Ce florissant village qui renferme aujourd'hui une population de 2700 habitants est bâti sur la côte sud du lac Saint-Jean, à vingt-quatre milles à l'est de Roberval.

Le chemin de fer qui le traverse le met en communication avec Roberval et Chicoutimi.

C'est une des vieilles paroisses du lac. Les premiers colons sont venus là vers 1861. Saint-Jérôme compte parmi les paroisses les plus avancées de la région. Elle est aussi de celles où l'on remarque les plus belles fermes.

L'industrie laitière est ici en grand honneur. En 1899, ce sont les fabriques de beurre et de fromage de Saint-Jérôme qui avaient donné le plus fort rendement dans toute la vallée du Lac-Saint-Jean. La paroissse a aussi la réputation de fabriquer un fromage de qualité supérieure. Ce qui le prouve, c'est qu'à un récent concours provincial de l'industrie laitière, le fromage

---

1. La population de Saint-Wilbrod est actuellement de 722 âmes.

2. La population de Saint-Bruno est d'un peu plus de 1200 âmes.

exhibé par les fabricants de Saint-Jérome a obtenu presque le maximum des points et décroché la médaille d'argent.

Saint-Gédéon [1]

Cette paroisse se trouve sur le côté sud du lac Saint-Jean, à trente-trois milles à l'ouest de Roberval et à dix-sept milles de la gare de Chambord.

Elle est agréablement située sur les bords du lac Saint-Jean et contourée par la Belle Rivière qui se jette dans le même lac, dans laquelle viennent les vapeurs de ligne.

Au centre s'élève une très jolie église bâtie il y a quelques années. Une salle publique, avec la salle du conseil municipal au deuxième étage, de jolis cottages en font un village enchanteur.

Cette progressive paroisse possède en outre quatre moulins à scie, mus par la vapeur et un par eau, système de turbines, tous en pleine opération, trois fromageries et une beurrerie, des écoles modèles, de très bonnes institutrices.

Saint-Gédéon a été ainsi baptisé en l'honneur de l'honorable Gédéon Ouimet, ancien surintendant de l'instruction publique.

Cette paroisse qui baigne ses pieds dans les eaux du lac Saint-Jean a été formée à même le canton Signaï qui est certainement l'un des plus beaux de la région au point de vue de la qualité du sol.

L'industrie qui s'y est développée en ces dernières années a induit le gouvernement de la Puissance à bâtir un quai sur les bords de la Belle-Rivière.

Les belles paroisses agricoles du lac Saint-Jean sont aujourd'hui nombreuses, mais il en est assez peu de supérieures à celle de Saint-Gédéon. Il y a ici des fermes — et elles ne sont pas rares — dont les prix pourraient atteindre aisément cinq à dix mille piastres. Il en est même qui dépassent ce chiffre.

Saint-Michel-de-Mistassini [2]

C'est le plus lointain établissement de la vallée. Il est situé

---

1. La population de Saint-Gédéon est portée à 1380 personnes.

2. La population actuelle de Saint-Michel-de-Mistassini est de 750 âmes.

sur les bords de la rivière Mistassini, près de son confluent avec la rivière au Foin, à trente-six milles au nord de Roberval.

C'est à un ordre religieux, aux Pères Trappistes, que nous sommes redevables de l'ouverture du canton Pelletier et de la création du premier établissement dans l'extrême partie nord du lac.

A pareille distance, sans aucune issue, sans aucune route carrossable, la tâche de grouper un essaim de colons et d'organiser par la suite un village était rude, presque herculéenne, mais que ne peut faire le travail soutenu et désintéressé de bons religieux préparés déjà à tous les sacrifices et rompus d'avance à toutes les misères de l'existence? Ils ont tellement fait et fait si bien qu'une paroisse—Saint-Michel-de-Mistassini—a surgi spontanément en plein bois, que cette paroisse est dotée d'un grand monastère qui donne asile à une vingtaine de religieux, d'une église paroissiale avec un curé résident, d'une maison d'école, d'un moulin à farine, d'une scierie, d'une fromagerie et d'une fabrique combinée et que, il y a déjà sept ans, elle s'est trouvée assez robuste pour se payer le luxe d'un conseil municipal.

Des six mille acres de terres que le gouvernement de Québec leur concéda en 1892, les Trappistes en ont converti au moins six cents en culture, et plus que jamais ils font de la culture intensive.

Un pareil exemple devait porter ses fruits. Chaque année de nouveaux colons viennent se grouper autour du monastère, entaillent la forêt et se créent de leurs propres mains des établissements agricoles qui rappellent ceux des vieilles paroisses.

L'une des plus belles fermes de l'endroit est sans contredit celle de M. B.-A. Scott. Cette ferme dont l'établissement date seulement de 1897, comprend deux mille acres de bonne terre arable dont plus de six cents sont en culture. Chaque année on y défriche cent cinquante acres.

Les autres fermes dignes de mention sont celles de MM. Xavier Rousseau, Adolphe Rousseau, Ernest Tremblay, Jean Turcotte, Clovis Bouchard, Ernest Laforêt, etc.

Au début, le principal obstacle à l'expansion du mouvement colonisateur dans le nord du lac était l'absence de bons chemins. Cette lacune n'existe plus. Les routes ont été multipliées et

l'on peut communiquer maintenant avec la plus grande aisance, de Mistassini à Saint-Méthode, à Saint-Félicien et à Sainte-Lucie-d'Albanel. En dernier lieu, on a pratiqué une route de douze milles qui permet aux Mistassins de gagner la Péribonka.

Le colon, en quête d'un établissement dans le canton Pelletier, a deux voies pour s'y rendre : le chemin de voiture en partant de Roberval, ou encore le trajet par eau sur le lac Saint-Jean.

Chicoutimi

Le centre par excellence du commerce, de l'industrie et de toutes les affaires en général de l'immense région du Saguenay et de Chicoutimi est la ville de ce nom, assise au confluent des rivières Chicoutimi et Saguenay, à 71½ milles en haut de Tadoussac.

On peut dire que sa fondation remonte aux environs de 1840. Ce ne fut jusque là qu'un simple poste fréquenté par les trafiquants de fourrures, une sorte de bourgade obscure se ressentant du marasme inhérent à l'isolement dont elle était frappée.

Mais depuis que les chemins des grands centres lui sont ouverts, depuis que les convois de la compagnie du Canadian Northern et les somptueux navires de la compagnie du Richelieu relient la capitale du nord avec le monde extérieur, ce qui était autrefois le village de Chicoutimi s'est transformé du tout au tout.

La maison Price et frères donna à la ville son premier élan vers le progrès en installant dans la ville même d'immenses scieries qui procuraient du travail à des centaines d'ouvriers.

Son ère de grande prospérité, et d'une prospérité vraiment éclatante, ne date néanmoins que d'une douzaine d'années, c'est-à-dire de la création de cette colossale fabrique de pâte à bois, mise en branle par un pouvoir hydraulique d'une force presqu'incalculable, fonctionnant jour et nuit, requerrant les services de près de cinq cents travailleurs et livrant chaque jour à la consommation cent cinquante à cent soixante tonnes de pulpe.

Mgr E. Lapointe, supérieur du séminaire de Chicoutimi, écrivait récemment au sujet de cette industrie, la belle page suivante :

La paroisse du Sacré-Cœur du Bassin se compose presque entièrement d'ouvriers employés dans les grandes usines de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, ou dans diverses industries qui se rattachent à la fabrication de la pâte de bois. Un certain nombre d'entre eux font le travail de nuit à l'usine. Le personnel de l'industrie de la pulpe à Chicoutimi, si l'on tient compte de ceux qui sont employés la plus grande partie de l'année dans la forêt à la coupe et au flottage du bois, comprend euviron 800 hommes. Tous n'appartiennent pas à la paroisse du Bassin ; mais tous, depuis les directeurs de la compagnie jusqu'au plus humble des manouvriers, sont catholiques et canadiens-français. Le succès prodigieux de l'entreprlse, qui est l'une des plus florissantes de ce genre en Amérique, il nous plaît de le constater en passant, et l'illustration la plus éclatante de ce que peut produire le génie canadien-français aidé du travail consciencieux d'ouvriers formés à cette grande école de respect, d'honnêteté et de courage viril qu'est l'Église catholique. Nous ne croyons pas qu'on puisse trouver ailleurs dans le monde entier un groupe d'ouvriers mieux éduqués, plus sobres, plus moraux, à l'esprit plus délié, aux allures plus bourgeoises, et disons le mot, plus heureux aussi, que ceux de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi. Ces belles et puissantes usines qui ne datent que d'hier ont groupé autour d'elles des centaines de familles de dix à douze enfants, dont le chef est généralement propriétaire d'une maison qui ressemble souvent bien plus à un « cottage » suburbain qu'à une habitation ouvrière. Au centre, s'élève une vaste et imposante église en pierre, qui n'a pas coûté moins de $60,000, dont le paiement s'effectue graduellement sans imposition forcée, par les contributions volontaires des ouvriers. »

Cette entreprise nationale — car elle a eté l'œuvre de capitalistes canadiens-français qui ont eu foi dans l'avenir — a été en réalité, on peut l'affirmer hautement, le point de départ de l'heureuse et soudaine transformation qui vient de s'opérer dans la ville de Chicoutimi et dans les villages qui l'avoisinent [1].

Les capitaux que l'on y a versés, plus de deux millions de piastres, le travail largement rémunéré, les petites industries qui sont venues se greffer sur ces grandes usines, ont été le signal d'une réaction immédiate.

---

1. L'honorable M. Nemèse Garneau, conseiller législatif, est depuis sa fondation, le président du syndicat qui a doté Chicoutimi de cette magnifique industrie, et J. A. D. Dubuc, le gérant-général.

Chicoutimi est sorti comme par enchantement de son assoupissement prolongé. Sa population a doublé en quelques années, on s'est mis à bâtir de tous côtés, de nouvelles rues ont été pratiquées, des manufactures ont surgi comme sous la baguette d'une fée, les maisons commerciales ont doublé en nombre et en importance, la propriété foncière s'est accrue considérablement en valeur, etc. 1

Le port lui-même de la ville est devenu plus animé et plus fréquenté que jamais. 2 Pendant la belle saison et assez tard dans l'automne, douze à quinze navires à fort tonnage viennent charger les milliers de ballots de pulpe que l'on expédie sur le marché anglais et aux Etats-Unis. A la clôture de la navigation, le reste de la production de la grande pulperie de Chicoutimi est expédié par chemin de fer à Québec et de là transporté à l'étranger.

Bref, Chicoutimi n'a plus rien à envier aux cités les plus remuantes du continent américain. Elle avance, comme elles, à pas de géant, dans la voix du succès et du progrès.

Depuis 1878, Chicoutimi est le siège d'un évêché. On y admire son imposante cathédrale, véritable modèle de style corinthien, érigée sur le penchant d'une colline, son séminaire qui ouvre annuellement ses portes à plus de trois cents jeunes gens venant y chercher une formation intellectuelle et religieuse, et parmi les autres maisons religieuses, le palais épiscopal, l'Hôtel-Dieu de Saint-Valier, le couvent du Bon-Pasteur, la communauté des religieuses de Notre-Dame du Bon Conseil, le monastère des religieuses du Très Saint Sacrement, etc.

La ville renferme encore une foule d'autres édifices qui sont un ornement pour elle. Contentons-nous de citer le grand hôtel *Château-Saguenay*, bien aménagé pour recevoir les touristes, l'Hôtel Néron, l'Hôtel-de-Ville, les bureaux de la Banque Nationale et de la Banque Molson, le Palais de justice, le patinoir, le bureau de poste, etc.

En sa qualité de ville progressive, Chicoutimi s'éclaire à l'é-

---

1 La valeur de la propriété foncière à Chicoutimi est estimée en 1910 à $3,126,438.

2 En janvier 1909, un contrat, au montant de $52,500. a été adjugé pour le prolongement du quai de Chicoutimi.

lectricité et rumine le projet de faire circuler des tramways à travers ses rues améliorées ; elle s'est payée par la même occasion le luxe de revues spéciales et de deux journaux entièrement dévoués à ses intérêts.

On comprend qu'un développement aussi rapide n'a pu s'effectuer sans exercer un certain rayonnemement à l'extérieur. De fait, l'agriculture, la colonisation, l'industrie laitière se sont ressenties de suite de l'ère de prospérité qui devait s'ouvrir pour Chicoutimi. Les produits de la ferme ont trouvé un écoulement plus rémunérateur, les colons que leur isolement décourageait ont repris confiance et se sont répandus plus nombreux dans les meilleurs cantons de la région, les anciennes colonies se sont fortifiées, l'aisance est devenue partout plus générale.

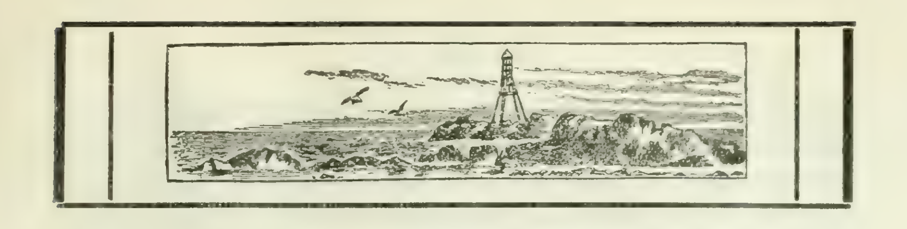
Outre la ville de Chicoutimi qui est le principal marché de toute cette région, il est d'autres centres dans le comté de Chicoutimi qui ont pris une assez grande extension en ces dernières années. Nous mentionnons plus particulièrement Saint-Dominique de Jonquières qui compte une population de 2,000 perpersonnes, Saint-Alphonse et Saint-Alexis, la paroisse de Sainte-Anne, en face de Chicoutimi.

EUG. ROUILLARD

La Société de Géographie de Québec a eu la douleur de perdre en ces derniers temps l'un de ses patrons, dans la personne de l'Honorable Sir Alphonse Pelletier, ci-devant lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

D'autre part, nous saluons avec infiniment de plaisir l'accession au fauteuil gubernatorial de l'Honorable Sir François Langelier, ancien juge en chef de la Cour Supérieure.

Sir François Langelier est non-seulement l'un des plus anciens membres de la Société de Géographie de Québec, mais dans tout le cours de sa brillante et laborieuse carrière, il est l'un de ceux qui ont porté à cette société un intérêt qui ne s'est jamais démenti. Nous ne croyons pas trop présumer en disant que la Société peut compter encore pour l'avenir sur l'appui effectif du nouveau et distingué lieutenant-gouverneur qui préside aux destinées cette province.



MINES DE MARAIS ET LES ANCIENNES FORGES DE RADNOR

Le district de Saint-Maurice offre un grand intérêt, non seulement sous le rapport minéralogique, mais aussi au point de vue historique.

C'est dans ce district que se trouvèrent les anciennes forges Radnor, et où l'on a exploité les célèbres mines de marais de la province de Québec, depuis Louis XIV, avec quelques intermittences, jusqu'à nos jours. Il y a près de 245 ans, sous le le régime de la Nouvelle-France, le Sieur de la Pontardière faisait l'analyse d'échantillons de ces minérais et en rédigeait une description très favorable adressée au gouvernement français.

Dans une lettre en date du mois de novembre 1672, le comte de Frontenac, dressant un tableau de la situation, mentionnait qu'il y avait au Cap de la Madeleine six lots de minérai qui, à raison de deux coulages par jour, pouvaient durer quatre mois, et que la seule question à régler était de savoir où placer les forges qui devaient être importées.

Les Pères Jésuites y avaient déjà un moulin et Frontenac proposa d'actionner les forges au moyen de la force hydraulique.

Ce ne fut qu'en 1737 qu'une fournaise à soufflet fut installée par Cugnet et Compagnie sous les noms et raisons sociale de « La Compagnie des Forges » que Louis XV, roi de France,

autorisa de construire des usines pour la production du fer, en lui avançant une somme de cent mille livres ou francs (20cts), à titre de gratuité absolue, c'est-à-dire sans loyer ni taxes.

Cette forge retomba plus tard entre les mains de la Couronne. On importa des ouvriers entendus et habiles de France et de Suède, et la forge historique fonctionna de temps à autre jusqu'en 1883.

En 1747, le professeur Kalm, de l'Académie suédoise des Sciences, visita les usines, et, dans son compte-rendu, dit :

« Pendant que la compagnie était au *far niente*, j'allai à cheval me rendre compte de cette fabrique de fer. Le pays que je traversai avait un assez haut degré d'altitude ; le terrain en était sablonneux et généralement plat. Je ne rencontrai ni rocher ni montagnes. L'usine, qui est la seule dans le pays, se trouve à trois milles à l'ouest de Trois-Rivières. On y voit deux grandes forges, outre deux autres plus petites, satellites des deux grandes, et placées sous le même appenti. Les soufflets avaient été fabriqués avec du bois, ainsi que tout le reste de l'outillage, comme cela se fait dans les forges suédoises. Les fourneaux de coulage sont situés tout près des forges, et ressemblent aux nôtres. On obtient le minérai à deux milles et demi français de l'usine et on le transporte sur des traineaux. C'est une sorte de minérai de marais, dont les gisements se rencontrent en veines à six pouces ou un pied au dessous de la surface du sol. Chaque veine mesure de six à dix-huit pouces de profondeur ; au dessous, c'est une formation de sable blanc. Ce sable environne la veine de tous côtés, et la veine est couverte d'un moule mince.

« Le minérai est fort riche, et se présente dans les veines en masseaux libres de la grosseur de deux poings, malgré qu'il y en ait qui ont bien près de dix-huit pouces d'épaisseur. Ces masseaux sont criblés de trous qui sont remplis d'ocre. Ce minérai est si tendre qu'on peut l'écraser dans la main. Les ouvriers emploient une pierre à chaux grise qu'ils cassent dans le voisinage et qui sert à activer la fusibilité du minérai ; dans le même but, ils utilisent une marne qu'ils trouvent à proximité.

« On a ici du charbon de bois en très grande abondance, parce que le pays aux environs est couvert d'essences qui n'ont jamais été touchées. Les conifères à feuillage toujours vert, c'est-

à-dire genre sapin, sont les meilleurs combustibles pour la forge, mais celui d'arbres décidus ou à feuillage caduque est préférable pour les fourneaux de fonte. Le fer que l'on fabrique ici, m'est représenté comme doux, flexible et solide ; on le dit moins susceptible de la rouille que d'autre fer, et, sous ce rapport il semble exister une grande différence entre lui et le fer d'Espagne pour la construction des navires.

« Cette forge fut d'abord fondée en 1737 par des particuliers qui, ensuite, la cédèrent au Roi. On fond ici des canons, et des mortiers de différents calibres, des poêles qui sont en usage par tout le Canada, des marmites etc., sans compter le fer en barres. On a essayé aussi de faire de l'acier, mais on ne peut le faire arriver à perfection, attendu que les ouvriers ne sont pas au courant des meilleurs procédés suivis dans sa préparation. Il y a sur place bien des officiers et des contre-maîtres qui habitent d'excellentes maisons qu'on leur a bâties. Tout le monde admet que les revenus de l'usine ne soldent pas la dépense et, chaque année, le Roi doit intervenir pour maintenir l'exploitation debout. On en rejette la faute sur les mauvaises dispositions de la population. Les quelques habitants du pays prétendent qu'ils ont assez à faire avec l'agriculture ; par conséquent, il en coûte cher et bien des troubles pour se procurer un nombre suffisant d'ouvriers. Tout plausible que puisse paraître ce raisonnement, il est surprenant que le Roi se trouve à perdre dans cette exploitation, car le minérai est de réduction facile, à proximité de l'usine, et d'une grande fusibilité ».

De la dernière date passons à l'année 1860, alors que LaRue et Compagnie, après une exploration sérieuse dans le but de savoir quel serait le meilleur endroit dans le district de Saint-Maurice pour installer un haut fourneau, etc., se décidèrent en faveur du site actuel des Forges Radnor, dans le comté de Champlain. Il est digne de remarque qu'ils se trouvèrent ainsi à transférer la principale industrie du fer du district de Saint-Maurice à l'endroit déjà indiqué par Louis de Buade, comte de Frontenac, en 1672, comme étant le site le plus désirable dans toute la région pour l'érection d'un haut-fourneau.

LaRue et Compagnie exécutèrent un plan très élaboré pour le temps ; ils construisirent non seulement un haut-fourneau, mais

aussi des forges, des laminoirs, une fonderie de roues de chars (cette dernière établie à Trois-Rivières). Outre cela, ils étaient propriétaires de 40,000 acres de terre en franc-alleu. Ils employaient de 200 à 400 hommes, et, pendant quelque temps, la production de l'usine fut de quatre tonnes de fer en saumon par jour.

A l'Exposition Internationale de 1862, LaRue et Compagnie exhibèrent une paire de roues de char avec un essieu qui attirèrent beaucoup l'attention, attendu que les roues avaient déjà parcouru 150,000 milles. Tout de même, on a obtenu ces années dernières des résultats encore plus satisfaisants du même fer.

Le fer malléable fabriqué dans l'usine était largement employé dans la confection des faulx et du fer à clous en baguettes. Ces produits étaient fort estimés des consommateurs qui prisaient ce fer à l'égal au moins du meilleur fer de Suède.

Un million de piastres fut enfoui dans l'établissement ; la majeure partie se trouva perdue par suite de désastreux incendies ; d'aucuns disent, mauvaise administration. Il est indubitable néanmoins que les propriétaires se virent souvent bien empêchés, faute de communications, faute de chemin de fer, dans l'expédition de leurs produits sur le marché. Ils n'avaient pour se mouvoir qu'une marge de sept milles autour d'eux. Cette seule raison suffirait à expliquer la faillite. Ce désavantage a maintenant disparu entièrement par le fait que le chemin de fer Canadien du Pacifique se rend aux Forges Radnor, et que les expéditions peuvent se faire par voie ferrée et par eau des quais et des docks de la Compagnie actuelle à Trois-Rivières.

En 1889, la compagnie dite « The Canadian Iron Furnace Company », à responsabilité limitée, fit l'acquisition des Forges Radnor, avec toutes ses propriétés. Le président de la compagnie, D. H. Griffin, de Buffalo, faisait il y a qelques années, devant une convention minière internationale, à Montréal, un intéressant exposé des opérations de la Compagnie. Voici ce qu'il disait dans son manuscrit :

« Il y a quelques années, on nous persuada de faire l'essai dans notre fabrique de roues de chars à Lachine et à Saint-Thomas, d'une certaine quantité de fer canadien affiné au charbon de bois, produit d'une vieille forge située au village de Fermont ou

Forges Radnor, dans le comté de Champlain, province de Québec. On nous dit que ce fer avait été fabriqué avec du minérai de tourbières et de lacs dans le district de Trois-Rivières, célèbre dans l'histoire du Canada pour son industrie du fer, et qu'il avait la propriété de donner plus de corps aux mélanges utilisés dans la fabrication des roues de char et autres produits de fonte. A ce moment là, nous utilisions beaucoup le fer de charbon de bois appelé le « Selected Salisbury », importé à lourds frais des Etats-Unis. Il nous répugnait d'apporter un changement dans nos composés métallliques, car jusque-là nous avions toujours observé beaucoup de réserve dans le choix du fer entrant dans la confection des roues. Finalement, nous nous décidâmes à faire une série d'expériences bien surveillées avec le fer canadien de Trois-Rivières.

« Plusieurs essais nous démontrèrent qu'en effet le fer avait d'incontestables qualités, et que si l'approvisionnement de minérai et de bois le permettait, ce fer pouvait être fabriqué en grandes quantités, au bénéfice non seulement des gens qui exploiteraient les hauts-fourneaux, mais aussi de tous les consommateurs de fer au Canada exigeant des fontes de certaines qualités, et aussi de la province du Canada et du Canada lui-même.

« Nous obtînmes du fer doux, flexible, propre, au grain dense et d'une magnifique trempe ; les premières qualités convenaient admirablement à la fabrication des roues de fer trempé : les moyennes aux fontes demandant beaucoup de résistance ; les plus basses étaient suffisamment flexibles pour la confection de poëles de luxe ».

Si l'on désire avoir une idée des résultats de ces expériences, nous prions bien nos auditeurs d'écouter ce qui suit :

« La base de résistance des composés qni entrent dans la manufacture de roues de char de première qualité, s'exprime par une force en sens horizontal, de 50,000 livres au pouce carré, obtenue par une barre de fer de 1 pouce × 12 pouces, appuyée à ses deux extrémités. En introduisant 33% du fer de Trois-Rivières dans les composés de nos roues de char, nous réussîmes à obtenir sans difficulté, une résistance de 65,000 livres au pouce

carré. Il nous fut impossible, cependant, de nous procurer une quantité notable et régulière de ce fer, attendu que la production des vieilles Forges Radnor se faisait irrégulièrement sur une échelle restreinte ».

On n'espérait pas alors être capable de manufacturer ce fer en quantités appréciables, mais il était évident que l'on pouvait atteindre le chiffre de, disons, 3000 à 5000 tonnes par an, avec la perspective de maintenir la production dans ces proportions pendant plusieurs années.

Des travaux récents ont mis en lumière le fait que l'on peut fabriquer ce fer en beaucoup plus grandes quantités, suffisamment, peut-être, pour faire face à la demande. A la suite de son exploration, la Compagnie a cru devoir acheter de grandes étendues de ces tourbières. Elle a agrandi ses travaux et augmenté sa production.

Parlant de ces minérais lacustres, Mons. Griffin dit :

« Les lits de minérai dur de marais se rencontrent invariablement sur le flanc de collines, au-dessus desquelles existent des savanes ou des marécages, ou bien encore en filons qui partent de ces marécages ou s'y dirigent. Partout où l'eau noire de ces marécages coule paresseusement, et particulièrement là où on constate la présence de mousses, d'herbes aquatiques ou de matière végétale en décomposition, cette eau formera graduellement à sa surface une sorte de moisissure ayant toute l'apparence de celle que l'huile peut produire. Cette moisissure se fait de plus en plus épaisse, puis finit par s'enfoncer au fond d'une eau dormante où elle prend une couleur jaunâtre, légèrement teintée de rouille.

« Là encore elle s'épaissit graduellement ; et, lors des sécheresses d'été, lorsque l'eau devenant beaucoup plus basse, cette couche de moisissure étant plus dense, descend encore plus au fond sur un lit plus solide, ou bien se durcit et se métamorphose en minérai lacustre.

« Un dépôt très considérable de minérai mou couvrait entièrement un profond ravin qui descendait d'une vaste tourbière. On asséchait ce ravin, afin d'en enlever le minérai pour en faire de la peinture métallique. En apparence, c'était simplement

un morceau de houille chiche noire; mais, à l'analyse, il donna 45% d'oxyde de fer.

« Lorsque la partie supérieure devint sèche, elle s'effrita, se fendit, et à travers la fracture elle exhiba la contexture noire, nette, brillante du plus beau minérai. Ceci prouve que les immenses gisements de minérai mou, connu sous le nom d'ocre ou peinture métallique, et dont on sait l'existence dans tous nos marécages, ne manqueront pas de s'améliorer, lorsque les terrains s'assècheront naturellement ou artificiellement, et se transformeront en gisements de minérai dur. Quelques lits de minérai, lorsqu'on en enlève la couche supérieure, décèlent la présence d'épais gisements de minérai mou au-dessous. Mis à découvert et exposé à l'action du soleil, ce minérai se durcit au point qu'il faut rudement jouer du pic pour l'enlever.

« Règle générale, on trouve le minérai de marais à douze ou ou dix-huit pouces audessous de la surface. Il y a plusieurs années passées, la « Canada Iron & Steel Company » extrayait le minérai à une profondeur de quatre pieds et demi.

« Les gisements étaient épais, d'excellente apparence, et paraissaient de vieille formation. On extraya du minérai d'une profondeur de huit pieds, aux Grandes Piles. Des excavations pratiquées à dix, douze et quinze pieds de profondeur dans le voisinage de Radnor, indiquent fortement la présence de gisements de minérai au fond comme près de la surface.

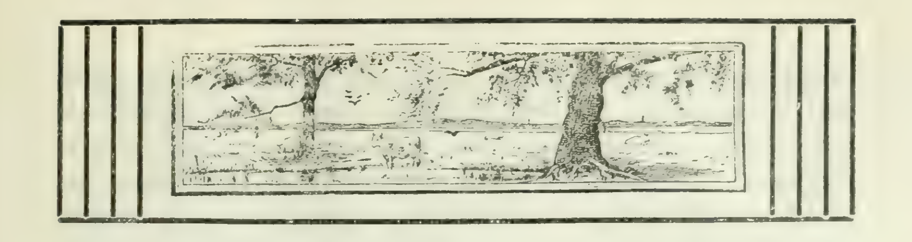
« Outre cette ressource minéralogique, on connaît l'existence du fer titanique dans la chaîne des Laurentides, dans cette région et ailleurs dans la province de Québec. Pour le moment on ne peut utiliser ce fer titanique, mais la science arrivera tôt ou tard à savoir l'employer avec économie, et au grand avantage de l'industrie métallurgique. »

Nous recueillons dans les rapports de Monsieur A. P. Low, aujourd'hui chef du service géologique du Canada, des renseignements très intéressants sur cette région ferreuse et sur le Lac-à-la-Tortue situé dans la partie sud de Radnor, à environ deux milles du Saint-Maurice. Ce lac mesure environ trois milles de longueur du nord-est au sud-ouest, et a une largeur d'environ un mille. Il occupe la plus basse dépression de terrain d'un grand marécage appelé Grandes Piles, qui, à partir du

lac, s'étend nord et sud. A sa partie médiane, il a bien une profondeur de vingt pieds et diminue graduellement en profondeur de vingt pieds et diminue graduellement en profondeur jusqu'au rivage. Un jour, on déblaya sa décharge, ce qui eut pour effet de le faire baisser de six à huit pieds, et de mettre largement ses battures à découvert. Le lac s'alimente à plusieurs petits cours d'eau, ses tributaires ; ces ruisseaux sont fort chargés de sels de fer, ce qui donne à l'eau du lac un goût de fer, et une coloration de rouille jaunâtre. On y trouve le minérai sous forme de concrétions éparpillées dans une vase molle et verdâtre, à plusieurs pieds au-dessous du fond. Il paraît s'être constitué là par une précipitation de proto-sels en dissolution qui s'empare de l'oxygène à la surface, et, devenant insoluble, coule à fond où il s'associe avec une foule de particules de matières étrangères et forme des concrétions aplaties, poreuses, de proportions variées, dont la plus grosse mesure souvent de six à huit pouces de diamètre sur un pouce d'épaisseur et présente distinctement des couches successives de croissance. Le développement du minérai au fond du lac s'opère rapidement ; on a pu réaliser le fait en trouvant des quantités payantes de minérai dans des circuits où il était absolument épuisé, il y a quelques années.

On fait cette besogne à la main dans les endroits peu profonds du rivage, et sur les parties laissées à nu par le retrait des eaux. L'opération consiste dans le pelletage des boues contenant le minérai dans des tamis de fer de trente pouces de diamètre, où le minérai est débarrassé de la boue et mis en tas que l'on enlève facilement. Dans les endroits plus profonds du lac, le minérai est extrait au moyen d'une drague ayant trois rangs de seaux de fer fixés à une chaîne sans fin. Cette drague peut atteindre une profondeur de douze pieds, et apporte le minérai mêlé à de la boue liquide. Cette matière est enfouie dans un long tamis cylindrique, disposé sur un plan incliné, qui finalement la dépose sur des chalands.

N. LeVasseur.



DES RIVIERES NAVIGABLES ET FLOTTABLES [1]

—

La navigabilité d'une rivière échappe à toute définition mathématique et absolue. C'est avant tout une question de fait.

En principe, une rivière doit être considérée comme navigable et flottable, lorsqu'elle peut servir de moyen de transport d'amont en aval.

La navigabilité, dit Garnier, (*Régime des eaux*, vol. I, page 6), ne résulte pas de ce que pour la traverser, les riverains emploient des bâteaux ou tout autre moyen de navigation ; une rivière n'est navigable et flottable que si la navigation ou flottaison s'exerce avec une certaine importance, suivant son cours d'amont en aval et d'aval en amont. Et Daviel, traité des cours d'eau, vol. 1 No 36, dit qu'un cours d'eau n'est pas réputé navigable parce que, d'un bord à l'autre, il existe un bac de passage, ou parce que quelques riverains, par pur agré. ment, ou même pour l'exploitation de leurs fonds, se serviraient de bateaux. Il faut que d'amont en aval, il y ait navigation proprement dite, ou flottage en trains, et qu'en un mot le cours d'eau fasse l'office de chemin et de voie de transport.

Dans la cause de Bell vs La Corporation de Québec, il s'agis-

---

1 M. J. Bouffard a bien voulu nous donner la primeur de cette étude qui forme l'un des chapîtres les plus intéressants d'un traité qu'il prépare sur le domaine public.

sait de la rivière St-Charles ; Le Conseil Privé, se basant sur la doctrine française, (Daviel & Dalloz), a jugé que la question de navigabilité en était une de fait, et a posé comme règle qu'une rivière est navigable, lorsqu'elle peut servir de voie de transport d'une manière pratique et profitable, et a jugé dans le cas soumis, qu'une rivière navigable pour des bâteaux, des bacs et des radeaux à la faveur des eaux exceptionnellement hautes par la marée, et en courant des risques et des difficultés, n'était pas une rivière navigable d'une manière pratique et profitable.

Sur ce point la doctrine et la jurisprudence sont d'accord, mais la difficulté provient de l'appréciation des faits qui peuvent faire déterminer quand une rivière est navigable ou flottable. Aussi il y a de nombreuses divergences d'opinions dans la jurisprudence. On a vu des juges décider que telle ou telle rivière était navigable d'après la preuve faite, et des Juges des Cours Supérieures décréter que la preuve faite, n'était pas suffisante pour classer la même rivière parmi les rivières navigables.

Quant aux rivières flottables, la doctrine et la jurisprudence française s'accordent à en faire deux classes, rangeant les rivières flottables en trains et radeaux parmi les rivières navigables proprement dites et déclarant que les rivières simplement flottables à bûches perdues doivent être placées dans la classe des rivières non navigables et non flottables.

Daviel traite des eaux (vol. I No 36), dit : « Dans l'acception la plus étendue du mot, on comprend parmi les rivières navigables celles qui sont flottables en trains et radeaux, parce que c'est là une espèce de navigation. Les trains se meuvent à l'aide de moyens analogues à ceux qui emploient les bateaux, le halage, la voile, la rame, le gouvernail ».

Proudhon, (*Domaine public*, vol. 3, No 860), dit : « Il y a donc deux espèces bien distinctes de rivières flottables. La première comprend celles sur lesquelles le flottage s'exerce par grosses masses de bois réunies et enlacées en trains ou radeaux, et cette espèce appartient sous tous les rapports au domaine public, comme celle des rivières navigables.

La seconde comprend celle des rivières ou même des gros ruisseaux qui ne sont flottables qu'à bûches perdues ; et cette dernière classe reste, quant à tous ses usages, excepté celles de la flottabilité, dans le domaine privé des propriétaires riverains ».

DE LA NAVIGABILITE QUANT A LA LONGUEUR DES RIVIERES

Où commence et finit la domanialité ? En d'autres termes, une rivière navigable dans une partie de son cours, ou dans plusieurs parties, interrompues par des parties non navigables, doit-elle être considérée comme navigable dans tout son parcours ?

Daguesseau, dans sa douzième requête, soutient qu'une rivière navigable dans une partie de son cours doit être considérée comme étant du domaine public dans toute son étendue.

Cette opinion de Daguesseau ne paraît pas avoir été reçue avec faveur.

Aussi, Daviel s'élève très fortement contre l'opinion de Daguesseau et voici ce qu'il dit à la fin du No 35 vol. I :

« La domanialité est l'attribut de la navigabilité. Lorsqu'une rivière n'est navigable ou flottable en trains et radeaux qu'en certaines parties les parties navigables exclusivement doivent être considérées comme dépendances du domaine public. »

Becquet, (répertoire de droit administratif No 575) en rappelant, pour la contester, l'opinion de Daguesseau dit : Aujourd'hui il n'est plus contesté, que la domanialité s'arrête au point où cesse la navigabilité. Comme conséquence de cette solution, les sections non navigables ni flottables d'une rivière ne font pas partie du domaine public. Guadry traitant du domaine, (vol. No 119), pose la question suivante :

Une rivière navigable dans une partie de son cours, doit-elle être regardée comme telle, même dans les parties non navigables ?

Cet auteur s'étonne qu'on veuille prétendre que les parties non navigables doivent participer du caractère navigable des parties navigables, et s'appuyant sur l'autorité de Merlin, qui condamne ce système, Guadry pose la règle suivante : une rivière n'a le caractère de rivière navigable qu'au lieu où commence la navigabilité.

Il existait en France, avant la loi de 1898, trois systèmes différents à ce sujet :

Dans le premier système, on ne tient compte de la navigabilité qu'à partir du point où elle commençait définitivement et se continuant sans lacunes, jusqu'à l'embouchure.

Dans le second système, qui avait pour lui la majorité des

auteurs, on fractionne la rivière, et l'on ne considérait comme navigables que les parties qui l'étaient en fait, et non navigables les parties qui l'étaient en fait.

Dans le troisième système, la navigabilité commence au point où elle existe en fait pour ne cesser qu'à l'embouchure, englobant ainsi dans la domanialité publique les parties non navigables de la rivière entre le point où elle commençait à être navigable jusqu'à son embouchure. C'est ce dernier système qui a été consacré en France par la loi de 1898, sur les rivières.

Quel système faudrait-il appliquer dans notre province où nous avons un grand nombre de rivières très importantes composées de sections navigables, et de sections non navigables, à raison des nombreuses et importantes chûtes et rapides qui s'y rencontrent?

Si nous allions appliquer le système de Daviel et du plus grand nombre des auteurs français qui veut qu'on ne considère comme navigable, que les parties d'une rivière qui le sont en fait et comme non navigables celles où la navigation est réellement impossible à cause des chutes et des rapides qui s'y rencontrent, il faudrait conclure que les propriétaires riverains de ces parties non navigables sont devenus propriétaires des pouvoirs hydrauliques formés par ces chutes et rapides. Ainsi considéré, les grandes chûtes ou forces hydrauliques de Shawinigan, de Grand-Mère et autres semblables auraient appartenu aux propriétaires riverains; et c'est une conséquence légale inévitable, car d'après une jurisprudence uniforme et bien établie, les droits des propriétaires riverains des rivières non navigables s'étendent jusqu'au milieu de la rivière, *usque ad medium filum aquæ*, s'ils ne sont propriétaires que d'un côté, et à toute la rivière s'ils sont propriétaires des deux côtés.

LA JURISPRUDENCE SUR CE POINT DANS NOTRE PROVINCE

Dans la cause de Thompson et al, vs Hurdman et al, jugée en appel le 21 mai 1895, (R. J. O. C. B. R., vol. IV, page 409), la question s'est posée carrément à propos de la rivière Ottawa. Il s'agissait de savoir si à l'endroit où se trouvent les grandes

chûtes de la Chaudière, en front du canton Hull, la rivière Ottawa pouvait être considérée comme navigable et flottable.

En 1888, le gouvernement de la province de Québec vendait à Geo.-X. Rowe, un îlot, connu sous le nom de Table Rock, avec les pouvoirs d'eau adjacents, situés en front du canton Hull, dans cette partie de la rivière Ottawa où la navigation est interceptée par les grandes chûtes de la Chaudière.

On soutenait d'un côté que la rivière Ottawa à cet endroit n'étant pas navigable, les droits du propriétaire des lots riverains du premier rang du canton Hull, s'étendaient jusqu'à la moitié de la rivière Ottawa, et conséquemment, l'îlot en question faisait partie de la concession des lots riverains faite par la Couronne à Philémon Wright, en 1905.

La majorité de la Cour d'Appel, (par 3 juges contre 2), confirmant le jugement de la Cour de première instance, a jugé que le lit de la rivière Ottawa, à l'endroit en litige, ne faisait pas partie de la concession des lots riverains, posant comme principe qu'une rivière est navigable et flottable nonobstant que la navigation en est interrompue en plusieurs endroits par des chûtes et des rapides.

Les deux juges de la minorité ont voulu appliquer la théorie de Daviel, et considérer comme non navigable cette partie de la rivière Ottawa, où se trouvait le « table rock » parce qu'en fait à cet endroit là, la rivière n'était pas navigable.

En 1859, dans la cause de Boswell vs Denis, la Cour d'Appel a déclaré que la rivière Jacques-Cartier, située pour partie dans le comté de Portneuf, n'étant pas navigable ou flottable en trains et radeaux, et comme telle n'appartenait pas au domaine public, le juge Aylwin étant dissident.

Il est bien certain qu'il y avait dans cette rivière des sections navigables, mais la Cour paraît avoir considéré le caractère général de la rivière, et en est venue à la conclusion que cette rivière n'était pas navigable ou flottable en trains et radeaux. (Voir rapports judiciaires revisés de Mathieu, vol. 8 page 381.

En 1889, la Cour d'Appel a déclaré que la rivière St-François, située en partie dans la comté de Yamaska, était une rivière navigable et cela dans la cause de Tourville vs Ritchie & al. (Voir vol. 21, Revue légale page 110).

Il n'y a pas assez de détails dans le rapport de cette cause,

pour nous permettre d'apprécier les faits sur lesquels la Cour s'est basée pour déclarer que cette rivière est navigable, mais pour cette rivière comme pour toutes les rivières de notre pays, il devait y avoir des sections navigables. Il faut alors présumer que le caractère général de la rivière était d'être navigable.

En 1902, dans la cause de « The township of Grenville vs Ward», la Cour suprême a décidé incidemment que la rivière Rouge, située pour partie dans le comté d'Argenteuil, n'était pas navigable ni flottable en trains et radeaux, mais seulement flottable « à bûches perdues » (Voir rap. C. Suprême, vol. 32 p. 510).

Cette rivière, d'après une inspection faite, depuis, par M. Chs-Ed. Gauvin, ingénieur des forces hydrauliques de la Province de Québec, est une rivière très importante, mais elle se compose de sections navigables et non navigables, et cela dans des conditions telles que dans son état naturel, on peut dire que son caractère général n'est pas d'être navigable ni flottable en trains et radeaux, à cause des nombreuses chûtes et rapides qui se rencontrent très fréquemment sur son parcours.

En 1907, dans la cause de « The Canadian Electric Co. vs Nap. P. Tanguay », la Cour Suprême a déclaré que la rivière Chaudière, située dans les comtés de Lévis, Dorchester et Beauce, n'était pas navigable en trains et radeaux, mais simplement flottable, à bûches perdues.

Cette rivière a un parcours d'à peu près 100 milles depuis le lac Mégantic, où elle prend sa source jusqu'au fleuve St-Laurent où elle a son embouchure. Le rapport de la cause nous fait voir qu'on a fait devant la Cour de première instance une preuve complète des différentes parties de cette rivière sur tout son parcours au point de vue de sa navigabilité et de sa flottabilité. Bien qu'on ait prétendu dans cette cause, que sur une distance de 20 à 30 milles, de St-François à la Jonction Scott, la navigation et le flottage étaient possibles même dans les basses eaux de l'été, toutes les différentes Cours par lesquelles cette cause a passée, y compris la Cour suprême, ont déclaré que le caractère général de la rivière Chaudière, n'était pas d'être navigable ou flottable en trains et radeaux.

Cette jurisprudence de nos tribunaux nous fait voir que dans notre province les Cours ont tenu compte du caractère général d'une rivière pour déclarer sa navigabilité ou sa flottabilité en

trains et radeaux et on paraît avoir posé le principe dans cette formule : « une rivière ne cesse pas d'être navigable par le fait qu'en certains endroits sa navigabilité est interceptée par des chutes et des rapides. »

Mais pour bien faire comprendre ce principe, appliquons-le à certaines de nos principales rivières.

Prenons d'abord le fleuve St-Laurent. Depuis son embouchure jusqu'au lac Ontario la navigation n'est interceptée que par les rapides de Lachine, et ceux des Cèdres, en face du comté de Soulanges.

L'on ne peut hésiter à dire que le caractère général de ce fleuve c'est d'être navigable, bien qu'aux endroits où se trouvaient les rapides plus haut mentionnés, la navigation en soit interrompue dans une certaine musure.

Prenons en second lieu la rivière Ottawa. Il s'y fait une navigation importante entre Montréal et Ottawa et de même entre Ottawa et la tête du lac Témiscamingue. Il n'en existe pas moins des sections de cette rivière où se rencontrent des chutes et des rapides considérables. Mais ils sont semés de telles manières sur le parcours de cette rivière qu'il s'y fait une navigation très importante et très profitable pour le commerce. Aussi, l'on peut dire que le caractère général de cette rivière est d'être une rivière navigable.

Prenons en troisième lieu le St-Maurice. C'est encore une grande rivière, dont la navigation est interceptée par les grandes chutes des Grès, de Shawinigan et de Grand'Mère, des grandes et des petites Piles, mais qui est navigable entre les Piles et la Tuque sur un parcours de 80 milles. Cette rivière, dans son ensemble, est navigable et flottable en trains et radeaux, et le fait qu'il s'y rencontre des chutes et des rapides à certains endroits ne lui enlève pas son caractère de navigabilité.

Nous pouvons en dire autant pour les rivières Richelieu et Saguenay, et la même règle s'applique à leur caractère de navigabilité, et il doit en être de même pour beaucoup d'autres qui sont dans les mêmes conditions.

Dans l'état actuel de notre législation, qui est si incomplète sur ce sujet, je crois que la jurisprudence de nos tribunaux sur le fait qui doit constituer une rivière navigable, semble avoir considéré le caractère général de navigabilité de la rivière.

Elle repousse complètement la doctrine préconisée par Daviel et la majorité des auteurs français, qui enseignent qu'on ne doit considérer comme navigables, que les parties d'une rivière qui le sont en fait, et comme non navigables les parties qui ne le sont pas en fait.

Elle repousse aussi la doctrine préconisée par ceux des auteurs français, qui ne considéraient comme navigables que la partie inférieure de la rivière depuis le point où elle était navigable pour se continuer sans interruption jusqu'à l'embouchure.

Elle est aussi en contradiction avec le système de ceux qui veulent que toute la rivière soit navigable depuis le point où elle commence à l'être en fait jusqu'à son embouchure, englobant ainsi dans la domanialité les sections non navigables, quelque soit le caractère général de la rivière au point de vue de la navigabilité. Ce dernier système se rapproche beaucoup de celui de Daguesseau, qui soutenait qu'une rivière navigable dans une certaine partie de son cours, devait être considérée comme telle dans tout son parcours. C'est ce dernier système qui prévaut en France depuis la loi d'avril 1898, sur le régime légal des eaux.

Ce dernier système est de beaucoup le plus raisonnable, mais pour l'implanter ici, il nous faudrait une loi, comme on l'a fait en France. Ce dernier système est aussi celui qui conviendrait dans notre pays où nous avons un grand nombre de rivières, dont le caractère est d'être non navigable et non flottable en trains et radeaux, bien qu'elles soient composées de sections navigables importantes, mais entrecoupées par des sections non navigables dans de telles conditions que les parties navigables sont rendues presqu'impraticables par ces sections non navigables. Telles sont dans ce cas, des rivières comme la Gatineau, la rivière Shipshaw et la rivière Rouge, d'après des inspections faites par M. C.-E. Gauvin, ingénieur des forces hydrauliques de la Province.

Il serait dans l'intérêt public qu'une législation fut faite pour déclarer navigables des rivières aussi importantes, où l'on ne peut faire le flottage du bois qu'à bûches perdues. Ces rivières, bien que dans des conditions spéciales de navigabilité, n'en servent pas moins de voie de transport pour le flottage du bois d'une manière pratique et profitable, et il y en a un grand nombre d'autres dans les mêmes conditions.

DES RIVIERES NAVIGABLES ET FLOTTABLES QUANT A LEUR LARGEUR

La délimitation latérale d'une rivière a pour but de déterminer l'étendue de son cours d'eau par rapport aux terres riveraines qui la bordent.

Tous les auteurs français sont d'accord sur le point que les limites latérales d'un fleuve, d'une rivière, ou de tous cours d'eau, s'étendent jusqu'à la ligne des plus hautes eaux, sans débordement en inondation — et que cette ligne des plus hautes eaux, est la séparation du domaine privé, d'avec le domaine public.

Pardessus, dans son traité des servitudes, No 35 dit ainsi : « on peut donner pour règle générale que le lit des fleuves et des rivières est composé de l'espace occupé par les eaux dans leur plus grande hauteur commune.

Un arrêt de la Cour de Rouen, du 16 décembre 1842, avait voulu fixer la ligne séparative des eaux d'avec le domaine privé des riverains, à l'endroit qu'atteignent les eaux moyennes. » Mais la Cour de Lyon, par un arrêt du mois de février 1843, a décidé que la limite du cours d'eau, d'avec les propriétés riveraines est à l'endroit atteint par les plus hautes eaux sans débordement. L'arrêt de Lyon donne des motifs absolument remarquables ; Cet arrêt est accepté par Daviel et la doctrine en général, et comme il résume toute la question, je le donne ci-dessous dans son entier :

« Attendu que tout cours d'eau a une mesure normale de croissance et de décroissance qui règle naturellement l'étendue du lit qui le renferme et le contient ; qu'ainsi son lit ne comprend pas seulement le sol couvert par les eaux d'une manière permanente, ce qui en restreindrait les limites aux lignes baignées par les eaux ; qu'il embrasse, comme une dépendence nécessaire, les parties du sol alternativement couvertes et découvertes, suivant la crue ou l'abaissement des eaux, sauf toutefois les cas de débordement ; Qu'en un mot, le lit d'un fleuve comprend toute la partie du sol sur lequel se répand son cours, lorsque le fleuve coule à pleins bords, c'est-à-dire lorsque les eaux s'élèvent au point au-dessus duquel elles ne peuvent monter sans commencer à déborder ; — Que c'est cette ligne extrême qui marque l'élévation normale des eaux, et qu'elle doit être considérée, par conséquent, comme la ligne séparative du domaine public et des propriétés riveraines ;.... Qu'on ne saurait adopter la ligne marquée par la hauteur moyenne des eaux, car ce serait substituer une ligne de démarcation toute fictive, et dès-lors arbitraire, à celle

que la nature elle-même a tracée ; — Que la règle des plus hautes eaux sans débordement est d'une application facile sur les terrains d'une configuration plane, au travers desquels un fleuve a tracé son cours régulier et ses rives ; — Qu'elle présente seulement quelques difficultés dans son application, soit aux lieux où l'élévation naturelle des berges domine et contient le cours du flenve, soit aux lieux où des changements opérés par des travaux d'art motivent, de la part des propriétaires riverains, une action en indemnité contre l'Etat auteur de ces travaux et où il s'agit de rechercher la ligne antérieure de séparation entre les propriétés privées et la propriété domaniale ; — Que dans ces deux hypothèses, on ne saurait étendre la limite du domaine public à la ligne où arrivent, en de pareils lieux, les plus hautes eaux possibles, car ce serait admettre, contrairement aux lois mêmes de la nature, qu'il y a deux principes opposés qui règlent les limites des dépendances du fleuve ; — Que ce qui sera considéré comme crue accidentelle extraordinaire sur un point devra être réputé une crue ordinaire et régulière sur un autre point, non pas suivant les habitudes du fleuve, mais suivant la configuration variée de ses rives ; — Qu'il faut donc, en de tels lieux, marquer seulement l'élévation normale des plus hautes eaux par la ligne extrême qu'elles atteignent, lorsque ses rives bordant un terrain à surface plane, soit en amont soit en aval, le fleuve coule à pleins bords et ne peut croître encore sans commencer à déborder ; que si c'est là, en effet, le type régulateur des plus grandes eaux normales, on ne peut comprendre dans les dépendances du fleuve que les parties du fleuve que les parties du sol qui sont, dans cette mesure, soumises à l'action rigoureuse des eaux, sujettes à l'habitude de leur retour ou commence la végétation [1]. »

Proudhon, Gaudry, dans leur traité du domaine, sont du même avis.

Je n'ai pas trouvé de causes où la question se soit présentée sur ce point dans notre pays ; nul doute que nos tribunaux accepteraient la jurisprudence et la doctrine française.

DES INONDATIONS

Quant aux inondations il faut dire qu'elles ne changent pas la nature des lieux. — *Inundatio speciem fundi non mutat*, dit la loi romaine.

« Lorsque nous disons, dit Gaudry, (No 121, vol. 1), que le lit « d'un fleuve est tout le sol couvert par les eaux, nous n'entendons pas y comprendre les terres couvertes par les inondations. « Ce principe s'applique même au cas ou les inondations seraient

1. Daviel, vol. 1, p. 48.

« fréquentes, périodiques et prolongées. » Daviel est du même avis.

DE L'ENVAHISSENT PERMANENT DES EAUX

Il en serait autrement, si le cours d'eau par des affouillements continuels venait à élargir son lit à même la propriété riveraine, de manière à produire une occupation continuelle de cette propriété privée par les eaux. Dans ce dernier cas, je suis d'avis, s'il s'agit d'une rivière navigable, que la partie de la propriété riveraine devenue partie du lit de cette rivière par l'occupation constante des eaux, est perdue au propriétaire riverain, et acquise au domaine public. Il y a divergence sur ce point dans la doctrine française.

Daviel cite un arrêt du Conseil d'Etat de 1728, par lequel on a décidé que si un terrain a été inondé par une rivière navigable et qu'il a aussi fait partie du lit de la rivière pendant plus de dix ans, il appartient à l'état quand l'eau vient à se retirer, sans que ceux qui prétendent en avoir été propriétaires, avant l'inondation, puissent alléguer que la motte ferme non inondée leur a conservé la propriété de ce qui était inondé. Daviel n'accepte pas cette décision du Conseil qu'il dit être contraire au droit romain et au droit coutumier.

Marcadé et Démolombe sont d'opinion contraire :—

Marcadé, sous l'article 557 du code Napoléon, dit : « Le terrain riverain d'un cours d'eau se trouve par la nature même des choses, avoir des limites variables, qui peuvent suivant les circonstances, se rapprocher ou s'éloigner. Quand je suis propriétaire, mon terrain devient plus étroit si la rivière s'avance sur lui ; il s'agrandit si elle recule vers la rive opposée. Dans l'un comme dans l'autre cas, personne ne peut se plaindre, puisque c'est là un résultat indépendant de toute volonté humaine. »

Et Démolombe, (Vol. 10, page 138, No. 175) ;

« Tout propriétaire riverain, par le seul fait du voisinage des eaux, contracte suivant l'expression de Portalis une sorte de contrat aléatoire avec la nature, et si les effets de ce contrat, dans un cas donné lui sont défavorables, comme il eût pu et peut encore, les circonstances changeant, en recueillir des avantages, cette réciprocité de chances bonnes et mauvaises, qui se balançent, fait disparaître, ou du moins atténue singulièrement,

à notre sens, ce qu'il peut y avoir en apparence, de rigoureux et même de choquant dans tel ou tel résultat particulier. » Il est certain qu'un propriétaire riverain peut faire des travaux nécessaires pour protéger sa rive, et empêcher les eaux de lui enlever du terrain, mais s'il ne le fait pas, il se laisse exproprier au profit du domaine public. D'ailleurs suivant moi, la question est réglée par notre Code Civil.

L'article 421, qui a rapport aux alluvions par relais, c'est-à-dire lorsque l'eau se retire du côté de la rivière pour se reporter sur l'autre rive, dit que la partie de la rive découverte appartient au propriétaire riverain de ce côté-là, sans que le propriétaire de l'autre côté sur lequel la rivière s'est portée, puisse réclamer quelque chose pour le terrain qu'il a perdu. »

Voilà donc un texte de loi positif, qui dit que dans ce cas de l'article 42, et c'est toujours comme cela que la chose se présente, le terrain envahi par les eaux et perdu pour le propriétaire riverain, c'est donc qu'il est acquis au domaine public.

On connaît aussi le brocart du droit coutumier. La rlvière ôte et donne. Elle ôte parce qu'elle peut donner, et elle donne parce qu'elle peut ôter. La question s'est présentée devant nos tribunaux, dans la cause de Wiliiam Price vs la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, à l'endroit appelé bassin de Chicoutimi. La Cour d'Appel a été unanime à admettre le principe de l'expropriation au profit du domaine public, d'un terrain envahi d'une manière constante par les eaux, sur une rivière navigable. La dissidence de l'Honorable Juge Blanchet a porté sur le point que le propriétaire riverain avait fait des traveaux suffisants pour l'empêcher d'être dépossédé par les eaux. (Voir vol. XVI, R. J. O. B. R. page 142.) D'ailleurs, suivant moi, le principe du droit d'alluvion, est basé sur cet aléa dont parle Portalis.

JEAN BOUFFARD, Avocat,
Greffier en loi du Ministère des Terres et Forêts.



UN NIAGARA DISPARU

—

Le présent article est géographique, topographique et historique. Il a même un tremblement de terre et quelque chose des temps primitifs du globe, mais le sujet l'exige et je m'y prête volontiers.

Au mois de juin 1649 le Père Jérôme Lalemant étant aux Trois-Rivières, apprit que les Iroquois venaient de capturer quatorze Algonquins, dans la rivière des Trois-Rivières « au dessus du deuxième saut. » Je prends le deuxième saut pour Shawinigan. Le premier saut se nomme les Grès — il n'existe plus que sous une forme très humble, mais c'est encore la première chute ou nappe d'eau tombant d'une certaine hauteur dès que l'on est entré dans le Saint-Maurice.

Le 27 mars 1651 le Père Jacques Buteux partait des Trois-Rivières avec trois Français et une quarantaine de Sauvages, pour remonter le Saint-Maurice, raquettes aux pieds, par un beau temps, un soleil chaud qui faisait fondre les neiges, et il dit : « tout le chemin que nous pûmes faire, cette première journée, fut d'environ six lieues, marchant dès le matin jusqu'au soir. » Si vraiment ils avaient parcouru six lieues ils étaient aux Grès, mais la fatigue a dû contribuer à faire paraître la route plus longue.

« Le chemin fut parmi de continuels torrents rapides... nous étions contraints de marcher le pied et la raquette en l'eau... la fin de la journée fut plus rude que le reste, à raison d'un vent

froid qui gelait nos souliers et nos bas, mouillés depuis le matin. Ils ont dû camper cette nuit au ruisseau des Aulnes, ou même un peu plus haut.

« Le lendemain, à une lieue de notre gîte, nous rencontrâmes une chute d'eau qui nous boucha le passage. Il fallut grimper par dessus trois montagnes, dont la dernière est d'une hauteur démesurée... Suivaient environ de lieue en lieue, trois autres sauts d'une prodigieuse hauteur, par lesquels la rivière se décharge avec un bruit horrible et d'une étrange impétuosité. »

La chûte aux trois montagnes s'appelle à présent les Grès et il n'y a plus de montagne. Les trois autres sauts correspondent à Shawinigan, qui est maintenant plus élevé qu'il ne l'était en 1651 ; les Hêtres bouleversés depuis 1651 et réduits à un fort rapide ; la Grande-Mère, toujours majestueuse avec sa figure de femme assise entre les deux chutes.

Aux Grès donc était le « premier saut ». Ensuite, comme aujourd'hui, on rencontrait Shawinigan, les Hêtres, la Grande-Mère.

« Enfin, après onze heures de marche, nous nous arrêtâmes au haut d'une montagne très difficile à surmonter » — la montagne de la Grande-Mère. Et le voyage se continua.

Le Père Buteux était de retour aux Trois-Rivières le 18 juin, après avoir passé par toutes les misères et les fatigues d'une pareille course en pays sauvage.

Le même missionnaire repartit le 4 avril 1652. Après un mois et quelques jours employés à visiter les Attikamègues qui se tenaient réunis le plus possible sur la Matawan pour entendre ses instructions religieuses, on fut obligé de se séparer par suite de la famine. Ceci eut lieu le jour de l'Ascension, 9 mai.

Le Père Buteux reprit la chemin des Trois-Rivières avec un jeune chrétien Huron, Thomas Tsond8tannen, et un soldat, Pierre Legros dit Fontarabie, arrivé de Montréal le 27 avril 1650.

« Le lendemain de ce départ, dixième jour du mois de mai, écrit le Père Paul Ragueneau, ils continuèrent leur route, et ayant été obligés de se débarquer par trois fois, en des endroits où la rivière va tombant dans des précipices, lorsqu'ils faisaient leur troisième portage, chacun chargé de son fardeau, ils se virent investis par quatorze Iroquois qui les attendaient au passage ». Tous trois furent tués et leurs corps jetés à la rivière.

La région où le Père avait rencontré les Atikamègues, l'année précédente et cette année nous fait comprendre que, bientôt après la séparation, le Père avec ses deux compagnons passaient par la Grande-Mère, les Hêtres et Shawinigan, trois fameux portages. Alors c'est au troisième portage, en descendant la rivière, c'est-à-dire à Shawinigan, que les Iroquois se tenaient en embuscade et c'est là que furent tués les trois hommes. Notons bien que c'était en descendant la rivière et qu'il faut partir avec ceux d'une localité au dessus de la Grande-Mère. Ceux qui ont dit que le Père Buteux périt en remontant le Saint-Maurice, avaient mal lu le récit du Père Ragueneau.

II

Voyons commment cette région du bas Saint-Maurice s'est transformée.

Nous disons : tremblement de terre. Il y avait alors un autre terme dont l'usage s'est perdu. Lorsque la Mère de l'Incarna tion ou Pierre Boucher parlent du « tremble-terre » de 1663, il me semble que cette expression, devenue étrange pour nos oreilles, fait mieux comprendre qu'il s'agissait d'un évènement extraordinaire. En tous cas, c'est matière de fantaisie. Passons.

L'année 1663 fut remarquable par des agitations du sol dont la violence et la durée n'ont jamais été égalées depuis en Canada. Le 5 février, sur le soir, la première et la plus rude secousse de toutes celles que l'on ressentit aux Trois-Rivières « commença par un bruissement semblable à celui du tonnerre. Les maisons avaient la même agitation que le coupeau des arbres pendant un orage, avec un bruit qui faisait croire que le feu pétillait dans les greniers ».

Ce mouvement se prolongea une trentaine de minutes, dont un petit quart d'heure dans sa plus grande force. Chacun pensait que la terre allait s'ouvrir et absorber le village. Les oscillations prenaient des allures variées. Elles imitaient « tantôt le branle d'un grand navire qui se balance sur ses ancres et donne le mal de mer » et tantôt elles procédaient par secousses inégales et précipitées, ou par bonds, les uns saccadés, les autres moins vifs, sentant pour ainsi dire la fatigue.

« Les pieux de la palissade des Trois-Rivières et des clôtures

particulières semblaient danser. La terre s'élevait à l'œil de plus d'un grand pied, bondissant et roulant comme des flots agités. Néanmoins, comme les maisons sont toutes de bois, car il n'y a pas de pierre aux Trois-Rivières, l'effet extérieur se termina à la chute de quelques cheminées—mais les effets qui paraissent les plus considérables se sont faits dans les consciences.»

Il n'en fallait pas autant alors, et il n'en faudrait guère plus de nos jours pour monter les imaginations. Au Canada comme ailleurs, en face d'une calamité publique, on a vu le moral d'une foule de gens reprendre le droit chemin. A quelque chose malheur est bon.

« A cinq ou six lieues dans le fleuve des Trois-Rivières, les côtes, de part d'autre, quatre fois plus hautes que celles d'ici [2], ont été enlevées de leurs fondements, déracinées jusqu'au niveau de l'eau, dans l'étendue d'environ deux lieues de longueur et de plus de dix arpents en profondeur dans la campagne, et elles ont été renversées avec leurs forêts jusque dans le milieu du canal, y formant une puissante digue. Dans ce violent transport, il s'est fait un tel débris qu'à peine un arbre est demeuré entier, étant pour la plupart débités en longueur comme des mâts de navires ».

« Selon le rapport de plusieurs de nos Français et de nos sauvages, témoins oculaires du fait, bien avant dans notre fleuve des Trois-Rivières, à cinq ou six lieues du bourg, les côtes qui bordent la rivière de part et d'autre [1] et qui étaient d'une prodigieuse hauteur sont aplanies, ayant été enlevées de dessus leurs fondements et déracinées jusqu'au niveau de l'eau. Ces deux montagnes, avec toutes leurs forêts, ayant été ainsi renversées dans la rivière, y formèrent une puissante digue qui obligea ce fleuve à changer de lit et à se répandre sur de grandes plaines nouvellement découvertes, minant néanmoins toutes ces terres éboulées et les démêlant petit à petit avec les eaux de la rivière, qui en sont encore si épaisses et si troubles qu'elles font changer de couleur à tout le grand fleuve de Saint-Laurent. Jugez

---

1. Le cap Metaberoutin et le Platon, situés aux Trois-Rivières, ont au moins soixante pieds d'élévation.

2. Celles qui existent encore, telle que la côte des Grès, mesurent au delà de deux cents pieds.

combien il faut de terre tous les jours pour continuer, depuis près de trois mois, à rouler ces eaux toujours pleines de fange ».

Une lettre écrite des Trois-Rivières dans le cours de l'été, s'exprime ainsi : « On voit de nouveaux lacs où il n'y en eut jamais. On ne voit plus certaines montagnes qui sont engouffrées. Plusieurs sauts sont aplanis. Plusieurs rivières ne paraissent plus. La terre s'est fendue en bien des endroits et a ouvert des précipices dont on ne trouve point le fond. Enfin, il s'est fait une telle confusion de bois renversés et abîmés, qu'on voit à présent des campagnes de plus de mille arpents toutes rases et comme si elles étaient toutes fraîchement labourées, là où, peu auparavant, il n'y avait que des forêts ».

« Depuis trente ans que je suis dans ce pays, écrivait Pierre Boucher, je n'ai rien vu de semblable au tremble-terre qui a duré cette année plus de sept mois, surtout vers Tadoussac, où il s'est fait sentir extraordinairement. Nous en avons eu, dans les commencements, des atteintes aux Trois-Rivières, et jusqu'au Mont Royal ».

D'après cette dernière phrase et en comparant les dates des lettres des Trois-Rivières déjà citées, on voit que le Saint-Maurice subit ces bouleversements de février à avril. Des marsouins et des vaches marines remontèrent le fleuve et furent aperçus au lac Saint-Pierre.

La Mère de l'Incarnation ajoute à ce qu'elle a dit au sujet des Trois-Rivières que « le ravage est encore plus grand et avec des circonstances plus surprenantes sur la rivière de Batiscan. Il y avait alors cinquante personnes en ces quartiers, tant Français que Sauvages, dans les lieux où le tremblement a fait le plus de grands ravages et creusé de plus profondes abîmes. Je remarquerai quelques circonstances que j'ai tirées de quelques particuliers, car chacun n'était attentif qu'à soi-même et au moyen de se sauver des ouvertures qui se faisaient à leurs côtés. On entendait des bruits qui ressemblaient à des décharges de canon ou à des coups de tonnerre qui, mêlés aux chocs des arbres qui s'ébranlaient, se frappaient et tombaient par centaines sur le sol, épouvantaient les habitants. Les Sauvages et les Français étaient sous l'empire de la terreur la plus complète. Les Sauvages tiraient leurs armes à feu pour chasser le manitou. Il sortit du sol, pendant toute la nuit, des bouffées de chaleur étouffante.

Des gens m'ont assuré qu'ils avaient vu des montagnes s'entrechoquer et disparaître à leurs yeux. D'autres ont vu des quartiers de rocher s'élever en l'air jusqu'à la cime des arbres. J'ai parlé à un qui courut toute la nuit, à mesure qu'il voyait la terre s'ouvrir. Un Français s'étant échappé d'une cabane abattue par les secousses, et y étant retourné pour prendre son fusil, trouva une mare d'eau assez profonde à l'endroit où il avait allumé du feu dans la journée. Ceux qui étaient plus éloignés et au delà du grand débris (les Grès?) assurent qu'en retournant (en revenant aux Trois-Rivières) ils ont côtoyé plus de dix lieues sans en avoir pu découvrir ni le commencement ni la fin, ni sonder la profondeur, et ils ajoutent que, côtoyant la rivière Batiscan, ils ont trouvé de grands changements, ni ayant plus de sauts où ils en avaient vus auparavant et les collines étant tout à fait enfoncées dans la terre. Il y avait ci-devant, une haute montagne ; aujourd'hui, elle est abîmée et réduite à plat pays aussi uni que si l'herbe y avait passé ; l'on voit seulement en quelques endroits l'extrémité des arbres enfoncés, et en d'autres des racines qui sont demeurées en l'air, la cime étant abîmée dans la terre ».

En certains lieux on observa qu'en frappant le sol du pied on lui faisait rendre un son qui indiquait l'existence de vides opérés par des éboulis intérieurs.

Dans la seugneurie du Cap de la Madeleine, il y a, de notre temps, de larges fondrières ou terrains ressemblant aux tourbières, pleines de débris de forêts.

Les terrains qui s'enfoncent ou s'éboulent en grosses masses sont assez communs dans les paroisses avoisinant les Trois-Rivières. Cela provient autant de l'action des tremblements de terre, qui ont disloqué la couche terrestre, que du travail lent et sûr des petits cours d'eau qui s'infiltrent dans les crevasses ainsi formées, minent les couches de sable du sous-sol et finissent par ne laisser qu'une surface de terre trompeuse appuyée sur quelques piliers de terre forte, faciles à rompre.

L'aspect des localités, dans le Cap et Champlain, confirme les récits [1] de 1663. Bien d'autres endroits portent aussi la marque

1. *Relation* des Jésuites, 1663, p. 4-5 ; Marie de l'Incarnation, *Lettres* ; Pierre Boucher : *Histoire Naturelle*.

de semblables cataclysmes. L'île Ogden, dans l'embouchure [1] du Saint-Maurice a été vue par Champlain et, dès lors on ne saurait croire qu'elle provient du tremble-terre de 1663, mais elle est manifestement détachée de la côte du Cap.

L'île aux Tourtres, un peu au dessus des Grès, montre par sa position et la coupe du rivage qui lui fait face, qu'elle a glissé de la terre ferme dans la rivière.

Les côtes des Grès, ainsi que celles de Saint-Barnabé, paraissent avoir reçu leurs capricieuses formes des ébranlements terrestres, soit ceux de 1663 ou auparavant. Soulevées sur un point, calées sur un autre, toutes en dos d'âne et en creux ces côtes ont fait commettre plus de jurons, dans leurs montées et leurs descentes que tous les chevaux rétifs de l'univers.

Aux chûtes de Shawinigan et de la Grande-Mère, les montagnes, travaillées par des efforts volcaniques, ont changé de forme. Des masses de rochers se sont abattues au pied des éminences ; des îles ont surgi qui font contraste avec les autres dont la création a été l'œuvre du temps. Des aiguilles ou pyramides de pierre ont été remuées comme si une puissante main les avait arrachées de leurs bases pour les replanter à côté.

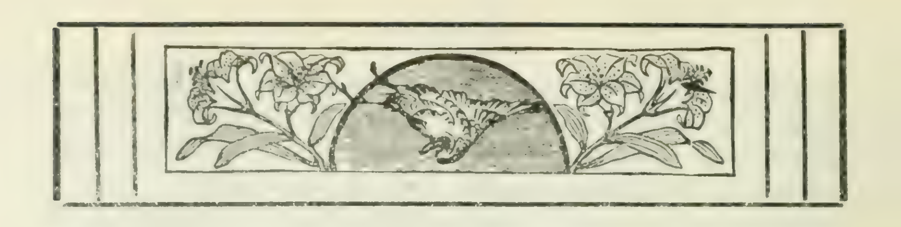
Le changement le plus extraordinaire eut lieu aux Grès. Là se trouvait une chute dont la description du Père Buteux, douze années avant 1663. nous porte à coire que c'était un second Niagara. La Mère de l'Incarnation écrit en 1663 : « Le premier saut, si renommé, n'est plus, étant tout à fait applani ».

La rivière, entre ce fameux saut et la chûte actuelle de Shawinigan, devait avoir un niveau très élevé avant 1663. La disparition du saut des Grès la réduisit à son état actuel et Shawinigan y gagna probablement une centaine de pieds en élévation, d'après le mode de ce paysan qui, pour hausser le plafond de sa chaumière, creusait le sol sous ses pieds. Le Shawinigan n'est le roi du Saint-Maurice que depuis l'abaissement des Grès.

Benjamin Sulte

---

1. Le Saint-Maurice arrive au fleuve en trois embouchures formées par des îles —de là le nom de Trois-Rivières.



LES ILES BAHAMA

—

Situation topographique. — Etendue. — Production. — Une terre historique. — Les principales îles.

Les insulaires de Bahama se sont pris tout-à-coup d'une vive affection pour le Canada.

Notre développement, notre régime économique, notre prospérité qui ne connaît pas de ralentissement depuis quelques années, les a éblouis autant que charmés.

Il est vrai qu'ils vivent, tout comme nous, à l'ombre du drapeau britannique, mais cela ne suffit pas à leur ambition ni à leurs convoitises. Leur isolement au milieu de l'Océan Atlantique leur pèse, et ils rêvent d'un voisinage influent qui les tirerait quelque peu de l'obscurité, tout en leur procurant profit et honneurs.

Au reste, ces bons insulaires ne font pas le moindre secret de leurs désirs. Ils y vont aussi ouvertement qu'on peut le souhaiter. Ils ont déjà tenu réunions sur réunions et dans chacune d'elles leurs principaux orateurs ont exposé les avantages qui résulteraient d'une annexion pacifique des Bahamas au Canada. On a même tiré cette conclusion que le temps était venu d'opérer ce rapprochement, et, sans être dans le secret des dieux, nous croyons que le gouvernement canadien a pris connaissance de leurs ouvertures.

En attendant que l'occasion se présente de discuter ce projet — et peut-être cette occasion n'est-elle pas aussi éloignée qu'on

le pense — nous croyons le moment favorable d'exposer la situation topographique et les conditions économiques de ces îles.

Comme on le sait déjà, l'archipel de Bahama, placé dans l'Océan Atlantique forme partie des Antilles.

Les Bahamas portent aussi le nom d'îles *Lucayes*, du mot espagnol *los Cayos*, qui signifie *écueils*.

Ce sont les Espagnols qui en firent la découverte, mais depuis 1629 elles relèvent de la domination anglaise.

Les Bahamas forment un groupe de 3,034 îles, ilots et récifs. Il y a 26 grandes îles, dont vingt-cinq sont habitées par une population de 53,000 habitants, le reste ne se compose que d'ilots sans importance ou de rochers à fleur d'eau.

Ce sont des îles madréporiques, plates et basses, qui reposent sur un vaste plateau sous-marin, lequel forme des bancs très étendus ; elles sont séparées par des canaux ou détroits d'une navigation dangereuse.

Les principaux de ces bancs sont ; le *Grand Banc de Bahama*, entre Cuba et la Floride, séparé de Cuba par le vieux canal de Bahama, et de la Floride par le nouveau canal de Bahama ou de la Floride ; il supporte les îles *Andros*, *Exuma*, *Nouvelle-Providence*. Le *Petit Banc de Bahama* est séparé du grand banc par le canal de la Providence ; il supporte les îles *Bahama*, *Petit Abacco* et *Grand Abacco*.

Les autres îles principales sont du nord-ouest au sud et à l'est du Grand Banc ; *Eleuthera*, *Cat Island* [1], *Watling*, *Rumbay*, *Crooked Island*, *Acklins*, *Mariguana*, le groupe de *Caïcos*, la *Grande* et la *Petite Inagua*.

Une douzaine seulement des îles Lucayes sont grandes et fertiles ; la plupart renferment des lacs salés ou marais, beaucoup ne sont que de rochers déserts [2].

Sur l'îlot du *Grand Isaac*, dans le canal de la Floride, se trouve un des plus beaux phares du monde, construit en 1826 ; sa hauteur est de 115 pieds et il est tout en fer.

Dans son ensemble, dit M. Elisée Reclus (*Nouvelle Géogra-*

---

1. L'île des Chats, (Cat Island) aiusi nommée des chats qu'on y introduisit et qui sont redevenus sauvages.

2. L'étendue des terres concédées dans la colonie de Bahama s'élevait en 1908 à 368,930 acres.

phie Universelle) le banc de Bahama peut être comparé à l'île de Cuba, qu'il dépasse de beaucoup en étendue. C'est aussi un corps insulaire d'une grande longueur et relativement étroit, bordé d'innombrables récifs et découpé par de profondes indentations. La formation géologique est la même, si ce n'est que Cuba est ancienne déjà et ne s'accroît plus que lentement, tandis que l'île sœur se construit sous nos yeux. par le travail incessant des coraux. Celles des Lucayes qui émergent des flots sont toutes composées de calcaires blanchâtres transformés en une masse homogène, ne différant que par l'âge des coraux brisés de la rive, mêlés aux sables et aux fragments de coquillages.

La superficie totale des îles est de 13,960 kilomètres et la population appartient pour les trois quarts à la race noire.

Quant aux productions, elles sont assez variées. La principale culture paraît être celle des fruits destinés à l'exportation, soit à l'état naturel comme les oranges, soit en confitures et en conserves. Les produits de la pêche, tortues, coquillages, perles, ambre gris, surtout les éponges, contribuent à la prospérité commerciale des Bahamiens; les grandes coquilles destinées aux graveurs de camées, sont envoyées surtout en France. Le sel est aussi une des denrées rénumératrices de l'archipel.

Les grandes îles, surtout Andros, ont de vastes forêts composées des mêmes arbres que ceux d'Haïti et de Cuba.

Nassau est l'endroit le plus méridional où prospère le *pitch-pine* ou « pin à goudron » des Etats-Unis. Par sa faune terrestre, le groupe de Bahama ne diffère point de Cuba, si ce n'est que les oiseaux migrateurs, changeant de climat, du Canada et des Etats-Unis du Nord aux Petites Antilles, y sont plus nombreux. Les tortues et les poissons foisonnent dans les criques et les grottes marines des Bahama; c'est aux innombrables coquilles des mers bahamiennes que les insulaires doivent leur nom de *Conchs* ou « Coquillards, » sous lesquels on les connaît dans le monde antilien.

Le siège du gouvernement se trouve dans l'île *Nouvelle-Providence* qui a une étendue de 85 milles carrés. La capitale est *Nassau*, avec une population de 12,000 habitants.

Nassau est peut-être la ville la plus attrayante de toutes les Bahamas. Elle jouit d'un climat superbe, la température s'y maintenant tout l'hiver à 72 degrés Fahrenheit. Les Européens

et surtout les Américains y viennent par milliers villégiaturer durant la saison des frimas. Nassau renferme en outre un excellent port de mer et c'est encore le principal centre commercial de toutes les îles.

Les îles Bahama jouissent d'un autre privilège. C'est une terre historique, ce qui, avec la beauté et l'uniformité du climat, les rend si intéressantes aux yeux de nos voisins des Etats-Unis.

Il ne faut pas oublier en effet que la première terre où aborda l'illustre Christophe Colomb, le 14 octobre 1492, fut l'une des îles Bahama, c'est-à-dire, d'après la tradition, l'île *Guanahani* ou *San Salvador*. Seulement, cette île n'ayant pu être localisée avec précision par les géographes, et les documents probants faisant défaut, nous avons eu jusqu'au milieu du siècle dernier ce spectacle que sept cents îles purent réclamer, avec des titres presqu'égaux, l'honneur d'avoir accueilli, les premières, sur leurs plages, l'immortel découvreur du nouveau-monde [1].

La controverse semble aujourd'hui avoir pris fin, par suite de la publication faite en 1874 — c'est-à-dire trois cents ans après la mort de son auteur — du fameux journal de Bartolomeo de Las Casas, le pilote qui accompagnait Christophe Colomb lors de son second voyage en Amérique. Utilisant cette pièce justificatrice, et s'appuyant sur la description des lieux donnée par Las Casas, une expédition américaine, sous la conduite du l'explorateur Wellman, a entrepris en 1891 de refaire le voyage de Christophe Colomb en partant de Cuba. Cette expédition aboutit à fixer l'île *Watling* [2] comme étant celle où Colomb descendit. La situation de cette île correspond en effet exactement à la description trouvée dans le journal du pilote de Christophe Colomb. Il n'en fallut pas davantage pour convaincre l'explorateur Wellman et ses compagnons qui érigèrent de suite dans l'endroit un monument portant l'inscription suivante : « *En ce*

---

1. On sait qu'il (Christophe Colomb) aborda sur Guanahani, appelée par lui San Salvador, mais il n'indiqua pas la position d'une manière suffisamment précise pour qu'on ait la certitude de l'avoir retrouvée. (*Elisée Reclus*).

2. L'île Watling est une terre presque déserte située à 50 kilomètres, environ à l'est de la pointe méridionale de Cat Island. Bien avant l'américain Wellman, l'historien espagnol Munoz avait désigné cette île comme étant la vraie Guanahani.

lieu Christophe Colomb mit pour la première fois le pied sur le sol du Nouveau-Monde. Erigé le 15 juin 1891. »

Les îles de Bahama jouissent d'un gouvernement représentatif. Le gouverneur, qui est nommé par la Couronne anglaise [1], est assisté d'un conseil exécutif et d'un conseil législatif ; l'assemblée législative qui est élue par le peuple comprend 29 députés.

Le budget des Bahamas est encore assez modeste quoique son commerce tend à devenir de plus en plus florissant. En 1908, ses exportations se sont élevées à 183,239 louis, consistant principalement en éponges, alors que les importations représentaient un somme totale de 369,490 louis.

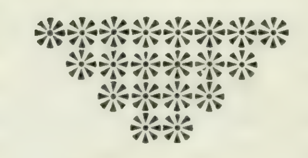
D'autre part, la dette publique des Bahama n'a rien qui puisse inspirer des inquiétudes. Elle dépassait à peine en 1909, 63,000 louis.

Il y a deux banques à Nassau, dont l'une canadienne, la *Royal Bank of Canada*, qui y a installé une succursale en ces dernières années.

G.

---

1. Le gouverneur actuel est Sir William-Grey Wilson, qui reçoit un traitement de deux mille louis.





COMMISSION GEOGRAPHIQUE

—

LA Commission de Géographie du Canada a tenu, comme à l'ordinaire, ses séances à Ottawa, dans la première quinzaine de mai.

Elle a eu à étudier et à reviser une centaine de de noms de lieux.

Au nombre des noms géographiques qui ont été l'objet d'une délibération, il convient de citer celui de *Ristigouche* qui désigne dans la province de Québec une rivière de ce nom ainsi qu'un canton dans le comté de Bonaventure.

D'autre part, les citoyens du Nouveau-Brunswick ont un comté qu'ils ne désignent pas autrement que sous l'appellation de *Restigouche.*

L'un des membres de la Commission, M. Eug. Rouillard, a proposé de s'en tenir à *Ristigouche*, qui est la seule appellation connue dans la province de Québec et qui a, du reste, une origine très ancienne. Denys, en 1672, orthographiait déjà ce mot comme nous. Ce nom est si bien passé dans le langage que les Anglais eux-mêmes, qui sont les détenteurs de la rivière Ristigouche, ne désignent pas leur club de pêche à Bonaventure autrement que sous le nom de *Ristigouche Salmon Club.*

Daus le même comté, il est un petit poste industriel que les cartes désignent généralement sous le nom de *Cross-Point.* D'après certains documents qui remontent au commencement du dix-neuvième siècle, ce poste s'appelait et s'est longtemps appelé *Pointe-à-la-Croix.* M. Rouillard a exprimé l'avis que ce poste devrait reprendre son nom primitif.

La commission a eu encore à examiner un nom relevant de l'idiome micmac, mais que les cartes du Canada orthographient différemment : *Pointe Megouasha.*

Cette pointe s'avance dans la baie des Chaleurs, en face de Dalhousie, et est désignée tantôt par *Negouacha* ou *Migouacha.* On a décidé, en tenant compte de l'étymologie du mot qui a été fournie par le rév. Frère Pacifique, missionnaire des Micmacs dans Bonaventure et linguiste distingué, d'accepter définitivement le mot *Meguasha*, l'*u* se prononçant comme *ou.*

On a appelé en dernier lieu l'attention de la Commission sur un travail de M. l'abbé Petitot, paru dans le Bulletin de la Société de Géographie de Québec des mois de mars et avril 1911, et dans lequel M. l'abbé qui a été missionnaire dans la région du MacKenzie pendant 21 ans, rappelle que dans le cours de ses explorations il a donné à certains lacs rencontrés sur son passage les noms de *Mazenod*, des *Rennes blancs*, *Maunoir*, *Petitot*, *Toselli*, *Charencey*, *l'atimesnil*, etc. Il s'agissait de savoir si tous ces noms avaient été conservés dans leur forme primitive. On a répondu que les nouvelles cartes du Canada avaient retenu la plupart de ces noms.





CHRONIQUE GEOGRAPHIQUE

Les homesteads de l'Ouest.—D'après le commissaire de l'immigration au Canada, M J. B. Walker, on peut se procurer des homesteads bien propres à des cultures mixtes dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, à des distances raisonnables des chemins de fer existants.

Le même commissaire attire particulièrement l'attention des futurs colons sur les districts de Winnipeg et de Dauphin, dans le Manitoba, et principalement sur cette région de Dauphin qui comprend la vallée de la rivière du Cygne.

Il y a encoie 90,000 homesteads non occupés dans le districts de Moosejaw, Battleford et Prince-Albert dans le Saskachewan, et 70,000 dans les districts de Lethbridge, de Calgary, de Red-Deer et d'Edmonton, dans l'Alberta.

* * *

Un club alpiniste canadien. — Nous possédons un club d'alpinistes qui s'intitule le club Alpin du Canada. Ses quartiers généraux sont à Banff. Il a été organisé, il y a quatre ans, et compte plus de 500 membres.

Le but que poursuit le club n'est pas seulement de faire l'ascension des montagnes, mais de stimuler l'ardeur des membres pour qu'ils s'emploient à faire connaître les scènes magnifiques et autres merveilles que l'on ne rencontre seulement que dans les montagnes Rocheuses canadiennes de Selkirk.

* * *

Notre production minérale. -- La production minérale de la province de Québec a donné en 1910 un rendement de $7,072,244.

C'est près de deux millions de plus qu'en 1909.

L'amiante est représentée à elle seule dans ces chiffres pour une valeur de $2,535,664, et le ciment pour $1,954,646.

*
* *

Les forêts du Canada.— M. A. H. D. Ross, conférencier à l'école forestière de l'Université de Toronto, a été chargé par le gouvernement canadien de recueillir les statistiques qu'il était possible d'obtenir sur les forêts et la production du bois au Canada.

Les renseignements obtenus ne sont pas cependant encore complets. On estime toutefois que la superficie de nos forêts peut s'élever à 500 ou 600 millions d'acres, contenant environ autant de billions de pieds de bois.

Le rapport du surintendant de la sylviculture établit d'autre part qu'il existe une grande étendue de terres plus ou moins boisées s'étendant de la Baie d'Hudson aux Montagnes Rocheuses, une distance de 1000 milles, ayant généralement une profondeur de 400 milles sous le contrôle de l'administration fédérale.

Le rapport constate, par la même occasion, que le feu a fait de grands ravages dans cette région, et qu'il importe de protéger soigneusement ceux qui restent.

*
* *

Travaux d'irrigation au Canada.—La compagnie foncière d'Alberta-sud qui vient d'acheter 380,000 acres de terrains entre les rivières à l'Arc et du Ventre et à l'est du confluent de ces cours d'eau en gagnant Medecine-Hat, s'est engagée à irriguer vingt-cinq pour cent des terres achetées, soit 95,000 acres.

Une autre compagnie qui possède plus de 500,000 acres — la cie de chemin de fer et d'irrigation Alberta — a obtenu du gouvernement canadien une période de 50 années pour compléter son système d'irrigation.

Il est à noter que cette compagnie a commencé dès 1899 à prendre des mesures pour coloniser les terres tributaires de ses fossés projetés, et comme l'irrigation était encore en ce moment-là une expérience nouvelle au Canada, la Cie s'employa à amener des districts irrigués des Etats-Unis un certain nombre de colons pour utiliser ces terres. L'établissement de plusieurs villes fut le résultat de cette politique, et l'expérience a démontré la valeur de l'irrigation. Des terres qui anciennement, ne servaient que de pâturages produisent maintenant d'abondantes récoltes de toutes sortes.

De son côté, la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien a obtenu la permission de consolider une partie de sa subvention en terres et d'acquérir toutes les terres disponibles (au lieu des seules sections alternées) dans un espace courant le long de sa ligne à l'est

de Calgary, Alberta et au nord de la rivière à l'Arc. Cet espace a une largeur approximative de cinquante milles et une longueur de cent-quinze milles et une superficie d'environ 3,000,000 d'acres. La compagnie a obtenu de détourner un certain volume d'eau de la rivière à l'Arc.

On considère qu'au moyen de réservoirs construits dans le district pour emmagasiner l'eau, la compagnie pourra retenir un volume suffisant à l'irrigation de près de 2,000,000 d'acres.

On estime que ces travaux coûteront $5,000,000.



Les poissons du Canada.—Le naturaliste du ministère de la marine et des pêcheries du Canada, M. A. Halkett, prépare actuellement une nomenclature de tous les poissons indigènes des eaux de l'Amérique Britannique du Nord. Il lui est même possible d'affirmer dès maintenant que nos poissons se divisent en cinq à six cents espèces.

La nomenclature à laquelle M. Halkett travaille a pour but de donner les noms usuels dans le pays ainsi que scientifiques des poissons, cités dans l'ordre de la classification zoologique, comme aussi le territoire géographique où ils vivent et des notions sur leur habitat.



A Clarke city. — M. Paul Patry, agent forestier, qui a passé une partie de l'hiver sur la côte nord du Saint-Laurent, nous informe que la petite ville des Clarke, près des Sept-Iles, à 300 milles de Québec, continue à se développer.

La grande pulperie qui est actionnée par l'une des puissantes cascades de la rivière Marguerite a marché sans interruption tout l'hiver.

Cette pulperie dispose de 24 meules, 22 *wet machines*, 20 cribles, 10 presses et 14 écorceurs.

On a fabriqué l'été dernière 200 tonnes de pulpe par jour et 125 durant l'hiver.

La compagnie emploie 190 hommes en hiver à ses moulins et 250 en été.

Durant le présent hiver de 1911, la compagnie avait à sa disposition 350 hommes dans les chantiers.

Toute la pulpe fabriquée l'an dernier a été vendue en Angleterre. Cette année, les Etats-Unis en ont acheté une bonne partie.

La population de Clarke City est présentement de 900 âmes.

On y a construit une chapelle qui est desservie par les PP. Eudistes, et la ville a été pourvue d'une bonne école.

* * *

La langue française en Louisiane.— Un député de la Chambre des Communes du Canada, M. Currie, au cours d'une harangue prononcée au mois de mars dernier a dressé un tableau assez sombre de la situation des Français en Louisiane. Il est allé jusqu'à dire que l'on entendait plus souvent parler la langue française dans les rues de Toronto que dans celles de la Nouvelle-Orléans, que les églises où l'on faisait usage de cette langue se faisaient de plus en plus rares etc.

Ces assertions ont quelque peu ému nos amis de la Louisiane et quelques-uns ont cru devoir protester.

L'archevêque de la Nouvelle-Orléans a transmis lui-même une lettre aux journaux dans laquelle il rectifie certaines affirmations du député canadien.

D'après les statistiques conservées, dit l'archevêque, il appert que le français est exclusivement employé dans cinquante des cent-trente églises paroissiales du diocèse de la Nouvelle-Orléans, et que dans vingt autres églises on ne se sert qu'accidentellement de l'anglais.

L'archevêque reconnaît toutefois qu'il est juste d'affirmer que la langue française perd du terrain en Louisiane, mais cela, ajoute-t-il, est du à la déplorable indifférence de la population elle-même pour la conservation de sa langue et non à une opposition systématique de la part du gouvernement.

* * *

Statistiques canadiennes. — La dette nette du Canada est présentement de $336,268,546.

Le revenu de l'année 1910 s'est élevé à $101,503,710 et la dépense à $81,000,000.

Le commerce du Canada, qui va toujours en augmentant, a atteint en 1910, $418,730,760 pour les importations et $309,682,431 pour les exportations.

L'augmentation a été surtout notable dans l'exportatioh des produits agricoles. En 1900, nous en exportions pour $27,000,000 et en 1910 pour $90,000,000.

Les exportations de grain en 1900 rapportaient $18,000,000 et en 1910 $56,000,000.

* * *

Une exploration dans le nord du Lac St-Jean. — L'explorateur officiel du gouvernement de Québec, M. Joseph Bureau, est arrivé depuis quelques semaines, d'une longue et laborieuse exploration de cinq mois dans l'extrême nord du territoire du Lac St-Jean.

M. Bureau a parcouru 3,500 milles, visitant les rivières Mistassini, Grande Péribonka, Petite Péribonka et tous leurs tributaires.

L'explorateur a noté que l'incendie avait causé ça et là de grands ravages et mis à nu des forêt entières. Il reste cependant encore beaucoup d'épinette, de bouleau, de tremble et de cyprès.

Tous les lacs visités renferment du poisson et plus particulièrement du doré, du brochet, de la truite et de la ouananiche.

Le lac *Megouasha* qui se trouve placé entre la rivière Mistassini et la rivière du Chef, est une superbe nappe d'eau de neuf milles de long, M. Bureau y a trouvé de la truite et du touradi en abondance.

M. Bureau a aussi constaté la présence d'orignaux le long de la rivière Mistassini et d'assez nombreux troupeaux de caribous sur la Péribonka.

* * *

Découverte importante.—On vient de découvrir à 60 milles au nord-est de Haileybury, dans la région du lac Kekek, près de 60,000 acres de terrains aurifères.

Le district minier récemment découvert s'étend du lac Opasatika au lac Missinabi, près du Transcontinental. A la fin d'avril dernier, 2,000 permis avaient déjà été octroyés à des prospecteurs de la région.

Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter que Haileybury — qui est le principal centre de la région où l'on vient de découvrir de l'or — est déjà une petite ville de plus de 5,000 âmes et qu'elle est le siège épiscopal du vicaire apostolique de Témiscamingue, Mgr. E.-A. Latulipe.

Haileybury est en outre agréablement située sur les bords du lac Témiscamingue et n'est qu'à neuf milles de Cobalt.

Les experts ont déjà noté que les roches dans cette partie du pays relevaient de la bande archéenne ou pré-cambrienne, qui est une source de richesses considérables dans Ontario. C'est dans ces roches que se trouvent les gisements de nickel de Sudbury, les gisements d'argent de Cobalt et les gisements aurifères de Porcupine. Il est probable que ces mêmes formations recèlent du côté québecois des richesses minérales qui n'attendent que le prospecteur pour les mettre à la vue. On attend beaucoup de cette région de Kekec.

Le transcontinental ne manquera pas non plus d'aider au développement de cette région aurifère. Il est entendu en effet qu'un service de trains sera établi dès cet été entre Cochrane et la rivière Harricana. On pourra alors explorer avantageusement ces districts où il y a à peine deux ans il n'était possible de pénétrer qu'en canot, après de longues journées de voyages par eau et de nombreux portages.

D'autre part, d'après un récent rapport de M. U. E. Wilson, de la commission géologique du Canada, la partie du Témiscaming qui se trouve dans la province de Québec, serait assez pauvre en minérais.

Le territoire parcouru par M. Wilson, comprend 600 milles carrés, et est situé entre le lac Témiskaming et le lac Kippewa et le Lac des Quinze, puis la rivière des Quinze jusqu'au district de Fabre.

Sans doute, dit M. Wilson, il y a du quartz aurifère et de l'argent, mais en quantité insuffisante pour en faire une exploitation payante. Pour obtenir un rendement avantageux, il faudrait aller du côté d'Ontario.

* * *

Congrès de la langue française. — La Société du Parler français a pris l'initiative d'un Congrès de la langue française qui se tiendra à Québec en juin 1912.

Ce projet de Congrès a déjà rencontré, dans la presse française du Canada et des Etats-Unis, l'acceuil le plus favorable et le plus sympathique. On le tient partout pour un événement d'une haute portée.

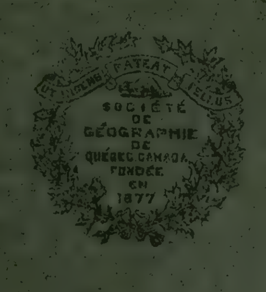
* * *

Au Lac Saint-Jean. — Dans la nomenclature que nous donnons dans une autre page des colonies de la région du Lac Saint-Jean, nous avons omis involontairement la paroisse de Saint-Méthode, qui ne le cède à aucune autre de la région.

Cette paroisse qui accuse une population dépassant 600 habitants, se trouve située dans le canton Parent, sur les bords de la rivière Ticouapé, à 28 milles de Roberval.

Vol. 5—No. 4 AOUT et SEPTEMBRE 1911

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

1911

SOMMAIRE

BUREAU POUR L'ANNÉE 191[illegible]

Président.................. L'honorable Sir A. B. Routhier

Vice-présidents........ M. l'abbé Amédée Gosselin, L'hon sénateur Landry, M. J. G. Scott.

Sec-corr.................. M. N. LeVasseur.

Assistant.................. M. F. X. Fafard.

Sec-archiviste et trésorier M. Eugène Rouillard

Bibliothécaire............ H. Magnan.

Conseil de Direction : — M. F.-X. Berlinguet, l'hon. P. B. de la Bruère M. le Sénateur Aug. Choquette M. J.-N. Gastonguay, M. Philéas Gagnon, M. Geo. Bellerive, M. E. F. Wurtele, M. J. E. Girard, M. L. A. Cannon, M. l'abbé Ad. Garneau.

La contribution est, comme à l'ordinaire, de \$2.00 pour les membres actifs et de \$1.00 pour les membres honoraire.

Ceux qui, n'étant pas membres de la Société, désireraient néanmoins prendre connaissance de notre Bulletin, peuvent obtenir un numéro spécimen en s'adressant au Trésprier.

Les nouveaux membres qui paient immédiatement leur cotisation on droit à l'envoi du numéro de luxe publié par la Société durant les fêtes du IIIe centenaire.

L'envoi du *Bulletin* aux Sociétés correspondantes tient lieu d'accusé réception.

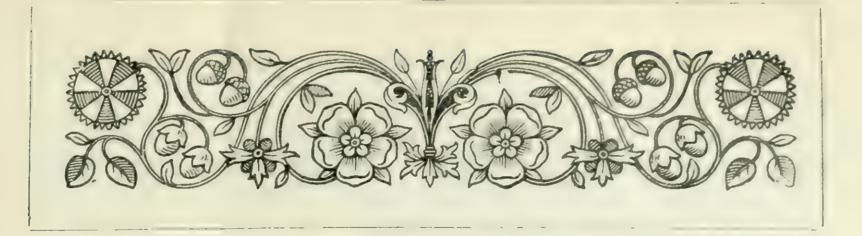
Vol. 5—No 4 AOUT et SEPTEMBRE 1911

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

1911



L'HONORABLE SIR A. B. ROUTHIER

La Société de Géographie de Québec est heureuse de présenter ses félicitations à son digne président, l'honorable Sir A. B. Routhier, qui a été récemment l'objet de faveurs royales.

Tout le monde sait que le nouveau chevalier est l'un des meilleurs orateurs du pays et en plus l'un des écrivains canadiens qui ont le plus largement contribué à la renommée universelle de notre littérature. Son dernier ouvrage, *Le Centurion*, roman messianique, a eu l'honneur exceptionnel d'une traduction en cinq ou six langues étrangères.

Héros et Victimes du Nord et du Nord-Ouest Canadien



ERS la mi-mai 1911, à Ottawa, le colonel White, de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest canadien, recevait le journal de l'inspecteur Fitzgerald, mort au service, avec trois autres membres de la gendarmerie.

Ce journal est le récit lugubre des derniers jours de ces valeureuses victimes. Ces gens-là devaient revenir à temps pour repartir pour les fêtes du couronnement du roi Georges V.

On retrouva les cadavres de ces malheureux le 20 mars dernier, à cinquante milles du fort McPherson, et, sur la personne de Fitzgerald, le journal en question.

En janvier, les gendarmes perdirent la piste de la rivière Forest qui devait les conduire au fort McPherson.

Le 17 janvier, leurs provisions étaient fort réduites : dix livres de farine et huit livres de lard. Alors, il sacrifièrent un de leurs chiens.

Le 20 janvier, plus de lard ni de farine.

Vendredi, 27 janvier, Fitzgerald écrit :

"Aujourd'hui, vendredi, 180 au-dessous de zéro. Tempête de neige " avec forte poudrerie. Nous partons à 7.30 heures du matin à la " recherche d'une *cache* de provisions, mais nous ne la trouvons pas. " Il devient très difficile d'avancer. Nous tuons un autre chien. " Nous n'en avons plus que neuf. Avons marché onze milles."

....

" Dimanche, 29 janvier, 200 au-dessous de zéro. Quittons le " camp à 7.20 heures du matin. Tous les hommes sont épuisés. Nous " tuons encore un chien. Nous enfouissons sept harnais qui nous " sont inutiles."

....

" Lundi, 30 janvier, 520 au-dessous de zéro. La marche devient " de plus en plus lente. Nous sommes tous malades ; je crois que " cela provient de ce que nous avons mangé du foie de chien."

....

"Mardi, 31 janvier, 620 au-dessous de zéro dans le cours de l'après-" midi. Il devient de plus en plus difficile d'avancer. La peau nous " tombe par lambeaux de la figure. Chacun sent le besoin d'une " nourriture substantielle."

....

"Mercredi, 1er février, 510 au-dessous de zéro.... Nous avons " tué un autre chien ce soir ; c'est le huitième que nous tuons pour " manger ; nous réservons tout notre poisson séché pour nos autres " chiens."

....

"Les hommes et les chiens sont très amaigris. Nous avons par-" couru deux cents milles, en n'ayant rien autre chose à manger que " du chien. Il nous reste encore cent milles à faire. Je crois que nous " les ferons, mais nous n'avons plus que quatre chiens."

Dans la dernière entrée de son journal, en date du 5 février, Fitzgerald dit que le thermomètre indiquait 480 au-dessous de zéro, qu'à midi il constata qu'il avait un pied gelé, que l'escouade n'avait parcouru que huit milles ce jour-là, et que tous les hommes étaient exténués de froid et de faim.

A ce moment de suprême désespérance, tous se couchèrent sur la neige pour y mourir, aux aboiements plaintifs des deux seuls chiens qui restaient et qu'on n'avait pas même eu la force de tuer.

Rassemblant toutes ses énergies, tout moribond qu'il fût, Fitzgerald réussit encore à écrire sur un papier de rebut, avec un éclat de bois carbonisé, une vingtaine de mots pour dire adieu à sa mère et lui léguer tout ce qu'il possédait. Puis il termina en griffonnant cette simple phrase :

"Que Dieu soit loué !"

Voilà un récit d'un lugubre et navrant laconisme.

Pas la moindre plainte.

Rendus au bout de leurs forces, sentant la vie graduellement s'éteindre, ces gens-là se couchèrent en pleine connaissance pour s'endormir de l'éternel sommeil.

La dernière parole du chef, au nom de tous, fut : "Que Dieu soit loué !"

Ajoutons pour eux : Paix éternelle à vos dépouilles mortelles, braves infortunés !

Tenter de faire le martyrologe de la prairie, serait tâche non seulement bien ingrate et difficile, mais même presqu'impossible.

Que d'héroïmes obscurs, que de dévouements enfouis dans l'oubli, dont on ne connaîtra jamais les auteurs !

Cette mort tragique de Fitzgerald et de ses compagnons nous ramène le souvenir des premiers colons et missionnaires de la prairie, les distances interminables qu'ils avaient à parcourir à pied ou à cheval, les fatigues, les privations, les souffrances qu'ils avaient à endurer en toutes saisons.

Il n'y avait guère de sentiers battus alors, en dehors des pistes des sauvages et des buffles.

Et dans le nord lointain, du côté du grand fleuve MacKenzie et de la baie d'Hudson, ce n'était qu'un vaste pays solitaire de neiges et de glaces une bonne partie de l'année.

Mais le missionnaire, lui, n'a pas l'âme d'un politicien ou d'un aventurier en quête de fortune. Doué d'une mentalité toute autre, son idéal est de répandre l'idée de Dieu, et d'ouvrir aux barbares les arcanes de la morale et de la civilisation chrétiennes, sans rien attendre des hommes, ni compensations, ni récompenses. Quelle valeur pourraient-elles d'ailleurs leur représenter ? L'idéal est tellement élevé au-dessus des considérations terrestres, que celles-ci ne peuvent jamais l'atteindre.

Parmi les personnalités remarquables qui se sont dévouées à la propagation de l'Evangile dans la prairie et les territoires arctiques, l'une d'elles fut l'évêque Isaac Stringer, du diocèse de la Mackenzie. Jeune homme, il était mince et élancé de taille ; il s'était fait une forte réputation dans les jeux athlétiques. Si, depuis ce temps-là, il est devenu un tant soit peu grassouillet, ça n'est pas certes merci au bon temps qu'il s'est donné. Bien au contraire, fait remarquer un écrivain, Jany Canuk, au nord du 53o, l'église anglicane s'embarrasse peu de ses pasteurs.

En 1890, alors qu'il s'était mis en route avec un compagnon pour traverser la ligne de partage de la Mackenzie et de la rivière Yukon, l'évêque Stringer et son compagnon, nommé F. Johnson, faillirent périr de faim. Au milieu d'une brume épaisse et lourde, une brume dont on peut difficilement se représenter la densité, ils perdirent leur piste. Pendant une semaine ils errèrent d'ici et delà autour de la Fool s River (Rivière du Fou), pataugeant dans une neige épaisse et toujours enveloppés de cette abominable brume.

Ils finirent par se décider à retourner à l'embouchure même de la rivière où ils passèrent trois jours à se confectionner des raquettes et à se tailler les lanières de peau. De là, ils repartirent pour remonter aux lignes de faîte des terres, franchirent trois de ces lignes avant d'atteindre un cours d'eau qui coulait vers l'Est.

Derechef, la brume les envahit. Ce fut pour eux le commencement d'une sérieuse lutte entre la vie et la mort.

Les voilà donc errant à droite, à gauche, à l'aveugle. C'est à peine s'ils pouvaient distinguer quoique ce fût à trois pas. Que de fois ne se trouvèrent-ils pas soudain sur le bord d'un précipice.

Et les jours succédaient aux jours.

Il leur fallut enfin de compte se réduire à la portion congrue : une cueillerée de farine et de riz et la moitié d'une écureuil chacun.

Même ces pauvres provisions finirent par s'épuiser. Alors les deux missionnaires en vinrent à manger leurs souliers de peau et à se mettre sur l'estomac des morceaux de cuir à chaussures et de peau de loup-marin crue.

Finalement, après un trajet de onze jours, ils arrivèrent à un campement de sauvages sur les bords de la rivière Peel. A vingt milles plus bas, à un poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, le facteur pesa les deux voyageurs dont la musculature avait fort dépéri. Tous deux avaient chacun perdu cinquante livres.

Dans une lettre qu'il écrivait à sa femme, en ce moment-là en promenade à Kincardine, dans la province d'Ontario, l'évêque racontant ses misères disait :

"La seule chose qui nous tracassait était l'anxiété que toi et " d'autres vous deviez éprouver en ne nous voyant pas reparaître. " Mais ce sentiment s'évanouit bientôt lorsque nous réalisâmes qu'il " s'agissait pour nous d'une question de vie ou de mort. D'une journée à l'autre, nous nous demandions là sérieusement si nous en " avions encore pour longtemps à vivre, si jamais nous pourrions " vous donner de nos nouvelles. Tu peux te figurer la ferveur avec " laquelle nous priions. Que de fois ne renouvelâmes-nous pas notre " acte de consécration au service du Divin Maître !"

Le prédécesseur de l'évêque Stringer dans le diocèse de la Mckenzie avait été le Révérend William Carpenter Bompas, surnommé, dans son église, l'apôtre du nord. Son diocèse était le plus vaste qu'il y eut dans le monde entier ; il couvrait un million de milles carrés.

C'est en 1865 que le Rév. W. C. Bompas se rendait dans le nord. Il y resta quarante ans, et ne sortit que deux fois de son diocèse. La première fois, ce fut pour se faire sacrer évêque en Angleterre. Il profita de ce voyage pour subir un traitement pour la vue, sorte d'ophthalmie causée par la neige, et qui sévit beaucoup parmi les sauvages. L'évêque en fut souvent victime. C'est au cours d'une de ces épreuves, en trébuchant à chaque pas, qu'il entreprit un trajet de 75 milles avec seulement un jeune Esquimau pour le conduire.

—"Ce sont des délices, écrivait-il à quelqu'un en parlant de ses souffrances." Les premiers pas que Notre Sauveur fit après la " résurrection portèrent l'empreinte des clous de la crucifixion, et, " pour l'amour de la propagation de l'Evangile, moi aussi, je suis " prêt à souffrir."

Dans bien des circonstances, l'évêque Bompas eut à endurer la faim ; cependant il n'en tint jamais compte, excepté pour les autres. Dans une lettre à l'un de ses amis en Angleterre, il écrivait ce qui suit :

—"A différents postes de traite, il fallut tuer des chevaux pour " notre nourriture. Nous mangeâmes même des fourrures. Les " sauvages furent obligés d'avaler bon nombre de leurs peaux de castors."

Un autre personnage qui eut à endurer bien des privations, est l'évêque actuel de Keewatin, le Rév. Joseph Lofthouse. Un épisode assez romanesque de sa carrière fut son mariage. Sa fiancée, une jeune anglaise, devait arriver par le voyage annuel d'un navire de la Compagnie de la baie d'Hudson. L'évêque Lofthouse entreprit un trajet de plusieurs cents milles pour aller à sa rencontre. En arrivant, il apprit qu'elle n'était pas venue, parce qu'elle avait été retenue en Angleterre. L'été suivant, il recommença son voyage. Cette fois-ci, lorsque le navire entra dans le port, il aperçut la figure de la jeune fille sur le pont.

Inutile de décrire l'émotion de part et d'autre, au moment de l'amarrage du navire.

Mais voilà qu'il se présenta une difficulté très-sérieuse : pas de pasteur pour célébrer le mariage. La situation semblait sans issue, et la fiancée se disposait à s'en retourner en Angleterre, lorsque, la mémoire revenant au capitaine, il se rappela que, sur mer, il avait droit d'agir comme magistrat.

Ce ne fut pas long.

On lâcha les amarres, et le navire rattrappa sa liberté, son indépendance et ses privilèges sur la plaine liquide. L'anneau de mariage fut passé au doigt de la fiancée et l'union fut ratifiée par l'autorité civile au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

L'évêque Holmes, qui demeura à Athabaska Landing, a eu lui aussi bien des épisodes dramatiques dans sa vie au milieu des Peaux-Rouges. Comme toutes les personnes de sa position, l'évêque Holmes raconte son aventureuse existence, d'un air bien tranquille, en demi-ton et en scadant ses phrases ; il a absolument le genre des vrais conteurs.

Une fois entre autres, plusieurs semaines durant, il eut en soin un sauvage Ouindigo pour le protéger contre les siens qui voulaient le tuer. Ce sauvage avait une hallucination : celle de se croire cannibale. Quelque temps après, l'hallucination disparut, et le sauvage retourna à son camp.

Tout récemment encore, ces Peaux-Rouges croyaient que les gens en proie au délire ou à l'aliénation mentale étaient possédés d'un mauvais esprit, et qu'il fallait les faire mourir pour empêcher le mauvais esprit d'entrer dans le corps d'autres gens. La détresse des parents en pareilles circonstances faisait pitié à voir ; ils ne pou-

vaient laisser en liberté un homme ou une femme qui avait perdu la raison, et le tuer l'un ou l'autre était le sujet d'un grand chagrin.

Cette coutume est tombée en désuétude ; car, depuis l'arrivée de la gendarmerie à cheval, les exécuteurs sont traités comme des meurtriers et pendus haut et court.

Une corvée qui n'est pas bien agréable et facile pour les gendarmes est de transporter un sauvage ou un prospecteur de race blanche devenu subitement fou dans le nord. La tâche est de nature à faire perdre la tête au plus solide gaillard, quand, pendant des semaines, il est obligé de voyager et de dormir avec un individu dans pareil état mental.

Tel fut le cas d'un missionnaire qui, fin de 1909 ou commencement de 1910, ramena du nord jusqu'à Winnipeg, en *traîne* à chiens, un fou furieux qu'il avait dû lier à la *traîne*. C'est ainsi qu'il parcourut une distance d'au moins huit cents milles avec ce malheureux.

Mentionnons maintenant le nom du Rév. Henry Irwin, mieux connu sous le nom de Père Pat. Son travail évangélique, il le poursuivit parmi les employés de chemins de fer et les mineurs. Chez tous ces gens-là, il jouissait d'une très grande popularité, à cause de son parfait désintéressement et de son abnégation exemplaire.

Pas très particulier sur la tenue, le Père Pat ; c'était au point que parfois il froissait notablement les susceptibilités de ceux des fidèles qui ne le connaissaient pas, du moins pas aussi intimement que les mineurs et les manoeuvres des chemins de fer.

Le Père Pat était marié depuis un an seulement, lorsque sa femme et son enfant moururent. Peu de temps après, on le trouva demi gelé dans un banc de neige ; il n'en réchappa pas.

Les missionnaires catholiques ont rempli un rôle simplement héroïque dans l'évangélisation et la civilisation des populations aux quatre points cardinaux de la prairie. Citons les Breynat, les Leduc, les Lestang, les Goiffon, les Grandin, les Taché, les Le Floc'h, les Doucet, les Claude, et l'un des plus illustres d'entre eux, le Père Lacombe. C'est le pionnier des missionnaires du Nord-Ouest ; il a consacré aujourd'hui (août 1911) soixante-et-un ans de sa vie à la propagation de la foi dans cet immense domaine. Il est dans sa quatre-vingt-troisième année.

En 1869-70, à Saint-Albert, centre des missions catholiques de l'Alberta, le Père Leduc soignait les sauvages décimés par la petite vérole. Il succomba à la maladie. D'autres prêtres lui succédèrent et tombèrent les uns après les autres victimes de l'épidémie. Pendant que les plus ingambes étaient alités, souffrant du même mal, survint un sauvage qui pria l'un d'eux de venir administrer sa mère mourante. Qu'arriva-t-il ? Un jeune prêtre s'enroula dans ses couvertures, donna ordre qu'on le transportât sur le traineau qui l'attendait à la porte de l'habitation, et partit ainsi pour un long et pénible voyage, étendu sur une paillasse. Arrivé à destination, on le porta dans la chambre de la moribonde qu'il administra, puis on le ramena à l'habitation.

L'ange de la mort a bien souvent effleuré le Père Lacombe de son aile, au milieu de ses courses, soit par accident, soit au cours de sanglantes équipées entre tribus sauvages ennemies.

Parmi les épisodes dramatiques de la vie de cet héroïque missionnaire, j'emprunte au rapport des Missions Catholiques de Québec, d'avril 1866, No 17, page 137, le récit circonstancié suivant publié par le Père André dans une lettre adressée au Père LeFloc'h, à la mission du fort des Prairies.

Il serait inutile d'en citer d'autres, ils sont trop nombreux. Mais celui-ci servira à caractériser la vie pleine de dangers, d'aventures, de fatigues et de privations du missionnaire d'autrefois dans la prairie.

Aujourd'hui, quel énorme changement ! L'évangélisation se poursuit en paix ; la civilisation par la colonisation et l'industrie s'est rendue maîtresse de la patrie du Peau-Rouge et du buffle.

DIOCESE DE SAINT-BONIFACE

(Extrait d'une lettre du Rév'l. Père André de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, au Rév. P. LeFloc'h de la même Congrégation.)

Rivière Saskatchewan,
Missions de Saint-Albert (Fort des Prairies),
le 26 oct 1865.

Mon bien cher P. LeFloc'h,

. . . .

. . . .

Nous avons été menacés d'un bien grand malheur et qui aurait eu les plus funestes conséquences pour les intérêts de notre sainte

religion dans ce pays ; je veux parler du terrible accident qui a failli nous enlever l'un des plus courageux et des plus intrépides de nos missionnaires. Le Révd. P. Lacombe nous est arrivé ces jours derniers quand le bruit de sa mort commençait à se répandre, et, en effet il n'a échappé que par une protection visible de cette Providence, qui veille sur les jours des missionnaires, et les conduit à travers mille dangers, que toute la prudence humaine ne saurait éviter.

Lors de sa visite au Fort des Prairies avec le Rév. P. Vandenberghe l'hiver passé, Monseigneur Taché avait tout arrangé pour que le Rév. P. Lacombe pût désormais s'occuper presqu'exclusivement des sauvages de la grande prairie, mission après laquelle il soupirait depuis longtemps. Donc, le 23 octobre, il nous quittait pour aller passer une partie de l'hiver avec les Pieds-Noirs. Ce voyage, dans une saison rigoureuse, lui faisait prévoir bien des difficultés, des privations et des misères ; mais l'espoir de gagner à Jésus-Christ quelques-uns de ces pauvres sauvages et de leur porter quelques consolations dans leurs profondes misères, l'encourageait à braver tous les obstacles.

Pour comprendre, pour apprécier tout le dévouement du missionnaire, il faudrait connaître ceux qu'il est appelé à évangéliser. Mais qui pourrait se faire une idée des privations, des souffrances, de la dégradation tant physique que morale de ces pauvres enfants de la prairie ? Il n'y a que le coeur du prêtre qui puisse le comprendre.

—"Que de fois, disait le Révd. P. Lacombe, mes yeux ont versé " des torrents de larmes en considérant ces immenses camps d'in- " diens encore assis dans les ténèbres de la mort, livrés aux vices les " plus abrutissants, et aux superstitions les plus révoltantes ! Pour- " quoi pleures-tu, me disaient-ils, est-ce que quelqu'un t'a fait de la " peine ? Non, leur disais-je, mais je pleure sur vous, en voyant que " vous ne connaissez pas encore la Prière.

" Il faut, me disait le P. Lacombe, être sur les lieux et vivre au " milieu de ces tribus pour comprendre ce que doit ressentir, ce que " doit eprouver le coeur du missionnaire chargé de les évangéliser."

Vous comprenez, cher Père, de quel noble dévouement il faut être animé pour aller se soumettre à un tel genre de vie, pour se faire tout à tous, afin de les gagner tous à Jésus-Christ. Celui qui ne connaît pas un camp sauvage, ne pourra jamais se faire une idée des souffrances et des privations, conséquences nécessaires d'une telle vie. Souffrir le froid, le jour et la nuit, supporter la plupart du temps un jeûne rigoureux et prolongé, être dévoré par la vermine, ne pouvoir presque jamais se reposer après avoir passé la journée et une grande partie de la nuit, dans l'exercice du ministère le plus fatiguant et le plus rebutant pour la nature ; ce n'est là qu'une partie des maux et des souffrances qui attendent le missionnaire assez généreux pour se dévouer à ce genre de ministère qui a

de quoi rebuter le plus grand courage et le zèle le plus ardent. Ah ! sans doute, notre vénérable fondateur en avait entrevu quelque chose, quand il écrivait nos saintes règles et qu'il donnait à ses enfants, pour signe de leur apostolat, la croix avec la devise du divin Maître :

"*Evangelizare pauperibus misit me.*"

Tel était le genre de vie auquel allait se condamner le courageux Père Lacombe, en se rendant parmi les Pieds-Noirs par amour pour la croix de Celui qui, le premier, a bien voulu la porter, y être attaché et y faire le sacrifice de sa vie pour le salut de tout l'univers.

Suivons-le maintenant ; comptons, s'il est possible, chacun de ses pas dans ce long et pénible voyage, et écrions-nous avec l'apôtre : "Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'évangile de la paix, l'évangile des biens véritables !"

Le Fort de la Montagne où il devait se rendre, était éloigné de cent cinquante milles de la Mission de Saint-Albert. A peine avait-il fait trente milles, que la neige commença à tomber en grande quantité. Les chevaux n'avançaient qu'avec beaucoup de difficulté, et les roues des charrettes, grossies par des masses de neige et de glace, roulaient lentement et avec peine ; des arbres déjà surchargés d'une couche épaisse de neige, faisaient, au moindre choc, tomber des avalanches sur les voyageurs.

Enfin, après quatorze jours de contrariétés, de fatigues, de misères de toute espèce, ils arrivaient au Fort de la Montagne où il y avait un certain nombre de Pieds-Noirs ; mais la plus grande partie fatigués d'attendre dans un jeûne forcé, étaient retournés dans les prairies. Les autres eurent fini leur traite en deux jours, et le Père partit avec eux pour se rendre au camp où il était attendu avec impatience.

Le voilà donc avec les Pieds-Noirs qui, il est vrai, en avaient bien soin ; mais, manquant de provisions, il fallait se contenter de ce que la Providence leur offrait sur le chemin, c'est-à-dire quelques lièvres et perdrix qui, tout au plus, pouvaient les empêcher de dire qu'ils se couchaient sans souper.

Après six jours de marche, ils arrivaient dans un camp de Piégânes que le Père connaissait et dont il avait déjà baptisé plusieurs enfants. Son intention était de se rendre au plus tôt chez les Pieds-Noirs et d'y rester le plus longtemps possible : mais il avait encore beaucoup de chemin à faire, car ces sauvages, pressés par la famine, avaient levé le camp dans l'espoir de trouver des animaux plus loin. Après avoir passé deux jours chez les Piégânes, pendant lesquels il baptisa quelques enfants, visita les malades et donna quelques instructions, il se remit en route et rencontra peu de temps après les Gens-du-Sang sur la rivière La Biche. Sotena, grand chef de cette tribu, grand ami du Père et l'un des plus zélés pour la Prière, ne savait comment témoigner sa joie ; il se jeta dans les bras du mis-

sionnaire et le tint embrassé, tant il était heureux de le revoir après une si longue absence. Il fallut, bon gré mal gré, passer encore quelques jours avec ces sauvages qui, comme tous les autres, étaient réduits à un jeûne rigoureux, et, après avoir employé toute la journée à répéter les prières, à chanter des cantiques et à enseigner le catéchisme, se contenter d'un petit morceau de viande sèche avant de se coucher.

Après avoir passé quelques jours avec les Gens-du-Sang, le Père se remit en route avec ses compagnons de voyage, sans autre provision que la confiance en Dieu qui n'abandonne jamais ceux qui espèrent en Lui, mais qui souvent se plaît à éprouver ses vrais serviteurs, pour augmenter leurs mérites et pour donner un nouvel éclat à leurs vertus. En effet, après une journée de marche très pénible et par un froid très piquant, il fallut se coucher sans avoir rien mangé depuis la veille. Le lendemain, la petite caravane continua son jeûne et sa marche, et ce ne fut que vers le soir, à bout de leurs forces, épuisés de fatigue et dévorés par la faim, qu'ils arrivèrent au camp des Pieds-Noirs, assis sur la rivière Bataille.

Là, ils trouvèrent quelques provisions, et quoique que ces sauvages ne fussent pas dans l'abondance, ils pouvaient encore faire deux petits repas par jour.

Le Rév. Père Lacombe fut reçu dans la loge du grand chef nommé Natos (Soleil) où il espérait pouvoir se reposer un peu de ses fatigues et se livrer à l'étude de la langue qu'il ne connaissait pas encore très bien. Mais la Providence avait d'autres vues, et le missionnaire qui se réjouissait en remerciant Dieu d'avoir pu supporter tant de fatigues, surmonter tant d'obstacles, était bien loin de s'attendre aux nouvelles épreuves qui lui étaient réservées.

Les Pieds-Noirs étaient divisés en trois camps assez rapprochés pour leur permettre d'entendre un coup de fusil. Le camp de Natos ou Natous se composait de quarante-cinq loges, le second de cinquante et le troisième de soixante. J'entre dans ces détails pour que vous puissiez comprendre la scène tragique qui va se passer.

Le Père avait fortement engagé les sauvages à ne former qu'un seul camp, vu qu'il était prudent pour eux de se tenir sur leurs gardes par rapport aux ennemis qui pouvaient bien leur jouer quelque mauvais tour. Soit négligence, soit présomption de la part des Indiens, le conseil ne fut pas suivi, et les camps restèrent séparés.

C'était la nuit du 4 au 5 décembre. L'assemblée des hommes venait de se terminer par la prière et le chant des cantiques, et chacun s'était retiré joyeux et content dans sa loge (tipi) pour se livrer au sommeil. La nuit était bien avancée, les entretiens de Natous et du missionnaire s'étaient prolongés jusque vers les onze heures. Contre son habitude qui était de se coucher tout habillé, le Père avait ôté ses souliers et sa soutane, afin de se mieux délasser de ses fatigues et aussi pour être moins tourmenté par la vermine dont

il était couvert. Il ne se doutait pas alors qu'une foule d'ennemis, cachés tout près dans les broussailles, n'attendaient que le moment où les feux des loges seraient tous éteints, pour se précipiter sur le camp. Nous avons appris depuis qu'ils étaient environ mille guerriers, ramassés depuis la rivière du Castor, et composés d'Assiniboines, de Sauteux et de Cris.

Il était à peu près 2 heures du matin, et tout le monde était plongé dans un profond sommeil.

Tout à coup, Natous se lève avec précipitation et saisissant son fusil, il s'écrie d'une voix lugubre :

"Assinan ! Assinan ! Les Cris ! Les Cris !

Il n'a pas achevé de prononcer ces paroles, qu'une terrible détonation se fait entendre et perce les loges de toutes parts ; celle du grand chef qui était la plus exposée, fut criblée d'une grêle de balles qui brisèrent deux des perches qui la soutenaient. Natous était déjà sorti en criant à sa femme, à ses enfants et au Père de s'enfuir au plus vite de la loge.

Mon cher père, ma plume est incapable de vous donner même une faible idée de cette épouvantable nuit.

Le Rév. P. Lacombe s'était levé sans être trop effrayé, car depuis longtemps il s'attendait à quelque chose de semblable. Il se revêt de sa soutane, en se tenant incliné sur son lit ; il attache ses souliers, suspend à ses côtés un petit sac contenant un surplis, une étole et les sainte huiles, et embrasse sa croix de missionnaire en faisant le sacrifice de sa vie. Durant cette courte opération, les balles sifflaient à ses oreilles et pleuvaient autour de lui ; l'ennemi tirait de si près que les bourres tombaient tout enflammées dans la loge.

Il sort enfin, mais il n'évitait un danger que pour tomber dans un autre. La nuit était très obscure, et les ténèbres empêchaient de rien distinguer. La confusion régnait, le tumulte était à son comble dans le camp surpris par cette attaque inattendue, les cris des femmes et des enfants, la voix des chefs, les chansons de guerre, les chants de mort venaient se mêler aux hurlements des chiens et aux hennissements des chevaux que cette attaque nocturne n'effrayait pas moins que les hommes ; tout faisait de cette nuit une scène d'horreur qui n'était éclairée que par le feu de la fusillade. A la lueur de ces sinistres éclairs, on apercevait dans le bois situé tout près du camp une fourmillière de têtes humaines, et les balles tombaient comme la grêle dans le camp des Pieds-Noirs. Pour comble de malheur, le camp assailli était presque sans défense ; à peine pouvait-on trouver dix fusils au commencement de l'attaque, la plupart des hommes et des jeunes gens étant partis pour la chasse depuis deux jours, et, sans une protection toute spéciale de la divine Providence, le camp était rasé et pas un n'échappait au massacre. Les Cris, rencontrant peu de résistance au commencement du combat, gagnèrent rapidement du terrain. Il n'y avait pas trois minutes

que le Père était sorti de la loge du grand chef, quand l'ennemi y entra et enleva tout ce qui lui tomba sous la main. Tous les effets du missionnaire, chapelets, images, couvertures, capot et jusqu'à son casque, tout devint la proie des Cris qui s'emparèrent de vingt-cinq loges, et les mirent en pièces, à coups de couteaux, après avoir enlevé tout ce qu'elles contenaient.

Pendant ce pillage, les Pieds-Noirs du second camp arrivèrent et tous se réunirent alors sur une petite colline, derrière laquelle s'étaient refugiés les femmes et les enfants. De la possession de cette colline dépendait le salut du camp. Le Père s'efforça de faire comprendre aux Pieds-Noirs toute l'importance de la position, les excitant et les animant à combattre avec acharnement, s'ils ne voulaient pas voir leurs femmes et leurs enfants massacrés par leurs plus implacables ennemis.

Tous les efforts des Cris tendaient à enlever cette position, dont ils avaient bien vite compris l'importance. Trois fois ils l'attaquent avec fureur et même s'en emparent. Trois fois ils sont vigoureusement repoussés, et définitivement les Pieds-Noirs restent maîtres de la place.

Natous montre un courage et une intrépidité extraordinaires ; il excite les siens et les ranime par ses paroles et par son exemple ; il se précipite avec une sorte de fureur sur les Cris. Au milieu des détonations non interrompues, on l'entend crier aux siens :

—"Courage ! Ne cédons pas !"

Puis s'adressant aux Cris :

—"Voici ce Natous que vous cherchez depuis longtemps ?"

Sans son courage et sa fermeté, c'en était fait des Pieds-Noirs, mais sa bravoure les soutenait et les excitait à combattre vaillamment.

La présence du prêtre ne les encourageait pas moins que les exhortations et l'exemple de leur chef. Aussi venaient-ils le trouver pendant le combat et lui disaient-ils d'un ton suppliant :

—"Prie Dieu pour nous, et ne nous abandonne pas ; autrement, nous sommes perdus."

Et, que faisait le Père Lacombe pendant tout ce temps ?

Il se tenait sur le champ de bataille, au milieu des combattants ; ce n'était ni présomption, ni témérité de sa part, car il y avait autant de danger à s'éloigner, l'obscurité ne permettant de distinguer ni amis, ni ennemis. Du reste, sa présence encourageait les sauvages, et aussi il était plus à même de porter aux blessés et aux mourants les secours de son ministère. Au commencement du combat, il s'était efforcé de faire entendre aux Cris que le prêtre était exposé à leurs balles, et, bien sûr, s'ils l'avaient entendu, ils auraient fait cesser le feu ; mais sa voix se perdait au milieu du bruit de la fusillade et des chants de guerre des deux partis ennemis.

Pendant ce temps-là, il se sentit violemment saisi par un sauvage; c'était un Pied-Noir qui lui dit avec précipitation :

—"Suis-moi, une de mes parentes se meurt à quelques pas d'ici."

Il s'élance sur les pas du messager, entre dans une loge où un homme était accroupi, armé de son fusil qu'il faisait jouer dans tous les sens, prêt à frapper l'ennemi qui aurait l'audace d'entrer.

—"Où est la femme dont on m'a parlé ? demande le Père en entrant."

—"Elle est là à la porte de la loge, répond le sauvage. Ne la vois-tu pas ? Tu la *pilotes* sous tes pieds (tu la foules aux pieds).

Il se baisse, et trouve en effet une malheureuse femme la face contre terre, et baignée dans son sang ; une balle l'avait frappée à la gorge au moment où elle sortait de sa loge. Cependant, elle avait encore sa connaissance et manifesta le désir de recevoir le baptême. Le Père ayant heureusement rencontré sous sa main un plat d'eau, la baptisa, mais il ne remarqua pas l'enfant que cette malheureuse tenait dans ses bras au moment où elle avait été frappée, et qui ne devait pas être éloigné de l'endroit où gisait sa mère. Quelques instants après, les Cris s'emparaient de cette loge, et enlevaient tout ce qu'elle contenait, après avoir massacré, le père, la mère et l'enfant.

Cependant, le combat continuait avec le même acharnement de part et d'autre, mais vu la supériorité des Cris, les Pieds-Noirs ne pouvaient manquer d'être écrasés, s'ils ne recevaient un prompt secours ; car, que pouvait la valeur d'une centaine d'hommes contre un millier d'ennemis qui ne respiraient que butin et carnage ? Il est vrai que ces cent hommes, excités et soutenus par l'exemple du brave Natous, faisaient des prodiges de valeur et opposaient une vive résistance. Le Père, de son côté, renouvelait ses exhortations et soutenait le courage des assiégés par l'espoir d'un prompt secours que les hommes du troisième camp ne devaient pas tarder à leur porter. Mais le courage et la valeur rencontrent quelquefois des obstacles insurmontables. Les Pieds-Noirs faiblissaient et commençaient à plier et à reculer devant les efforts redoublés de leurs ennemis ; quelques instants encore et ils allaient succomber.

Mais, ô bonheur ! un bruit sourd se fait tout à coup entendre du côté des camps séparés, puis des coups de fusil se succèdent suivis de chants de guerre et de cris affreux. C'étaient les Pieds-Noirs du troisième camp qui arrivaient tous à cheval. Ils venaient à point, car, quelques minutes plus tard, tout était perdu.

Ce renfort ranime la petite troupe déjà harassée de fatigue et écrasée par le nombre. Les Cris commencent à céder du terrain, et les Pieds-Noirs qui, jusque là, s'étaient contentés de se défendre, prennent l'offensive, et d'assaillis deviennent à leur tour assaillants. Cependant, les Cris, revenus de la surprise que leur avait causée l'arrivée de ce renfort inattendu, et pleins de confiance dans la supériorité de leur nombre, redoublent d'ardeur et soutiennent vi-

goureusement le choc des nouveaux combattants ; mais, après une lutte acharnée de part et d'autre, ils commencent à reculer et finissent par être refoulés dans les bois qui leur servaient de redoute et de rempart. Néanmoins le feu des deux partis, loin de se ralentir, semblait, au contraire, se ranimer avec l'incertitude de la victoire.

—"Que j'attendais le jour avec impatience, s'écrie le Père Lacombe, et que cette affreuse nuit me parut bien longue !"

Enfin, l'aurore commence à paraître ; il était à peu près sept heures du matin quand le Père se décida à faire une nouvelle tentative pour mettre fin à cette bataille qui avait déjà duré cinq heures. Il se revêt de son surplis et de son étole ; il tient sa croix d'une main et un petit drapeau de l'autre ; il s'élance au milieu des combattants, voulant, disait-il, mourir les armes à la main, si quelque balle venait à le frapper.

Il fait suspendre le feu du côté des Pieds-Noirs qui peuvent le voir et l'entendre, et se dirige vers les Cris qui se tenaient dans le bois. La fumée de la poudre jointe à un brouillard épais le dérobe à la vue des ennemis. Il veut du moins se faire entendre, mais sa voix se perd au milieu du bruit de la fusillade et pendant ce temps-là une grêle de balles sifflait à ses oreilles et tombait à ses pieds. Plusieurs fois, les Pieds Noirs, qui avaient cessé de tirer, effrayés du danger auquel il s'exposait sans aucun espoir ni de se faire voir ni de se faire entendre, voulurent le faire revenir sur ses pas ; mais espérant toujours réussir à faire cesser le combat, il s'avançait hardiment sans songer au danger que le menaçait jusqu'à ce qu'une balle qui, probablement, avait touché à terre, le frappe sur son étole à l'épaule gauche et rebondit contre son front. Il chancelle un instant à moitié étourdi par le coup. Les Pieds-Noirs le croyant blessé, s'élancent pour l'arracher à une mort certaine, et ouvrent de nouveau leur feu qui se continue jusque vers les onze heures, mais à une plus grande distance.

Enfin les Cris commencent à battre en retraite ; il paraît qu'un Pied-Noir vint à bout de leur faire entendre ces mots :

—"Vous avez blessé le Père, c'est assez !"

Ils répondirent qu'ils ne savaient pas que le Père était là, mais qu'ils ne voulaient plus tirer, puisqu'il y était.

Telle est cette mémorable bataille, livrée sur la rivière "Bataille", où les Pieds-Noirs ont perdu douze personnes tuées sur la place, dont deux hommes, cinq femmes et cinq enfants ; deux autres enfants sont tombés au pouvoir de l'ennemi. Ils comptent quinze blessés, hommes et femmes, dont trois dangereusement. Ils ont perdu, en outre de vingt-cinq loges avec tout ce qu'elles renfermaient, au moins deux cents chevaux tués ou volés.

Les Cris ont eu dix hommes tués et une cinquantaine blessés, dont plusieurs mortellement.

Natous et deux autres chefs Pieds-Noirs ont montré un courage

et un sang-froid qui leur fait beaucoup d'honneur. Natous avait ses vêtements criblés de balles, et ce n'est qu'après avoir eu la jambe cassée qu'on n'a pas entendu sa voix qui encourageait les siens. Tous pourtant reconnaissaient devoir la vie, non pas à leur courage, mais à la présence du prêtre ; aussi, ils ne savaient comment lui témoigner leur reconnaissance. Ils l'embrassaient en disant que c'était un homme surnaturel et divin, puisque les balles n'avaient pas pu l'atteindre. Partout on n'entend parler que de cette protection visible de Dieu sur le camp des Pieds-Noirs.

Les Cris sont abattus et honteux de leur entreprise ; ils témoignent un grand regret de s'être exposés à ôter la vie à celui qui ne cesse de se sacrifier pour leur bonheur. Espérons que ce déplorable accident aura un bon résultat, et que le Bon Dieu s'en servira pour accomplir ses desseins de miséricorde sur ces pauvres Indiens de la prairie.

Après une nuit si remplie d'angoisses et un jour si plein de trouble et de confusion, le Père échappait avec la vie sauve et sans avoir reçu une seule blessure. Dieu avait sans doute veillé sur lui et envoyé ses anges pour le protéger, mais il était bien loin de voir la fin de ses misères. D'autres épreuves lui étaient encore réservées. Entièrement dépouillé de tout, ayant perdu ses vêtements les plus indispensables, ses couvertures, ses chevaux, etc., il fallut, immédiatement après avoir recueilli les morts et les blessés, entreprendre un voyage d'une vingtaine de milles pour aller rejoindre un autre camp, n'ayant pour se couvrir qu'une misérable peau de buffle tout usée, dont un Pied-Noir s'était dépouillé et qu'il lui avait offerte pour l'empecher de geler. Son bréviaire qui avait disparu avec tout le reste, lui fut remis après la bataille, par un Pied-Noir. Celui-ci l'avait ramassé au moment où un Assiniboine, frappé d'une balle au front, le laissa rouler à ses pieds.

Ayant encore passé dix jours avec les sauvages, dans les souffrances et les privations de toute espèce, il fallut enfin songer à retourner au Fort de la Montagne ; mais ce n'était pas chose facile, le froid était très vif, la neige épaisse, et le pauvre voyageur était fort mal habillé ; les provisions manquaient, ses chevaux avaient été volés, enfin tout le mettait dans le plus grand embarras.

Tandis qu'il délibère sur le parti à prendre, trois Pieds-Noirs s'offrent généreusement pour l'accompagner, et, sans autre ressource que sa confiance en Dieu, il se dirige vers le Fort, éloigné de six journées de marche. C'est navrant d'entendre tout ce qu'il eut à souffrir durant ce voyage. Aux rigueurs de la saison se joignait le tourment de la faim ; toutes leurs provisions consistaient en quelques rares lièvres et perdrix que les sauvages tuaient de temps en temps, et encore cette modique ressource leur fit-elle bientôt défaut. Les Pieds-Noirs eux-mêmes, si habitués pourtant aux fatigues et aux privations, étaient épuisés, et le pauvre Père avait besoin de

toute son énergie et de toute la force de sa volonté pour ne pas succomber. Ajoutez à tout cela, la crainte de se voir abandonné par ses guides qui paraissaient tout à fait découragés, et, dans ce cas, la perspective de la mort la plus certaine et la plus affreuse.

Grâces à Dieu ! il n'en fut pas ainsi. Le Père n'avait pas craint de s'exposer aux plus grands dangers pour sauver le camp des Pieds-Noirs ; tous le regardaient comme leur sauveur et avouaient lui être redevables de la vie. L'occasion était trop favorable pour la laisser échapper ; le moment était venu de prouver qu'ils étaient reconnaissants. Il est vrai qu'ils sont dénués de tout, qu'ils n'ont même pas une hache, instrument indispensable pour les voyages surtout en hiver ; et pour ne pas geler pendant la nuit, ils n'ont d'autres ressources que de casser quelques branches sèches pour alimenter le feu. Mais le sauvage aussi a un coeur, et s'il oublie difficilement une injure, il ne conserve pas moins le souvenir d'un bienfait ; et les voilà, ces trois hommes, naguère si tristes et si abattus, maintenant pleins d'un courage qui surmontera tous les obstacles. Un sentiment de reconnaissance a opéré cette espèce de prodige ; ils se sont dit :

—"Il faut sauver coûte que coûte celui à qui nous devons la vie."

Cette généreuse résolution soutient leurs forces ; ils continuent résolument leur marche à travers mille difficultés, et arrivent enfin au Fort de la Montagne le dimanche, 17 décembre, harassés de fatigue et épuisés par la faim ; il y avait près de trois jours qu'ils n'avaient pris aucune nourriture.

Monsieur Hardisty, bourgeois du Fort, accueillit le voyageur avec une charité au-dessus de tout éloge ; il versait des larmes en voyant le pauvre missionnaire si misérable. Il lui arracha les haillons dont il était couvert pour lui donner généreusement ses meilleurs habits ; enfin il le traita avec autant de bonté que s'il avait été son propre frère.

L'intrépide missionnaire passa deux jours dans ce Fort, non pas précisément à se reposer, puisqu'il les employa à confesser, à instruire et à encourager tous ceux qui réclamaient les secours de son ministère. Il reprit ensuite le chemin du Fort des Prairies accompagné de M. Hardisty, qui poussa les précautions et la délicatesse jusqu'à le forcer d'accepter sa plus belle carriole et ses meilleurs chiens, avec un homme pour en avoir soin pendant tout le voyage.

Je me trouvai au Fort des Prairies quand il y arriva, dimanche, veille de Noël. Impossible de vous dire la joie que nous causa son arrivée. Nous le reçûmes comme un ressuscité ; car, comme je vous l'ai dit, le bruit de sa mort commençait à se répandre, ce que semblait confirmer son portefeuille qu'un traiteur avait acheté d'un Cris et déposé à la maison du lac LaBiche. Grande fut donc notre joie quand nous le vîmes plein de vie et de santé. M. Christie, notre excellent bourgeois, avec tous les commis et les autres em-

ployés du Fort, ne savait comment témoigner sa surprise et son bonheur, et ne négligeait aucun moyen pour faire oublier au Père tant de peines, de fatigues et d'angoisses. Le soir du jour de Noël, nous étions tous réunis en famille à la Mission de St-Albert, et tous ensemble nous remerciâmes Dieu de nous avoir rendu sain et sauf celui dont nous commencions déjà à pleurer la perte.

A. ANDRE, O. M. I.

N.-B.—Le Père Lacombe, chargé exclusivement d'évangéliser les sauvages des Prairies, a eu le bonheur d'en baptiser plus de neuf cents pendant l'année 1865.

"Quel Hercule apostolique que ce Rév. Père Lacombe ! Incessamment sur pied, en courses, en longs voyages, pour un service à rendre, pour le bien-être spirituel des ouailles confiées à ses soins, jour ou nuit constamment à l'affût d'une bonne oeuvre."

Voici ce que j'écrivais dans une chronique en date de Gleichen, Alberta, samedi, le 16 mai 1885, lors de l'insurrection des Métis du Nord-Ouest.

"L'autre jour, il arrivait d'Edmonton, après une course, aller et retour, de 420 milles, à cheval. Imaginez-vous, mon cher, me racontait-il a Calgarry où j'étais allé par affaire, que, rendu à environ dix milles, je m'aperçus bien que j'avais oublié mes couvertures. Plutôt que retourner, je me décidai à utiliser la couverture placée dessous la selle de mon cheval, pour coucher en route sur la terre nue, et je filai tout droit.

"Ne prenant pas le temps de se reposer, il repartait pour visiter une école industrielle, qu'il avait fondée il n'y avait pas longtemps, à une vingtaine de milles de sa mission à Calgarry, au bénéfice des enfants métis et sauvages.

"De là, il s'en allait chez les Pieds-Noirs et les Sarcis, connaître leurs dispositions intimes, relativement aux troubles, et aviser les autorités sur les mesures qu'elles auraient à prendre à leur égard.

"Au milieu de toutes ces courses, il expédie sa correspondance qui est volumineuse, et exerce les fonctions de son ministère.

"Ce qu'il y a de moins régulier chez lui, ce sont les repas ; et, souvent, ce qu'il a à se mettre sous la dent, bien des gens n'en voudraient pas. Le Père Lacombe n'a ni la liberté, ni la chance d'ordonner sa cuisine à l'avance ; en voyageant, il attrappe ce qu'il peut, le canard qui s'envole, l'eau de la rivière qui fuit, quand elle n'est pas trop alcaline. Chez lui, à la Mission, sa cuisinière, une grosse métisse, est souvent bien embarrassée de savoir ce qu'elle aura à faire cuire pour un repas. Le missionnaire et ses auxiliaires vivent de ce qu'ils peuvent recevoir en cadeau dans les environs. En ce

moment, ce sont les restes de la cuisine du fort qui défrayent le menu de chaque repas à la mission.

"Dimanche, 9 mai, j'ai eu l'occasion de prendre le dîner chez le Révd. Père, en compagnie de notre aumônier, l'abbé Faguy, et du major A. Evanturel. Le menu, contre l'ordinaire, était de toute extravagance, pour la Mission, s'entend ; un ci-devant rosbif, sorti fort déchiqueté de la cuisine des soldats du fort, par une porte de derrière, se pavanait sur la table. Comme pièce de résistance, le rosbif était réussi, car il était inattaquable. Je pris ma revanche sur des pommes rôties et d'autres qui étaient crues, récoltées l'automne dernier à Calgarry même, en arrière du presbytère de la Mission, sur la rivière des Arcs.

"En citant ce fait, je n'ai pas la moindre intention de me plaindre, loin de là ; mais je tiens à démontrer que, même dans les courts instants de la vie ordinaire, en dehors pour un moment de tout travail, de tout souci, j'ai été le témoin oculaire de la vie de privations que mènent les saints prêtres qui ont noms Père Lacombe, Père Claude et leurs collègues.

"Cependant, malgré sa rude existence, le Père Lacombe se porte comme un charme. La seule chose dont il se plaigne, ce sont des douleurs rhumatismales intermittentes dans la région lombaire. Que dites-vous d'un homme qui, sujet aux maux de reins, entreprend et accomplit à cheval un voyage de quatre cents milles et couche à dos de prairie, peu importe le temps.

"Au milieu de ses travaux apostoliques, le Père Lacombe a pu trouver le temps d'écrire et publier une grammaire, un dictionnaire, des formulaires de prières en langue Crise, et de rédiger des ouvrages aux mêmes titres en langue Pied-Noir ; car le Père Lacombe parle également bien ces deux langues, celle des Cris, douce et musicale, et celle des Pieds-Noirs, gutturale et présentant des désinences qui rappellent le grec. Le manuscrit de la langue des Pieds-Noirs que j'ai pu voir chez le Père Lacombe est volumineux. Ce manuscrit, qui devrait déjà être imprimé, renferme, langue à part, des études intéressantes sur le caractère, les moeurs, les coutumes, la mentalité, les sociétés secrètes de la tribu.

La langue a son importance dans ces régions ; car le pied-noir est parlé par les Pieds-Noirs proprement dits, les Piégânes, les Gros-Ventres, et les Gens-du-Sang qui comptent bien six mille sauvages.

"A part l'utilité et la nécessité pour bien des années encore de pareil ouvrage dans cette partie du Canada, il y a aussi à considérer sa valeur intrinsèque. Le ministère de l'Intérieur devrait en ordonner l'impression, ou contribuer pour une large part à sa publication. Il rendrait un service signalé, d'abord à la situation du moment, ensuite aux études ethnologiques et à l'histoire en général.

Le Père Lacombe s'est occupé du sort des Galiciens et des Ruthènes au Nord-Ouest. Il y a quelques années, il entreprenait un voyage

de longue haleine en Europe, et notamment en Autriche où il eut plusieurs entrevues avec l'empereur François-Joseph auquel il demanda de s'employer à faire envoyer des missionnaires parmi les Galiciens et les Ruthènes catholiques.

Il fonda la mission de Pincher Creek et celle de Midnapore, près de Calgarry, où il a érigé, grâce à ses quêtes, un hospice pour les pauvres gens et les orphelins.

En 1910, Lord Strathcona était en visite à Edmonton. Il rencontra le Père Lacombe dans les jardins du gouvernement, qui commandent la vue de la Saskatchewan. Les invités s'écartèrent et laissèrent les deux personnages causer ensemble librement des vieux souvenirs de la prairie et des notabilités qui depuis ont traversé le Styx.

Le Père Lacombe vit encore, très alerte pour son âge.

Il naquit à Saint-Sulpice, dans la province de Québec, en 1827.

Le Père Goiffon a lui aussi son histoire, histoire bien tragique. C'est le Père L'Estanc qui l'a racontée. Le Père Lestanc est aujourd'hui (août 1911) un homme de quatre-vingts ans qui naquit à Brest, en Bretagne. Il exerça son ministère pendant cinquante-cinq ans dans l'ouest et nord du Canada. Il passa cependant dix-neuf ans à Saint-Boniface, avec Mgr Taché.

Grâce à son heureuse mémoire d'événements déjà lointains, nous avons été mis au courant de l'histoire du Père Goiffon.

Le Père Goiffon était allé à St-Paul faire des achats pour sa mission. Sur les entrefaites, il fit l'emplette d'un cheval pour son voyage de retour. Il y a cinquante ans passés, Saint-Paul se trouvait à dix-sept jours d'Emerson sur la frontière, et les gens voyageaient en caravanes, avec boeufs et charrettes. Ils avaient à se garer et des sauvages et des coyotes (petits loups).

Une journée après avoir quitté Emerson, le Père Goiffon abandonna la caravane, pour voyager plus rapidement et arriver à sa mission à temps pour dire la messe le jour de la Toussaint. Il partit sans presque rien emporter avec lui, si ce n'est de quoi faire un repas et une couverture. Il n'avait ni hache, ni allumettes, et, jeune comme il était, il était sûr de pouvoir arriver le soir au terme de sa course.

Peu après l'heure de midi, une tempête de neige s'éleva et devint

violence. Impossible d'avancer, la neige était aveuglante. La prairie fut bientôt tendue d'un épais linceul. Le Père Goiffon attacha son cheval à un petit saule et se coucha dans la neige.

Les heures succédèrent aux heures, au milieu de la tourmente. Le jeune prêtre se tenait la tête à l'abri de la selle de son cheval pour ne pas se geler la figure. Lorsqu'enfin de compte, il jugea à propos d'interroger ses alentours, il trouva son cheval gelé à mort à ses côtés.

N'ayant que le cadavre de cette pauvre bête comme protection, c'est ainsi qu'il passa la nuit. Au petit jour, il avait le pied droit et les orteils de l'autre pied gelés. Il ne pouvait se tenir debout.

La caravane qu'il avait quittée passa non loin de lui le matin ; il n'en entendit rien.

Vers le midi, il se coupa un tranche du cheval et l'avala.

Un parti de sauveteurs venant d'Emerson rencontra un homme et une jeune garçon qui hâlaient une *traine* sur laquelle le jeune prêtre était couché. Ils l'avaient entendu sangloter dans la neige.

Les sauvages le soignèrent pendant six semaines, jusqu'au moment où le pied et les orteils tombèrent. Ils dépêchèrent alors un messager au Père L'Estanc pour lui demander ce qu'ils allaient faire de l'infortuné.

De Saint-Boniface à Emerson, il y avait une course de 140 milles à faire. Cependant, vingt-quatre heures après, le Père Goiffon reposait dans une chambre du palais de l'évêque Taché sur les bords de la Rivière-Rouge.

Le docteur Bunn, médecin du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson à Fort Garry, attendit qu'on l'apportât, et lui amputa les deux pieds ; la gangrène s'y était déjà mise.

Le lendemain matin, le Père Goiffon fut pris d'une forte hémorragie des membres amputés ; les points de suture ne tenaient pas et les veines s'ouvraient. Il ne restait plus qu'à se résigner à la mort plus ou moins prochaine du Père.

Le Père L'Estanc annonça la triste nouvelle à la maison. Sur ce, la religieuse de service à la cuisine, mit sur le feu un chaudron remplie de suif de buffle, pour faire de la chandelle devant servir à l'exposition du corps du prêtre défunt. Les servantes, tout en caquetant sur le lugubre événement en perspective, oublièrent la chaudron et le suif, qui mijota et se gonfla au point qu'il mit le feu à la maison.

On n'avait jamais entendu parler de pareille chose. Sûrement, c'était le Bon Dieu qui avait permis l'incendie de la maison et de la cathédrale. Il n'y avait pas à en douter. Lorsque les prêtres transportèrent, pour le sauver, le malade et l'étendirent sur la neige, les veines se congelèrent et l'hémorragie s'arrêta d'elle-même.

Encore une fois, il y a de cela cinquante ans.

L'été dernier (1910), le Père Goiffon arriva du Petit-Canada, près de Saint-Paul, pour assister à une grande messe célébrée à Winnipeg sur l'ancien site du Fort Garry.

—Oui, répondait-il à une dame qui l'interrogeait, je vous comprends : *Similia similibus curantur.* La gelée qui a failli me faire mourir, m'a guéri. C'est de l'homéopathie. Il est heureux que la charpente humaine s'adapte à ces extrêmes.

Un jour, Mgr Grandin faillit se perdre dans la neige. C'était en 1863, près du Fort Résolution, sur le Grand lac des Esclaves. En compagnie d'un jeune sauvage, il traversait le lac sur la glace, en suivant la piste d'une escouade de gens de la Compagnie de la baie d'Hudson. Les chiens de l'évêque, fatigués qu'ils étaient, refusèrent de marcher. Tout à coup éclata une tempête de neige : la piste disparut ; on ne put la retrouver. Le thermomètre marquait 40 degrés au-dessous de zéro. La tempête, une tempête de neige fine et pénétrante, faisait de plus en plus rage. L'évêque n'avait plus d'autre guide que le vent, mais, dans une tempête, le vent tournoie, devient fou. Il lâcha les chiens. Ceux-ci flairent toujours le chenil, mais cette fois-là leur odorat fut mis en désarroi. Ils s'accroupirent sur la glace et se mirent à hurler, comme le jeune sauvage, du reste.

A l'aube, le jeune sauvage dit qu'il avait senti de la fumée.

En interrogeant l'horizon à l'ouest, ils aperçurent la terre ferme. Après un long et pénible trajet, ils rencontrèrent un attelage de chiens et deux hommes, le père et l'oncle du jeune sauvage, qui venaient au devant d'eux. A leur arrivée, un prêtre célébrait une messe pour le repos de l'âme de l'évêque, car les sauvages avaient déclaré qu'il devait être gelé à mort.

Le Père L'Estanc eut aussi des aventures sinistres. Un jour il eut à soigner et inhumer un jeune homme que ses compagnons avaient déserté à l'article de la mort à la Crique-du-Rat, près de Portage de

la Prairie. Le jeune homme s'était rendu dans des campements de sauvages contre le gré de ses compagnons, conducteurs d'attelages, qui voyageaient entre Fort Garry et Fort Charlton. Mais c'était un joueur, un parieur, un bohème ; il partit.

C'est de cette façon qu'il contracta la petite vérole, et voilà pourquoi ses compagnons le laissèrent seul à se tirer d'affaire. Il n'avait comme provisions qu'un peu de pémican et quelques galettes d'avoine. Le pauvre garçon succomba. Le Père L'Estanc enveloppa son cadavre purulent dans une couverture et lui donna une sépulture décente.

—Est-ce que d'autres attrappèrent la picote, demanda-t-on au Père L'Estanc.

—Non... non... fit-il, en hésitant... Pas d'autres.

Au bout de quelques instants, la mémoire lui revenant :

—Pardon, dit-il, mille pardons, je me rappelle maintenant. Je crois que je l'ai eue.

Tout ce martyrologe, emprunté à tel ou tel récit, à telle ou telle chronique, et reconstitué pour l'heure, forme à peine la première ligne d'un grand in-folio. L'histoire des actes d'héroïsme, d'abnégation, de dévouement, et de souffrances inouies, qui ont eu la prairie au nord, au centre, au sud, à l'est et à l'ouest pour théâtre et dénouement fatal, est un sujet digne d'une plume bien exercée. Elle imposerait à un écrivain renseigné, judicieux et consciencieux, un travail qui durerait bien des années.

Il est à faire ; mais, on ne peut le mener à bonne fin qu'au moyen de monographies qui, elles, à l'instar des pierres de fondement d'un édifice, constitueront la base du futur ouvrage. Le pays est trop vaste et les héros véritables sont trop nombreux pour qu'on puisse en faire sortir l'histoire toute d'une pièce, comme Minerve du cerveau de Jupiter.

N. LEVASSEUR.



La vallée de la Gatineau

Ce que l'on désigne sous cette appellation embrasse une vaste région s'étendant de chaque côté de la rivière Gatineau, l'un des plus puissants affluents de la rivière des Outaouais.

La Gatineau est une grande rivière d'environ 225 milles dont le bassin d'alimentation couvre une étendue totale de 9,300 milles carrés. Son débit est de 4,500 pieds cubes par seconde, à l'étiage, et de 55,000 pieds cubes par seconde, à l'époque des plus hautes eaux.

Comme l'Outaouais lui-même, cette rivière est entrecoupée de rapides et de chutes d'une force colossale.

M. l'ingénieur Gauvin qui a exploré à diverses reprises ce majestueux cours d'eau mentionne en particulier les rapides dénommés les *Six Portages*, les *Cascades*, les rapides de *Saint-Joseph* et des *Eaux*.

Les *Six Portages* qui s'étendent sur une longueur d'environ quatre milles et trois quarts sont susceptibles de produire une force hydraulique équivalente à 17,745 chevaux-vapeur, les *Cascades*, 40,000 chevaux-vapeur et les autres rapides, 10,400 chevaux.

Au point de vue de la colonisation, la meilleure partie de la vallée arrosée par la Gatineau s'étend au-delà de soixante milles sur l'embranchement du Pacifique-Canadien-Hull-Maniwaki et couvre environ 650,000 acres en superficie.

De la ville de Hull à Maniwaki, la voie du Pacifique se trouve à longer quatorze à quinze grands cantons dont plusieurs ont pris un grand développement.

Les principaux cantons que côtoie le Pacifique-Canadien en laissant Hull pour gagner le Nord, sont :

Eardley, population, 1260 âmes. Valeur de la propriété : $441,000.

Wakefield, 1600 âmes. Valeur de la propriété : $175,000.

Masham, qui possède une paroisse parfaitement organisée—Sainte Cécile—avec une population de 1670 habitants et une propriété foncière estimée à $130,000.

Le *Lac Sainte Marie*, dans le canton de Hincks, l'un des plus mer-

veilleux que l'on connaisse comme région de chasse et de pêche. Sa population est présentement de 970 habitants.

Gracefield, dans le canton Wright, avec une population de 1663 habitants.

A 15 milles de Gracefield, *Bouchette*, autre grand village de près de 1700 personnes. C'est dans le canton Bouchette que se rencontre cette fameuse nappe d'eau connue sous la dénomination de "lac de la Mer Bleue" et que longe le Pacifique sur une assez longue distance. Cette *Mer Bleue* attire chaque année une foule de citadins de la capitale et de Montréal.

A l'est de la rivière Gatineau et de Bouchette, voici le canton *Cameron*, émaillé lui aussi de nombreux lacs qui ne laissent pas que d'être très fréquentés par les amateurs de sport. Cameron est habité par 700 à 800 personnes.

Il y a enfin *Maniwaki*, mot algonquin qui signifie *Terre de Marie*, et qui est pour le moment le terminus du chemin de fer du Pacifique dans la vallée de la Gatineau.

Maniwaki renferme une réserve affectée aux sauvages Algonquins, mais à côté de cette réserve il s'est formé une belle paroisse où règne la plus grande activité. Il y a là une vingtaine de magasins, une quinzaine d'hôtelleries, des scieries, des moulins à farine etc., et une population de plus de 2,000 habitants. Il se fait aussi à Maniwaki un grand commerce de bois. On peut même dire que cet endroit est le point de ravitaillement de toutes les compagnies qui exploitent les forêts de la vallée de la Gatineau.

A l'est de Maniwaki, dans le canton *Kensington*, se rencontre une autre colonie d'environ 700 personnes et au nord, le canton *Egan*, avec une population de plus de 2,000 âmes.

En résumé, il y a une quarantaine d'années que la Gatineau est ouverte aux besoins de la colonisation, mais la venue du chemin de fer, suivant, à travers un paysage enchanteur, le cours de la rivière, a eu pour effet immédiat de faire affluer de ce côté des centaines de colons et d'industriels dans les dix à douze dernières années.

Dans le haut de la Gatineau, il se fait encore des chantiers considérables de bois. Aussi toute cette population échelonnée sur la Gatineau pendant la saison de l'hiver trouve de l'emploi à la coupe du bois et au flottage des billots.

E. R.

Shawinigan.

Les cataractes des Grès et des Hêtres étant disparues en 1663, il en reste deux sur le Saint-Maurice qui sont dignes d'admiration : Shawinigan et la Grande-Mère. Le plumet appartient à Shawinigan à cause de son élévation (150 pieds), des blocs énormes de pierre tombés de la montagne à ses pieds et par la manière étrange dont les eaux précipitées sont retenues captives avant que d'effectuer leur évasion.

Bouchette dit : "Peu d'endroits portent autant de marques des convulsions de la nature. Il semble évident que le chenal où passent maintenant les eaux a été ouvert par la rupture des rochers." Le même auteur pense que le Saint-Maurice produira un jour une troisième chute sur sa rive droite, non loin des deux autres et que le nouveau torrent inondera les terres basses où la petite rivière appelée aussi Shawinigan se jette dans la baie. Cette baie n'est que le Saint-Maurice évasé. A l'époque de la crue des eaux il se forme une jolie cascade à l'endroit indiqué par Bouchette. Le petite rivière sort du canton de Caxton ; les Sauvages lui ont imposé le nom de Manigousito, c'est-à-dire le pied des chutes.

Le Saint-Maurice tombe par deux pentes raides mais non isolées l'une de l'autre, dans un gouffre où l'eau bouillonne et se tord parce qu'elle est arrêtée par une haute muraille coupée à pic. Au premier coup d'oeil, on ne voit point qu'elle en puisse sortir, étant enserrée de toute part à la hauteur de plus de cent pieds et, soit que l'on regarde d'un côté ou de l'autre, la cataracte paraît s'enfoncer dans une abîme qui la dévore. Il y a, vers la droite de la chute, un dégagement que nous allons décrire.

Arrivant par la baie, vous entendez des roulements de tonnerre, mais les grands rochers masquent la chute, et il faut être à proximité du goulet ouvert dans la muraille pour comprendre la cause de ce bruit. Il s'y dégorge avec furie des masses d'eau tourmentées qui finissent par s'étendre mollement dans la baie où flotte votre canot.

La montagne est percée, fendue, écartée par le torrent, ou du moins c'est ainsi que le phénomène se présente à la vue. Et cette

ouverture, si petite en comparaison du reste du spectacle, n'est pas dans l'axe de la chute, mais obliquement, comme porte de côté, de manière que les flots, arrivant des hauteurs comme une charge de cavalerie éperdue, se dardent d'abord contre la muraille, puis sont ramenés en arrière, ne peuvent remonter la pente, se contortionnent et se culbutent affolés avant que de distinguer (pour ainsi dire) le couloir de la délivrance.

La fente du rocher est nette—une brisure du haut en bas—ni longue ni large. Les vagues déchaînées, galopantes, monstrueuses se ruent vers le passage et y entrent avec l'ardeur de quelqu'un qui cherche à se glisser par un conduit trop étroit, ou comme feraient mille personnes essayant de sortir toutes à la fois d'un édifice par une porte ordinaire—la tête s'engage, ensuite les épaules, puis le corps, en poussant, rampant, grimpant avec des efforts suprêmes. Le flot en débandade s'est resserré, a fait l'attaque du canal, est entré dedans pour le perforer, l'élargir davantage, si possible et, ne pouvant y parvenir, il y passe tout juste et en pleine colère. Enfin, il débouche et se mêle sans plus de fracas aux petites lames de la baie. De ce côté, on arrive à lui avant que de l'apercevoir, mais tout gronde aux alentours.

La sortie se faisant par un col, un trou, une déchirure, il semble que l'eau devient instrument et perce le rocher. Qu'on appelle cette fuite le chas de l'aiguille, le pertuis des eaux, la chute-perçoir, la roche trouée, c'est toujours la poussée des eaux qui paraît agir comme une alène, piquant à travers l'étoffe ou le cuir.

Dans le Wisconsin, il y a les chutes Sheboygan : objet perforé, en langue algonquine. Un instrument qui sert à transpercer, comme un poinçon, une aiguille, un traversoir, se nomme Sha8nigane en langue crise (algonquine aussi).

Voilà bien qui donne à croire que notre Shawinigan signifie : rocher troué—mais si c'était autrement ?

Sommes-nous sûrs que ces quatre syllabes représentent de vrais sons algonquins ? Nous les avons appris des Anglais, de simples passants, tout-à-fait étrangers à cet idiome. Les Têtes-de-Boule y perdent leur latin. Ces bons indigènes, qui vivent sur les lieux, disent : Osha8negane, portage en fêne ; ascha8eine, le hêtre. Le fêne est le fruit du hêtre. Ils disent ausi de notre chute : Shabonigane, le portage en fêne, et il a effectivement cette forme. Ainsi,—

la chute elle-même n'a pas de nom, c'est le portage qui est mentionné.

Les Abenakis de Saint-François-du-Lac, familiers avec l'endroit qui nous occupe, le nomment Asa8anigane dans leur dialecte algonquin : la côte qui change de bord. C'est le portage, mais non la chute.

Les Sauvages prononcent le chiffre 8 comme les Français, et non pas comme le w anglais. Chez eux, la lettre n est sonore comme dans l'anglais, de sorte que la désinence gan se dit gane ou gann.

Pour éviter la chute, les voyageurs montent une côte et, rendus au sommet, ils sont sur une crête, d'où il faut descendre pour continuer la route. Portage en fêne—c'est bien trouvé.

On a écrit qu'il y avait eu un poste de traite à Shawinigan en 1718. Mauvaise lecture : c'est Chagouamigon, au lac Supérieur.

Sur une carte manuscrite de 1731, il y a, entre la Grande-Mère et Sha8nigan (ces deux noms ne paraissent pas) une inscription comme suit : "Chabetsiouatagane ou chemin des Trois-Rivières." Je prends cela pour le nom sauvage du Saint-Maurice, qui vers cette époque, commençait à se nommer Saint-Maurice, mais était plus connu sous le nom de "Rivière des Trois-Rivières."

Francis Hall, lieutenant au 14e dragons, passa la journée du 29 juillet 1816 aux Trois-Rivières ; le 30 il partit en canot pour visiter les chutes de "Shawinigan". Le lendemain il se dirigeait vers Montréal. Sa manière d'écrire le nom sauvage ne saurait faire autorité. Bouchette est dans le même cas. Hawley pareillement.

Qui était Hawley ? L'auteur du premier roman canadien. Ce brave homme, rempli d'admiration pour les merveilles de la nature, a décrit Shawinigan (en 1831), et en a fait le théâtre de scènes imaginaires qui se seraient passées vers 1640, alors que la bourgade des Trois-Rivières comptait à peine cinquante âmes. J'en ai parlé ailleurs. Le titre de l'ouvrage, *The Unknown,* promet la description d'une existence mystérieuse et c'est bien cela, car l'*Inconnu* raconte, en vers et en prose, des aventures de plus en plus étourdissantes et décousues, tout le long du récit. Par bonheur, le conte finit par un mariage, ce qui nous ramène à la vie réelle, après un combat contre les Sauvages devant la chute qui gronde et couvre les cris des mourants. Comme Shawinigan manque de légende, nous pouvons toujours adopter celle-là, en attendant mieux.

BENJAMIN SULTE.

Lac la Biche

Les commencements d'une colonie dans l'Alberta.

Le lac La Biche se trouve sur les townships 67 et 68, rangs 13, 14, 15 et 16. Il a environ 25 milles de long, de l'est à l'ouest, et 12 milles dans sa plus grande largeur. C'est une véritable mer intérieure. Au milieu se trouvent six îles dont la plus grande a 3 milles et demi de long et contient 584 arpents de terre labourable ; deux autres ont 180 arpents et les autres environ 30 arpents. Généralement ces îles sont très élevées au-dessus du niveau du lac, le côté sud est coupé à pic, mais un des autres côtés descend en pente douce vers le lac. Les bords de ces îles sont recouverts de petits cailloux ou bien de sable blanc ; il n'y a nulle part de terrain boueux. Toutes ces îles sont couvertes de bosquets de trembles ou de bouleaux, il y a aussi beaucoup de fruits, "saskatchoons" (petites poires) de fraisiers, de groseillers, de framboisiers, etc.

Dans ces îles se trouvent aussi des prairies naturelles où les cultivateurs font du foin. La profondeur du lac est en moyenne de 5 à 6 brasses.

Les bords du lac sont pittoresques, couverts de bois, entrecoupés de belles prairies. Il y a un grand nombre de baies et de pointes qui s'avancent dans le lac.

L'eau est très limpide et douce. Il y a beaucoup de poissons : Poissons "blanc", "Turlibi", sorte de poisson blanc, du "doré", de la "carpe", du "brochet" ; on prend des brochets qui pèsent jusqu'à trente livres, mais la moyenne est de huit à quinze livres.

En été et en automne, il y a des nuées de toutes les espèces de canards sauvages.

Le Lac La Biche est entouré d'un grand nombre d'autres lacs de moindres dimensions, dont la plupart abondent aussi en poissons excellents.

Le côté sud du lac a été divisé en lots de rivière et ces lots ont été donnés par le gouvernement aux métis qui les occupaient déjà

avant l'arpentage. Ces lots sont plus ou moins larges en façade sur le lac et ont environ un mille de profondeur. Ces lots ont été presque tous vendus par les métis à des spéculateurs, qui attendent que le chemin de fer arrive pour les diviser en lots de ville et y construire des résidences d'été.

Le côté nord du lac est encore vacant à part quelques terres prises dernièrement par des métis. Généralement le côté nord est très boisé de trembles et d'épinettes blanches. Dans cette partie boisée il y a encore beaucoup de biches, de chevreuils et d'orignaux. Le nord-est du lac est partiellement en prairie et l'on pourrait y former une belle colonie. La terre est excellente, c'est une terre forte, sorte de glaise grise. Généralement la paille ne vient pas aussi longue que dans les endroits où il y a une épaisse couche de terre noire, mais le grain est toujours plus gros et plus lourd qu'ailleurs.

Au sud du lac, à peu près au milieu des deux extrémités est et ouest, il y a une mission d'établie où résident deux pères Oblats. Il y a aussi un couvent pensionnat et une école du jour tenue par les Révdes Soeurs Filles de Jésus, de France.

Cette mission est fondée depuis 1853, c'est-à-dire depuis 58 ans.

En 1844 le défunt Rév. M. Thibault était venu le premier visiter les métis. En 1851 le Rév. M. Bourassa vint aussi passer quelque temps avec eux et en 1853 le défunt Monseigneur Taché envoya le défunt Père Rémas, de la Rivière Rouge pour aller bâtir et demeurer au milieu des métis. Cette mission fut consacrée au Coeur Immaculée de Marie, sous le titre de Notre-Dame-des-Victoires.

En 1855 Mgr Taché envoya de St-Boniface les RR. PP. Maisonneuve et Tissot, remplacer le R. P. Rémas qui devait aller au Lac Ste-Anne.

Les RR. PP. Maisonneuve et Tissot se mirent à construire une nouvelle maison plus confortable que la première et ils défrichèrent aussi un petit champ où ils semèrent des pommes de terre, un peu d'orge et des légumes.

En 1856 Mgr Taché vint visiter les deux Rév. Pères et passa avec eux une quinzaine de jours, partageant leur chétive nourriture.

A cette époque il fallait se rendre au lac La Biche en hiver avec des "traînes" à chiens, et en été à cheval, et il fallait aussi transporter les provisions à dos de cheval du Fort Pitt, soit environ deux cent milles plus au sud. Pour obvier à tous ces inconvénients Mgr Taché décida d'ouvrir un chemin de charrette. Le 20 du mois d'août

le R. P. Maisonneuve partit aves quatre hommes et à la quinzième journée le chemin était tracé et ouvert du lac La Biche au fort Pitt. Dans tout le pays on parlait déjà comme d'une chose sûre de leur échec ; quelle ne fut pas la surprise lorsque l'on vit arriver les provisions en charrette au lieu d'être portées à dos de cheval.

En 1857 quelques familles métis vinrent s'établir à proximité de la mission.

Pendant l'hiver de 1858, les RR. PP. Tissot et Maisonneuve, aidés des frères Bowes et Palasse, préparèrent la charpente d'une maison en pierre de 50 x 30 pieds, destinée à recevoir les Révdes Soeurs dans un avenir prochain. Au printemps de la même année, à force de travail et de persévérance, une quantité considérable de pierre à chaux fut tirée du lac. Un four fut immédiatement construit et les RR. Pères eurent bientôt plus de 300 barils d'excellente chaux à leur disposition. On commença aussitôt à construire un fort soubassement en pierre pour la nouvelle bâtisse dont la charpente fut établie dans le courant du mois d'août. Durant l'été des années 1859-60, les RR. PP. Maisonneuve et Tissot, aidés des frères Bowes et Palasse, se firent maçons et terminèrent heureusement la maison des Soeurs.

Une partie du rez-de-chaussée fut réservée pour servir de chapelle publique. La mission était désormais fondée et devait aller se développant chaque année aux points de vue temporel et au spirituel.

Au commencement de mai 1862 le Rév. P. Maisonneuve partit avec quelques hommes pour la rivière Rouge, à la rencontre de trois soeurs qui venaient s'établir au Lac La Biche. Il y arriva après trente deux journées de marche.

Il repartit de la rivière Rouge le 8 juillet et arriva heureusement à Notre-Dame-des-Victoires le 26 août.

En arrivant les soeurs eurent la consolation de voir que les habitants continuaient à se grouper autour de la mission. Elles purent aussi s'apercevoir, dès le premier jour, que l'ouvrage ne leur ferait pas défaut. Elles se chargèrent de l'entretien de la chapelle, de la cuisine et de l'école. En maintes circonstances même elles aidèrent aux travaux de la ferme. Un an après l'arrivée des soeurs, les Pères heureux de voir que le bon Dieu bénissait ainsi leurs premiers essais, avisèrent au moyen de se procurer un peu de pain. A la fin de juin 1863 ils eurent la satisfaction de pouvoir construire un moulin sur un petit cours d'eau à un mille de la mission.

Aussitôt que le moulin à farine fut achevé, la mission et les gens agrandirent leurs champs de blé pour pouvoir faire de la farine qui à cette époque, devait être amenée de Winnipeg en charrette et était très chère au Lac La Biche. En 1868 le district de Saskatchewan, celui de la rivière aux Anglais et la partie septentrionale du district York étaient séparés du vicariat de la rivière Rouge et confiés à l'administration religieuse de Mgr Grandin. Deux ans après ces trois districts étaient érigés par le souverain pontife, Pie IX, en diocèse régulier et Mgr Grandin devenait titulaire du siège épiscopal de Saint-Albert. La mission de Notre-Dame-des-Victoires du Lac La Biche se trouvait dans ce nouveau diocèse.

Mais comme d'un côté cette mission se trouvait rattachée par un chemin de charrette à la rivière Rouge et par là au monde civilisé et de l'autre le Lac La Biche appartient au bassin du MacKenzie, où il se déverse par une rivière navigable ; Mgr Grandin cédait la mission du Lac La Biche à Mgr Faraud, vicaire apostolique d'Athabasca—Mackenzie, qui, en 1870, vint lui-même résider à cet endroit C'est ainsi que ce poste devint non-seulement un établissement religieux pour les gens du pays, mais encore un établissement d'utilité ou plutôt de nécessité publique pour les missions et les gens les plus éloignés de l'extrême Nord.

Monseigneur Faraud était un homme universel ; aux qualités qui font un grand évêque il joignait les qualités de mécanicien èsmérite. Aussitôt après son arrivée au Lac La Biche il adopta au pouvoir du petit moulin à farine un second pouvoir pour une scie circulaire destinée à fournir les planches et matériaux nécessaires pour les nouvelles bâtisses. A part la scie et l'essieu il fabriqua de ses propres mains poulies, charriot, etc., et ce moulin fonctionna à merveille jusqu'en 1896. C'est grâce à ce moulin à scie que les gens du pays et la mission ont pu bâtir plusieurs maisons importantes.

En 1877 le soubassement de la maison des soeurs devenant trop petit pour contenir tout le monde qui assistait à la messe le dimanche, et d'ailleurs les enfants de l'école étant très nombreux, (de 50 à 60), Mgr décida d'ériger une église de 70 par 26 qui lui servirait en même temps de cathédrale.

Déja à cette époque, les gens semaient du blé et le Rév. P. Grouard (aujourd'hui Mgr Grouard), alors en charge de la mission du Lac La Biche, dans une de ses lettres à ses supérieurs, dit : "L'agriculture est ici l'objet de soins particuliers. Le climat, plus

favorable qu'ailleurs, nous permet *de cultiver les céréales et d'obtenir de bonnes récoltes.* Le blé, l'orge, l'avoine, les pommes de terre réussissent très bien. Notre récolte de blé est en moyenne de 300 barils ; 100 barils d'orge et de 600 barils de patates. Quant à l'avoine c'est à Monseigneur que nous en devons l'introduction dans notre ferme. Il y a trois ans, Sa Grandeur rencontra quelques épis isolés et les garda précieusement ; l'année suivante ces quelques épis devenaient des gerbes et maintenant nous pouvons en ensemencer un vaste champ."

Voilà quels ont été les commencements modestes de la colonie du Lac La Biche. Tout alla en progressant jusqu'en 1889. A cette époque les eaux du Lac La Biche baissant et par conséquent le niveau de la rivière baissant aussi, le transport des provisions devint de plus en plus difficile et l'on changea le dépôt des provisions. Au lieu d'envoyer les vivres du nord au Lac La Biche, ils prirent une autre direction. On les envoya à 60 milles plus à l'Ouest du Lac La Biche, sur le bord de la rivière Athabasca, à l'endroit aujourd'hui appelé Athabasca Landing.

Mgr Faraud quitta aussi le Lac La Biche pour aller résider à la "Providence", sur le lac Athabasca. C'est alors que Mgr Grandin reprit cette mission et envoya deux Pères de St-Albert avec plusieurs Frères pour s'occuper de la ferme. Pendant huit ans ils semèrent tous les ans une centaine d'arpents, et il n'y eut pas une seule récolte qui manqua.

En 1897, l'école du Lac La Biche fut érigée en pensionnat indien, c'est-à-dire que le gouvernement devait fournir une certaine somme d'argent pour chaque enfant sauvage ; cependant comme presque tous les enfants sauvages venaient du Lac La Selle et que d'un autre côté les bâtisses, existant déjà, tombaient en ruine, le gouvernement décida qu'on bâtirait le pensionnat sur la réserve du Lac La Selle d'où venaient les enfants.

C'est pour cette raison que les soeurs de Charité dites "Soeurs Grises", de Montréal quittèrent le lac La Biche avec les enfants qui fréquentaient l'école pour aller continuer leur oeuvre au Lac La Selle.

En 1905 les Soeurs "Filles de Jésus" de France, voulurent bien venir établir une école du jour et un pensionnat pour les enfants blancs et métis. Leur pensionnat est très bien situé, sur les bords du lac, les enfants s'y trouvent très bien sous le rapport de la santé ;

les parents, même, ont remarqué que des enfants maladifs se remettaient très vite ; la température est plus égale qu'ailleurs à cause du lac. L'eau aussi est excellente.

Il y a trois ans un groupe de Canadiens-Français venant du Michigan s'établirent à l'ouest du lac, et, depuis, plusieurs familles vinrent les repoindre. L'année dernière 14 familles du Michigan avaient vendu leurs terres pour venir s'établir ici. Lorsqu'ils apprirent que peut-être la ligne du "Great Waterways Railway" ne serait pas construite, ils attendirent et ils ne sont pas encore venus. Il y a aujourd'hui en tout de 60 à 70 familles catholiques.

Le Lac La Biche et les nombreux lacs environnants abondent, nous l'avons dit, en excellent poisson blanc. Tous les hivers un grand nombre de personnes viennent d'ici pour se livrer à la pêche dans un but lucratif. Ce genre de pêche pratiqué par nos colons serait une très grande ressource pour eux car l'hiver il est très facile d'expédier des fortes charges de poissons. (1)

CYP. BOULENC, O. M. I.

LA VILLE DE MATANE

C'est peut-être un peu prématuré que de donner le nom de ville à ce grand village situé sur la côte sud du fleuve Saint-Laurent, à 300 milles de Québec, mais il en a toute l'importance, depuis qu'il est relié par un chemin de fer à Sainte-Flavie, dans le comté de Rimouski.

Matane est un nom sauvage mentionné pour la première fois par Champlain et l'historien Lescarbot. D'après l'interprétation d'un sauvage malécite, ce mot signifierait "noeud qui suit l'épine dorsale." Ce nom, d'après un correspondant du journal de Matane, *Le Cri de l'Est*, aurait été donné à la rivière parce qu'elle remonte sans aucun rapide, à une distance de vingt lieues dans les terres.

Le même correspondant, M. Ad. Chouinard, nous fait assister à l'établissement de la colonie et à ses développements.

(1) Cette petite étude sur les commencements de la colonie du Lac La Biche a paru dans le *Courrier de l'Ouest* d'Edmonton. Nous avons jugé utile d'en faire part à nos lecteurs qui suivent de près le mouvement des colonies nouvelles dans l'Ouest canadien.

En 1763, le seigneur Mathieu d'Amours arriva sur les bords de la rivière plate, pour prendre possession de sa seigneurie. Il amenait avec lui une dizaine de colons qui se livrèrent d'abord à la pêche, puis, peu à peu, prenant goût à l'agriculture, s'attaquèrent à la forêt qui céda sous la cognée des vaillants défricheurs Canadiens-Français.

D'abord au nombre de dix, les nouveaux colons virent bientôt des amis de la Malbaie et des Eboulements venir se joindre à eux et former ainsi un petit noyau de peuple, qui est maintenant devenu un arbre fort, vigoureux, plein de force et de sève : je veux dire la ville de Matane.

Les nouveaux colons comprirent bientôt que les soins de la vie d'ici-bas ne doivent pas faire oublier la patrie qui s'acquiert avec d'autres instruments que le filet ou la hache. Il résolurent de se bâtir une chapelle, et leur empressement fut tel qu'en huit jours, elle surgit, blanche et coquette, au milieu de la vallée. Puis par un beau dimanche matin, pour la première fois, les montagnes se renvoyèrent l'écho de la voix d'airain, chantant les louanges du Seigneur.

Pendant ce temps, l'immigration avait continué et la chapelle devint trop petite. En 1858, on bâtit une église en pierre, elle-même devenue trop étroite en 1880, et remplacée par une autre qui, après de nouveaux agrandissements, est maintenant le plus beau spécimen du jeune roman.

Après de modestes débuts, l'agriculture prit chaque jour de l'importance. Peu à peu les arbres tombèrent, peu à peu la charrue gagna du terrain, et bientôt les moissons jaunies remplacèrent les savanes boueuses.

Ce qui a surtout contribué au développement de Matane, c'est l'industrie du bois. Les Messieurs Price ont installé là depuis plusieurs années déjà de puissantes scieries qui fonctionnent jour et nuit et donnent de l'emploi à près de 400 personnes.

La population du village est d'environ quatre mille habitants, mais depuis l'inauguration du chemin de fer qui finira quelque bon jour par atteindre le bassin de Gaspé, elle tend à augmenter chaque jour.

Le journal de Matane signale déjà le fait que dans le courant de l'année dernière il est arrivé cinquante familles et que ce mouvement d'immigration continue toujours.

Sur la Côte Nord

Postes de pêche et de chasse et havres.

Dans le *Bulletin* du mois de mai 1910 nous avons décrit les différents poste de pêche et de chasse échelonnés le long de la Côte Nord, dans le golfe Saint-Laurent et que M. l'arpenteur C. E. Lemoine avait visités. Depuis cette date, le ministère des Terres et Forêts de Québec a fait procéder à l'examen et à l'arpentage d'autres postes placés également le long de la côte. C'est M. l'arpenteur Geo. Leclerc qui a été chargé de ce travail que nous résumons ici :

Village Agwanus.—Le village de la rivière Agwanus est divisé en deux parties, étant situé sur les deux côtés de cette rivière. La partie la plus importante est celle située du côté ouest.

C'est un endroit d'accès assez facile pour les vaisseaux n'ayant pas un tirant d'eau de plus de huit pieds.

Il y a trois ans encore quelques familles de la Pointe-aux-Esquimaux venaient y faire la pêche à la morue ; maintenant ces familles ont pris une autre direction ainsi qu'une grande partie de la population de ce village : la pêche et la chasse ayant complètement fait défaut depuis trois ans.

Ce village est desservi par les Révérends Pères Eudistes qui ont charge de cette partie de la Côte Nord.

Le terrain est assez bon pour la culture en certains endroits et les gens ont commencé à en faire le défrichement.



Petite rivière Natashquan.—Cette rivière est peu considérable et n'offre presque pas d'avantage, si ce n'est que pour les habitants des alentours qui vont y chercher leur bois de chauffage.

Cette rivière a une largeur moyenne de 100 à 150 pieds et assèche presque à marée basse ; le premier rapide est à $1\frac{1}{2}$ mille et n'a aucune importance, le deuxième se trouve à peu près à $\frac{3}{4}$ de mille du premier et forme une cascade d'environ 20 pieds de hauteur sur une longueur d'environ 75 pieds : la marée montante se fait sentir jusqu'à cette cascade.

Il y a beaucoup de truites, au pied de ces deux cascades, mais elles sont petites et ne dépassent pas huit pouces.

Plusieurs chasseurs remontent cette rivière pendant l'hiver pour y faire la chasse ; ils se font ordinairement un salaire de $100 à $150 par saison.



Natashquan.—Ce village, nommé Notre-Dame-de-Natashquan, est divisé en deux parties par la petite rivière Natashquan, est bâti sur une grande pointe qui s'avance presque perpendiculaire à la côte et se trouve à former une assez grande baie.

Il y a un très bon havre pour les vaisseaux ayant un tirant d'eau de 15 et même de 18 pieds, et ces vaisseaux peuvent y aborder en tout temps de la marée.

Il y a plusieurs maisons de commerce : la plus considérable est la Robin Collas Co. qui possède un grand établissement et où presque tous les pêcheurs de la Pointe aux Esquimaux viennent faire la pêche pour le compte de cette compagnie.

A quatre milles à l'est, à l'entrée de la Grande Rivière Natashquan, se trouve un petit village de sept ou huit familles. Il y a une vingtaine de familles sauvages qui passent une partie de l'été près de ce village. La compagnie de la Baie d'Hudson y possède un poste secondaire.

Presque tous les gens de ces deux villages s'occupent de pêche et de chasse, et servent comme guides aux Américains.

Ces gens se font un salaire d'environ $300 par année.

C'est un pays assez sablonneux, mais engraissé avec du varech ou du poisson, il produit très bien les pommes de terre, navets et presque toutes sortes de légumes.

Ce poste est doté d'une église, desservie par les Pères Eudistes, il y a aussi un bureau de poste et de télégraphe.



Village de Kegashka.—Il n'y a qu'une famille résidente à la rivière Kegashka, soit à une distance environ de 21 milles à l'est de la Grande Rivière Natashquan.

Il y a un havre pour les vaisseaux de fort tonnage du côté ouest de la rivière.

La rivière est très poissonneuse, mais le saumon est petit, dépassant rarement dix livres et ne se pêchant jamais à la ligne ; il y a une grande quantité de truite, un pêcheur peut certainement en prendre au-dessus de cent cinquante par jour.

C'est un des meilleurs territoires de chasse, d'après l'opinion de beaucoup de gens habitant les places voisines ; aussi le canard eider, le canard noir, l'outarde et l'oie sauvage viennent y installer leurs nids. Il y a du gibier de mer en assez grande quantité.



Village de Musquarro.—Ce village est situé à l'entrée de la rivière Musquarro, laquelle est d'accès très facile pour les navigateurs. Il y a un havre, pour les vaisseaux ne dépassant pas un tirant d'eau de dix ou douze pieds.

Le lot numéro 1 est très bon pour la culture, ainsi que la partie ouest de la réserve des sauvages ; le reste est rocheux et rempli de petits sapins rabougris de un à trois pouces de diamètre.

Il y a une église très bien finie, elle peut aisément contenir les cent cinquante familles de sauvages qui s'y rendent pour la mission qui, ordinairement commence vers le premier de juin et se termine à la fin du même mois.



Rivière Washicootai.—Cette rivière se trouve à environ 45 milles à l'est de Natashquan. Ses bords sont très montagneux (100 à 150 pieds de hauteur). On arrive assez facilement à l'entrée de cette rivière. Au pied de la première chute on trouve un havre excellent pour les vaisseaux ayant un tirant d'eau ne dépassant pas 12 pieds, soit des vaisseaux d'environ 100 tonneaux, vu qu'il n'y a que deux brasses d'eau au pied de cette chute.

Les alentours de cette rivière sont complètement dénués de tout bois sur une longueur de 10 à 12 milles ; au-dessus de cette distance l'on me dit qu'il y a assez de gros bois.

A quatre milles de l'entrée de cette rivière il y a deux chutes, la rivière se divisant en deux branches pour se rejoindre à environ un mille plus bas, au pied de la première chute qui a une hauteur de vingt-huit pieds (en ayant pris le niveau). La deuxième chute a une hauteur de treize pieds (niveler) ; au-dessus de cette chute il y a un petit bassin d'environ 250 pieds de long et à l'extrémité de ce bassin

il y a une petite cascade de 6 ou 7 pieds ; il serait très facile de barrer cette branche, vu qu'il n'y coule dans les eaux basses qu'un petit volume d'eau.

Cette rivière est très bonne pour la pêche au saumon ; il en a déjà été pris jusqu'à cinquante quarts par saison. M. R. E. Plumb en est le locataire.

C'est un très bon territoire de chasse, le gibier y est en abondance et c'est aussi un des lieux où les outardes, le canard noir et l'eider y font leurs pontes.

Cette rivière est remplie de grosses truites de trois à cinq livres : il y a aussi de la ouananiche dans les lacs de cette rivière.



Village de la Romaine.—Ce village, qui se compose d'une dizaine de familles, est situé à environ un mille de l'entrée de la rivière Olomanesheeboo. Il s'y fait un assez grand commerce de pelleteries, soit pour un montant de $40,000 environ par année.

La Compagnie de la Baie d'Hudson y possède un comptoir ; or, au-dessus de cinquante familles de sauvages Montagnais et Naskapis viennent y faire leurs échanges.

Ce village possède une chapelle et un bureau de télégraphe.

Les résidents ne s'occupent que de pêche à la morue et de chasse ; ils peuvent se faire un revenu d'environ $200.

Anciennement, c'était une très bonne place de chasse, mais aujourd'hui, vu l'inobservance des lois, il n'y a plus ou presque plus de chasse.



Iles du "Bluff".—Ces îles sont situées à environ six milles à l'est de la rivière Grande Romaine. Elles sont habitées par trois familles, qui ne s'occupent que de pêche à la morue, au hareng et au homard.

C'est aussi une bonne place de chasse ; le canard eider et noir y sont encore assez nombreux.

On cultive un peu le chou, la pomme de terre et quelques autres légumes.

Il n'y a aucun combustible sur ces îles, et les résidents sont obligés de remonter la rivière Grande Romaine pour avoir leur bois.

Il y a un bon havre pour les bâtiments pouvant tirer jusqu'à 20 pieds d'eau.

Coacoachoo.—Il n'y a qu'une famille de métis du nom de Aubé qui réside à cet endroit et s'occupe de pêcher dans cette rivière.

C'est une des meilleures places pour établir un poste de commerce avec les sauvages, vu qu'au moins 40 familles remontent cette rivière.

On peut considérer maintenant la baie de Coacoachoo pour une des premières places pour le gibier, le canard eider surtout choisit cet endroit pour couver.



Pointe à Marier.—Cette place, plus communément appelée *Seal Net Point*, est située à environ neuf milles à l'est de la rivière Etamamiou.

La famille Gallibois est la seule qui réside à cet endroit.

Il y a une dizaine de familles sauvages qui viennent y passer une couple de mois et aussi pour y vendre leur pelleterie à M. Gallibois.

Cette place est complètement dénuée de tout bois, et on va chercher le combustible à dix ou douze milles.

Le terrain est tout à fait impropre à la culture.

Il y a un bon havre pour les vaisseaux, mais l'entrée en est assez difficile.

C'est une très bonne place de chasse de toutes espèces.



Harrington.—On donne ce nom à un groupe d'une dizaine d'îles s'étendant du cap Airey à 6 milles à l'est de la rivière Natagamu, mais à proprement parler un groupe de quatre îles forment ce qu'on appelle le village Harrington. La population est d'environ 200 habitants ; presque tous viennent de Terreneuve. Ils professent le protestantisme.

L'île de Harrington est la plus considérable de ces quatre îles : elle comprend une quinzaine de maisons, une station de télégraphe sans fil, un hôpital, une maison d'école et deux églises dont l'une anglicane et l'autre méthodiste. Le ministre anglican y réside en permanence.

Il n'y a aucun bois sur ces îles, mais il y a de place en place une faible couche de terre végétale que les gens emploient pour cultiver la patate et autres légumes. L'hiver, une partie de ces gens vont résider sur la terre ferme et s'occupent de la chasse et peuvent se

faire un revenu de $50 environ ; l'été, toute cette population s'occupe de la pêche à la morue et au hareng. Ils se font en moyenne un revenu annuel de $200. Il n'y a aucun gibier qui fréquente ces îles. Les équipages des goélettes de Terreneuve et Néo-Ecossaises ramassent tout ce qu'ils peuvent trouver d'oeufs de gibier.

Il y a un bon havre, pouvant recevoir des vaisseaux d'au-delà de 500 tonneaux, quoique l'entrée soit assez difficile.



Tête-à-la-Baleine.—Le groupe des îles de la Tête-à-la-Baleine se compose de onze petites îles, toutes près les unes des autres. A proprement parler ce qui est désigné par Tête-à-la-Baleine comprend environ 200 îles dans un rayon de quatre milles.

Il y a trois bons havres à cet endroit pouvant recevoir des vaisseaux de au-delà de 150 tonneaux, mais l'entrée de ces havres est assez difficile, vu qu'il y a beaucoup de brisants.

La population est d'environ 200 personnes, presque tous canadiens-français. Ils ne s'occupent durant l'été que de la pêche à la morue, au homard et au loup-marin.



Tabatière.—Ce village est situé à environ six milles à l'est du village de la baie des Moutons. La population se compose d'environ 40 personnes, y compris le Vieux Poste.

Tous ces gens s'occupent de la pêche à la morue et au loup-marin. Ce fut de toute la Côte Nord l'endroit le plus riche, en loup-marin : aujourd'hui on s'occupe encore de cette pêche, mais avec peu de succès.

Il y a un très bon hâvre et nombre de vaisseaux le fréquentent.

On rencontre ici et là quelques touffes de sapin et d'épinettes de petit diamètre.

***

Iles Kecarpoue.—Ces îles sont situées à environ 18 milles à l'ouest de la rivière St-Augustin et sont complètement dénuées de tous bois.

Il y a, de place en place, sur ces îles des petits endroits où l'on peut cultiver le chou et la pomme de terre avec assez d'avantage.

La principale occupation de ces gens est la pêche au loup-marin, au saumon et au homard,

Village de St-Augustin.—Ce village est situé du côté est de la rivière St-Augustin et à environ neuf milles de la mer. Il n'y a qu'une partie de la population de St-Augustin qui réside en cet endroit, les autres familles sont dispersées en différents endroits sur les bords de la rivière St-Augustin, lieu de leurs habitations d'hiver ; l'été, ces gens résident sur les îles. On peut se rendre à ces dernières habitations avec des barges pêcheuses.

Les gens ne s'occupent que de pêche au saumon, à la morue et à la truite et aussi de chasse. Ils peuvent faire de $250 à $300 par année.

Une trentaine de familles sauvages résident à cet endroit pendant environ deux mois. La plupart de ces sauvages sont du lac Melville.



Cocoshepee.—Ce petit hameau est situé à l'embouchure de la rivière du même nom et n'est habité que pendant l'hiver.

Quatre familles seulement y passent l'hiver et s'occupent de chasse. Il y a une lisière de bois sur le bord de la rivière : on y voit de l'épinette, du sapin de deux à quatre pouces de diamètre et quelques bouleaux.



Pêche à Lizotte.—Cet endroit se trouve situé à environ un mille et demi à l'ouest de la baie du Vieux Fort. Il n'y a aucun résident. Il n'y a aucun bois et je ne crois pas que l'on puisse y faire de culture.



Vieux Fort.—Cette place est située à environ cinq milles de la rivière St-Paul. Elle est habitée par une quinzaine de familles, venant presque toutes de Terreneuve et ne parlant que l'anglais.

La pêche et la chasse sont les seules occupations de ces gens. Ils cultivent aussi la pomme de terre, le chou et autres légumes, le tout en petite quantité.

Le rendement moyen de la pêche a été cet été d'environ 1,500 quintaux, représentant environ $4,500.

Il y a deux marchands qui s'occupent du commerce de la pelleterie.

Il n'y a aucun combustible (bois) à cet endroit, et les résidents

sont obligés de remonter la rivière St-Paul couper leur bois d'hiver.

Ce village (Baie du Vieux Fort) possède une église.



Village de Salmon Bay.—Ce village est situé à environ six milles à l'est de la rivière St-Paul et est bâti à l'entrée de la baie du même nom. Il y a une population de dix familles, toutes assez riches ; il y a aussi cent hommes à gages, qui y passent l'été pour faire la pêche à la morue et au hareng.

C'est une très bonne place pour la pêche, et cette année (1910) le rendement est d'environ 5,000 quintaux, représentant un capital de $25,000. Ces gens, tout en faisant la pêche à la morue, prennent aussi une grande quantité de saumon.

La chasse est complètement nulle à cet endroit.

Il n'y a pas de bois près de ce village.



Baie Centrale (Milddle Bay).—Cet endroit se trouve situé à environ 20 milles à l'ouest de Blanc-Sablon. Il n'est habité que par deux familles ; il y a aussi cinq ou six familles de Terreneuve qui y résident pendant le temps de la pêche.

Ces gens ne s'occupent pas de culture, malgré que l'on pourrait en certains endroits cultiver la pomme de terre, le chou et autres légumes.

Il n'y a pas de bois.

C'est un assez bon poste de pêche, mais c'est nul pour la chasse.



Belles Amours.—Cette place se trouve à environ 20 milles à l'ouest de Blanc-Sablon. Elle n'est habitée que par deux familles pendant l'été et qu'une pendant l'hiver. Ces gens ne s'occupent exclusivement que de pêche à la morue et au hareng.

On peut certainement dire que c'est le plus bel endroit de toute la Côte Nord, tant par son terrain plat et la bonne qualité de la terre que par son havre où un bâtiment ayant un tirant d'eau de 20 à 25 pieds peut facilement s'y ancrer.

La maraiche à dos vert (requin) fourmille dans ce havre.

Il n'y a pas de bois à cet endroit et il faut aller jusqu'à 20 milles

dans les terres si on veut se procurer un morceau de bois de construction.

***

Baie et Bassin de Bradore.—Cette place se trouve située à environ sept milles à l'ouest de Blanc-Sablon et est habitée par 8 ou 10 familles et de plus il y a les pêcheurs terreneuviens qui y viennent au nombre d'environ 75 pour le temps de la pêche.

C'est un des meilleurs postes pour la pêche à la morue et au hareng.

Il y a un bon havre pour des vaisseaux ne dépassant pas un tirant d'eau de 15 pieds. Au-delà de 50 goélettes de Terreneuve et de la Nouvelle-Ecosse viennent y passer le temps de la pêche à la morue. Depuis 15 ans, ce havre a baissé de six pieds et dans une période de temps peu éloignée, si on continue à jeter tous les détritus de morue et autre chose, ce havre ne pourra recevoir que de petits bâtiments.

Il n'y a aucune chasse, tout ayant été détruit par les équipages de ces goélettes terreneuviennes et Néo-Ecossaises.

C'est une bonne place pour le loup-marin, surtout dans le fond de la baie de Bradore ; cette baie assèche à marée basse, et les loups-marins, qui ne profitent pas de la marée pour sortir, sont obligés d'attendre à l'autre marée, et c'est pendant ce temps que les chasseurs les prennent.

Il n'y a aucun bois dans cette place. Les gens font un peu de culture, tel que pommes de terre, chou, etc.

Dans le fond de la baie il y a une petite rivière où la truite et le saumon abondent, mais tout est détruit ; on n'observe pas les lois de pêche.

GEO. LECLERC, A. G.



Le Paraguay

Le Paraguay,—l'un des Etats de l'Amérique du Sud—est un pays d'aspect riant. Les suaves ondulations de ses belles collines, ses champs arrosés de milliers de cours d'eau, ses immenses forêts toujours vertes et fleuries, lui donnent un charme particulier.

Situé entre le 22e degré et 27e degré de latitude sud, sa superficie est de 445,000 kilomètres carrés, sur lesquels vivent inégalement repartis, un million d'habitants. Sa capitale, *Asuncion,* de plus de 100,000 âmes, est bâtie en amphithéâtre sur la rive gauche du rio Paraguay ; ses maisons multicolores, la plupart entourées de jardins, se détachent lumineuses sur un fond d'arbres d'un vert sombre. De son vaste port, plein d'embarcations de toutes sortes, régulièrement par semaine trois grands bateaux de passagers et de charge qui se rendent à Buenos-Aires et Montevideo en quatre ou cinq jours.

Le pays a 2,150 kilomètres de rivières navigables et 5,000 kilomètres de rivières flottables. Tous les cours d'eau qui se jettent dans le rio Parana tombent en cascades si hautes et si puissantes, qu'elles pourraient fournir de la force motrice à des milliers d'industries.

Dans ses plantureux paturages paissent 7 millions de bovidés fournissant au maximum une production annuelle de 1,750,000 animaux.

Le pays, sous le rapport de la fertilité est une véritable terre de Chanaan. Il y a des fleurs et des fruits toute l'année. C'est le jardin des Hespérides. Les oranges y sont les meilleures du monde. Quant aux mandarines, elles sont exquises et incomparables comme grandeur et beauté. En un mot, le Paraguay peut devenir pour l'Amérique du Sud, ce que la Californie est à l'Amérique du Nord.

Comme le Midi de la France, le Paraguay produit des fruits et des légumes deux ou trois mois avant les pays voisins où il exporte. A côté des fruits tropicaux, l'avocat, la mangue, l'ananas, la banane, la goyave, il peut fournir des fraises, des pêches, des prunes, des raisins, des asperges, des tomates, des piments, des aubergines et tous les légumes d'Europe, sans oublier les melons et les pastèques.

Le tabac du Paraguay, amélioré grâce aux efforts constants de la Banque agricole, se vend déjà en quantités considérables en Europe.

Comme moyen de communication, en dehors des compagnies de navigation, il y a le chemin de fer central qui, partant d'Asuncion, a atteint cette année Encarnacion sur le Parana pour se relier aux chemins de fer angentins.

L'industrie n'a pas encore l'importance qu'elle devrait avoir et que ses richesses naturelles lui permettent d'entrevoir. Il ya cependant des fabriques d'extraits de tannin, de sucre, d'alcool, d'huile, de pâtes alimentaires, d'essences pour parfums, de liqueurs, de bière, de glace, de matériaux de construction, etc.

L'été, au Paraguay, y est chaud certainement, mais cette chaleur est supportable ; en revanche, le printemps, l'automne et l'hiver sont délicieux. Le pays en général est sain ; les épidémies y sont inconnues.

Dr DAVID.

On nous permettra d'ajouter à ces quelques notes un peu sommaires une page de M. l'abbé Adolphe Garneau, professeur au Petit Séminaire de Québec, sur les *Réductions du Paraguay*.

Cette page d'histoire est empruntée à un *Précis de Géographie* qui est présentement sous presse.

REDUCTIONS DU PARAGUAY

Au coeur de l'Amérique du Sud, au point de jonction des frontières du Brésil, de l'Argentine et du Paraguay, se trouvent les chutes Iguazu, plus belles encore disent les voyageurs qui les ont vues, que la cataracte du Niagara. Elles prennent naissance au confluent de la rivière Iguazu avec le haut Parana, sur le territoire jadis fameux des

REDUCTIONS.

L'histoire de ces missions seules, dit un écrivain protestant, (Marie-Robinson Wright,) serait déjà suffisante pour attirer les voyageurs. On peut en effet en visitant les chutes Iguazu, apercevoir les ruines des villages érigées au XVI siècle par les Jésuites.

Ce qui a échappé aux incendies, aux orages, fait comprendre toute l'importance et le caractère des travaux entrepris dans cette

sauvage contrée sous l'influence civilisatrice de la compagnie de Jésus.

C'est en pleine forêt que se trouvent les débris du village de San-Ignacio, nom donné en l'honneur de S. Ignace de Loyolo, ruines vénérables subsistant après plus de 2 siècles.

Il est évident que le terrain était et est encore très fertile ; des arbres de cent pieds s'élèvent maintenant parmi les décombres, quoiqu'il n'y ait environ que 80 ans que cette capitale a été incendiée. Le seul endroit à découvert est la partie occupée jadis par la place publique, la *plaza*. Sur l'un des côtés de ce rectangle était l'église ; ces murs ravagés portent encore un cartouche sculpté aux armes de l'ordre des Jésuites et quelques autres figures. L'édifice mesurait 250 pieds de long et 150 de large. Voisin de l'église, se trouvait le collège renfermant 8 grandes classes et dans une annexe, le réfectoire et les caves.

Toute la besogne de la mission était faite par les *Guarinis* indiens, sous la direction des pères missionnaires. Aussi, non seulement l'église, mais toutes les maisons des natifs étaient si solidement construites que les ruines des habitations sont toutes aussi bien conservées que l'église elle-même.

Chaque demeure mesurait 14 pieds de façade et 17 de profondeur. Une porte, une fenêtre donnaient sur la route, tandis qu'au fond une autre porte ouvrait sur le jardin. Dans chaque maison se voit encore une niche où probablement on plaçait la statue du saint protecteur. Toutes les bâtisses étaient alignées sur les trois faces de la place publique.

Cette partie du pays ne renfermant pas de mines, le gouvernement espagnol avait consenti à laisser entre les mains des Jésuites toute l'administration, tant civile que religieuse de cette province. Même le vice-roi accorda aux missionnaires le droit d'interdire l'entrée de la colonie à tout Européen, afin de protéger les Indiens contre l'influence démoralisatrice et les mauvais exemples des aventuriers espagnols.

C'est alors que la véritable civilisation apparaît et que les conversions au catholicisme vont sans cesse en augmentant. Les Jésuites modelèrent la législation, l'administration et l'organisation de la société elle-même sur les règles qui régissaient les chrétiens de la primitive église. Ce que nous savons de cette brillante organisation suffit pour nous faire comprendre ce que serait la république idéale

chrétienne. Lors de l'expulsion des Jésuites du Paraguay, en 1768, cette florissante province retomba sous le joug des vice-rois du Pérou. Pendant quelques temps encore, les fruits de cette magnifique civilisation se conservèrent, mais comme l'ancienne administration était disparue, tous les travaux subirent un ralentissement, puis cessèrent bientôt : les communautés jadis si florissantes tombèrent dans l'anarchie et par degrés la barbarie des anciens jours reparut.

Il est impossible, en face de ces ruines encore imposantes, de ne se sentir pas douloureusement émus, et l'on ne saurait marchander son admiration aux fils de Saint Ignace qui, par leur inlassable patience, leur infatigable énergie, apprirent à ces Guarinis féroces et sanguinaires, tous les arts d'une société policée, et firent d'une peuplade sauvage, en peu de temps, une nation ayant atteint un tel degré de civilisation, qu'après 300 ans, l'on peut affirmer sans crainte devant ces restes d'une solide architecture, d'une exacte sculpture, que l'on se trouve en face du monument le plus imposant élevé par la civilisation dans le continent méridional.

Plus durable encore que les monuments, subsiste l'influence, que les zélés missionnaires avaient acquises sur les Indiens ; influence qui s'est fait sentir depuis l'Amazone jusqu'au Cap Horn, et dont on retrouve encore de nos jours des vestiges, même chez les peuplades les plus lointaines, car dans les traditions de ces hommes, reste l'empreinte ineffaçable des enseignements chrétiens que les Jésuites d'il y a 300 ans, donnèrent à ces pauvres sauvages.

Abbé AD. GARNEAU.



Du " Potlatch ", en Colombie Britannique.

Un des aspects les plus intéressants du système socio-juridique des indigènes de la Colombie Britannique est celui que présente l'institution du « potlatch », sur lequel j'aurai l'honneur, au cours des pages suivantes, d'appeler l'attention des lecteurs du Bulletin.

Cette institution n'existant dans sa plénitude que parmi les quelques nations sauvages de la côte, où l'organisation sociale est strictement totémique, il sera à propos, ici, d'y circonscrire notre aire d'observation.

Les nombreuses tribus en lesquelles se divisent ces nations sont parsemées tout le long de la côte de la Colombie Britannique, depuis le sud de l'Alaska jusqu'à l'île de Vancouver, en y comprenant les îles adjacentes.

Au nord, entre les îles Aléoutiennes et l'archipel du Prince de Galles, sont compris les villages de la nation Tlingit, à savoir : ceux des baies de Yakutat et de Chilkat, de Sitka, des rivières Stikine et Taku, et du Fort Wrangell. Les villages de la nation Haida et Kaigani, à savoir : Ninstints, Tanu, Skedans, Skidegate, Massett, etc., sont clairsemés autour de l'île de la Reine Charlotte et sur la marge sud des îles de l'archipel du Prince de Galles.

Au centre, les nations Tsimshian, Kwakiutl et Bella Coola occupent respectivement : la première, la partie de la côte adjacente aux rivières Nass et Skeena ; la seconde, le territoire s'étendant entre le détroit Gardner et le cap Mudge, et la partie nord-ouest de l'île Vaucouver ; la troisième, une enclave dans la région des Kwakiutl, aux environs de la baie Dean. Plus au sud, habitent la nation Nootka, de l'ouest de l'île de Vancouver, et les nombreuses tribus de la nation Salish, de la côte et de l'intérieur de la Colombie Britannique.

A cause de la décadence avancée des institutions totémiques et du " potlatch " chez les Nootka et les Salish, leurs voisins du nord,—soient les Kwakiutl, les Tsimshian, les Haida et les Tlingit,—retiendront particulièrement notre attention.

* * *

Tel qu'il existe en cette région, le « potlatch » est une institution productrice d'obligations juridiques (« liens de droit ») entre des parties dont le « status » social est déterminé d'après les coutumes locales des indigènes.

En d'autres termes, le « potlatch » constitue un système contractuel d'un genre primitif, en vertu duquel des obligations licites sont créées ou résolues, au cours d'un cérémonial et de festins traditionnels et publics, entre deux ou plusieurs parties présentes et consentantes, appartenant à des groupes ou familles totémiques différents et reliés ensemble par une alliance préexistante.

Les éléments ordinaires des contrats valides en général,—à savoir : le consentement spontané des parties intéressées à l'effet de modifier licitement leurs « rapports juridiques », et la sanction collatérale efficace de la société,—existent ostensiblement dans toutes les variétés de potlatch.

Le consentement des parties contractantes au potlatch se manifeste explicitement ou implicitement, suivant les circonstances et la nature des engagements impliqués.

Ce consentement peut porter sur différentes sortes de modifications des « rapports juridiques » réciproques, déjà existant entre les parties. L'étude des variétés de potlatch (i. e. des maintes sortes de modifications licites des « rapports de droit ») et des procédures appropriées devra élucider,—au cours de cet essai,—l'existence de tous ces éléments.

Les parties au potlatch sont : ou des groupes totémiques, (soient les phratries, les clans et les familles), ou des individus, comme tels.

Lorsque des phratries, des clans ou des familles, comme tels, donnent des potlatch, les individus composant ces unités sociales sont, en commun, proportionnellement à leurs rang et fortune, et solidairement, soit tenus responsables des obligations qu'elles y contractent, soit bénéficiaires des droits engendrés en leur faveur, suivant le cas [1]

Ne peuvent prendre part aux différentes variétés de potlatch que les groupes totémiques ou les individus dont les relations

---

[1] A consulter : R. U. S. N. M., 1895, pp. 343, 610, 615, 616 ; R. B. A. A. S., 1889, p. 834 ; R. B. A. A. S., 1890, pp. 557, 609 ; J. N. P. E., vol. 2, part V, p. 258.

mutuelles sont basées sur une alliance préexistante et sur des régimes socio-juridiques et économiques relativement semblables. Deux tribus en guerre l'une contre l'autre ou dans l'impossibilité de se rencontrer aisément et à intervalles réguliers, par exemple, ne peuvent s'engager réciproquement, d'après la nature même du potlatch, à en respecter les engagements éventuels. Des parties hypothétiques, dont les régimes juridiques et économiques sont établis sur des bases radicalement différentes,—comme les Européens, d'un côté, et les indigènes de la Côte Nord-Ouest, de l'autre,—ne pourraient pas, non plus, se convier mutuellement à la plupart des transactions usuelles du potlatch ; (exception faite des échanges, de la main à la main, d'objets mobiliers).

Les procédures du potlatch sont formulaires, traditionnelles et en tout appropriées au caractère relativement primitif de la civilisation des indigènes. Elles consistent :

1° en la délégation de messagers spéciaux, chargés d'inviter à un festin, dont la date est déterminée, une foule plus ou moins grande d'individus désignés d'avance et appartenant, le plus possible, aux classes aristocratiques des tribus environnantes ;

2° en la proclamation orale, devant la foule assemblée à cette fin, des noms des parties contractantes, de la nature de la transaction et du montant en jeu, par un héraut ou " maître des cérémonies " ;

3° en la manifestation du consentement des parties concernées, soit par l'exhibition publique de leurs blasons, soit par la représentation dramatique de leurs mythes ancestraux, ou l'exécution rituelle de leurs danses et chansons de potlatch ;

4° en un festin et une distribution de valeurs mobilières, de la part de ceux qui ont convoqué le potlatch, et par lesquels les invités et témoins des transactions effectuées sont prodiguement récompensés de leurs services.

La nécessité d'une telle publicité dans les transactions d'une nature privée s'impose particulièrement chez les indigènes de la Colombie Britannique, où tout moyen de les consigner documentairement manque, à défaut d'un système satisfaisant d'écriture. Cette nécessité devient d'autant plus urgente que les transactions de la main à la main n'offriraient aucune sécurité quelconque, les indigènes, surtout ceux des classes inférieures, étant peu dignes de confiance et naturellement enclins au vol.

C'est de ce mode de publicité que résulte la sanction collatérale que la société apporte aux transactions d'une nature privée.

A l'échéance d'une dette ainsi contractée, le héraut (ou « maître de cérémonies ») fait une mention publique de la dette, et invite le débiteur à la solder. Si celui-ci ne le peut faire, il est ridiculisé par la foule présente, et, dès lors, il devient passible, de la part du créancier lésé, de certaines mesures de rigueur, atteignant efficacement son honneur et sa liberté. Il va de soi qu'il est, en conséquence, exclu de tout potlatch subséquent et, partant, dans l'impossibilité de procéder à toute autre transaction [1].

L'importance capitale de l'institution du potlatch, chez les indigènes de la Colombie Britannique, est évidente, étant donné qu'ils y doivent recourir soit pour payer leurs dettes, vendre ou échanger leurs valeurs de toutes sortes, soit pour faire des placements à intérêt, pour prêter ou se faire rembourser, suivant le cas, leurs biens mobiliers. Son fonctionnement normal et satisfaisant repose sur les qualités morales et intellectuelles des indigènes suivantes, à savoir : une tendance marquée à l'économie, dans le but d'accumuler beaucoup de propriété mobilière, une habilité prononcée à discerner la solvabilité ou l'insolvabilité d'un débiteur éventuel, une libéralité reconnue dans l'hospitalité et, enfin, un respect scrupuleux de tous les engagements contractés aux potlatch [2].

Avant de procéder à l'étude 1° des variétés de potlatch, 2° des événements et circonstances qui y donnent lieu, et 3° des procédures appropriées à sa réalisation, il ne reste plus à indiquer, préliminairement, que quelques détails secondaires, à savoir : l'origine du mot « potlatch », et les espèces de valeurs monétaires et mobilières en usage parmi les indigènes.

Le mot « potlatch », signifiant littéralement « donner » ou « un présent », est emprunté du jargon chinook de la Côte Nord-Ouest. [3]

Les valeurs monétaires et mobilières ayant cours, dans les transactions ordinaires, sont d'espèces variées. Parmi les plus anciennes sont les peaux vertes ou tannées, les coquillages, comme par exemple, la « dentalium pretiosum », les couvertures de laine, les plaques de cuivre de toutes dimensions et gravées de dessins héraldiques, etc.,

---

[1] Voir : R. U. S. N. M., 1895, pp. 342, 550, 564 ; J. N. P. E., vol. 2, part V, p. 258 ; B. A. G. S., 1896, p. 233 ; Aa. Cat., o. n. 214, etc.

[2] Voir : B. A. A. S., 1890, pp. 557, 560, 608-09 ; R. U. S. N. M., 1887, p. 657 ; Adv., Jewitt, pp. 110, 139 ; J. N. P. E., vol. 2, part, V, p. 247 ; B. A. A. S., 1889, pp. 834, 835 ; G. S. C., 1878-9, p. 125B ; B. A. A. S., 1898, pp. 681-2 ; J. N. P. E., vol V, part I p. 155 ; R. U. S. N. M., 1888, pp. 362, 363, 365.

[3] Voir : G. Gibbs : Smith. Miscell. Collect., « A Dictionary of the Chinook jargon..., » p. 21 ; R. U. S. N. M., 1887, p. 657 ; G. S. C., 1878-9, p. 125B.

Depuis l'ère de l'influence européenne, des valeurs d'autre provenance sont amplement utilisées, soient : la monnaie de cuivre et d'argent, les fusils, les haches, les bracelets, les vaisseaux de fer et de cuivre, etc.. Beaucoup d'autres valeurs, d'un genre plus spécial, seraient encore à ajouter à cette liste [1].

C. M. Barbeau,
Anthropologue.

Bureau de Géologie du Canada, Ottawa, Ont.

(A suivre)

Minéralogie appliquée.

Les pierres précieuses

On ne connait guère les pierres précieuses que pour avoir vu des joyaux plus ou moins riches ornés de gemmes les plus connues. Tout le monde a vu des rubis, des diamants, des saphirs, des émeraudes, des perles, des opales, etc., en un mot les pierres classiques, base fondamentale des bijoux.

Mais qu'est-ce au juste que ces pierres, qu'est-ce qui les différencie ? Voilà ce que peu de gens savent. Actuellement, la bijouterie moderne cherche de plus en plus à utiliser les pierres qui jusqu'ici étaient négligées, et atteignent aujourd'hui un grand prix. Ce sont les pierres de fantaisie, les variétés de saphirs et les péridots, tourmalines de toutes nuances, girasols, Rubicelles, chrysolithes, almandines et bien d'autres, que leur richesse de ton a fait mettre au même rang que les gemmes classiques citées plus haut. Qu'est-ce donc que ces nouvelles pierreries et quelle valeur doit-on leur attribuer en réalité ? Voilà ce que je veux préciser. Qu'on n'attende donc pas de savantes discussions sur les caractères minéralogiques, la formation, la reproduction des pierres dont je parlerai ; elles ne seraient pas de mon ressort. Je me tiendrai seulement dans mon rôle de spécialiste qui connait les pierres, surtout dans leur application au commerce artistique de la bijouterie.

[1] Voir : R. U. S. N. M., 1887, pp. 668-9 ; R. U. S. N. M., 1888, p. 365 ; B. A. A. S., 1890, pp. 589 90 ; S. C. K., XXI, 1874-5 p. 13 ; R. U. S. N. M. 1895, pp. 338, 344-6, 648 ; S. B E., 26th, p. 437 ; J. N. P. E. vol. V., part I, pp. 118, 156, 167 ; J. N. P. E., vol. II, part V, p. 259 .

Un des principaux renseignements qu'on puisse donner sur une pierre précieuse, c'est son prix. Aussi dans ce qui va suivre je vais attribuer une valeur à chacune des espèces que je décrirai. A ce sujet et une fois pour toutes, je dois faire observer que rien n'est plus élastique que la valeur des gemmes. Le prix dépend de la beauté et du volume. De petites pierres valent, à poids égal, moins qu'une grosse.

Mon évaluation se rapportera toujours au prix de gros, c'est-à-dire à des achats de grandes quantités. Le prix de vente au public ne peut être fixé facilement, car une fois en possession de sa provision, le bijoutier peut être obligé de faire l'appairage c'est-à-dire le rassemblement des pierres pouvant se combiner. C'est là une opération difficile qui augmente beaucoup le prix du bijou ainsi constitué. Un diamant unique vaut par exemple 1,000 francs, s'il trouve son semblable exact, qui aura par conséquent la même valeur, la paire se paiera 2,500 francs et plus. On voit que la valeur d'une pierre est une chose tout arbitraire, qui vient plus du rôle qu'on lui fait jouer que de sa valeur propre. Le prix que j'indiquerai sera donc toujours très inférieur à celui que peut atteindre la pierre montée.

Disons quelques mots des poids usités en joaillerie. La mesure ordinaire est le *carat*. Ce nom vient de celui d'une graine indienne, le kouara, que son uniformité de poids avait fait prendre pour étalon dès les temps les plus reculés. Sa valeur était 205 milligrammes, elle vient d'être fixée par le Congrès à 20 centigrammes. On se sert aussi du *grain* qui est le quart du carat. Cette mesure est surtout employée pour la perle ; mais on l'utilise aussi pour le diamant en terme de négociant.

Un facteur important dans le commerce des pierres, qui produit la hausse ou la baisse des gemmes, et fait que certaines sont brusquement demandées ou abandonnées, c'est la mode, qui est très variable. Une seule pierre fut, est, et vraisemblement restera toujours la plus recherchée : c'est le diamant.

1. *Le Diamant.*—L'étude scientifique du diamant a déjà été faite. Je rappellerai seulement que le diamant est du charbon pur cristallisé. C'est le corps le plus dur que l'on connaisse, il a 10, limite extême de l'échelle de dureté et il doit son éclat particulier à son indice de réfraction qui est extrêmement élevé.

Le diamant a d'autant plus de valeur qu'il est plus pur et blanc. Telles sont les variétés appelées Rio (venant du Brésil) et Golconde (dans l'Inde).

Le diamant du Cap est souvent teinté d'un jaune allant parfois jusqu'au brun, ce qui le déprécie. Le diamant, à part ce jaune, est très rarement coloré ; aussi les pierres teintées autrement ont-elles une énorme valeur. Il en existe de bleues, de roses, de vertes même. Mais ces couleurs sont toujours très pâles. Le diamant noir, s'il est limpide, ce qui est rare, atteint aussi un grand prix.

La valeur du diamant qui fut cependant toujours très grande, a presque doublé depuis une dizaine d'années et cela pour plusieurs raisons. D'abord la demande a beaucoup augmenté : jusqu'ici circonscrite en Europe, elle vient maintenant surtout du Nouveau-Monde, principalement des Etats-Unis, qui achètent à très haut prix toutes les belles pierres qui passent sur les marchés de Paris, Londres et Anvers. Mais en même temps que la demande augmentait, le trust, fortement organisé par une puissante société anglaise, la De Beers, accaparait toute la production, ne reculant devant aucun sacrifice pour s'approprier la totalité des pierres. La de Beers a acheté à très haut prix les mines qui existaient lors de sa fondation, et presque toutes celles qui se sont fondées depuis. De plus pour empêcher toute concurrence, elle achète au plus haut prix la production accessoire, ce qui lui assure la presque totalité du marché.

Craignant aussi la surproduction, elle n'a pas hésité à fermer un certain nombre de mines de façon à régler à son gré la production.

Toutes ces raisons expliquent la hausse énorme qui s'est produite sur le diamant. Actuellement on peut donner au brillant le prix moyen de 200 à 400 francs le carat, pour des pierres pesant moins de 1 carat. Pour les pierres de 1 à 4 carats, le prix varie suivant l'eau, la taille, qui joue un grand rôle, entre 500 et 1,000 francs. Cette variation est basée aussi sur l'utilisation d'une pierre : certaines grosseurs sont plus demandées que d'autres : par exemple les brillants de 1 à 3 carats qui font à l'ordinaire des bagues. L'appairage des pierres leur donne, comme je l'ai déjà dit, une valeur très supérieure à celles qu'elles auraient étant séparées. On voit qu'il est très difficile de fixer le prix du diamant, puisqu'il diffère pour une même pierre.

2. *La Perle.*—La pierre qui avec le diamant est actuellement la plus employée est la *Perle.* On sait que cette gemme est le produit

d'une concrétion de certaines huîtres. On trouve ces huîtres principalement à Ceylan, dans la mer Rouge. Des essais d'élevage n'ont, jusqu'ici, donné aucun résultat pratique.

La perle classique vient de la *pintadine ;* elle est d'un gris particulier que tout le monde connaît ; mais il existe des variétés de toutes couleurs qui sont très recherchées et atteignent un grand prix. On connait les perles noires, roses, jaune irisé, etc. Sa qualité réside dans une forme parfaite, dans sa peau diaphane et vive et sans défaut.

Le prix de la perle est aujourd'hui très élevé : cela tient à ce que les pêcheries de perles ont été littéralement pillées par suite de l'importance de la demande. Mais celle-ci a continué de croitre en même temps que la production diminuait. D'où la valeur considérable que possède aujourd'hui la perle.

L'estimation de la perle est une chose extrêmement délicate et se fait d'une façon très spéciale. On attribue, suivant l'aspect de la perle, sa forme, son orient, sa peau, comme disent les joailllers, un coefficient à son poids, ce qui donne le prix en francs de l'unité de poids.

Un exemple fera mieux comprendre cette opération. Supposons qu'on me propose une perle. Après examen des raisons indiquées plus haut, je dis : "cette perle vaut dix fois son poids". Je la pèse et trouve qu'elle est de 6 grains. Le grain vaudra alors 6 x 10 francs, soit 60 francs, la perle pesant 6 grains vaut donc 360 francs. On voit que la valeur d'une perle peut beaucoup différer avec l'appréciation.

Le diamant et la perle sont pour ainsi dire la base de la joaillerie ; ils sont toujours à la mode et toujours employés. Mais il est des pierres qui ont autant d'importance et parfois plus de valeur. Tels sont l'émeraude, le rubis, le saphir et en général toutes les pierres, dites de fantaisie. Celles-ci sont sujettes à varier beaucoup avec la mode. Actuellement, la hausse considérable du diamant a généralisé l'emploi des pierres de fantaisie et amené leur augmentation de prix. Les pierres les plus appréciées maintenant sont celles de nuance claire, contrairement à ce qui était jusqu'à ces derniers temps. Il semble qu'on soit d'ailleurs dans le vrai, car l'intensité de teinte de la pierre éteint beaucoup ses feux.

Il faut remarquer que pour la pierre de fantaisie c'est souvent la couleur qui fixe en général le nom. C'est ainsi qu'on confond à tort,

sous le nom de rubis, certaines pierres ayant beaucoup d'analogie comme couleur, tels le spinelle, le grenat du Cap, même la tourmaline rose qui n'ont que l'aspect et sont d'une toute autre matière que le rubis-corindon.

3. *Les Corindons.*—Le *Corindon* est de l'alumine pur. Il est diversement coloré, et change de nom avec sa couleur. S'il est rouge, c'est le *rubis d'Orient,* s'il est bleu, c'est le *saphir bleu,* jaune, *topaze d'Orient,* violet, *Améthyste orientale,* vert, *émeraude orientale,* rose, saumon, blanc, c'est du *saphir de fantaisie.* On voit que les variétés de teintes sont nombreuses, mais il en est deux particulièrement connues, c'est le rouge et le bleu.

Le *Rubis* d'orient est la belle pierre couleur sang de pigeon que tout le monde connaît. On ne la trouve guère que dans l'Inde et à Ceylan. Les grosses pierres sont rares, et atteignent un grand prix : leur valeur est parfois supérieure à celle du diamant. Le rubis est la seule pierre que la chimie ait pu reproduire d'une façon vraie. On prépare aujourd'hui du rubis artificiel et couramment vendu sous le nom de rubis *scientifique,* qu'il est difficile, même à un oeil exercé, de distinguer du rubis naturel. Ce n'est en effet pas une imitation, puisque la substance est identique et identiquement colorée. On vend aussi, sous le nom de rubis *reconstitué,* une pierre formée de rubis fondus ensemble. Les rubis artificiels n'ont cependant pas fait baisser la pierre naturelle, mais se vendent concurremment à elle et vaut de 5 à 20 francs le carat, alors que le vrai rubis atteint de 100 à 1000 francs le carat et plus.

Le *Saphir* bleu foncé qui vient d'Australie est le moins apprécié et vaut de 5 à 30 francs le carat. Il fait en effet trou sur les bijoux et on lui préfère le Birman qui est d'un bleu velouté très chaud et atteint couramment de 40 à 200 francs le carat.

Le *Saphir d'eau* (qu'il ne faut pas confondre avec la *cordiérite* qui porte aussi ce nom) est un saphir d'un bleu très pâle et très transparent, valant de 5 à 50 francs le carat. Il vient de Ceylan et est actuellement très en vogue.

Les corindons sont assez denses et une pierre de taille modeste pèse assez lourd.

Les saphirs de fantaisie viennent principalement de Ceylan. Leur valeur est extrêmement variable et atteint la valeur du Birman lorsque la pierre est très belle et d'une nuance particulière. Il en existe de nombreuses variétés de teinte.

4. *Les Béryls.*—*Le Béryl* est un silicate de glucine et d'alumine qui, comme le corindon change de nom selon sa couleur. Vert on l'appelle *émeraude* ; bleuté il prend le nom d'*aigue-marine*.

L'émeraude est aujourd'hui à peu près introuvable. Les mines de l'Oural et de Sibérie d'où on la tirait généralement sont presque totalement épuisées, et on en est réduit au stock de pierres existant actuellement, soit sur le marché, soit chez les particuliers. Aussi le prix de l'émeraude a-t-il considérablement augmenté ; cette pierre, lorsqu'elle est belle, a un prix très supérieur à celui du diamant. Mais l'émeraude est très rarement bien translucide : le plus souvent, la cristallisation produit à l'intérieur des fils ténus qui forment ce qu'on appelle le *givre* de l'émeraude. Sa valeur diffère aussi avec l'intensité de son vert. L'émeraude ordinaire, presque opaque et d'un vert foncé ne coûte guère plus de 5 à 20 francs le carat, mais il en est tout autre chose de la belle, d'un vert bien translucide, qui peut valoir 500 francs le carat et même plus. On voit que la valeur de cette gemme est extrêmement élastique.

L'*aigue-marine* vient en général de Sibérie, c'est la pierre à peine bleue que toute le monde a vue. La Colombie et Madagascar ont fourni des variétés bleu chaud assez foncé. Ces pierres atteignent de 5 à 50 francs le carat ; l'aigue-marine commune de Sibérie vaut de 5 à 20 francs.

5. *Les Péridots.*—*Le Péridot,* silicate de magnésie et de fer, est une pierre d'un vert plus ou moins jaune qui vient généralement d'Égypte. Il est très à la mode en ce moment, surtout la variété appelée *olivine*, d'un vert plus riche que le péridot possédant des feux presque aussi vifs que ceux de l'émeraude. La belle olivine, qui vient de Sibérie, vaut de 50 à 100 francs le carat, alors que le péridot atteint à peine de 10 à 30 francs.

6. *Les Cymophanes.*—*La Cymophane*, appelée aussi *Chrysobéryl*, aluminate de glucine, est une pierre jaune assez riche de feux. Lorsqu'elle tire sur le vert citron, elle prend le nom de *Chrysolithe*. Une autre variété, *l'Alexandrite*, présente cette particularité que, d'un vert bouteille vue au jour, elle paraît rouge rubis à la lumière. Mise à la mode en Russie par la czarine, dont c'est la pierre favorite, mais très rare, elle vaut 500 francs le carat. C'est donc une gemme de grand prix.

7. *Les Opales.*—*L'Opale* est de la silice hydratée. Elle présente plusieurs variétés.

L'Opale noble est celle que l'on connaît le mieux, d'un blanc bleuté laiteux ; la belle qualité irisée d'une variété de feux et de couleurs d'une richesse incomparable vient de Tasmanie et d'Australie. L'opale tire sa valeur de la richesse de ses feux, non de sa rareté. Son prix est donc très variable, mais ne monte guère au delà de 50 francs le carat.

L'Opale de feu ou *Girasol* qui vient du Mexique est une pierre transparente d'un jaune orange parfois admirable. 10 à 30 francs le carat.

Telles sont les pierres qu'on appelle *pierres fines.*

PIERRES DEMI-FINES

Il est d'autres espèces minérales qui, pour être moins rares, n'en sont pas moins très utilisées par les joailliers dans la fabrication des bijoux. Ce sont les gemmes que l'on appelle pierres demi-fines. Elles tiennent le milieu entre les pierres fines et les pierres d'ornementation, agathe, onyx, labrador, lapis lazuli, etc., qui, elles, ne tirent guère leur valeur que de leur mode de présentation.

La *Topaze,* fluosilicate d'alumine, est un minéral qu'on trouve principalement dans l'Oural, la Saxe, l'Espagne et le Brésil. Elle peut être de diverses couleurs depuis le blanc jusqu'au jaune fumée, parfois même tirant sur le vert très pâle. La topaze d'Espagne est d'un beau jaune ; lorsqu'on la chauffe elle prend une teinte fumée qui lui fait donner le nom de *topaze brûlée.* La topaze de Saxe est d'un jaune vin blanc tirant sur le vert et porte le nom de *chrysolite de Saxe* en raison de son analogie d'aspect avec cette pierre dont elle n'atteint d'ailleurs pas la valeur. La topaze d'un ton jaune safran se nomme *topaze Indienne.* On en trouve aussi parfois d'un bleu très clair que l'on nomme alors *saphir du Brésil.*

Celle qui a le plus de valeur est la topaze du Brésil. Dans son état naturel, elle est d'un jaune orangé vif. Mais lorsqu'on la chauffe à un certain degré, elle devient d'un beau rose clair, très doux et très brillant ; elle acquiert alors une valeur de pierre fine, car cette opération est très délicate. Il faut atteindre la teinte exacte sans trop chauffer. De plus, dans le refroidissement qui suit, beaucoup de pierres se fendent, se givrent ou éclatent. De là le grand prix de celles qui sont réussies. Ainsi telle topaze de 5 à 10 carats vaut avant l'opération 10 francs le carat, bien réussie comme couleur et pureté elle peut valoir 50 ou 100 francs le carat.

La topaze ordinaire peut atteindre des dimensions considérables. Il arrive souvent qu'on voit des pierres parfaitement translucides atteindre cinq et six centimètres de diamètre. Ces pierres ont d'ailleurs peu de valeur. Elles se vendent, non plus au carat, mais au gramme, et valent de trois à dix francs le gramme.

La *Turquoise,* phosphate d'alumine, est une pierre opaque d'un bleu dont l'intensité très variable fait toute la valeur. Une belle turquoise est une pierre magnifique, une médiocre est affreuse. La turquoise du Thibet, qui se présente en veinules dans une gangue brunâtre sert dans la bijouterie art nouveau pour faire des boutons, des têtes d'épingles à chapeau, etc. La turquoise d'Egypte, d'un bleu assez pur, est utilisée pour la bijouterie ordinaire : elle atteint rarement 40 francs le carat. La turquoise de Perse est de beaucoup la plus appréciée ; elle est d'un bleu intense, parfois diaphane : on l'appelle alors turquoise *vieille roche* et elle peut monter jusqu'à 100 francs. Nulle pierre ne fait mieux ressortir l'éclat du diamant, aussi l'entoure-t-on généralement de brillants. Cette pierre sous certaines actions, est susceptible de devenir verdâtre ; on dit vulgairement qu'elle meurt. La perle présente parfois ce phénomène.

La *Tourmaline,* borosilicate d'alumine, est la pierre qui avec le saphir donne le plus de variétés de teintes, très riches en général. Les couleurs les plus appréciées sont le vert et le rose. Les tourmalines vertes viennent principalement du Brésil. Les rouges qu'on désigne sous le nom de rubellites, ont plus de valeur. Elles se trouvent dans l'Oural, au Brésil, en Californie et maintenant aussi à Madagascar. Cette île produit des pierres énormes, d'un rouge sang de pigeon, très appréciées (rubis du Brésil). Mais les tourmalines de Californie et de Madagascar sont souvent givrées, tandis que les pierres de l'Oural, plus pures et surtout plus claires de ton sont généralement les plus recherchées. On estime surtout en effet les tourmalines de teinte rose pâle ou saumon. Elles s'emploient assez fréquemment pour faire des bijoux de fantaisie, leur prix varie de 10 à 30 francs le carat, suivant la teinte et la pureté. L'*Indicolite* est une variété bleue assez rare.

Le *Zircon,* silicate de zirconium, donne deux variétés : *l'hyacinthe* et le *jargon*. La première d'un rouge orangé assez chaud est presque toujours givrée ; le jargon, moins rouge de ton, est de nuances beaucoup plus variées. Les zircons valent 3 à 10 francs le carat.

Les *Grenats* sont des silicates de composition assez variable avec l'espèce, pouvant renfermer de l'alumine, de la chaux, du fer, du chrome. On utilise en bijouterie les variétés appelées pyrope, grossulaire, almandin. Le grenat du Cap, de nuance pelure d'oignon, est le plus apprécié. Le pyrope, de couleur lie de vin, n'est utilisé que pour la basse bijouterie : il n'a de valeur que celle de sa taille. L'*Ouwarowite* est un grenat vert qui est très rarement assez gros et assez translucide pour pouvoir être taillé. Aussi atteint-il alors un prix très élevé, pouvant aller jusqu'à 200 francs le carat et plus s'il dépasse le carat.

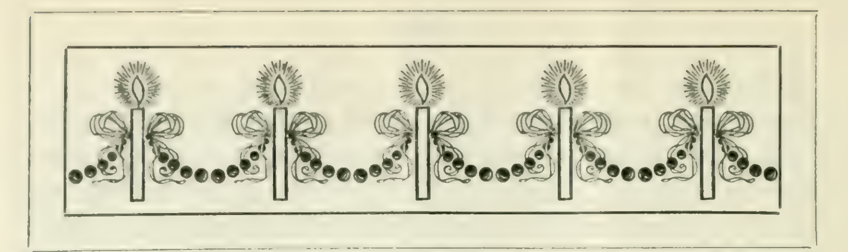
L'*Obsidienne* est un verre volcanique. Elle n'a donc pas de clivages, partant pas de feu ; néanmoins on tire de celles du Mexique d'assez jolies pierres d'une couleur vert bouteille, qui valent de 10 à 20 francs le gramme. Les obsidiennes enfumées du Vésuve et d'Auvergne n'ont aucune valeur.

L'*Améthyste* est du quartz pur ou cristal de roche, coloré en violet par de l'oxyde de manganèse. Celle qui vient de Sibérie a une certaine valeur qu'elle doit à une teinte particulièrement riche et veloutée ; mais elle est souvent nuageuse, présentant des zones laiteuses de cristallisation. Lorsqu'elle est belle elle vaut 10 à 20 francs le carat. L'améthyste d'Auvergne, non transparente, sert en grosse bijouterie, ce n'est plus une pierre précieuse. Celles de l'Uruguay ou du Brésil, d'un violet intense, sont encore assez appréciées.

Nous ne parlerons pas de certaines espèces minérales comme la phénacite, le dioptase, le sphène, dont on tire parfois des bijoux, mais qui ne sont pas utilisées couramment en joaillerie.

H. LeBLANC.*

* L'auteur de cette étude que nous avons empruntée à la *Vulgarisation scientifique* est un joailler parisien très connu, et qui s'est spécialisé avec beaucoup de compétence dans les pierres de fantaisie. Cette étude a ceci de particulier qu'elle nous fournit des détails curieux et des renseignements pratiques qu'il est en général très difficile de se procurer.



Chronique Géographique

La carte de l'Abitibi.—Le ministre des Terres et Forêts, l'hon. M. Allard, a fait distribuer en ces derniers temps la nouvelle carte du district d'Abitibi.

Cette nouvelle carte qui comporte 88 cantons dont un certain nombre sont arpentés a été dessinée avec un talent remarquable par M. Gustave Rinfret, chef des dessinateurs du département.

Les nouveaux cantons portent les noms des régiments français et des divers officiers qui prirent part à la campagne de 1759 :

Desmeloizes, La Reine, La Sarre, Royal-Roussillon, Languedoc, Guyenne, Berry, Béarn, Castagnier, Vassal, Despinassy, Bartouille, Roquemaure, Palmarolle, Poularies, Privat, Launay, Trécesson, Dalquier, Duverny, La Morandière, Rochebeaucourt, Ducros, Hebécourt, Duparquet, Destor, Aiguebelle, Manneville, Villemontel, Figuery, Landrienne, Barraute, Carpentier, Montgay, Montbray, Duprat, Dufresnoy, Cléricy, La Pause, Preïssac, La Motte, La Corne, Fiedmont, Courville, Senneterre, Dasserat, Boischatel, Rouyn, Joanne, Bousquet, Cadillac, Malartic, Varsan, Senneville, Pascalis, Pontleroy, Désandroins, Caire, Basserode, Darlens, Beraud, Desroberts, Laubanie, Sabourin, Marrias, Vilars, Bauneville, Dufoy, Montbelliard, Bellecombe, Vaudray, Montanier, Surimau, Fournière, Dubuisson, Bouriamaque, Louvicourt, Montreuil, Rémigny, Beaumesnil, Cierion, Chabert, Landanet, Mazerac, Jourdan, Pelissier, Granet, Delbreuil.

Les cantons traversés ou longés par le nouveau chemin de fer Transcontinental sont ceux de la Reine, La Sarre, Royal.Roussillon, Languedoc, Privat, Launay, Trécesson, Dalquier, Figuery, Landrienne, Barraute, Carpentier, Senneterre.

Les producteurs de blé.—D'après le Bulletin de l'Institut Agricole Internationale de Rome, le Canada occuperait le septième rang par mi les pays producteurs de blé. La Russie tiendrait la tête, avec une productions de 776,619,000 minots ; elle serait suivie d'assez près par les Etats-Unis, avec 695,443.000 minots. Les Indes Anglaise viendraient ensuite avec 357,109,000 minots ; puis cesे-rait la France, avec 153,483,000, et l'Italie avec 123,339,000minots. Alors, en septième lieu viendrait le Canada avec 149,000,000 minots.

Pour cette année, la production de blé au Canada offre les plus belles espérances ; et il est très probable que nous atteindrons 200,-000,000 minots comme production totale.

*
* *

Canadiens au Michigan.—On compte environ 75,000 canadiens établis dans le Michigan. Bon nombre d'entre eux occupent des suituations en vue, surtout à Bay City et à Détroit.

Bay City compte elle-même une population d'environ huit mille canadiens-français.

*
* *

Colonies de l'Ouest.—Parmi les nouvelles colonies de l'Ouest canadien signalons celle de *Grouard,* sur les bords du Petit lac des Esclaves.

Grouard compte déjà 600 habitants et un service régulier de voiture vient d'être établi entre cet endroit et la rivière la Paix.

—Le *Courrier de l'Ouest* signale dans la vallée de Qu'Appelle la mission *Lebret,* ainsi nommé d'après un des premiers missionnaires Oblats dans le pays. La mission Lebret se trouve à cinq milles de l'ancien fort Qu'Appelle et est sur le point d'être reliée aux autres colonies par le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique.

—La petite ville de *Scott,* dans l'ouest de la Saskatchewan, sur la route principale du Grand-Tronc-Pacifique date de trois ans et compte maintenant plus de 800 habitants. *Scott* qui est placé au centre d'un district agricole se trouve situé à 569 milles à l'ouest de Winnipeg et 223 milles à l'est d'Edmonton. Le pays est riche de ressources naturelles et les vallées qui l'environnent sont principalement cultivées par des fermiers américains.

Le recensement canadien.—Pour la première fois, on a effectué le dénombrement de la population occupant la côte ouest de la baie d'Hudson au nord de Fort Churchill jusqu'à Chesterfield et aussi loin que peuvent pénétrer les Esquimaux et les trappeurs.

Ce recensement a été opéré par la police montée du nord-ouest et il porte sur une étendue de 100,000 milles carrés de territoire.

Dans toute cette étendue, l'on a trouvé 1,800 âmes, dont quatre cents blancs. Les autres sont des Esquimaux et quelques sauvages. Comme on le voit, c'est une des régions les moins peuplées du monde, si l'on excepte les régions arctique et antarctique.

Il reste encore à faire le relevé de la population de l'Extrême Nord qui se compose surtout d'Esquimaux. C'est notre compatriote, le commandant Bernier, de l'*Artic,* qui est chargé de ce travail qui ne sera publié qu'à son retour.

* * *

Une exploratrice des Rocheuses.—D'après le *Courrier de l'Ouest* d'Edmonton, une exploratrice américaine, madame Charles Schaeffer, de Philadelphie, aurait reconnu de nombreux pics et lacs de la grandiose chaine de montagnes qui sépare la province d'Alberta de celle de la Colombie Britannique.

A la suite de ces explorations, madame Schaeffer qui est une intrépide alpiniste, aurait publié un ouvrage important sur la flore des montagnes rocheuses canadienne.

* * *

L'immigration au Canada.—Notre pays a reçu dans les dernières dix années environ deux millions de nouveaux sujets canadiens :

L'Angleterre nous en a fourni	. . . .	750,000
Les Etats-Unis	"	700,000
L'Autriche-Hongrie	"	121,000
L'Italie	"	63,817
La Russie	"	38,950
La Suède	"	19,849
L'Allemagne	"	21,145
La France	"	16,336
Juifs	"	48,673
Syriens	"	5,223

* * *

La rivière Saskatchewan.—Le dernier rapport de l'ingénieur du ministère des Travaux public à Ottawa nous apporte quelques indications intéressantes sur cette grande rivière de l'Ouest canadien.

Comme on le sait déjà, la rivière Saskatchewan forme deux branches importantes : la Saskatchewan-sud et la Saskatchewan-nord.

La première coule à travers les comtés de Medicine-Hat, dans la province d'Alberta, de Moose-Jaw, Saskatoon et Prince-Albert, dans la Saskatchewan, une distance, mesurée par la rivière, d'environ 1,200 milles. Elle traverse les villes de Lethbridge, avec une population de 7,000 âmes, Medicine-Hat, avec 5,000, Saskatoon, avec 10,000, et Prince-Albert, avec 8,000, ainsi que plusieurs autres villes et villages et un district bien établi. z

La Saskatchewan-nord traverse les comtés de Red-Deer, Strathcona, Edmonton et Victoria, dans la province d'Alberta, les comtés de Battleford, Saskatoon et Prince-Albert, dans la Province de Saskatchewan, et une partie du Territoire Keewatin jusqu'au lac Winnipeg, une distance d'environ 700 milles, en ligne droite d'Edmonton. Elle est navigable pour les marchands de bois sur une distance de 100 milles à l'ouest d'Edmonton, une distance de 800 milles en ligne droite, ce qui ferait environ 1,600 milles d'un cours d'eau navigable, en suivant les contours de la rivière. Des améliorations sont requises à différents endroits, entre autres, à Coles et aux rapides Tobins, à l'est de Prince-Albert, aux Grands-Rapides près du lac Winipeg, etc.

Des bateaux et autres vaisseaux naviguent à différents points, tel qu'à Edmonton, à l'est et à l'ouest, à Prince-Albert et au lac Cedar, et si les rapides étaient améliorés, un plus grand trafic serait établi sur toute la rivière.

La construction d'arrache-souches, de barrages et d'autres améliorations projetés par le ministère, devront nécessairement augmenter le trafic des bateaux et induire les propriétaires de bateaux d'en augmenter le nombre.

⁂

L'Ile Barbade.—Le commerce entre le Canada et la Barbade, dans les Petites Antilles, tend à augmenter chaque année.

En 1910, la Barbade nous a envoyé des melasses pour un montant de 327,187 louis, et nous lui vendons en retour des grains, de la fleur et du bois.

Les Douchobors au Canada.—Il y a des gens bien anxieux de savoir ce que font les Douchobors établs au Canada, s'ils ont terminé leurs courses aventureuses à travers les prairies, s'ils tiennent encore à paraître dans ce costume pittoresque cher à nos premiers parents, s'ils se sont fixés définitivement quelque part, si enfin cette importation humaine—si décriée dans le principe—est d'un bénéfice quelconque pour le pays qui l'a accueillie.

On se rappelle qu'il y a quelques années, nos concitoyens de la Colombie britannique jetèrent les hauts cris lorsqu'ils apprirent que le principal chef des Douchobors, Pierre Veregin, avait acheté chez eux, dans la région de Kootenay, une étendue assez considérable de terrains pour y installer une colonie de ses coreligionnaires.

La pudeur des Colombiens s'effarouchait d'avance à l'idée que ces Doukobors, répétant ce qui s'était déjà passé dans la Saskatchewan, allaient leur donner le vilain spectacle de parades à travers les rues de leur pays dans une toilette un peu primitive.

Toutes ces appréhensions étaient vaines. Comme tous les autres étrangers qui affluent au pays, les Douchobors ont modifié leurs usages et coutumes. Ils paradent de moins en moins et se vouent plus que jamais à la culture de la terre. Ils sont même devenus des ouvriers et des fermiers très industrieux.

Une de leurs colonies, composée de 1400 individus, a acheté il y a à peine trois ans, trois mille acres de terre à vingt-six milles de Nelson, dans la Colombie, au prix de $140,000. Les Douchobors ont défriché à peine huit cents acres de toute cette étendue, et déjà le prix de leurs terrains est porté à $500,000.

Il faut reconnaître que des améliorations importantes ont été faites. D'abord, les Douchobors ont planté 40.000 arbres fruitiers qui rapportent cette année, puis l'on a bâti un peu partout de bonnes maisons très confortables, un hôpital, une scierie, etc. Bref, les Douchobors ont dépensé dans les trois dernières années, plus de $300,000 en améliorations publiques.

Ces nouveaux citoyens du Canada, s'ils ont abandonné l'idée de folles processions à travers les champs ou les rues des villes, sont néanmoins demeurés fidèles à leur doctrine du communisme. Comme aux premiers jours de leur arrivée en ce pays, leur régime de vie est très frugal et tous les frères se partagent en commun. La colonie achète en gros toutes ses provisions, ses marchandises, et le partage s'effectue suivant la nécessité du moment.

Population de la Belgique.—D'après les derniers relevés officiels, la population de la Belgique s'élève à 7 millions 500,000 mille habitants, soit 253 habitants par mètre carré.

* * *

Un monument à Hudson.—On se prépare à New-York à élever un monument à la mémoire de Henry Hudson, le découvreur de la baie et du fleuve qui portent son nom.

La colonne qui doit supporter la statue de l'illustre navigateur est déjà prête.

Ce monument est élevé sous les auspices du comité des fêtes Hudson-Fulton. Il coûtera environ $81,000.

* * *

A la baie d'Hudson.—On sait que le parlement canadien a accordé une charte autorisant la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson et voté un premier crédit de deux millions de piastres.

Le nouveau chemin de fer mettra en communication les deux océans et la compagnie chargée de sa construction s'appelle "la Hudson Bay Peace River and Pacific railway." Les promoteurs de cette entreprise sont pour une bonne partie des capitalistes de Winnipeg.

Voici, d'après le représentant de cette compagnie, M. D. B. McDonell, quel est le tracé approximatif de la nouvelle voie ferrée :

Celle-ci partira de Fort Churchill, sur la rive occidentale de la baie d'Hudson, puis traversant une région de lacs et de forêts, atteindra le lac Athabasca qu'elle longera sur la rive nord. De ce point, la ligne traversera la vallée de la rivière au Foin, au nord de la rivière à la Paix, franchira les montagnes Rocheuses par la passe Laurier et atteindra le Pacifique à l'endroit où se trouve situé le Fort Simpson.

La même compagnie construira trois embranchements qui relieront Edmonton, Prince-Albert et Winnipeg à cette ligne.

Le nouveau Transcontinental aura 1600 milles de long.

* * *

Vallée de Vermillon.—Le R. P. H. Gontier, missionnaire, a publié dans la *Canadienne* du mois de mai une étude sur la vallée de Vermillon, dans la province de l'Alberta.

L'auteur estime que cette vallée est l'une des plus fertiles de l'Alberta. Le sol est vallonné en certains endroits, mais il est d'ex-

cellente qualité et très propre à la colonisation. Les fermiers déjà établis depuis plusieurs années sont fort satisfaits de leurs résultats.

Dans tout le district de Vermillon, estimé à 1,800,000 acres, on peut cultiver indifféremment toutes les légumes. Le sol est aussi merveilleusement propice à la culture du blé.

La petite ville de Vermillon ne date elle-même que de sept ans, et déjà tout le côté nord est occupé. Cette ville qui est en train de se développer rapidement, est un point divisional sur la ligne principale du chemin de fer *Canadian Northern.*

***

Pêche du goëland et de l'albatros.—Tout étrange que cela puisse paraître, il est de fait que dans maints endroits du monde on prend les oiseaux aquatiques à la perche et à l'hameçon. Il paraitrait que ce genre de sport serait aussi intéressant et fascinateur que la pêche ordinaire à la ligne.

A Terreneuve, on prend de cette façon quantité de goëlands. Sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, cette chasse au goëland et au pétrel est une industrie importante.

Cette méthode de capture est pratiquement la même que celle de la pêche. Deux hommes partent dans un dory et jettent à l'eau un morceau de foie de morue ; quand les oiseaux attirés par l'appât commencent à se rassembler en bon nombre, on jette de nouveau du foie de morue, armé cette fois d'un hameçon. Inutile de dire ce qui s'ensuit. L'oiseau happe le morceau et le voilà pris.

On prend de même manière l'albatros au Cap de Bonne-Espérance. On appâte une longue ligne avec un morceau de lard et on le lance au large. L'albatros épiera l'appât pendant longtemps, puis tournera au-dessus en s'en rapprochant graduellement et prudemment. Soudain, il se dardera sur l'appât, le saisira et l'emportera dans son bec. S'apercevant qu'il est pris il descendra à fleur d'eau et là, battra violemment des ailes pour se débarrasser du perfide hameçon. C'est bien en vain, on l'attire auprès de l'embarcation et on le fait prisonnier.

La chasse de l'albatros est pleine d'intérêt, car il faut que le volatile une fois pris soit traité avec beaucoup de circonspection. Tant qu'il essaie de résister à la ligne qui l'entraîne, tout va bien. Mais, du moment qu'il lui prend fantaisie de nager en avant, c'est-à-dire dans une direction opposée à l'embarcation, l'hameçon se décroche, et l'albatros est de nouveau libre.

Bibliographie

Un nouveau livre.—Nous tenons à signaler l'apparition d'un nouveau livre de Jean du Saguenay : *Louis et Jean, L'aisance qui vient,* publié récemment à Paris. C'est l'oeuvre d'un ami des plus sympathiques à notre pays, et même de l'un de ses plus profonds admirateurs.

C'est au même auteur que nous devons ces quatre élégantes plaquettes qui s'intitulent : *Le fondateur de la Nouvelle-France, La vieille Capitale (Québec historique), L'épopée canadienne (Montcalm et Lévis).* Dans sa nouvelle brochure, Jean du Saguenay étudie la vie du colon français dans la prairie canadienne. Ce livre, comme tous les précédents du même auteur, est un guide indispensable pour l'émigrant français.

DESCLÉE, DE BROUWER & CIE, Bruges, Belgique

Cette grande maison de librairie a mis en vente une collection des plus précieuses touchant l'histoire des Papes.

1. *Histoire de Rome et des Papes au Moyen Age,* par le P. Hartmann Grisar, S. J., professeur à l'université d'Inspruck. Cet ouvrage, en deux volumes, a été traduit par Eugène Gabriel Ledos, archiviste paléographe.

C'est une histoire aussi complète qu'on peut le désirer. Elle commence à la défaite sanglante infligée par Théodose le Grand en 394 à l'usurpateur Eugène et finit au pape Virgile. Elle comporte plus de huit cents pages avec 200 figures et plans historiques. Prix : 25 francs.

C'est un véritable monument que cet ouvrage. Il est rempli de chapitres du plus haut intérêt sur l'administration de l'Italie et de Rome à cette époque, sur les relations de la Papauté avec les peuples d'Occident, sur l'établissement du monarchisme, sur l'invasion des Lombards, sur la langue de l'Eglise, etc.

Ce que nous admirons, et ce qui aidera merveilleusement le lecteur c'est la manière dont a été dressée la table alphébétique et la division de l'ouvrage. On semble avoir pris un soin tout particulier à guider sûrement le lecteur dans l'étude des grands événements religieux et civils de l'époque.

***

Histoire civile et religieuse des Papes depuis saint Pierre jusqu'à Pie IX. par Guillaume Audisio, professeur de droit des Gens à l'Université de la Sapience. Traduit de l'italien par le chanoine Labis, 5 vols, in-8 avec filets rouges. Prix 2.50 francs le volume.

Chaque volume comprend une époque de l'histoire de l'Eglise :

Sous les empereurs paiens : 1 à 311.

De Constantin à Charlemagne : 311-795.
De Charlemagne à Philippe-le-Bel : 795-1294.
De Boniface VIII à Grégoire XIII : 1295-1585
De Sixte-Quint à Pie IX : 1585-1878.

Nous n'hésitons pas à dire que c'est la collection la plus documentée qui ait jamais été publiée.

Le savant auteur tire de faits publics et inattaquables, l'existence positive de l'idée catholique, restauratrice de l'univers et en suit le développement extérieur et la perpétuelle réalisation dans l'histoire des Papes, qui sont l'oracle vivant et permanent de cette idée. L'auteur n'a garde d'oublier l'histoire des individus. Il lui arrive ainsi de passer de l'idée au fait, et du fait à l'idée.

De plus, comme l'auteur a principalement en vue la raison des événements, il s'arrête le moins possible aux discussions chronologiques et adopte le sentiment le plus probable touchant le commencement et la fin de chaque pontificat.

***

Histoire de Pie IX le Grand et de son pontificat par le chanoine C. Sylvain. 3 vols in-8. 7.50 francs.

Cette remarquable et intéressante monographie est aussi exacte, aussi savante et aussi complète qu'on peut la désirer. Tous les traits de cette ravissante et incomparable figure, a écrit M. l'abbé Garnier, chanoine de Tours, depuis la naissance et les premières années de l'enfant de Sinigaglia, jusqu'aux derniers moments du noble captif du Vatican, à travers les péripéties de gloire et d'épreuves d'un Pontificat unique dans l'histoire, ont été curieusement recherchés, fidèlement recueillis et pieusement agencés, de manière à former un tout harmonieux d'une réalité historique parfaite.

***

Histoire de Grégoire XVI, par le chanoine C. Sylvain ; 350 pages, avec filets rouges. 2.50 francs.

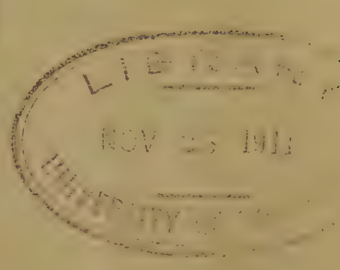
Cette monographie, comme la précédente, renferme des chapitres d'un haut intérêt. Signalons particulièrement ceux qui traitent des ouvrages de Lamennais et des erreurs contemporainses, des missions catholiques, des relations de Rome avec la France, de la révolution de 1845, etc.

L'auteur a le talent de bien narrer et de plus, il excelle dans l'art de grouper et de résumer les faits et d'en faire jaillir d'importantes leçons.

Vol. 5—No 5 OCTOBRE 1911

Bulletin de la Société de Géographie de Québec





QUEBEC

1911

SOMMAIRE

BUREAU POUR L'ANNÉE 1911

La contribution est, comme à l'ordinaire, de $2.00 pour les membres actifs et de $1.00 pour les membres honoraire.

Ceux qui, n'étant pas membres de la Société, désireraient néanmoins prendre connaissance de notre Bulletin, peuvent obtenir un numéro spécimen en s'adressant au Trésorier.

Les nouveaux membres qui paient immédiatement leur cotisation on droit à l'envoi du numéro de luxe publié par la Société durant les fêtes du IIIe centenaire.

L'envoi du *Bulletin* aux Sociétés correspondantes tient lieu d'accusé réception.

Vol. 5—No 5 OCTOBRE 1911

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

1911



La Vallée de la Yosemite

Il y a plusieurs années, le gouvernement américain retirait du marché des terres publiques, tout le territoire de cette partie de la Californie connue sous le nom de la Vallée de la Yosemite, pour en faire concession gratuite à l'Etat de la Californie lui-même, moyennant une condition : celle de le convertir en un parc national.

L'Etat accepta et la concession et la condition, et se mit à l'oeuvre.

Les dimensions du parc sont : largeur, cinq milles ; longueur, quinze milles.

L'Etat l'a pourvu, sans retard, de routes carossables, d'hôtels et de guides. Les touristes y affluent de tous côtés.

La vallée de la Yosemite est située juste à l'est de San Francisco, à 150 milles de cette ville ; elle fait angle droit à l'axe de la chaîne de montagnes dite Sierra Nevada. Sa direction générale est nord-est par sud-ouest. Elle mesure environ sept milles de longueur sur environ un mille de largeur. Par rapport au pays environnant, sa profondeur est de trois-quarts de mille. Sa largeur varie cependant ; d'un mille elle se rétrécit jusqu'à un seizième de mille. Les rochers qui la bordent lui forment une dentelure qui, tantôt s'efface, tantôt s'avance en énormes saillies. Du reste, sa configuration est très irrégulière. Sise à la fourche septentrionale de la rivière Merced, elle subit d'autre part les caprices des cinq bras de cette rivière.

Bien au-delà, aussi loin que l'oeil ou la lunette peut porter, ce ne sont que des enfilades de pics d'une prodigieuse hauteur ; l'ensemble offre un admirable effet de perspective Encore plus loin en arrière, on aperçoit les étonnants sommets de la Sierra Nevada avec leurs couronnes de neiges éternelles.

La rivière Merced prend sa source près de la base du mont *Star King*, dans ce que l'on appelle la petite vallée de la Yosemite. Elle coule dans la vallée proprement dite à travers un terrain accidenté dont les degrés d'altitude varient depuis 300 pieds jusqu'à 750 pieds. Après avoir traversé la vallée, elle s'engouffre dans une gorge étroite, mais profonde, ayant la forme ordinaire des gorges de ce pays de montagnes, celle d'un V.

On se rend à la vallée par la route de Coulterville, en chemin de fer. Il y a deux routes à suivre pour visiter le parc ; on y entre par l'une et l'on revient par l'autre. Il est plus intéressant d'entreprendre le voyage aux mois de mai ou de juin, parce qu'alors les chûtes et les rivières, grossies qu'elles sont par la fonte des neiges, se montrent dans toute leur saisissante beauté.

A son entrée dans le parc, le touriste est invariablement et littéralement empoigné par la majesté du spectacle. Et pour peu qu'il y séjourne, et qu'il y pénètre, il ne tarde pas à voir se dérouler devant lui bien d'autres sublimités de cette nature fantastique, colossale, étrangement merveilleuse. Il ne peut jamais se lasser de contempler, dans leurs stupéfiantes proportions, leurs lignes hardies, farfouillées, imprévues et toujours harmonieuses, les sauvages paysages de ce coin de terre.

"J'avais eu beau me saturer la mémoire et l'imagination de toute la littérature publiée sur la Yosemite, écrivait un jour M. Charles Nordhoff, lorsque je me trouvai en face de la réalité, ce fut comme si je n'eusse jamais rien lu. Je ne pouvais pas certes me figurer l'existence de rochers aussi gigantesques. Rien de ce que j'avais déjà vu n'approchait de la taille de cette prodigieuse masse de granit appelé *El Capitan*, qui se dresse, à côté du sentier que l'on parcourt à che-

val, à 3,300 pieds au-dessus du sol. Ce n'est ni un bloc, ni un rocher, mais bien une colossale muraille de près de deux milles de largeur; de quelque point qu'on la regarde, elle domine la vallée, et son inconcevable envergure augmente à mesure que l'on en approche."

Pour pouvoir se rendre compte des proportions énormes de ces rochers, il faudrait, pour en atteindre les cîmes, superposer vingt-deux cathédrales comme celle de Saint-Paul à Londres ou une cinquantaine de nos églises ordinaires.

Du haut de l'un des sommets du mont *El Capitan* appelé *Tutochanoula* par les sauvages du pays, les arbres de la vallée apparaissent avoir des tailles de nains; pourtant, bon nombre d'entre eux mesurent de 275 à 300 pieds de hauteur.

Vue sublime du haut de la *Inspiration Point* (Pointe de l'Inspiration) où l'on se rend à cheval ou en voiture par la *Mariposa Trail* (Sente du Papillon).

Que ce soit en voiture ou à cheval, la promenade dans ces parages ne manque pas de procurer des émotions au touriste. Si le cheval fait un faux pas, ou si le wagon se heurte à quelques gros caillou, le voilà bien et duement culbutant au fond d'un précipice ou au pied d'un rocher de plusieurs centaines de pieds de hauteur. En certains endroits, il faut descendre 200 pieds dans 500 pieds, en d'autres, cette descente est de 400 pieds dans 1000 pieds. D'un côté, ce sont tantôt des murailles nues, tantôt des rochers couverts de mousses ou d'arbrisseaux ; de l'autre, des abîmes sans fond vous donnent le vertige.

La gracieuse cataracte *Bridal Veil* (Voile de la Mariée), que les sauvages désignent sous le nom de *Po-ho-no*, se précipite en tourbillons d'écume du sein des *Cathedral Rocks* sur une largeur de quarante pieds. En tombant de cette muraille de roc, elle décrit une magnifique parabole, se déploie en éventail sur une largeur quatre fois plus grande qu'au sommet, puis s'en va se briser sur des rochers en bas, d'une hauteur de 960 pieds.

Nous admirons en passant le pic des Trois-Grâces, puis nous nous arrêtons à contempler un groupe de rochers altiers, les *Cathedral Rocks* qui consistent en une sorte de dôme flan-

qué de rochers en forme de clochers. Le dôme lui-même est un pilier arrondi de granit qui se dresse à une hauteur de 3000 pieds à partir de la base. C'est une sorte d'immense obélisque. Quand on le regarde de certains côtés, on constate que le sommet s'arrondit graduellement jusqu'à ce qu'il devienne cunéiforme. A côté, relié au dôme, existe un gros rocher de forme triangulaire, nommé le *Great Spire* (Grand Clocher). On dirait, en effet, le clocher d'une cathédrale gothique ; il a huit cents pieds plus haut que le dôme. D'autres pics de forme similaire se trouvent à l'arrière de ce rocher ; ils mesurent en moyenne huit cents pieds de hauteur à partir de la base.

A quelques pas de là, est campé le *Sentinel Rock* (Rocher de la Sentinelle) ou, comme d'aucuns l'appellent la *Cathedral Tower* (Tour de la Cathédrale). La Tour a pour assises un vaste bloc de granit solide, de 1200 pieds de hauteur, surmonté d'une sorte de parapet irrégulier, percé d'embrasures, de meurtrières, flanqué de tourelles brisées, le tout donnant l'impression d'un castel du moyen-âge, perché dans les montagnes, avec ses tours en saillie sur ses massives murailles.

En arrière de ce groupe, apparaît le *Sentinel Dome.* Un peu plus loin se montre le *Glacier*, du haut duquel on peut jouir de la vue la plus belle et la plus complète de la vallée de Yosemite. En cet endroit, la Yosemite se trifurque ; elle forme trois gorges distinctes. La gorge de droite se nomme *South Fork* (Fourche du sud), ou en langue sauvage *Illillouette.* La visite de cette gorge n'est pas facile, parcequ'elle est remplie de débris de toutes sortes : pierres, fragments de mousses, troncs d'arbres entraînés et précipités par le vent, la neige, la glace et la pluie. A la tête de cette gorge, jaillit une fort belle chûte d'une hauteur d'environ 700 pieds. C'est du sommet qu'on peut mieux la voir ; d'autant plus qu'au pied, on est exposé à rencontrer des familles de *grizzlies*, ours cendré qui a généralement mauvais caractère.

Franchissons l'entrée de *l'Illillouette* et descendons à la gorge principale au fond de laquelle serpente la rivière Merced, afin d'atteindre la magnifique cataracte dite *Vernal Fall*

(Chûte Printanière). Çà n'est pas sans difficultés ni dangers qu'on arrive au pied de la chute ; mais quel dédommagement une fois sur place ! Une nappe d'eau d'environ quatre perches de largeur, se précipite d'une hauteur de 400 pieds, toute d'une pièce, heurte en bas un rocher en forme de corniche, puis se métamorphose en un ruisseau limpide et impétueux.

A côté de la chute, rivées au roc, sont dressées des échelles qu'il faut escalader pour arriver à cette partie de la gorge qui domine la *Vernal* et pour se rendre au pied de la cataracte Nevada.

Après l'escalade des échelles et un goûter à la *Mountain House,* on reprend le trajet en suivant le cours de la Merced jusqu'au moment où l'on arrive en présence de la fameuse cataracte. De la tête de la *Vernal* au pied de la Nevada, la distance est d'à peu près un mille ; sur cette distance, la Merced fourmille tout simplement de rapides et de cascades, et opère bien une descente de 386 pieds.

La gorge de la Nevada est étroite ; ses murailles s'élèvent à une hauteur de 2000 pieds et se terminent en un endroit à gauche, du côté nord de la rivière, par un magnifique obélisque appelé *Liberty Cape* (Cap de la Liberté), de la cîme duquel, comme de celle du Glacier, on voit se dérouler un panorama enchanteur.

La cataracte Nevada a un aspect terrifiant. Sur une étendue de 750 pieds, elle saute de rocher en rocher, écumante, mugissante, en s'élançant de larges trouées en torrents furibonds qu'on dirait vomis de la bouche d'une légion de damnés, avec la sinistre et tonitruante clameur de la Niagara. L'impétuosité avec laquelle elle descend est telle, qu'elle fait trémuler les murailles et les montagnes de granit qui l'encaissent. Perché sur la crête d'un rocher, au bord de l'abîme l'homme se sent bien petit en présence de cet épouvantable déchaînement de l'élément liquide. Le meilleur endroit pour voir la Nevada est du pont qu'on a jeté sur la rivière à environ trois-quarts de mille au-dessous de la cataracte.

La cataracte Nevada est l'une des plus remarquables du monde entier, par la hauteur, le volume et la limpidité de son

débit, et les proportions extraordinaires du paysage qu'elle traverse. Les cristallisations glacières qui se forment dans la gorge durant l'hiver, constituent un spectacle pour ainsi dire unique dans le genre.

Que l'on se représente aussi vivement que possible des théories de colonnes de glace collées ou adossées aux rochers, mesurant depuis un jusqu'à dix pieds de diamètre à la base, et de dix à douze cents pieds de hauteur. Au bas de la cataracte elle-même, surgit comme par enchantement une imposante structure d'une étrange architecture, composée de pilastres, de dômes, de clochers, de colonnes, d'arches, de portes cintrées, de salles, de galeries, sur lesquels brillent constamment des arcs-en-ciel, et les rayons solaires s'irisent en mille couleurs éclatantes. Que l'on ajoute à ces cristallisations principales, des ogives, des cariatides, des millions de stalactites.

C'est une orgie de scintillements, un création féérique, auprès de laquelle le palais d'Aladdin avec sa lampe merveilleuse ferait bien modeste figure.

A la suite de l'escalade des échelles, on organise ordinairement pour les touristes une séance d'acoustique. L'expérience consiste dans le tir d'un coup de canon pour donner une idée de l'écho qui se répercute dans la région. Le coup est parti; suit un moment de silence. Soudain, voilà l'écho qui se produit de distance en distance. Ce n'est plus un seul coup de canon, mais toute une série de détonations. On dirait le tir successif de cent pièces d'artillerie. Puis les détonations s'affaiblissent peu à peu, jusqu'à ce qu'enfin elles se confondent en une rumeur profonde, comme le bruit distant de la foudre.

Continuons notre voyage d'exploration.

Voici la fourche gauche de la rivière dans ce que l'on appelle la gorge de Tenaya où nous trouvons le *Mirror Lake* (Lac Miroir).

Cette nappe d'eau cristalline est enserrée entre le *North* et le *South Dome*. Le paysage environnant est de toute beauté. Le lac semble être jalousement gardé par les pics qui lui font ceinture et dont il réfléchit parfaitement l'image avec

la plus pure candeur. Encaissé comme il l'est, jamais le moindre vent vient troubler sa surface placide.

A droite se dresse le *Half Dome* (Demi-Dôme) dont le sommet est à une hauteur de 6000 pieds. Un peu plus loin en haut de la gorge, la vaste chaîne du *Clouds' Rest* (Repos des Nuages) s'élance à près de 1000 pieds d'altitude.

A gauche, le promontoire Watkins se dédouble dans les eaux du *Mirror Lake.*

En descendant la gorge, pour nous préparer à retourner au côté septentrional de la Yosemite, nous faisons halte pour admirer pendant quelque temps l'imposante structure du *North Dome,* presqu'aussi poli, aussi régulier dans ses lignes et contours que celui d'un capitole. A sa base, et placée là pour ainsi dire à dessein, se trouve la *Washington Column* (Colonne Washington), demi monolithe de granit dur, haut de 2,500 pieds, et ayant l'air de prêter appui au dôme.

Dańs le voisinage immédiat, on rencontre la combinaison des *Royal Arch* (Arches Royales) que l'on prendrait aussi pour des auxiliaires du *North Dome.* Elles sont concentriques de forme, et varient en altitude de mille à deux mille pieds, depuis la base jusqu'à leur clef de voûte.

Traversons l'ouverture de l'*Indian Cagnon* (Gorge des Sauvages), et allons admirer le coryphée de cet ensemble de merveilles, la chute Yosemite.

Cette chûte se compose de trois cascades distinctes, dont la première ou la supérieure accomplit un saut vertical de 1600 pieds ; pendant un tiers de mille, ce cours d'eau se brise en nombreuses cascades dont la chute collective est de 634 pieds. La masse d'eau finit par tomber verticalement dans un précipice de 400 à 500 pieds de hauteur sur un lit de cailloux. Quand les eaux sont gonflées, ce cours d'eau a cinquante pieds de largeur et une profondeur de cinq à sept pieds. Des experts en science hydraulique portent à plus de 600 pieds cubes par seconde, ou un million et demi de pieds cubes à l'heure, le débit de la chûte. Il arrive là, comme dans le cas de la *Bridal Veil,* que le vent fait subir de gracieuses circonvolutions à cette nappe d'eau tombant de si haut.

Un peu plus bas dans la vallée, se présente un triple con-

glomérat de rochers qui se pavanent à près de mille pieds au dessus de la vallée. Leur forme particulière les a fait désigner par les sauvages sous le nom de *Pom-pom-pa-sous*, ce qui signifie "les rochers de la grenouille qui saute" ; mais on les connaît plus généralement sous le vocable des *Three Brothers* (Trois-Frères). On les gravit sans trop de difficultés, et, du sommet, le point de vue est ravissant.

L'une des merveilles du parc, qui semble causer chez le touriste une impression très profonde, ineffaçable même, est *El Capitan*. La plume se refuse à en donner une description détaillée. Que l'on s'imagine en effet que le Créateur ayant voulu jeter un immense pont de granit à travers la vallée, mesurant trois quarts de mille en largeur, et 4000 pieds en hauteur au-dessus de la rivière Merced, aurait pris *El Capitan* pour l'une des culées de ce vaste pont. C'est ainsi qu'on pourra se faire une idée approximative de ce rocher géant.

Emergeant du sein de la muraille de granit de la vallée, sur une étendue d'un demi-mille, et longeant cette muraille pendant trois-quarts de mille, il exhibe à l'oeil une facade taillée à pic, de 3,300 à 4000 pieds de hauteur. C'est le type le plus saisissant de la masse inerte et écrasante, *iners moles*.

Devant ces immensités de la création dans un coin reculé du globe, on se sent les proportions d'un atôme. Peu de spectacles sont susceptibles de réveiller la foi dans l'existence de Celui qui a créé la nature et gouverne les mondes.

On compte dans le parc dix chutes dont quelques-unes ne débitent qu'un petit volume d'eau ; mais elles sont tout de même dignes de mention, quand on compare leur hauteur à celle de la Niagara qui est de 163 pieds.

En voici une nomenclature :

	Hauteur
La Vernal (Printannière).	350 pieds
La South Fork (Fourche du sud). . .	600 "
La Bridal Veil (Voile de la Mariée). .	630 "
La Nevada.	700 "
La Cataracte.	900 "
La Royal Arch (Arche royale) . . .	1,000 "
La 1ère chute de la Yosemite.	1,636 "

La 2e chute de la Yosemite.	600	pieds
La 3e chute de la Yosemite.	434	"
La Sentinelle	3,000	"

On y compte dix-sept montagnes dont les façades forment autour de la vallée une muraille presque continue. Elles varient en hauteur depuis 1800 jusqu'à 6,034 pieds. Le mont *Star King* a 5,600 pieds ou 320 pieds de plus qu'un mille de hauteur. Le mont *Clouds' Rest* mesure 6,034 pieds ou 754 pieds de plus qu'un mille de hauteur.

	Au-dessus de la vallée	
Les Royal Arch.	1,800	pieds
Cathedral Spires (Clochers de la Cathédrale) . .	1,800	"
Washington Column (Colonne de Washington)	1,875	"
Cathedral Rocks (Rochers de la Cathédrale) . .	2,660	"
Lost Arrow (La Flèche Perdue)	3,000	"
Sentinel Rock (Rocher de la Sentinelle)	3,043	"
Glacier Rock (Rocher du Glacier)	3,200	"
El Capitan (Le Capitaine)	3,300	"
Union Rocks (Rochers Union)	3,500	"
North Dome (Dôme du Nord)	3,568	"
Three Brothers (Les Trois Frères)	3,830	"
Le Mont Watkins.	3,900	"
Liberty Cape (Cap de la Liberté)	4,000	"
Sentinel Dome (Dôme de la Sentinelle)	4,500	"
South Dome (Dôme du Sud)	4,737	"
Star King (Roi des Etoiles)	5,600	"
Clouds' Rest (Repos des Nuages)	6,034	"

Le paysage de la Yosemite change tout naturellement d'aspect en hiver. On l'a déjà vu dans la description de la cataracte Neveda. Fin de septembre ou commencement d'octobre, les sierras sont ensevelies sous une épaisse couche de neige ; il n'y a plus de communications avec la vallée. Il y a quelques années, un touriste y fit son apparition à bonne heure en avril ; il était le premier de la saison. Le même jour, un parti d'Américains arriva dans la vallée, mais ne put s'aventurer que sur la piste d'une rivière ; les wagons et les diligences ne purent circuler que trois semaines plus tard.

Le premier visiteur du sexe féminin fut une dame Mason, de Brooklyn, en face de New-York, une cinquantenaire.

Au mois d'octobre suivant, tous les touristes avaient disparu et les hôtels étaient fermés ; on avait dirigé tous les chevaux de selle, au nombre de plus de trois cents, sur Big Oak Flat et de là sur Sonora, où ils passèrent l'hiver. Deux avaient été dévorés par des *grizzlies* en cheminant le long de la dangereuse sente connue sous le nom de *Indian Cagnon* (Gorge des Sauvages). Les guides s'étaient tous enfuis ; il ne restait plus que dix personnes, trois femmes, six blancs et un sauvage.

Depuis des mois, il n'était pas tombé un seul grain de pluie et la vallée n'était que poussière. Malgré cela, l'herbe se maintenait verte et l'on entendait seulement le tintement des clochettes des moutons dans l'enclos du vieux Lamon, le premier habitant de la vallée qu'il ne quitta jamais depuis le jour où il y entra. Il a déjà depuis quelque temps payé à la nature le tribut ordinaire des humains.

Pas une seule chute de neige alors dans la vallée jusqu'en novembre.

Les monts Cloud's Rest, Dana et Star King avaient la mine d'imperturbables sentinelles, avec leurs casques de neige, et leurs torrents continuaient d'alimenter les cascades Vernal et Nevada, mais pas une seule goutte d'eau ne s'échappait de la grande chûte Yosemite. Elle était gelée. A 1600 pieds de hauteur, on pouvait contempler la frange de glace qui lui faisait échec. Au-dessous, s'étalait son vaste bassin circulaire, dont les parois semblaient avoir été noircies par la fumée d'un grand feu. Madame Mason eut la curiosité d'aller examiner de près ce bassin qui lui parut bien mesurer depuis cinquante jusqu'à cent pieds de profondeur, au fond duquel reposait un eau limpide comme du cristal, des cailloux parfaitement arrondis, pesant plusieurs tonnes, et qui, durant la saison, sous l'action puissante du volume d'eau de la chûte, exécutent des carambolages à l'infini, comme les moindres billes d'un billard.

Les tempêtes se multiplièrent ; il y avait au moins une vingtaine de pieds de neige dans les passes, et les clôtures

de la ferme du vieux Lamon disparurent. Les dômes géants furent engloutis, et les grands pins, s'affaissant sous le poids, courbèrent la tête jusqu'au ras du sol. Un soir, entre chien et loup, on entendit comme des grondements étouffés de tonnerre. C'était le fracas d'une avalanche qui s'était produite de la cîme du grand Dôme-du-Sud ; une masse de neige et de glace du poids de plusieurs mille tonneaux avait culbuté d'une hauteur de six mille pieds dans la vallée au-dessous.

L'exemple est contagieux. Aussi, le Cap-de-la-Liberté, éveillé en sursaut par le tapage, n'hésita-t-il pas à envoyer promener une autre masse de neige sur le plateau au-dessous de la cataracte Nevada ; la Pointe-au-Glacier s'empressa de se débarrasser de son ample manteau de glace, et le *Royal Arch*, ne voulant pas être en reste de bons procédés, secoua une épaisse couverture de même nature qui glissa jusque sur les bords du lac Miroir.

Le temps changea soudain d'humeur, en se mettant brusquement au dégel. La Yosemite sortit de ses gonds, et se précipita en rugissant dans son bassin.

Cette fantaisie du thermomètre ne fut pas longue. Derechef, le froid saisit la chûte à la gorge, et l'étreignit solidement. Elle se figea en une épaisse bordure de longs glaçons effilés qui ressemblaient à autant de tuyaux d'orgue et couvraient profondément une étendue d'un quart de mille.

Pendant deux heures, les rayons du soleil se décomposèrent d'éblouissante façon sur ces formations prismatiques : ce fut une étincelante chorégraphie d'arcs-en-ciel, de reverbérations multicolores, aux chûtes *Vernal* et Nevada, ainsi que du haut des crêtes de *l'Inspiration Point* et du *El Capitan.*

Un coup de vent causa une débâcle générale; les glaçons monstres allèrent s'éparpiller dans les bancs de neige de la vallée. Puis, ce fut pendant une demi-heure, toute une succession d'avalanches. L'effet de tous ces phénomènes était d'une grandeur simplement saisissante.

Fin de mars, il ne restait presque plus de neige dans la vallée ; une luxuriante végétation lui faisait suite. La nature entière ressuscita. La chaleur revint, et le 10 avril, le

thermomètre indiquait 78o à l'ombre. Seuls les pics altiers, les hautes cîmes conservèrent longtemps encore leur blanche toilette d'albâtre ; dans les sentes, la neige était tellement épaisse, que pas un touriste ne put s'aventurer qu'à la fin du mois, du côté de la chûte Vernal et de la Pointe du Glacier.

A mesure que le dégel s'opérait dans les sierras, la Merced se gonflait et la chûte de la Yosemite déployait sa glorieuse mise en scène aux yeux des touristes émerveillés.

On entendit à nouveau le tintement des clochettes suspendues au cou des moutons, et les oiseaux de basse-cour reparurent picotant çà et là le sol en compagnie de leurs poussins sur la ferme Lamon. Un nommé Harris, magasinier, captura le premier poisson de la saison, une carpe, mais la pêche changea bientôt de caractère et, grâce aux sauvages, les touristes virent avec satisfaction la truite apparaître souvent par après sur le menu des hôtels.

Avec le dégel du sol, de lourds quartiers de roc, glissant de leurs assises, d'une hauteur de près d'un mille pieds en certains cas, se mirent à dégringoler avec un bruit étourdissant au fond de la vallée. Pendant quelque temps, ils se livrèrent ainsi à un culbutis processionnel ininterrompu et donnèrent invariablement à chacun l'impression d'un tremblement de terre.

Le récit suivant d'une aventure dont j'emprunte la principale donnée au *Telegraph,* de Philadelphie, me permettra de mettre le point final à cet article. Une dame Yelverton, anglaise de naissance, en fut l'héroïne.

Séduite par les récits merveilleux qu'elle avait entendus sur le compte de la vallée de la Yosemite, Madame Yelverton entreprit un voyage dans la région. Elle y demeura trois mois et en visita tous les points intéressants. Elle avait fini par se familiariser avec toutes les sentes ; elle les connaissait tout aussi bien que les guides eux-mêmes, et, fréquemment, elle n'hésitait pas, seule, à faire des excursions lointaines.

Il était tard en septembre, mois des tempêtes dans les sierras, lorsqu'il lui prit fantaisie de pousser une reconnaissance du côté d'Inspiration Point, avec l'intention de passer la nuit dans un endroit désigné sous le nom de Clark.

A bonne heure le lendemain matin, son cheval l'atten-

dait tout bridé et sellé à la porte de l'hôtel. Pour une raison ou pour une autre, son guide se trouva en retard. Comme elle connaissait déjà la route, elle partit au galop, sans même laisser un mot pour le guide. Il s'écoula bien une bonne heure avant que celui-ci parut et se mit en selle.

Quatre heures après, le ciel s'obscurcit de lugubre façon. Une furieuse tempête de neige ne tarda pas à éclater dans les sierras. Naturellement, on se prit d'une certaine inquiétude sur le compte de Madame Yelverton, et l'inquiétude redoubla quand on vit le guide revenir seul, longtemps après la nuit tombée.

Le récit du guide fut loin de calmer l'anxiété générale. Il avait suivi la piste à fond de train ; il avait presque morfondu sa monture, mais n'avait pas trouvé Madame Yelverton. A la chûte de la neige, il s'était cru tout près d'elle, car il avait remarqué les pistes tout fraîches de son cheval. Il lui avait crié jusqu'à s'égosiller, mais personne ne lui avait répondu ; ce que voyant, il avait furieusement éperonné son cheval déjà surmené, et avait filé encore plus avant, bride abattue. Mais les têtes des arbres chargés de neige l'avaient empêché de distinguer quoique ce fût dans la lueur crépusculaire; de plus, la neige commençait à masquer les pistes, au point qu'il ne pouvait plus les distinguer. Il descendit de cheval pour essayer de les retrouver ; ce fut impossible, et il dut s'en revenir.

Au milieu de l'émoi de tout le monde, on se procura des fanaux et des chevaux, et l'on partit à la recherche de l'aventureuse amazone. L'obscurité était tellement grande qu'on n'y voyait pas plus que dans un four. Les pistes restèrent de plus en plus indéchiffrables. Avant la fin de la nuit, la tempête diminua de violence, et l'escouade continua d'avancer bon trot.

Soudain, sur les 9 heures du matin, un hennissement se fit entendre.

Ce fut le signal d'un cri de joie.

Les sauveteurs accoururent dans la direction du hennissement, et, finalement, trouvèrent Madame Yelverton assise sur le tronc d'un arbre, et tenant la bride de son cheval enroulée autour d'un bras.

On peut se figurer l'allégresse de tous. Les questions se mirent à pleuvoir.

Or, voici ce qui était advenu à Madame Yelverton.

Ayant bien réalisé, la veille, qu'elle avait perdu son chemin, elle avait essayé de s'y remettre, mais n'avait fait que s'enfoncer davantage dans la forêt. On conçoit l'énervement qui s'était emparé d'elle. Elle avait bien entendu les cris du guide, mais n'avait pas, d'une manière ou d'une autre, trouvé le moyen d'y répondre.

La neige se faisait de plus en plus dense, au point qu'elle ne pouvait rien distinguer à dix pas devant elle. Se figurant que, d'instinct, son cheval reprendrait la route, elle lui lâcha la bride. Pendant plusieurs heures, le cheval erra d'ici et de là, à l'aveuglette, en s'arrêtant de temps à autre pour happer des feuilles d'arbustes à la surface de la neige.

La nuit avançait tout de même, et la tempête rageait toujours.

Elle aperçut gisant sur le sol la dépouille d'un pin énorme. L'arbre était complètement creux, et pouvait bien lui donner asile pour la nuit. Attachant son cheval à un arbre, elle s'enveloppa de la tête aux pieds dans ses châles et se glissa en rampant dans l'intérieur du pin.

Le sommeil ne lui arriva pas. Dans cette position plus qu'étrange, les réflexions les plus sombres l'assaillirent. Tous les événements de sa vie lui revinrent à la mémoire, et lui défilèrent dans le cerveau comme des images dans un cylindre kaléïdoscopique. Elle se retraça les dix années de sa vie conjugale, les tortures morales qu'elles lui avaient apportées. Jamais elle n'avait pu oublier une scène qu'un jour son mari, une brute, à ce que dit la chronique, lui avait faite. Elle lui avait intenté un procès en divorce. Ce fut en vain que son seigneur et maître l'avait conjurée de se désister de la poursuite ; il lui avait offert même, pour cette considération, de lui céder toute sa fortune. Elle n'avait voulu rien entendre.

Alors, pris de rage, les poings crispés, grinçant convulsivement des dents, il l'accusa d'avoir ruiné sa vie, et la maudit, en lui disant qu'il lui souhaitait une mort tragique, loin de chez elle et de ses amis.

—Je prie Dieu, s'écria-t-il, que tu sois condamnée à ne jamais recevoir de sépulture.

Dans le creux de cet arbre, elle réalisait amèrement le fait qu'elle était bien loin de son *home* et de ses amis. Les paroles de malédiction de son mari retentirent pendant des heures à ses oreilles, comme autant de glas funèbres. A un certain moment, elle eut comme une sensation de vertige et faillit se trouver mal.

Soudain, elle entendit comme un grattement sur le pin défunt. Au grattement succéda une longue et bruyante respiration. Une bête féroce s'introduisait dans sa retraite ; elle la reconnut à l'odeur ; c'était un ours. L'animal la toucha de si près, qu'elle sentit son haleine sur la joue.

La malédiction de son mari résonna comme de plus belle à ses oreilles, mais avec plus d'intensité que jamais. Elle crut ferme que sa dernière heure était arrivée.

Cependant l'ours se montra de bien meilleure composition que foule de ses semblables. Trouvant déjà un locataire dans le creux du pin, soit crainte, soit surprise, il s'était retiré plus vite qu'il n'était entré, et était reparti en quête tout probablement d'un abri moins occupé.

Madame Yelverton resta là sans bouger, croyant toujours que l'ours reviendrait.

Au lever du jour, comme l'ours ne s'était pas remontré, elle sortit de l'arbre, en remerciant la Providence de l'avoir protégée d'une manière aussi signalée.

Elle retrouva son cheval sain et sauf et s'assit, en attendant du secours, sur le pin qui lui avait donné l'hospitalité.

Naturellement, Madame Yelverton, fut ramenée à l'hôtel. On lui fit bien cordiale réception. Elle n'y demeura que trois jours et regagna les grands centres de la république américaine où, à la vraie mode yankee, elle fit une tournée de conférences.

N. LEVASSEUR.





Les iles de la Madeleine

Ces îles sont situées dans le golfe Saint-Laurent, à environ cinq cents milles de Québec, à cent cinquante milles des côtes de Gaspé, et à 100 milles de Pictou. La terre la plus proche—l'île du Prince-Edouard—se trouve à cinquante-deux milles de distance.

D'après M. le docteur P. Fortin, qui fut durant de longues années le représentant de la division électorale de Gaspé à la législature de Québec, les îles de la Madeleine auraient une longueur d'environ quarante-cinq milles et ne dépasseraient point treize milles dans leur plus grande largeur. (1)

Elles furent découvertes par Jacques Cartier, lors de son premier voyage dans le golfe, en 1534. Le découvreur du Canada les baptisa sous le nom d'îles *Ramées*, *Bryon* et *d'Alezay*.

Jacques Cartier avait remarqué tout d'abord les immenses troupeaux de morses qui fréquentaient les rivages de ces îles, et peu d'années après des amateurs et des pêcheurs français s'y donnaient rendez-vous. Il convient de dire cependant que sous le régime français, il n'y eut guère d'établissements sédentaires aux îles de la Madeleine. On y venait le printemps, puis à l'automne on reprenait le chemin du pays, comme le font aujourd'hui les pêcheurs français de Terreneuve et de Miquelon. Lors de la cession du pays à l'Angleterre, on ne comptait encore que dix familles résidentes sur

(1) Le cadastre officiel de la province de Québec leur donne une superficie totale de 37,293 acres.

les îles. Ces familles vivaient principalement de pêche, ne cultivant que quelques légumes. Les pêches les plus exploitées alors étaient celles du morse et du phoque, surtout la première, qui donnait des produits abondants et des profits considérables. Ces pêches qu'on avait exploitées d'une façon trop intensive, avaient déjà considérablement diminué lors de la conquête ; elles étaient cependant assez rémunératrices pour tenter un Américain du nom de Griedley, qui se décida à commencer sur l'île d'Amherst un établissement pour l'exploitation de ces pêcheries, ainsi que de celles du hareng et de la sardine. Cet établissement eut beaucoup à souffrir pendant les guerres de l'Indépendance américaine et fut finalement abandonné quand les morses eurent complètement disparu de la Madeleine.

Toutefois, l'essor était donné. La pêche était abondante, lucrative, et cela suffit pour attirer aux îles un grand nombre de familles des colonies anglaises. La nouvelle colonie prospéra si bien qu'en 1798, c'est-à-dire à l'époque où le gouvernement anglais céda la propriété des îles de la Madeleine à l'amiral Isaac Coffin, en récompense de services rendus à la Couronne durant la guerre américaine, elle comptait déjà près de cent familles.

En 1821, la population monta à 133 familles et dix ans plus tard à 153. En 1850, le recensement donnait aux îles de la Madeleine une population de 2,202 âmes, et celui de 1861, près de 3,000 habitants. Le recensement de 1901 lui attribue une population de 4,103 âmes, et l'on y compte actuellement, en 1911, plus de 6,000 âmes, dont les sept huitièmes sont d'origine acadienne.

* * *

Les îles de la Madeleine comprennent un groupe d'une dizaine d'îles désignées respectivement sous les noms de *Amherst* (ancienne Alezay) *Etang du Nord* ou Grindstone, *Alright*, *Coffin*, *Grosse Ile*, *du Loup*, *Corps-Mort*, *Bryon*. *Ile d'Entrée*, île du *Rocher aux Oiseaux*. Quelques-unes de ces îles sont plus ou moins reliées ensemble par des dunes de sable ou des lagunes d'une étendue considérable. Il ne faudrait pas croire que ces dunes de sable sont toujours agréables à

franchir. Lorsque la bise souffle quelque peu, et l'on connaît la violence des vents du golfe, le voyageur sent le besoin de se munir d'épaisses et chaudes couvertures pour l'affronter impunément. Vers la fin de l'automne, surtout, alors que les vents font rage, et que les vagues viennent se heurter avec un effroyable fracas sur le rivage, le passage de ces dunes ne laisse pas que d'être fort rude. Il faut pourtant bien se résigner à les traverser, lorsque les affaires vous appellent d'une île à l'autre.

* * *

L'île de Amherst est tenue pour la plus importante du groupe. Sa longueur est estimée à onze milles et sa largeur varie d'un demi mille à quatre milles.

C'est ici que se trouvent tous les bureaux publics, palais de justice, bureau d'enregistrement, télégraphe, etc. On y remarque aussi deux églises catholiques, l'une au Hâvre Aubert, et l'autre au Bassin.

Les Episcopaliens ont, de leur côté, une chapelle au Cap Griedley, dans la même île.

L'île se compose de bonne terre arable et offre des pêcheries excellentes. On y fait considérablement la pêche de la morue, du hareng, du loup-marin et du maquereau. Voilà pourquoi, chaque année, reçoit-elle la visite de centaines de navires de pêche, français, anglais et américains.

On entre dans le havre par la baie Plaisance. Le hâvre peut accommoder plusieurs centaines de navires d'un tirant d'eau pouvant aller jusqu'à douze pieds. Ce havre est à l'abri de tous les vents.

Le port d'Amherst est un port douanier. Il est à 60 milles en ligne directe du Cap Nord au Cap Breton, à 150 milles de Gaspé, dans la province de Québec, à 120 milles de Cap Raz, sur la côte de Terreneuve, et à 50 milles de la pointe-est de l'île du Prince-Edouard.

L'île Amherst reçût son nom du général Amherst qui prit une part si active dans la campagne entreprise pour déloger les Français de leurs possessions coloniales en Amérique.

* * *

L'île Grindstone, que l'on appelait autrefois île aux Meules doit son nom à la pierre à meules qu'on y trouve en assez grande quantité. Elle renferme une population de plus de deux mille habitants, possède une belle église catholique qui fut longtemps desservie par un prêtre français et est considérée comme le centre commercial le plus considérable des îles.

Un petit goulet que l'on traverse en chaloupe sépare l'île Grindstone de l'île Alright. Celle-ci constitue aussi un centre commercial d'une certaine importance.

Les autres îles, comme l'île Coffin, l'île d'Entrée, l'île Bryon et la Grosse Ile ont moins d'étendue.

L'île appelée *Corps Mort* n'est qu'un simple rocher. Elle est tenue cependant en assez haute estime parce que ses bords constituent d'excellents endroits de pêche.

L'île Coffin, qui relève directement du gouvernement de Québec comprend une étendue d'un peu plus de cinq mille acres de terre. La plus forte partie des terrains est aujourd'hui occupée et vendue. (1)

* * *

A quarante milles de l'île Coffin, ou île Royale, l'on rencontre aussi un autre rocher—celui-ci bien connu des marins—que l'on appelle les *Rochers aux Oiseaux.*

Ces rochers ont une longueur de 900 pieds, une largeur de 360, et 143 pieds de hauteur.

Jacques-Cartier qui les vit en 1534 les baptisa du nom de *Margaux* parce qu'ils étaient, dit-il, "plus remplis d'oiseaux que ne le serait un pré d'herbe."

---

(1) Toutes ces îles ensemble, comprises entre les parallèles 47o 13' et 47o 5' de latitude nord et entre les 61o 8' et 62o 12" de longitude ouest, se trouvent situées, à peu de chose près, écrivait en 1875, M. Antoine Painchaud, arpenteur provincial, auquel fut confié le soin d'arpenter ces îles, au milieu du golfe St-Laurent, à cent cinquante milles environ de la côte de Gaspé, formant une partie fort considérable de ce comté, puisque seules elles offrent une étendue de côtés d'au-delà de cent quarante milles dans le parcours de leurs rives extérieures n'étant environ que cinquante milles de moins que tout le littoral du reste du comté.

On peut encore se faire une idée de leur grande étendue, quand on considère qu'il y a une distance de soixante dix milles du havre Amherst, l'extrémité sud-ouest de ces îles, à la pointe de l'Est, l'extrême limite au nord-est du groupe principal. Cependant aucune de ces îles ne dépasse trois milles et demi dans sa plus grande largeur · l'île Grindstone étant celle qui mesure le plus dans sa profondeur.

Champlain qui y passa à son tour en 1567 les appela *Iles aux Oiseaux,* à cause de la quantité innombrable d'oiseaux de mer qu'il y remarqua. Ce nom leur est définitivement resté.

Le gouvernement canadien a installé sur le plus grand de ces rochers, qui est à peu près inaccessible, un phare qui rend depuis de longues années de grands services à la navigation. Malheureusement, il faut bien le dire, ce rocher a servi de tombeau à la plupart de ceux qui en ont eu la garde. Il y a un peu plus de trente ans, trois des gardiens du phare ont trouvé successivement la mort sur ce funeste rocher dans des circonstances tout à fait tragiques.

Lors d'une visite que nous fîmes aux Iles de la Madeleine, en 1895, le gardien du phare du *Rocher aux Oiseaux* était un acadien répondant au nom de Télesphore Turbise. Plus heureux que ceux qui l'avaient précédé, Turbise avait pu vivre douze années durant sur ce rocher quasi-inabordable sans qu'aucun événement fâcheux ne vint troubler sa profonde solitude. Mais en 1892, une catastrophe inattendue faillit l'emporter comme ses prédécesseurs. M. Turbise était occupé à charger le canon-signal installé sur le rocher et venait de mettre le feu à la mêche. Le canon resta muet. Il attendit quelque temps, alluma une nouvelle mèche, mais le bronze persista à demeurer silencieux. Ne sachant exactement à quoi s'en tenir, Turbise se mit en devoir de pousser à fond la bourre du canon. C'était pour le moins une imprudence. Le canon vomit en effet instantanément toute sa charge et le malheureux gardien fut projeté avec force à une quinzaine de pieds de là. Il put se relever au bout d'un quart d'heure et regagner péniblement la partie supérieure du phare, mais il avait une main emportée et souffrait horriblement. Par bonheur, un jeune garçon se trouvait là et put lui faire les premiers pansements obligatoires, mais Turbise dut attendre encore quinze jours, dans les plus affreuses tortures, avant de pouvoir se rendre au Cap-Breton se mettre sous les soins d'un chirurgien. Il resta deux mois alité et revint au bout de ce temps reprendre possession de son dangereux poste.

A l'époque où nous parlons, il n'y avait pas encore de fil télégraphique mettant en communication le Rocher des

Oiseaux avec la terre ferme, et le gardien était tenu de demeurer en permanence dans son phare, moyennant une maigre rétribution annuelle de $600. Aujourd'hui, les choses sont bien améliorées. Le phare du Rocher aux Oiseaux est muni d'un fil télégraphique, et le nouveau gardien, M. Bourque, touche un traitement de $1300, traitement assurément bien gagné si l'on tient compte de la responsabilité qui lui est dévolue et de la vie triste et solitaire à laquelle il se trouve forcément condamné.

* * *

Ce qui frappe l'étranger qui met le pied, pour la première fois, dans ces îles, et l'impression qu'il en reçoit est assez pénible, c'est l'absence à peu près totale d'arbres.

A part l'île Coffin qui contient encore quelques centaines d'épinettes, toutes les autres îles sont totalement déboisées.

La tradition veut cependant qu'autrefois, il y a cinquante ou soixante ans, les Iles de la Madeleine fussent bien pourvues de bois de bouleau, de sapin et d'épinette. Aujourd'hui, tout est disparu, tout est consommé. Pour se prémunir contre les rigueurs de l'hiver, les habitants des îles n'ont d'autre alternative que d'importer du charbon mou de la Nouvelle-Ecosse, qu'ils paient cinq à six piastres la tonne. Les pauvres —et cette classe est assez largement représentée aux îles— vont quérir les broussailles qui poussent sur les lagunes de sable, et c'est avec ce même combustible qui flambe comme de la paille et n'a pas de durée qu'ils s'efforcent de réchauffer leurs logis.

Dans certaine parties de nos îles, me disait un brave acadien, nous souffrons plus du froid que la faim. Et je n'ai pas hésité à le croire en songeant à ceux qui n'ont que de légères broussailles à disposer pour tout un hiver.

Cette absence complète de bois dans un pays où il constitue un article de première nécessité—les pêcheurs en ont en effet besoin non-seulement pour le chauffage ordinaire de leurs maisons mais encore pour la fabrication de leurs petites berges, de leurs habitations, etc—est vivement ressentie par tous les habitants des îles. On en est réduit à cette pénible extrémité de faire venir, à grand frais, des provinces maritimes, le bois dont on a un indispensable besoin.

Cette rareté de bois est telle qu'une des îles—l'île d'Amherst—qui avait l'heureux privilège de posséder quelques bouquets d'épinette, a cru, il ya quelques années, devoir se protéger par un arrêt municipal, contre les habitants des îles voisines qui venaient s'approvisionner chez elle. En vertu de cet arrêté, nul autre habitant que celui qui tenait feu et lieu à Amherst, n'avait le droit d'user du bois poussant sur cette île. Entre voisins, pareil procédé paraît quelque peu draconien, mais que voulez-vous ! la rareté du bois en ces parages l'a rendu en quelque sorte précieux, et les gens d'Amherst entrevoyaient déjà avec de vives angoisses le jour prochain où ils n'auraient plus de combustible à disposer.

Dois-je dire qu'aux îles de la Madeleine, nul ne songe à reboiser. La forêt a été dépouillée sans miséricorde et sans discernement, et il n'est venu à l'idée de personne de la relever, pas plus aujourd'hui qu'autrefois. J'en ai demandé un jour la raison et l'on m'a répondu : le reboisement n'est plus praticable ; ceux qui le tenteraient sur leurs propriétés seraient tenus de monter perpétuellement la garde autour de leur bois pour ne pas le voir enlevé avant qu'il ait atteint une dimension raisonnable. Ce n'est point qu'il se rencontre aux îles plus de maraudeurs qu'ailleurs, mais on a un besoin tellement urgent de bois, qu'on l'arrache ou qu'on l'enlève partout où il s'en rencontre.

* * *

On fait maintenant assez de culture aux îles de la Madeleine, car le sol est excessivement fertile, même plus fertile que celui de l'Ile du Prince-Edouard, mais la principale préoccupation des habitants est encore la pêche.

En été et en automne, des centaines de vaisseaux appartenant à ces îles et un certain nombre venant des Etats de la Nouvelle-Angleterre, vont à la recherche du maquereau et de la morue. Durant les mois de mars, avril et mai, on tue sur les glaces le loup-marin.

Jadis, la pêche était si abondante aux îles que ce pays avait justement mérité le surnom de royaume du poisson. Mais les temps sont bien changés ! Depuis une vingtaine d'années surtout, la pêche a subi une diminution presque

constante. A l'heure présente c'est la pêche au homard qui rapporte le plus. Ce crustacé est mis en boîte et expédié à l'étranger. La statistique officielle de 1910 donne 513,024 boîtes de homard préparées aux îles, 9,531 quintaux de morue et 29,500 peaux de loups-marins, etc. La valeur totale des pêcheries aux îles de la Madeleine se chiffre, pour la même année par une somme de $450,000.

Sans doute, il se rencontre des années d'un rapport supérieur à celui qui vient d'être signalé, mais c'est l'exception. Pour une année productive, l'on en a trois où le poisson donne peu ou point. C'est alors la gêne pour la plupart des habitants des îles, et cette gêne est bien plus considérable qu'on ne se l'imagine. On nous a cités, il y a quelques années, une centaine de familles de pêcheurs qui par suite de la rareté du poisson, et notamment de la morue, n'avaient pu trouver à l'approche de l'hiver, les ressources nécessaires pour acheter de la farine. Comme conséquence, ces familles s'abstinrent de manger du pain tout un hiver.

Ce triste état de choses émut les pouvoirs publics, et nous nous rappelons que vers 1895 et dans les années qui suivirent il se fit une campagne pour induire un certain nombre de familles des îles à quitter les bords de la mer pour venir prendre des terres dans l'une de nos régions de colonisation. On ne répondit pas du premier coup à cet appel, mais les années de disette s'étant succédé et la gêne étant devenue plus générale, quelques centaines de familles décidèrent de se livrer complètement à la culture. Un groupe alla se fixer dans la Beauce et fonda la paroisse de Saint-Théophile. Un autre groupe, plus important, se dirigea dans la belle vallée de la Matapédia où il créa de nouvelles colonies qui sont devenues, grâce à un travail énergique et persévérant, des villages florissants. Quant à ceux qui ne se sentaient pas de goût pour la culture et qui ne pouvaient résister à l'envie de contempler la mer de près, ils s'échelonnèrent le long des côtes du Labrador canadien où ils continuèrent de se livrer à leur premier état qui n'avait jamais cessé d'avoir des charmes pour eux : celui de la pêche.

Depuis cette époque, l'exode des Acadiens n'a jamais su-

bi d'arrêt. Chaque année quelques familles acadiennes se détachent des îles où elles trouvent difficilement à établir leurs enfants, pour se porter vers les terres fertiles de la Matapédia ou de la Gaspésie. L'expérience semble avoir convaincu la plupart d'entre elles que le travail des champs offre des ressources moins aléatoires que la pêche, et ce qui tend à les confirmer davantage dans cette opinion, c'est le succès de leurs compatriotes devenus excellents fermiers de pauvres pêcheurs qu'ils étaient auparavant.

* * *

C'est en 1798, avons-nous dit, que la propriété des îles de la Madeleine passa à l'amiral Isaac Coffin. Celui-ci—et ses successeurs firent de même—mit en valeur les terres qui lui étaient échues en les morcelant et en les affermant par petits lopins aux Acadiens qui voulaient mener de front la culture et la pêche. On ne tarda pas cependant à se plaindre du régime de la tenure des terres tel qu'établi par son propriétaire. En vertu de ce régime, le fermier était astreint à payer une rente perpétuelle sans avoir le privilège de pouvoir racheter le capital de cette rente. On avait beau faire des améliorations sur la terre, en doubler ou en tripler la valeur, le fermier était toujours condamné à demeurer simple locataire, le propriétaire bénéficiant seul de la plus-value qu'elle prenait chaque année. De plus, le propriétaire, à l'instar du landlord en Irlande, s'était réservé le droit d'augmenter les taux de la rente à chaque renouvellement de bail, et il refusait obstinément d'aliéner aucune partie du sol.

Comme conséquence de ce système, les habitants finirent par prêter peu d'attention et peu de soins à la culture de leurs terres. Pourquoi, disaient-ils, les améliorerait-on, puisque tout le profit, en définitive, ne doit rester qu'au propriétaire ? En outre, la perspective de ne pouvoir jamais devenir propriétaire du sol qu'on avait fouillé et travaillé avec ardeur, en découragea un bon nombre, et l'on finit par délaisser les travaux des champs pour s'adonner plus exclusivement à la pêche.

Les représentations devinrent un moment tellement pressantes que la législature s'en émut et qu'une commission d'en-

quête fut nommée en 1854 pour étudier les causes du mal et y apporter remède. On n'eut pas de peine à se rendre compte du bien-fondé des plaintes formulées par les Acadiens des îles de la Madeleine, mais la panacée pour extirper le mal resta introuvable.

Ce ne fut qu'en 1895 que la question devait recevoir une solution définitive. L'honorable M. Flynn qui était alors député de Gaspé et membre du cabinet, prit en mains la cause des fermiers acadiens qui paraissait désespérée et fit accepter par la législature de Québec une loi qui permettait à ceux-ci d'effectuer le rachat du capital de la rente dont la terre était grevée et de devenir, en s'acquittant de cette obligation, propriétaires du petit coin de terre qu'ils avaient fécondé de leur travail et de leurs sueurs.

Il est superflu d'ajouter que cette loi fut accueillie avec un vif contentement par la population des îles. Elle mettait fin à un système que l'on tenait pour odieux et qui l'était pratiquement et l'on en ressentit bientôt les heureux résultats. Nombre de familles s'empressèrent de bénéficier du privilège que leur octroyait la nouvelle loi, et à l'heure actuelle près de la moitié des anciens censitaires paraissent avoir opéré le rachat de leurs rentes. Quant aux autres, il leur tarde, il n'y a pas à en douter, à suivre le même exemple, mais dans bon nombre de cas les ressources suffisantes font défaut.

Disons en dernier lieu que la propriété des îles de la Madeleine est passée depuis quelques années entre les mains d'une compagnie qui s'intitule : *"La Cie Magdalen Island Development"* et qui a pour président, M. Archibald, de Montréal.



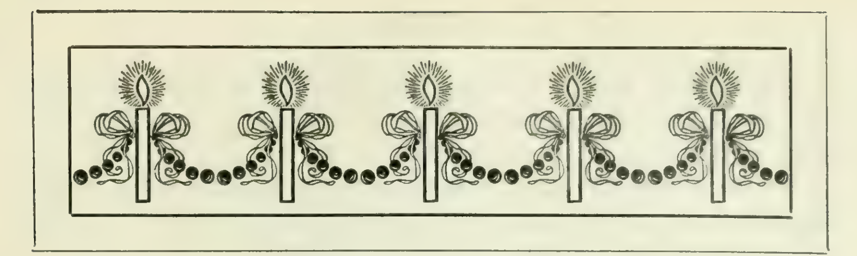
Les Iles de la Madeleine forment partie, avons-nous dit, de la province de Québec. Pour les fins politiques, en ce qui regarde au moins la représentation au Palement fédéral, elles sont incorporées au comté de Gaspé. Depuis 1895 elles ont obtenu le privilège de se faire représenter à la législature de Québec.

Il faut reconnaître d'autre part, et cela est dû à leur situation géographique, que les îles de la Madeleine ont assez peu de rapports avec notre province. Tout leur commerce se fait presqu'exclusivement avec les provinces maritimes, et c'est la ville d'Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse, qui est leur principal marché. C'est dans cette dernière ville qu'ils expédient tous les produits de leur pêche et qu'ils font venir toutes les denrées dont ils ont besoin.

Au point de vue religieux, les îles dépendent de la province ecclésiastique de l'île du Prince-Edouard. C'est l'évêque de Charlottetown qui choisit et nomme les curés desservants des cinq églises paroissiales des îles.

EUG. ROUILLARD.





Du " Potlatch ", en Colombie Britannique

(Suite)

— I —

Variétés de Potlatch

Les différentes variétés de potlatch se présentent à l'occasion des transactions suivantes, dont elles résultent, à savoir :

(A) des paiements, soit de services rendus et d'un caractère rituel et coutumier, soit de dettes quelconques, ou de la réparation pécuniaire, ou autre, de dommages et injures graves, par leur auteur ;

(B) des emprunts et remboursements, et des placements à intérêt ;

(C) des achats, ventes et échanges de propriété mobilière, de titres, noms et droits honorifiques aliénables ;

(D) de la proclamation saisonnière et solennelle, à l'occasion de la fête des "prémices" ("first fruits"), du droit de procéder à la pêche, à la chasse, et à la cueillette de certains fruits, conféré par les chefs de clans ou de villages à leurs subordonnés, qui paient un tribut, en retour ;

(E) des donations et présents faits à l'occasion du mariage ;

(F) des transmissions successorales de biens ou de patrimoines, aux héritiers légitimes ;

(G) des combats fictifs entre phratries, clans, etc., ou individus, conférant au vainqueur un rang supérieur dans la hiérarchie sociale, à celui de son rival ;

(H) de la destruction de valeurs mobilières, dans le but exprès de se venger d'une offense grave, en forçant le coupable à sacrifier une portion double de ses propres biens.

(A)—

(1) Les services qu'il est d'usage de rémunérer au potlatch sont ou non-conventionnels ou conventionnels.

Les premiers sont du type de ceux qu'a décrits R. C. Mayne (F. Y. B. C., pp. 100, 193), lorsqu'il rapporte que les indigènes, en s'engageant comme guides ou porteurs, exigeaient de lui certains présents qu'ils se faisaient remettre pendant une cérémonie. C'était là, d'après Mayne, un "cultus patalatch" ("useless present"), c'est-à-dire un présent fait simplement pour rémunérer des services et non dans l'attente d'espèces équivalentes, en retour. (1)

Les seconds (services conventionnels) sont ceux que rendent les membres d'une phratrie à ceux d'une autre, lorsqu'ils en sont requis par eux, suivant la coutume.

Qu'il suffise, ici, de rappeler l'existence d'un usage constant et rigoureusement observé, chez les tribus de la Côte Nord-Ouest, obligeant les individus, membres de phratries différentes et alliées, à requérir mutuellement les uns des autres, et exclusivement une assistance et des services conventionnels. A la naissance, aux multiples attributions de noms individuels, lors de l'initiation de nouveaux membres dans les phratries, les clans, les familles et les sociétés secrètes, au percement du nez et des oreilles pour l'insertion d'ornements, au tatouage, à l'adoption d'un étranger dans une famille, à l'érection d'une maison nouvelle ou de poteaux totémiques ou commémoratifs, aux cérémonies mortuaires et enterrements, —il est de rigueur de convoquer les membres d'une phratrie étrangère et alliée à offrir leur assistance, pour l'accomplis-

---

(1) G. Gibbs [Smith. Miscell. Collect., 161, "A Dictionary of the Chinook jargon", p. 3.] traduit "cultus (kaltas", en Chinook.) potlatch" par "présent ou libéralité", ("a present or free gift").

sement des rites et cérémonies formulaires appropriés. Inviter des membres de sa propre phratrie à remplir cette fonction serait s'exposer à un déshonneur inévitable et à la vengeance de la phratrie alliée dont on frusterait, en renversant ainsi l'équilibre établi, une source considérable de revenus, étant donné que cette assistance est rénumérée suivant un tarif libéral et bien défini. (1)

(2) Les dettes de toutes sortes, pour être efficacement soldées, chez ces indigènes, doivent l'être publiquement, dans un potlatch. Il en est ainsi des offenses contre les tabous, des dommages causés à autrui, des insultes graves et, même, des crimes, pour lesquels une offre de propriété mobilière est généralement admise et acceptée en réparation. (2)

(B)—

En considération du grand nombre de faits que les ethnographes ont décrits, les uns sous le nom de "potlatch" tout simplement, comme s'il n'y en avait point d'autres variétés, les autres, avec plus de discernement, sous le nom de "potlatch proprement dit", il sera intéressant de donner plus de détails sur la transaction publique : (1) des emprunts de valeurs mobilières, (2) des placements coercitifs à intérêt et, (3) de leur remboursement avec intérêt, à l'expiration des délais coutumiers.

(1) Quelque temps avant un potlatch, celui qui y doit faire un paiement considérable, un placement à intérêt, ou entrer en combat fictif avec un rival, convoque une assemblée des membres de sa propre phratrie où, après leur avoir expliqué ses vues et circonstances, il les sollicite de lui prêter un montant, considéré nécessaire. Lorsque l'emprunteur est de famille solvable et aristocratique, on lui procure les va-

---

(1) (Ren. : R. U. S. N. M., 1895, pp. 347, 354, 357, 540 ; R. U. S. N. M. 1888, pp. 360, 365, 367, 375 ; S. B. E., 26, pp. 434, 435, 439, 443 ; J. N. P. E., vol. V, part 1, pp. 51, 118, 155, 156, 162-3, 169, 171, 174, 157; B. A. A. S., 1889. pp. 829, 835 ; B. A. G. S., 1896, p. 235).

(2) (Ren.: R. U. S. N. M., 1888, pp. 365, 367 ; B. A. A. S., 1889, pp. 832, 834-5 ; B. A. A. S., 1890, p. 609 ; G. S. C., 1878-9, p. 127B ; S. C. K., XVI, pp. 54, 57, 71 ; F. Y. B. C., p. 265; J. N. P. E., vol. V. part I, pp. 51, 70, 165; R. U. S. N. M., 1895, p. 550 ; Jewitt (Brown's note) pp. 82, 138 ; J. N. P. E., vol. 2, part V, p. 258.)

leurs désirées qui devront, après les délais coutumiers, être restituées avec intérêt. On le fait avec d'autant plus d'empressement que tous ont l'ambition de voir un membre de leur propre phratrie payer ses dettes et, surtout, vaincre ses rivaux en exhibition de prodigalité et de richesses, étant donné qu'ils sont tous solidaires dans la responsabilité comme dans l'honneur qui en résulte.

Dans d'autres cas, celui qui désire ainsi une contribution, de la part des siens, distribue parmi eux des valeurs mobilières, lesquelles lui sont retournées, quelque temps après, dans la proportion usuraire de trois pour deux, ou de deux pour un, suivant les coutumes locales. (1)

(2) La variété incontestablement la plus importante de potlach, aux yeux des indigènes, consiste en la distribution solennelle aux membres d'une autre phratrie, assemblés dans un festin, de présents qui devront être retournés avec intérêt, après un délai fixé et généralement d'une année. Le taux est usuraire, s'élevant de 50 à 200 p. c. par année.

Ceux à qui sont offerts ces présents ne peuvent pas même, sous peine de forfaire à l'honneur et de se rendre méprisables aux yeux de tous, se soustraire à l'acceptation de ces présents et à l'obligation de les rembourser. Etant donné ce taux d'intérêt si extraordinairement élevé, on ne peut comprendre le fonctionnement pratique de ces prêts et remboursements qu'en se souvenant de la similitude des situations respectives et réciproques des deux parties. Ainsi, pendant qu'une phratrie s'engage envers une autre à rembourser un montant donné, avec un intérêt de 100 à 200 p. c., il est normal que d'autres obligations semblables soient pendantes entre les mêmes parties, mais en sens inverse.

Un chef de clan ou de famille qui désire organiser un potlatch, et y faire une distribution de présents ainsi remboursables, convoque préliminairement en conseil les chefs

---

(1) Ren.: R. U. S. N. M., 1895, pp. 341, 342, 536, 550, 551, 556, 621, 622, 648 ; R. U. S. N. M., 1888, pp. 365, 367 ; G. S. C., 1878-9, pp. 126, 127B ; B. A. A. S., 1890, pp. 585, 588 ; J. N. P. E., vol. V, part I, pp. 155, 156, 170 ; B. A. G. S., 1896, pp. 233, 235 ; S. B. E., 26, p. 442 ; B. A. A. S., 1889, pp. 834, 835 ; Alaska, p. 318 ; R. U. S. N. M., 1887, p. 661 ; J. N. P. E., vol. II, part V, p. 258.)

de son clan ou de sa famille, s'assure du montant qu'ils y doivent contribuer, et prend leur avis sur ceux à qui les présents devront échoir, dans une proportion indiquée. Le jour du potlatch arrivé, la distribution de ces présents se fait solennellement par le chef du clan qui a organisé le potlatch à ceux des autres clans invités. Cette formalité est rigoureusement observée, dans le but spécifique de rendre tous les membres du clan récipiendaire solidairement responsables du remboursement éventuel ; un corollaire naturel de ce principe de solidarité étant que celui qui est membre de plusieurs clans, comme le cas se présente assez souvent chez les Kwakiutl, est autant de fois responsable ou bénéficiaire avec chacun des clans auxquels il appartient, distinctement. De l'étroitesse de ces liens entre les membres du clan créancier, d'un côté, et du clan débiteur, de l'autre, résulte un sentiment intense d'ambition et de solidarité de chacun, contre ses rivaux.

Il est à noter que ces placements de propriété mobilière, lorsqu'ils sont faits avec clairvoyance et habileté, constituent, pour les indigènes de la Colombie Britannique, la seule méthode de préserver intacte et même de faire profiter rapidement, pour eux-mêmes et leurs héritiers, un capital d'ailleurs laborieusement accumulé et prudemment géré. (1)

(3) Le jour de l'échéance de ces transactions de prêt et de dépôt, le héraut (ou "maître de cérémonies") rappelle publiquement, au potlatch où se trouvent réunis créanciers et débiteurs, les dettes contractées antérieurement et l'opportunité urgente de les payer instamment, principal et accessoires ; ce qui est fait sur-le-champ ou, du moins, au cours du même festin. S'il arrive qu'un débiteur n'ait pas été assez heureux pour pouvoir acquitter sa dette, il est ridiculisé par la foule présente et dorénavant exclu des potlatch, en conséquence de son déshonneur personnel et de la déchéance encourue par ceux qui étaient solidairement responsables avec

(1) (Ren : R. U. S. N. M., 1895, pp. 342, 343, 345, 551, 610, 615, 616, 617, 621, 622 ; R. U. S. N. M., 1888, pp. 365, 366, 367 ; B. A. A. S., 1890, pp. 557, 570, 585, 588, 609 ; B. A. A. S., 1898, pp. 681, 682 ; S. B. E., 26, p. 434 ; B. A. A. S., 1889, pp. 834, 835 ; G. S. C., 1878-9, p. 127B ; J. N. P. E., vol V, part 1, pp. 155, 156, 163, 174 ; F. Y. B. C., pp. 258, 263 ; B. A. G. S., 1896, p. 235 ; J. A. I., 1904, p. 317 ; Alaska, J., annotation, p. 318 ; S. C. K., XVI, p. 14 ; J. N. P. E., vol. II, part V, p. 258.)

lui. Ce déshonneur est même commémoré quelquefois, chez des nations du nord, par un poteau en bois ou en pierre sculpté, où le créancier lésé se venge de son débiteur en l'y représentant la tête en bas, sous son blason totémique, ou autrement. (1)

Quant à la question de savoir si, en potlatch, on peut donner des présents aux membres de ses propres clans et phratries, la littérature ethnographique relative à la Côte Nord-Ouest contient un bon nombre d'assertions contradictoires, plusieurs ethnographes ayant failli de distinguer entre différentes variétés de potlatch, la première desquelles est celle où les membres d'une phratrie étrangère doivent exclusivement être rémunérés pour des services d'un caractère traditionnel, rendus à l'occasion des naissances, des initiations, du tatouage, de la construction des poteaux totémiques et des maisons, et des enterrements. Il ne peut pas y avoir lieu, entre les membres d'une même phratrie, comme nous l'avons déjà vu, à se convier mutuellement à cette sorte de potlatch, tandis que la plupart des autres ne sont pas sujettes à cette règle prohibitive.

(C)—

Lorsque deux ou trois phratries ont mutuellement contracté alliance, soit explicitement ou implicitement, elles procèdent ensemble, dans la suite, à différentes transactions. Ainsi, les nations du nord (où l'exogamie prévaut et où la parenté totémique se compte exclusivement du côté de la mère,) s'imposent d'habitude l'obligation de choisir réciproquement leurs épouses chez leurs alliés, exclusivement, et de renoncer à tout droit de parenté, en ligne paternelle, sur leurs propres enfants ; ceux-ci étant officiellement réputés appartenir à la lignée maternelle.

De ces alliances préliminaires entre phratries étrangères, découle pareillement l'observation stricte de la coutume de

---

(1) (Ren. : R. U. S. N. M., 1895, pp. 536, 550, 564, 648 ; R. U. S. N. M., 1888, pp. 365, 367 ; B. A. A. S., 1890, p. 835 ; Aa. Cat., no. 214 ; J. N. P. E., vol. V, part 1, p. 155 ; Jewitt, annotation par Brown, p. 82 ; J. N. P. E., vol. II, part V, p. 258 ; B. A. G. S., 1896, p. 233 ; B. A. A. S., 1889, p. 834 ; S. B. E., 26, p. 435 ; cliché 46112 A. M. N. H., avec communication personnelle de M. H. I. Smith.)

requérir l'assistance onéreuse des alliés, dans certaines fonctions sociales déjà mentionnées plus haut. Nous nous contenterons d'étudier, ici, une troisième conséquence de ces alliances, qui relève du commerce et de la traite de valeurs mobilières.

Les espèces de potlatch résultant de ces transactions commerciales consistent principalement en : (1) l'achat et vente ou l'échange de biens mobiliers aliénables, (2) en l'acquisition onéreuse de blasons, de titres et de noms honorifiques et de positions aliénables, dans la hiérarchie sociale ou dans des fraternités et des guildes exclusives. (1)

(1) Quand il s'agit de ventes et d'achats ou d'échanges de biens mobiliers aliénables, il est opportun de distinguer suivant que ce commerce s'opère entre indigènes seulement, ou entre indigènes et Européens.

Entre eux, les sauvages de la Côte procèdent ordinairement, dans des festins et potlatch réguliers, où ils apparaissent peints et costumés, aux échanges importants de la main à la main qu'ils ont à se faire. (2)

Il est assez intéressant de remarquer que, à l'époque des explorations européennes de la fin du dix-huitième siècle, les navigateurs commerçants et découvreurs observèrent généralement, de bonne grâce, les formalités coutumières du commerce local, à savoir : la consécration solennelle d'amitié, (qu'un juriste européen classifierait parmi les conventions de droit public international,) préliminaire à la traite et à l'échange des articles de commerce, faits suivant les usages des indigènes.

Les meilleures descriptions de ces conventions de droit public et de droit privé sont probablement celles des capitaines Cook, Dixon et Meares, dont les séjours, en Colombie Britannique, datent respectivement de 1777 à 1788 et 1789.

A l'arrivée d'un navire, les indigènes y envoyaient ordinairement une délégation de leurs dignitaires pour souhaiter

---

(1) (Ren.: R. U. S. N. M., 1895, p. 332 ; J. N. P. E., II, V. pp. 245, 247 ; B. A. A. S., 1890, pp. 594, 607, 608 ; J. A. I., 1907, p. 364 ; R. U. S. N. M., 1886, p. 282 ; M. A. F. S., 1898, p. 17 ; "Sagen". p. 24ff ; Jewitt, pp. 134, 191 ; Alaska, p. 110 ; I. C. A., 1905, p. 331 ; F. Y. B. C., p. 258 ; J. N. P. E., V, 1, pp. 67, 68 ; B. A. A. S., 1889, p. 836.)

(2) (Ren.: J. N. P. E., II, V. pp. 258, 274 ; Jewitt, pp. 138, 139, 140 ; etc.)

la bienvenue aux étrangers et contracter alliance avec eux. Des chefs et leur escorte, selon plusieurs descriptions, se rendaient, dans leurs embarcations. auprès ou à bord du navire. Là, se revêtant de leurs costumes de cérémonie et se peignant le visage, ou se le recouvrant de masques, comme dans leurs potlatch ordinaires, ils procédaient à des danses, des chants, des harangues et autres cérémonies, où ils souhaitaient la bienvenue à l'équipage et signifiaient leur désir de faire la traite.

Meares (p. 365) raconte que, le 20 juin 1788, le chef Haida nommé Blakow-Conehaw fut reçu à bord du navire "Nootka" où, après un chant de réception à ses hôtes, auquel deux cents indigènes répondaient en choeur, il échangea de nom avec le capitaine Douglas, en signe d'amitié. Une des descriptions du capitaine Dixon est encore plus circonstanciée. Elle se résume en ceci : (pp. 242, 243,) à chaque fois qu'un détachement d'indigènes venait faire la traite et exhiber des marchandises, les principaux d'entre eux se revêtaient de costumes de gala, avant d'exécuter certains chants de commerce. Le chef, (dont les ornements sont décrits,) se munissait d'une crécelle ("rattle"), qu'il agitait bruyamment et en cadence. Dirigeant avec un entrain frénétique, pendant plus d'une demi-heure, l'exécution de ces chants, généralement partagés en solos alternant avec des choeurs, il était lui-même soliste. Dixon ajoute même à sa description une transcription en musique de l'une de ces chansons, recueillie au détroit de Norfolk.

Dans d'autres cas, des messagers indigènes invitaient le capitaine et les siens à mettre pied-à-terre et venir prendre part à une grande réception, donnée en leur honneur, dans le village, où l'on échangeait ensuite des présents, après des chants et des cérémonies. Une fois ces déclarations de bonne foi et d'amitié coutumières accomplies, on faisait la traite, quotidiennement, en public, mais ordinairement avec beaucoup moins d'apparat. (1)

---

(1) (Ren. : Cook, pp. 266, 267, 306, 317 ; V. R. T. W., Dixon, pp. 181, 187, 189, 227, 242, 243 ; Voy., Meares, pp. 112, 113, 133, 145, 146, 147, 156, 216, 114, 120, 122, 123, 124, 137, 138, 139, 140, 141, 146, 148, 149, 155,2; Jewitt, pp. 61, 62, 64 ; F. Y. B. C., pp. 182, 258, 263, 269 ; R. U. S. M., 1888, p. 376 ; etc.)

(2) Ne pouvant devenir partie à aucune convention de droit sans être antérieurement membre d'une phratrie, d'un clan, d'une famille ou d'une fraternité, il va de soi que tout individu doive pourvoir à son admission dans l'une de ces sociétés totémiques. L'omission de cette formalité ne pourrait être le fait que d'un étranger, d'un serf ou d'un esclave, lesquels, partant, sont exclus des transactions juridiques ordinaires.

L'adoption d'un nom totémique traditionnel, et transmis d'une génération à l'autre, constitue d'ailleurs l'unique moyen de devenir membre d'un de ces groupements sociaux, étant donné que la relation essentielle et patente de ce nom au blason totémique collectif caractérise officiellement le status de l'individu qui en est devenu le détenteur temporaire. Cet individu, pouvant devenir successivement membre de plus d'une société totémique ou, du moins, de plusieurs degrés ascendants d'une même société, doit acquérir, à l'occasion de tout changement ou promotion, un nouveau nom appartenant exclusivement à cette société, et distinctif du degré conféré. L'initiation des membres dans les différents degrés de ces sociétés se fait à des époques successives de leur vie, à commencer par les degrés hiérarchiques inférieurs.

Or, la dévolution des noms totémiques, lors des initiations, ne se fait qu'à titre onéreux et pour un prix variant suivant la plus ou moins grande importance du degré dont ils sont l'emblême caractéristique. En plus du montant, (déjà mentionné,) accordé aux étrangers de distinction pour leur assistance, le récipiendaire d'un nouveau nom doit donner un festin aux témoins invités à son initiation dans sa nouvelle fonction, et faire une distribution de présents ; ce qui constitue une nouvelle variété de potlatch.

(a) Dès son bas-âge, l'enfant de famille libre reçoit, en public, un nom totémique qui le constitue membre d'une phratrie ou d'un clan. Une cérémonie, d'ailleurs de peu d'importance, se fait en présence de quelques voisins et étrangers, réunis soit par l'oncle maternel ou par le père de l'enfant, suivant l'endroit. Après un repas et une distribution de quelques présents, l'enfant reçoit, avec l'ascentiment des témoins,

un nom approprié et généralement choisi par son oncle ou son père. (1)

Plus tard, lorsque le temps est venu pour les promotions et initiations coutumières, (dont le nombre et le caractère varient d'une tribu à l'autre,) des potlatch marquent chaque étape de l'avancement de l'adolescent dans la hiérarchie sociale. Plus il avance en âge et en dignité, plus ses potlatch croissent en importance. Tandis que de minimes présents à quelques témoins, choisis dans le voisinage, suffisaient pour l'attribution d'un premier nom à un enfant, il en est bien autrement des initiations qui conduisent aux plus hautes fonctions. Dans le cas de certains fils de familles riches et prodigues, le nombre des invités, choisis parmi les notables de plusieurs tribus environnantes, s'élève souvent à plusieurs milliers. M. Myron Eells consigne qu'en 1877 (U. S. N. M., 1887, p. 61), un chef du sud de la Colombie Britannique donna un potlatch à quatre mille individus.

C. M. BARBEAU.

(A suivre)

(1) (Ren.: S. B. E., 26, pp. 441, 442, 443 ; R. U. S. N. M., 1888, p. 370 ; B. A. A. S., 1890, pp. 608, 609 ; S. C. K., XXI, p. 14 ; Jewitt, p. 81 ; R. U. S. N. M., 1887, p. 656.)





Le Commerce du bois carré.

Nous reproduisons avec plaisir l'étude si bien documentée que vient de publier M. Edward T. Smith, percepteur des droits de glissoires et d'estacades, sur le commerce du bois carré au Canada, qui fut longtemps notre principal commerce. C'est un historique complet de la question.

SOUS LE REGIME FRANÇAIS.

Sous le régime français, les ressources forestières du Canada étaient si peu considérées qu'elles ne formaient qu'une partie incidente de la politique générale des terres du gouvernement et des relations entre la Couronne, les seigneurs et les tenanciers. Pendant que le seigneur et ses tenanciers étaient obligés, d'après les concessions seigneuriales, de nettoyer et habiter la terre dans un temps limité, le seigneur était tenu de conserver et de faire conserver par ses tenanciers dans les limites de l'octroi, le "chêne" pouvant servir à la construction des vaisseaux. Cette condition était générale, sinon universelle, dans toutes les concessions données par la couronne française. Ainsi, la seule chose semblant préoccuper le gouvernement était la conservation d'une quantité suffisante de bois pour la Marine Royale. Le pin et les autres bois de nos forêts, qui forment maintenant une partie importante de notre richesse naturelle, semblent avoir été regardés avec indifférence par le seigneur et l'habitant.

En 1731, on donna la permission de couper 2,000 pieds cubes de chêne dans les seigneuries Dautray et Berthier, pour la construction de vaisseaux de guerre de 500 tonnes, ainsi qu'une pareille quantité dans la seigneurie Chambly et le long de la rivière Sorel.

En 1740, le Gouverneur émit une ordonnance défendant à tout le peuple de couper du chêne dans l'île Jésus, dans la seigneurie du lac des Deux-Montagnes, et dans l'île Bizard, jusqu'à ce qu'elles aient été examinées et que tous les arbres convenables à la construction navale soient marqués et retenus.

En 1722, le Gouverneur a décidé que, quoique le chêne était réservé dans les octrois, la terre ne pouvait pas être améliorée sans couper les arbres, et que c'était dans l'intérêt public que tout le bois de valeur, ainsi coupé, serait mis en planches ou en bois de corde et non brûlé, parce que l'argent réalisé sur ce bois aiderait les colons à s'établir. Mais lorsque le colon coupait le bois dans le seul but de le vendre sans nettoyer la terre, le seigneur avait le droit de le saisir et de porter la cause devant le Gouverneur.

En 1743, une ordonnance fut émise défendant la coupe du bois à la Côte Saint-Jean par ceux n'étant pas propriétaires de la terre, sous peine d'une amende de 50 livres et de la confiscation des voitures et des chevaux servant à transporter le bois. Une défense semblable fut émise en 1747, s'appliquant à la seigneurie de Sainte-Croix.

Dans la même année, on permit de prendre le bois nécessaire pour la construction de ponts.

En un mot, jusqu'à la fin du régime français la seule réserve du gouvernement était pour le bois adapté aux fins navales et militaires, et la réserve habituelle des seigneurs pour le bois adopté aux différents usages et coupé sur les terres louées.

SOUS LE REGIME ANGLAIS

Le 7 décembre 1763, après que l'Angleterre eut pris possession de la colonie, le premier Gouverneur, James Murray, reçut ordre de réserver dans chaque canton arpenté, "des étendues convenables de terrains pour ériger des fortifications et des casernes, là où c'était nécessaire, ou pour d'autres fins militaires ou navales, et particulièrement pour le bois adapté aux constructions navales, s'il y avait des terres à bois convenables. Et, de réserver toute la contrée dans le

voisinage du lac Champlain et du fleuve Saint-Laurent, ou tout autre terrains sous la juridiction de votre gouvernement paraissant riche en arbres convenables pour les mâts de notre Marine Royale et utiles et nécessaires pour nos constructions navales, lorsque le transport de ces arbres pourra se faire par eau. Et de considérer s'il était judicieux de faire des règlements défendant l'érection de scieries sans une licence obtenue du Gouverneur ou du commandant en chef pour empêcher la dévastation et la ruine des terrains réservés."

En 1775, Guy Carleton, capitaine général et Gouverneur de la province de Québec, reçut les ordres suivants :

"Qu'aucune concession de terrain ne soit donnée pour des terrains sur lesquels il y avait une quantité considérable de "pins blancs" adaptés pour les mâts de notre Marine Navale et se trouvant dans un endroit convenable pour le transport par eau.

Les ordonnances du 17 février 1789 réservaient aussi les pouvoirs hydrauliques."

En 1807, le gouvernement d'Angleterre a accordé des licences, pour couper du bois en Canada, aux entrepreneurs des chantiers Royaux de construction navale, qui, outre l'exécution de leurs contrats, ont pris avantage des privilèges qui leur avaient été accordés pour faire un commerce général en approvisionnant le marché anglais. Ceci était accompli par les entrepreneurs qui émettaient des licences aux marchands de bois en Canada, qui agissaient comme représentants.

Les premières lois forestières canadiennes furent adoptées le 25 mars 1805. Une loi autorisant la nomination d'un inspecteur et mesureur des chalands et des radeaux et pour en régler la conduite entre Châteauguay et la cité de Montréal. Le mesurage se rapportait simplement au tirant d'eau requis par les chalands et les radeaux pour descendre les rapides en sûreté. En 1808, on a passé la "Loi pour le règlement du commerce du bois" ; cette loi commence comme suit : "Attendu que le bois est devenu un article important du commerce d'exportation de cette province et que pour augmenter sa réputation davantage il serait dans l'intérêt du

commerce d'en assurer la qualité et le mesurage." La loi stipulait qu'aucun bois de la description spécifiée devait être exporté avant qu'il ait été trié, mesuré et certifié ; cette loi ne fut en force que deux ans.

En 1811, elle a été remise en vigueur avec quelques changements et des amendements y furent ajoutés de temps en temps jusqu'en 1819, alors qu'une nouvelle loi fut passée ; cette dernière avec les amendements adoptés en 1823 et 1825 fut en force jusqu'en 1827. Elle a été renouvelée en 1832, et après avoir expiré, elle fut remise en force en 1834.

Après l'union des provinces, en 1840, le Parlement a passé une loi autorisant la nomination d'un surintendant des trieurs et un bureau d'examinateurs pour les trieurs ; cette loi fut rappelée et une autre plus sévère passée en 1843.

Ce n'est qu'en 1826 que le monopole des entrepreneurs de la Marine fut aboli et qu'on permit au public de couper du bois sur les terrains non-concédés dans la région de l'Ottawa en payant une échelle de taux fixes à la Couronne.

Philémon Wright, avec quelques hommes, ayant pénétré dans la forêt jusqu'au site actuel de la ville de Hull, y arrivant le 7 mars 1800, fut le père du commerce de bois de l'Ottawa. Il a construit la première scierie dans la région de l'Ottawa.

La révolution française avait complètement désorganisé le commerce, et la Baltique et les contrées, d'où l'Angleterre avait importé son bois, furent fermées au commerce anglais; l'Angleterre ayant senti le besoin de bois et de chanvre se tourna vers le Canada, la colonie si détestée par les politiciens anglais du jour.

M. Wright se jeta dans le commerce du bois et la culture du chanvre, mais il abandonna cette dernière après la paix de 1815.

Le premier radeau de bois carré qui a descendu la rivière Ottawa, a laissé l'embouchure de la rivière Gatineau le 11 juin 1806 et arriva à Montréal en 28 jours, ayant descendu les rapides du Long-Sault et de Carillon en sûreté. On le passa à Montréal par la rivière des Prairies et dans le Saint-Laurent jusqu'à Québec. Avant 9 ans le commerce du bois sur l'Ottawa était bien établi.

De 1806 jusqu'à l'imposition d'un droit d'exportation, en 1823, il n'y a pas de statistiques authentiques.

Dans les premiers jours du commerce, le mode de construction d'un radeau était si primitif, et quoique démontrant beaucoup de génie, il semble incroyable aux navigateurs de nos jours, que l'on parvenait à descendre les rapides de l'Ottawa et à résister aux grands vents du lac Saint-Pierre avec ces appareils. L'amarrage en ancres de bois et en câbles de harts et le vent, le courant et les rames de l'équipage, qui avaient 24 pieds de longueur, étaient les seuls propulseurs. Il arrivait souvent que l'on prenait deux saisons pour descendre à Québec, voyage que l'on pourrait faire maintenant en moins de quatre semaines, car des radeaux ont été livrés à Québec en juillet, ayant fait le trajet de 600 milles du lac Témiscamingue en partant les derniers jours d'avril.

Un radeau se composait d'un certain nombre de caissons, ainsi construits. Un cadre des dimensions voulues était fait au moyen de petites pièces aplanies, liées aux coins par des chevilles de bois et assujetties avec des harts, ensuite on choisissait les pièces les plus longues et les plus droites pour le fond du caisson et l'on en assurait la solidité en plaçant sur cee pièces plusieurs pièces transversales, composées de petites pièces aplanies et attachées avec des harts ; quatre ou cinq rangs de pièces carrées, nommées pièces de chargement, tenaient les pièces du fond du caisson solidement en place, cependant, il arrivait souvent, qu'en descendant un rapide et en frappant un rocher, les pièces du fond glissaient et le caisson était détruit. Lorsque les caissons étaient complétés ils étaient attachés ensemble par les câbles de harts et on les appelait alors un radeau.

Les ancres étaient faites avec du chêne et ressemblaient à un grappin en fer, une grosse chaîne de harts passée à travers les fourches cerclait une pierre assez grosse pour répondre au besoin et pouvant être maniée. Cette pierre était assujettie dans l'ancre au moyen de petites harts tressées tout autour et raccordées avec le câble principal, aussi construit avec des harts. Ces ancres répondaient aux besoins

des radeaux de ces temps tout aussi bien que les ancres de nos jours.

Glissoires.

Le bois étant devenu rare dans la région où le commerce avait commencé, les opérateurs furent obligés d'exploiter la région en amont des chutes Chaudières, et il a été nécessaire de fournir les moyens de passer le bois en sûreté à cet endroit aux autres semblables sur la rivière Ottawa.

Jusqu'en 1829, alors que la première glissoire fut construite à Hull par un fils de Philémon Wright, le passage du bois dans les chutes Chaudières demandait beaucoup de travail.

On flottait le bois à travers la Petite Chaudière, sur le côté sud de l'Ottawa, jusqu'à la baie Nepean, au plateau LeBreton en haut des chutes, de là le caisson était remorqué par les hommes au moyen de cordes, et coupé autour d'un petit remous jusqu'à ce qu'il soit jeté dans le courant conduisant à la rive sud des chutes ; sans cette précaution, les deux-tiers du bois auraient pris la direction du chenal perdu passant pardessus les chutes dans la grande caverne, près de l'endroit où est maintenant l'usine du pouvoir de l'Ottawa Electric.

Les caissons de pin, descendant les chutes de la manière décrite, étaient défaits et les pièces étaient arrêtées par une estacade, s'étendant de l'extrémité d'en bas de l'île Victoria jusqu'à la rive sur le côté de Québec, où les radeaux étaient reconstruits pour le marché de Québec. Les caissons de bois pesant, qui ne pouvaient pas être arrêtés par l'estacade, étaient défaits dans la baie en amont des chutes, transportés sur terre en bas des chutes et les radeaux reconstruits.

Lorsque l'eau était basse, ce chenal était impassable et on descendait les radeaux par dessus la petite Chaudière, dans le chenal du mât, où ils descendaient avec le courant jusqu'au récif, s'étendant de l'île, en haut de la Chaudière, détournant ensuite le récif ils étaient attachés à l'île, où deux hommes dans un canot plaçait le radeau dans la meilleure position pour descendre la Grosse Chaudière. Il était alors

nécessaire de mettre une estacade à travers l'Ottawa, partant du débarcadère de Hull jusqu'à la pointe Nepean, où les radeaux étaient reconstruits.

En Suisse et en Suède on avait construit une glissoire pour passer des pièces simples, mais la construction de glissoires assez grandes pour passer des radeaux était réservée au développement d'un commerce d'une importance correspondante.

La première de ces glissoires fut construite par Ruggles Wright, fils du fondateur du commerce, en 1829, et en 1832, George Buchanan en a construit une autre sur le côté sud de la rivière, où sont maintenant les glissoires du gouvernement ; les deux étaient adaptées pour le passage de caissons de 24 pieds en longueurs de 40 pieds et plus.

M. Buchanan a construit la première glissoire des Chats en 1835. En 1838-39, on a construit une glissoire à Portage-du-Fort, mais elle fut détruite par une inondation et reconstruite par J. Poupore, sr., en 1841.

Les glissoires de l'île Calumet et Des Joachims furent construites par David Moore, sr., en 1843.

Les glissoires sur les tributaires furent construites comme suit :

Sur la Gatineau, par le gouvernement en 1848.

Sur la Madawaska, commencées par les marchands de bois avant l'Union et continuées par la Madawaska Improvement Co., reconstruites par le gouvernement à High-Falls en 1846-47. La glissoire de Coulonge fut construite par le gouvernement en 1865.

Sur la rivière Noire, par J. Poupore, sr., en 1867.

Sur la Petawawa, par le gouvernement en 1857-58.

Sur la Dumoine, par la Dumoine Boom and Slide Co., en 1851.

Ceci ne se rapporte qu'aux premières constructions de ce genre sur ces rivières.

Quoiqu'il y avait déjà des bateaux à vapeur, depuis plusieurs années, sur l'Ottawa, ce ne fut qu'en 1841 qu'ils furent employés pour remorquer les radeaux d'Ottawa à Grenville.

En 1819, le premier bateau à vapeur fut mis en commission entre Hull et Grenville, par Philémon Wright, mais

jusqu'en 1825, il n'y avait pas de communication à vapeur entre Grenville et Pointe-Fortune.

En 1833, le premier bateau à vapeur le *Lodge Colborne* a été mis en commission entre Aylmer et les Chats, en 1846 est venu l'*Oregon*, entre la tête des Chats et Portage-du-Fort, et en 1854 le *Pontiac* entre Pembroke et Des Joachims.

A partir du Bout de l'Ile les radeaux étaient remorqués par des remorqueurs, et la rupture des radeaux par les tempêtes dans le lac Saint-Pierre causait des pertes considérables.

Le bois commençait à arriver à Ottawa vers le milieu de mai et ne finissait que vers la mi-septembre.

En 1883 est venu un autre changement dans le transport du bois, car cette année un radeau fut expédié par chemin de fer de la station McKay et un autre de North-Bay jusqu'à Papineauville, à 40 milles en aval d'Ottawa, et là mis en radeau et transporté à Québec d'après la vieille méthode.

Maintenant la plus grande partie du bois est transportée par chemins de fer jusqu'à Québec, probablement parce que le prix permet au producteur de payer ce moyen de transport plus dispendieux et aussi à cause de la grande économie de temps.

Rendu à Québec le bois était mis dans des estacades à différents endroits appelés anses ; là il était mesuré, trié et préparé pour l'expédition. Le chargement se faisait par des armateurs qui faisaient une profession de ce commerce. C'est de ceux-ci et des hommes qu'ils employaient qu'est sorti l'Union des Armateurs, qui n'a pas toujours été un bien pour la cité de Québec.

Les vaisseaux employés étaient des barques de six à sept cents tonnes, dans lesquelles on mettait de 750 à 960 tonnes de bois.

Le voyage, aller et venir, occupait de huit à douze semaines. Il y en a encore qui se rappellent la réjouissance causée par la nouvelle que la "Flotte du printemps" ou la "Flotte de l'automne" était arrivée, car ces bateaux faisaient ordinairement deux voyages par saison.

En 1805 le nombre de vaisseaux, entrant dans le port de Québec, était de 146, ayant une capacité de 26,136 tonnes. En 1859, il est arrivé 970 vaisseaux d'une capacité de 510,-814 tonnes et portant 17,046 hommes d'équipage, et il sortit 1,051 vaisseaux d'une capacité de 539,135 tonnes, avec 17,834 hommes d'équipage. Le grand total des vaisseaux arrivés à tous les ports de la province s'élevait à 17,417, et des vaisseaux sortis à 16,499, ayant une capacité totale de 8,313,563 tonnes.

Le bateau ordinaire n'était pas le seul moyen de transporter le produit de nos forêts en Europe.

En 1824, on a construit à Québec un grand vaisseau ou radeau appelé le *Columbus,* et en 1825 un M. Charles Wood en a construit un autre ; les deux furent probablement construit à l'Ile d'Orléans. Nous n'avons pas les détails du premier, mais le deuxième, appelé *Baron Renfrew,* était construit de pièces de différentes dimensions, comme suit :—

Le vaisseau avait 304 x 61 x 34 pieds et un tonnage de 5,294 tonnes. Le grand mât avait 104 pieds, le mât d'hune 40 pieds, le mât de perroquet 30 pieds, le poteau du gouvernail 50 pieds x 26 pouces, la barre du gouvernail était un billot de chêne de 32 pieds x 16 pouces gouvernée par trois roues avec deux hommes à chacune, et l'équipage se composait de 93 hommes.

Il était construit avec 84 mâts et beauprés, 3,207 billots de pin, 423 de chêne, 15 d'orme, 23 de noyer, 4 de bois blanc, 3 de noyer tendre, 1 de merisier, 15 d'érable, 11 genoux, 13,-398 planches et madriers, 4,502 bouts de planches, 23,089 lattes, 4,788 rames de frêne, 5,148 douelles de tuyau, 75,765 douelles, 19,511 douelles et de traversines et 34,582 gournables. Total 9,500 tonnes.

Il partit de Québec le 16 août 1825 et arriva à Downs le 16 octobre suivant ; il était remorqué par deux bateaux à vapeur, mais il échoua sur les battures de Margate ; deux jours plus tard il fut remis à flot et ancré. Sa grande ancre pesait 90 quintaux et sa seconde grande ancre en pesait 77 ; il avait un câble de 26 pouces de circonférence et un câble à vapeur de 13 pouces. Une tempête lui fit traîner ses ancres

au large et il a échoué entre Gravelines et Calais où il fut détruit.

En 1859, la valeur des exportations, y compris le coût de la production, le transport, etc., s'élevait à $12,572,759, ce qui était plus que la moitié du commerce total de la province. En 1805 le commerce total n'était que de $260,000.

Nous devons dire que la loi qui donna au commerce du bois une protection légale, permettant à ceux qui y étaient engagés d'investir leurs capitaux avec un semblant de protection du gouvernement, lorsqu'en 1823 le premier droit fut imposé sur le bois, en Canada, durant l'administration du comte Dalhousie, ce fut sur la suggestion de Alexander McDonell, de Sand-Point, Ont., qui faisait le commerce depuis 1817.

La plus grande quantité disponible à Québec dans aucune année fut en 1851, lorsque feu l'honorable John Egan avait 90 radeaux, et comme chacun représentait de 75,000 à 100,000 pieds cubes, ceci indiquerait une production incroyable de 7,000,000 pieds cubes dans une année.

Le déclin du commerce du bois.

La comparaison des exportations, commençant avec l'année 1810 jusqu'en 1909, démontre les conditions différentes sous lesquelles le produit des forêts est expédié aux marchés européens.

Au commencement du siècle dernier, toute l'exportation du pin de Québec était sous forme de billots équarris à la hache, flottés aux marchands de Québec, qui mettaient le bois en ordre dans les anses d'expédition et disposaient des rebuts localement pour la construction de quais, etc. La plus grande partie du bois expédiée était du pin blanc équarri avec des arêtes vives sur les quatre coins ; les planches faites pour exporter en d'autres pays arrivaient en Angleterre sous la forme de planches de remplissage. Les billots carrés (plus tard dégrossis) étaient convertis en planches et madriers aux différentes scieries dans les grandes villes de l'Angleterre. En 1861 le pin dégrossi a été fait pour la première fois; on laissait une flache de 3 à 6 pouces sur le coins pour éviter la

perte causée par la taille exactement carrée. Avant ça le bois était carré, très gros et parfaitement taillé par les hommes dans les bois ; mais le pin dégrossi fut envoyé avec l'autre et se créa vitement une demande. Etant coupé dans la partie inférieure de l'arbre cela explique le caractère flacheux des billots, mais la qualité en était excellente. Ce bois supplanta graduellement le pin carré. Pour démontrer ce point, je soumets ici un bon état comparatif :—

Année	Pin carré.	Pin dégrossi.	Total
1861.	15,731,000 p. c.	6,738,000 p. c.	22,466,000
1909.	66,200 p. c.	699,360 p. c.	765,560

Quoique la diminution de la quantité de pin carré et dégrossi soit un peu due à la rareté des arbres convenables pour faire les pièces, elle est plutôt attribuée à l'augmentation du commerce de planches et de madriers. Graduellement le produit des scieries a remplacé les billots équarris pour l'exportation. Dans la région de l'Ottawa, une grande proportion des arbres est convenable pour faire des billots à planche, mais ne sont pas assez gros pour être dégrossis. Ceci est démontré par la petitesse du pin carré qui a descendu l'Ottawa dernièrement. Anciennement le pin carré avait une moyenne de 70, 80 et même 100 pieds cubes ; dernièrement il était difficile d'obtenir une moyenne de 40 pieds et le pin à planche diminue de grosseur chaque année. Anciennement une moyenne de 20 pouces cubes et était plus facile à obtenir, et en 1904, 17 pouces cubes étaient aussi gros que les producteurs voulaient entreprendre de fournir et souvent ils étaient au-dessous de cette moyenne.

Des grandes scieries étaient en opération pendant plusieurs années à Montmorency, l'eau des chutes servant de force motrice aux moulins. Il y avait aussi plusieurs autres scieries dans le voisinage de Québec. Plusieurs de ces scieries étaient alimentées par les radeaux venant de la Gatineau et d'autres limites. A Hawkesbury, les moulins Hamilton (appartenant aujourd'hui à la Hawkesbury Lumber Co.) et les moulins de Gilmour & Co., produisaient de grandes quantités de planches pour l'exportation ; elles étaient mises en

radeaux et flottées jusqu'à Québec, d'où elles étaient expédiées, soit vertes ou sèches.

Les choses sont maintenant différentes. Le commerce du bois carré a graduellement diminué et semble être fini, tant qu'à la région de l'Ottawa. Les moulins Montmorency, ainsi que plusieurs autres à Québec et les moulins Gilmour à Chelsea ont été démolis et le flottage des planches ne se pratique plus.

Les moulins d'Hawkesbury existent encore, mais ils coupent principalement le pin blanc en planches de deux pouces et moins d'épaisseur pour le marché des Etats-Unis. La planche coupée à ces moulins est expédiée à Montréal par chemin de fer ou par eau pour être chargée sur les navires océaniques. Je devrais mentionner qu'une grande quantité de planches est fabriquée dans le district d'Ottawa par J. R. Booth, McLachlin Bros., W. C. Edwards & Co., Gilmour et Hughson, la Shepard & Morse Lumber Co., et autres. Le bois de sciage a remplacé les billots et le bois de dimension prend maintenant la place du bois de sciage.

Le pin blanc scié et exporté est fabriqué par les moulins de l'ouest et de la vallée de l'Ottawa et expédié de Montréal, le point le plus rapproché de la production.

En cessant d'équarrir les pièces dans les bois pour les transporter aux moulins sous la forme de billots ronds, on a affecté une grande économie du meilleur matériel, laissé dans les bois sous la forme de copeaux, qui ne servaient qu'à répandre les feux de forêts, détruisant beaucoup plus de bois que la hache n'en a coupé.

L'effet de changer les voiliers pour les vapeurs dans le transport océanique a nécessairement affecté Québec comme port d'expédition pour le bois, parce que les bateaux à vapeur ne chargent pas plus pour le fret expédié de Montréal que s'il partait de Québec, et même, Montréal est préféré comme étant plus favorable. Montréal a l'avantage d'être plus près des scieries, car elles sont généralement situées à l'ouest de cette cité et le transport par eau ou chemin de fer est moins coûteux.

L'exportation du bois a donc changé, du bois équarri à la hache et flotté à Québec en radeaux, avec une petite quan-

tité de planches sciées à Québec ou à Hawkesbury et Chelsea et flotté à Québec, à l'exportation du bois scié expédié de Montréal. Il y a encore une petite quantité de bois carré expédié de Québec, où il est plus facile de le manier à cause de la marée. Une proportion considérable de la quantité réduite du bois que l'on expédie maintenant, vient des Etats-Unis qui est la source de tout le chêne et l'orme exportés. Le chêne convenable pour l'exportation est épuisé en Canada et l'orme diminue rapidement. Ceci explique la perte du commerce par Québec et Lévis, ce qui était inévitable, mais on prétend que les restrictions imposées et les gages demandés par les armateurs de Québec y ont aussi beaucoup contribué.

Il serait peut-être intéressant de rappeler les prix obtenus à Québec pour le bois. Je n'ai rien d'authentique avant l'année 1841. Un vieux marchand de bois m'a déjà montré un règlement de compte entre lui et un commerçant de Québec, dans lequel il a été crédité pour un radeau de pin carré, ayant une moyenne de 70 pieds cubes, aux taux de 5 centins du pied.

En parlant de cela avec un autre vieux commerçant il me dit que c'était exact, car il se rappelait avoir dit à la jeune fille, qu'il a mariée après, qu'il n'aurait pas les moyens de se marier avant que le bois ait la valeur de 8 centins du pied; il s'est marié en 1846. Dans les dernières années le bois dégrossi, d'une moyenne de 18 pouces, rapportant jusqu'à 80 centins du pied cube, et le pin d'une moyenne de 30 à 40 pieds, de 40 à 50 centins du pied cube, constituait une avance considérable sur les prix de 5 centins en 1841 et de 8 centins en 1846.

Il n'y a pas de doute que les prix très élevés des limites à bois, les droits prélevés par les gouvernements provinciaux et la rareté croissante du gros bois ont beaucoup contribué à cette augmentation dans la valeur du produit, laquelle est d'environ six fois plus grande qu'en 1862, car en cette année le bois carré ne pouvait pas être produit et livré à Québec pour moins de 12½ centins du pied.

Le recensement du Canada.

Le dénombrement de la population du Canada vient d'être terminé.

Il reste quelques rapports partiels à parvenir, mais on peut, malgré cela, fixer dès maintenant la population totale de notre pays à 7,100,000 habitants.

C'est une augmentation de deux millions sur 1901.

Certes, c'est là un joli résultat, mais il ne répond pas tout à fait aux prévisions et encore moins aux espérances que l'on avait entretenues.

On croyait généralement que l'immigration du dehors, qui a été énorme dans ces dernières années, porterait l'accroissement total de la population à près de trois millions.

Comme on le constatera par les tableaux statistiques, c'est surtout dans l'Ouest canadien que l'augmentation du chiffre de la population est sensible. Certaines villes ont vu tripler et quadrupler le chiffre de leur population.

Quant aux deux grandes provinces de l'Est, l'augmentation a été de seize pour cent en ce qui concerne la province d'Ontario et de vingt-deux pour cent pour la province de Québec.

Voici au reste les chiffres officiels pour chacune des provinces, en exceptant le Yukon dont les rapports ne sont pas encore parvenus :

POPULATION PAR PROVINCES

	1911	1901
Alberta	372,919	73,022
Colombie Anglaise	362,768	178,657
Manitoba	454,691	255,211
Nouveau-Brunswick	251,851	331,120
Nouvelle-Ecosse	461,847	459,574
Ontario	2,519,902	2,182,947
Ile du Prince-Edouard	93,722	103,259
Québec	2,000,697	1,648,898
Saskatchewan	453,508	91,279
Territoires du Nord-Ouest	10,000	20,129
Yukon	(x)	27,219

POPULATION DES VILLES

PROVINCE DE QUÉBEC

	1911	1901	Augmentation
Chicoutimi	5,880	3,826	2,054
Fraserville	6,842	4,569	2,273
Granby	4,750	3,773	977
Grand'Mère	5,783	2,511	2,272
Hull	17,581	13,993	3,592
Joliette	6,346	4,220	2,126
Lachine	10,778	5,561	5,217
Lévis	7,448	7.783	(dim). 335
Longueuil	4,016	2,835	1,181
Maisonneuve	18,674	3,958	14,716
MONTREAL	466.197	267,730	198,467
QUEBEC	78,067	68,840	9,227
St-Hyacinthe	9.797	9,210	587
St Jean	5,903	4,030	1,873
Sherbrooke	16,405	11,765	4,640
Sorel	8,419	7,057	1,362
Mines de Thetford	7.262	3,256	4,006
Trois-Rivières	14,441	9,981	4,460
Valleyfield	9,447	11,055	(dim). 1,608
Verdun	11,622	1,898	9,724
Westmount	14,318	8,856	5,462

PROVINCE D'ONTARIO

Arnprior	4,395	4.152	243
Barrie	6,428	5,949	479
Belleville	9,850	9,117	733
Berlin	15,192	9,747	5,445
Brantford	23,046	16.619	6,427
Brockville	9,372	8,940	432
Chatham	10,760	9,068	1,692
Cobalt	5.629	....	5,629
Cobourg	5,073	4.239	834
Collingwood	7.077	5,755	1,322
Cornwall	6,598	6,704	(dim.) 106
Dundas	4,297	3,173	1,124
Fort William	16,498	3,633	12,865
Galt	10,299	7,866	2,433
Goderich	4,522	4,158	364
Guelph	15,148	11,496	3,652
Hamilton	81,879	52,634	29,245
Hawkesbury	4,391	4,150	241
Ingersoll	4,757	4,573	184
Kenora	6,152	5,202	957
Kingston	18,815	17,961	854
Lindsay	6,956	7,006	(dim.) 47
London	46,177	37,976	8,201
Midland	4,660	3,174	1,488
Niagara Falls	9,245	4,244	5,001

	1911	1901	Augmentation
North Bay	7,718	2,530	5,188
North Toronto	5,362	1,852	3,510
Orillia	6,835	4,907	1,928
Oshawa	7,433	4,394	3,039
Ottawa	86,340	59,928	26,412
Owen Sound	12,555	8,776	3,779
Pembrooke	5,624	5,156	468
Peterborough	18,312	11,239	7,073
Port Arthur	11,216	3,214	8,002
Port Hope	5,089	4,188	901
Ste Catherine	12,460	9,946	2,514
St. Thomas	14,050	11,485	2,565
Sarnia	9,936	8 176	1,760
Sault Ste-Marie	10,179	7,169	3,010
Smith's Falls	6,361	5,155	1,206
Stratford	12,929	9,959	2,970
Sudbury	4,140	2,027	2,113
Toronto	376,240	208,040	108,200
Waterloo	4,360	3,537	823
Welland	5,311	1,863	3,448
Windsor	17,819	12,153	5,666
Woodstock	9,321	8,833	488

ILE DU PRINCE-EDOUARD

Charlottetown	11,198	12,080	(dim.) 852

NOUVEAU-BRUNSWICK

Fredericton	7,208	7,117	91
Moncton	11,329	9,026	2,303
St-Jean	42,363	40,771	1,652

NOUVELLE-ÉCOSSE

Amherst (Pas de rapport)	.....	4,964	.....
Dartmouth	5,058	4,806	252
Glace Bay	16,561	6,945	9,616
Halifax	46,081	40,832	5,249
North Sydney	5,418	4,646	772
Sydney Mines	6,464	3,191	4,273
Sydney Town	17,617	9,909	7,708
Truro	6,015	5,993	22
Yarmouth	6,571	6,430	141

MANITOBA

	1911	1901	Augmentation
Brandon	13,837	5,620	8,217
Portage la Prairie	5.885	3,901	1,984
St-Boniface	7,717	2,019	5,698
Winnipeg	135,430	42,340	93,090

SASKATCHEWAN

Moose-Jaw	13,824	1,558	12,266
Prince Albert	6,254	1,785	4,469
Régina	30,210	2,249	27,961
Saskatoon	12,002	113	11,889

ALBERTA

Calgary	43.736	4,097	39,639
Edmonton	24,882	2,626	22,256
Lethbridge	8,048	2,072	5,976
Medecine Hat	5,572	1,570	4,002
Strathcona	5,580	550	5,030

COLOMBIE ANGLAISE

Nanaïmo	8,305	6,130	2,175
Nelson	4,474	5,283	(dimin.) 799
New Westminster	13,394	6,499	6,895
Prince Rupert	4,771	....	4,771
Point Grey	4,319	....	4,319
Vancouver	100,333	27,010	73,323
Vancouver Nord	7,781	....	7,781
Vancouver Sud	16,021	....	16,021
Victoria	31,620	20,816	10,804

Nous avons déjà indiqué le taux de l'accroissement pour deux provinces de l'Est. Voici pour ce qui regarde les autres provinces : L'Alberta a gagné 411 pour cent, la Saskatchewan, 396 pour cent, le Manitoba, 78 pour cent, le Nouveau-Brunswick, 6 pour cent, la Nouvelle-Ecosse, 1-2 pour cent. L'île du Prince-Edouard accuse une diminution de 9 pour cent.

Sur la Côte Nord du St-Laurent

Le Vicariat Apostolique

Le *Bulletin* a eu souvent l'occasion d'entretenir ses lecteurs des différents postes de chasse et de pêche de la Côte nord et du golfe Saint-Laurent. Une récente lettre de S. G. Mgr Blanche, Vicaire Apostolique du golfe Saint-Laurent, adressée aux directeurs de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, à Paris, (1) lui permet aujourd'hui de compléter ses renseignements et d'indiquer, en même temps que l'étendue de ce vaste diocèse, sa situation actuelle, les différentes phases par lesquelles il a passé, ses ressources qui sont devenues insuffisantes, l'organisation des missions dans cette partie extrême du pays, etc.

La lettre de Mgr Blanche débute par une description du pays :

"Cet immense pays, dit-il, situé sur la partie est septentrionale de l'Amérique du Nord est limité, au nord par les baies James et d'Hudson ; à l'est par le diocèse du Havre-de-Grâce (Terreneuve), auquel appartient la côte est du Labrador ; au sud par le fleuve Saint-Laurent qui le sépare du diocèse de Rimouski et à l'ouest par le diocèse de Chicoutimi.

C'est une contrée froide, humide et montagneuse (c'est de là que les sauvages ont reçu leur nom de Montagnais). L'hiver y dure 8 mois de l'année, le printemps y est inconnu et la belle saison très courte. Là, vivent, sur les rives du Saint-Laurent, une population franco-canadienne de 7,000 âmes, et à l'intérieur environ 4,000 Indiens qui ne sortent de leurs forêts que pour vendre leurs fourrures et faire leur mission.

Jusqu'en 1867, ce vaste pays, à 300 milles de Québec, pays encore inexploré et habité simplement sur la côte, était desservi par un missionnaire qui passait l'été à courir d'un poste à l'autre, le long de rives presque inabordables, et expo-

---

(1) 15 février 1911.

sé à mille dangers, sur une frêle embarcation. (1) Ayant reçu les secours de la religion, les fidèles devaient attendre son retour l'année suivante. Dans cette intervalle, la mort venait souvent faire sa moisson ; mais il leur était impossible de recourir à un prêtre, vu les longues distances qui les séparaient du monde civilisé et l'absence complète de voies de communication par terre et par mer.

Lorsque Rimouski fut érigé en siège épiscopal, tout ce pays fut détaché de Québec et englobé dans ce nouveau diocèse. Mgr Langevin, pour organiser avec de faibles ressources un diocèse d'une telle étendue, s'imposa d'immenses travaux ; mais, en 1875, parcourant en goélette pour la première fois la Côte-Nord, il se convainquit qu'il ne pourrait efficacement diriger d'aussi loin une desserte de cette importance. Sa Grandeur proposa à ses collègues, les évêques de la province ecclésiastique de Québec, de séparer tout le territoire, au nord-est du fleuve, de Rimouski et de le faire ériger en Préfecture apostolique.

Ce plan agréé par l'épiscopat fut soumis au Saint-Siège, qui le mit à exécution le 20 mai 1882.—Mgr Bossé, nommé Préfet apostolique, se mit immédiatement à l'oeuvre avec toute l'activité et le zèle dont il était doué, pour organiser sous tous rapports le vaste territoire dont il était chargé.... Tout y était à faire.—Il aurait certes compté pour rien toutes les fatigues et les labeurs de son apostolat ; mais il n'avait pas de missionnaires ; et voyant au bout de six ans qu'il ne pouvait recruter le personnel dont il avait besoin,—qu'il était seul avec quatre prêtres pour desservir une population de 10,000 âmes, dispersée sur une étendue de côtes de 300 lieues, il pria le Très Saint Père d'accepter sa démission.

Le Saint-Siège se rendit à sa prière et confia, en 1892, l'administration de la Préfecture à l'évêque de Chicoutimi. Pendant onze ans, ce bon Evêque s'acquitta de sa mission ; mais les nécessités du ministère dans son diocèse devenant plus grandes et par l'accroissement de la population dans les anciennes paroisses, et par la création de nouvelles missions, il ne put fournir à la Préfecture le nombre de missionnaires que son propre développement exigeait.

Les congrégations françaises étaient alors expulsées de leur pays. Pie X songea à la leur donner, et le 13 juillet 1903, il la confia à la Congrégation de Jésus et Marie (Les Pères Eudistes).

---

(1) Ce missionnaire était d'abord le R. P. Arnaud, qui a passé 58 ans de sa vie dans ces missions. Le R. P. Arnaud, âgé aujourd'hui de 83 ans, est retiré au monastère des RR. PP. Oblats, à S. Sauveur.

Les difficultés de fondation de ce diocèse vous donnent déjà, messieurs, une idée de la pauvreté du pays et de ses faibles ressources.

Une ère de progrès s'ouvrait toutefois en ce moment pour ces régions délaissées. Le commerce prenait plus d'importance ; des industries venaient s'y établir. L'organisation religieuse, grâce aux RR. PP. Eudistes, devenait plus florissante et plus complète. Le métropolitain et les évêques de la Province sollicitèrent de Rome l'érection de la Préfecture en Vicariat apostolique.

Sa Sainteté acquiesça à cette supplique, et le Vicariat apostolique fut érigé par bref pontifical le 12 septembre 1905.

Le diocèse confié aux soins du Vicaire apostolique se compose de deux parties bien distinctes : le littoral du fleuve et les solitudes du Nord.

1. Sur les rives du Saint-Laurent, de la rivière Portneuf au Labrador, sur une étendue de 600 milles, se trouvent un grand nombre de stations de pêche ; mais une seule est assez considérable pour être une paroisse : c'est la Pointe-aux-Esquimaux. Chaque groupe de pêcheurs, chaque hameau ne pouvant avoir un prêtre, les missionnaires sont chargés d'une certaine étendue de côte qui comprend de 25 à 30 lieues de longueur, et leur résidence est dans le poste le plus important. La population étant pauvre, les ressources du missionnaire sont bien faibles, et d'un autre côté ses dépenses sont considérables. Il faut faire venir toutes ses provisions de Québec (100 lieues), et sa mission étant très étendue, il est obligé, pour la desservir, de se faire transporter à tout instant d'un point à un autre, en été par canot, et en hiver par traîneau.

2. Dans les vastes solitudes du Nord, du Grand Nord, vivent des peuplades sauvages qui se divisent en trois tribus : les Montagnais, les Nascapis et les Esquimaux. Les deux premières peuplent le Vicariat et y vivent : les Montagnais dans la partie inférieure du Labrador, le long du fleuve Saint-Laurent ; les Nascapis dans la partie nord, baignée par la baie et le détroit d'Hudson. Les Esquimaux se tiennent surtout dans la partie littorale de l'Atlantique. Des missionnaires, chargés spécialement de ces Indiens, se rendent chaque année où se fait le trafic des fourrures et s'efforcent, dans les quelques semaines qu'ils passent au milieu d'eux, de leur inculquer les enseignements du christianisme.

Les Montagnais sont convertis, les Nascapis sont encore pour la plupart païens. Les dépenses pour les missions sauvages le long du fleuve sont assez modérées ; mais il n'en est

pas de même lorsqu'il faut atteindre celles de la baie de Ungava : c'est une dépense de 3,000 francs. Il n'y a aucun moyen de s'y rendre, et le missionnaire est obligé d'aller à Rimouski, de là à Halifax, puis il s'embarque alors pour Terre-Neuve et profite d'un navire de pêche pour gagner Ungava. Le voyage est de quatre à cinq mois. Les PP. Oblats chargés de ces missions, ont refusé d'y aller dans ces dernières années, faute de ressources.

Mgr Blanche, tout en reconnaissant que la situation s'est quelque peu améliorée sur la Côte Nord, démontre clairement que l'organisation de ce nouveau diocèse comporte des obligations et des difficultés matérielles auxquelles ses ressources ne lui permettent point de faire face. C'est ce qui explique pourquoi le digne et saint évêque s'adresse aujourd'hui aux directeurs de l'oeuvre de la Propagation de la Foi pour en obtenir une aide qui lui permette de remplir plus efficacement sa mission.

Le Mont McKinley

M. Robert Dunn raconte dans l'*Evening Post* de New-York, ses excursions de Montagnard sur les flancs du Mont McKinley, excursions qui lui ont permis de savoir à quoi s'exposent les alpinistes.

Il a pu étudier le pays situé entre le groupe Wrangel de la chaîne du Mont Saint-Elie, puis du côté ouest, en y comprenant le Mont McKinley et les pics volcaniques des îles Aléantiennes.

Dunn ne fit qu'une reconnaissance en 1900 du Mont Wrangel qui mesure 14,000 pieds.

En 1903, en compagnie du Dr F. A. Cook, de Brooklyn, il atteignit une altitude de plus ou moins 18000 pieds sur l'épaule sud-ouest du Mont McKinley.

En 1906 il fit une ascension des îles Aléoutiennes, et en 1907, il arriva au sommet du Mont Wrangel en compagnie de M. W. T. Soule, depuis onze ans résidant de Copper centre, dans l'Alaska.

Depuis que la crête du Wrangel s'est transformée en cratère, ses photographies sont entre les mains de la Commission Géologique de Washington.

Ces ascensions, avec le Dr Cook à sa deuxième tentative du côté du Mont McKinley, les sept tentatives d'ascensions du Mont Saint-Elie, avant que le duc des Abruzzes en eut heureusement atteint le sommet, et beaucoup d'autres excursions brillantes accomplies par de trop modestes membres de la Commission Géologique, constituent toute l'histoire des expériences des montagnards dans le pays de l'Alaska dans un but sportif ou scientifique.

M. Dunn avoue que malgré sa familiarité avec les hauts pics des Rocheuses et des Andes, cependant les ascensions dans l'Alaska sont très rudes. Cependant il n'est pas d'altitudes qui atteignent 26,000 pieds, c'est-à-dire la hauteur, au-delà de laquelle l'équilibre nécessaire à la vie humaine est détruit.

Mais le Mont McKinley, avec ses 20,300 pieds, le Mont Logan, avec ses 19,500 pieds et le Mont Saint-Elie, avec ses 18,000 pieds et une douzaine d'autres de quelque moindre dimension toujours dans l'Alaska, présentent des imprévus autres que ceux qu'on peut avoir à rencontrer même sur les pics les plus élevés de l'Hymalaya que l'on regarde encore aujourd'hui comme inaccessibles.

Le premier de ces imprévus ou obstacles est tout naturellement le climat ; et cependant les conditions climatériques, dans les hautes altitudes, ne sont pas aussi désespérantes qu'on pourrait le supposer, surtout dans un pays aussi septentrional.

Théoriquement, l'Alaska est un pays sous-arctique. De ses pics les plus élevés on peut voir le cercle arctique ; et il n'est pas rare de trouver dans le pays environnant ces hauts pics, une température de 70o Fahrenheit. La température d'hiver en moyenne, est beaucoup plus rude qu'à l'extrémité des mers polaires, et n'est surpassée dans ce monde que par celle qui sévit dans certaines parties de la Sibérie, du continent antarctique et du Groënland.

Les ascensions d'hiver dans l'Alaska ne sont pas encore

raisonnablement faisables. Cependant elles ne sont pas interdites ; par les températures les plus basses, il n'y a pas le moindre vent, à terre, loin de l'eau salée ; et, d'autre part, il n'est pas de température, si froide qu'elle soit, à laquelle un homme bien vêtue et substantiellement nourri, ne puisse résister.

Les vieux habitants recommandent plutôt les ascensions d'hiver, vu les conditions plus stables des climats, l'absence d'avalanches de glace et de neige, qui se produisent en été et de crevasses dans les glaciers ; il n'y a pas aussi autant de chûtes de neige par un temps froid, qu'il y en a lorsque le temps se met au doux.

La saison d'été dans l'Alaska, même dans l'intérieur, est surtout humide ; il n'y pleut pas plus que dans l'Est ; mais abominablement fréquentes sont les journées nuageuses et pluvieuses dans les vallées ; ce qui indique des chûtes de neige à des hauteurs de six mille pieds, et le thermomètre à zéro ; en juillet, on a déjà eu huit degrés Fahrenheit au-dessous de zéro à une hauteur de dix mille pieds sur le Mont Wrangel. Ces phénomènes climatologiques peuvent durer des semaines. Ajoutons à cela les grandes distances à parcourir et les difficultés à surmonter pour arriver au coeur des chaînes de montagnes, et l'on comprendra que le peu de temps qui reste pour faire des explorations est de nature à décourager toute entreprise d'ascension.

Il est facile de s'expliquer que ce temps pluvieux ait désarçonné le Dr Cook à sa deuxième tentative d'escalade du Mont McKinley, de même que l'impossibilité physique de franchir la grande muraille de pierre qui se dressait sur le chemin des explorateurs. Tout de même cette chûte incessante de pluie n'est pas accompagnée des bourrasques et des "blizzards" qui se produisent si souvent dans Andes Boliviennes. Comme les alpinistes le savent, la neige tombante constitue une barrière à toute ascension. Elle forme des avalanches, obstrue de profondes crevasses, en voile les indices, vous aveugle, établit la confusion entre l'atmosphère et le sol, et, trait caractéristique des hauts champs de glace de l'Alaska, vous fait commettre les plus grandes erreurs de

niveaux et de distances. Voilà ce qu'a constaté, entre autres, le duc des Abruzzes.

Dans l'intérieur de l'Alaska, la ligne des glaciers qui indique l'altitude à laquelle une rivière transformée en glace vient expirer sur sa moraine, est de 1500 à 2700 pieds. La ligne de neige est à 5,500 et 6,000 pieds. La ligne de végétation, de moindre importance dans les ascensions, se trouve en moyenne à 2500 pieds de hauteur.

Le Mont Aconcagua, dans les Andes Méridionales, qui mesure environ 22,000 pieds d'altitude, a été gravi sans que l'on eut à mettre un pied dans la neige. L'Hymalaya dépasse souvent 18000 pieds, ce qui donnerait au Mont Everest, la plus haute montagne du monde entier, une perpendiculaire alpine de dix mille pieds à franchir.

Le Mont McKinley impose au montagnard une hauteur de quatorze mille pieds, à partir de la ligne de neige jusqu'à son sommet de vingt-mille pieds.

On atteint les bases élevées des montagnes asiatiques et sud-américaines, plus facilement que celles des montagnes de l'Alaska ; on y trouve à meilleur marché les bêtes de charge et les guides, parce que les habitations sont plus nombreuses au pied des montagnes et que les pistes sont mieux tracées. Dans l'intérieur de l'Alaska, on ne peut que fort difficilement se procurer des emballeurs et des porteurs, même aux prix très élevés en vogue dans ce pays de frontière. Le montagnard doit expédier ses chevaux et provisions par les chemins de piste ou par bateau, préférablement par les deux voies de communication, pour un bagage de huit ou dix jours à travers les glaces.

Affronter une navigation difficile et dangereuse, des pistes marécageuses, sans compter des hordes de maringouins et autres mouches, plus denses et plus féroces que dans aucun pays des tropiques ou de l'Arctique, hordes qui, en juillet, rendent l'existence impossible aux bestiaux. Après cela l'explorateur a à traverser des milles et des milles de glaciers avant d'arriver aux premiers contreforts d'une montagne alaskienne.

Le duc des Abruzzes eut à franchir quarante milles du

glacier Malaspitia avant de commencer à gravir le Mont Saint-Elie, et le Dr Cook eut toutes les peines du monde à parcourir, lors de sa deuxième tentative, la distance à partir du glacier Tokoshitua jusqu'au corps principal du Mont McKinley.

Cependant, pas une de ces difficultés n'est insurmontable. Si l'ascension du Mont McKinley n'est pas encore un fait accompli, elle se fera tout de même, tout comme le pôle nord a été découvert. Mais que l'on atteigne sa base actuelle, soit par la seconde route, qui comporte un raccourcis, du Dr Cook, soit par celle de 1903 suivie par M. Dunn, course de 450 milles de pays sauvages à partir de l'Anse Cook, le problème à résoudre restera unique.

Au point de vue géographique les plus hauts pics de l'Alaska sont récents, c'est-à-dire que le temps qu'ils ont mis à atteindre leur altitude maxima a été court. Le même phénomène se trouve reproduit dans les Andes et les Rocheuses, mais pas d'une façon complète ni définitive.

La formation intense des glaciers dans l'atmosphère humide et froide du nord, a pour effet de dénuder les flancs des montagnes. Il se crée des vallées profondément remplies de glaces qui, quelque temps après, s'affaissent et laissent à nu des chaînes de pics d'une solennelle grandeur. La face méridionale du Mont Saint-Elie n'est qu'une falaise énorme et continue de quinze mille pieds de haut, qui, vue de l'océan Pacifique, présente un spectacle d'une incomparable majesté, un panorama unique.

Du haut du glacier Peters, en 1903, à la face nord-ouest du Mont McKinley, l'explorateur put apercevoir le sommet de la montagne. En autant qu'il peut l'assurer, après avoir contourné la montagne, il put voir partout sur la face sud-est, des falaises aussi remarquables que celles du Mont Saint-Elie. Les extrémités sud-ouest et nord-ouest différent cependant.

Le Dr Cook assure qu'il a accompli heureusement son ascension par l'extrémité nord-est de la montagne, dont les lignes générales de contour affectant la forme d'un cube grossier et oblong. D'un côté comme de l'autre, il semble que

l'ascension du Mont McKinley peut être entreprise en suivant une arête. Reste à atteindre la cîme de cette masse ; ça n'est pas le problème le moins difficile à résoudre, même pour un alpiniste. A une altitude de plus de seize à dix-huit mille pieds, l'aventure peut encore être tentée ; mais les ennuis que l'on peut avoir à subir sont ceux du froid, de la fatigue, de la faim et de l'inévitable fièvre des montagnes, à une hauteur de plus de dix-huit mille pieds. Voilà un fait que le Dr Cook manque de mentionner dans son rapport.

Le Prof. I. C. Russell, après une exploration aventureuse et héroïque de deux saisons découvrit une arête ou crête semblable du côté-nord du Mont Saint-Elie. C'est cette découverte qui assura le succès du duc des Abruzzes.

L'explorateur Dunn eut un problème moins difficile à résoudre du côté du Mont Wrangel. Comme il était encore en éruption volcanique, la matière s'échappant du cratère remplaçait constamment celle qui était emportée par l'érosion des glaces. Tout en étant caractérisée par des falaises, des amphithéâtres bornés par des glaces et frangés de glaciers multiformes, menaces permanentes des Alpes alaskiennes pour l'explorateur, cependant on y distinguait bien des routes conduisant au sommet.

La conquête finale du Mont McKinley est un problème bien difficile, même pour un alpiniste de profession. Ca n'est pas tant le danger qu'il y a à craindre, que l'énergie et la patience qu'il faut avoir pour supporter la température, conserver ses provisions et affronter la raréfaction de l'air.

L'île Lucy.

Le gardien du phare de l'île Lucy, M. J. S. Ouellet, nous donne quelques renseignements intéressants sur ce rocher.

D'abord disons de suite que l'île Lucy ne paraît pas sur les cartes géographiques ; on n'en sait pas la raison. Elle a toutefois son importance au point de vue de la navigation, car le gouvernement y a fait construire un très beau phare

qui guide les vaisseaux sur trois côtés : à l'ouest, il indique l'entrée Dixon ; à l'est, l'entrée de la baie Melta Ketlha où il y a un village indien à sept milles en face du phare ; au sud-est, l'entrée de la rivière Skeena,, et celle du port de Prince Rupert, par l'île Dighby.

L'île est située à 13 milles à l'ouest de Prince Rupert, au large, entre l'île Tugwel et South Dundas, dans le détroit d'Hécate, et en partie à l'extrémité est du chenal Dixon.

Elle est escortée de six îlots, et le phare est bâti sur un rocher en forme de boule. Ce rocher est complètement isolé de l'île à laquelle il se relie par un pont de 150 pieds de longueur. Tous les bateaux allant au nord de l'archipel de la Reine Charlotte, passent près du phare, de même que ceux qui viennent de Vancouver, Victoria et Seatle et s'en vont à Skagway.

A neuf milles au sud-est de l'île, il y a une station de télégraphie sans fil sur l'île Digby.

Dans le détroit d'Hécate et au chenal Dixon on fait la pêche surtout du flétan.

Le saumon abonde dans la rivière Skeena. Il alimente les grands entrepôts d'emboîtage de saumon de la côte et particulièrement d'Inverness, établissements qui sont visibles de l'île Lucy.

On trouve sur l'île des fruits, des fleurs sauvages et surtout de très jolis coquillages.

Quant au climat, M. Ouellet dit qu'il est un peu froid en été ; l'hiver y apporte des séries de tempêtes, et les vagues viennent parfois laver les vitres de la résidence du gardien qui est à cinquante pieds au-dessus du niveau de la mer.

Le site est très beau, mais aussi bien sauvage, malgré qu'il soit à une portée de fusil de la civilisation.



Chronique Géographique

Le retour de l'"Artic".—L'*Artic*, commandant J. E. Bernier, est rentré à Québec le 25 septembre, de retour d'une croisière de plus d'un an dans les terres arctiques.

C'était l'intention du capitaine Bernier de franchir le passage du Nord-Ouest pour hiverner à l'île Herschell et gagner ensuite Vancouver. L'accumulation des glaces, plus fortes que jamais, au mois de juillet, a fait avorter ce projet. Il ne faut pas inférer de là que ce passage est absolument impraticable. Il peut être certainement franchi, mais dans des périodes de temps indéterminées, alors que les glaces polaires sont un peu moins épaisses ou encore lorsqu'elles ne viennent pas se ruer en trop grande abondance dans le passage en question.

Le commandant Bernier rapporte qu'en plusieurs endroits l'*Artic* a été vivement pressé par les glaces et qu'il a dû rebrousser chemin le 3 septembre 1910.

Du 9 novembre au 6 février les marins de l'*Artic* se sont vus plongés dans une obscurité profonde. Le soleil ne se montrait à eux à peine une demi-heure par jour. Ils ont eu leur revanche durant l'été, alors que le soleil se montrait à eux nuit et jour.

L'équipage a hiverné à *Admiralty Inlet*. Des expéditions sont parties de là pour aller à la découverte de minéraux. M. Emile Lavoie, Ingénieur Civil, a fait le relevé d'une partie de la côte de Baffin qui n'était pas connue. Le prospecteur Englise accompagné de M. Koenig et du capt. Bernier a trouvé une mine variée.

***

Les régions arctiques.—Comme conséquence des découvertes de l'expédition Anderson-Stevanson, envoyée par le Musée d'histoire naturelle des Etats-Unis, les cartes géogra-

phiques de la région arctique vont être refaites. Cette expédition parcourt l'Alaska et la Côte Arctique du Canada depuis quatre ans. Les explorateurs rapportent de précieux renseignements sur la Baie Langton, la rivière Horton et autres régions jusqu'ici inconnues. La rivière Horton découverte il y a plus de cent ans par le Dr Richardson a plus de 100 milles de longueur. Jusqu'à ce jour on croyait que cette rivière n'avait que quelques milles de longueur. On a aussi découvert d'autres cours d'eau considérables et des terrains qui nécessiteront une nouvelle carte arctique. Les changements à faire ne seront connus que dans un an.

***

Notre marine marchande.—Le nombre total des navires portés sur les régistres du Canada au 31 décembre 1910 était de 7,904, d'un tonnage de 750,929 tonneaux. C'est une augmentation de 136 vaisseaux sur l'année 1909.

Dans la même année, nous avons construit au Canada 294 vaisseaux d'un tonnage de 22,283 tonneaux.

On estime à un peu plus de 40,000 le nombre de personnes employées à bord des vaisseaux enregistrés au Canada.

***

Découverte d'un lac canadien.—Un explorateur du nom de H. V. Radford, parti il y a plus d'un an pour l'extrême nord canadien, vient d'informer le gouvernement du Canada de la découverte d'un lac de plus de 100 milles de long dans la partie inexplorée des steppes de l'extrême nord.

Ce lac a été nommé le lac *Lady Grey*.

L'explorateur Radford annonce également la découverte d'une large rivière de plus de six cents milles de long.

Radford vient de partir de Fort Résolution, sur le Grand Lac des Esclaves, pour gagner le détroit de Chesterfield, sur la côte ouest de la Baie d'Hudson, où le club *Arctic* de New-York a dû lui faire parvenir des vivres. L'explorateur, qui n'est accompagné que d'un seul blanc, ses deux autres compagnons ayant déserté, doit séjourner pendant deux ans chez les Esquimaux des rives de la mer arctique canadienne dans le but de préparer un rapport sur ces indigènes pour la Société de Géographie de New-York.

Radford explore également les régions inconnues du grand Nord canadien, situées entre le Grand lac des Esclaves, l'Océan Arctique et la rive ouest de la Baie d'Hudson.

Il est, dans ces vastes solitudes, des indiens qui n'ont encore jamais vu de blancs et dont l'existence a été signalée il y a près d'un demi siècle par Franklin.

Les résultats de l'exploration de H. V. Radford seront inestimables au point de vue de la géographie du nord américain.

***

Notre fromage raffiné.—M. J. C. Chapais vient de publier une jolie plaquette dans laquelle il fait l'historique de ce fromage particulier dont nombre de gourmets raffolent.

Ce qu'on appelle chez nous *fromage raffiné* est un petit fromage à pâte molle et très affiné, excessivement odorant. Il est de fabrication domestique et ne se produit que chez les cultivateurs de l'Ile d'Orléans, dans le comté de Montmorency.

M. Chapais qui a travaillé à se rendre compte de l'origine de ce fromage, a pu constater au cours d'une enquête personnelle, qu'il se fabriquait presqu'uniquement dans la paroisse de Saint-Pierre de l'île, et cela depuis un temps immémorial dans seulement dix familles qui, de père en fils, se sont transmis la méthode à suivre pour fabriquer ce délicieux petit fromage.

Comme ce fromage ressemble à plus d'une variété de fromage à pâte molle fabriqué en France, M. Chapais entretient l'opinion qu'il est lui aussi, d'origine française. Il lui trouve beaucoup de similitude avec le fromage domestique de Soumaintrain, plutôt connu dans le commerce sous le nom de Saint-Florentin et qui est le produit de la vallée de l'Armance.

***

La langue Chinouque.—Cette langue que l'on appelle indifféremment *Chinouque* ou *Tchinouke,* est celle que parlaient les indigènes depuis l'embouchure de la rivière Columbia jusqu'aux chutes, c'est-à-dire dans un espace de 80 lieues environ de l'Ouest à l'Est.

Cette langue, rapporte Gabriel Franchère, est dure et d'une prononciation difficile pour les étrangers, étant remplie d'aspirations gutturales, comme celle des montagnards d'Ecosse. Les Tchinoukes ne connaissent point les consonnes *F V* etc. Ils n'ont pas non plus notre *R*, mais une forte articulation gutturale qui approche un peu du son de cette lettre prononcée en grasseyant. (1)

---

(1) Relation d'un voyage à la côte nord-ouest de l'Amérique Septentrionale de 1810 à 1814, Gabriel Franchère passa trois années à la rivière Columbia qui est située par les 46o 20' de latitude septentrionale et entre la 25 et 26o de longitude occidentale, du méridien de Greenwich.

Dans le Madawaska.—Isolé dans les forêts du Nouveau-Brunswick, à la lisière de l'Etat du Maine, le Madawaska, pays d'une étendue de 12,000 milles carrés, donne asile à une population de 40,000 canadiens-français.

Les canadiens du Madawaska sont partagés en deux groupes distincts. Le plus considérable—25,000—est dissiminé dans la partie septentrionale de l'immense comté d'Aroostook, situé dans l'Etat du Maine. L'autre—à peu près 15,000—peuple le territoire canadien du Madawaska, c'est-à-dire une douzaine de paroisses situées sur la rive nord de la rivière Saint-Jean.

***

La population de la Russie.—Le nombre des habitants de l'empire russe s'élève à 160,095,200.

La Russie d'Europe contient à elle seule 116,505,500 habitants ; la Pologne, 11,671,800 ; le Caucase, 11,392,400 ; la Sibérie, 7,878,500 ; l'Asie Centrale, 9,631,300 et la Finlande, 3,015,700 habitants.

Par le nombre de ses habitants, la Russie occupe la première place parmi les pays civilisés.

La surface totale de l'empire russe est de 19,099,887 verstes carrées, ce qui donne 8.3 habitants par verste carrée.

La Russie étant un pays agricole, sur 160 millions d'habitants, il n'y a que 21 millions d'habitants de villes, et le reste de la population appartient à la classe rurale.

***

Le bois et le papier en Norvège.—Il y a pour le moment en Norvège 59 usines de pâte mécanique et 21 de pâte chimique.

La première fabrique norvégienne de pâte de bois mécanique fut établie en 1865 et la première usine de pâte chimique en 1874.

***

Congrès de Géographie.—*Le Xe Congrès international de Géographie* a eu lieu à Rome, du 15 au 22 octobre 1911.

***

Madagascar.—Les dernier recensement de la population de cette île indique 2,955,500 habitants, dont 15,118 Européens.

***

L'Empire des Indes.—L'Empire des Indes s'étend sur un territoire plus grand que l'Europe, sans la Russie. Elle

couvre 4,576 milles kilomètres carrés et reçoit les eaux des deux versants de l'Himalaya.

La population a atteint en 1910, 315 millions d'âmes, et nonobstant ce chiffre énorme l'Inde n'est pas surpeuplée, car deux tiers de la population vivent sur un quart de sa superficie.

Au point de vue religieux, il existe 207,147,026 Hindous, 62,458,077 musulmans, 9,476,759 bouddhistes et 3,943,241 chrétiens.

Les Hindous parlent 147 idiomes extraordinairement variés; cependant beaucoup d'indigènes comprennent l'anglais.

Il existe aux Indes 28 villes dont la population dépasse 100,000 âmes et 49, de 50 à 100,000 habitants. Les plus grandes sont Calcutta, (1,106,738 h.) Bombay, (977,822 h.) Madras, (509,346).

L'agriculture est la grande ressource du pays et la filature et le tissage du coton la principale industrie.

Le budget de l'Inde était en 1907 d'un peu plus de 70 millions de louis.

Toutes les affaires de l'Inde sont déférées à Londres à l'*India Office.*

Dans l'Inde elle-même, le pouvoir exécutif appartient au vice-roi, statuant en son conseil. Ce conseil comprend, outre le vice-roi, le commandant en chef et cinq membres, dont un indigène. Une loi de 1909 a créé en plus un conseil législatif de 68 membres.

***

Pigeons siffleurs.—En Chine, parmi maintes coutumes curieuses, il en existe un fort étrange, et que nous, occidentaux, nous n'avons pas encore pu expliquer d'une façon satisfaisante.

Cette coutume consiste à attacher des sifflets à la queue des jeunes pigeons, peu après leur naissance, au moyen de fils de cuivre très fins.

Ces sifflets ont un poids excessivement léger, et sont accordés sur différents tons.

Quand le pigeon prend son vol, alors on obtient une musique assez originale et mélodieuse, comme celle des harpes éoliennes au passage de la brise.

Les chinois fabriquent ces sifflets avec beaucoup d'art et d'ingénuité. Ils en ont de deux types : les uns se composent de tubes de bambou, rangés l'un à côté de l'autre, comme dans la flûte du dieu Pan ; les autres consistent aussi en tubes, qui sont fixés à un sommier. Ils sont laqués de jaune,

de brun, de rouge et de noir, pour les protéger contre les intempéries de l'atmosphère.

Les sifflets de la première catégorie ont deux, trois ou cinq tubes. Quelques-uns d'entre eux sont fabriqués avec de la corne au lieu de bambous.

Les sifflets à sommier sont pourvus d'embouchures et de petites ouvertures au nombre de deux, trois, six, dix jusqu'à treize.

D'autres possèdent en outre un certain nombre de tubes de bambous, dont quelques-uns greffés sur l'embouchure principale, et quelques autres fixés autour.

On donne différents noms à ces variétés. Ainsi un sifflet à une seule embouchure et dix tubes, est appelé : "Sifflet à onze yeux".

La seule explication que l'on ait pu avoir de cette curieuse coutume, n'est pas tout à fait satisfaisante. Les Chinois prétendent que le sifflet maintient ensemble une bande de pigeons et les fait se protéger contre les oiseaux de proie. Nous doutons fort qu'un aigle, un faucon, un épervier, un vautour, un peu affamé se contenterait d'écouter en simple amateur, la musique des pigeons siffleurs.

Bibliographie.

Librairie Plon-Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs, 8, rue Garancière, Paris, France.

Autobiographie de Henry M. Stanley, publiée par sa femme, Dorothy Stanley, traduite par Georges Feuilloy, 2 vols, avec 2 portraits de Stanley.

Le premier volume traite des années d'épreuves et d'aventures du héros africain (1843-1862), et le second volume comporte des données intéressantes sur Livingstone, le Congo, Emin Pacha, le parlement, etc., (1862-1904).

Il y a assez peu d'ouvrages sur Stanley en français et celui-ci vient bien à son heure. On ne connaissait aussi que peu de chose de la vie intime et des difficultés des premières années du célèbre explorateur. Tout cela est mis à jour dans l'ouvrage qui vient de paraître. L'auteur s'y révèle ce qu'il devait être : un homme énergique hardi, prêt à briser tous les obstacles. Ce qui est surtout émouvant dans cette autobiographie, c'est le récit des privations physiques et morales de ses années de jeunesse. Pourtant ces souffrances, comme

il s'en rendit compte par la suite, le préparaient à la grande tâche qu'il devait accomplir.

On sait tout le bénéfice que l'Angleterre a retiré des travaux de ce grand explorateur que fut Stanley et de son prédécesseur Livingstone.

L'exploration de la grande route liquide de l'Afrique marque une date dans l'histoire de la découverte de ce continent, écrivait récemment une grande revue ; elle clôt la période des recherches désunies et isolées, et elle ouvre celle des efforts coordonnés et prolongés vers un but défini, quoique éloigné. Ce but est la mise en valeur des immenses régions équatoriales et l'établissement de relations directes entre elles et l'Europe.

Imprimerie de St-Augustin Desclée, de Brouwer & Cie Bruges.

Histoire de l'Eglise, depuis Notre-Seigneur jusqu'au pontificat de Léon XIII, à l'usage des maisons d'éducation, par l'Abbé V. Postel. 2 vols.

Les principaux matériaux de cet ouvrage ont été fournis par l'*Histoire abrégée de l'Eglise* de Lhomond, ouvrage depuis longtemps connu dans les maisons d'éducation et dans les familles chrétiennes. L'auteur a refondu, pour ainsi dire, cette histoire qui ne contient proprement que des traits détachés. Il a suivi une autre méthode, certainement supérieure à la première, en renfermant les matières dans plusieurs chapitres, subdivisés en paragraphes coincidant autant que possible avec les grandes époques de l'histoire profane.

La chronologie a été aussi l'objet d'une attention spéciale.

De plus, le travail de Lhomond s'arrêtait au concile de Trente alors que celui de l'Abbé Postel nous conduit jusqu'au pontificat de Léon XIII.

Il y a enfin une table chronologique qui couronne l'oeuvre entière, et résume toute l'histoire ecclésiastique en quelques pages qu'on peut embrasser d'un seul coup-d'oeil.

Vol. 5—No 6 NOVEMBRE et DECEMBRE 1911

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

1911

SOMMAIRE

BUREAU POUR L'ANNÉE 1911

La contribution est, comme à l'ordinaire, de $2.00 pour les membres actifs et de $1.00 pour les membres honoraire.

Ceux qui, n'étant pas membres de la Société, désireraient néanmoins prendre connaissance de notre Bulletin, peuvent obtenir un numéro spécimen en s'adressant au Trésorier.

Les nouveaux membres qui paient immédiatement leur cotisation on droit à l'envoi du numéro de luxe publié par la Société durant les fêtes du IIIe centenaire.

L'envoi du *Bulletin* aux Sociétés correspondantes tient lieu d'accusé réception.

Vol. 5—No 6 NOVEMBRE et DECEMBRE 1911

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

—

1911



Une expédition dans l'Abitibi

Depuis quelque temps on parle beaucoup de l'Abitibi : on vante la fertilité de son sol, le champ merveilleux d'action que cette région offre à la colonisation. Le récit d'une excursion dans ce pays encore inconnu intéressera le public canadien.

Suivant une entente convenue entre Mgr E. A. Latulipe, vicaire apostolique du Témiscamingue, et l'honorable M. Allard, ministre des Terres et Forêts, le gouvernement devait envoyer deux officiers pour choisir les sites de village dans la région de l'Abitibi, traversée par le Transcontinental, et Sa Grandeur devait les accompagner, pour marquer les emplacements d'église en ces mêmes endroits.

Le 11 octobre 1911, le parti en question composé de Mgr Latulipe, de M. C. G. Piché, chef du service forestier, de M. Turgeon, futur agent des terres de l'Abitibi, et du soussigné, quittait Haileybury pour Cochrane, par voie du chemin de fer Temiskaming and Northern Ontario.

De Haileybury à Cochrane, le trajet est très intéressant ; le chemin de fer traverse une région extrêmement fertile ; on voit surgir partout de nouveaux villages en grande partie canadiens-français. Mgr Latulipe nous quitta justement à un de ces centres nés d'hier, à Swastika, une place minière, où il choisit le site d'une église qui sera bientôt construite ; le lendemain, Sa Grandeur nous rejoignit à Cochrane, qui se relève rapidement des ruines de l'incendie de juillet dernier.

Le 13 au matin, nous prenions place sur le train des constructeurs Foley, Welch & Stewart, qui nous fournirent gracieusement des coupons de faveur. Le même soir nous

étions au lac Davy, à 125 milles de Cochrane, et à 60 milles de la ligne interprovinciale. Vingt milles restaient encore à parcourir pour nous rendre à destination. Le lendemain, 14 octobre, nous partîmes de grand matin ; nous fîmes les dix premiers milles en velocipède et la balance à pied en suivant l'emprise (right of way) du Transcontinental ; à 6 heures de l'après-midi nous arrivions à la rivière Harricana ; nous étions à 145 milles de Cochrane, à 80 milles de la frontière d'Ontario, et à 395 milles de Québec. Nous fûmes reçus avec joie par la population de la place qui peut compter une centaine de personnes, entre autres deux familles de colons, les MM. Turcotte, venus de Nord-Témiscamingue, l'automne dernier. Monsieur Bishop, ingénieur résident du Transcontinental, nous offrit l'hospitalité. Le lendemain, dimanche 15 octobre, Mgr Latulipe et moi, célébrâmes la messe, sur les bords de l'Harricana. Tous les catholiques du poste, au nombre de 65, profitèrent du passage du prêtre, pour s'approcher des sacrements. Le reste de la journée fut employé à visiter la rivière et ses alentours.

Le lendemain, nous quittions l'Harricana pour revenir vers l'Ouest. Le 16, nous couchions à la rivière Desormeaux (Kakemeonan) chez l'ingénieur résident, M. Greenlees. La journée du 17 fut consacrée à la visite des terrains avoisinant le lac Robertson. Dans la soirée, nous nous rendîmes en moteur à gazoline à la rivière Royal (Molesworth) où nous passâmes la nuit chez M. Rousseau, ingénieur résident. La journée de mercredi, 18 octobre, fut employée à l'exploration du lac Royal (Makamik), de la rivière Royal (Molesworth) et de la rivière La Sarre (Whitefish). Le même soir M. Robertson, ingénieur de division, nous conduisit en moteur à gazoline, à la rivière La Reine (Okekodasik) où nous trouvâmes un gîte pour la nuit, chez l'ingénieur résident, M. M. Guimont. De bonne heure, jeudi, nous étions sur pied, et malgré une pluie torrentielle, nous fîmes une excursion en canot sur la rivière, et une longue course dans les bois. Dans l'après-midi nous reprenions le train de construction du Transcontinental, qui nous ramena à Cochrane, où nous passâmes la journée du vendredi. M. G. C. Piché, profita de cet arrêt à Cochrane pour rencontrer M. Balkam, ingénieur du district

C. D. et M. Tomlinson, surintendant du Grand Tronc Pacifique, et causer avec eux de certains projets en vue concernant l'établissement de colonies le long de la voie ferrée. Samedi, 20 octobre, nous étions de retour à Haileybury ; nous avions fait un voyage rapide, extrêmement intéressant.

Le pays que nous avons visité le long du Transcontinental dans la province de Québec, est très riche. Le sol est des plus fertiles, formé en général d'une couche d'argile tantôt grise, tantôt bleue, et recouverte d'une faible couche de terre noire, sauf à quelques endroits où la couche de tourbe est plus ou moins profonde. Ces endroits appelés *muskegs* sont peu nombreux et peuvent facilement se drainer.

La forêt est composée d'épinettes blanches et noires, de tremble, de peuplier, de sapin et de cyprès. Les arbres en général sont très sains ; quelques-uns ont un diamètre de 20 pouces ; quelques rares exceptions vont jusqu'à 30 pouces. Leur hauteur varie entre 60 et 70. Le bois marchand est très rare. Le seul bois de commerce sera le bois de pulpe que l'on pourra expédier facilement par le chemin de fer ; les brûlés sont fréquents à l'Est en allant vers l'Harricana.

La température de l'Abitibi est à peu près la même que celle du Témiscamingue et du lac St-Jean ; elle ressemble beaucoup à celle du Manitoba. Si nous avions à juger de la température de cette région par les quelques jours que nous y avons passés, nous pourrions dire que l'Abitibi jouit d'un climat idéal ; dans les courses à pied, nous avons même souffert des trop grandes ardeurs du soleil. En somme, le climat de toute la région nous a paru des plus favorables à la culture des céréales.

A Low-Bush, à la rivière La Reine, (Okikodasik), au lac Royal (Makamik), nous avons vu des potagers cultivés avec succès par les ingénieurs résidents, où ceux-ci ont récolté tous les légumes dont ils avaient besoin; au lac Royal, chez M. Rousseau, nous avons même mangé de la laitue et des carottes, que l'on a cueillies dans son jardin, expressément pour nous permettre de juger de la saveur des produits de l'Abitibi.

Le Transcontinental, en pénétrant dans la province de Québec, oblique sensiblement vers le sud. De la ligne inter-

provinciale à l'Harricana, sur une distance de 80 milles, il traverse les cantons La Reine, La Sarre, Royal-Roussillon, Privat, Launay, Trécesson et Dalquier, ce dernier est arrosé dans toute sa longueur par la rivière Harricana.

De tous ces cantons, le premier, le canton La Reine, est certainement le plus beau. Le terrain est plan, le sol argileux et très riche : la forêt est composée de sapins et d'épinettes. Il offre de beaux avantages aux colons. Aussi a-t-on décidé d'y établir un centre de colonisation et d'y marquer un emplacement de village à l'endroit où le Transcontinental traverse la rivière La Reine (Okikodasik). Mgr Latulipe l'a baptisé du nom de Jeanne d'Arc, et a choisi le site d'une église dans le centre du futur village, sur une éminence qui s'élève lentement des bords de la rivière et de la voie ferrée, et domine tous les alentours.

Le canton La Sarre est également très riche : le sol dans tout ce canton est argileux et semble des plus favorables à la culture : il est arrosé par la rivière La Sarre (Whitefish). C'est après la rivière Harricana, le cours d'eau le plus considérable de cette région, sa largeur étant en moyenne de 300 pieds.

Dans le canton suivant, Royal-Roussillon, nous trouvons un magnifique lac, le lac Royal (Makamik). Il a six milles de longueur et autant de largeur ; peu profond, il reçoit les eaux des rivières Désormeaux (Kakemeonan), Royal (Molesworth), la Peltrie (Fly), qui drainent les terrains situés au Sud et à l'Est de ce canton. Il s'écoule dans le lac Abitibi par la rivière La Sarre (Whitefish).

Un second centre de colonisation a été choisi dans le canton suivant : Privat. L'emplacement du futur village, qui portera le nom de Bellefeuille, en souvenir du premier missionnaire du Témiscamingue, a été marqué sur les bords du Transcontinental. Le lac Robertson couvre près de 4 milles de surface. Le paysage, sur les bords, est très joli, et le sol aux environs, est des plus fertiles. Nul doute que les colons se dirigeront en grand nombre de ce côté, d'autant plus que ce poste sera un des points de division du Grand Tronc Pacifique.

Les deux cantons qui suivent, Launay et Trécesson, offrent peu d'avantages pour la colonisation, du moins pour le moment. La hauteur des terres ou la ligne de séparation des eaux des bassins de la mer d'Hudson et du St-Laurent traverse ces deux cantons ; c'est pourquoi nous rencontrons ici la formation Laurentienne. Comme conséquence, le sol est accidenté, rocheux et franchement sablonneux sur de grandes étendues. La rivière Kinojevis, affluent de l'Ottawa remonte jusqu'ici, et le Transcontinental dans le rang V de Launay, traverse une de ces fourches, la rivière Youville, (Nawapitechin) sur un viaduc courbe très élevé.

En quittant le canton Trécesson nous entrons dans le canton Figuery, et tombons dans le bassin de la rivière Harricana. Le sol de ce canton est plus ou moins rocheux jusqu'à 4 milles de l'Harricana. En approchant de la rivière il devient de première qualité, et en somme toute la vallée semble des plus propices pour le développement agricole ; le sol est formé d'une argile très fertile. La forêt est ici composée d'épinette, peuplier et bouleau. Le bois de commerce est très rare près du chemin de fer. La rivière Harricana est belle, large, profonde, navigable sur une distance de 60 milles, en remontant vers le sud. Un troisième site de village a été choisi à l'endroit même où le Transcontinental traverse la rivière, du côté Est. Mgr Latulipe a marqué l'emplacement de l'église sur une petite colline, à quelques arpents du chemin de fer. Un mille et demi carré de terrain a été réservé pour être transformé en lots de village. La future paroisse de l'Harricana portera le nom de Ste-Thérèse d'Amos ; *Ste-Thérèse*, parce que son emplacement a été marqué en la fête patronale de cette grande sainte ; *Amos* en l'honneur de la digne épouse du premier ministre de Québec.

Ainsi donc, nous aurons trois centres dans l'Abitibi où les colons pourront venir s'établir dès le printemps prochain ; le premier à la rivière La Reine, à la frontière interprovinciale, le second, au lac Robertson, le troisième, à la rivière Harricana. Trois autres centres pourront être ouverts aussitôt que le besoin s'en fera sentir, à la rivière La Sarre (Whitefish), au lac Royal (Makamik), et à la rivière Desormeaux

(Kakemeonan) qui porteront respectivement les noms de *Mance, Roussillon* et *Dollard.*

Remarquons que les futurs colons ne s'établiront d'abord que dans les endroits ci-dessus mentionnés. Ils ne pourront s'isoler les uns des autres, s'enfoncer au loin dans la forêt ; tous devront se grouper ensemble autour des centres indiqués, de manière à former bientôt une bonne paroisse.

Mgr Latulipe apprécie grandement la belle initiative de notre gouvernement qui veut bien agir de concert avec lui et lui donner tout son appui pour ouvrir à la colonisation ce beau pays de l'Abitibi.

" C'est la première fois, disait l'*Action Sociale* dans son " numéro du 12 octobre dernier, qu'un événement de cette im-" tance arrive dans le monde de la colonisation ; et voilà pour-"quoi nous croyons qu'il convient de le signaler. Il indique " que désormais les efforts seront moins dispersés, la ligne de " conduite mieux tracée, et que des résultats plus rapides et " plus satisfaisants peuvent être facilement escomptés.

" Les terrains choisis seront vraisemblement mis sans re-" tard, par le gouvernement, à la disposition des colons.

" Autour de la grande croix, qui marquera l'emplacement " de l'église future, les premiers venus se grouperont sans tar-" der, et lorsque, le nombre croissant des colons forcera les " derniers arrivés à s'éloigner un peu de ce centre pour gagner " les "concessions", ils ne seront pas perdus comme autrefois " au milieu de la forêt, mais à proximité d'un village consti-" tué avec chapelle, prêtre résidant ou au moins visiteur, éco-" les, etc.

"Nous croyons aussi qu'avec cet avantage de savoir où " sera le clocher, il en coûtera moins aux fils de cultivateurs " d'abandonner de vieilles paroisses pour aller se tailler un " domaine dans la forêt."

"Les fils de cultivateurs" de nos vieilles paroisses, c'est sur eux que nous comptons pour coloniser cet immense pays. Au lieu d'aller végéter dans les villes, épuiser leur force dans les usines américaines, pourquoi ne viendraient-ils pas se tailler un domaine dans la forêt ? Si nous pouvions leur faire comprendre l'immense différence qu'il y a entre le labeur péni-

ble du mercenaire dans un pays étranger et l'oeuvre du colon, du pionnier ! Pour cela, il faudrait entreprendre une campagne de colonisation dans notre province de Québec, parcourir les paroisses agricoles où la population est devenue trop dense, afin de faire connaître partout les immenses ressources de nos régions du nord, et diriger vers ce côté cet excédent de population qui, aujourd'hui, prend le chemin des villes et des Etats-Unis.

Fort de l'appui des vrais patriotes, de tous ceux qui désirent la grandeur, la prospérité de leur province, et en même temps, de leur patrie, nous espérons pouvoir bientôt consacrer tous nos efforts à cette belle oeuvre, organiser, dès le printemps, une grande excursion vers l'Abitibi, et y conduire un premier groupe de vaillants défricheurs.

Remarquons que la colonisation de l'Abitibi est intimement liée à celle du Témiscamingue : ces deux régions ne devront faire plus tard qu'un seul tout. Quand le Pacifique Canadien venant du Rapide de l'Orignal ou du Long Sault, aura atteint le Témiscamingue, nécessairement il devra continuer pour aller se souder au Transcontinental. Tout le pays compris entre les lacs Témiscamingue, des Quinze, Expanse sera ouvert, les paroisses s'échelonneront sur les bords de ces grands lacs, elles remonteront le long de la rivière Ottawa, de la rivière Kinojevis ; elles iront rejoindre les paroisses de l'Abitibi, et alors une oeuvre qui aura un immense contrecoup sur les destinées de notre peuple aura été accomplie.

Fils de ces intrépides pionniers qui ont conquis ce pays à la foi, et à la civilisation, nous aurons été fidèles à la mission qu'ils nous ont confiées, nous aurons conservé intact le patrimoine qu'ils ont légué, nous aurons gardé français et catholique, notre province de Québec.

'C'est le nord, disait Mgr Labelle, qui sera un jour, la " force, le boulevard de notre nationalité."

Emparons-nous donc du Nord ; achevons la colonisation du Témiscamingue, peuplons l'Abitibi. C'est une oeuvre religieuse et nationale que nous accomplissons : à nous les bras valeureux, à nous les braves, les vrais colons.

IVANHOE CARON, Ptre.
Missionnaire-colonisateur.



Verrazano et Cartier

La légende qui s'était formée autour de Verrazano et qui paraissait devoir passer à l'état d'article de foi, tout en étant regardée comme douteuse par plusieurs, est détruite depuis dix ans, grâce aux critiques savantes de Gabriel Gravier, de Rouen, et d'Eugène Guénin, de Paris, qui ont éclairé d'un jour nouveau les voyages du Florentin et découvert des documents officiels concernant le corsaire normand Jean Fleury. Les deux hommes avaient été pris l'un pour l'autre.

Fleury est parfois nommé Florin, par inadvertance, tandis que l'on désignait communément Verrazano sous le nom de Florentin, vu qu'il était natif de Florence. De plus, ils ont été au service de Jean Ango, de Dieppe, le plus grand armateur de France à cette époque.

Par ordre de François I, Jean Verrazano partit, à la fin de l'année 1523, pour aller en découverte, disant qu'il devait exister un détroit au nord, comme Magellan venait d'en trouver un au sud, et il ajoutait : "Je pense bien rencontrer l'obstacle de terres inconnues, mais j'arriverai à quelque passage qui m'ouvrira le Pacifique et la route de l'Asie"

Dans ce voyage mémorable, il releva la côte de l'Amérique depuis la Caroline du nord jusqu'à Terreneuve, y planta les enseignes et armoiries de France, donna des noms à maints endroits et désigna cette longue bande de terre comme la Nouvelle-France, (1) nom qui fut immédiatement adopté par

---

(1) Voir Dionne : **La Nouvelle France**, p. 217-7 ; **Bulletin des Recherches**, 1895, p. 133.

les Espagnols et les Portugais, ce qui est de toute importance, car ces deux nations dominaient les mers. Le 8 juillet 1524, Verrazano rentrait à Dieppe (le principal port de Jean Ango) et adressait une lettre au roi, dans le sens que nous expliquerons plus loin.

Vers la même date où le navigateur de François I s'était dirigé sur la route de l'Amérique, Jean Fleury qu'il fut ou non sous les ordres d'Ango à ce moment, capturait un navire portugais revenant des Indes par le cap de Bonne-Espérance avec un chargement évalué à 180,000 ducats. Au mois de mars 1524, alors que Verrazano était sur les côtes de l'Acadie, Jean Fleury se tenait aux îles Canaries sur la côte d'Afrique et s'emparaît d'un bâtiment chargé de diverses marchandises, appartenant à Vincente Fernando, Espagnol. Au mois d'août suivant, il pillait, à la côte africaine plusieurs vaisseaux de Fernando Vallascie. En septembre, il pille et coule à fond, aux îles du cap Vert, un navire commandé par Johannes Viegas. Enfin, au mois d'octobre 1526, il est pris dans le golfe de Biscaye et pendu en Espagne par ordre de Charles-Quint.

Le flibustier, le corsaire, l'écumeur de mer, c'était Fleury et non pas Verrazano.

Ce dernier repartit de Dieppe, avec des instructions de François I, le 17 mars 1528, et visita la Floride où il fut tué par les sauvages—bien loin du Saint-Laurent dont il ne soupçonnait pas même l'existence.

Le voyage de 1523-4 est le seul qui nous renseigne sur les découvertes et les opinions de l'envoyé français. Elles consistent en ceci :—de la Caroline au Maine, et plus loin jusqu'à Terreneuve, il ne se rencontre pas de fleuve assez considérable pour indiquer une grande profondeur de terre vers l'ouest. Les sauvages des environs de New-York à présent, font comprendre qu'il y a des montagnes d'où sortent des cours d'eau et que plus loin encore il y a des lacs, des mers—nos grands lacs. Les terres entrevues en naviguant sur l'Atlantique ne constituaient qu'un étroit barrage, de sorte que le Pacifique pouvait se trouver où sont l'Ontario et l'Erié.

Dix ans plus tard, Cartier cherchait la "mer de Verrazano" lorsqu'il tomba dans le Saint-Laurent et en poussa la découverte jusqu'à Montréal. Les Cascades, les Cèdres lui furent signalés par les sauvages. Du côté de l'Ottawa, on lui fit comprendre par signes que "ladite rivière entre dans deux ou trois grands lacs, puis on trouve une mer douce de laquelle n'est mention avoir vu le bout". Il croit comprendre aussi que, dans cette direction, il y a des villes et des gens vêtus à la façon des Européens.

Quelque temps après, les sauvages de Québec lui dirent que, au-dessus de Montréal, "y a une rivière qui va vers le surouaist, où sont une lune à aller jusqu'à une terre, où il y o jamais de glaces, ni neiges, mais que, en cette dite terre, y a guerres continuelles et que y a oranges, amandes, noix, pommes et autres sortes de fruits et en grande abondance". Ceci est visiblement la Pennsylvanie et surtout la Virginie. Rien de l'Ontario ni du Niagara, comme certains conteurs l'ont imaginé.

Rentré en France, Cartier annonça que la théorie géographique de son prédécesseur était fausse puisque le continent se prolongeait indéfiniment à l'ouest sans apparence d'océan Pacifique.

La vue du Saguenay, du Saint-Maurice, de l'Ottawa, puissantes rivières venant de l'ouest, suffisait pour désabuser le pilote malouin sur le compte de l'Amérique du nord— en ce qui concerne la profondeur courant est-ouest. De pareils volumes d'eau devaient sortir de vastes domaines ou de grands royaumes comme dit Cartier. L'espoir de se rendre en deux enjambées jusqu'au Japon et à la Chine, c'est-à-dire d'atteindre le Pacifique à travers l'Amérique du nord, ne pouvait que se reporter au futur : une date vague, lointaine comme un rêve.

Rendus à l'année 1700 les explorateurs n'avaient pas dépassé la ligne du Mississipi vers les sources de ce fleuve. On commença à croire que le continent nouveau se reliait à la Tartarie et ne faisait qu'un bloc avec elle. La "mer de Verrazano" qui, de période en période de temps, déjouait tous les calculs, à mesure que l'on découvrait du pays, deve-

nait problématique, peut-être était-ce une chimère, car elle semblait reculer pour rendre le problème de son existence plus incertain. Le Pacifique ne se montra que deux cent cinquante ans après la révélation du Saint-Laurent.

Entre l'automne de 1535, où Cartier contemplait la région de l'ouest, du haut de la montagne de Montréal, et l'automne de 1885, où le premier convoi à vapeur traversa de Vancouver à Montréal, il s'était écoulé juste trois cent cinquante ans. Enfin ! nous voilà rapprochés de la Chine et du Japon.

BENJAMIN SULTE.





Quelques noms géographiques

Nous l'avons déjà déclaré, les noms géographiques donnés par les premiers découvreurs ou explorateurs forment partie de notre bagage historique et c'est notre droit et notre devoir d'empêcher qu'ils soient déformés

Dans la province de Québec ils sont légion les noms de lieux auxquels se rattache un souvenir historique. Quelques uns d'entre eux, par suite de l'ignorance des cartographes, n'ont pu échapper sans doute à certaines altérations, mais nous croyons qu'avec le temps et un sérieux examen, l'on arrivera à leur restituer leur forme primitive. Ce travail d'épuration est, au reste, déjà commencé, et nous croyons qu'il se poursuivra.

Il ne saurait être question de dresser ici une nomenclature complète des noms géographiques imposés par les premiers découvreurs du pays. On nous permettra cependant de signaler quelques-uns d'entre eux.

* * *

Pointe-aux-Alouettes.—Cette pointe rendue célèbre par la visite qu'y fit Champlain en l'an 1603 est située dans le comté de Chicoutimi-Saguenay, à l'est de Tadoussac.

Champlain la baptisa tout d'abord du nom de *Pointe-Saint-Mathieu,* mais à son deuxième voyage il l'appelle Pointe-Saint-Mathieu ou autrement *aux Alouettes.* C'est ce dernier nom qui a survécu.

La Pointe-aux-Alouettes était alors habitée par un millier de sauvages Montagnais et c'est là, le 27 mai de l'année

1603 que le futur fondateur de Québec, partant de Tadoussac, alla les trouver "avec les deux sauvages que mena le sieur du Pont, pour faire le rapport de ce qu'ils avaient vu en France, et de la bonne réception que leur avait faite le Roi."

"Nous fûmes, écrit Champlain, à la cabane de leur grand Sagamo qui s'appelle Anadabijou, où nous le trouvâmes faisant tabagie (festin) avec une centaine de ses compagnons, lequel nous reçut fort bien, et nous fit asseoir près de lui, et tous les sauvages en cercle. L'un des sauvages que nous avions emmené commença sa harangue de la bonne réception que leur avait faite le Roi, et du bon traitement qu'ils avaient reçu en France, et qu'ils s'assurassent que la dite Majesté leur voulait du bien, et désirait peupler leur terre et faire paix avec leurs ennemis (les Iroquois), ou leur envoyer des forces pour les vaincre ; en leur contant aussi les beaux châteaux, palais et maisons qu'ils avaient vus et notre façon de vivre.

"Après avoir achevé sa harangue, le grand Sagamo commença à prendre du pétun et à en offrir au sieur du Pont-gravé et à moi, et à quelques autres Sagamos qui étaient près de lui. Ayant bien pétuné, il dit : qu'ils devaient être bien contents d'avoir Sa Majesté pour grand ami. Ils répondirent tous d'une voix : Ho ! Ho ! Ho ! qui veut dire oui. Continuant, il dit qu'il était fort aise que la dite Majesté peuplât leur terre, et fit la guerre à leurs ennemis ; qu'il n'y avait nation au monde à qui ils voulussent plus de bien qu'aux Français. Enfin il leur fit entendre à tous, le bien et l'utilité qu'ils pourraient recevoir de la dite Majesté."

Cette harangue fut suivie, d'après le récit même de Champlain, d'un festin et d'une danse, puis il termine par cette petite description de la Pointe :

"Le lieu de la pointe de Saint-Mathieu où ils (les sauvages) étaient premièrement cabanés, est assez plaisant. Ils étaient au bord d'un petit côteau plein d'arbres, de sapins et cyprès. A la dite pointe, il y a une petite place unie qui découvre de fort loin ; et au-dessus du dit côteau est une terre unie, couverte d'arbres ; la terre est fort sablonneuse, et il y a de bons pâturages."

Il n'y a presque rien à retoucher dans cette description ; elle est aussi exacte qu'on peut le désirer. Le seul change-

ment qui s'est produit c'est que depuis longtemps les sauvages ne viennent plus *cabaner* en ce lieu et que la Pointe-aux-Alouettes est devenue un des plus délicieux endroits de villégiature du Saguenay.

Les messieurs du Séminaire de Chicoutimi y possèdent depuis quelques années une chapelle et une maison de campagne où l'on est toujours sûr de trouver un bienveillant accueil.

***

Pointe-aux-Vaches.—Cette pointe est également située à l'entrée du port de Tadoussac, du côté sud-ouest. Champlain l'appela tout d'abord la *pointe de tous les diables,* parce que son vaisseau, en la rasant, eut à souffrir des vents. Plus tard, il modifia cette première dénomination et écrivit *Pointe-aux-Vaches,* parce qu'il avait remarqué une grande abondance de vaches marines dans ces parages.

***

Port-à-l'Equille.—Voici une dénomination géographique qui a subi, avec les années, une singulière déformation. Du Port-à-l'Equille nos cartographes modernes ont fait *Port-aux-Quilles*, ce qui n'est pas du tout la même chose (1)

Champlain qui s'arrêta lui-même en ce port vers 1603 en précise en quelque sorte la situation :

"Du Cap de Chafaut aux Basques jusqu'à la rivière de l'Equille au Port aux Femmes (la rivière Noire) il y a une bonne lieue.

"De l'Anse de Roches à la rivière de l'Equille, il y a près d'une lieue et demie, un cap est entre deux. Cette rivière de l'Equille vient des montagnes et assèche de basse mer ; un peu vers l'eau de l'entrée il y a mouillage pour barques."

Le fondateur de Québec parle à deux ou trois reprises de cette rivière à l'Equille dans ses *Relations,* et pour expliquer en quelque sorte la provenance de ce nom, il prend la peine d'ajouter : "L'équille est un petit poisson de la grandeur d'un esplan (éperlan) qui s'y pêche en quantité."

---

(1) "Port à l'Equille" ou "Port aux Quilles" est situé dans le comté de Charlevoix.

Il semble que ceci établit bien clairement que c'est la présence d'un petit poisson particulier qui a valu son nom à cet endroit.

Au reste, la plupart des cartographes venus après Champlain, ont respecté l'orthographe primitive de cette dénomination.

Ainsi, le P. Coronelli, dans sa carte de l'Amérique du Nord, en 1689, écrit *rivière à l'Equille.*

Sur la carte du Saguenay de Bélin qui accompagne l'histoire de la Nouvelle-France de Charlevoix, on lit également *Port à l'Aiquille*

Dans l'Atlas Slaevs, publié en 1662, le même endroit est désigné par *Port à l'Esquille.*

La première carte qui fasse mention du *Port-aux-Quilles* est celle du P. Laure, en 1733, et nous sommes porté à croire que la similitude de la prononciation dans les deux mots, a été cause de l'erreur commise. Par malheur, tous les cartographes qui ont suivi ont copié textuellement la carte du P. Laure sans tenir compte des cartes précédentes et surtout de celle de Champlain. Comme conséquence, *Port-aux-Quilles* qui ne comporte pourtant aucune signification propre à l'endroit que l'on veut ainsi désigner, a passé couramment dans le vocabulaire géographique et il faudra probablement plus qu'un effort ordinaire pour parvenir à le détrôner.

***

Cap Dauphin.—Dans l'une de ses *Relations* de voyages, Champlain écrit :

"Côtoyant la côte Nord nous fûmes à une pointe qui avance à la mer, et que nous avons nommé le cap Dauphin, distant de la rivière aux Saumons de trois lieues. De là, nous fûmes à un autre cap que nous nommâmes le cap à l'Aigle, distant du Dauphin de 8 lieues,"

Le Cap à l'Aigle nous a été conservé, mais le cap Dauphin a éprouvé un tout autre sort. Il a disparu entièrement de nos cartes pour être remplacé par le *cap au Saumon.* Il est encore impossible de s'expliquer comment cette substitution a pu avoir lieu. On devrait revenir au *Cap Dauphin.*

Sainte-Anne-des-Monts.—Cette paroisse du comté de Gaspé a été érigée canoniquement en 1863. Elle se trouve placée du côté nord de la Gaspésie, à 270 milles en bas de Québec.

L'auteur des *Noms géographiques de la Province de Québec,* M. P. G. Roy, dit à son sujet :

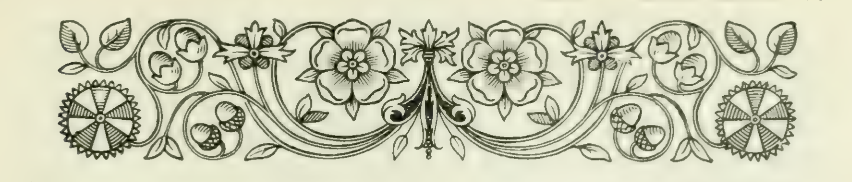
"Champlain ayant acquitté sa reconnaissance envers son bienfaiteur le commandeur de Chatte en donnant son nom à un cap de la Nouvelle-France, en fit autant envers le successeur du commandeur, M. de Monts. Il donna son nom à une rivière, la rivière de Monts.

C'est sur les bords de la rivière de Monts que s'est formée la paroisse de Sainte-Anne-des-Monts." On devrait donc dire et écrire Ste-Anne-de-Monts.

N'en déplaise à l'estimable auteur des *Noms Géographiques*, il serait puéril de vouloir accréditer cette légende. Elle ne repose sur aucune tradition ni sur aucun document. Lorsque Champlain voulait éterniser le souvenir de l'un de ses amis ou protecteurs, c'était généralement son habitude d'en faire la déclaration expresse dans ses Relations de voyages, ou d'inscrire ce nom sur ses cartes. Et, ce qui est encore plus certain, c'est qu'il n'aurait eu garde d'y manquer dans le cas de M. de Monts, qui était l'un de ses plus puissants protecteurs à la cour du roi de France. Or, nulle mention de ce nom n'est faite, ni dans les récits de voyages, ni même sur la carte de Champlain.

Selon toutes les apparences, la rivière Sainte-Anne-des-Monts a reçu son nom bien après les découvertes de Champlain. Et ceux qui l'ont ainsi baptisé ont du nécessairement s'inspirer de la situation des lieux. Ce cours d'eau qui prend sa source dans les monts Shickshocks coule, avant de se jeter dans le fleuve Saint-Laurent, à travers une série de collines et de montagnes plus élevées les unes que les autres. Il est donc naturel de supposer qu'on l'a appelé tout simplement *rivière des Monts,* et le nom après tout est bien approprié.

EUG. ROUILLARD.



Les chutes Shawinigan

Leur utilisation

Nous avons déjà eu l'occasion dans ce *Bulletin,* d'entretenir nos lecteurs, des nombreux pouvoirs hydrauliques fournis par la rivière Saint-Maurice, et presque tous utilisés par la grande industrie. Notre attention est aujourd'hui particulièrement attirée sur l'une de ces cascades—les chutes *Shawinigan*—qui sont exploitées par la compagnie *Shawinigan Water and Power.* On va voir, par ce qu'en dit le chroniqueur financier de la *Canadienne* de Paris, combien cette exploitation a pris de l'importance depuis quelques années et dans quelle proportion les lignes de transmission se sont multipliées.

Les chutes fameuses de Shawinigan sont situées à 21 milles de Trois-Rivières. Un barrage naturel formé par une couronne de rochers retient les eaux du fleuve qui tombent ensuite en une magnifique cascade d'une hauteur de 155 pieds. Au sommet, le fleuve s'étend en un vaste lac qui a d'ailleurs l'avantage de régulariser la force de la chute. Les eaux de ce lac, si paisible d'aspect, viennent s'engouffrer tout-à-coup dans une gorge étroite et, toutes mugissantes, se précipitent dans une vertigineuse descente jusqu'au second lac qui se trouve au pied des chutes et qui recueille leurs eaux avant qu'elles ne continuent leur course entre les rives du fleuve. A l'étiage ordinaire il y a 25 pieds de profondeur d'eau devant le barrage des rochers et grâce aux nombreux lacs du bassin de Saint-Maurice cette hauteur d'eau est à peu près constante.

Le 15 janvier 1898, *The Shawinigan Water and Power Cy of Montreal* a obtenu du gouvernement provincial une charte qui lui constitue une propriété de 700 acres autour des chutes et l'absolu contrôle sur celles-ci. La Compagnie est donc maîtresse de cette énorme force.

En douze ans, la Compagnie a non seulement créé des installations immenses et parfaites, mais elle a provoqué la formation d'une petite ville, *Shawinigan Falls,* qui a maintenant 4,000 habitants et qui vit par elle.

Les installations faites par la Compagnie comportent un large canal, percé dans le roc à l'ouest du sommet des chutes et qui dérive les eaux. Il a 1,000 pieds de long ; il donne vingt pieds de profondeur d'eau aux basses eaux et aboutit à un mur de béton où se trouve les portes d'écluses, longues de 450 pieds. La force du flot qu'il amène est évaluée à 150,000 chevaux.

D'énormes conduites descendent l'eau dans deux vastes bâtiments qui contiennent les générateurs, actuellement mûs par six turbines d'une capacité totale de 55,000 chevaux, capacité qu'on va porter cette année à 130,000 H. P.

Près des bâtiments des générateurs se trouvent ceux des transformateurs qui fournissent le courant aux diverses usines, tributaires de la Compagnie pour leur force motrice, *The Calcium Carbide works*, par exemple, qui prend 25,000 volts, et les lignes de transmission à Montréal et aux mines de Thetford qui en prennent 50,000.

Deux lignes de câbles en aluminium suivent la voie du Canadian Northern Québec Railroad et aboutissent à diverses usines-stations appartenant à la Compagnie, principalement à la station terminus de Maisonneuve, à Montréal. Sur le parcours, à Joliette, un câble transmet, à travers les eaux du Saint-Laurent, un courant de 12,500 volts à la ville de Sorel et aux pays voisins.

Une deuxième station est placée à Charlemagne et distribue le courant aux villes de Charlemagne, Saint-Paul, L'Assomption, Saint-François-de-Sales, Sainte-Rose, Sainte-Thérèse, Terrebonne et Saint-Eustache.

Avant la station terminus, un embranchement fournit un

pouvoir de 2,500 chevaux à la *Vulcan Portland Cement Cy,* l'une des usines du trust du ciment.

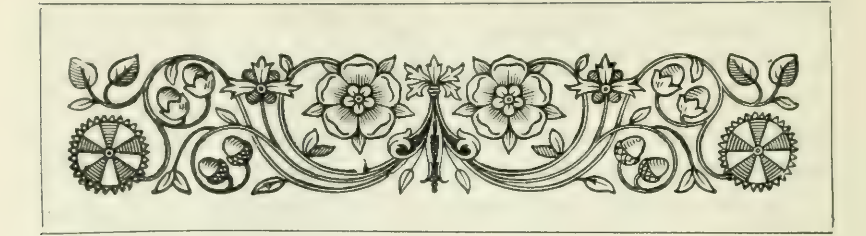
La station terminus de Maisonneuve, près Montréal, fournit une force de 3,000 chevaux à la *Compagnie des Tramways* et de 500 chevaux à la *Montréal Light Heat and Power* pour la distribution de l'électricité en ville.

Ajoutons que la Compagnie actionne encore les moulins de la *Dominion Textile Cy,* les exploitations minières (mines d'amiante) de *Thetford, Black Lake, Danville* et *East Broughton,* la *Canada Paper Cy,* la *Wabasso Cotton Cy,* la *Northern Aluminum Cy,* la *Belgo Canadian Pulp and Paper Cy,* la *Shawinigan Cotton Cy,* et, d'une façon générale, les nombreuses industries situées entre Trois-Rivières et Montréal, dans un rayon de 90 milles.

Non seulement, le nombre des usines tributaires de la Compagnie est déjà considérable, mais il augmentera rapidement, car les industries se multiplient dans cette région. Le district de Trois-Rivières est, en effet, très favorisé ; il possède de vastes forêts, exploitées par différentes industries, notamment par les fabriques de papier, et il est voisin des gisements miniers que nous venons de citer. Le charbon est amené à quai par la *Dominion Coal Cy,* qui en décharge annuellement 100,000 tonnes. Les marchandises sont amenées par les trois fleuves et par trois lignes de chemins de fer rattachées à Shawinigan par des embranchements ou desservies par le tramway électrique de la ville. Ces lignes sont celles du Canadian Northern, celle du Saint-Maurice Valley Railway, filiale du C. P. R. et enfin celle du Grand Tronc, distante de 20 milles et dont l'embranchement sur Shawinigan sera bientôt construit. Enfin, ce district est relativement bien pourvu de main-d'oeuvre, puisqu'il a une population de 125,000 âmes, formée en grande partie d'ouvriers ou de journaliers.

Ajoutons que le capital autorisé de la compagnie qui exploite les chutes Shawinigan est de $10,000,000, et que le capital actions émis est de $8,500,000.

Les recettes brutes de la compagnie ont été en 1910, de $991,029.



Le Castor

De tous les êtres de la création le castor est le plus fort ingénieur de ponts et chaussées qui existe. On ne sait pas même encore par quels procédés il arrive à construire des digues aussi parfaitement étanches qu'il le fait. Dans le reste du règne animal, il n'y a que l'éléphant qui lui puisse être comparé comme intelligence : mais, d'un animal d'aussi grande taille que l'éléphant, on s'attend tout naturellement à des exploits notables. Il n'en est pas de même du castor, dont la taille est comparativement plus petite et qui pourtant exécute des travaux énormes, des barrages gigantesques avec beaucoup plus d'habileté que la main de l'homme.

A l'automne, au mois de septembre, c'est, pour la gent castor, le moment de veiller à la préparation de la retraite d'hivernage. Les vieux de la tribu rassemblent les jeunes et leurs compagnes, souvent les femelles trouvent à se loger dans diverses familles. Le premier souci du castor est de se construire une digue à travers un cours d'eau, digue suffisamment solide pour lui créer un étang de dimensions convenables et une bonne profondeur d'eau ; car il en a pour à peu près six mois de réclusion au Canada. Tout cela est bien calculé ; car il connaît ses ennemis, le loup-cervier, le carcajou, qui, à la chute de la première neige, très friands de sa chair, ne manqueraient pas de le traquer ; il lui serait alors fort difficile de se sauver sur la glace nouvellement formée.

Il construit sa hutte, avec une seule entrée, espèce de tunnel, situé au centre de son habitation qui lui permet de

se mettre à l'abri, à travers la rive, jusqu'au fond de son étang improvisé. Lorsque celui-ci est pris en glace, il ne peut plus sortir de sa retraite, excepté au printemps ; mais il lui faut un étang assez large et assez profond, pour que l'eau n'y gèle pas jusqu'au fond et qu'il puisse prendre ses ébats en toute liberté.

Ses provisions de bois et d'écorce, il les a déjà emmagasinées au fond. Ces étangs peuvent ordinairement mesurer de dix à quinze pieds de profondeur ; mais quel labeur ardu n'a-t-il pas à exécuter pour arriver à cette profondeur, calculée d'instinct sur les rivières qui lui offrent relativement peu d'eau !

Les digues construites par les castors sont de puissantes structures faites de billots, de brousses, de pierre, de bois flottant, bien assemblés au moyen de perches.

Un jour d'été, en voyageant en canot, un sportman bien connu trouva quatorze de ces digues dans l'espace de cinq milles. Avec l'aide de son guide, un sauvage, il réussit à en démolir une ou deux, mais quant aux autres, il dut y renoncer ; elles défiaient la hache. Il lui fallut faire portage.

Quand les castors ne sont pas dérangés pendant des années, ils se constituent en colonies et construisent des digues contigues, pourvu qu'ils trouvent sur la rive le bois et l'écorce dont ils ont besoin pour leur nourriture.

Parfois lorsque la conformation de la rive empêche le castor de se faire un étang, il érigera trois ou quatre *dames* de suite, comme une suite d'écluses dans un canal, pour accommoder la colonie et pour fins d'emmagasinage et de récréation.

Bien des gens discutent cette faculté du castor de savoir choisir le bon endroit où construire une écluse pour sa retraite et en hiver et en été. D'aucuns vont jusqu'à attribuer au castor une faculté de raisonner ; d'autres s'en remettent à son instinct. Ce sont les plus près de la vérité. L'instinct fait deviner, entrevoir, analyser sans calcul l'opportunité, la nécessité de tel ou tel acte. L'instinct est aussi un des attributs de l'homme, qui le néglige trop souvent pour s'en remettre à un raisonnement honnête, mais souvent faux.

Que, de ce chef même, les castors puissent vraiment commettre des erreurs, c'est possible, à première vue. Mais en supposant que ce soit véritablement des erreurs, elles ne sont pas plus extraordinaires que celles commises par une foule d'architectes et d'ingénieurs civils.

Qu'il y ait erreur, l'on peut être sûr que le castor, qui y voit clair, s'empresse de la corriger, et la corrige.

Dans les endroits où le cours d'eau est indolent et le sol vaseux, lorsque l'écluse est construite et qu'il y a assez d'eau dans l'étang pour assurer la sécurité du logis, le castor alors creuse un canal autour de l'une des extrémités de l'écluse pour laisser échapper le surplus de l'eau ; l'écluse reste ferme, solide, et, en arrière se dressent les petits mamelons qui indiquent la retraite du castor.

Un jour, des bûcherons avaient construit une écluse considérable sur un cours d'eau dans un endroit fort désert, afin d'obtenir une tête d'eau pour le flottage de billots coupés dans la forêt voisine. Quand tout ce bois eut passé, on abandonna le chantier et on laissa les portes de l'écluse ouvertes. Ceci se passait au Canada.

Or, il advint qu'une couple de jeunes castors, en quête d'un endroit pour l'hivernage, parurent dans l'endroit. Ils trouvèrent les conditions tellement à leur goût, qu'ils roulèrent un billot à fond d'eau, à travers les portes de l'écluse, remplirent l'intervalle de brousse et de pierres, sans compter la boue, et fermèrent hermétiquement l'ouverture. C'est ainsi qu'ils se donnèrent un étang d'un mille de largeur pour y prendre leurs ébats. Leur hutte offrait une entrée qui suivait un plan incliné jusqu'à vingt pieds sous l'eau.

Que de fois les castors, arrivés à l'angle de deux cours d'eau à peu près à sec, ne ressuscitent-ils pas tout un grand lac dans les environs.

Sur les cours d'eau où le courant est peu sensible le castor commence sa construction à partir du fond, en y installant des billots sur une largeur variant de trois à cinq pieds. Perches, bâtons, bois flottant, gros troncs d'arbres, coupés sur les bords, tout est mis en réquisition par le castor qui maintient tout cet échafaudage en place au moyen de

pierres, cailloux et de vase. Le castor transporte la vase dans ses pattes qu'il serre de chaque côté de la tête, afin d'en perdre le moins possible ; c'est la besogne préférée de l'animal.

S'il s'agit de cours d'eau au courant rapide, le castor utilise alors des petits arbres d'environ dix pieds de longueur qu'il fait flotter jusqu'à l'endroit qu'il a choisi ; au moyen de pierres il enfonce ces arbres tête première sous l'eau, en laissant la souche libre. Dans ce cas là, le castor commence sa construction, non du fond, mais sur les côtés ; la forme de la construction est cintrée ; la partie convexe se trouve en haut, pour affermir la structure. Lorsque le cintre se ferme au centre, la partie inférieure est fortement assise au moyen de pierres lourdes et de mortier de terre très épais.

En troisième lieu, s'il s'agit d'un endroit où de gros arbres ont poussé obliquement au-dessus du cours d'eau, trois ou quatre castors se réunissent autour d'un arbre, se dressent sur leurs larges queues, pendant qu'un autre est campé plus loin sur la rive, ayant l'air de remplir l'office d'inspecteur. L'arbre est bientôt coupé. Au premier signal, les castors se jettent de côté, et l'arbre tombe juste dans la direction requise. Tous les castors disparaissent et se mettent à couper les branches qui touchent le fond du cours d'eau. Lentement l'arbre s'affaisse jusqu'à ce que son tronc se trouve à la hauteur nécessaire pour former la partie supérieure de l'écluse. Alors les branches supérieures sont tressées avec des petits arbres ; les pierres, la vase et la brousse entrent en scène. En peu de temps l'écluse est terminée.

Le castor travaille avec sa queue, espèce de truelle, et avec ses dents aigues dont deux au maxillaire supérieur et deux à l'inférieur. Ces dents sont toujours aiguisées comme des ciseaux. Elles se refont avec une si grande rapidité que le castor doit les employer constamment à ronger ou couper du bois pour les maintenir en bonne condition. Il coupe d'un seul coup une branche d'arbre aussi grosse que le pouce.

Quand l'écluse est construite, le castor fait sa provision de bois d'hiver ; c'est sa nourriture. Lui et les siens abattront de cette façon toute une talle de jeunes bouleaux ou peupliers sur les bords de l'écluse ; puis ils couperont ces petits arbres en rondins habillés de la meilleure écorce, qu'ils

poussent à la dérive jusqu'à l'étang de l'écluse. Cette opération se fait à bonne heure, car ce bois saturé d'eau va au fond de lui-même. Si le temps se met soudainement au froid, le castor descend lui-même son bois au fond de l'étang et le plonge dans la vase.

Le castor construit sa maison quand les nuits deviennent froides et qu'alors le mortier qu'il se confectionne durcit aussitôt qu'appliqué. Il perce deux ou trois tunnels à partir du fond dans la direction du centre de sa hutte. Il entoure cela d'un remblai de billots et de pierres, en forme circulaire, de six à quinze pieds de diamètre, suivant le nombre de castors qui doivent occuper la hutte. Ce remblai, il le couvre d'une épaisse couche de rondins, d'herbe, et de boue. La toiture est formée de forts bâtons, croisés à l'Indienne, le tout enfoui dans un lit de gazon, de pierres, de bâtons et de vase. Lorsque le tout est gelé à point, le castor est chez lui et ne redoute personne.

Sur les bords d'un lac où le niveau de l'eau reste à peu près le même, la hutte du castor est de quatre à cinq pieds de haut. Sur les cours d'eau exposés à déborder, elle a deux ou trois fois cette hauteur.

Parfois, plusieurs familles s'unissent pour ériger une grande hutte, mais alors chaque famille a son compartiment.

Le castor travaille surtout la nuit, quand elle est obscure et lorsqu'il pleut. Le travail chez lui est instinctif ; mais il faut aussi reconnaître que d'aucuns y mettent plus d'habileté que d'autres.

Il est une sorte de castor qui ne s'occupe jamais de faire des écluses ou de se construire une hutte. Le tronc d'un vieux cèdre lui suffit comme retraite. Il n'érige pas d'écluse, parcequ'il y a dans la rivière à côté des endroits profonds où le courant est trop rapide pour permettre à la glace de se former. Les chasseurs et les Indiens prétendent que ce castor n'ayant pas réussi à trouver une compagne, a laissé la tribu, ou en a été chassé et condamné à mener une vie de célibataire.

D'autres assurent que c'est parce qu'il est trop paresseux et qu'on n'a pas voulu l'endurer dans la tribu, pas plus qu'on y tolère les castors estropiés ou difformes.

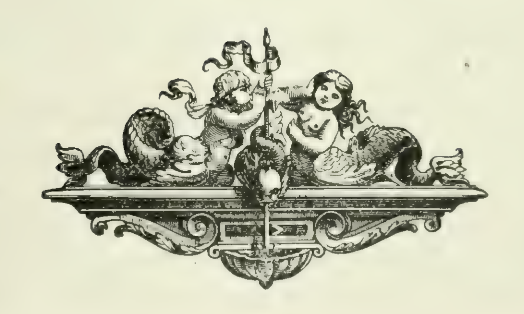
Il y a en tout cela, du reste, une particularité que l'on retrouve dans toutes espèces de groupes d'animaux.

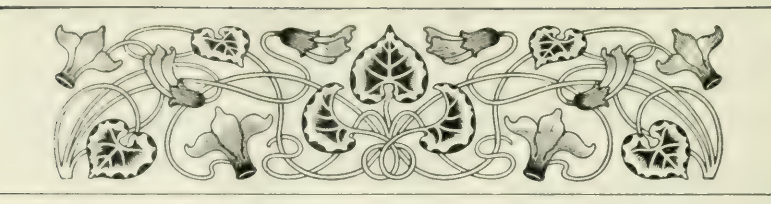
Telles sont les principales données que j'ai à présenter au lecteur sur cet intelligent et industrieux animal. Je suis redevable de plusieurs renseignements à son sujet à monsieur William J. Long.

Le castor se rencontre dans toutes les parties du Canada. Il n'y en avait pas un seul à l'Ile d'Anticosti il y a quelques années. J'ai eu l'avantage d'y en envoyer une quarantaine qui ont fait souche considérable.

Les Canadiens-Français ont eu le bon esprit de le prendre comme symbole national. Aussi figure-t-il sur tous les pavillons, oriflammes, bannières et jusque dans leurs imprimés.

N. LeVASSEUR.





Naturalistes aux régions polaires

Fin de février dernier, on recevait à Iowa City, Etats-Unis, une lettre qui avait mis six mois à venir du cercle arctique.

Cette lettre disait les aventures du Lieutenant R. M. Anderson, membre du Musée Américain d'histoire naturelle à New-York, et de Hyalmar Stegansson, l'ethnologiste de l'université Harvard, qui, tous deux, depuis deux ans font la vie des Esquimaux sur la côte nord de l'Alaska et du Canada.

Tous deux aussi sont des gradués de l'université d'Iowa, à Iowa City. Ils s'occupent de collectionner des crânes et pelages d'animaux pour le musée de New-York et d'étudier les us et coutumes des êtres qui habitent la partie la plus septentrionale du globe.

La lettre porte la date du 22 août 1909. Elle fut confiée à un baleinier qui passait par hasard à l'île Herschell, au large de la côte nord du Canada, à 580 milles de la Pointe Barrow, le poste le plus avancé au nord de la civilisation américaine. Elle est adressée au major George W. Ball, d'Iowa City, compagnon de chasse et d'armes du Lieutenant Anderson.

Les deux chasseurs et naturalistes racontent qu'ils se sont trouvés parfois à une portée de fusil de milliers de caribous, qui cheminaient à la queue-leu-leu dans la neige. Une fois, ils eurent à se mettre à une seule ration de porc-épic et de hibou pour s'empêcher de crever de faim ; c'était en traversant les montagnes Franklin pour atteindre un troupeau de caribous le long de la vallée de la rivière Chandlar.

Ils vécurent ainsi de porc-épic et de hibou depuis le 4 jusqu'au 18 décembre 1908, alors qu'ils atteignirent avec neuf Esquimaux-Nunatami, la rivière de la vallée qui se trouve être un tributaire septentrional de la rivière Yukon.

Les deux blancs et leurs Esquimaux restèrent au sud des montagnes Franklin jusqu'au 28 février 1909, et abattirent soixante-trois caribous, un orignal et quinze moutons des montagnes. Ils retournèrent alors à l'île Flanman. Depuis cinq mois, ils n'avaient pas vu un seul blanc et pendant quatre mois ils n'avaient mangé que de la viande de caribou, de mouton, d'orignal et de ptarmigan.

Le 25 avril 1909, les explorateurs partirent du côté-ouest pour la Pointe Barrow, afin de se procurer des provisions de pays civilisés. Voici ce que dit de ce voyage le Lieutenant Anderson :

"Tué trois caribous à la Pointe Beechey. La situation n'était pas couleur de rose, lorsque j'arrivai là. Les sauvages nous avaient volé un sac de farine et cinquante livres de riz sur lesquels je comptais, surtout dans un pays situé à cent milles de toute habitation, et visité assez rarement par les naturels."

Les voyageurs vécurent de viande jusqu'à la Pointe Barrow où ils purent se procurer des provisions ; mais ils apprirent là qu'il n'y aurait aucun baleinier qui irait à l'est durant le printemps, et qu'ils auraient à faire le trajet en traineaux. A leur retour, ils trouvèrent du caribou au Cap Halkett, à Colville, à la Pointe Beechey, au delta de Kupanik et près de l'île Herschell où la lettre fut écrite.

Le voyage du côté-est dura depuis le 12 mai jusqu'au 20 août.

Après avoir énuméré les chevreuils abattus en route vers le Canada, le lieutenant Anderson dit :

"Le fait est que nous avons été plus chanceux que les indigènes de la côte ; nous avons rarement manqué de viande de chevreuil, et nous n'en avons jamais perdu une seule livre. On ne peut vivre confortablement dans ce pays, qu'avec des vêtements de peau de chevreuil ; dans le pays arctique, le vent est subtil et pénètre tous les vêtements de laine que vous porterez ; et ceux-ci deviennent à la fin très lourds.

"J'ai fait la chasse au mouton par 25o Fahrenheit au-dessous de zéro, avec seulement un seul froc sans manches, une chemise de peau par dessus et enfin une chemise de coutil blanc recouvrant le tout, je m'en suis bien trouvé.

"J'ai plus d'une fois chassé et tué le caribou par 40o Fahrenheit, au-dessous de zéro. J'ai levé le camp et voyagé par 50o Fahrenheit. La plus grande baisse du thermomètre a été observée en février 1909, sur la rivière Chandlar. Elle était de 54o Fahrenheit.

"Le printemps dernier, nous avons abattu toutes les oies sauvages, brant, egder-ducks, old squaws dont nous avions besoin, ainsi qu'un certain nombre de loups-marins ; dans ce dernier cas, j'ai été le plus heureux. Il importe d'abord de paralyser l'animal du premier coup, dans la tête, ou dans le cou ; autrement il disparaît et s'enfonce dans la glace. J'ai constaté que la balle à pointe d'acier *(ganz mantel),* n'a pas toujours d'effet sur le chevreuil, mais que celle à pointe molle *(theelmantel)* et la *Deschossen,* à expansion, ont l'effet désiré. J'ai atteint un chevreuil près de la queue à une distance de quatre à cinq cents verges avec une balle *dum-dum,* la balle a traversé le corps longitudinalement, a éclaté et est sortie par le cou en faisant un trou par lequel l'on aurait pu passer une bille de tennis."

Le lieutenant Anderson décrit son armement. Il avait douze carabines rayées et cinq fusils à plomb. Comme il ne pouvait obtenir à la fois que quatre ou cinq cents cartouches pour des carabines de longue portée, du moment que l'ammunition était épuisée, il fallait écarter la carabine.

Anderson et Stefansson sont maintenant à la poursuite de l'ours polaire et du boeuf musqué. Ils passent l'hiver près de l'embouchure du fleuve Mackenzie.

Leur baleinière se trouva prise dans les glaces dans la baie Smith, alors qu'ils transportaient des provisions de la Pointe Barrow, à l'île Herschell. Alors ils se décidèrent à l'échanger pour un grand canot de peau qu'ils trainèrent à terre jusqu'à la rivière Colville où ils trouvèrent l'eau libre et le lancèrent.

Derechef, le 6 septembre 1908, ils étaient pris dans les glaces à l'île Barter, et vécurent de marmottes et ptarmigans

jusqu'à ce qu'ils purent faire un trajet de 40 milles en traîneaux pour atteindre des hauteurs où il y avait du caribou.

De là, ils partirent pour l'île Flanman, après avoir découvert une cache de farine et de lard fumé faite par un baleinier, puis ils reprirent leur route pour leur expédition de chasse dans l'intérieur de l'Alaska.

La région située au sud des Montagnes Franklin est un véritable paradis pour les nemrods. Voici ce qu'en dit le lieutenant Anderson :

"Je crois que, l'hiver dernier, nous sommes tombés sur le plus beau troupeau de caribous de l'Alaska. Les Esquimaux et les chasseurs des baleiniers ont massacré le caribou, le long de la côte. Les Esquimaux font rarement la chasse de l'autre côté des montagnes ; les sauvages ne se rendent pas bien loin au nord de la rivière Yukon, et les prospecteurs blancs ne se sont pas encore rendus là où nous sommes.

"Quel magnifique spectacle que de voir, à une portée de fusil, un millier de caribous cheminant en double ligne à travers la neige !

"Au sud des montagnes nous devions marcher à la raquette tout le temps ; nous fîmes la "cache" d'un traîneau et, une fois la première semaine passée, nous eûmes à confectionner des "traînes"

"Sous le vent, le neige se durcit bientôt comme de la glace. Durant trois mois, je suis certain que nous avons parcouru plus de mille milles à la raquette.

"En mars 1909, nous arrivions à l'île Flaxman, frais, dispos, pesant 185 livres, et ayant marché la distance de trente-cinq milles de la Pointe Collinson à l'île Flaxman. Sur la neige durcie, tout cela en neuf heures, et sans avoir pris une bouchée. Un homme dans ces solitudes doit s'habituer à se passer de boire pendant une journée en hiver. La neige gelée ne vous désaltère pas, et, quant à faire fondre de la glace, cela prend trop de temps, même avec tout le combustible désirable.

"Nous avons toujours eu des campements confortables. Voilà treize mois que je suis dans le cercle Arctique, et je n'ai pas couché trente fois dans une maison depuis que j'ai laissé Edmonton. Utilisez une hutte d'Esquimau à toit rond, deux épaisseurs de coutil, et vous pouvez avoir une chaleur de 100o

en moins d'un quart d'heure par 40o Fahrenheit en bas de zéro au dehors. On dort toujours bien chaudement dans les sacs faits de peau de mouton.

Le lieutenant Anderson et M. Stefansson sont arrivés à San Francisco en octobre dans l'automne (1910). Ils rapportaient avec eux bien des notes sur les légendes, les moeurs, coutumes et superstitions du pays ; des spécimens de la faune du nord : béliers, moutons, caribous, oiseaux, oeufs, insectes, plantes, échantillons géologiques qui tous, d'ici à un an feront l'ornement du musée américain d'histoire naturelle de New-York.

N.

Formation et épaisseur de la glace dans quelques havres polaires

---

Grâce à Monsieur O. J. Morin, premier officier du steamer *Arctic*, nous sommes en mesure de donner quelques détails sur le mouvement et la formation de la glace dans la baie Arctique, terre de Baffin, à Fullerton, au havre Albert, au havre Winter.

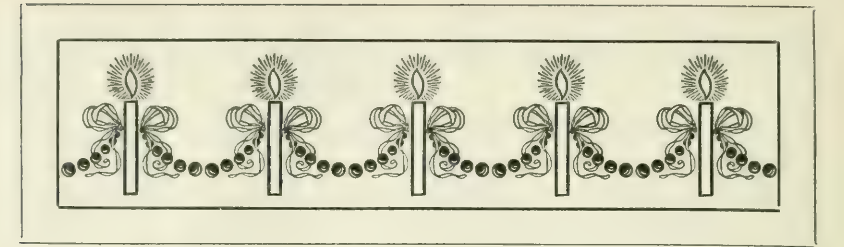
Le steamer "Arctic" arrivait le 12 septembre 1910 dans la baie Arctique. La baie était libre de glaces ; seule, une banquise alla s'échouer du côté est de la baie.

12 septembre	1910—	Havre libre.			
19 "	"	Glace mince.			
22 "	"	Jeune glace à la dérive		0	pouce
24 "	"	Epaisseur	. . . .	1	"
30 "	"	"	. . . .	3½	"
1 octobre	"	"	. . . .	4	"
8 "	"	"	. . . .	7	"
15 "	"	"	. . . .	10	"
22 "	"	"	. . . .	14	"
29 "	"	"	. . . .	15	"

Date						Epaisseur de la neige	Epaisseur de la glace
5 nov.	1910—	Epaisseur	neige	sur	glace—	2 pouces	16 pouces
12 "	"	"	"	"		3½ "	16½ "
19 "	"	"	"	"		4½ "	17 "
26 "	"	"	"	"		5 "	17½ "
3 déc.	"	"	"	"		5½ "	18 "
10 "	"	"	"	"		6 "	21 "
17 "	"	"	"	"		6 "	24 "
24 "	"	"	"	"		6 "	25 "
31 "	"	"	"	"		6½ "	26 "

31 déc.	1904-05—	Epaisseur de	la glace à	Fullerton	23 pouces
"	1905-06	"	"	Havre Albert	21 "
"	1908-09	"	"	Havre Winter	49 "
"	1910-11	"	"	Baie Arctique	26 "





Le coeur de l'Amérique

La belle conférence par laquelle M. John Hunter Finley le distingué président du collège de la ville de New-York, a clôturé les leçons qu'il a professées à la Sorbonne, dans la chaire fondée par M. James H. Hyde, à sa place toute marquée ici.

Cette conférence intitulée : **Le coeur de l'Amérique,** est comme un aperçu d'ensemble et la conclusion du cours consacré par M. Finley aux pionniers français dans l'Amérique du Nord.

"Dans une petite ville de l'Est de la France, Saint-Dié, fut imprimée en l'an 1507 une "Cosmographie" de Ptolémée contenant un résumé des voyages d'Améric Vespuce, auquel on attribue la découverte d'une nouvelle partie du monde,—un quatrième continent—que pour cette raison, dit la préface, "nous pourrions dénommer "America", c'est-à-dire terre d'Améric". Voilà comment le nom d'Amérique (car on jugea convenable de lui donner une forme féminine, puisque l'Europe et l'Asie "ont bien pris des noms de femmes") fut probablement prononcé pour la première fois, dans la ville, entourée de montagnes, de Saint-Dié. Dans leur isolement de la mer et de ses âpres rumeurs relatives à l'Inde, les érudits des Vosges se rendirent mieux compte de la signification des découvertes faites à l'ouest et virent dans les rivages nouvellement trouvés la bordure non de l'Asie, mais d'un autre continent. Peut-être cette terre nouvelle aurait-elle dû recevoir quelque autre nom ; mais il est maintenant futile de discuter cette question ; "Amérique" elle a été depuis 400 ans, et "Amérique" elle demeurera indubitablement toujours. Et à celui qui a tant eu à s'occuper de la France, il est particulièrement

agréable de constater que le nom de sa propre patrie,—un nom très euphonique et doux à ses oreilles comme à celles de millions d'autres personnes,—résulte du baptême qu'elle a reçu à la source de la Meurthe, que la belle Dame française de Saint-Dié fut en quelque sorte sa marraine, et que ce nom fut d'abord murmuré dans le monde par les arbres des forêts des Vosges. Ainsi pouvons-nous soutenir et écrire, en manière de préface à ce cours sur les rapports de la France et de l'Amérique, ce fait original et poétique.

"Redisons une fois encore, avant de nous séparer, la suite épique des aventures et des souffrances qui nous montre comment la France a donné bien plus qu'un nom à ce continent, qui sortait précisément des mers au moment où les savants de Saint-Dié ont versé sur son front l'eau baptismale de leur lointain savoir.

"Voici" immense vision qui se dresse devant nous : un continent vierge ; de vastes forêts solitaires ; des montagnes silencieuses dans le sommeil des premiers âges ; des fleuves, des lacs, des marécages faiblement éclairés ; la solitude des océans se confondant avec celle du ciel," l'Amérique, non pas telle que se la sont imaginée les montagnards de Saint-Dié, mais telle que l'ont vue et qu'y ont souffert les marins de Dieppe, de Rouen, de Saint-Malo, de La Rochelle.

Voici Jacques Cartier, qui pénètre seul à l'intérieur de ce "continent sauvage", à un millier de milles au delà des bancs de Terre-Neuve et des îles des Démons ; voici que, pour un moment, l'Acadie devient l'écho de la Sorbonne et de la poésie arcadienne de Lescarbot ; voici que l'intrépide et "preux chevalier" Champlain résiste, adossé au rocher gris de Québec, combat également l'ennemi rouge et l'ennemi blanc, la famine et la maladie, pour conquérir un pied dans la sauvagerie, avec la foi sublime d'un croisé et la patiente endurance d'un Prométhée ; voici que le zèle rigoureux, mais étroit d'un Richelieu, florissant ici dans une telle science et lui préparant, comme l'a écrit Le Jeune, "une couronne éblouissante dans le ciel", construit à côté du Saint-Charles et près du lieu où

échoua "la Petite Hermine" de Cartier, la maison de Notre-Dame des Anges, le "berceau de la grande mission de la Nouvelle-France" ; voici que les lucioles éclairent l'autel de gazon de Maisonneuve à Montréal dans la nuit de sa naissance ; voici que les robes grises et les robes noires, Le Caron, Breboeuf, Jogues et Garnier, commencent leurs glorieux travaux et, de leurs pieds nus et chaussés de sandales, accoutumés aux promenades unies de Brouage, de Reims et de Paris, commencent à gravir les sentiers raboteux de l'Ouest, "pour la plus grande gloire de Dieu". Voici que les agiles coureurs des bois, à demi sauvages dans leur rôle d'ambassadeurs des bois, suivent les traces des anciens faiseurs de routes, des buffles et des daims, et que les voyageurs portent leurs barques d'un côté à l'autre des portages ; voici que le "Griffon",—le lion ailé des lacs—vole de Niagara jusqu'à l'île de la Baie-Verte, précurseur français du commerce aux millions de tonnes des mers septentrionales, mais sombre avec sa cargaison de toisons dorées dans leurs eaux bleues ; voici que Marquette, le fils de Laon, contemple avec une joie indicible la mystérieuse "grande eau" et aussi que La Salle aborde près de la mer solitaire et lance sa proclamation aux échos de la terre sans limites.

"En revoyant et en entendant à nouveau tout cela, nous avons vu une terre aussi grande que l'Europe entière émerger de l'inconnu à l'appel des pionniers français qui, tous ou presque tous, tôt ou tard, sont venus ici, à Paris, dans un rayon de trois ou quatre kilomètres de ce lieu où nous sommes. Cartier a donné au monde le Saint-Laurent jusqu'aux chutes de Lachine ; Champlain, avec ses frères récollets, avec ses pères jésuites et les héros des bois, a ajouté les lacs supérieurs, et Marquette, Joliet, La Salle, Touty, Hennepin, Radisson, Groseilliers, Iberville, Bienville, Le Seur, La Harpe, les Verandrie, noms connus ou oubliés, y ont ajouté la vallée du fleuve aux onze cents rivières (le Mississipi), depuis le point où, à l'est la rivière française commence, à quelques milles du lac Erié, à couler vers l'Ohio, jusqu'aux sources mêmes du Missouri, dans les neiges des Montagnes Rocheuses, "la demeure la plus magnifique (pour citer à nouveau Tocqueville) prépa-

rée par Dieu pour le séjour de l'homme", la vallée destinée à donner au monde un champ pour de nouvelles expériences en démocratie, et à devenir le coeur de l'Amérique.

"Je n'ai pas pu parler avec quelque développement de cette partie de toute cette vaste région de découverte et d'action françaises, où l'on garde le mieux le souvenir de la France : dans le langage, qui rappelle cette langue très chère à nos oreilles ; dans les sons, qui, même par les rudes vents du nord, conservent quelque chose de moelleux et de la douceur du Midi ; dans les surnoms, rappelant les beaux arbres, les champs parfumés, les coteaux de vignes et les choses de la mer qui entouraient leurs ancêtres ; dans les appellations des saints qui protègent leurs foyers et leurs fortunes ; dans les noms qui demeurent encore attachés avec persistance aux fleuves et aux villes du pays qui appelle Champlain son père, et que Jacques Cartier appela le Canada. Celui qui voyage dans la vallée inférieure du Saint-Laurent, si son oreille n'est pas trop fine, peut fort bien se croire de ce côté-ci de l'eau en entendant le chef de train appeler Saint-Roch, les Eboulements, Port-Neuf, Pont-Rouge, Capucins, Mont-Louis, Pointe-au-Chêne, ou en entendant parler l'habitant de Québec, quand il se trouve au pied de son rocher gris, ou encore en lisant les plaques des rues à Montréal. Ici, de tous côtés, persistent des souvenirs, dans les maisons mêmes et dans les habitudes—souvenirs qui cependant, je le crains, commencent à s'affaiblir par suite de la séduction qu'exerce la "Terre de l'espérance" dans le Far-West, dans le Nord-Ouest du Canada. La "Terre de l'espérance", la nouvelle frontière de l'Amérique, d'un si grand intérêt pour les gens de l'autre vallée, celle du Mississipi, qui naguère n'était séparée du Canada par aucune autre frontière que par les lignes de partage des eaux ; et encore celles-ci étaient-elles si peu marquées que, dans les saisons humides, il y avait échange de leurs eaux !

"Mais, si même j'avais eu plus de temps, je crois que je vous aurais demandé de le consacrer au pays où il subsiste

moins de souvenirs qu'au Canada, au pays où les vieux noms français, s'ils subsistent encore, sont souvent obscurcis par une nouvelle orthographie ou par une prononciation différente. A la limite même des eaux, entre les deux espaces, s'élève un phare, dans une île appelée "Skilligallee" ; j'ai été longtemps à découvrir que ce nom, sans signification euphonique, était simplement le souvenir de "l'Isle aux Galets". . . . . .

"Mais la France ne peut-elle pas trouver dans une conscience plus complète de ce qui s'est développé dans cette vallée, où elle a guidé l'Europe, une satisfaction plus haute que celle qui aurait pu résulter des rapports formels de métropole à colonie ou de tels autres qu'on peut raisonnablement imaginer ? car la prophétie de Turgot se serait quelque jour réalisée, et peut-être y aurait-il eu quelque amertume là où n'existe maintenant que reconnaissance, que souvenir ! Je ne puis pas trouver une suite de rapports qui aient eu plus d'importance dans l'histoire de ce continent, ou qui aient donné à la France une plus vive satisfaction, dans son rôle en Amérique, que celle que le résumé de ce cours nous permet de nous rappeler une fois de plus.

"La France n'a pas seulement baptisé l'Amérique, elle n'a pas seulement pénétré profondément à l'intérieur de ce continent vers le nord, ni fourni à l'Europe la preuve de ses puissantes dimensions ; elle lui a aussi donné, à ce continent, après l'avoir baptisé, la plus riche vallée du monde.

"Cette vallée, elle l'a possédée, en vertu de son propre droit, durant plus d'un siècle depuis l'époque où ses explorateurs l'aperçurent pour la première fois de son rebord ; elle l'a possédée, grâce à la valeur et aux souffrances dont on se serait glorieusement souvenu si leur couronnement avait été le maintien sur ses eaux de la langue dans laquelle cette valeur et ces souffrances pouvaient être racontées et chantées.

"Quand elle l'abandonna, par suite de ce qui se passait en dehors de la vallée et non pas dans la vallée (où à peine y avait-il un bruit de bataille), elle la donna en fait à une nouvelle nation. Elle la possédait en partage avec l'Américain aborigène, elle la donna au dernier Américain. Elle tenait

son titre de propriété de ceux qui, selon le mot de Chateaubriand, s'appelaient eux-mêmes "les enfants de toujours" ; elle le donna à ceux qui commencent à penser qu'elle ne leur appartient pas à eux seuls, mais aux nouveaux "enfants de toujours".

"Par sa très valeureuse occupation, elle a donné à la bordure des colonies établies, le long de l'Atlantique, comme nous l'avons vu, les premières leçons d'union, et elle leur a donné un chef pris au delà ses frontières officielles, Georges Washington, que dans la suite des temps, elle a directement assisté de sa sympathie et par des moyens qui rendaient certaine l'indépendance de ces mêmes colonies.

"Par un destin très singulier, celui-ci, en retour, dans les sentiers de la vieille guerre française, à travers les Alleghanys, trouva non seulement le lien indissoluble entre les eaux de l'Est et celles de l'Ouest, mais aussi, dans ces mêmes chemins, la voie pratique pour une union plus parfaite de la jeune nation qui devait succéder à l'héritage uni de l'Angleterre et de la France.

"A cet ensemble de centaines de millions d'acres à l'est du Mississipi, Napoléon en ajouta un billion et demi de plus en dehors de l'ancien domaine de Louis XIV et rendit possible le développement futur de cette nation en puissance mondiale.

"Grâce à l'influence de ce sol libre sur ceux qui l'ont foulé comme pionniers, la moitié de la vallée jusqu'à ses limites montagneuses a nourri une démocratie naturellement fondée sur les égalités, les libertés et les fraternités de la frontière, démocratie si vivante, si puissante qu'elle est devenue la force nationale dominante dans une république aussi grande qu'un continent. A l'aide des moyens de communication qu'un individualisme exubérant lui a préparés, les voici unies dans cette république, symbolisées de manière très remarquable dans l'âme démocratique d'un Lincoln qui, en suivant La Salle, le long du Mississipi, a trouvé sa haute mission dans le monde, et dans l'éminente et si ingénieuse habileté du général Grant.

"Les vieux forts français sont devenus des cités du Nouveau-Monde, les sentiers de portage se sont multipliés en rues,

les pistes des coureurs des bois se sont transformées en voies ferrées. Ce sont maintenant les sièges bruyants, flamboyants, fumants et les instruments d'une telle industrie, d'une telle exploitation si développées et si intenses qu'on ne les trouve au même degré dans aucune autre vallée de la terre.".…

"Voilà ce dont la France a préparé les voies dans l'une des immenses régions dont elle fut l'exploratrice en Amérique. Grâce à l'esprit aventureux et à la foi de ses fils, elle a conquis la vallée sur le passé d'un million d'âges ; grâce à des héroïsmes ignorés, elle l'a faite proprement sienne pour un siècle, et bien qu'elle ait perdu tout titre nominal à sa possession en tant que territoire, elle possède sur elle les arrérages d'une rente foncière, un droit réel à une action sur les fruits humains que le temps ne pourra jamais lui retirer ni ternir, mais pourra seulement augmenter.

"La vie sociale et industrielle qui s'est développée en cet endroit par pure coïncidence ou par suite des causes directes est distinctive et particulière à cette partie des Etats-Unis qui a derrière elle un fond français, encore qu'elle se fasse sentir maintenant dans toute la nation. Et si peu que semble refléter dans le caractère et dans la langue cet arrière fond français, je croirai toujours que la consécration des fleuves et des routes par des explorations et des entreprises, qui furent aussi désintéressées que l'est aujourd'hui le savoir de la France, doit par quelque voie ignorée avoir eu une puissance analogue à celle de ces substances catalytiques qui engendrent en fait des miracles et sont cependant au-dessus de l'entendement du savant."……

J. H. FINLEY.



JEAN LAMORUE
ANCIEN CHEF DES MICMACS DE L'ISLE DU PRINCE-EDOUARD



Noms Sauvages

Etymologie et traduction

En 1906, nous livrions à la publicité une brochure donnant l'étymologie et la traduction de 371 noms géographiques sauvages de la province de Québec et des provinces maritimes. (1)

Depuis, l'auteur a pu recueillir plus de deux cents autres noms géographiques et c'est ce travail qui a nécessité, on voudra bien le croire, de laborieuses recherches, que nous avons l'honneur d'offrir aux fidèles et dévoués lecteurs du *Bulletin*.

Nous concevons aisément que cette compilation n'est pas d'un intérêt palpitant pour nombre de personnes absolument étrangères ou indifférentes aux études philologiques. Et pourtant, si l'on veut tenir compte du fait que nos manuels, tout comme nos cartes géographiques, abondent en noms sauvages appartenant à différents idiomes, il faut bien reconnaître qu'il n'est pas sans utilité de se familiariser un tant soit peu avec la physionomie et le sens propre de ces noms, tout bizarres qu'ils soient.

Il y a plus. Nombre de savants étrangers s'enquièrent fréquemment de la signification des noms géographiques sauvages dont nous parons comme à plaisir une foule de nos cours d'eau. Ce sera donc aller au devant de leurs légitimes désirs et combler en quelque sorte une lacune que de leur servir cette modeste compilation.

Il est de notre devoir d'ajouter que nous avons large-

(1) "Noms Géographiques" de la Province de Québec empruntés aux langues sauvages, par Eug. Rouillard.

ment bénéficié, dans l'exécution de ce travail, de la collaboration du R. P. Lemoine, l'un des linguistes les plus érudits du pays, ainsi que des recherches faites par M. le professeur Ganong pour ce qui touche aux noms géographiques des provinces maritimes.

ABATAGUSH (Montagnais)—Baie du lac Mistassini.

"Oba taukats ; opa" ou "oba", racine pour resserré, "obstrué" ; "taukats, terminaison verbale au subjonctif indiquant du "sable" ; où c'est obstrué par du sable" ; passage dans le sable. [Il est à remarquer que l'extrémité nord de cette Baie est bloquée par des îles et porte actuellement le nom de "Big Narrows". R. P. Lemoine.]

AGOUANUS, (montagnais).—Rivière de la côte nord du St-Laurent, à l'est des îles de Mingan.

Ce mot est mis pour "akwahenots", "on décharge", là où on décharge, etc.

Cette rivière porte ce nom à cause du déchargement qu'on fait à son embouchure appelée petite "Nataskuan" et devenue port de pêche.

On devrait, dit le R. P. Lemoine, écrire ce nom "Akwanots" au moins, pour ne pas trop perdre de vue son origine montagnaise.

D'autre part, le capitaine Kennedy qui possède depuis trente ans un établissement sur les bords de cette rivière, nous disait en juillet 1909 que les sauvages prononçaient ce mot comme s'il s'orthographiait "Agouaniche" et qu'on traduisait ce mot par ceci : "prends garde aux outardes."

Les anglais ont fait de cette rivière "la rivière Goynish."

ALLEGANYS.—Ces monts comprennent toutes les chaînes de montagnes qui depuis l'Etat de Albama jusqu'au fleuve St-Laurent, s'étendent sur une longueur d'environ 2,200 kilomètres, entre les terres basses qui bordent l'Atlantique et les grandes plaines du bassin du Mississipi. (1)

C'est la forme sous laquelle on orthographie ce nom dans l'Etat de New-York, mais en Pennsylvanie, on écrit plus communément "Allegheny".

D'après Spafford, "Alleghany" serait formé du nom indigène de l'Ohio, signifiant "Long" ou "endless" également applicable à une rivière ou à une montagne, c'est-à-dire à la chaîne de montagnes des Alleghanies et à la rivière Ohio. Lorkiel paraît verser dans la même opinion lorsqu'il parle de la rivière Ohio. "La tribu des Delawares, dit-il, appelle cette rivière "Alligewisipo" que les Européens ont converti en "Allighene", et les Iroquois l'appellent "Ohio", c'est-à-dire la "belle rivière." (2)

La Métairie, qui fit partie de l'expédition de La Salle, appelle l'Ohio, la "Olighinsipou" ou "Aleghin", ce qui semblerait indiquer un mot algonquin.

Le Dr Trumbull dit de son côté que dans la langue des Delawares "Alleghenny" et Ohio" sont pris indifféremment pour désigner la rivière. Il dit aussi qu'il a entendu exprimer l'opinion que le nom sauvage de "Alléghany" désignait des "montagnes continues".

---

(1) Plusieurs géographes les appellent aussi "Apalaches".

(2) Aboriginal place names of New-York, by William M. Beauchamp, 1907.

AMITIKIK. (algonquin).—Lac du district de l'Abitibi.

"Amik okak ; amik", "castor", "okak" ou "ikak", terminaison verbale au subjonctif indiquant "abondance", c'est-à-dire là où abonde le castor, "lac où abonde le castor." (R. P. Lemoine).

ANTOSTAGAN.—Lac du comté de Pontiac.

"At ishtagan" (montagnais)—"At" ou "ant", racine pour "changement" ; "ishtagan", action de placer une cache de provisions, etc ; "là où on change sa cache". (R. P. Lemoine).

APISHISH (montagnais).—Rivière du Labrador.

"Apishats" ou "Ka ipishats", "celle qui est petite", la petite rivière". (R. P. Lemoine.)

ARTHABASKA.—Non d'un comté dans la partie sud de la province de Québec et du chef-lieu de ce comté. C'est un nom géographique sauvage, tout comme "Athabaska" qui sert à désigner l'un des territoires du Nord-Ouest.

Le P. Lemoine croit que ce mot vient de "ouibasbak" qui, en langue crise, voudrait dire "là où c'est obstrué par des roseaux."

ASIANE. (Montagnais).—Rivière du comté du Lac St-Jean.

Equivaut à "assiuau", "il y a de la terre" ; rivière où la terre est meilleure qu'à terre". (R. P. Lemoine).

ASHUANIPI, (montagnais).—Grand lac situé au nord-est de Québec, dans le bassin du fleuve Hamilton. C'est également le nom donné à un district borné au nord par le fleuve Hamilton et à l'est par le Labrador.

L'idiome montagnais donne, d'après le P. Lemoine, "Aits shuannipi" ; "aito", voulant dire des deux côtés, "shuan", terminaison verbale pour couler, se décharger, "nipi", eau. En résumé, eau qui se décharge des deux côtés, ou "lac à deux décharges."

ASKATICHE.—Lac et rivière situés dans le territoire du lac Saint-Jean, se déchargeant dans la rivière Nikabau.

La commission de géographie du Canada a cru devoir faire de ce mot "Askitichi", mais nous lui préférons "Askatiche" qui est la reproduction exacte de l'orthographe telle qu'employée en 1732 par le célèbre arpenteur français, Laurent Normandin.

L'idiome algonquin donne "askatae ; ask," racine pour "peau crue", "atae", dimunitif de "ataé", peau ; c'est-à-dire la petite peau crue."

ASSINIBASTATS, ou Asinitchibastat, (montagnais).—Lac de la région de Chibougamau, dans le territoire de l'Abitibi.

"Ashini shipa shtits ; ashini", "pierre, roche" ; "shipa" ou "shiba", "sous", "shtits", terminaison verbale au subjonctif indiquant un "cours d'eau" ; c'est-à-dire "là où le cours d'eau passe sous le rocher"; lac à la rivière souterraine. (R. P. Lemoine.)

ASAWEWASANAN.—Lac sur le St-Maurice.

En algonquin, Acawewasinan ; "acawe" racine pour "crête", "w" euphonique, "asinan", rochers, c'est-à-dire, les rochers en forme de crête ; "lac aux rochers en forme de crête." (R. P. Lemoine.)

ASSINIBOIA.—Région du nord-ouest au sud de la Saskatchewan et nom d'une rivière.

Horwse, dans sa grammaire de la langue crise, appelle la tribu de cette région "Assinneboigne", et Mgr Laflèche "Assiniboines" ou "Assinipoils".

Les Assiniboines sont une tribu de la nation des Sioux. Leur langue, écrivait Mgr Laflèche, missionnaire en 1856, n'a aucune ressemblance avec celle des Cris.

Ce mot, d'après Hind, viendrait du cris, "Assinni" et signifierait "une pierre". (1)

ATIKOPI, (montagnais).—Lac du territoire de Mistassini.

"Atik kopi ; atik", caribou", "kopau" ou "kopi", lac avec herbes" etc., "lac au caribou". Ce nom peut être aussi "atikonipi", ce qui signifierait "l'eau au caribou", le lac caribou. C'est de cette dernière façon qu'il est désigné sur certaines cartes.

BASKATONG.—Non d'un lac et d'un canton dans le territoire de l'Ottawa.

Ce mot vient, d'après le P. Lemoine, de l'algonquin "obiskatawang" ou "taong ; ob", racine exprimant obstruée, resserrée ; "aska" racine indiquant des herbes, "tanwang", terminaison verbale au subjonctif indiquant du sable, c'est-à-dire "là où l'eau est resserrée par des herbes et du sable."

Même signification dans l'idiome cris.

BATISCAN.—Chef lieu du comté de Champlain, à 57 milles de Québec, et nom d'un cours d'eau qui se jette dans le Saint-Laurent.

Ce nom a une origine assez ancienne. Champlain signalait déjà cette rivière en 1603 et l'historien Lescarbot la mentionne parmi d'autres noms sauvages.

On a encore des doutes sur la véritable signification de ce mot. Le P. Lemoine croit qu'il signifie "portage" pour couper une pointe, pour raccourcir un chemin. Ce nom a pu être donné, dit-il, à cause d'un tel procédé chez les sauvages de ce pays.

BECAGUIMEC, (Malécite).—Lac et rivière dans les comtés de Carleton et de York, province du Nouveau-Brunswick.

Morris, en 1784, appelait cette rivière "Pegagomique", mais la commission géographique canadienne de même que M. Ganong, philologue des plus érudits, s'en tiennent à l'orthographe donnée en tête de cet article.

En malécite "A-bek-a-gwin-ek, "fosse à saumon."

CAWCOT, (Montagnais).—Rivière du territoire de l'Abitibi.

"Ka uvakats", "celle qui est croche", "la rivière croche." (R. P. Lemoine.)

CHAMCOOK.—Petit havre près de la ville de St-Andrews, dans la province du Nouveau-Brunswick.

D'après Chamberlain, ce mot serait tiré de l'idiome des Passamaquoddy, "K'tchum-wook" ou "Skamcook".

On lui donne plusieurs significations, mais aucune d'elles n'est sure.

G. Vroom croit que l'on pourrait traduire "Kcham kuk, kchu" par "big", "amk" par "gravel" (beach) et "uk", locatif, qui s'appliquerait à la grande barre de sable qui se trouverait là. En d'autres termes, ce nom indiquerait un havre avec une entrée étroite.

CHATEAUGUAY.—Nous avons un village de ce nom dans la province de Québec, et les Américains ont également une ville de ce nom, dans le comté de Franklin, état de New-York.

Ce qui est un peu plus surprenant, c'est qu'il n'est pas sûr que ce nom géographique ait une origine française, Samuel Jones, de la "New-York Historical Society" écrivait en 1821 : "Le véritable nom de

---

(1) Henri Youle Hind, Narrative of the Canadian Red river and of the Assiniboine and Saskatchewan earlouing expedition of 1858-1860.

Pour Mgr Laflèche, "Assiniboine" relève de l'idiome Sauteux et vient de "Assini", "roche" et de "pwân", "Sioux". Pwân veut dire "qui ne peut" ; c'est un terme de mépris par lequel les Sauteux désignent les Sioux leurs ennemis.



GROUPE D'ENFANTS MICMACS

cette ville est "Chateuaga". C'est celui qui lui fut donné lorsque la ville fut érigée, mais je me souviens que l'un des membres de la Législature me fit remarquer que la ville perdrait bientôt son nom, pour cette raison qu'il était d'origine sauvage, et que très peu de membres de la législature pouvaient le prononcer, la plupart d'entre eux l'appelant "Chateaugay."

Beauchamp observe de son côté qu'au son ce mot indique autant une appellation iroquoise qu'un mot français. On le prononce comme s'il s'écrivait "Shat-a-ghé".

Quant au village du même nom dans la province de Québec, il a une origine purement française ; nous l'avons emprunté à une commune du département de Puy de Dome.

CHEBISTUANONEKAU, (Montagnais)—Rivière du district de Mistassini.

Du montagnais "tshe pishtuano tikau ; tshe", "grand", "pishtuano", on tend des rêts, "tikau", terminaison verbale au présent de l'indicatif pour "rivière" ; "c'est une rivière où on tend des rêts en grand" ; rivière où l'on a coutume de tendre des rêts." (R. P. Lemoine.)

CHIBOUGAMAU.—Grand lac situé au sud du lac Mistassini, à 175 milles du lac St-Jean. C'est aussi le nom d'une rivière.

Le P. Lemoine fait venir ce mot de "tshipugamu" (montagnais) ;

"tshipu", racine pour fermé, bouché, "gamu" ou "gamau", indiquant un lac. Ce qui revient à dire "un lac bouché". On dirait, en effet, d'après le récit que nous en font les explorateurs, que le lac prend fin à un certain endroit, mais ce n'est là qu'une illusion, car le lac s'étend davantage, à la grande surprise du voyageur.

Ce qui revient à dire "un lac bouché". On dirait, en effet, d'après le récit que nous en font les explorateurs, que le lac prend fin à un certain endroit, mais ce n'est là qu'une illusion, car le lac s'étend davantage, à la grande surprise du voyageur.

CHIKOBEE.—Nom d'un lac dans le district d'Abitibi.

En algonquin, le véritable mot est "cingobik", et signifie sapin ; "lac aux sapins."

CHICAGO.—Ville des Etats-Unis sur le lac Michigan et sur la rivière de Chicago.

En langue crise, ce mot se prononce "chikâk" ou "sikâk", d'après le R. P. Lacombe, et signifie "bête puante".

Dans son lexique de la langue algonquine, l'abbé Cuoq lui donne la même signification. Il fait également dériver ce mot de "Cikah", d'où le locatif "Cikakong".

Le site qu'occupe aujourd'hui cette opulente ville se nommait autrefois, dit-il, "Chicagong, c'est-à-dire la "bête puante", et le nom est resté à la ville bien qu'il n'y ait plus là de mouffettes d'aucune sorte.

Mgr Laflèche rapporte aussi Chicago à la langue crise. De "Chikâk", "bête puante", qui fait au locatif "Shikâkok.

Dans sa relation de 1695, le Sieur de Lamothe Cadillac, après avoir décrit les établissements sauvages à l'ouest du lac Michigan écrit : "The port of "Chicagou" comes next. The word signifies the River of Garlic, because a very great quantity of it is produced naturally there without any cultivation." (1)

CHIPUTNETICOOK.—Lacs à la tête de la rivière Sainte-Croix, sur la frontière-ouest du Nouveau-Brunswick.

Dans des documents de 1795, ce mot est orthographié "Cheputnatecook" et même "Cheputnaticook." Sur un plan de 1785, ont lit "Chipnecto."

Ce serait d'après M. Ganong, un mot Passamaquoddy, bien que la forme originaire et même la signification ne soient pas connues.

---

(1) Citation empruntée à l'ouvrage de J. P. Dunn, "Indiana", 1888,

COHOES.—Petite ville des Etats-Unis. Un indianalogue, américain, Morgan, fait venir ce mot de "Gahasos" qui semblerait donner l'idée d'un canot renversé.

D'après Spafford, autre indianologue, Cohoes est bien d'origine sauvage, "Cahhoos" ou "Cahoes", et veut dire "canot renversé."

COOCHEPAGANISH.—Rivière du comté du lac St-Jean.

L'idiome montagnais donne "Kushpiganish ; Kushpigan", lieu où l'on part pour le bois, "ish", diminutif ; c'est-à-dire "la petite rivière par où l'on part pour le bois. (R. P. Lemoine.)

COUBAKA, (montagnais).—Rivière du territoire de Mistassini.

"Ka op aukats ; ka", "là où", "op" ou "ob", racine pour "fermé", "bouché" ; "ou kats", terminaison verbale au subjonctif indiquant du "sable", c'est-à-dire "là où c'est fermé par le sable", "rivière bloquée ou rétrécie par le sable". (R. P. Lemoine.)

COUTIDIWASKA, (montagnais).—Lac du territoire du Saint-Maurice.

"Kotsitsiua shtin" ; kotsitsiuau", "le lac se décharge" ; "shtin", terminaison verbale à l'indicatif présent pour "rivière" ; c'est-à-dire lac qui se décharge en rivière ; "lac de la décharge". (R. P. Lemoine).

DINACHOWGAMOUCHE.—Lac du territoire du Saint-Maurice.
"Atsinask uau gamuts" (montagnais) "Atsinask", frêne" ; "uau", terminaison verbale qui fait du substantif un verbe, "il y a du frêne"; "gamuts", terminaison verbale au subjontif exprimant un lac ; "là où il y a un lac où il y a du frêne", c'est-à-dire "au lac au frêne". (R. P. Lemoine.)

DESERONTO.—Petite ville de la province d'Ontario, sur la rive nord de la baie de Quinté.

D'après William Beauchamp, auteur d'un livre sur les noms sauvages de l'Etat de New-York, cet endroit fut appelé d'après le nom d'un chef Mohawk, qui avait la réputation d'être un grand guerrier.

Beauchamp traduit ce mot par "la foudre a éclaté."

DODO SAGAHAIGAN.—Lac du territoire de l'Abitibi.

"Dada sakaigan (Tête de Boule), "lac de papa", "father's lake. (R. P. Lemoine).

ESCALANA, (algonquin).—Rivière du comté d'Ottawa.

"Oskanan, ossements ; rivière aux ossements. (R. P. Lemoine).

ESKAVAHAM, (algonquin).—Lac de l'Ottawa Supérieur.

"Ackaham ; acw", racine pour "attendre, guetter" ; "akam", terminaison verbale pour "naviguer", c'est-à-dire lac que l'on parcourt pour guetter le gibier. (R. P. Lemoine.)

GAOTONAGA, (algonquin).—Lac de la région de l'Ottawa supérieur.

"Katonagan", "cachette", c'est-à-dire lac des caches. Quelquefois ce nom devient "Gatawagan" (montagnais) et a le même sens. (R. P. Lemoine.)

HABITUKIMATS.—Rivière de la côte nord.

"Kapitagamats, (montagnais).

"Ka", là où, "pit", par ici, "a" euphonique ; "gamats", terminaison verbale au subjonctif pour lac ; là où il y a un lac qui vient par ici ; "la rivière du lac qui vient par ici". (R. P. Lemoine.)

HARRICANA.—Grande rivière du district de l'Abitibi.

En montagnais "Karokanau", en algonquin "anakona", "biscuits", la rivière au biscuit". Le "h" du nom actuel vient probablement de l'ancien mot montagnais, modernisé et algonquinisé en "anakona". (R. P. Lemoine.)

ILLINOIS.—Un des Etats unis de l'Amérique du Nord.

Les Illinois appartenaient à une ancienne confédération de cinq ou six tribus désignées sous le nom générique d'"Illini" ou "Illinois". Le P. Marquette les range dans la race algonquine.

"Illini" veut dire, d'après Beauchamp, "hommes" ou "hommes supérieurs."

Mgr Laflèche fait venir ce mot de l'idiome sauteux, "Inini" qui ferait au pluriel "ininiwok", "les hommes", et changeant "n" en "l" on a "iliniwok".

De son côté, le P. Marquette qui connut ce peuple dans son voyage avec Joliet à la découverte du Mississipi, écrit :

"Qui dit "Illinois", c'est comme qui dirait en leur langage, "les hommes", comme si les autres sauvages, auprès d'eux, ne passaient que pour des bêtes. Aussi faut-il avouer qu'ils ont un air d'humanité que nous n'avons pas remarqué dans les autres nations que nous avons vues sur notre route."

KACHIKOKASKUAIATS, (montagnais).—"Kasshishuk as kueiats : "ka", "là où", "shiskuk", racine pour "eru", "serré" ; "asku eiats", terminaison verbale au présent du subjontif pour la "forêt" ; c'est-à-dire "là où la forêt est touffue", là où le bois est serré ; "lac au bois fort". (R. P. Lemoine.)

KACHIOHAOHOTHEK, (montagnais).—Rivière du territoire de l'Abitibi.

De "Kashiuauotits" ; "ka", "celle qui, là où" ; "shiuauotis" verbe au présent du subjontif exprimant "être salé" ; c'est-à-dire celle qui est salée, "la rivière salée." (R. P. Lemoine.)

KAKABONGA.—Lac et rivière du comté de Pontiac.

De "Kakipaukau (cris). "Ka" réduplicatif exprimant plus de force ; "Kip", racine du verbe fermer ; "aukau", terminaison désignant "du sable", c'est-à-dire "tout-à-fait fermé par le sable" ; lac obstrué par des bancs de sable.

KAKISKUAIKIDJWAN, (algonquin).—Rivière de la région du Saint-Maurice.

Le P. Lemoine traduit ainsi ce mot : "là où il y a un cours d'eau avec un rocher à pic" ; "courant au rocher à pic".

KAKUSKAMUS.—Lac situé dans le comté de Saguenay, sur le parcours de la rivière Sault-au-Cochon.

C'est un mot montagnais qui veut dire "là où l'on pêche."

KAMANAPIKA, (algonquin).—Lac de la région du St-Maurice.

Le P. Lemoine et l'arpenteur J. Bignell rendent ce mot par "vilain rocher."

KAMITSGAMAK, (montagnais).—Lac sur la rivière Ruban, dans la partie supérieure de la rivière Saint-Maurice, comté de Champlain.

"Kamitsagamak" se décompose comme suit : "ka" "là où" ; "mitsa", racine pour grand ; "gamak", terminaison verbale au subjonctif pour lac ; "là où il y a un grand lac" ; "le grand lac". (R. P. Lemoine.)

KAMPIGUKAKATOKA, (algonquin).—Rivière tributaire de la rivière Mégiskan, dans le district d'Abitibi.

De Kanipickoka tikak, ka", "là où" ; "nipickoba", l'herbe est humide ; "tikak", terminaison verbale au subjonctif pour "existence de"; c'est-à-dire "là où se trouve l'herbe humide" ; rivière dont les rives sont bordées d'herbe. (R. P. Lemoine.)

KANATWAIATS, (montagnais).—Nappe d'eau située parès de Manicouagan, sur la côte nord.

Le P. Lemoine et l'arpenteur Bignell donnent la même traduction: "là où le courant est interrompu."



ENFANTS MICMACS A L'ECOLE DE RISTIGOUCHE

KANIKAWINIKA, (algonquin).—Lac sur la rivière Ottawa, à l'est du grand lac Victoria, dans le comté de Pontiac.

"Kanekawiminikak" se décompose comme suit : "ka", "là où" ; nekawimin", "baie noire" ; "kak", terminaison verbale au subjonctif pour "abondance de" ; c'est-à-dire "là où il y a abondance de baies noires" ; lac aux baies noires, fruit noir que porte un arbrisseau qu'on trouve sur le rivage appelé en anglais "sand cherry. (R. P. Lemoine).

KANOTAIKAU, (montagnais).—Lac sur la rivière Rupert, dans le district de Mistassini.

De "Kanatuaigants" signifiant "qui est séparé en deux. "Lac interrompu". (R. P. Lemoine).

KANTUAGAMA, (algonquin).—Lac du comté de Pontiac, dans le canton Dorion.

Traduction : "lac interrompu."

KANUSIO, (algonquin).—Lac et rivière tributaire de la rivière Kekek, dans le district d'Abitibi.

De "Kinosheu, (cris) signifiant "brochet".

KAOPASKAGAMATS.—Non d'un lac de la côte nord du St-Laurent, dans les environs de la rivière Pentecôte.

Le P. Lemoine, décomposant le mot, lui trouve cette signification : "là ou il y a un lac resserré par les joncs."

L'arpenteur J. Bignell avait traduit ce mot en 1871, lors d'une exploration, par "lac brûlé", mais on considère cette traduction invraisemblable.

KAOPUTNAGINSCKAO.—Lac du territoire du Saint-Maurice.

"Ka op uatsinagan iskau (montagnais) ; "ka", "celui qui", "là où"; "op", racine pour "resserré", renfermé ; uatsinagan", "épinette rouge"; "iskau", terminaison verbale au présent de l'indicatif pour exprimer "l'abondance" ; "lac qui est fermé par d'abondantes épinettes rouges." (R. P. Lemoine.)

KAPEDKEEDUEITCH.—Lac du territoire du Saint-Maurice.

"Kapitsa sahituets" (Tête-de-Boule) et "Kapitsa shashtueuts" (montagnais) ; "ka", "là où", "pitsa" "loin, long" ; "shashtueuts" ou "shashtuets", forme verbale au subjontif indiquant une décharge de rivière ; c'est-à-dire "là où il y a une grande décharge. (R. P. Lemoine). On peut constater du reste, en examinant la carte, que la rivière s'élargit ici en un grand lac.

Seconde interprétation : "ka", là où, "pits hits", écume, "ueiats", terminaison verbale au subjontif pour "rivière", c'est-à-dire "là où la rivière écume" ; cours d'eau écumeux : "fooming rapids."

Ces deux interprétations s'accordent avec la topographie de notre lac, mais la dernière semble plus en rapport avec la construction du nom qu'il porte. (R. P. Lemoine.)

KAPEMECHEGAMA.—Lac de la région supérieure de l'Ottawa.

"Kapimite a gamak (cris) ; "Ka,', là où, "pemite" à travers, "i", partie unitive, "gamak", subjonctif, "gamau", indicatif, terminaison verbale pour "lac" ; c'est-à-dire "le lac de travers". Il est en effet en travers du précédent lac et de l'Ottawa. (R. P. Lemoine.)

KAPETASHEWINNA (algonquin).—Rivière de la région de l'Ottawa supérieur.

"Kapitadjiwang" ; "ka", là où ; "pit", par ici, "a", particule unitive, "djiwang", terminaison verbale au subjonctif pour cours d'eau ; c'est-à-dire "rivière qui coule par ici".

C'est le même nom que "Kapitajewan" et "Kapiajewan". (R. P. Lemoine.)

KAPIKITOGOITCH, (montagnais).—Rivière du comté du lac Saint-Jean. Vient de "Kapitsatukueiats", qui se décompose comme suit : "ka", là où ; "pitsa" "loin" ; "tukueiats, terminaison verbale au subjonctif pour rivière, c'èst-à-dire "où il y a une rivière qui va loin" ; "longue rivière."

KAPIMITIXEMAC.—Lac du territoire du Saint-Maurice. "Ka pimitsi gamak (cris) ; "ka", "là où" ; "pimits", "à travers" ; "i" euphonique ; "gamak", terminaison verbale au subjonctif indiquant un lac, c'est-à-dire "là où il y a un lac de travers", "lac de travers". Là en effet la direction de l'eau est changée et indique brusquement le sud-est.

KAPISTACHUAN.—Nom d'une baie dans la partie sud du lac Mistassini.

Ce mot signifie "baie écumante", là où l'eau écume.

Dans la langue crise, "Kapitsatshuan" signifierait "eau qui va loin" ou longue baie. On sait au reste que cette baie s'avance assez profondément dans les terres.

KAPITAGAMA, (algonquin).—Lac placé au sud-est du lac Abitibi.

"Ka", là où, "pit", racine pour venir vers, "a", particule euphonique, "gamak", racine au subjonctif pour "lac". C'est-à-dire : "lac qui s'en vient par ici".

KAPITSWE, (montagnais).—Lac aux sources de la rivière Saint-Maurice, dans le comté de Champlain.

De "Kapitsauats", "qui va loin", c'est-à-dire "lac s'avançant dans les terres." (R. P. Lemoine.)

KATONCHE, (algonquin).—Lac de la rivière Ottawa, à l'est du grand lac Victoria, dans le comté de Pontiac.

"Agatons", "petite agate". (Sorte de bâton dont on se sert pour découvrir le castor sous la glace.) (R. P. Lemoine.)

KAUSABISKAU, (montagnais et cris).—Rivière du territoire de Mistassini.

"Ka uas abiskats" ; "Ka", "là où", "uas", racine pour "brillant" ; "abiskats" et "abiskau", terminaison verbale pour "rocher", c'est-à-dire "là où le rocher brille" rivière à la roche brillante. Il est à remarquer que Causapscal, village de Matane, est le même mot.

KAWASKISIGAT, (algonquin).—Lac situé aux sources de la rivière du Lièvre, dans le comté de Saint-Maurice.

De "Kawase kijigak" (algonquin). "Ka", "là où" ; "wase", racine pour "clair" ; "kijigak", terminaison verbale au subjonctif pour "jour" ; c'est-à-dire "là où c'est clair" ; lac clair ou lac beau jour. (R. P. Lemoine.)

KAZUBAZUA.—Rivière du comté d'Ottawa.

Le vrai mot paraît être "Kajiba djiwang" ; "ka" "celle qui", "jiba", sous, "djiwang", terminaison verbale pour couler, avoir un cours, celle qui coule pardessous "rivière qui a un cours souterrain. (R. P. Lemoine.)

KAWASTAGUTA, (algonquin).—Baie à l'extrémité nord du grand lac Victoria, dans le grand lac Victoria.

De "Kawasatikak", (algonquin). "Là où c'est clair" ; baie claire.

Peut venir aussi du montagnais "Kawatsi takats", "ka" "là où" ; "watsi", racine pour "courbe" ou "croche" ; "takats", terminaison verbale pour "sable" ; "là où c'est croche avec du sable" ; baie croche et sablonneuse. (R. P. Lemoine.)

KAWATSTAKAU, (montagnais).—Rivière du territoire de Mistassini.

"Ka uatshi takats" ; "ka", "là où", uatshi", racine pour "croche", "takats" ou "tikats", terminaison verbale au présent du subjonctif pour "rivière", c'est-à-dire, là où la rivière est croche ; "la croche". (R. P. Lemoine.)



GROUPE DE MICMACS ET DE BLANCS A RISTIGOUCHE, BONAVENTURE

KECARPOUI.—Rivière et baie sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent.

De "Ka" "Kalipata", (montagnais), "là où il y a du ruban". Lac au ruban". (R. P. Lemoine).

KEDGWICH, (micmac).—Rivière du comté de Ristigouche, dans le Nouveau-Bruswick.

On a des doutes sur la forme primitive de ce mot. Dans l'idiome micmac, nous avons "Pedaunkejwik" et "Madawamkedjwick", auquel on prête différentes significations.

Gesner donne "Petamkedwee" et Taylor "Quaktahwahamquah-duavic". Ce mot a été écourté par les canotiers qui en ont fait "Kedgwick. Sur quelques cartes, cet endroit est désigné par Grande Fourche (Big Fork.)

KENEMICH.—Rivière qui se jette dans le lac Melville, dans le district d'Ashuanipi.

Du cris "Kinogamish" ; "Kino", racine pour "long" ; "gamish", terminaison au diminutif pour "lac" ; "le petit lac long" ; le plus petit des lacs appelé "lac long". (R. P. Lemoine).

KIENAWISIK, (algonquin).—Lac du district de l'Abitibi.

En algonquin, "Kinovijets" et en langue crise, "Kinosewak", "les brochets", c'est-à-dire "lac aux brochets." (R. P. Lemoine.)

KINEBIKOSIPI.—Rivière de la région de l'Abitibi.

Se traduit par "rivière du Serpent."

En effet, cette rivière serpente de la manière la plus singulière l'espace d'une demie lieue et n'est à proprement parler qu'un chenal fort étroit. (1)

KINOJEVIS.—Lac et rivière tributaire de l'Ottawa supérieur, dans le comté de Pontiac.

Du cris "Kinosheu ish", se décomposant comme suit : "kinosheu", "brochet" ; "ish", terminaison pour "te" diminutif, c'est-à-dire "le petit brochet." (R. P. Lemoine).

KINONGE, (algonquin).—Rivière dans la seigneurie de la Petite Nation. comté de Labelle.

Se traduit par "le brochet".

KOKOMENHANI.—Lac aux sources de la rivière Rupert, dans le district de Mistassini.

De "Kokomenau", (montagnais), "grand'mère", "vieille". Ce nom est souvent donné par les sauvages à des montagnes, rochers, etc (R. P. Lemoine.)

KOKOMIS, (algonquin).—Lac au sud-ouest du grand lac Victoria, dans le comté de Pontiac.

"Kokomis'. actuellement "okomis", grand" mère' : "lac de la vieille". (R. P. Lemoine).

(A suivre)

---

(1) Mission du Lac Abitibi, 1839



LES MICMACS DE RISTIGOUCHE
SAUVAGES SE RENDANT A L'EGLISE. LEUR MISSIONNAIRE
LE R. P. PACIFIQUE, A GAUCHE

L'Ouest canadien

La région du nord de l'Alberta.—Le Petit lac des Esclaves

M. J. K. Cornwall, député de la Rivière à la Paix, a donné récemment, dans une conférence, son sentiment sur tout ce territoire qui forme la région du nord d'Alberta.

D'après lui, le centre géographique de la province d'Alberta est à environ 80 milles au nord et à 20 milles à l'est de la ville d'Edmonton.

A 250 milles au nord d'Edmonton, le conférencier a vu 30,000 minots de blé en plein état de maturité.

Un autre avantage que présente le Nord, c'est son réseau de voies navigables. Il y a là un réseau fluvial d'une étendue de plus de quatre mille milles. Un bateau tirant neuf pieds d'eau peut naviguer durant neuf cents milles de long sur la Rivière la Paix. M. Cornwall n'hésite pas à déclarer cette rivière supérieure, au point de vue de la navigation, au Mississipi, auquel le gouvernement des Etats-Unis a consacré $500,000,000. Il se trouve un port en Alberta, Fort Smith, où les bateaux tirant sept pieds d'eau peuvent venir depuis l'Océan. Il y a encore dans le nord des chûtes d'eau qui peuvent donner une force d'environ 775,000 chevaux. Les chûtes de la Rivière Hay, que n'indique aucune géographie, peuvent rivaliser par exemple avec les chûtes du Niagara ; seuls les Indiens et les trappeurs connaissent ces chûtes.

Les chûtes du Fort Smith peuvent développer plus de 300,000 chevaux-vapeur ; ces chûtes ont une hauteur de 100 pieds.

Il y a dans le nord des millions et des millions de pieds de bois pouvant être convertis en pâte à papier. Il se rencontre également dans cette merveilleuse région des immenses dépôts d'asphalte suffisants pour paver toutes les rues des villes, villages et hameaux du Nord-Ouest.

En terminant son intéressante conférence, M. Cornwall déclara que l'établissement de voies ferrées de la région placeront Edmonton au point de vue du nord, dans la même position avantageuse qu'occupe Winnipeg, au point de vue de l'Ouest.

Depuis que l'attention mondiale a été attirée vers la rivière La Paix, Grouard est en quelque sorte devenu le centre d'affaires de cette région, le point d'où rayonnent les routes menant à ces endroit fameux que sont la Grande Prairie, Spirit River, Dunvegan, Winagami Lake, Peace River Landing et Fort Vermilion.

La rivière La Paix est le nom donné à la région qui s'étend au nord de 55o et à l'ouest du 5e méridien, comprenant environ soixante millions d'acres de terre, dont les deux tiers sont formés de terre arable.

Grouard qui est situé à l'extrémité ouest du Petit Lac des Esclaves a aujourd'hui l'avantage d'un service de bateaux qui circulent aisément sur cette immense nappe d'eau.

On ne saurait rien dire de trop au sujet des ressources de la région du Petit Lac des Esclaves. Au point de vue économique et pittoresque, rapporte le *Courrier de l'Ouest*, ce lac est insurpassable dans la province d'Alberta. Il a soixante milles de long et sa largeur varie de cinq à vingt milles, ses eaux récèlent une grande variété de poissons. On estime que plus d'un million de livres de truites et de poissons blancs peuvent être expédiées chaque année sans dépeupler le lac. Les rives sont boisées et par place recouvertes d'un bon foin, ces ressources sont à peu près inexploitées encore. En ce qui concerne le gibier, il faut être sur les lieux pour s'en faire une idée exacte. En plus d'une quantité immense de gibier à plume on trouve dans la région des ours, des orignaux et des daims.

L'arpenteur fédéral, qui subdivisa la région ouest du Petit Lac des Esclaves en 1909, dit dans son rapport à l'Arpenteur Général : "Il manque seule une voie ferrée pour faire de cette région l'un des districts agricoles les plus prospères de l'Ouest."

L'Ile de Vancouver

L'île de Vancouver qui est séparée de la terre ferme par le détroit de Georgie, est la plus grande île que l'on trouve sur la côte ouest de l'Amérique ; elle s'étend sur une longueur d'environ trois cents milles et une largeur moyenne de cinquante milles ; soit une superficie d'à peu près 15,000 milles carrés. La ligne des côtes, surtout du côté de l'ouest, est découpée par de nombreuses anses dont quelques-unes se prolongent fort loin à l'intérieur, à travers des rochers escarpés, appuyés sur des montagnes élevées et tourmentées ; elles sont couvertes de pins, de pruches et de cèdres. Sur quelques points on rencontre des baies abritées où se trouvent l'embouchure de petits cours d'eau qui arrosent une campagne couverte de fleurs sauvages et d'herbes de primevères, de trèfle blanc, et d'une abondance de petits fruits. Les deux extrémités de l'île de Vancouver offrent un sol comparativement uni, mais il y a dans l'intérieur des montagnes dont les plus hautes cîmes s'élèvent jusqu'à six et même huit mille pieds. L'intérieur de l'île qui n'est pas habité à une certaine distance de la mer, est parsemé de lacs et de petits ruisseaux. Cette île présente une surface variée, agréable à l'oeil à cause des montagnes, des collines et des riches vallées que l'on y trouve. Sur la côte orientale, le sol est d'une si bonne qualité qu'il est très propre à l'agriculture et à la culture des fruits.

Sur d'autres points de l'île le sol est léger et de peu de profondeur. Ce sont des endroits fortement boisés ; les lacs de l'intérieur et les baies de la côte sont très poissonneux. On y trouve à terre du gibier de plusieurs espèces ; le paysage de ce pays est pittoresque et varié.

L'île est riche en minéraux. Outre les grandes houillières de Nanaimo dont le rendement est d'un million de tonnes par année, il y a des gisements d'or et d'autres métaux précieux dans plusieurs districts.

Les carrières de l'île fournissent d'excellents matériaux



FLANCS DE MONTAGNES SUR LA RIVIERE DU VIEUX, C. B.

de constructions, son granit gris valant autant que les granits d'Ecosse et d'Angleterre.

Le principal hâvre de l'île est celui d'Esquimalt qui depuis longtemps est le rendez-vous de l'escadre anglaise du Pacifique nord. Il est situé à l'extrémité sud de l'île du côté est. Il y a cependant d'autres havres excellents et sur la côte est et sur la côte ouest de l'île ; notamment Nanaimo et Departure Bay sur la première et Alberni Canal et Quatsimo Sound sur la seconde.

Les pricipales villes de l'île sont Vancouver, Victoria, Esquimalt, Nanaimo.

* * *

Vancouver.—C'est la métropole commerciale et le terminus du chemin de fer Pacifique Canadien.

Erigée en ville en 1886, elle accuse déjà une population de plus de 100,000 habitants.

Ce qui est sûr, c'est que cette ville a marché d'un pas de géant depuis quelques années. Son commerce a pris une importance qui ne fait qu'augmenter et elle est devenue, par la force des choses, le principal centre de distribution de tous les districts qui l'environnent. Les *Empress* du Pacifique canadien et les bateaux de la ligne Canadienne-Australienne y ont leurs pricipaux ports d'escale.

En même temps qu'elle se développait, Vancouver s'est embellie. Ses édifices publics, ses banques, ses maisons commerciales, ses églises, sont vastes et somptueux. Il en est de même de son grand hôtel Vancouver, propriété du Pacifique, qui ne le cède en fait de confort et de luxe qu'au Château-Frontenac de Québec.

Les étrangers admirent aussi beaucoup son parc Stanley avec ses jolis bosquets de cèdres.

Grâce au chemin de fer du Pacifique et à sa flotte de steamers, Vancouver se trouve en communication constante avec les principaux points de la côte et de l'intérieur. Différentes lignes de steamers font d'autre part le service régulier à San Francisco et jusque sur les côtes de l'Alaska. Les somptueux bateaux du Pacifique Canadien, comme la *Prin-*



FORET DE GRANDS ARBRES DANS LA COLOMBIE ANGLAISE, VALLEE DE LA COLOMBIE

cesse Charlotte et la *Princesse Victoria,* font, de leur côté, l'été, la navette entre Vancouver, Victoria et Seattle, Washington.

La ville est dotée également d'un système complet de tramways électriques, avec des prolongements qui leur permettent d'atteindre New-Westminster et l'île Lulu.

* * *

Victoria.—C'est le siège du gouvernement et la capitale de la Colombie Britannique.

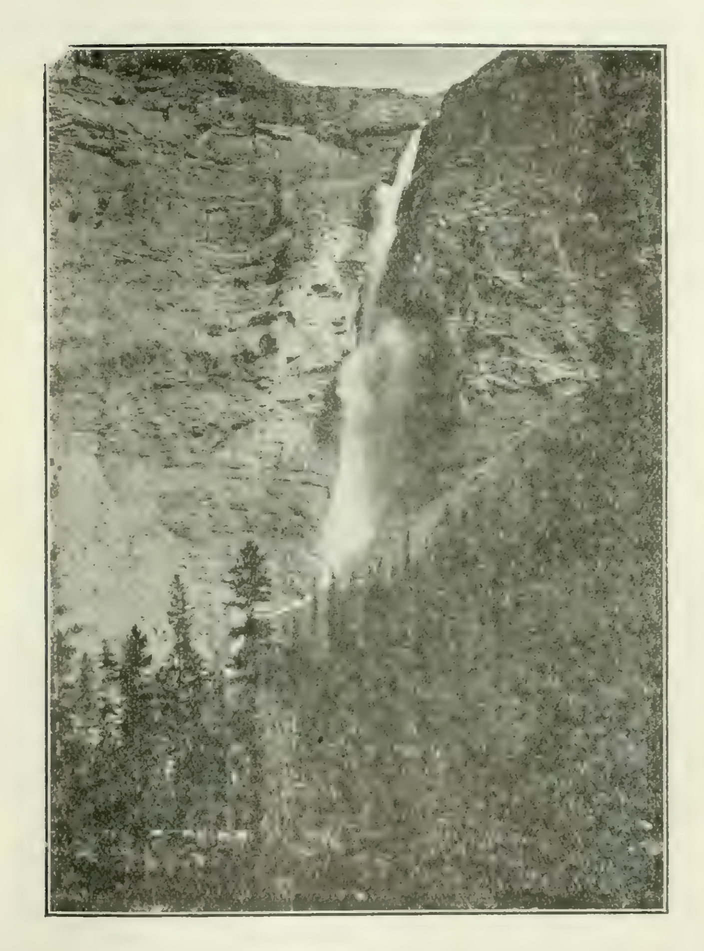
Victoria se trouve placée dans une situation agréable sur un petit bras de mer ayant une vue superbe sur les détroits de San Juan de Fuca, la chaîne de montagnes Olympiennes, dans l'Etat de Washington, les montagnes de la terre ferme et dans le lointain le Mont Baker aux sommets couverts de neige.

C'était autrefois un poste entouré de palissades appartenant à la compagnie de la baie d'Hudson ; on l'appelait le Fort Victoria.

La fondation de la ville remonte à l'année 1858, alors que la découverte de l'or sur la terre ferme fit affluer en Colombie une légion de mineurs venant du sud. C'est maintenant une ville riche, bien bâtie et très anglaise, ayant des intérêts d'affaires et maritimes de grande importance, avec une population de 48,000 habitants.

Victoria est surtout le centre de l'industrie manufacturière et commerciale de la province. C'est là que s'approvisionnent les mineurs en destination du Klondyke, de Cassiar et autres régions minières. On y trouve aussi une des plus grandes fonderies de la côte du Pacifique en dehors de San Francisco et aussi plusieurs fonderies de moindre importance, des ateliers et plusieurs fabriques. La ville possède un grand nombre d'établissements d'instruction publique et particulière.

Victoria a l'avantage d'avoir un port où font escale les steamers de la *Canadian Pacific Railway Company's Royal Steamship Line* allant en *Chine* et au *Japon*, ceux de la *Canadian Australian, R. M.* qui vont à Honolulu, I. H., à Brisbane, à Sydney, en Australie, ainsi que les paquebots de plusieurs



CHUTE DANS LE PARC YOKO, C. B.

autres lignes. Des bateaux à vapeur font un service quotidien entre Victoria et Vancouver, et le trajet d'une ville à l'autre à travers les groupes d'îles des détroits de Georgie est très agréable. Il y a des bateaux qui font le tour de tous les points importants de Puget Sound et de tous les ports au nord de l'île et de la terre ferme ; tous les steamers des lignes régulières à destination de San Francisco et de l'Alaska s'arrêtent aussi à Victoria.

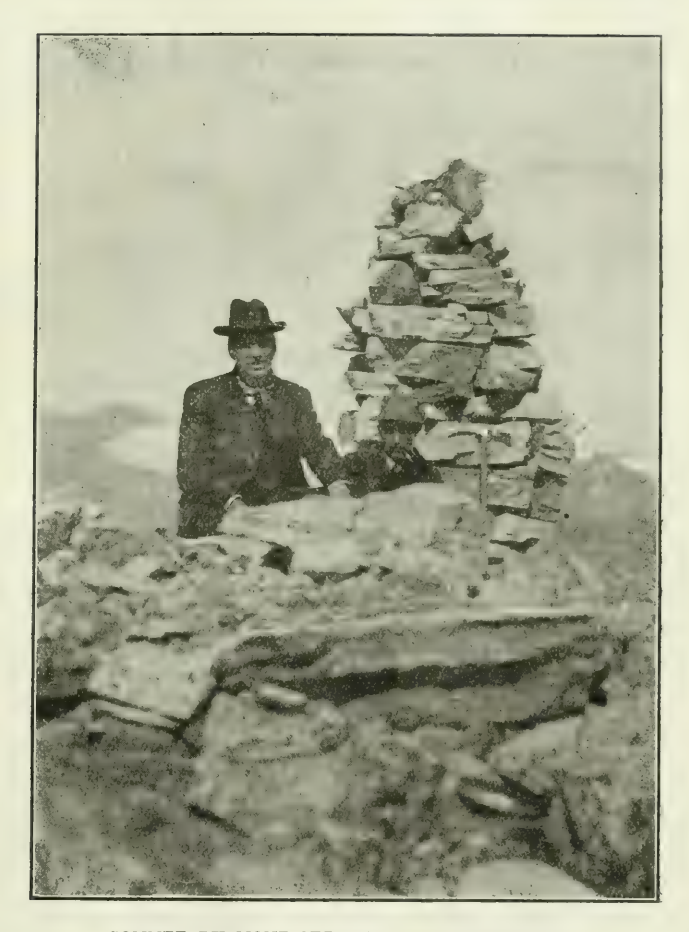
Le pays qui s'étend autour de la ville fait vivre de l'agriculture un certain nombre de familles établies çà et là dans les environs. Il fournit à la ville une partie de ses denrées mais il est surtout propre à la culture des arbres fruitiers. Ici tous les fruits des climats tempérés viennent avec un degré d'excellence remarquable et la culture des arbres fruitiers promet de devenir dans un avenir rapproché, une des principales industries de cette région.

* *
*

Esquimalt.—Il y a une petite ville dans la partie nord du havre d'Esquimalt : elle est formée des édifices du gouvernement anglais, savoir : un hôpital de marine, un arsenal et autres bâtiments appartenant au havre qui forme le noyau autour duquel la ville s'est formée. On y voit deux églises, une école publique, des hôtels ou auberges, un certain nombre de maisons d'habitation et des édifices publics. Esquimalt n'est qu'à trois milles et demi de Victoria par terre. On communique d'une ville à l'autre au moyen d'une excellente route en macadam et d'un service de tramways électriques.

* *
*

Nanaimo.—Sur le versant d'une colline et dominant un superbe havre, sur la côte est de l'île de Vancouver, se trouve la ville prospère de Nanaimo ; sa population est de sept mille âmes ; mais si on y fait entrer celle des districts miniers, ses tributaires immédiats, elle s'élève à dix ou douze mille âmes. Nanaimo ne le cède en importance qu'à Victoria. Elle est située à 72 milles au nord de cette dernière ; ses principaux moyens d'existence sont le commerce de charbon et le commerce maritime. Un chenal profond relie le hâvre de Nanai-



SOMMET DU MONT STEPHEN, PARC JASPER C. B.

mo à Departure Bay où les grands navires peuvent mouiller en sûreté. Il est aujourd'hui admis que le charbon bitumineux de l'île de Vancouver est supérieur, pour toutes les fins du commerce et de l'industrie, à tout charbon de la côte du Pacifique.

Quatre compagnies exploitent les mines du voisinage de Nanaimo ; on expédie aussi de Departure Bay, beaucoup de charbon à San Francisco, aux îles Hawai et en Chine. C'est aussi à Nanaimo que l'escadre britannique du Pacifique s'approvisionne de charbon. Les mines, les docks de cette ville donnent du travail à grand nombre d'hommes. Elle possède tout ce qui est nécessaire à une ville qui se développe ; elle a des églises, des écoles, des hôtels, un aqueduc, un système de téléphone, plusieurs manufactures et des journaux quotidiens et semi-quotidiens.

On trouve dans le voisinage, des terres excellentes propres à l'agriculture ; il y a aussi un service hebdomadaire de chemin de fer entre Nanaimo et Victoria et par steamers avec Vancouver.

Ces trois villes : Nanaimo, Vancouver, Esquimalt, toutes situées dans la partie sud-est de l'Ile de Vancouver, en sont les principaux centres d'affaires. Il y a d'autres villes de moindre importance situées aussi dans la même région et non loin des trois principaux centres dont il vient d'être question. Tel est Cowichan, établissement situé sur la côte est à mi-chemin entre Victoria et Nanaimo, où la qualité du sol permet de faire de l'agriculture profitable. Saanich est aussi une petite colonie agréable dans le sud-est ; Maple Bay, Shemainus, Saumenos, toutes dans le voisinage de Cowichan ; Comox à quelque 60 milles de Nanaimo dans le voisinage duquel se trouvent les principaux chantiers de bois ; Union, où il y a constamment à l'oeuvre des fourneaux à coke, et Sooke à une petite distance au sud-est d'Esquimalt. Alberni, sur la côte ouest où l'on a découvert dernièrement beaucoup d'or attire l'attention et promet de devenir une vaste région minière.

B. C.



Chronique géographique

L'île au Sable.—Il a déjà été question de cette île dans le *Bulletin.*

L'île au Sable est une île déserte, située dans l'Océan Atlantique, à environ 153 milles au nord-est de Halifax.

Cette île, minée par les grands vents et les forts courants de l'océan, perd constamment de sa dimension. Au premier arpentage, elle mesurait 40 milles de long, aujourd'hui sa longueur ne dépasse pas 21 milles. Le gouvernement canadien a pensé qu'il serait peut-être possible de fixer la terre et d'empêcher la réduction de la surface en plantant des arbres. A cet effet, des milliers d'arbres et arbrisseaux furent expédiés en l'île en 1901 et nous voyons, d'après un rapport du directeur des fermes expérimentales d'Ottawa, qu'un certain nombre de plantations ont résisté durant les dix dernières années.

***

Le charbon au Canada.—On sait déjà que notre pays possède un assez grand nombre de terrains houilliers. Un spécialiste, le docteur J. Bennell Porter, les partage en quatre groupes, avec indication du rendement probable.

1.—Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick : Charbon bitumineux.—Evaluation : 10,000,000,000 tonnes.

2.—Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie Anglaise.
Anthracite : 400,000,000 de tonnes.
Bitumineux : 80,000,000,000 de tonnes.
Lignite : 80,000,000,000 de tonnes.

3.—La côte du Pacifique et Yukon :
Anthracite : 10,000,000 tonnes.
Bitumineux : 12,000,000,000.
Lignite : 1,000,000,000.

Nos buffles.—Le gouvernement canadien possède actuellement 683 bisons, dont 625 sont placés dans le parc aux bisons près de Banff et le reste dans le parc des Montagnes Rocheuses.

***

L'industrie fruitière au Canada.—On a déjà dit que l'industrie fruitière au Canada avait pris un grand développement. Cela est amplement démontré par de récentes statistiques.

Voici d'abord pour la province d'Ontario.

D'après une statistique fournie par M. Bunting, qui est lui-même un producteur de fruits à Sainte-Catherine, 200,000 acres de terres sont affectées dans la province d'Ontario à la production des fruits tendres et des légumes, et quarante millions de capitaux sont engagés dans cette industrie qui requiert les services de 50 à 60,000 employés.

Dans le voisinage de Toronto, près des limites de la cité, il se trouve environ 800 jardiniers qui s'occupent de culture maraîchère. On estime qu'ils cultivent huit acres chacun en moyenne, que leurs terres valent $400 l'acre et que leur installation a coûté environ $2,000. Cela capitalisé représente plus de $4,000,000. La moyenne du rendement, d'après un expert, est de $200 l'acre.

Pour ce qui concerne l'industrie fruitière de la province de Québec, nous avons l'opinion de M. John McElvoy, de Montréal, représentant de l'Association des maraîchers de Québec.

M. McElvoy nous donne tout d'abord une idée de la somme de capital et de travail engagée dans cette industrie autour de Montréal, la grande métropole commerciale.

Il prend les huit municipalités annexées à la ville de Montréal, et il trouve dans ce district restreint 250 jardiniers employant chacun dix hommes, aux gages moyens de $10.00 par semaine, soit $1,300,000 par an.

Ces 250 jardiniers cultivent une moyenne de 30 acres chacun, soit ensemble 7,500 acres, qui rapportent chaque année $200 à l'acre, soit un total de $1,500,000.

Ces 7,500 acres de terre, évaluées à $500 l'acre, forment un total de $3,750,000.

Le matériel nécessaire au jardinage y compris chevaux, wagons, charrues, harnais, voitures et outils divers estimés à $2,000 pour chaque jardinier, représente une somme totale de $500,000.

Il y a dans la province de Québec 3,000 jardiniers de plus, qui opèrent sur une plus petite échelle et qui possèdent ensemble 15,000 acres de terre, ils emploient une moyenne de deux hommes chacun, soit un total de 6,000 journaliers.

L'évaluation de ces 15,000 acres de terre est de $100 environ par acre soit un total de $1,500.000.

Le matériel de ces 3,000 jardiniers pour la culture de ces 15,000 acres de terre est estimée à $300,000.

***

Une plaquette.—M. John M. Clarke, directeur du *State Museum* d'Albany et géologue, vient de publier une jolie plaquette qu'il consacre au souvenir du regretté Mgr J.-C.-K.-Laflamme, décédé au mois de juillet 1910.

M. Clarke retrace la carrière si bien fournie du savant géologue canadien et énumère toutes ses oeuvres. Cette plaquette est enrichie d'un excellent portrait de l'ancien recteur de l'Université-Laval.

***

Les rennes au Canada.—Le gouvernement canadien tente en ce moment un essai d'acclimatation de rennes dans le nord-ouest.

Le gouvernement espère que l'acclimatation du renne dans l'extrême nord-ouest résouderait heureusement le problème de transport par route, particulièrement pendant l'hiver, saison peu favorable aux chevaux dans cette partie du pays.

***

Cartographie.—Le département d'Agriculture de la province d'Alberta vient de publier une carte de la province d'Alberta, dans l'Ouest canadien.

***

Nos bancs d'huîtres.—Un expert du ministère de la marine et des pêcheries à Ottawa évalue comme suit pour 1910 l'étendue de nos bancs d'huîtres :

Bancs d'huîtres marchandes du Nouveau-Brunswick : 5,000 acres ; Ile du Prince-Edouard : 4,300 acres ; Nouvelle-Ecosse : 1250 acres. Soit un total de 10,550 acres.

Quand à l'étendue des côtes qui se prêteraient à des fins d'ostréiculture, si l'on y consacrait un certain capital, et beaucoup d'énergie, on peut dire qu'elle est illimitée.

D'autre part, d'après le témoignage de M. Found, du ministère de la marine et des pêcheries qui a fait une étude spéciale de la question, il ressort que nos bancs d'huîtres se trouvent actuellement tellement dépeuplés que même en les ensemençant autant que faire se pourrait, ils se trouveraient encore dans l'impossibilité de suffire aux besoins du pays.

La vérité, dit M. Found, est que la pêche des huîtres est maintenant si petite, que seuls les prix extraordinairement élevés que l'on paie pour ces mollusques, engagent encore les pêcheurs à se livrer à sa pêche et les rémunèrent de leurs travaux.

***

Chez les Micmacs.—Le R. P. Pacifique, O. M. C. vient de faire paraître deux intéressantes brochures à l'occasion du troisième centenaire de la conversion à la foi catholique de la tribu des Micmacs.

Ce troisième centenaire a été célébré le 24 juin 1910 à Ste-Anne-de-Ristigouche.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que la tribu des Micmacs tranchait sensiblement sur les autres quant au chiffre de la population. La tribu des Hurons n'existe plus, d'autres se sont éteintes avec le temps, plusieurs autres sont évidemment en voie de disparaître absorbées par l'élément blanc ou décimées par "l'eau-de-feu."

Le P. Pacifique estime à 4224 le chiffre actuel de la population micmacque, en comptant les groupes de Terreneuve et un tout petit nombre aux Etats-Unis.

Les Micmacs donc ne diminuent pas. Il faut avouer, hélas ! ajoute le révérend Père, qu'ils n'augmentent pas. Les familles seraient assez nombreuses ; les mères de dix enfants et plus ne sont pas rares. Mais la mortalité infantile est considérable. La phtisie et l'alcool sont les grands ennemis des sauvages, surtout parce qu'ils ne savent pas les combattre par l'hygiène et une bonne alimentation.

Ainsi la tribu des Micmacs n'a jamais été nombreuse, elle n'augmente pas, mais elle se maintient malgré les obstacles.

Les Micmacs sont disséminés un peu partout en petits groupes. Le plus considérable est celui de Ristigouche, sur la baie des Chaleurs ; c'est la métropole des Micmacs. Mais le grand chef de toute la tribu réside au Cap-Breton.

Les brochures du P. Pacifique sont émaillées de jolies photogravures représentant l'église et le monastère des Capucins à Ste-Anne-de-Ristigouche, les écoles des Micmacs, les principaux chefs de la tribu, etc. Quelques-unes de ces photogravures sont reproduites dans le présent Bulletin.

* * *

La frontière de l'Alaska.—Les arpenteurs canadiens et américains chargés de tracer une ligne qui suit le 141e méridien du mont St-Elie à l'océan Arctique ont à peu près complété leurs travaux.

L'expédition comprenait 90 hommes et 200 chevaux.

La frontière alaskane a été fixée jusqu'à 30 milles de l'océan.

Cette délimitation de frontière coûte aux deux gouvernements une somme de $2,000,000.

L'archipel Colon.—En vue de l'ouverture prochaine du canal de Panama, les américains ont acheté du gouvernement de l'Equateur au prix de $35,000,000 les îles Galapagos afin d'y établir une station navale.

Ces îles situées à moitié chemin entre Southampton et Sydney, à une distance de Panama qui peut se franchir en deux jours se composent de treize îles principales et de quarante de moindre importance.

On comprend que les Etats-Unis vont faire des îles Galapagos, que l'on nomme aussi l'archipel Colon, un point stratégique et économique d'une grande valeur et d'un grand avenir.

* * *

Plan de colonisation.—Le duc de Sutherland et Lord Charles Bersford qui ont de grands intérêts dans l'Ouest canadien sont venus, il y a quelques semaines, visiter leurs fermes.

On prête maintenant l'intention au duc de Sutherland de diriger sur de nouvelles terres acquises par lui un courant considérable d'émigration.

A cette fin, le duc a acheté 50,000 acres de terres dans la Saskatchewan et quelques autres milliers d'acres à une vingtaine de milles du Fort George, dans la Colombie.

Le duc espère diriger cinq mille personnes l'année prochaine sur la Colombie.

La première colonie s'établira le printemps prochain.

* * *

Les chevreuils en Colombie.—Le gouvernement provincial de la Colombie anglaise vient de décider d'acheter un grand nombre de chevreuils pour les placer dans la plus gran-

de des îles de la reine Charlotte, situées au large de Prince Rupert.

Le but du gouvernement est de créer un territoire de chasse pour les sportmen du Canada et des Etats-Unis.

***

Découverte de pétrole.—On a découvert du pétrole dans la région du Fort McKay, à 350 milles au nord-est d'Edmonton.

Le diamètre du puits qui vient d'être perforé est de 10 pouces ; sa profondeur est de 135 pieds et l'on estime le débit approximatif à 150 barils de pétrole par jour.

Le pétrole qui vient d'être trouvé contient 25 pour cent d'asphalte, mais il est susceptible d'être raffiné aisément.

***

Recensement de villes italiennes.—D'après un récent dénombrement, voici quelle serait la population de quatre grandes villes italiennes :

Naples, 750,000 habitants.
Milan, 615,000 habitants.
Turin, 429,000 habitants.
Gênes, 240,000 habitants.

***

Projet d'expédition arctique.—La Société Royale de Géographie de Madrid s'occupe en ce moment d'un projet d'expédition polaire arctique. Ce projet lui a été soumis il y a quelques mois par Senor F. J. Gilbert, qui a déjà fait plusieurs expéditions arctiques. L'explorateur espagnol suivrait à peu près les traces de Nansen à bord du *Fram*, en se laissant aller aux courants transpolaires à partir du nord, mais plus à l'est.

Il porte à trois ans le temps qu'il mettrait à se rendre par le pôle au Groëland.

Il demande un crédit de $125,000 et des provisions pour cinq ans.

***

L'Ile du Prince-Edouard.—On a noté le fait que cette île compte aujourd'hui à peu près le même nombre d'habitants que lorsqu'elle consentait à devenir une province canadienne.

Depuis 1871, la population de l'île a varié comme suit :

1871	94,021
1881	108,891
1891	109,078
1901	103,259
1911	93,722

Comme on peut le constater à première vue, la population de l'île est en rapide décroissance. Et pourtant—comme on l'a fait remarquer—l'île du Prince-Edouard n'est pas dépourvue de tout ce qui fait la prospérité des autres provinces. Son sol est fertile, et en plus, l'île possède des richesses naturelles abondantes. L'élevage y est pratiqué avec grand succès et ses pêcheries présentent une source de richesse illimitée. Nonobstant tous ces avantages, l'île est cependant en décadence. A quoi cela tient-il ?

La réponse n'est pas facile à faire. On peut cependant assurer que l'une des raisons de cette décadence est l'absence de communications faciles avec le continent.

***

Les Canadiens dans la Colombie.—La compagnie du chemin de fer Nord Canadien cherche à diriger un sérieux mouvement de colonisation dans les régions de la Colombie Britannique que traverse sa voie ferrée.

Pour arriver à son but, elle a cru que les colons les plus aptes à remplir la mission de défricheurs étaient les Canadiens-français, et dans ce dessein elle a délégué des agents de colonisation dans les vallées d'Ottawa et de Gatineau, avec mission de faire connaître aux habitants les avantages qui leur sont offerts dans la Colombie.

On compte déjà plusieurs centaines de canadiens de la province de Québec dans les établissements de la rivière Fraser et dans les autres vallées où sont établies un grand nombre d'industries.

***

Antiques constructions.—On vient de découvrir près d'Alvastra, en Suède, de très anciennes constructions sur pilotis. Les ouvriers ont mis à jour, enfoui dans une tourbière, un plancher, constitué de troncs de bouleaux et de pins bien conservés, reposant sur des pilotis mesurant 10 à 12 centimètres de diamètre. Les troncs carbonisés par endroits, indiquent les emplacements des foyers, des restes de peaux, des armes et ustensiles en pierre et en os, des récipients en terre-cuite, de l'ambre, des os de divers animaux, enfin, des coquilles de noix ont été trouvées sur les lieux.

D'après le savant archéologue Frodin, on se trouve en présence d'une habitation construite à la fin de l'âge de la pierre, il y a 40 ou 50 siècles. L'homme qui y vécut, paraît avoir pratiqué des échanges avec d'autres peuples.

Le pic le plus haut de l'Amérique du Sud.—Madame Fanny Bullock Workman, une ascensionniste, vient d'informer la presse qu'en juillet dernier, elle organisait un parti de Français experts en topographie, pour établir la hauteur du Mont Huascaran, dans le Pérou. Madame Workman assurait qu'en 1908, elle avait gravi l'un des deux pics jumeaux de cette montagne jusqu'à une hauteur d'environ 24,000 pieds.

Elle fait savoir aujourd'hui que les experts ont fait une exploration méticuleuse depuis la côte jusqu'à Yungay, établi par bien des mesurages les niveaux de quatre stations d'où ils ont pu opérer la triangulation des deux pics du Mont Huascaran.

Il est résulté de ces mesurages que le pic du nord a 21,-812 pieds et celui du sud, 22,187 pieds d'altitude.

Ces observations établissent donc le fait que le Mont Aconcagua, avec ses 22,900 pieds d'altitude, est encore le pic le plus élevé de l'Amérique du Sud.

* * *

Fécondité.—En 1895, dans l'Etat de Massachusetts, les Canadiens-français étaient au nombre de 109,763 ; dix ans plus tard, ils étaient 118,247, soit une augmentation d'environ huit pour cent. Ce n'est pas tout, cependant. En 1895, il y avait dans le même Etat 198,393 personnes nées aux Etats-Unis et, dont les père et mère, ou encore tous deux, étaient Canadiens-français.

Dix ans après, leur nombre s'était accru de 35,528, soit 233,921, c'est-à-dire que les naissances avaient augmenté quatre fois plus que l'immigration.

En d'autres termes, l'immigration avait augmenté de huit pour cent, et le nombre de naissances de trente pour cent.

La proportion des naissances en 1895 était de 80 pour cent chez les Canadiens-français ; dix ans plus tard, cette proportion était de 97 pour cent.—Données du *Progrès* de Woonsocket.

* * *

La route de la baie d'Hudson.—Dans le *Scottish Geographic Magazine*, de février 1910, on trouve un article du Dr Robert Bell, directeur du service Géologique du Canada.

L'auteur signale le fait que la Compagnie de la Baie d'Hudson, s'est servie de la route du détroit et de la baie

d'Hudson, pendant deux cents ans, et qu'elle la regardait comme l'avenue la plus directe et la plus facile qui conduisait au Nord-Ouest Canadien.

Pourquoi a-t-on tant retardé à l'utiliser ? Tout simplement parcequ'il y avait bien peu d'habitants alors dans la prairie de l'ouest, et que ceux des provinces de l'Est ne sont pas bien disposés à laisser un trafic leur échapper des mains, après ce qu'il leur en a coûté pour acheter le territoire de la baie d'Hudson et construire le chemin de fer canadien du Pacifique.

Par exemple, dit-il, au fort Churchill, la mer est libre en moyenne pendant quatre mois et demi, et cette saison pourrait être artificiellement prolongée. Il n'y a donc pas à donner dans le panneau des préjugés populaires qui veulent absolument que la navigation y rencontre des obstacles insurmontables. Non seulement la route maritime entre le Nord-Ouest canadien et les ports européens est facile, mais un chemin de fer entre Winnipeg et Churchill pourrait être actionné très économiquement par une force hydro-électrique engendrée et soutenue par les chûtes et rapides des rivières Churchill et Nelson et leurs tributaires.

N'en déplaise au Dr Bell et à son optimisme, nous lui rappelerons ici le fait, que le capitaine J. E. Bernier, commandant l'*Artic*, en quittant son hivernage près de l'île Southampton, au mois de juillet 1907, lors de sa première expédition polaire, voulait "faire", Churchill ; mais qu'à cette date, la plus chaude de l'année, il eut à affronter une barrière de 75 milles de glace solide qui fermait le prétendu port de Churchill et qu'aussitôt il donna l'ordre de virer à l'est pour traverser le détroit d'Hudson.

* * *

Le vieux Honfleur.—Au mois de juillet 1911, l'Association normande a tenu son congrès annuel à Honfleur, et l'un des orateurs, M. Chs Bréard a rappelé que Honfleur fut de tout temps "un refuge de hardis marins, de pirates, de corsaires qui mettaient leurs navires à l'abri du côteau de Grâce."

Honfleur, dont le port maritime eut autrefois une grande importance, figure dans la plupart des guerres que la France eut à soutenir contre l'Angleterre.

C'est aussi de Honfleur que partirent la plupart des marins qui visitèrent nos côtes. M. Bréard rappelle à ce propos que c'est un marin honfleurais, Jean Denis, qui visita six ans après le voyage de Gaspard Corte Real, les côtes de Terreneuve. C'est le même Jean Denis qui, en 1506, visita les ter-

res du Canada sur un navire dont il était pilote, le *Rouennais Gamart*. On raconte même que ce Jean Denis dressa, en 1508 une carte de l'embouchure du Saint-Laurent, mais, dit M. Bréard, cette carte manque, et on ne connaît aucune trace des explorations du capitaine honfleurais.

* * *

Le tabac au Canada.—Notre pays produit 20 millions de livres de tabac par an, et nous sommes, au point de vue de la production de cet article, un grand concurrent pour les Etats-Unis.

Dans cette production annuelle de vingt millions de livres de tabac, la province de Québec figure pour cinq millions et la province d'Ontario douze à quinze millions de livres.

* * *

Un dictionnaire français-algonquin.—Le R. P. Lemoine, O. M. I. missionnaire et linguiste distingué, vient de publier une oeuvre qui lui a coûté de nombreuses années de travail, un dictionnaire *français-algonquin*, accompagné d'un tableau synoptique des verbes algonquins

Ce dictionnaire ne manquera point d'être d'une grande utilité aux missionnaires et à tous ceux qui s'occupent de philologie. Il est aussi complet qu'on peut le désirer et de plus fait par un linguiste dont la compétence est irrécusable.

On sait d'autre part que l'algonquin est un idiome encore parlé dans plusieurs régions du Canada, notamment au Lac-des Deux Montagnes, à Maniwaki, dans certaines parties de la Gatineau, aux lacs Barrière, Victoria, Témiskaming et Abitibi, au Grassy lake, au Golden Lake et à Mattawa.

Le nouveau dictionnaire se vend $3.00 en librairie.

* * *

Bulletin bibliographique.—Nous signalons avec plaisir l'apparition de la *Revue Economique canadienne*, organe de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal. M. de Bray en est le directeur.

Cette revue se consacre spécialement à l'étude de toutes les question économiques.

—Nous accusons réceptions d'un Bulletin publié par la *Société scientifique* "Antonio Alzate", de Mexico. Ce numéro renferme des études sur l'astronomie et la géologie appliquée.

—M. Jean du Saguenay auquel nous devons déjà de si jolies plaquettes sur le Canada, nous prie de signaler que le principal auteur de l'*Aisance qui Vient*, ouvrage dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, est un Français du Manitoba.

Origine des noms de rues de Londres.—Beaucoup de rues à Londres portent le nom du commerce ou de l'industrie dont elles étaient autrefois le théâtre. Ainsi la rue Poultry, ou rue des Volailles, s'est appelée de la sorte par suite des rassemblements de marchands de volailles qui s'y faisaient dans l'ancien temps. La rue Coleman tire son nom du fait des consommateurs de charbon de bois qui s'y réunissaient, la rue Bread, ou rue du Pain, vient des boulangers qui la fréquentaient. Des marchands de "budge" ou peau d'agneau fine employée comme bordure donnèrent le nom de "Budge" à une rue où ils se trouvaient en grand nombre. On dit Budge street, ou rue des peaux d'Agneau.

Friday street ou rue Vendredi, ainsi appelée, par ce que c'était autrefois le grand jour d'affaires des marchands de poisson dans l'endroit.

Trump street, la rue des trompettes, fut baptisée comme cela, parce qu'on y trouvait des fabricants de trompettes, que l'on utilisait aux tournois et qui servaient aussi aux guetteurs ou gardiens de nuit.

Cannon street est une corruption de Candlewick street (la rue de la mèche de chandelle). La plupart des fabricants de chandelle y tenaient feu et lieu.

Sermon Lane (ruelle sermon) est une abréviation de Sheremonger Lane. C'était l'endroit où habitaient les "Sheremongers", ouvriers dont l'industrie consistait à tailler les lingots d'or ou d'argent pour la frappe de la monnaie à l'ancienne bourse.

La vieille Jewry et Jewis street indique le quartier qui était réservé aux juifs, au moyen âge ; Lombard street, prend son nom du fait qu'elle fut habitée par des Lombard qui succédèrent aux juifs comme banquiers et prêteurs d'argent

Fetter Lane, impasse Fetter, autrefois Fentor Lane, fut ainsi nommée parce qu'elle était devenue le rendez-vous de tous les fainéants, vauriens de la capitale. On les désignait autrefois sous le nom de "gentors". Telle est l'opinion de Stow. D'autres affirment qu'elle fut ainsi nommée parce qu'elle servait d'asile aux délinquants de toutes sortes, notamment des débiteurs frauduleux. Enfin d'aucuns déclarent que la rue fut le quartier général des feutriers ou fabricants de feutre.

En maintes et maintes circonstances, les rues ont pris les noms de leurs constructeurs, du Seigneur ou du principal citoyen de l'endroit. Quand le deuxième duc de Buckingham ses noms et prénoms fussent donnés aux rues de la localité. C'est ainsi qu'il désirait passer à la postérité. Voilà comment Londres aujourd'hui a les rues George, Villers, Duke

et Buckingham. Une fois, entre autres, on commémora son nom en plein dans une rue qui, aujourd'hui, a disparu.

Catherine street rappelle la visite de Pierre-le-Grand, rue à laquelle on avait donné le nom de sa royale épouse.

On donna le nom de Savoy street, en l'honneur de l'oncle d'Eléonore, femme de Henri III, qui, à sa venue en Angleterre, avait été créé Comte de Savoy et de Richmond.

La rue "Little Britain" (Petite Bretagne) indique l'endroit où fut le palais du duc de Bretagne. Le nom de "Bull and Mouth steet et Acklersgate, commémore la prise de Boulogne Mouth ou Harbor, par Henri VIII, en 1544.

Les noms de Blackfriars (Pères Noirs), Whitefriars (Pères blancs), Charter house Square, Mincing Lane, et de Crutched Friars (Pères boiteux), rappellent l'existence de bien des ordres religieux qui s'étaient refugiés à Londres. De même les "Minories" (Minorées) qui autrefois soutenaient l'abbaye de St-Clare, et dont les occupantes, religieuses franciscaines, s'intitulaient "Sorores Minores" ; elles furent connues généràlement sous le titre de "Minoresses".

Knightrider street (rue des chevaliers) vous remet en mémoire les temps de la chevalerie, alors que les preux et braves chevaliers galopaient sur la route de ce nom pour se rendre aux tournois de Smithfield. Giltspur street (la rue des éperons dorés) fut nommée ainsi par rapport aux éperons dorés que les mêmes chevaliers portaient pour aller au rendez-vous.

Pall Mall désigna originairement la rue et le quartier où se passait le jeu de "pêle-mêle".

Il est d'autres rues dont les noms ont une origine moins relevée. Houndsditch était primitivement un trou, en dehors des murs où l'on jetait tous les déchets quelconques, et, en majeure partie des cadavres de chiens. De là son nom, hounds, chiens, et ditch, trou ou fossé.

Laystall street, dans Clerkenwell, reçut son nom du fait que, dans certains espaces vacants appelés "laystall", on vidait tous les objets de rebut. C'était dans le voisinage du "Houndsditch.

Un autre nom curieux donné à une rue est celui de Bear Lane (ruelle de l'ours) sur la Great Tower street (la rue de la Grande Tour). Ce fut autrefois "Beare Lane", elle indiquait la route qu'on faisait suivre à un ours tous les jours, de Henri III, cadeau venu de la Norvège, et que l'on conduisait de la Grande Tour au "Little Bear Quay" (quai du Petit ours), aujourd'hui occupé par la douane. L'ours exécutait là un plongeon pour prendre du poisson. C'était aux shérifs de Londres qu'incombait le devoir de faire conduire l'animal.

